This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600006982V

100

CAMPAGNES

DE

CHARLES IV

Duc de Lorraine et de Bar

EN ALLEMAGNE, EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ

1634-1638

D'après des documents inédits

TIRÉS DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR

F. DES ROBERT

L'histoire est un drame où l'art met en œuvre et anime les matériaux judicieusement choisis, patiemment accumulés par la science.

(Marius TOPIN, *Louis XIII et Richelieu*, Préface, p. x.)

PARIS
H. CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, quai Malaquais, 15

NANCY
SIDOT FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
3, rue Raugraff, 3

1883

CAMPAGNES

DE CHARLES IV

Duc de Lorraine et de Bar

EN ALLEMAGNE, EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ

NANCY. — IMP. BERGER-LEVRAULT ET Cie.

CAMPAGNES

DE

CHARLES IV

Duc de Lorraine et de Bar

EN ALLEMAGNE, EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ

1634-1638

D'après des documents inédits

TIRÉS DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PAR

F. DES ROBERT

L'histoire est un drame où l'art met en œuvre et anime les matériaux judicieusement choisis, patiemment accumulés par la science.

(Marius TOPIN, *Louis XIII et Richelieu*, Préface, p. x.)

BODLEIAN LIBRARY
15 MAY83
OXFORD.

PARIS
H. CHAMPION, LIBRAIRE-ÉDITEUR
15, quai Malaquais, 15

NANCY
SIDOT FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
3, rue Raugraff, 3

1883

237 : 13.

INTRODUCTION

Charles IV, duc de Lorraine et de Bar, fils de François de Lorraine-Vaudemont et de Christine de Salm, naquit le 5 avril 1604. Élevé, dès l'âge de 10 ans, près de Louis XIII, il devint son ami. Destiné à l'état ecclésiastique, chanoine du chapitre épiscopal de Strasbourg et coadjuteur de l'évêque de Toul, il renonça à l'Église après la mort de son frère aîné.

Lorsque les États protestants, alliés à la Suède, déclarèrent la guerre à l'Empire, Charles de Lorraine suivit en Allemagne son père, nommé général de la Ligue catholique, et assista, à l'âge de 16 ans, à la bataille de Prague, où il se distingua par sa valeur (8 novembre 1620).

En 1624, il succéda à Henri II, duc de Lorraine, son oncle, comme ayant épousé la duchesse Nicole, fille de ce duc et souveraine de fait, la loi salique n'existant pas en Lorraine et Henri II n'ayant pas laissé d'enfant mâle. Mais, désirant régner seul et s'appuyant sur le testament présumé du duc René II en faveur de l'hérédité des mâles par ordre de primogéniture, Charles IV fit proclamer par les États François de Vaudemont, son père, duc de Lorraine. Ce couronnement n'était qu'un simulacre, car le duc François, quelques jours plus tard, abdiqua en faveur de son fils aîné (1625). Celui-ci aug-

menta son armée, prévoyant dès lors qu'il aurait bientôt à lutter contre la France, qui venait de s'emparer de quelques seigneuries situées dans les Trois-Évêchés, quoiqu'elles eussent été cédées par les évêques de Metz aux ducs de Lorraine.

Charles IV, après avoir essayé de conclure un traité d'alliance avec Charles Ier, roi d'Angleterre, et reçu à sa cour Gaston d'Orléans, devenu l'ennemi acharné de Richelieu, arma 16,000 hommes, malgré les observations du roi de France, et alla unir ses troupes aux débris de l'armée du comte de Tilly, vaincu à Leipsick, le 17 septembre 1631, par Gustave-Adolphe. Il allait se mettre à la tête des forces impériales, séduit par les promesses de Maximilien, duc de Bavière, son oncle, lorsqu'il apprit l'arrivée de Louis XIII à Metz et le siége de Moyenvic.

Il revint en toute hâte en Lorraine, craignant l'invasion de son duché, s'aboucha avec le roi de France et signa le traité de Vic (6 janvier 1632).

Gaston d'Orléans, qui venait d'épouser Marguerite de Lorraine, sœur du duc et coadjutrice de l'abbaye de Remiremont (3 janvier 1632), quitta Nancy et se retira en Flandre, où sa femme devait bientôt le rejoindre. L'empereur d'Allemagne essaya une seconde fois de détacher Charles IV de l'alliance honteuse et forcée qu'il venait de contracter avec la France. Le duc de Lorlaine leva de nouvelles troupes, sous prétexte d'empêcher les Suédois d'envahir ses États. Louis XIII, qui redoutait les conséquences terribles d'une entrée en campagne de Gaston d'Orléans dans le nord de la France, intima l'ordre de désarmer au duc Charles. Ce dernier refusa,

et le roi, prenant de nouveau les armes, s'empara de Bar et de Saint-Mihiel, et marcha sur Nancy (23 juin 1632).

Le duc, craignant la perte de sa capitale, signa le traité de Liverdun (26 juin 1632), par lequel il cédait à la France Clermont-en-Argonne, Stenay et Jametz. Charles IV devait, en outre, unir ses troupes à celles du maréchal d'Effiat; mais, manquant de bonne foi et croyant être plus habile que Richelieu, il permit à l'Empereur de faire des levées en Lorraine et se fit céder, comme prix de sa complaisance, Haguenau, Colmar et Schlestadt.

C'est alors que le Prince palatin de Birkenfeld battit, à Pfaffenhofen, 5,000 Lorrains conduits par Florainville, tandis que Charles essayait de faire lever le siége de Haguenau aux Suédois. Louis XIII, dont le but évident était de s'emparer des États du duc pour pouvoir s'avancer vers l'Allemagne et mettre à exécution ses projets contre l'Empire, prit pour la troisième fois le chemin de la Lorraine et investit Nancy (30 août 1633).

Charles IV, de retour d'Alsace, avait réussi à jeter dans sa capitale 3,000 fantassins et 3,000 cavaliers. Il se retira, avec ce qui lui restait de cavalerie, en Franche-Comté et dans les Vosges, laissant au cardinal Nicolas-François, évêque de Toul, son frère, la tâche difficile de calmer la colère du roi de France. Mais celui-ci exigea Nancy, ce à quoi le duc ne put consentir. Sur la prière de Richelieu, une entrevue eut lieu entre les deux princes, et les traités de Vic et de Liverdun furent renouvelés à Charmes (20 septembre). Nancy, malgré le courage d'Henriette de Vaudemont, sœur de Charles IV,

fut livré à la France pour quatre ans, et reçut une garnison française (24 septembre 1633). Charles IV obtint l'autorisation d'y résider, mais son amour-propre l'empêcha d'accéder à cette honte.

C'est ici où commence notre récit, au moment où les Suédois, découragés par la mort de Gustave-Adolphe, se jetèrent dans les bras de la France, ainsi que la Hollande qui voulait enlever les Flandres à l'Espagne, sous l'impulsion du prince d'Orange.

Nous avons suivi Charles IV en Allemagne, en Franche-Comté et en Lorraine, depuis le 1er janvier 1634 jusqu'à la fin de l'année 1637. Cette partie de l'histoire de Charles de Lorraine est un des épisodes les plus intéressants de la guerre de Trente ans. Guidé par l'ouvrage remarquable de M. le comte d'Haussonville, intitulé : *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France,* nous nous sommes appliqué à étudier le commencement de la lutte courageuse de Charles IV contre les convoitises ambitieuses de la France. Restant sur le terrain militaire, que le but poursuivi par le savant académicien ne lui permettait pas d'aborder, nous avons exposé brièvement les négociations entamées, au milieu du bruit des armes, par Richelieu, l'Empire, le duc de Lorraine et l'Espagne. Nous nous sommes efforcé surtout de faire ressortir les efforts gigantesques de la petite armée lorraine, qui, sous la conduite de son chef habile, mêlée aux Impériaux et aux Francs-Comtois, battit plusieurs fois l'armée française et celle de Weimar, et qui, après diverses alternatives de succès et de revers, victorieuse à Nordlingen, battue sous Belfort, revint triomphante en Lorraine en 1635, sans pouvoir profiter

de ses succès, fit lever le siége de Dôle au prince de Condé, envahit la Bourgogne en 1636, et défendit avec énergie la Franche-Comté, en 1637 et en 1638, contre Weimar, Longueville et de Thianges. Jamais armée, se battant pour l'indépendance de sa patrie, ne mérita mieux notre admiration que l'armée lorraine, recrutée au milieu des ennemis envahisseurs et conduite par des chefs intrépides et dévoués. Jamais prince ne prêta plus à l'étude de l'historien que l'infortuné Charles IV. Soldat intrépide, génie militaire presque égal à Gustave-Adolphe, et supérieur à Gallas et à Lamboy dont il eut à se plaindre, émule du cardinal-infant, de Piccolomini et du prince Thomas de Savoie, moins heureux que Baner, gai et railleur avec les chefs, familier avec les soldats, indifférent à l'étiquette, homme d'esprit, léger, fourbe, mauvais diplomate, le duc de Lorraine était grand, adroit à tous les exercices du corps, dur à lui-même, infatigable.

Le marquis de Beauvau, peu favorable au duc Charles IV, nous l'a dépeint, dans ses *Mémoires,* sous des traits défigurés. Il prétend qu'il faisait peu de cas de sa noblesse et la traitait d'une façon cavalière.

Charles avait, il est vrai, au commencement de son règne, porté atteinte à ses priviléges séculaires; mais la fidélité admirable de ses gentilshommes et leur empressement à le suivre dans l'exil et sur tous les champs de bataille prouveraient qu'ils ne lui avaient pas gardé rancune. Beauvau se plaint des demandes incessantes d'argent faites par Charles IV à ses sujets et de son avarice. Nous ne savons si cette accusation est fondée, mais l'économie nous paraît excusable chez un prince privé

de ses revenus, mal secouru par l'Empire et l'Espagne, et pouvant à peine payer ses soldats.

Ce n'est pas que nous ajoutions foi entière aux manuscrits laissés par Forget, son médecin, par Guillemin, par le P. Hugo, ni à ceux du P. Donat, son confesseur, mis à profit par le P. Vincent. Ces panégyristes étaient lorrains et, par conséquent, leurs éloges sont suspects; mais le fond de leurs récits est vrai. Nous les avons confrontés avec ceux de la *Gazette de France*, du *Mercure français,* de la *Guerre de Dix ans* par Girardot de Noseroy, conseiller au Parlement de Dôle et intendant de l'armée comtoise, ainsi qu'avec ceux de Boyvin, son collègue, qui nous a laissé une relation très-exacte du siége de Dôle, dont il fut le contemporain.

Nous méfiant avec raison de l'impartialité des auteurs lorrains et comtois, nous avons fait une étude approfondie des Mémoires de Richelieu et de ses lettres, publiées par Aubery et par M. Avenel. Rectifiant les indications géographiques, erronées, de Dom Calmet, essayant de rétablir exactement les dates des faits dont nous nous faisions l'historien, nous avons voulu remonter aux sources les plus indiscutables en compulsant les archives des Affaires étrangères. Là, nous avons trouvé des veines inépuisables d'informations et avons pu redresser les erreurs de Le Vassor, du P. Griffet et de Dupleix, si souvent inexacts. Nous avons vécu plusieurs mois dans l'intimité des généraux français, nous avons constaté leur découragement, nous avons surpris leurs confidences, de même que leurs joies et leurs espérances.

Nous avons dépouillé la correspondance du maréchal de la Force, du cardinal de la Valette, du duc d'An-

goulême, de Rohan, du prince de Condé, de Longueville, de la Meilleraye et de Weimar, et nous avons assisté aux débuts militaires de Turenne et du grand Condé, qui firent leurs premières armes pendant les campagnes de 1634 à 1641.

Enfin, grâce à de nombreux documents inédits, nous avons pu reconstituer les cadres des partisans lorrains, levés sur le sol même de la patrie pour résister aux envahisseurs, et ceux de l'armée lorraine mise sous le commandement direct de Charles IV. Nous avons consulté les mémoires contemporains, tels que ceux de Montrésor, Brienne, de Rohan, de Bassompierre, de Turenne, de Montglat, de Fontenay-Mareuil, de M^me^ de Motteville, de M^lle^ de Montpensier, de Rohan, du duc d'Orléans, du maréchal de la Force, de Pontis et de Campion, les *Mémoires* de Goulas, les *Mémoires autographes* de Fabert, les *Campagnes de Fabert* et le *Journal des campagnes* du cardinal de la Valette, ainsi que l'*Histoire d'Alsace,* par le P. Laguille, l'*Histoire de Suède,* par Pufendorff, les lettres de Grotius, les *Lettres et négociations* du comte de Feuquières, etc.

La découverte faite par nous, à la Bibliothèque nationale (Fonds Lorraine, mss.), des lettres écrites par Charles IV à la duchesse Nicole, durant la captivité de cette princesse et l'exil du duc, nous a permis d'exposer sous un jour nouveau les rapports existant entre les deux époux. La communication, qui nous a été offerte si gracieusement par M. le comte de Ligniville des archives de sa famille, ainsi que le dépouillement consciencieux des archives municipales de Luxeuil, nous ont aidé à éclaircir des événements restés obscurs.

Nous aurions voulu étendre davantage notre récit, mais nous espérons pouvoir continuer plus tard la relation des campagnes de Charles IV jusqu'à la mort de Louis XIII.

En étudiant les événements dont nous nous sommes constitué l'historien, nous y avons trouvé plus d'un point de ressemblance avec ceux de 1870, et nous n'avons pas oublié que la France combattit au XVII^e^ siècle pour la réalisation de son unité territoriale, dont Richelieu légua la gloire à ses successeurs.

CAMPAGNES

DE CHARLES IV

DUC DE LORRAINE ET DE BAR

EN ALLEMAGNE

EN LORRAINE ET EN FRANCHE-COMTÉ

(1634-1638)

CHAPITRE PREMIER.

Campagne d'Allemagne. 1634.

SOMMAIRE. — Charles IV quitte Mirecourt. — Il fait un pèlerinage à Sion. — Il va à Brisach.— Il met ses troupes en quartiers dans les villes forestières.— Il trouve les passages de l'Alsace fermés. — Il retourne à Besançon. — Il courtise Béatrix de Cusance. Il invite la duchesse Nicole à venir le trouver à Besançon. — Ses lettres à sa femme. — La duchesse de Lorraine à l'hôtel de Nevers. — Indifférence de Nicole envers son époux. — Mme de Chevreuse. — Mort du duc de Feria. — Dispersion et ruine de son armée. — Prise de Saverne par le marquis de la Force. — Siége de la Mothe. — Charles IV veut aller à son secours. — Défaite du marquis de Baden par le comte Otto, à Wattwiller. — Arrivée du duc François, de la princesse Claude et de la princesse de Phalsbourg à Besançon. — La cour souveraine de Lorraine à Vesoul. — Malheurs de la Lorraine. — Prise de la Mothe par le maréchal de la Force. — Richelieu veut s'emparer de Charles IV.— Lettres de la princesse Claude à la duchesse Nicole et réponse de celle-ci. — Tentatives de meurtre contre Charles IV. — Il quitte Besançon et rejoint le cardinal-infant à Inspruck. — Bataille de Nordlingen. — Accommodement de Gaston d'Orléans avec Louis XIII. — Jean de Werth conquiert la Souabe. — Charles IV s'avance vers l'Alsace. — Cette province est mise sous la protection de la France. — Bataille de Wilstett. — Strasbourg refuse d'ouvrir ses portes à Charles IV. — Il observe le Würtemberg. — Il ravitaille Brisach.— Il assiége Mannheim.— Les généraux français se portent vers la rive droite du Rhin.— Les Impériaux s'emparent de Heidelberg. — Ils se retirent dans le Würtemberg. — Ils assiégent le château de Heidelberg. — Ils sont repoussés par le marquis de la Force. — Traité de Worms entre la France et la Suède. — Charles IV retourne dans le Würtemberg. — Weimar s'attache à la France. — Cession de Philippsbourg à la France.

Charles IV, n'étant plus qu'un fantôme et qu'un squelette de prince, n'ayant plus pour abri « que les hayes et les buissons de son pays » après avoir abdiqué une seconde fois, le 19 janvier 1634, en faveur du cardinal Nicolas-François, son frère, quitta Mirecourt le 21 janvier 1634, accompagné de sa noblesse et suivi de seize cornettes de cavalerie et de 2,000 hommes de pied. Mais, avant de se rendre à Besançon, but de son voyage, « pour engager

Dieu à être à sa garde et la Mère-Vierge, sa protectrice, contre ses persécuteurs qui avaient outragé sa noblesse et ses peuples », Charles IV alla à Notre-Dame de Sion. Il tenait à y protester, devant l'autel consacré à la Mère de Dieu, de son innocence envers la France, et ne put, nous dit son confesseur, retenir ses larmes en adressant ses adieux à la Sainte-Vierge envers laquelle il avait hérité de la dévotion du comte de Vaudémont, son père [1].

Après son départ de Mirecourt, il se rendit à Thann, et passa le Rhin à Brisach (1er février), d'où il dispersa ses troupes dans les villages voisins. Après s'être arrêté quelques jours à une lieue de Bâle, sur les terres de l'Évêché, il s'avança vers les montagnes, et surprit Waldkirch, où il fit passer au fil de l'épée toute l'armée suédoise. Au premier bruit des mouvements de Charles IV, Gustave Horn accourut pour s'y opposer. Mais le duc de Lorraine n'accepta pas le combat, changea son itinéraire et s'avança près des *Villes forestières,* où il mit ses troupes en quartiers. Quant à lui, il reprit le chemin de l'Alsace avec le comte de Liechtenstein, et trouva les passages fermés, près de Bâle. L'Alsace fut sauvée. Charles IV, découragé, rebroussa chemin laissant le commandement de ses troupes au marquis de Bade, et se dirigea, au mois de mars, vers Besançon, où il avait déjà séjourné au mois d'août 1633 [2].

---

1. François de Vaudémont avait fait un vœu à Notre-Dame de Sion pour la découverte du testament de René II. (*Histoire de Charles IV,* par le P. Donat. Biblioth. de Nancy, man. 21.)

Le P. Hugo vante la piété de Charles IV, qui contrastait étrangement avec la légèreté de sa conduite et l'oubli trop fréquent de ses serments les plus solennels. « Ses vertus militaires, dit-il, étaient rehaussées par l'éclat d'une piété chrétienne. Sa foi vive l'abattait tous les jours aux pieds des saints autels. Sa posture en présence du Saint-Sacrement retraçait l'image de l'adoration des esprits célestes prosternés devant le trône de l'Agneau. Il avait une dévotion tendre et délicate envers la Sainte-Vierge. » (*Hist. man. de Charles IV,* par le P. Hugo. Biblioth. de Nancy, man. 23.)

2. Cf. *Hist. d'Alsace,* par le P. Laguille, liv. XII, p. 118.

Si la piété était venue consoler Charles IV, il n'avait pas renoncé aux consolations humaines, et il se sentait attiré vers la ville impériale par les attraits d'une jeune fille charmante dont il avait fait la connaissance à Bruxelles, à la cour d'Isabelle, Infante d'Espagne. C'était Béatrix de Cusance, fille de Claude-François de Cusance, baron de Beauvoir et d'Ernestine de Wilhem, marquise de Bergues. Elle était, sans contredit, la plus belle personne de son temps, chantait fort bien et jouait de plusieurs instruments [1].

Née, le 27 décembre 1614, au château de Belvoir, dans les montagnes du Doubs, elle avait vingt ans lorsque Charles IV, à qui le baron d'Agencourt l'avait présentée à Bruxelles, la revit, à Besançon, au mois de février 1634. « Elle n'avait de l'embonpoint qu'autant qu'il lui en fallait « pour lui donner une mine haute et un port majestueux. « Son visage, entre l'ovale et le rond, était d'un teint vif et « uni, ses cheveux d'un clair-cendré, ses yeux bleus, bien « fendus, à fleur de tête, sa bouche petite et vermeille, ses « dents blanches et bien rangées, la gorge, la main et le bras « répondaient à la beauté de ce visage. Ce beau tout ren- « fermait un cœur tendre, capable de toutes les délicatesses « de l'amour. Un esprit vif, mais paisible, qui ne s'altéra « jamais que dans les occasions où il s'agissait de l'intérêt « de son honneur ou de son amour ; ses manières polies et « caressantes, accompagnées d'un air libre, modeste, insi- « nuant, étaient des charmes naturels contre lesquels les « cœurs les moins sensibles avaient peine à se tenir [2]. »

Telle était la femme dont Van Dyck nous a laissé le portrait.

---

1. Girardot de Noseroy, *Hist. de la guerre de Dix ans*, liv. VIII.

2. *Hist. man. de Charles IV*, par Guillemin. Biblioth. de Nancy, man. 21 *bis*. Le pape Alexandre VII dit au sieur conseiller Maillard que son visage était digne d'un empire : *facies vero digna imperio*. (*Hist. de Charles IV*, par le P. Donat. Biblioth. de Nancy, man. 21, fol. 409.)

Charles IV, de son côté, était un des plus beaux hommes de son siècle. Les portraits que nous possédons de lui ne nous laissent aucun doute à ce sujet, et ses panégyristes nous apprennent qu'il avait les traits beaux et réguliers et un teint superbe. Des tresses blondes lui encadraient le visage. Le charme de son esprit venait ajouter au prestige que donne toujours l'auréole du malheur [1].

Béatrix, dit le P. Hugo, ne lui laissa pas faire tous les frais de l'amour; elle fit la moitié du chemin, poussée par une secrète sympathie, et elle sentit naître dans son âme un attachement qu'elle eut de la peine à dissimuler. Et cependant, Charles IV, marié, malgré lui [2], à sa cousine germaine, Nicole, fille de Henri II, duc de Lorraine, son oncle paternel, et de Marguerite de Gonzague, n'avait pas entièrement oublié sa femme, qui, après la prise et l'occupation de Nancy par l'armée française, s'était mise à la discrétion des vainqueurs, bien qu'on lui eût ménagé les occasions de fuir. Il l'avait recommandée, après son abdication et son départ de Mirecourt, à la sollicitude de Nicolas-François, son frère, qui, quoique évêque de Toul et cardinal [3], de-

1. Il avait les grâces qui enchantaient les âmes; ses yeux, des rayons de clarté et qui étaient des yeux qui embrassaient *innocemment* les cœurs; sa langue, une facilité de s'énoncer, une profusion non confuse de paroles, une habitude aisée de parler de tout, sans emprunt de doctrine, une force de paroles qui savait si heureusement amener aux combats, si puissamment persuader aux conseils, agréablement divertir en toutes compagnies des deux sexes et lui attacher les cœurs et les esprits, comme les anciennes chaînes de Mercure. (*Hist. de Charles IV,* par le P. Donat, fol. 305.)

2. Voir la protestation du comte de Vaudémont et de son fils Charles. Man. Biblioth. nat. (Fonds Lorr., 34.)

3. Charles IV, tonsuré à l'âge de cinq ans, avait été nommé coadjuteur de Jean de Porcelet de Maillaine, évêque de Toul, auquel il devait succéder. La mort du prince Henry, son frère aîné, changea les destinées du prince Charles. Le prince Nicolas-François, son frère cadet, fut nommé à sa place coadjuteur et depuis évêque de Toul. (P. Hugo, fol. 4 et 5.)

Charles IV avait été pourvu d'un canonicat au chapitre de la cathédrale de Strasbourg, en 1611. (Fonds Lorr., 33. Biblioth. nat.)

vait quelque temps après, en s'accordant les dispenses nécessaires et avant de recevoir celles du pape, épouser sa cousine germaine, Claude, sœur de Nicole, dans le château de Lunéville.

Mais, apprenant plus tard que Louis XIII avait dessein de s'emparer de la duchesse Nicole et de sa sœur, la princesse Claude, et de les envoyer à Paris comme ôtages, Charles invita Nicole à venir le retrouver à Besançon.

Il lui en proposait les moyens, croyant, peut-être, que sa présence, près de lui, calmerait dans son cœur les premiers élans d'une passion naissante. Les humiliations dont Nicole était la victime, à Fontainebleau, blessaient l'orgueil de Charles IV. Malgré les allégations du marquis de Beauvau, qui prétend que le duc de Lorraine ne témoigna pas le désir de voir sa femme le rejoindre, plusieurs lettres que nous publions à la fin de cet ouvrage et qui se trouvent au dossier du procès en nullité de mariage, engagé entre les deux époux, en cour de Rote, en 1642, prouvent que le duc insista, à plusieurs reprises, pour que sa femme vînt le rejoindre à Besançon.

La première de ces lettres que personne, avant nous, n'a publiées, ne porte pas de date. Nous y lisons « qu'il a été bien aise de recevoir de ses nouvelles et qu'il serait heureux de lui en envoyer souvent des siennes ». Il lui laisse toute « liberté d'aller où elle voudra ou de venir le trouver quand elle voudra[1] », lui fait donner, par le porteur de la lettre

1. Charles IV invitait la duchesse Nicole de venir le trouver en Bourgogne. Il lui en proposait les moyens; mais la princesse, dont le cœur était peu satisfait de l'indifférence de son époux, n'était pas fort tentée de se rejoindre à lui. Toute malheureuse qu'elle était, elle craignait de l'être encore davantage en suivant la fortune d'un prince errant qui ne la dédommagerait jamais des excès de tendresse ni des peines de son voyage. » (Hugo, fol. 230). Voir Lettres de Charles IV à Nicole. (*Pièces justificatives*, I.) Bassompierre, dans ses *Mémoires*, prétend que Nicole était d'accord avec

dont nous donnons ici le résumé, des instructions secrètes sur la conduite qu'elle doit tenir, et lui recommande expressément de ne pas se livrer à ses ennemis. Il semble craindre qu'elle ne soit « prisonnière de guerre ou comme criminelle » et demande à en être informé « afin que selon cela on voye ce qu'on leur répondra (aux Français) ».

Dans cette lettre, le duc de Lorraine fait preuve d'une grande résignation. « Pour moi, dit-il, je suis résolu de ne jamais me plaindre et souffrir tout, mais je feray parler en votre nom ; l'on vous conseillera peut-être de ne pas faire ainsy, mais vous pourrez renvoyer ces conseillers chez leurs parents qui ne peuvent iamais avoir tant de soin de vous que moy qui suy à vous. » Cette lettre, en se rapportant à son texte littéral, n'indique aucune indifférence de la part de Charles IV envers sa femme. Si la bonne foi l'a dictée, elle indique, au contraire, un grand attachement et beaucoup de sollicitude pour ses intérêts.

On nous objectera, peut-être, que Charles IV avait appris, sans doute, que Louis XIII n'avait pas admis la validité de la rétrocession qu'il avait faite de la couronne de Lorraine au prince François, son frère [1], et que le roi de France avait projeté l'enlèvement de la princesse Claude, pour la marier de force à un prince français, ce qui n'aurait pas manqué de réveiller la question de l'hérédité des femmes au profit de la France, si cette princesse eût eu des enfants.

Dans une seconde lettre, sans date et sans indication de lieu, comme la précédente, mais écrite certainement en Allemagne, puisqu'il y est fait mention « du Rhin gelé »,

---

Louis XIII et partageait la haine du roi de France contre son mari. Nous ne savons sur quoi le prisonnier de la Bastille peut fonder une assertion aussi hardie et que toute la vie de l'infortunée duchesse a démentie.

1. Le duc François envoya, par le secrétaire Hennequin, une rétrocession au duc (Charles IV) qui ne voulut l'accepter disant que ce n'était pas nécessaire. (P. Donat, fol. 355.)

Charles de Lorraine accuse réception à Nicole d'une lettre qu'il a reçue d'elle, et où elle lui donnait de ses nouvelles. Il lui donne l'assurance qu'il lui aurait écrit « tous les jours » si les hasards de la guerre ne l'avaient pas détourné de la route qu'il devait suivre. Il espère que bientôt il pourra donner suite à son projet et lui écrire souvent, et la prie « de se réjouir et de se bien porter », souhait facile à formuler et dont l'exécution n'est pas toujours facile.

La beauté du pays où il se trouve l'enchante. C'était aussi le sentiment éprouvé par Turenne et qu'il exprima dans une lettre adressée à la duchesse de Bouillon, sa mère, à qui il écrivait de Landau, le 9 novembre 1634[1].

Enfin, la lettre que nous citons renferme une phrase mystérieuse : « Les amoureux, dit Charles IV, ayant renoncé à leur maîtresse, et l'on assure avoir toutes quitté aussy leur amant[2]. » Comme on le voit, cette phrase est peu correcte et le sens en est peu clair. Charles IV, quoique homme d'esprit et ancien élève de l'Université de Pont-à-Mousson[3], ne se piquait pas, évidemment, de purisme. Nous supposons que le duc de Lorraine fait ici allusion au traité de Pirna et à la défection des princes protestants qui, effrayés par les revers de l'armée suédoise, menaçaient d'abandonner l'alliance de la Suède. Les *amoureux* désignent vraisemblablement les princes confédérés ; *leur maîtresse* désigne la Suède. La seconde partie de la phrase est obscure. L'explication que nous donnons de cette phrase mystérieuse donnerait à la lettre citée la date d'un des premiers mois de l'an 1635, le traité de Prague ayant été signé le 30 mai 1635 et ayant suivi celui de Pirna (30 novembre 1634).

---

1. *Lettres du vicomte de Turenne.* — Collection Michaud et Poujoulat, XXVII, p. 341.

2. Sans doute, Richelieu.

3. Fonds Lorr., 33. Man. Biblioth. nat.

Dans une troisième lettre, Charles semble impatient d'avoir des nouvelles de sa femme, par l'intermédiaire de son laquais qu'il lui a envoyé. Il n'en a pas reçu depuis le départ de Nicole, de Nancy, pour la cour de France (mai 1634). Avant de se résoudre à sortir de son duché, la duchesse avait envoyé à son mari un messager, nommé du Prey, comme nous l'apprend la lettre de Charles IV, pour l'avertir probablement de l'acte qu'elle allait accomplir [1].

Les routes, paraît-il, étaient peu sûres, et les lettres des deux époux étaient souvent interceptées par les agents de Richelieu, ce qui explique les plaintes formulées, à plusieurs reprises, par le duc de Lorraine, au sujet de la rareté des lettres de Nicole.

Le duc, dans cette troisième lettre, paraît fort mécontent de l'infraction que Nicole avait faite à ses ordres en écoutant les conseils de MM. de Chambley et des Royers, ses écuyers, et en se faisant conduire à Paris par le vicomte d'Arpajon, escortée de cinq compagnies de cavalerie [2].

Charles IV était irrité du départ de la duchesse Nicole. Il

---

1. Du Prey était arrivé à Besançon dix jours avant le départ de Nicole de Nancy, c'est-à-dire au mois d'avril. C'était un confident de Gaston d'Orléans. (*Preuves*, I.)

2. *Hist. de Lorraine*, par Calmet.

La duchesse de Lorraine, avant le départ du duc de Mirecourt, croyant alors qu'il pensait se diriger vers l'Italie, fit connaître à Louis XIII le désir qu'elle et sa sœur avaient de se mettre entre ses mains. (Lettre de M. de Brassac à M. de Bouthillier, citée par M. d'Haussonville dans son *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, t. I, p. 428 et 429.) Ce désir diminua après le mariage de sa sœur avec le cardinal François, comme nous l'apprend une autre lettre de M. de Brassac, gouverneur de Nancy, à M. Bouthillier. Dans cette lettre, Brassac prétend que la duchesse Nicole est « un petit esprit qui ne dit rien que par induction et au contraire de ce « qu'il faut, et du tout sous le joug de sa sœur ». En se décidant à partir pour Paris, Nicole sembla démentir le jugement porté sur elle par Brassac. Peut-être n'aimait-elle pas le duc François et redoutait-elle de tomber sous sa dépendance.

croyait qu'elle s'était laissé volontairement conduire à Paris, et supposait qu'elle aurait facilement pu se dérober à la vigilance de ses gardes et suivre l'exemple que lui avaient donné sa sœur et son beau-frère, le prince Nicolas-François de Lorraine, si elle avait su se résoudre à partager les malheurs et l'exil de son époux. Une autre cause de mécontentement avait envenimé les préventions, peut-être injustes, de Charles IV contre Nicole. On avait fait courir le bruit que la duchesse de Lorraine avait traité avec la cour de France de ses droits à la couronne ducale [1]. Il n'en était rien.

Nous ne raconterons pas, après le récit de M. d'Haussonville, l'arrivée de la duchesse de Lorraine à Fontainebleau, et nous ne parlerons pas des humiliations qui l'y attendaient. Contentons-nous de dire que Richelieu, avant de quitter Fleury, ordonna à Brassac, gouverneur de Nancy, d'envoyer à la duchesse Nicole ses meubles de Nancy, après en avoir fait dresser l'inventaire, ainsi que tous les chevaux qu'il plairait à la princesse prisonnière d'avoir avec elle.

---

1. V. Guillemin. On peut consulter, au sujet des agissements de Richelieu envers la duchesse Nicole, la minute d'une lettre que le cardinal eut l'idée de faire écrire par la duchesse Nicole à Louis XIII. « Sire, ayant desja plusieurs fois supplié V. M. d'interposer son authorité pour me tirer du misérable estat où je me vois réduite, dans l'appréhension que j'avais que Mons. mon mari ne m'emmenast avec luy hors de mon pays pour me forcer à faire des choses contre ma volonté... Je conjure V. M. de donner ordre à ceux qui commandent ses armes dans la Lorraine de me recevoir et me protéger en son nom, pour que je ne sois pas violentée du droit que j'ay sur cet estat.... entre les mains de la princesse Claude, ma sœur, pour faciliter son mariage avec le cardinal de Lorraine. » Aff. étr. Lorr., XIII, fol. 724.)

Cette lettre, écrite de la main de Chavigny, n'a, sans doute, pas été envoyée, dit M. Avenel. (*Lettres et papiers d'État du cardinal de Richelieu,* VIII, p. 716.) Elle a été rédigée avant le mariage du cardinal Nicolas-François avec la princesse Claude et ne traduisait pas les sentiments éprouvés par la duchesse Nicole, puisqu'elle approuva la rétrocession de la couronne de Lorraine, faite par Charles IV à son frère. (Biblioth. nat. Fonds Lorr., 34, fol. 95.) [*Pièces justificatives,* II.]

Cette femme infortunée demanda au roi de France de lui permettre d'aller loger à l'hôtel de Nevers tout le reste de l'été de l'année 1634, pendant qu'on réparerait l'hôtel de Lorraine qui tombait en ruines. Le marquis de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, reçut l'ordre d'y faire porter d'autres meubles que ceux de Fontainebleau, en attendant que Nicole eût fait venir les siens de Nancy [1].

Mais, pour revenir à la troisième lettre écrite par Charles IV à sa femme, « quoy que vous ingérez bien que si je n'avois plus de bonne volonté pour vous que de mémoire qu'avé eu de faire ce que je vous avez prié, je me passerois bien, écrit-il, de soigner à vous plaire, mais je ne puis m'empescher d'avoir le même sentiment pour vous que j'ay eu, étant résolu de vous laisser faire ce que vous jugerez pour le mieux, sans plus rien vous mander ».

Malgré cette phrase où, sous les dehors de l'affection, perce un profond dépit, il lui apprend qu'en cas de mort il a pris des dispositions testamentaires pour lui laisser ce qui lui reste de pierreries [2] et tout ce qu'il a emporté avec lui. On le dirait, du reste, las de son existence aventureuse ; il semble craindre de ne pouvoir jamais revenir en Lorraine. Le legs qu'il fait à sa femme de tout ce qui lui reste en ce monde paraît en être la preuve, et il tient à ce que Nicole soit convaincue de son amour pour elle par la donation qu'il fait en sa faveur. « Pour les affaires du lieu où

1. Mémoire répondu de la main du Roy. (Arch. des aff. étr. Fonds Lorr., 1635, t. XXVII, pièce 250.) Ce mémoire, que nous croyons du 17 ou 18 juin 1634, est précédé de cette phrase : « *Pour mettre parmy les lettres du Roy* » et semble être écrit de la main d'un secrétaire de nuit ; il est annoté de la main de Louis XIII. (Voir *Pièces justif.*, III.)

2. Une clause spéciale du contrat de mariage de Charles IV et de la princesse Nicole portait que les bagues de la couronne de Lorraine n'entreraient point dans la communauté, mais demeureraient en propre à la princesse Nicole.

vous êtes (la cour de France), écrit-il, je n'en veux plus parler. » C'est dire qu'il avait renoncé, pour le moment du moins, à se réconcilier avec la France.

La lettre dont nous donnons une analyse assez étendue, vu son importance, est datée du 6 avril 1634.

C'est la date de l'arrivée du prince François et de Claude, sa femme, à Besançon, que le duc apprend à Nicole[1]. Il paraît que la sœur de la duchesse avait compté sur une grossesse avant son départ de Nancy, car Charles IV apprend à sa femme que *sa sœur n'est plus grosse.* « Madame de Phalsbourg, ajoute-t-il, est partie le même jour que Lescaille est arrivé, je crains qu'elle ne s'embarrasse. »

Cette mention du départ d'Henriette de Vaudémont avant l'arrivée du cardinal et de sa femme mérite de fixer l'attention des historiens, car le marquis de Beauvau prétend que la princesse de Phalsbourg ne s'enfuit de Nancy qu'après le prince François et Claude de Lorraine. Forget, le médecin de Charles IV, qui le suivit dans ses nombreux déplacements et dans toutes ses campagnes, dit, au contraire, et la lettre que nous citons lui donne raison, que la sœur du duc de Lorraine se sauva avant les deux époux. Le maréchal de Bassompierre, dans ses *Mémoires,* est également dans le vrai, en partageant l'opinion du médecin du duc[2].

La princesse de Phalsbourg, qui joignait à des mœurs dis-

1. Charles IV, à ce que prétend Richelieu, aurait fait proposer à Louis XIII, aussitôt qu'il eut appris l'internement des princesses à Nancy, de livrer la Mothe et Bitche en échange de leur liberté, et de l'abandon de la vieille ville de Nancy et des autres places non comprises dans le traité de La Neuveville. (*Mémoires de Richelieu,* édit. Michaud et Poujoulat, p. 529.)

2. Une lettre de M. de Carnet, en date du 8 mars 1634, prouve péremptoirement que la princesse de Phalsbourg s'enfuit de Nancy dans lo carrosse de Brown, avant que le duc François et sa femme eussent pu l'imiter et donner « le poisson d'avril » à Brassac. (Arch. des aff. étr.) D'après Bassompierre, Henriette de Vaudémont aurait quitté Nancy quelques jours après l'internement du cardinal et des princesses au château de Nancy. (*Mémoires de Bassompierre,* édit. Michaud, 2e série, 6.)

solues l'amour de l'intrigue, dans son court séjour à Besançon, desservit la duchesse Nicole auprès de son mari. Puis, en quittant son frère qui éprouva une grande joie de la revoir, elle se rendit en Flandre, en passant à travers la France, par le Bassigny, la Champagne et la Picardie, au milieu de mille dangers.

La hâte que la sœur du duc de Lorraine mettait à se rendre dans les Flandres avait pour mobiles les intérêts de sa famille, mais, avant tout, l'amour passionné qu'elle ressentait toujours pour Puylaurens, le confident de Gaston, duc d'Orléans, qui avait été son amant, lors de son séjour en Lorraine, à l'époque du mariage du frère de Louis XIII avec Marguerite, sœur de Charles IV.

Puylaurens, qui méditait, à cette époque, la réconciliation de son maître avec le roi de France, et à qui Richelieu avait promis, en échange de ses services, la main de Marguerite-Philippine de Coislin de Pontchâteau, sa parente, et le titre de duc, avait oublié la princesse de Phalsbourg. Il aimait, à cette heure, la fille de la princesse de Chimay, dont il avait fait la connaissance, chez sa mère, à Bruxelles, où venait d'arriver le duc d'Orléans. Il avait même, crime impardonnable aux yeux d'une maîtresse outragée, quitté la marque de chevalerie que la princesse de Phalsbourg lui avait donnée lors de son départ de Nancy, et qui consistait en un nœud bleu, traversé, par le milieu, d'une petite épée, avec cette inscription significative : *Fidélité au bleu mourant.*

Après avoir porté pendant quelque temps ce gage d'amour sur son cœur et d'une façon apparente, Puylaurens l'avait quitté pour le remplacer par le « galant vert », qui était la couleur de Mademoiselle de Chimay. Henriette de Vaudémont eut vent de l'inconstance de son amant, et cette femme altière ne put souffrir d'être ainsi méprisée, et conçut une haine mortelle contre le favori de son beau-frère.

Elle résolut de se venger, et le colonel Brown, en la cachant au milieu de ses hardes, dans son carrosse, lui fournit l'occasion de mettre ses projets de vengeance à exécution.

N'ayant fait que toucher barre à Besançon, pour traiter des intérêts de la maison de Lorraine avec Charles IV, Henriette, comme nous l'avons dit plus haut, se rendit à Bruxelles, où Charles craignit « qu'elle ne s'embarrasse », et se logea dans un palais voisin de celui de Gaston d'Orléans[1]. Elle avait, en effet, à discuter d'affaires importantes avec ce dernier, car le bruit courait partout que Richelieu avait résolu de faire déclarer nul le mariage de Monsieur avec Marguerite de Lorraine[2]. Le cardinal, donnant carrière à

1. *Mémoires du duc d'Orléans,* édit. Michaud et Poujoulat, 2e série, t. IX, p. 598 et suiv.

Les Espagnols, imitant l'Infante dans ses civilités, la logèrent au palais, comme une personne de sa qualité le devait être, et, dans les autres courtoisies qu'elle désira d'eux, elle eut beaucoup de sujet de se louer d'eux. (*Montrésor,* coll. Michaud, XXVII, p. 191.)

2. Malgré les insistances de Richelieu, Contrisson, agent d'affaires du prince François, n'avait pu apporter au cardinal, à Paris, la minute du contrat de mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, non plus que la minute des dispenses accordées par le cardinal François de Lorraine, en qualité d'évêque de Toul.

Richelieu pouvait invoquer, entre autres raisons, pour faire casser le mariage du duc d'Orléans, sa clandestinité, ce mariage ayant eu lieu dans le parloir d'un monastère (janvier 1632). On ne put jamais retrouver le nom des témoins. Le mariage de Gaston avec Marguerite de Lorraine fut un des principaux motifs de la colère de Richelieu contre Charles IV, car on sait que Louis XIII, ayant été longtemps sans avoir d'enfant, on pouvait craindre que la couronne de France passât un jour dans la maison de Lorraine. Sur les réquisitions de Jérôme Bignon, premier avocat général, le Parlement de Paris rendit, le 5 septembre 1634, un arrêt qui cassait et annulait le mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine. Le 2 janvier de la même année, le Parlement de Paris avait déclaré Charles IV coupable de rapt et annulé, une première fois, le mariage du frère du roi (Voir, au sujet du mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, le mémoire de S. A. le duc François-Nicolas pour le sieur de Contrisson. *Pièces justif.,* IV.)

son ambition, projetait de marier le frère du roi avec Mme de Combalet, sa nièce.

Toute la maison de Lorraine et, surtout, la princesse Henriette, qui avait autrefois ménagé le mariage clandestin de Gaston d'Orléans avec sa sœur Marguerite, était alarmée des desseins du cardinal.

Dès son arrivée en Flandre, sans perdre de temps, Henriette mit tout en œuvre pour que Gaston d'Orléans, être faible, soupçonneux, tantôt écoutant d'une oreille les agents de l'Espagne, tantôt écoutant de l'autre ceux de Richelieu, esprit ambitieux, mais craintif, n'osant jamais mettre à exécution ses projets de vengeance, ne subît l'influence occulte du cardinal qui avait su trouver des alliés dans l'entourage du prince, malgré le traité qu'il venait de signer avec le marquis d'Ayetone (12 mai).

Elle réussit dans son dessein et obtint de Monsieur qu'il déclarât publiquement l'authencité de son mariage avec la sœur du duc de Lorraine. Pour condescendre aux désirs d'Henriette, il alla plus loin : il fit confirmer et approuver ce mariage par les docteurs de la Faculté de Louvain. Enfin, il écrivit au pape une lettre explicite où il déclarait « qu'il tenait en son âme son mariage pour bon et valable » et, afin que Richelieu n'eût plus aucun prétexte pour contester la validité du mariage de Monsieur, ce dernier fit appeler « à l'heure même » l'archevêque de Malines. Gaston et Marguerite renouvelèrent devant ce prélat les promesses de mariage et de la fidélité conjugale, en présence de Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf et des principaux officiers de Son Altesse [1].

Charles IV, lui-même, avait appris les projets d'accommo-

1. *Mémoires de Gaston d'Orléans,* p. 600. Le premier mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine avait été célébré secrètement, le 3j anvier 1632, à Nancy, par dom Albin Tellier, profès de La Ferté-Milon,

dement entre Gaston d'Orléans et Louis XIII. Il fit part de cette nouvelle à Nicole, et, croyant au succès immédiat de l'intrigue menée par Richelieu, il ajouta : « Monsieur vous apprendra si j'ai été à Plombières. » Il croyait donc au prochain départ de Gaston pour la France. Mais un événement tragique et diverses autres circonstances vinrent apporter quelques entraves aux essais de conciliation tentés par Delbène entre les deux frères[1].

Il existe une quatrième lettre de Charles IV à la duchesse Nicole[2]. Cette lettre est datée du 16 juin 1642 ; mais cette date nous paraît aussi douteuse qu'à l'auteur de la copie qui lui est annexée. Cette lettre doit avoir été écrite le 16 juin 1634, car en 1642 Nicole s'était pourvue à Rome contre

---

prieur de Saint-Vincent, confesseur des dames religieuses de la Consolation de Nancy, dans ce monastère, dont Catherine de Lorraine était abbesse. Les témoins furent le prieur du couvent et dom Paris, le duc d'Elbœuf et M. de Puylaurens. (Voir Aff. étr. Lorr., XXVII, fol. 193. Me du Buchey à M. de Lorraine. Minute. *Pièces justif.*, V.)

1. Charles IV, dans la lettre que nous analysons, apprend à Nicole que « Monsieur s'en retourne et qu'il est d'accord avec le Roy, son frère ». Les *Mémoires de Gaston d'Orléans* et ceux du comte de Montrésor, un de ses confidents, nous parlent, à la date indiquée par le duc de Lorraine, d'une tentative d'accommodement entre les deux frères. Mais les exigences de Gaston qui demandait, entre autres choses, Bellegarde (Seurre), comme place de sûreté, vinrent remettre tout en question, jusqu'au 21 octobre 1634, époque où un accord momentané fut conclu, les deux parties s'étant départies de leurs exigences réciproques. Un événement inattendu vint aussi retarder la signature du traité en voie d'exécution. Le 3 mai 1634, Puylaurens fut blessé, en montant les escaliers du palais du duc d'Orléans, d'un coup de carabine, par un assassin qu'on ne put retrouver, mais qu'on crut être un sieur Clausel, stipendié par les ennemis particuliers de Puylaurens et, peut-être, par la reine-mère. (*Mémoires de Montrésor*, M. S.) Quant à Puylaurens, dont la blessure fut légère, il accusa de l'exécution de l'attentat commis contre lui la princesse de Phalsbourg. « Il disait lui avoir de l'obligation de ce qu'elle n'avait pas voulu le saluer d'une balle seule et qu'elle en eût fait mettre vingt dans la carabine qui fut ramassée sur les marches du grand escalier qui conduisait à la grande salle du palais. » (*Mémoires de Gaston d'Orléans.*)

Puylaurens, devenu duc d'Aiguillon, mourut à la Bastille, le 1er juille 1635. La princesse de Phalsbourg porta son deuil.

2. Voir Lettres de Charles IV à Nicole. (*Pièces justificatives*, I.)

le mariage de son époux avec la princesse de Cantecroix. Charles IV parle, une seconde fois, à sa femme des pierreries et de tout ce qu'il lui lègue, lui apprenant qu'il n'a pu lui en envoyer le dénombrement, craignant que d'autres personnes que Nicole ne prennent communication de la lettre qu'il lui envoie. Mais il l'avertit qu'il a chargé un de ses confidents de lui communiquer, s'il vient à mourir, ce qu'il n'ose, en ce moment, confier à âme qui vive.

Il se plaint aussi de ses gens dont il n'a pu avoir « ni ryme ni raison ». Il assure, encore cette fois, sa femme de son amour pour elle, et ne veut pas croire qu'elle le forcera à changer de sentiments à son égard. Il charge son émissaire de faire part à la prisonnière du roi de France « de fortes choses qui ne peuvent s'écrire » et croit qu'elle ne sera pas mécontente de ses instructions, l'assurant qu'il ne désire que ce qui pourra lui plaire.

Songeait-il, à l'époque où il écrivait la lettre dont nous parlons, à épouser Béatrix de Cusance ? Nous l'ignorons, mais dans cette lettre, comme dans la précédente, Charles IV insinue qu'il n'espère plus jamais revoir Nicole, malgré la joie qu'il en éprouverait. Était-ce un pressentiment des dangers qu'il courait, en allant rejoindre le roi de Hongrie en Allemagne, ou plutôt était-ce un moyen de préparer sa femme à un complet oubli ? Était-ce hypocrisie ou sincérité de sa part ? C'est ce que nous ignorons [1]. Au moment où il écrivait à Nicole, Charles de Lorraine se trouvait en Savoie [2], et

1. La duchesse Nicole était, à cette époque, si faible qu'elle ne passait pas, écrivait-elle à la duchesse Claude, sa belle-sœur, une journée sans de *notables incommodités,* pour lesquelles elle s'en alla prendre les eaux de Forges.

L'infortunée princesse fait preuve, dans la lettre adressée à sa sœur, de la résignation la plus chrétienne. « Il faut, ajoute-t-elle, aller jusqu'au bout et souffrir tout ce qui plaira à Dieu. »

2. Charles IV quitta Besançon, la veille de la fête du Saint-Sacrement, pour se rendre à Milan, et, de là, à Inspruck. En passant à Genève, dont il

le lendemain il devait arriver à Milan, d'où il devait rejoindre le roi de Hongrie, à Inspruck. « J'espère être demain à Milan, dit-il, et, dans trois jours, dans l'armée impériale. »

Dans une cinquième lettre, le duc de Lorraine paraît moins tendre envers celle dont il avait partagé le trône.

Il semble croire que Nicole est d'accord avec ses ennemis pour faire mourir ses émissaires, et la conjure de l'assurer qu'elle ne croit pas un mot « des beaux discours et des méchants contes » que l'on fait sur sa personne. Il a peine à lui pardonner d'y avoir ajouté foi, lui assurant le pardon dont il couvre ses pires ennemis.

Le duc de Lorraine, traqué et ne sachant plus où reposer sa tête, n'a plus confiance en sa femme ; mais il l'assure encore de son amour, lui certifiant qu'il l'aime comme autrefois, et qu'il mettra tout en œuvre pour effacer de son esprit les soupçons qui avaient pu y naître. Cette lettre, comme les précédentes et comme celle qui porte le n° 6, est signée d'un signe convenu probablement entre les deux époux. Ce sont deux X entrelacés.

Nicole devait signer les lettres adressées à son mari de cette marque conventionnelle : H^1.

La sixième et dernière lettre du dossier, présenté à la cour de Rote, semble antérieure aux cinq premières. Elle a

---

traversa le lac, en compagnie de la Vervene, après avoir affronté de grands dangers, il regretta de ne pouvoir prier *pour lui et sa femme,* sur le tombeau de saint Charles Borromée, son patron, dont il était bien près, et où il envoya prier un des siens. (Voir Lettres de Charles IV à Nicole. *Pièces justificatives,* I.) Un chroniqueur anonyme nous apprend que Charles IV fut averti, en Savoie, que, contre la volonté du duc, il était épié par les Français. Il marcha seul, une trompette au cou, pendant trois jours, à travers les Alpes, se faisant passer pour un serviteur du prince François.

1. Si ie ne vois dans vre letre cete marque, je ne croyres que vous aye reçeue ceste lètre H. (*Idem.*) [Voir *Pièces justificatives,* I. Voir une clef des lettres de Charles IV. *Pièces justificatives,* VI.]

été, probablement, écrite à Besançon par le duc, après son départ de Mirecourt, en 1634, et lorsque sa femme était encore à Nancy.

Charles IV, dans cette lettre, l'assure de son affection qui ne s'est pas altérée, dit-il. Il espère la revoir bientôt, tout en craignant de n'avoir pas ce bonheur, lui allant d'un côté, et elle, de l'autre. Il se plaint du mal que ses ennemis disent de lui, en le faisant passer pour le plus grand traître de la terre, et lui promet que sa conduite donnera un démenti éclatant à la mauvaise opinion que l'on a conçue de sa personne[1].

De la lecture des lettres que nous publions il ressort que certains historiens ont accusé à tort Charles IV de n'avoir pas désiré la venue de Nicole auprès de lui. Non-seulement, il lui écrivit plusieurs lettres, dont six, seulement, nous sont connues, mais, aussitôt l'arrivée de Nicole en France, le duc François, qui se trouvait à Florence avec la princesse Claude, fit écrire par celle-ci une lettre à sa sœur, où, au milieu de reproches dictés par la franchise et l'amitié, elle l'invitait à quitter la cour de France.

On blâmait dans toute l'Europe, lui écrivait-elle, son départ. Elle l'excusait autant que possible, faisant la part des circonstances difficiles où l'infortunée duchesse s'était trouvée, mais personne, ajoutait-elle, ne se contentait des excuses qu'elle pouvait invoquer pour sa justification[2].

Quoi qu'il en soit, la duchesse Nicole, loin des siens, humiliée souvent à la cour de France, malgré les attentions pleines de courtoisie que Louis XIII lui prodiguait, ne se laissa pas toucher par les marques d'amour que lui donnait son mari et qu'elle était disposée, plus que personne, à croire

1. Lettres de Charles IV à Nicole. (*Pièces justificatives*, I.)

2. Lettre de Nicole à sa sœur Claude. Lettre de la princesse Claude à Nicole. (Aff. étr. Lorr., XXVII, f. 71 et 250.)

mensongères. En effet, Nicole avait vu Charles IV s'éloigner de Mirecourt sans verser une larme. Elle avoua même, à cette époque, au P. Fagot, son confesseur, à de Riquet et à plusieurs de ses confidents « que ce serait un grand bien si leur mariage était dissous, qu'elle avait souvent entendu dire à son mari que la chose pouvait se faire, qu'un tel dénouement lui serait fort agréable » [1].

La noblesse de Lorraine avait uni ses efforts à ceux du duc Charles IV et à ceux de la princesse Claude pour dissuader la duchesse Nicole de se rendre à la cour de France.

Elle lui délégua de Ligniville, seigneur de Tantonville ; mais tout fut inutile. Le père Donat, à qui nous empruntons ces détails, ajoute que Charles IV envoya, à cette époque, son valet de chambre Joly, qui fut plus tard gouverneur d'Épinal, ordonner de sa part à la duchesse Nicole de se jeter en Bourgogne avec la princesse Claude.

Charles IV, pour accroître ses torts envers sa femme, ne

1. Elle avait eu à se plaindre, dès la première nuit de ses noces, de l'indifférence de son époux qui l'avait épousée malgré lui et malgré elle. La sorcellerie se mêlait au désaccord des deux époux, car le P. Donat nous raconte qu'on trouvait souvent des sorts dans le lit de la duchesse, ce qui l'obligeait à changer de demeure et de lit. Le P. Fagot ayant été envoyé pour la délivrer, il lui fut impossible d'y réussir, car il n'y avait ni médecin, ni apothicaire, ni droguiste, ni autre qui pût reconnaître en quoi consistaient les sorts qui semblaient avoir été jetés à Nicole. (P. Donat, man., p. 274.)

La première nuit des noces des deux époux, il fallut que le comte de Vaudémont menât lui-même le prince, son fils, dans la chambre nuptiale, où était *le lit bénit,* et que son gouverneur, de Tournielle, se servît de son autorité pour l'obliger à s'y coucher, et encore n'y consentit-il que contraint. Au milieu de la nuit, la duchesse de Lorraine, accompagnée de la comtesse de Tournielle et d'une femme de chambre italienne, nommée la Forge, tirant les rideaux du lit nuptial, vit les deux époux tout tristes et à *dos tournés.* La comtesse de Tournielle fut *un peu plus curieuse ;* mais enfin la duchesse sortit de là, soupirante et grandement contristée de n'avoir trouvé que des glaces en un lieu *de chaleur et de feu.* (P. Donat, man., p. 274.)

courtisa point seulement, à Besançon, Béatrix de Cusance, il y faisait la cour à toutes les dames.

Malgré son amour violent et partagé pour la fille de la marquise de Bergues, il n'avait point oublié Mme de Chevreuse, sa cousine, qu'il avait connue et aimée, dit-on, en Lorraine, en 1627, pendant le séjour que Gaston d'Orléans fit dans le duché, alors qu'elle était exilée de France[1].

Cette intrigante qui fut, tour à tour, la maîtresse du duc de Buckingam, de lord Holland et de Chalais, était la fille d'Hercule de Rohan, duc de Montbazon, et de Madeleine de Lenoncourt. Elle avait épousé, au mois de septembre 1617, à l'âge de seize ans, Charles d'Albert de Luynes, et, plus tard, en 1622, Claude de Lorraine, duc de Chevreuse, dernier fils d'Henri de Guise. Confidente d'Anne d'Autriche, elle avait favorisé les amours de Buckingam avec la reine et, depuis, était entrée dans le parti de la reine-mère en haine de Richelieu, dont elle avait repoussé les avances. Mais, avant de s'insurger contre le cardinal, elle avait été son agent à la cour d'Angleterre, où elle amena Henriette de France, en 1625, et avait facilité à Richelieu la signature du traité du 5 février 1626 avec les protestants, à Heilbronn.

Accusée depuis par le cardinal d'avoir conspiré contre sa vie, de complicité avec Chalais, son amant, et Gaston d'Orléans, trahie par Monsieur, dénoncée par Chalais qu'elle vit

1. Voir les *Mémoires* du marquis de Beauvau et le président Canon. La médaille ou expression de Charles IV, etc., bibliothèque de Nancy, man., 128. — Dans son intéressant ouvrage : *Madame de Chevreuse,* V. Cousin ne parle pas du séjour de Mme de Chevreuse à Besançon ; mais Mme de Chevreuse avoua aux abbés de Cinq-Mars et du Dorat que Richelieu avait envoyés, au mois d'octobre 1637, à Tours, pour l'interroger, qu'elle avait été à Bourbonne-les-Bains (Haute-Marne) après avoir reçu la visite de M. de Ville, agent du duc de Lorraine à Paris. Peut-être est-ce à Bourbonne-les-Bains qu'elle vit le duc.

monter sur l'échafaud, elle fut exilée par son ennemi. Elle jura de se venger en alliant ses rancunes à celles du duc de Lorraine. Reçue comme une reine à la cour de ce prince, devenue sa maîtresse au su de tous, Mme de Chevreuse eut peu de chose à faire pour attiser sa haine contre la France.

Servant l'inimitié de Buckingam contre Louis XIII et Richelieu, devenue la maîtresse de Montagu, agent de l'Angleterre, la cousine de Charles IV devint l'instigatrice d'une conspiration européenne contre la France. Elle y fit entrer le duc de Lorraine ; mais cette conspiration ayant été éventée, et lord Montagu ayant été livré à la France par le sieur de Bourbonne, elle se réconcilia avec Richelieu qui devait bientôt la reléguer au château de Dampierre.

La duchesse de Chevreuse était de toutes les intrigues, s'imposait partout, et avait la prétention de gouverner toutes les cours de l'Europe.

Mais son intervention y était pernicieuse, et, malgré son habileté, elle n'avait jamais réussi qu'à brouiller les cartes, surtout en Lorraine. D'une beauté remarquable, bien qu'âgée de trente-quatre ans, en 1634, elle se vantait d'attirer encore de nombreux amants, parmi lesquels les princes eux-mêmes se distinguaient par leurs assiduités. Cette femme était douée d'un esprit prodigieux qui captivait ses adorateurs. Charles IV la reçut princièrement à Besançon et lui donna des fêtes superbes, telles que celles qu'il lui avait offertes, en 1627, à Nancy, sur la place de la Carrière et dans l'intérieur du Palais ducal[1]. La somptuosité de sa réception jurait, il est vrai, avec la pénurie de ses finances et les malheurs de sa Maison et de ses sujets. Ne doutant

1. Président Canon, *idem*. C'est le seul historien qui parle du séjour de Mme de Chevreuse à Besançon.

de rien, il assura sa cousine de sa protection, car l'espoir de recouvrer ses États venait de renaître dans l'âme de Charles IV. Son oncle, le duc de Bavière, à la mort de Wallenstein (15 février 1634), venait de lui céder le commandement de la ligue catholique, et l'empereur avait envoyé le roi de Hongrie, son fils, faire ses premières armes à ses côtés[1].

Nous avons dit qu'au commencement de l'année 1634 Charles IV avait tour à tour visité Thann, Brisach, Rheinfeld, Seckingen, Lauffenburg et Waldshut, où il logea sa cavalerie, après avoir envoyé le colonel Vernier à l'empereur, l'informer de l'état de l'Alsace[2].

Son absence de Besançon ne dura qu'un mois, car le maréchal Horn, qui commandait l'armée suédoise en Alsace, vint le harceler, après avoir passé le Rhin.

Tout en s'acheminant vers Constance, le lieutenant de Wallenstein força le duc de Lorraine à concentrer ses troupes dans les *villes forestières* qui sont au-dessus de Bâle[3].

Dès le mois d'août 1633, Charles IV avait compté sur le secours du duc de Feria qui accourait d'Italie et qui, au mois d'octobre, avait secouru Constance, délivré Brisach et repris plusieurs villes d'Alsace. De là, ce dernier était entré en Bourgogne et, réunissant ses troupes à celles de cette province, malgré les efforts faits par le maréchal de la Force pour s'opposer à son passage, du côté de Vesoul, il s'efforça d'entrer en Lorraine, mais, trahi par Aldringer, qui s'était mis à la solde de Gaston d'Orléans et s'était chargé de lui recruter des troupes, il mourut de chagrin ou empoi-

1. Guillemin, *Vie de Charles IV,* man. de la bibliothèque de Nancy.

2. Vernier, gouverneur de Colmar, rendit en 1632 cette ville aux Suédois, commandés par le maréchal Horn. Il y avait été forcé par les habitants. C'était un des officiers les plus courageux de l'armée impériale.

3. *Mémoires de Richelieu,* 2e série, 9, p. 527, édit. Michaud.

sonné, au moment où l'empereur songeait à lui donner la succession de Wallenstein (24 février 1634). La peste se mit dans son armée qui se ruina d'elle-même ; une partie des officiers retourna en Italie, et les soldats se dispersèrent[1].

Pendant l'absence de Charles IV de son duché, les Français s'étaient emparés de presque toutes les places de la Lorraine. L'abdication du duc n'avait pas apaisé le courroux de Richelieu que le mariage du cardinal avec la princesse Claude avait exaspéré. Fort du traité signé entre le comte de Salm et la France, le marquis de la Force s'était emparé de Saverne, commandé par le marquis de Ville, malgré les réclamations du duc François[2]. Louis XIII, renouvelant ses menaces contre le duché, déclarait à Contrisson qu'il doutait de l'authenticité du testament de René II, établissant la loi salique en Lorraine, et qu'il ne reconnaissait pas à Charles IV le droit de changer la nature des *fiefs et des souverainetés*. Malgré l'assentiment donné par la duchesse Nicole à l'abdication de Charles IV et à la rétrocession de ses droits à son frère[3], Louis XIII voulait s'emparer de la Lorraine et du Barrois, et les réunir à la couronne de France, en se substituant aux droits de Nicole.

Au mois de mars 1634, le colonel d'Arpajon et le colonel Hébron[4] mirent le siége devant la Mothe que défendit avec

1. *La Guerre de Dix ans en Franche-Comté,* par Girardot de Noseroy, et les *Mémoires de Montrésor*. Girardot prétend que ce fut Wallenstein qui fit empoisonner le duc de Feria (Alvares de Figueira).

2. Charles de Livron, marquis de Ville, premier officier et gentilhomme de Charles IV. (Voir *Pièces justificatives,* IV.)

3. Voir *Pièces justificatives,* II. — Nicole, avant de quitter Nancy, signa une protestation contre les agissements de la France.

4. Jean Hepburne, Écossais, entra au service de France, en 1633, avec un régiment levé par lui. Il fut fait bientôt maréchal de France et rendit de grands services à sa nouvelle patrie. Ce fut, grâce à ses conseils, que d'importantes modifications furent apportées à l'organisation et à la tactique de l'armée française.

héroïsme Choiseul, seigneur d'Ische. C'était le boulevard de la Lorraine, et c'était avec Bitche, la seule place importante qui restait à Charles IV. Aussi, son gouverneur, malgré les ordres contraires du duc François, ne voulut pas la rendre, fortifié dans ses résolutions par l'énergie admirable de la garnison et de ses habitants. Malgré la misère et la famine qui sévissaient en Lorraine, les sujets de Charles IV résistaient avec courage, et reprenaient en détail les petites villes et plus de cent châteaux.

Charles, apprenant le siége de la Mothe, comprit que la Lorraine était perdue, s'il ne pouvait jeter du secours dans cette place, ou en disperser les assiégeants.

Il réunit à Thann sa petite armée d'Alsace, à laquelle il adjoignit quelque infanterie et quelque cavalerie que l'empereur lui donna, et ses forces s'élevèrent à 4,000 hommes de pied et à deux mille chevaux. Le comte de Salm vint les rejoindre avec son armée.

Le marquis de Bade et le comte de Salm[1] en prirent le commandement, ayant sous leurs ordres le baron de Mercy[2] et Bassompierre[3], et les cantonnèrent à Soultz, Guebwiller, Rouffach, et dans les villes voisines.

---

1. Le comte de Salm avait voulu passer, en côtoyant les Vosges, dans la Franche-Comté. Repoussé par la Force, il se retira à Saverne où son arrière-garde fut battue par le comte Otto.

2. Mercy, célèbre général lorrain, d'une famille illustre du duché. Richelieu, dans ses *Mémoires,* en fait le plus grand éloge. Il avait été gouverneur de Longwy en 1634, et en avait été chassé par les Français.

3. Le marquis de Bassompierre, un des neveux du maréchal. Il se brouilla quelque temps avec Charles IV qu'il aimait, cependant, passionnément, mais il avait eu à souffrir de ses extravagances. Son oncle affirme qu'il dépensa 10,000 écus au service du duc. Nous aurons souvent l'occasion de parler de Bassompierre, au cours de ce récit. Il avait fait d'abord partie de l'armée de Hasfeld, en Hesse, puis de celle de Piccolomini, et avait fini par se mettre sous les ordres du duc de Lorraine, où il fut fait sergent-major.

Il avait été gouverneur de Nancy en 1633.

Mais, lorsque les généraux de la ligue catholique, chassés de leurs quartiers par le Rhingrave Otto, essayèrent de pénétrer dans les défilés qui séparent l'Alsace de la Franche-Comté, afin de tourner la Lorraine par le sud, ils rencontrèrent à Wattwiller, au-dessus de Cernay, les troupes du comte Otto[1], au nombre de 5,000 hommes. Le Rhingrave usa de ruse et cacha son armée dans un bois, à la portée du camp ennemi qu'il fit attaquer par sa cavalerie. Il avait été averti du passage des Impériaux par la Bloquerie, gouverneur, pour la France, de Haguenau. Après quelques escarmouches favorables au marquis de Bade, la cavalerie lorraine ayant repoussé la cavalerie du comte Otto jusque dans le bois où se cachait son infanterie, fut accablée par la cavalerie française. L'infanterie allemande ne brilla pas par son courage dans cette rencontre, où les Lorrains se battirent comme des lions.

Le combat ne dura guère plus d'une heure. Le comte de Salm, le colonel de Mercy furent faits prisonniers, ainsi que Bassompierre, grièvement blessé. Le fameux colonel Philippe fut tué. Il resta près de 400 à 500 Allemands ou Lorrains sur le champ de bataille. Le Rhingrave s'empara de cinq cornettes, sept drapeaux, avec six pièces de canon. Les cornettes furent offertes à Oxenstiern, à la Diète de Francfort, par Mogg, syndic de Colmar (27 mars 1634). Le marquis de Bade s'était signalé par sa lâcheté, et s'était re-

1. Le comte Otto faisait la guerre en son nom et semblait être l'allié des Suédois, mais un traité secret le liait à la France. (Girardot de Noseroy, *Guerre de Dix ans,* nouv. édition, p. 57.)

En 1633, le Rhingrave s'empara de plusieurs villes de l'Alsace, pour les remettre aux mains des Français, et, malgré l'assurance qu'il donna aux gouverneurs de la Franche-Comté de respecter leur province, il fit de nombreuses incursions dans le comté de Bourgogne et s'efforça de s'emparer de Lure, où Charles IV avait mis un gouverneur, et de communiquer avec Montbéliard, occupé par les Français, sous prétexte de protection. (*Siége de Dôle,* par Boyvin, p. 18 et 19.)

tiré, dès qu'il eut vu l'infanterie du comte Otto sortir du bois, où elle s'était cachée. Beaucoup de soldats du marquis se mirent au service du vainqueur, comme cela arrivait souvent dans les guerres du XVII^e^ siècle ; les plus timides, ayant pris la fuite (1,200), se jetèrent dans les montagnes de la Franche-Comté. Le marquis de Bade alla cacher sa honte à Lure (14 mars), pilla cette ville et la mit à contribution. Sa femme le suivait à cheval[1].

Les paysans comtois repoussèrent les fuyards qui n'étaient plus que 300, et ne purent se réfugier à Brisach.

Les gouverneurs de la Franche-Comté, qui craignaient autant les Allemands que les Français et qui avaient pris des mesures militaires pour faire respecter la neutralité de leur province, refusèrent au marquis de Bade l'asile qu'il leur demanda. Les soldats allemands se logèrent cependant près de l'Isle-sur-le-Doubs, et le marquis et la marquise de Bade vinrent orner la cour de Charles IV à Besançon.

Ce dernier les y combla d'honneurs[2]. Le 10 mars, le Rhingrave s'empara de Fribourg-en-Brisgau. Lure, pour ne pas lui ouvrir ses portes, se mit sous la protection de la France (19 mars).

Charles IV, après la défaite du marquis de Bade, qui entraîna la perte de Thann et de toutes les petites places de l'Alsace, sauf Belfort, commandé par le chevalier de Saint-Balmont, mit de bonnes troupes dans Wildenstein, dont le maréchal de la Force devait s'emparer, le 5 août. Joly, valet de chambre de la duchesse Nicole, en fut nommé gouverneur par Charles IV.

---

1. Voir *Vie manuscrite de Charles IV,* par Forget. La nouvelle défaite générale du duc de Lorraine, etc. (*Documents relatifs à l'histoire de Lorraine,* t. IV, p. 234.)

2. Voir *Guerre de Dix ans en Franche-Comté,* par Girardot de Noseroy, nouvelle édition, p. 54 et 55.

Il réunissait les débris de sa cavalerie[1], malgré les embarras que lui suscitaient les gouverneurs de la Franche-Comté[2], lorsqu'il apprit l'arrivée, à Besançon, de son frère François et de sa femme, la princesse Claude. Il accourut pour les y recevoir, « et, tout inconsolable qu'il était de la perte du brave Bassompierre, il oublia, nous dit l'abbé Hugo, à la vue de son frère et de sa belle-sœur, la disgrâce de son officier et la perte de ses troupes, pour donner à tout ce qu'il avait de plus cher toutes les marques de la plus tendre amitié ».

La princesse de Phalsbourg était arrivée à Bruxelles; quant au duc François et à la princesse Claude, ils ne restèrent pas longtemps à Besançon et se dirigèrent vers Florence, où ils séjournèrent quelque temps, à la cour de la duchesse de Toscane, leur tante. Quant à Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, tante du duc, passant pas Besançon, elle s'était refugiée à la cour de Bavière.

Charles IV était malade et aurait désiré aller à Plombières, « mais, écrivait-il à sa femme, ce lieu était trop scabreux[3] ».

---

1. Et donnant commissions, armes et argent taschait par tous les moyens de redresser sa cavalerie. (Girardot.)

2. Les gouverneurs donnèrent donc commission au baron de Vaugrenans de prendre des gens aux montagnes autant qu'il serait nécessaire pour contenir les Allemands, ce qu'il fit aisément et les contraignit de se retirer du quartier de l'Isle qu'ils avaient occupé. (Girardot de Noseroy, p. 56.) Le marquis de Bade, qui n'avait pu défendre Lure contre les Français qu'y avait envoyés le colonel Hebron, de Remiremont (28 mars), grâce aux religieux de l'abbaye de Lure, reçut les honneurs de la guerre, et ayant rallié 700 hommes, il se proposa d'abord de secourir la garnison de Brisach. Mais les passages de l'Alsace étaient gardés par Jean-Philippe, frère du Rhingrave. (*Mémoire historique sur l'abbaye de Lure,* par Mgr Besson, p. 132. — Registres de la paroisse de Lure.)

Le P. Laguille prétend que le Rhingrave s'empara de Wattwiller, de Cernay, de Thann, d'Ensisheim, de Belfort, du fort de Huningue, d'Altkirch. (*Hist. d'Alsace,* liv. XII, p. 120.)

3. « Mme de Remiremont parte (*sic*) pour Bavière, tellement que j'aurai fait

Au mois de mai, le duc de Lorraine se trouvait encore à Besançon et promettait du secours à Choiseul qui tenait haut et ferme le drapeau lorrain sur les murailles de la Mothe. Malgré sa bonne volonté, Charles IV ne put envoyer à son fidèle sujet qu'un secours d'argent de douze mille francs pour réparer les murailles.

Le 13 juin 1634, la cour souveraine de Nancy, qui avait rejoint le duc Charles en Franche-Comté et avait établi son siége à Vesoul, rendit une ordonnance contre les pouvoirs donnés au Parlement de Metz, en Lorraine. C'est, vers cette époque, que Charles IV envoya à Nicole un carrosse attelé de six chevaux dont elle fit présent à Richelieu. C'était, avouons-le, un singulier moyen de se venger. Et cependant, le duché de Lorraine était tellement malheureux qu'on y vit des femmes manger leurs enfants et déterrer les morts. Des femmes de qualité, pour assouvir leur faim, se résignaient à manger le cuir de leurs carrosses.

Au dire de Beauvau, les soldats de l'armée impériale, en grande partie composée de Hongrois et de Croates, firent plus de mal à la Lorraine que les Français. Ceux-ci montraient plus d'humanité envers les Lorrains que les soldats à la dévotion du duc.

Personne n'osait plus labourer, et toutes les terres restaient en friche. Les soldats de Charles IV rançonnaient et pillaient les habitants des campagnes qui donnaient à cette écume des armées le nom générique de *Cravates*. Les maladies et la misère firent, en peu de temps, tant de progrès,

---

l'entrée le premier à Besançon et en feray la dernière sortie. Je souhaiteray que ce fust pour aller 7 ou 8 jours à Plombier (*sic*), où i'aurai bon besoin d'aller, mais il faut prendre une autre partie, ce lieu là est trop *scabreux;* vous en aurez bien tost connaissance puisque Monsieur s'en retourne et qu'il est d'accord avec le Roy, son frère. » (Bibliothèque nationale, man. Fonds Lorr., XXXIV, p. 55. *Pièces justificatives,* I.)

que les trois quarts des paysans, ne se nourrissant plus que de glands et de racines, moururent ou désertèrent le pays [1].

Choiseul d'Ische, gouverneur de la Mothe, venait de mourir, tué par un boulet, et Sarrazin de Germainvilliers l'avait remplacé. Défendue avec héroïsme par les soldats lorrains, les prêtres, les bourgeois et les femmes elles-mêmes, la Mothe fut forcée de capituler, sans que Charles IV pût venir à son secours (26 juillet).

Outre les malheurs qui l'accablaient, Charles avait à se garer des espions de Richelieu, lors des excursions fréquentes qu'il faisait aux environs de Besançon, soit pour les besoins de son armée, soit pour aller courtiser Béatrix de Cusance, au château de Belvoir, où elle habitait souvent avec sa mère.

Le cardinal, qui aurait désiré s'emparer de son ennemi le plus redoutable, le faisait surveiller par les éclaireurs de l'armée française. D'Arpajon, pour obéir aux ordres du cardinal, tenta souvent de le faire enlever, s'étant vanté de pouvoir s'en emparer à l'aide de vingt cavaliers. Charles IV, qui connaissait la Franche-Comté comme s'il y était né, échappa constamment à la vengeance des agents et des sicaires du ministre de Louis XIII [2].

Au mois de juin 1634, on lui apporta à Besançon une lettre empoisonnée qui fut remise à un de ses valets de

---

1. Voir *Mémoires du marquis de Beauvau ;* Héraudel.

Jean Bauchez, greffier de Plappeville, dépeint sous les mêmes couleurs les malheurs de la Lorraine et du pays messin. Suivant lui, les chemins étaient jonchés de morts dont les cadavres étaient mutilés. Aux uns on avait enlevé la tête, aux autres les bras ou la langue. Les Cravates et les Suédois pendaient leurs victimes par les pieds, en haut des cheminées, jusqu'à ce que la fumée les étouffât. On les rôtissait souvent dans des fours. Les Français, parmi les soldats de toutes nations qui avaient envahi la Lorraine, étaient les plus humains. (*Journal de Jean Bauchez,* p. 299 et 300.)

2. Voir Lettre de M. d'Arpajon à M. Bouthillier. (Archives des affaires étrangères.) Cette lettre est citée par M. d'Haussonville.

chambre, pendant qu'il était à la promenade. Charles IV de retour, reçut la lettre, l'ouvrit, et se plaignit de la mauvaise odeur qu'elle exhalait, et commença à la lire. Avant d'en achever la lecture, il ressentit des vertiges, puis des tremblements, des sueurs froides et des faiblesses. Forget, médecin du duc, de qui nous tenons ce récit, prétend qu'il fut un mois à se remettre de cette indisposition subite[1].

La princesse Claude avertit immédiatement la duchesse Nicole de l'attentat commis contre son mari. Essayant d'émouvoir le cœur de sa sœur par le récit de cette tentative d'assassinat dont elle accusa Richelieu d'être le principal instigateur, elle supplia Nicole de venir retrouver Charles IV, pour se justifier de ses actes passés.

A la lettre, sévère à l'excès, de sa sœur, la duchesse de Lorraine répondit en justifiant sa conduite et en défiant *les gens envieux* de pouvoir y trouver à redire. Elle avait frémi, disait-elle, en apprenant le danger couru par son mari, mais elle l'engageait à prouver la vérité de ses accusations contre Richelieu. L'assassin, ajoutait-elle, si on l'écoutait, serait envoyé au roi, ainsi que le dossier de cette affaire, car elle ne pouvait croire à la complicité de Richelieu dans une action aussi noire.

Prenant la défense de Louis XIII, et réfutant les allégations contraires de la princesse Claude, Nicole l'assurait qu'elle ne s'était jamais aperçue jusque-là, qu'on ait voulu la faire agir contre son honneur. « Si j'augure de l'avenir par le présent, écrivait-elle, je n'ai aucun sujet de crainte, en considérant les bons traitements que Louis XIII me prodigue. »

---

1. *Mémoires* de Guillemin et de Forget. Voir aussi la lettre écrite par la princesse Claude à Mme la duchesse de Lorraine, sa sœur, pour la convier à sortir de France, 9 juin 1634. (Archives des affaires étrangères.) Cette lettre est citée par M. d'Haussonville (*Hist. de la réunion de la Lorraine à la France,* 2e édit. in-8°, t. II, p. 310).

Jamais le roi de France ne lui demanderait, croyait-elle, rien de contraire à son honneur et à sa réputation. Elle avait, du reste, « la conscience trop bonne et le courage trop bien assis » pour jamais commettre un acte indigne de sa naissance. « Les lettres de sa sœur la touchaient jusqu'au cœur, ajoutait-elle, et avaient encore altéré sa santé si faible [1]. »

Un mois auparavant, un soldat languedocien avait demandé à parler au duc. Comme il était à la porte de sa chambre, attendant une réponse, un gentilhomme de son pays, de la suite du duc, le reconnut, et, passant par la garde-robe, avertit Charles IV qu'un assassin était à sa porte, et qu'il le connaissait. Le duc le fit entrer seul, le prit par le bras, et lui dit avec assurance : « Que demandes-tu ? » Ce soldat, saisi de frayeur, ne put répondre. On le fouilla et l'on découvrit dans son chapeau un petit pistolet amorcé.

Fait prisonnier, cet assassin s'enfuit par une fenêtre.

Plus tard, le prince François prévint son frère, par une lettre datée de Florence, qu'un autre assassin du nom de Besme, gentilhomme français, qui avait un frère au service du duc, et dont le père avait assassiné Coligny, le jour de la Saint-Barthélemy, à l'instigation du duc de Guise, devait arriver prochainement à Besançon et attenter à ses jours. Malgré ses serviteurs, Charles IV voulut parler à l'ancien page du duc de Guise et lui dit : « Vous avez pris beaucoup de peine pour vous voir au lieu où vous êtes ; je vous ai voulu donner ce contentement, pour voir si vous aviez la résolution de commettre l'attentat pour lequel vous portez ce poignard. Allez, retirez-vous, je vous pardonne, à condition que vous ne paraissiez jamais devant moi. » Cet assassin devait renouveler plus tard la tentative qui avait échoué, grâce à la présence d'esprit du duc, que les divers

1. *Mémoires de Richelieu,* collection Michaud, 2e partie, 9, p. 530.

attentats commis contre lui ne rendirent ni plus prudent, ni moins dédaigneux du danger[1].

Après avoir publié un manifeste, daté de Besançon, et qui devait être enregistré au Parlement de Saint-Mihiel « contre les tyrannies et les oppressions du roi de France [2] », Charles IV quitta Besançon, la veille de la fête du Très-Saint-Sacrement (4 juin 1634), et alla trouver, en passant par Genève et le Simplon, le cardinal-infant, à Inspruck (Tyrol) pour le consulter sur les intérêts de la ligue catholique. Ferdinand, cardinal-infant, avait été envoyé par Philippe IV, roi d'Espagne, son frère, dans les Pays-Bas, en qualité de gouverneur. Il quitta Milan, le 30 juin, pour se rendre en Allemagne, où il entra par Frissen, dans la haute vallée du Lech (Souabe).

Le roi de Bavière, profitant de l'état précaire où se trouvait l'armée suédoise depuis la mort de Wallenstein, s'apprêtait à marcher contre elle et à lutter contre le duc de Weimar, l'Électeur de Saxe, le duc de Würtemberg, le Landgrave de Hesse-Cassel et le comte Cratz, ancien général bavarois. Le duc de Lorraine, n'écoutant que son courage, se joignit aux princes catholiques de l'Allemagne. Ceux-ci chassèrent les Suédois de la Bavière et reprirent

1. Voir *Mémoires* d'Hennequin, cités par Dom Calmet ; *Mémoires* de Forget, de Guillemin et de Beauvau.

Le duc ne prenait aucune précaution, ne faisait point essayer ses viandes, et marchait sans gardes. (*Hist. de Charles IV,* par Forget. Bibliothèque de Nancy, man. 22, p. 94.)

La date des deux derniers attentats n'est pas précisée par les historiens de Charles IV. Le baron Hennequin prétend que Besme (Dianowitz) avait été gouverneur de Saint-Dizier, et que ses accointances avec Gaston d'Orléans lui avaient fait retirer cette charge.

2. Plus tard, au mois de septembre 1634, lorsque le Parlement de Paris annula le mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine, Charles IV, outré contre les membres du Parlement de Paris, jura qu'il punirait « telle insolence sur tous les mangeurs de papier, et depuis ne parut trop fêter les gens de robe ». [Man. de Le Moleur, chancelier de Lorraine, cité par Chevrier (*Hist. de Lorr.,* t. V, p. 104 et 105).]

Ratisbonne (28 juillet 1634), Baner envahit les États héréditaires, au nord, par la Bavière; Bernard de Weimar et Horn les envahirent, à l'ouest, par la Bavière et l'archiduché d'Autriche.

L'intention des chefs de l'Union protestante, après la reddition de Straubingen et de Ratisbonne, était de quitter la Bavière, car ils avaient appris que les Impériaux voulaient tenter une diversion dans la Haute-Allemagne. Horn et Weimar voulaient donc se rapprocher du Danube et se poster près de Donawert. Ils envoyèrent le lieutenant-général Hofquette essayer de s'emparer de Donawert, Lauingen, Nordlingen et Dinkelsbühl. Après s'être emparé de Ratisbonne, grâce à Charles IV qui en hâta la capitulation par le changement d'une batterie de siége, le roi de Hongrie, accompagné du duc de Lorraine, traversa le Danube, à Straubingen. Les Suédois présumaient que l'armée du duc de Bavière rallierait les Espagnols à Landsberg ou à Schongau, et qu'ensuite les catholiques iraient assiéger Augsbourg ou se dirigeraient vers l'Alsace. Pendant que Baner se postait en face d'Augsbourg, Weimar se campa à Lauingen, pour y rafraîchir son armée et y observer les allures de l'armée de Bavière, qui semblait vouloir engager les hostilités sur les rives du Danube. Quant au maréchal Horn, un des vainqueurs de la bataille de Leipzig, il établit ses quartiers entre le Lech et l'Iller, pour surveiller la marche des Espagnols et barrer le passage au cardinal-infant. En cas de jonction des deux armées de la Ligue catholique, le connétable de Suède devait s'établir sur l'Iller, à Memmingen ou à Kempten, et y résister au choc des Impériaux, en attendant l'arrivée du Rhingrave Otto[1] qu'on croyait en Souabe.

1. Le 10 août, le Rhingrave s'était emparé de Rhinfeld (Haute-Alsace), défendu par Mercy.

L'allié des Suédois avait reçu le conseil de se porter vers le Danube, au-dessus d'Ulm, afin de pouvoir, prêt à tout événement, courir, de là, au secours de Weimar ou de Horn[1].

Ce dernier arriva à Mindelheim, où il fut averti par Weimar que les Impériaux, moins heureux qu'en 1620, avaient été battus devant Prague, et que le roi de Hongrie, apprenant leur insuccès, avait renoncé à se diriger vers la Bohême, où ne lui restaient plus que quelques régiments. Il remontait le Danube et ses éclaireurs, disait-on, avaient paru près de Donawert. L'armée catholique n'avait alors que 25,000 hommes. Horn et Weimar, pressentant qu'un engagement allait, peut-être, décider du sort de l'Empire, firent leur jonction près de Günzbourg, sur le Danube. Le temps pressait, car les Impériaux s'étaient déjà emparés de Donawert et assiégeaient Nordlingen. Les deux généraux suédois traversèrent le Danube, à Leipheim, et s'emparèrent de la vallée de Ramber, afin de s'assurer du Würtemberg, surveiller la Souabe et la Franconie, et secourir, s'ils le pouvaient, Nordlingen. Ils étaient à la tête de 30,000 hommes. Hâtant leur marche, ils se dirigèrent vers Heidenheim et Aalen. Le colonel Pillenhausem rencontra un parti ennemi, près de Curingen, et le défit, ainsi que plusieurs régiments impériaux qui pillaient et ravageaient le comté d'Œttingen. Strozzi et Jean de Werth se dirigeaient vers Aichach, du côté de la Franconie, avec la plus grande partie de leur cavalerie. Horn et Weimar, afin de s'opposer à la marche des deux généraux de la Ligue catholique, quittèrent Aalen et prirent position à Bopfingen. Là, ils pouvaient tendre la main à Nordlingen et conserver Dinkelsbühl. A Bopfingen, les Suédois défirent les Impériaux (septembre

1. Voir *Relation de la bataille de Nordlingen*, faite à M. le grand chancelier Oxenstiern par le maréchal Horn. (Recueil d'Aubery, t. I, p. 435.)

1634)[1]. Le lendemain, ils s'emparèrent du Landle et des bois voisins. Piccolomini fut repoussé sur le Tannenberg : le chemin de Nordlingen leur était ouvert. La nuit venue, les Suédois tinrent conseil, afin de savoir ce qu'il y avait à faire. Weimar proposait d'aller droit à l'ennemi, quoique, pour l'atteindre, il y eût un mauvais passage à traverser. On renonça à attaquer, mais on ravitailla Nordlingen, en y faisant entrer 250 mousquetaires.

Ils étaient soutenus par l'aile gauche de l'armée suédoise, commandée par de Horn qui s'approcha de la ville et apprit, lui-même, au gouverneur qu'on attendait le Rhingrave Otto-Louis, ainsi que Kratz, pour agir avec énergie. Weimar et de Horn réussirent à retourner sur leurs pas, et à reprendre leur premier poste, près de Bopfingen. Le lendemain, Weimar proposa à Horn de battre en retraite, mais cette fois, le connétable de Suède refusa, alléguant qu'il ne pensait pas devoir revenir sur une détermination prise en conseil de guerre. Nordlingen ne pouvait plus tenir que quatre jours, et le Rhingrave[2] ainsi que Kratz n'arrivaient pas. Le roi de Hongrie était accouru à Ingolstadt (13 août), avait pris Donawert (16) et paru devant Nordlingen (17 août). Les Impériaux, commandés par quatre princes, le roi de Hongrie, arrivé à temps pour recueillir sa part de gloire, le cardinal-infant, le duc de Bavière et le duc de Lorraine, battaient Nordlingen en brèche. Piccolomini, Leganes, Gallas et Jean de Werth assistaient les chefs de la Ligue ca-

1. La cavalerie impériale, composée de 2,000 hommes, fut défaite et laissa 500 cavaliers sur place. Ce fut ce premier succès qui perdit l'armée suédoise. Horn proposait de se poster sur une colline voisine, d'où les Suédois auraient pu, sans obstacle, pousser leurs retranchements jusqu'à Nordlingen. (*Die Schlacht bei Nordlingen,* par Fuchs.)

2. Le Rhingrave devait amener 6,000 hommes des meilleures troupes de l'Allemagne. Feuquières avait promis 6,000 hommes. Oxenstiern envoya des renforts, de l'artillerie, des vivres et des munitions à l'armée suédoise.

tholique de leurs conseils et commandaient une excellente armée, composée d'Italiens, d'Espagnols et d'Allemands, destinés à protéger les Flandres. L'armée impériale comptait 33,000 hommes. Les Protestants s'ébranlèrent enfin, entraînés par les signaux d'alarme des habitants de Nordlingen.

A l'approche de l'armée suédoise, les Impériaux abandonnèrent le siége de Nordlingen et se réfugièrent sur le Landle, le Tannenberg, l'Heselberg et l'Allbuch, où l'aile gauche se fortifia rapidement, en se couvrant de trois espèces de demi-lunes en forme de trèfles, sur lesquelles ils placèrent plusieurs canons qui semblaient rendre cet endroit inaccessible[1].

Kratz était enfin arrivé avec ses troupes, le major Goldstein et quatre compagnies de cavalerie du Rhingrave, qui ne bougea pas.

Weimar non-seulement s'empara de l'Arnsberg, colline située au sud des positions des Impériaux et séparée d'elles par un vallon, mais il se rendit encore maître du Tannenberg. Il échoua dans les efforts qu'il fit pour occuper l'Heselberg, défendu avec énergie par 400 Espagnols.

Le jour allait finir, lorsque l'action s'engagea de nouveau entre les Impériaux et les Suédois. En vain, Piccolomini essaya de résister au choc des Protestants qui avaient escaladé, à leur tour, l'Heselberg, occupé par 1,500 Impériaux. De Horn était accouru au secours de Bernard. La fuite des cavaliers de la Ligue catholique aurait entraîné celle de l'infanterie, sans la présence d'esprit de Charles IV qui reçut les Suédois par deux cents coups de canon. Les hauteurs de

1. Ce fut le duc de Lorraine qui ordonna à Piccolomini de couronner cette hauteur avec 1,500 hommes de cavalerie. (Forget, P. Vincent Guillemin, P. Hugo.) Ce fut le P. Camaja, jésuite, qui dirigea les travaux de défense.

l'Allbuch furent reprises par les Impériaux, au milieu d'un combat de nuit qui se livra entre les deux armées (5 septembre).

Le lendemain matin, dès la pointe du jour, à quatre heures du matin, le maréchal Horn, s'étant mis à la tête de l'aile droite qu'il commandait ce jour-là, monta la colline d'Allbuch, en prenant un détour et en laissant sa cavalerie à mi-côte. Pendant qu'il s'écartait pour observer les positions de l'armée ennemie, Witzleben, colonel commandant la cavalerie, sans prendre ses ordres, commença à engager le combat, à sa guise, avec le régiment des gardes du corps de Horn. Il attaqua et mit en fuite les ennemis qu'il trouva en tête[1]; après ce premier succès, il fut repoussé à son tour, et le maréchal Horn fut obligé de lui envoyer sans cesse de nouveaux renforts, écrasés, tour à tour, par le canon et la mousqueterie des Impériaux. Pendant ce combat d'avant-garde, l'infanterie suédoise, qui avait été destinée à l'attaque des retranchements de l'armée ennemie, arriva, formée en bataille, sur la colline. Horn y accourut et attaqua vivement la demi-lune de gauche, occupée par les régiments de Wurmser et de Salm. C'était la plus importante. L'infanterie suédoise, séparée en deux corps, s'en approcha par les côtés, avec une intrépidité extraordinaire, malgré les décharges des

1. Le régiment de Schauvenbourg et deux régiments italiens formaient l'avant-garde des Impériaux. (*Relation de la bataille de Nordlingen,* par Oxenstiern. Aubery, t. I, p. 435.) Les Lorrains formaient l'aile droite, Gallas commandait le centre; la gauche était commandée par Piccolomini et Serbelloni.

Nous ne garantissons pas l'exactitude du récit que nous donnons de la bataille de Nordlingen; mais nous avons comparé exactement la relation qu'en a laissée Oxenstiern, qui devait être bien informé, avec celle de Forget, médecin du duc de Lorraine. Quelques écrivains allemands, que nous avons consultés, indiquent des positions différentes, pour les deux armées, de celles que nous leur attribuons. (Voir aussi les *Mémoires de Richelieu,* t. VIII, p. 176.)

Impériaux. Elle l'emporta aussitôt, et les ennemis, abandonnant leur poste et leurs canons, laissèrent sur la place le colonel Wurmser et le comte de Salm. Mais, comme les deux corps suédois s'étaient jetés brusquement dans la demi-lune par ses deux côtés opposés, ils se rencontrèrent de front et le désordre se mit dans leurs rangs. L'espace leur manquait pour leurs évolutions. Plusieurs barils de poudre, abandonnés par les ennemis, prirent feu au milieu des troupes suédoises et y augmentèrent le désordre.

Aussitôt, comme la demi-lune était ouverte du côté des Impériaux, un gros de cuirassiers allemands y entra, marcha sur le ventre des fantassins suédois et les obligea à se retirer.

La cavalerie de Bourgogne avait fui devant celle du maréchal de Horn. Charles IV, qui commandait l'aile droite des Impériaux, s'apercevant de la déroute de l'aile gauche, accourut à son secours et la ramena au combat. Mettant pied à terre, et, la pique à la main, il anima ses soldats de la voix et du geste. Le régiment de la Tour avait repris son rang au milieu de la mêlée, et le reste de la cavalerie suivit son exemple. C'est en vain que de Horn s'efforçait de ramener au feu ses fantassins et sa cavalerie que la fumée aveuglait. C'est en vain qu'il faisait avancer deux brigades, sous les ordres de Witzhum, et s'efforçait de rallier celles qui avaient lâché pied; les Suédois, découragés par les pertes importantes qu'ils avaient faites, faiblissaient, et l'infanterie impériale reprenait ses premières positions, sans qu'on pût l'en déloger. Il était deux heures de l'après-midi. Quant à l'aile gauche des Suédois, placée dans le vallon du Rezenbach, elle eut à subir, elle aussi, le choc terrible de l'artillerie espagnole et de l'armée de la Ligue catholique, mise sous les ordres de Charles IV et de Jean de Werth. Ces deux hommes de guerre firent des prodiges de valeur. Le duc de

Lorraine se distingua surtout par son sang-froid, son activité et son intrépidité héroïque[1]. Voyant la cavalerie de Jean de Werth aux prises avec celle des ennemis, après avoir secouru l'aile gauche des Impériaux, Charles, sans perdre de temps, accourut au secours de l'aile droite et fit marcher son infanterie contre la cavalerie de Weimar qu'il mit en déroute. Le duc Bernard de Saxe-Weimar fut blessé à la gorge et s'enfuit, mêlé à ses cavaliers.

Quant aux Suédois, qui combattaient en désespérés sur l'Heselberg, sous les ordres de Thurn, lorsqu'ils virent leur aile gauche presque défaite, ils s'enfuirent. Horn, qui préférait la mort à la honte de la défaite, essaya de tenter un nouvel effort et de déloger les Impériaux de la colline qu'ils occupaient. Malgré le courage de l'infanterie suédoise qui fit une décharge générale, elle plia une troisième fois et céda le champ de bataille. Horn s'apprêtait à effectuer sa retraite en bon ordre, dans la direction d'Hirnheim; son artillerie était déjà sur l'Arnsberg, lorsque l'aile gauche de l'armée suédoise, après avoir été entièrement défaite, se renversa sur l'aile qu'il commandait, et y jeta le désordre[2].

Les Suédois, accablés de toutes parts, se laissèrent égor-

---

1. « Toujours en les batailles, il étoit le premier
L'épée nue en la main, tant devant que darier
Il n'espargnoit personne, ses ennemis tuoit,
Qu'en toutes les armées, chacun le redoutoit. »

(*Journal de Jean Bauchez*, p. 163.) Cf. Relation du marquis de Bassompierre. *Hist. mss. de Charles IV*, par Hugo, Forget, Guillemin. Le comte Gœtz commandait l'aile droite de l'armée impériale, conjointement avec le duc de Lorraine, et contribua au succès de la bataille. Pour le récompenser, l'empereur le créa comte de l'Empire.

2. *Hist. de Suède*, par Pufendorff. Amsterdam, 1732, t. II, p. 320.

« La cause de la défaite de l'aile gauche, dit Pufendorff, doit être attribuée à la cavalerie polonaise et hongroise, et aux Cravates, qui par leur manière de combattre sans ordre, ayant rompu les rangs des Suédois, donnèrent occasion au gros de l'armée impériale de fondre sur eux et de les mettre en déroute. » (*Id.*)

ger par les Impériaux ou furent faits prisonniers. Le reste de leur cavalerie, pour ne pas être coupée de l'aile droite, s'enfuit du côté d'Ulm.

Le Rhingrave, qui n'était qu'à trois milles du champ de bataille, se mit en marche et arrêta tout court les Impériaux dans leur charge contre les fuyards [1].

L'infanterie, n'étant plus soutenue, fut taillée en pièces par la cavalerie impériale, et Horn, surpris au passage du Rezenbach, éprouva le même sort. Le combat avait duré six heures, de six heures du matin à midi. Les Impériaux étaient vainqueurs; l'infanterie espagnole se couvrit de gloire.

Philippe-Emmanuel de Ligniville, quoiqu'à la fleur de l'âge, se distingua par son courage à la bataille de Nordlingen. Il fit prisonnier le maréchal Horn et enfonça plusieurs carrés suédois. Jamais bataille ne fut plus glorieuse, ni pour l'Empire, ni pour Charles IV, qui mérita à juste titre le surnom glorieux de « vainqueur de Nordlingen » que le grand Condé, en battant Mercy, le 3 août 1645, devait lui enlever. L'empereur, en le remerciant, lui écrivit qu'il lui devait son salut. Les Suédois comptèrent 6,000 à 10,000 morts et 4,000 à 5,000 prisonniers, la plupart officiers, qu'on incorpora dans l'armée impériale. Ils perdirent 54 pièces de canon, tous leurs bagages, et 500 drapeaux ou étendards, 4,000 chariots, 1,200 chevaux de trait. 120 drapeaux furent apportés au duc Charles par les soldats de la Ligue. Depuis Nordlingen jusqu'à Ulm, les chemins furent couverts de cadavres d'hommes et de chevaux, d'armes et de bagages. Depuis longtemps, on n'avait vu, en Allemagne, de spectacle aussi sanglant.

Mais, ce qui augmenta le succès considérable des Impé-

1. *Hist. de Suède*, par Pufendorff.

riaux dans cette journée où l'aigle impériale, qui ne battait plus que d'une aile depuis le désastre de Leipzig, reprit de nouvelles forces, ce fut la capture du général Horn et celle du comte de Kratz [1].

Bernard perdit son étendard, le Blanc-Atlas, qui portait au milieu d'une couronne d'or, ces mots : *Non verbis, sed armis* (6 septembre). Le duc de Würtemberg, plus heureux, se réfugia à Strasbourg avec toute sa maison, abandonnant son duché aux vainqueurs. Il devait être nommé bientôt gouverneur de Philippsbourg, pour l'Union. A l'issue de la bataille de Nordlingen, Charles IV chargea le baron de Clinchamp d'apporter à Gaston d'Orléans, à Bruxelles, les cornettes de Kratz [2] et de Horn. Clinchamp eut l'audace de passer par Paris ; mais le frère de Louis XIII ne parut pas

---

1. Forget. — *Hist. des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie,* etc., par le P. Bougeant, t. I, p. 219, 220 et 221. *Hist. de la guerre de Trente ans,* par Charveriat, II, p. 290. *Hist. de Suède,* par Pufendorff, p. 319 et 320. — Le jour de la victoire de Nordlingen, le 6 septembre 1634, le Parlement de Paris prononçait la déchéance des duchés de Lorraine et de Bar, et les attribuait au roi Louis XIII. Richelieu regardait la Lorraine comme un fief des anciens comtes de Champagne. « La France, disait le prince de Condé, à propos de l'usurpation de la Lorraine, ressemble à un homme, qui dans le dessein de se rendre plus robuste, prend un remède trop violent. Après qu'on le lui a tiré du corps, les humeurs, mises mal à propos en mouvement, causent de grandes convulsions et des symptômes fâcheux. » (Levassor, *Hist. de Louis XIII,* liv. XXIV, p. 141.)

2. Kratz avait tout à redouter de la vengeance des Impériaux, dans les rangs desquels il avait combattu un an auparavant. N'avait-il pas voulu livrer Ingolstadt à Weimar? Dans un document inédit, que nous publions aux *Pièces justificatives* de cet ouvrage, nous voyons que le sieur de Gratz (Kratz), colonel de cavalerie, touchait pour « son État » une somme mensuelle de 1,000 florins, alors qu'il était au service du duc de Bavière. (Estat du mois de monstre promis aux trouppes de M^gr^ le duc de Bavières (*sic*) venues jusque dans l'évêché de Metz, sous la conduite de M^gr^ le comte d'Anhalt, pour le service du roy. (Sans date.) Minute (Bibliothèque nat., mss. Fonds Lorraine. 478. Troupes. Milices.) *Pièces justificatives,* VII.

sensible à l'hommage que lui faisait son beau-frère, car, à la date du mois de septembre, il nouait de nouvelles négociations avec Richelieu, afin de pouvoir rentrer en France. Pendant ce temps, les Impériaux s'emparaient de Nordlingen, où ils trouvèrent 100 pièces de canon, ainsi que d'autres villes abandonnées par les Suédois.

Malgré les tentatives d'accommodement qui avaient eu lieu, par l'intermédiaire de Delbène, entre Louis XIII et Gaston d'Orléans, au mois d'avril 1634, ce dernier avait signé, le 12 mai, avec les Espagnols un traité par lequel il s'engageait à ne rien conclure avec son frère, sans la participation de l'Espagne, pendant un délai de trois mois. Le roi d'Espagne promettait, de son côté, de fournir à Monsieur les troupes nécessaires pour entrer en France[1].

Les circonstances semblaient favorables à Gaston d'Orléans pour lever de nouveau l'étendard de la révolte contre sa patrie. Weimar venait d'être battu par Gallas, Ratisbonne était assiégée par le duc de Bavière, un des chefs de l'armée impériale, et l'empereur venait de promettre à Charles IV de l'assister de tout son pouvoir pour le rétablir sur son trône. La reine-mère, qui avait fait toutes les avances, « pour ne pas être seulement reçue, mais applaudie, recherchée et désirée », n'avait pas réussi dans ses projets d'accommodement avec son fils. On lui avait même refusé, à deux reprises, le passeport qu'elle avait fait demander par le Père Suffren, son confesseur.

Mais Richelieu, constatant que la présence de Gaston d'Orléans à Bruxelles mettait en échec ses vastes desseins contre l'Espagne et compromettait l'alliance de la France avec les Pays-Bas, engagea Louis XIII à continuer ses négociations avec son frère. Le roi était cependant très-irrité

1. Cf. Articles accordés entre M. le duc d'Orléans et le marquis d'Ayetone. (Recueil d'Aubery, t. I, p. 425.)

contre Gaston qu'il avait fort aimé avant sa rebellion. Le 30 août 1634, il écrivait à Richelieu : « Le chevalier du Guet vient de me dire qu'il vient d'avoir nouvelles que mon frère est arrivé à Gand avec 15,000 chevaux et l'écharpe rouge au col sans cordon bleu. »

Le Parlement de Paris avait annulé, le 5 septembre 1634, comme nous l'avons vu, le contrat conclu entre Monsieur et Marguerite de Lorraine. Les tribunaux ecclésiastiques se prononcèrent, plus tard, dans le même sens, contre la validité de l'union clandestine conclue en Lorraine.

Cependant, les levées faites par Gaston s'en allaient en fumée, et les Espagnols se méfiaient avec raison de sa bonne foi. Lui-même était mélancolique et en danger de tomber malade (septembre 1634); ses confidents, satisfaits dans leur ambition, l'exhortaient à se réconcilier avec son frère, et, le 10 octobre, un traité fut signé entre les deux frères, par lequel Gaston acceptait à l'avance le jugement que devaient rendre les tribunaux ecclésiastiques, en échange d'un oubli complet du passé.

Il s'échappa, le 8 octobre, à l'insu des Espagnols, tentés de le mettre en état d'arrestation. Ils lui reprochaient de n'avoir point fait allumer de feux de joie après la bataille de Nordlingen. Le président Rose l'en avait averti, et l'avait prié de faire en sorte que ses gens se cachassent pendant trois ou quatre jours, de peur qu'il ne leur arrivât malheur.

Gaston, feignant d'aller chasser le renard dans un bois situé à deux lieues de Bruxelles, arriva, en faisant crever son cheval, à la Capelle, après avoir parcouru, sans s'arrêter, une route de vingt-cinq lieues. Il y fut reçu par le baron du Bec[1], gouverneur de la place, s'étant fait reconnaître et

1. Parent du duc de Saint-Simon. Il fut condamné à mort, en 1635, pour avoir rendu la Capelle aux Espagnols. Saint-Simon, ayant cru de son devoir de prendre sa défense, encourut la colère du roi.

ayant répondu aux *qui-vive* des sentinelles de la garnison qui avait pris l'alarme : « C'est Monsieur frère du Roy. » Puylaurens, du Fargis, Delbène, Briançon, du Coudray, Senante l'accompagnaient. Il était dix heures du soir ; on alla souper chez le gouverneur, où l'on but à la santé du roi et du cardinal. Deux jours après, Gaston d'Orléans se rendit à la Fère, pour y attendre les ordres du roi. Le 21, Gaston et Louis XIII se rencontrèrent à Saint-Germain et s'y embrassèrent, ce qui fit pleurer tous les assistants [1].

Malgré la cession de Spire, de Philippsbourg et de plusieurs places de l'Alsace par les Suédois à la France, et malgré le résultat heureux des négociations de Richelieu pour la réconciliation des deux fils de Marie de Médicis, le cardinal constata avec inquiétude l'effet produit par la victoire de Nordlingen qui entraîna la prise de la ville de ce nom.

Cet effet fut considérable en Allemagne et dans toute l'Europe : l'assemblée de Worms fut dissoute (13 septembre), les princes protestants semblèrent découragés, et le cardinal-duc, pour les rassurer, ordonna au maréchal de la Force de marcher vers Coblentz, avec 18,000 hommes de pied et 3,500 chevaux. Il faisait faire des levées considérables en Écosse, en Allemagne et dans le pays liégeois, et envoyait Arnauld, mestre de camp des carabins de France, nouvellement nommé gouverneur de Philippsbourg, pour la

---

1. La princesse Marguerite, au dire de Jean Bauchez, alla se réfugier à Brisach.

« Ce qu'ils tombèrent d'accord par manière d'acquis,
« La laissant *à Brisach,* luy se tint à l'arys,
« Ce que partout la France, et aussi le Royaume,
« Chacun se réjouit le Kirieleison. »

(*Journal de Jean Bauchez,* p. 164.)

France, à Oxenstiern, chancelier de Suède, afin de le rassurer et de ranimer son courage[1].

En apprenant la victoire de Nordlingen, le pape Urbain VIII, qui semblait, malgré ses protestations de neutralité, faire des vœux pour le succès des princes catholiques, fit, pendant deux jours, allumer des feux de joie à Rome. La reine-mère l'imita à Bruxelles. Gaston d'Orléans ne partagea pas la joie cynique de la veuve d'Henri IV, et l'histoire doit lui en tenir compte, malgré ses nombreuses défaillances.

Pendant que Weimar s'efforçait de protéger la Franconie contre les Impériaux de Nordlingen, Charles de Lorraine passa dans le duché de Würtemberg et s'en empara (14 septembre). C'était un « pays gras » où ses troupes se rafraîchirent. Toutes les villes de la Souabe se soumirent à Jean de Werth. Charles divisa l'armée impériale en plusieurs corps, désirant se maintenir à Worms et rejeter, en même temps, ce qui restait de Suédois en deçà du Rhin.

Bientôt après, Charles IV marcha vers l'Alsace, où les Français se firent remettre par les Suédois, à bout de forces, Colmar, Schlestadt et toutes les autres places du Landgraviat, sauf Benfeld (9 octobre). L'Alsace fut mise sous la

1. Voir *Lettres du cardinal de Richelieu au Roy.* (Archives des affaires étrangères. France, 1634. Six derniers mois, fol. 119. Publiées par Avenel, t. IV, p. 597 et 598.) « On estime, dit Richelieu, que M. le mareschal de la Force doit marcher vers Coblentz avec 18,000 hommes de pied et 3,500 chevaux. » Ces 18,000 hommes auraient empêché la défaite de Nordlingen. Dans une autre lettre de Richelieu au roi, en date du 12 septembre 1634 et publiée par M. Avenel (t. IV, p. 599 et 600), Richelieu estime qu'il vaut mieux envoyer de la cavalerie étrangère que de la cavalerie française, bien que cette dernière fût meilleure pour les combats. « Mais, ajoute-t-il, elle est moins bonne pour les fatigues. » Il ne veut que des *carabins,* ayant remarqué que la cavalerie étrangère, en campagne, jette toujours *ses hautes et basses armes,* et ne garde que la cuirasse, qui est *l'arme des carabins.*

protection de Louis XIII. La France n'avait pas cependant rompu encore avec l'Empire ; mais, en se faisant céder les villes de l'Alsace qu'elle ne devait plus abandonner, elle prenait pied sur le sol de l'Allemagne ; par le traité de Paris, elle préparait les résultats grandioses de celui de Westphalie, et barrait au duc de Lorraine le chemin de son duché (1er novembre).

Charles IV n'avait pas séjourné longtemps dans la ville d'Ulm que lui avait donnée l'empereur en récompense de ses services, et où le suivit la cour souveraine de Nancy, qui, de là, se réfugia à Sierck. Le duc avait été rallié par Jean de Werth[1], qui avait poursuivi les troupes du roi de Würtemberg jusqu'aux portes de Strasbourg.

A la tête de six régiments de cavalerie, de deux régiments de croates et de 300 mousquetaires, ils avaient résolu d'attaquer le comte Otto. Ce dernier n'avait pu se maintenir dans le Würtemberg et était entré dans l'évêché de Strasbourg, après avoir donné rendez-vous à ses troupes à Offenbourg. Le duc l'atteignit à Wilstett, près de Strasbourg, avec 3,000 chevaux et 15,000 fantassins (17/28 septembre). Le comte Otto commandait 6,000 à 7,000 hommes, renforcés des troupes du duc de Würtemberg et du marquis de Dourlach. Charles IV battit à plates coutures le régiment du Rhingrave et jeta la panique parmi le reste des troupes ennemies, malgré le secours que vint leur apporter le colonel Batilly. Le combat dura trois heures. 2,000 Suédois restèrent sur le champ de bataille; plusieurs furent tués en fuyant, beaucoup furent noyés dans le Rhin. Un grand nombre furent brûlés dans une maison où ils s'étaient réfugiés, et leur chef, lui-même, ne dut son salut qu'à sa présence d'esprit, après avoir traversé

1. Voir Forget. Jean de Werth, s'avançant vers la Forêt-Noire, avait forcé les troupes du duc de Würtemberg à lever le siége de Willingen.

la Kanis, porté par son cheval. Bassompierre était vengé. Le comte Otto voulut entrer à Strasbourg, par le pont de Kehl, au péage duquel la ville impériale prétendait avoir droit. Un grand encombrement se produisit sur ce pont, et les Suédois y perdirent une grande partie de leur arrière-garde[2].

Charles IV, voulant profiter de sa victoire, tâta le pouls aux bourgeois de Strasbourg, en leur adressant une lettre datée de Wilstett, mais Strasbourg ne voulut point lui ouvrir ses portes[3]. Il se dirigea vers Oberkirch et Offenbourg (Souabe). Bien que le Rhingrave, malgré sa défaite, fût encore maître du Rhin et se fût posté à Seltz (26 septembre), pendant que Jean de Werth avait pris position à Rastadt, de

---

1. Charles IV reprocha à l'un de ses soldats de ne pas avoir reconnu le comte Otto et de l'avoir laissé s'échapper. (Forget.)

Forget prétend que le comte Otto commandait trois mille chevaux et cinq cents fantassins. Le *Mercure français* lui donne 6,000 à 7,000 hommes.

2. Voir *Matériaux pour servir à l'Hist. de la guerre de Trente ans.* Mossmann.

3. *Documents sur l'Hist. de Lorraine,* publiés par la Société d'archéologie lorraine, 2e partie, p. 152.

En ordonnant au maréchal de la Force de s'avancer vers Spire et au marquis, son fils, qui était à Donchery, de marcher sur Saverne et de rallier, au besoin, son père, Richelieu voulait que ces deux généraux s'opposassent au passage du cardinal-infant dans les Flandres, tout en restant, autant que possible, en deçà du Rhin, jusqu'à nouvel ordre. Richelieu ordonnait en même temps à Feuquières de ravitailler Philippsbourg, menacé par les Impériaux, et prescrivait aux intendants de l'armée de ne rien ménager pour fortifier l'armée du maréchal de la Force. Le cardinal ordonnait, en outre, à Feuquières, de presser les confédérés protestants de faire faire un pont de bateaux « vers Philisbourg » et de faire donner au comte Otto, par le grand chancelier de Suède, l'ordre de se joindre au maréchal de la Force « s'il passait une grande armée à Brisach, pour venir au dit maréchal, ce qui ne doit point néantmoins empêcher que le dit Rhingrave Otto ne fasse pour le bien commun des confédérés, ce qu'ils estimeront le plus à propos. » (Archives des affaires étrangères. — France, tome X. Lettre de Richelieu à M. Servien.)

l'autre côté du Rhin, les confédérés abandonnèrent Rhinfeld, dont ils venaient de s'emparer après un siége de cinq mois et demi. Ils se retirèrent également des villes de Schenck, Laufenbourg et Sondernach (Val de Sonde ou Sunderwal). Colmar, Schlestadt, Bâle, reçurent des garnisons françaises. L'Électeur de Saxe, depuis le mois de mai, commençait à négocier avec l'empereur, mais les troupes de Hesse et de Lunebourg avaient opéré leur jonction aux environs de Francfort ; Baner était à la tête de 20,000 Saxons, et l'armée de l'Empire était échelonnée entre le Neckar et le Mein, aux environs de Heilbronn, dont elle s'empara (27 septembre). Quant à l'armée de Charles IV, elle s'était portée de l'autre côté du Neckar, car elle était destinée à s'opposer à l'arrivée de tout secours et à observer le Würtemberg.

Les généraux lorrains dont le duc avait remarqué le courage à la bataille de Nordlingen, furent pourvus par lui de commandements importants, et se distinguèrent par leur vigilance, dans cette expédition. Quant à Charles IV, il ravitailla Brisach, où s'était réfugiée Marguerite de Lorraine, qui n'avait pas cru devoir se fier à la loyauté de Louis XIII, en rejoignant son époux. Le 10 décembre, le duc eut une entrevue à Fribourg-en-Brisgau, avec Reinach, gouverneur de Brisach, et traita avec lui de la défense de l'Alsace[1]. Quelque temps après, voulant s'assurer du Neckar et du Mein, Charles IV fit le siége de Mannheim, qu'en 1606 Frédéric IV, comte palatin du Rhin, avait fait fortifier. Les Français accusèrent leur ennemi d'avoir été cruel envers les soldats de leur nation qui tombèrent entre ses mains. Mannheim résista.

Malgré le désir de Louis XIII de ne pas entrer en guerre

1. Forget.

ouverte avec l'Empire, les généraux français reçurent l'ordre de se porter sur la rive droite du Rhin[1]. Ils en informèrent Weimar, l'avertissant qu'il pouvait, en toute assurance, faire tête aux ennemis. Les généraux français ne devaient être que ses auxiliaires. Les Impériaux avaient fini par s'emparer de la ville de Heidelberg, commandée par Abel Moda, et assiégeaient le château qu'ils battaient de dix ou douze canons. Le duc Charles, Gallas et le comte Maximilien de Gronsfeld assistèrent à ce siége (17 novembre).

Le marquis de la Force qui, après s'être porté vers Liége, reçut l'ordre de se rapprocher de Saverne et de Phalsbourg, en observant Brisach, se disposa à rallier le maréchal de la Force qui se trouvait à Landau avec le maréchal de Brézé. Les deux maréchaux se rendirent à Oggersheim, ville entre Frankenthal et Mannheim, s'apprêtant à secourir Heidelberg. Feuquières, ambassadeur de Louis XIII à la Diète de Worms, arriva les dissuader de leurs projets; mais la démonstration faite par le maréchal de la Force aux portes de Mannheim et de Heidelberg décida les Impériaux à se retirer du côté du Würtemberg (30 novembre).

Dix jours après, les Catholiques revinrent sur leurs pas, plus forts qu'auparavant, et ayant augmenté leur parc de siége.

---

1. Après la défaite du Rhingrave, aux portes de Strasbourg, par Charles IV, les bourgeois de Strasbourg, le duc de Würtemberg, le marquis de Dourlach et le Rhingrave prièrent le maréchal de la Force, qui guettait le passage présumé du cardinal-infant, entre Coblentz et Brisach, de marcher à leur secours. Caumont-la Force s'avança vers Landau (10 octobre), entra à Spire et à Philippsbourg qui venait d'être remis entre les mains de la France, par le traité du 26 août 1634. De Philippsbourg, le maréchal de la Force retourna à Landau. Le but du général français était d'empêcher les Impériaux de franchir le Rhin et la Moselle, et d'y construire des ponts de bateaux. Mais pour atteindre ce but, il lui fallait faire réparer les murailles délabrées de Mannheim. Le sieur de Ferrier, lieutenant de l'artillerie, fut chargé de ce soin. Tonneins, fils du maréchal, reçut la mission périlleuse de défendre Mannheim et d'y construire un pont de bateaux sur le Rhin.

Le colonel Abel Moda, qui était sorti de Heidelberg, ainsi que son lieutenant, ne put y rentrer; c'était le gouverneur du château. Charles IV avait amené presque toute sa cavalerie et une grande partie de son infanterie. Jean de Werth et Metternich assiégèrent le château de Heidelberg avec 6,000 fantassins, 2,000 chevaux et 7 canons.

Le Neckar séparait l'armée de la Ligue et celle du maréchal de la Force qui venait d'accourir avec 6,000 hommes et était arrivé à Heidelberg avant le coucher du soleil (22 décembre). Les généraux français attaquèrent les assiégeants. Le marquis de la Force s'était posté à main droite de la montagne sur laquelle le château est situé et qui n'est qu'une prolongation du *Kœnigsstuhl,* avec les régiments de Tonneins et de Piémont. Escaladant le *Kœnigsstuhl,* le marquis attaqua le corps de garde de la batterie ennemie, s'en empara, fit plusieurs prisonniers et rejeta les fuyards jusque dans la ville, où se trouvait le gros de l'armée catholique. S'emparant de tous les canons, la Force entra dans le château où put rentrer le gouverneur, Abel Moda. Weimar, général en chef des confédérés, qui avait demandé 6,000 hommes de renfort à la France, pendant qu'un nouveau traité d'alliance se discutait, à Worms, entre Oxenstiern et Feuquières (2 décembre), avait tenté de passer le Rhin à Mayence; mais repoussé et acculé par les Impériaux, il fut obligé de repasser le fleuve, par le pont de Gustavsbourg (19 décembre). Sans ce retard, peut-être volontaire, les deux brigades de l'armée de la Ligue auraient été enlevées par les Français, à Heidelberg. La nuit était arrivée, et la confusion inévitable, au milieu des ténèbres, aurait pu être fatale au marquis de la Force. Quoi qu'il en soit, dès le lendemain, Heidelberg capitula. Les Impériaux quittèrent cette ville, tambour battant, et eurent la vie sauve, mais ils laissèrent entre les mains des Français leur

artillerie et leurs munitions. Ils furent contraints, par les termes de la capitulation, de reprendre le chemin d'Heilbronn. Charles IV, Gallas et Gronsfeld quittèrent la Bergstrasse, où ils s'étaient postés, sans pouvoir rallier le reste des Impériaux (25 décembre)[1].

Le puissant secours accordé aux confédérés protestants, qui venaient d'approuver (2 décembre) le traité de Paris (1er novembre), renouvelant celui d'Heilbronn[2], permit à Weimar de repasser le Rhin et de se joindre aux Français dans la Bergstrasse[3] que Charles IV venait d'abandonner, en prenant le chemin du Würtemberg. Plusieurs villes, qui étaient sur le point de se rendre aux Impériaux, se rassurèrent, après la prise d'Heidelberg, capitale du Palatinat rhénan, et de son célèbre château que Mélac, général français, devait faire sauter en 1693[4]. Weimar, que Richelieu, dès cette époque, essayait d'attacher au service de la France, reçut des généraux français le renfort qu'il avait sollicité. Ces 6,000 hommes furent commandés par le colonel Hébron; on promit, en outre, au général en chef des confédérés, de faire marcher, sous ses ordres, tout le reste de l'armée française, s'il en avait besoin[5]. Remarquons, à

1. *Mémoires de Richelieu,* édit. Michaud et Poujoulat, 2e part., 9, p. 567. *Mém. du maréchal de la Force,* p. 97 à 100. Lettre des maréchaux de la Force et de Brézé au roi (décembre 1634).

2. Dès le 30 juillet 1634, Richelieu avait promis aux Suédois le secours de la France, afin d'empêcher l'entrée du cardinal-infant dans les Pays-Bas, à condition qu'ils céderaient Philippsbourg au roi de France. (*Lettres du cardinal de Richelieu.* Avenel, t. IV, p. 586.)

3. Versant occidental de l'Odenwald, sur lequel est construite la chaussée qui relie Darmstadt à Heidelberg.

4. Charles-Louis, le Sage, avait reconstruit le château de Heidelberg, monument superbe de la Renaissance. Les bombes de l'armée de Turenne ont laissé leurs stigmates sur ses murs, et les Allemands n'ont pas encore oublié les excès des armées françaises dans le Palatinat, sous Louis XIII et sous Louis XIV.

5. Voir *Mém. de Richelieu, passim,* p. 567 et 568.

ce sujet, que la France entretenait 25,000 hommes en Allemagne.

Si, malgré ses hésitations, l'Électeur de Saxe combattait encore l'Empire, c'était afin de rétablir les enfants de l'Électeur-Palatin et d'empêcher l'hérédité de la couronne impériale ; mais il prétendait agir seul et ne pouvait plus dissimuler sa colère devant l'ingérence prolongée de la Suède et de la France dans les affaires d'Allemagne. Quant à Louis XIII, il n'avait pas cependant encore rompu ni avec l'Empire, ni avec l'Espagne ; mais Richelieu prévoyait, dès le mois d'août 1634, qu'il lui serait difficile d'éviter une rupture avec l'Espagne. Il avait obligé les confédérés protestants à ne faire la paix, ni à conclure aucune trêve avec l'Empire ou l'Espagne, sans la participation ou le consentement de Louis XIII. Feuquières avait été chargé de se faire livrer Philippsbourg, mais sans trop insister sur ce sujet, de peur d'irriter les alliés de la France [1]. Richelieu avait enjoint à son ambassadeur en Allemagne d'insinuer au grand chancelier de Suède que, s'il ne voulait pas céder Philippsbourg, Louis XIII consentirait à ce que cette ville fût remise entre les mains du marquis de Bade ou du landgrave de Hesse, à condition que l'un de ces deux princes la remît entre les mains de l'archevêque de Trèves lorsque la paix serait signée, et que l'évêché de Spire partageât la neutralité de l'archevêché de Trèves. Feuquières reçut également l'ordre de se hâter de faire des levées en Allemagne. « N'épargnez rien, l'argent ne vous manquera pas », écrivait Richelieu à son agent, le 15 septembre 1634 [2]. La Suède

1. Lettre du cardinal de Richelieu à Feuquières, 16 août 1634. — Avenel, t. IV, p. 389, 390 et 391. Oxenstiern s'opposait à la remise de Philippsbourg.

2. Lettre de Richelieu à Feuquières, 15 septembre 1634, *ibid.*, p. 605 et 606. Richelieu venait de promettre à l'Union protestante de faire avan-

avait fait des efforts surhumains, et les confédérés protestants, dont le désastre de Nordlingen avait resserré l'union, avaient imité leur alliée. Philippsbourg fut enfin cédée à la France, moyennant la somme de deux millions (14 septembre 1634), malgré l'opposition de l'Électeur de Saxe, grâce à l'appui du landgrave de Hesse, pour se conformer au traité, signé le 26 août; la Bloquerie et Feuquières y étaient entrés et le duc de Würtemberg avait été nommé gouverneur pour le roi. Arnauld, général des carabins de France, fut nommé gouverneur et capitaine de la place. Il y avait amené la compagnie de cavalerie de Feuquières et celle des carabins de Courval. Le maréchal de la Force, toujours à Landau, envoya, le 13 octobre, à son fils, le marquis de Castelmoron, l'ordre de se rendre, avec son régiment, à Schlestadt et à Colmar, pour y tenir garnison. Le 19 octobre, M. de Bourseville arriva, avec les compagnies destinées à Colmar, à Bergheim, et le 1er novembre, il était à Colmar. Lœffler, vice-chancelier de Suède, signa avec de l'Isle, résident de France à Strasbourg, un traité qui, en cas de rupture ouverte de l'Empire avec la France, remettait l'Alsace « en dépôt et en la protection du roi, avec les places et les villes qui en dépendent ». Ce traité déplut à Richelieu qui voulait retirer la garnison de Colmar. Le 21 novembre, eut lieu à Worms une réunion restreinte de l'Union protestante, où l'on discuta le traité qui venait d'être signé. Mogg, syndic de Colmar et représentant de cette ville à Worms, engageait ses commettants à suivre l'exemple de l'Électeur de

---

cer une armée considérable sur la rive gauche du Rhin, mais à condition que la France serait représentée, parmi les confédérés, par un général français et un membre du conseil de direction. Benfeld devait être remis à la France, ainsi que Brisach, lorsque cette ville serait prise. Cette remise n'eut lieu qu'en 1648. Oxenstiern demandait, en échange, la Poméranie pour la Suède, ainsi que les meilleurs ports de la Baltique.

Saxe, en se réconciliant avec l'Empire. Il est vrai que le traité du 7 novembre semblait préjudiciable à la religion réformée, puisqu'une de ses clauses obligeait les protestants de Colmar à restituer les églises catholiques dont ils s'étaient emparés. Mais Feuquières, le 2 décembre, arriva à la Diète et promit au syndic de Colmar que la France « protégerait les priviléges, franchises et libertés de Colmar, tant pour le fait de leur religion qu'autrement » [1]. Le baron de la Grange-aux-Ormes remplaça, à la Diète, Feuquières, qui venait de se réconcilier avec Oxenstiern, et était parti pour Paris, où Louis XIII lui donna le commandement de 12,000 hommes.

---

1. *Matériaux pour servir à l'Hist. de la guerre de Trente ans,* etc.— Mossmann, *Revue d'Alsace,* 1878.

Richelieu projetait, à cette époque, de mettre la couronne impériale sur la tête de Louis XIII, au cas que l'empereur ne réussit pas à faire élire son fils roi des Romains. Les intrigues maladroites du P. Joseph avaient fait échouer ce projet, à la dernière Diète de Francfort. (Cf. *Lettres de Feuquières.*)

CHAPITRE II.

Charles IV et Rohan en Alsace. 1635.

SOMMAIRE. — Richelieu fait démanteler les châteaux de la Lorraine. — Les gentilshommes lorrains, expulsés, grossissent l'armée de Charles IV.— Prise de Philippsbourg par les Impériaux. — Charles IV poursuit Weimar jusqu'aux portes de Francfort. — Weimar est nommé généralissime de l'Union protestante. — Le marquis de la Force se porte sur la rive gauche du Rhin. — Le Palatinat est ruiné. — Charles IV à Tübingue. — Les généraux français retournent en Lorraine. — Le cardinal-infant arrive à Bruxelles. — Charles IV prend ses quartiers d'hiver à Brisach. — Rohan est envoyé dans la Valteline (janvier). — Il rassemble son armée à Rambervillers. — Il entre à Jonvelle et à Luxeuil. — Il menace Lure et Besançon. — Il reproche au gouvernement de la Franche-Comté la violation de la neutralité. — Prudence du Parlement de Dôle. — Rohan entre en Alsace par le col de Bussang. — Deux officiers français lui servent d'espions. — Feuquières reçoit l'ordre de s'avancer en Alsace et de s'opposer au passage du Rhin par les Impériaux. — Les Impériaux menacent Colmar. — Rohan entre à Montbéliard. — Il ne peut s'emparer ni de Belfort, ni de Brisach. — Charles IV s'empare de Rouffach, de Riquewhir et d'Illhauseren. — Il ravitaille Brisach.— Il défait cinq compagnies de cavalerie française à Saint-Hippolyte. — Il construit un pont de bateaux à Neubourg.— Il semble se diriger vers Saint-Dié.— Sa cavalerie se poste entre Schlestadt et Colmar. — Rohan veut marcher sur Strasbourg. — Spire est pris par Jean de Werth. — Haguenau est bloqué par les Impériaux. — Feuquières à Worms.— Conspiration à Nancy. — Charles IV est rejeté en Souabe. — Il jette un pont entre Brisach et Bâle. — Weimar unit ses troupes à celles de Thibault. — Charles IV repasse le Rhin, et se campe dans le Brisgau. — Rohan s'empare de quelques villes de la Haute-Alsace. — Sa victoire de Neubourg. — Inquiétudes de Brassac.— L'empereur envoie des renforts à Charles IV.— Découragement de Rohan et des princes protestants. — Caumont-la Force repasse le Rhin.— Situation critique de Weimar. — Les généraux français reçoivent l'ordre de se porter au secours de Rohan. — Du Hallier marche vers Pont-à-Mousson. — Rohan simule le siége de Rheinfelden et entre en Suisse. — Les Franco-Suédois reprennent Spire. — Charles IV arrive à Stuttgart. — Prise de Trèves par le prince Thomas de Savoie.— Charles IV tombe malade à Fribourg. — Sa guérison. — Il bat la garnison de Hombourg (Suisse). — Il repasse le Rhin. — Barbarie des Impériaux. — Caumont-la Force à Metz. — Châtillon et Brézé dans le Luxembourg. — Le prince Thomas de Savoie s'empare de Boulay (Lorraine). — Le cardinal de la Valette met Metz en état de défense. — Panique des *querebins* de Metz.

Si Louis XIII n'avait pas encore déclaré la guerre à la maison d'Autriche, il lui faisait cependant, depuis longtemps, une guerre secrète, en aidant de ses subsides les Provinces-Unies, la Suède et les confédérés protestants, et en se faisant remettre, sous forme de dépôt, plusieurs villes de l'Alsace et du reste de l'Allemagne. Tant que Gustave-Adolphe avait vécu, l'intérêt de la France, devant l'ambition de ce roi, lui commandait de garder une certaine réserve,

son intention n'étant pas d'anéantir la maison d'Autriche, mais seulement de l'affaiblir.

La France, sincèrement catholique, tout en favorisant de ses vœux les princes protestants de l'Allemagne qui s'étaient faits les défenseurs de l'Électeur-Palatin, dépossédé par l'Empire, ne voulait pas fournir des armes trop puissantes au protestantisme en Allemagne.

Ce rôle n'aurait pu convenir ni au Roi Très-Chrétien, ni à Richelieu, le vainqueur de la Rochelle, qui, quoique maintenant l'édit de Nantes, avait mis tout en œuvre pour réprimer les exigences des huguenots. Mais, à la mort de Gustave-Adolphe et, surtout, à celle de Wallenstein, dont l'ambition démesurée aurait pu servir la France, s'il n'avait subi le châtiment de sa trahison, à Egra, les Suédois avaient perdu du terrain en Allemagne, et le parti protestant y avait vu décroître son importance. Si Richelieu se fit céder les villes de l'Alsace, ainsi que Philippsbourg, ce fut pour opposer de ce côté, une barrière à l'Empire et enfermer la Lorraine comme dans un cercle de fer [1].

La victoire de Nordlingen, dont la nouvelle était arrivée rapidement en Lorraine, y avait ravivé les espérances des sujets du duc, et l'agitation y devint extrême.

Pour renverser les obstacles auxquels la politique haineuse et sans merci de Richelieu pouvait se heurter, si les Impériaux, traversant le Rhin, venaient donner la main aux Lorrains, en essayant de les délivrer, le cardinal donna

1. Dès le mois de février 1635, Richelieu avait ordonné, le jour même de la signature du traité conclu entre la France et les Provinces-Unies, d'assiéger Mannheim, Spire et Germersheim, et de jeter un pont sur le Rhin, en face de Philippsbourg.

La France levait quinze régiments nouveaux d'infanterie et vingt-cinq cornettes de cavalerie. L'intention de Richelieu, dès cette époque, était de faire une guerre sérieuse à l'Empire ou d'obtenir une paix générale qui aurait contenté ses alliés.

l'ordre de démanteler tous les châteaux du duché de Lorraine (août 1634).

Les Lorrains suspectés d'insoumission à la domination française furent expulsés. Plusieurs gentilshommes offrirent leur épée à Charles IV, qui, malgré le froid rigoureux sévissant en Allemagne au commencement de l'année 1635, poursuivait le cours de ses succès [1].

Au moment où Charles IV apprenait la mort de sa tante, la duchesse de Bavière, Würtzbourg, assiégé par Gœtz, capitulait (18 janvier 1635). Brézé et la Force se hâtèrent d'accourir au secours de Philippsbourg, car ils avaient appris que l'armée de Charles IV et les Impériaux, commandés par Gallas, étaient campés à douze heures de cette place. 800 dragons, sous le commandement de Bamberger, l'ancien gouverneur, s'approchèrent de la ville, se dérobèrent à la vue de l'ennemi, et, la nuit suivante, arrivés au bas du bastion, ils l'escaladèrent à l'aide d'échelles dont ils s'étaient munis auparavant. La glace des fossés les aidèrent dans cette entreprise périlleuse, ainsi que la complicité de 400 soldats allemands de la garnison. La ville fut prise (23-24 janvier). On y trouva 128 canons, le trésor du duc de Würtemberg et beaucoup de vivres.

Arnauld-Corbeville, le gouverneur de la place, fut accusé par Richelieu de négligence et fut enfermé à la Bastille [2].

---

1. Voir Deuxième lettre de Charles IV à Nicole. (*Pièces justificatives*, I.) L'armée française passa, en 1635, deux fois le Rhin sur la glace. (*Mém. d'Arnauld.*)

Et cependant, Louis XIII approuva ses généraux qui avaient publié qu'ils n'attaquaient pas les armées impériales, mais qu'ils en voulaient surtout au duc de Lorraine, « son ennemi capital ». (A MM. les maréchaux de la Force et de Brézé, 11 janvier 1635. Aff. étr. Lorr., 1635, XXV. *Pièces justificatives*, VIII.)

2. Forget et *Mémoires de Richelieu.* Levassor, *Hist. de Louis XIII.*

Jean Bauchez raconte qu'un caporal lorrain, qui faisait partie de la garnison de Philippsbourg, poignardait chaque sentinelle qu'il mettait en fac-

C'était un parent du P. Joseph, *l'Éminence grise.* Philippsbourg était la place la plus considérable de l'Allemagne. Le maréchal de la Force avait envoyé à son secours 1,200 cavaliers et trois régiments d'infanterie qui ne purent s'approcher de la ville, les Impériaux ayant eu soin de couper la glace des fossés.

Jean de Werth, un mois plus tard, s'empara de Spire, ville neutre et sans garnison, dont l'importance était considérable, car cette ville est placée entre Mannheim et Philippsbourg. Jean de Werth y laissa une garnison de 3,000 fantassins et de 600 cavaliers, sous le commandement de Metternich, Gronsfeld et Hartemberg, après avoir construit un pont sur le Rhin[1]. Ensuite, il s'empara de Landau. Avant la prise de Philippsbourg, Weimar, appuyé par Brézé et de la Force, s'était avancé du côté de Francfort, à la rencontre de Mansfeld, qui avait passé le Rhin à Andernach et marchait vers le Mein, avec 6,000 à 7,000 hommes de pied, et 3,000 ou 4,000 chevaux[2]. Les Impériaux traversèrent le Rhin sur la glace, le 2 février, vis-à-vis de Spire, dans le Palatinat[3]. Charles IV passa deux jours à Tübingue[4],

---

tion, et que, grâce à la glace des fossés, Charles IV et les Impériaux entrèrent dans la ville, sans faire de bruit, et s'emparèrent d'Arnauld qui était au lit. On lui enleva deux millions d'or et dix mille rézeaux de blé. (*Journal de Jean Bauchez,* p. 170.) Après la prise de Philippsbourg, Charles IV fit frapper une médaille qui portait, sur sa face, un foudre sortant d'un nuage, au-dessus d'un sceptre et d'une couronne, avec ces mots : *Castigador de los tyrannos.* Sur le revers on distinguait un bras, sortant d'une nuée, et coupant d'une épée une fleur de lys, avec ces mots en exergue : *Hanc dabit ultis messem,* et au-dessous : *Auspice Carolo.* (*Mémoires* man. du P. Donat, p. 384.)

1. *Mémoires de Richelieu.*

2. *Mémoires de Caumont la Force,* t. III, p. 100. Wolfgang, comte de Mansfeld, arrivait des Pays-Bas ; il venait de prendre Höchst.

3. Les confédérés protestants avaient rétrogradé jusqu'à Heidelberg. (Lettre du vicomte de Turenne à sa mère, 4 février 1635. Collection Michaud, t. XXVII, p. 342.)

4. Tubingen, était la capitale du Würtemberg. C'est Forget qui nous apprend ce séjour de Charles IV à Tubingen.

dans la Forêt-Noire, avec Gallas, et de là, rallié par Colloredo et Piccolomini, il poursuivit Weimar jusqu'aux portes de Francfort, et le força à repasser le Mein. Malheureusement, Mansfeld s'était arrêté, ainsi que Gallas, à Aschaffenbourg. S'il s'était avancé du côté du Rhin, l'armée suédoise était perdue ; mais Weimar parvint à rallier le maréchal de la Force, avec ses 8,000 hommes. Il venait d'être nommé généralissime de l'Union, à Worms (12 mars 1635), et devait avoir le commandement de 12,000 fantassins, détachés des 28,000 hommes promis par Louis XIII lors du traité de Paris. On lui promettait, en outre, le landgraviat d'Alsace et Haguenau. Les deux généraux s'abouchèrent, à Heidelberg, avec Oxenstiern, pour tracer un nouveau plan de campagne (4 février). Les mouvements de l'armée française étaient devenus plus libres, car on était parvenu à reconstruire le pont de bateaux que les glaces, charriées par le Rhin, avaient emporté, devant Mannheim.

Le froid était moins vif, le dégel était imminent et devait forcer les Impériaux qui avaient passé le Rhin, vis-à-vis de Spire, le 2 février, à le repasser bientôt. Le dégel survint, ce qui permit au marquis de la Force de se porter en toute hâte sur la rive gauche du Rhin, avec vingt cornettes de cavalerie, et de rejoindre quelques régiments français restés dans le Palatinat. Plusieurs villes, prêtes à se rendre aux Impériaux, se rassurèrent et furent conservées ; Germersheim, Wissembourg, Lauterbourg, Neustadt, restèrent au pouvoir des Français qui avaient jeté en toute hâte des troupes dans Frankenthal, Worms et d'autres villes. Le marquis de la Force, qui fit preuve d'une grande activité pendant cette campagne, culbuta, sans coup férir, les Impériaux qui construisaient un pont à Philippsbourg et élevaient un fort à sa tête. Le Rhin était libre ; mais les moulins avaient été arrêtés par la gelée, et le pain manquait complétement. Les

armées française et allemande souffraient de la faim; l'Évêché de Spire était complétement ruiné, les villes seules offraient encore quelques ressources; mais Spire et Landau avaient été repris par les Impériaux.

La peste, plus que la faim, causa d'immenses ravages au sein de l'armée du roi de France. M^me^ de la Force, qui était, à cette époque, à Metz, envoya de cette ville aux soldats que commandait son mari des barbiers, des apothicaires, des docteurs et des chirurgiens, promettant de les payer, dit Jean Bauchez [1]. Ce fut là l'origine de nos ambulances militaires.

Weimar était resté campé à Worms; l'état-major français s'était réfugié à Neustadt.

Haguenau n'aurait guère servi les intérêts de la France si son armée n'eût essayé de s'emparer, plus près du Rhin, d'une ville plus considérable (10 mars). Le maréchal de la Force résolut d'aller mettre le siége devant Spire, dont Jean de Werth s'était emparé. Les Impériaux avaient commencé à jeter un pont en face de cette ville, située sur la rive gauche du Rhin, en communication avec Philippsbourg [2].

Weimar et les Français, en s'approchant de Spire, entre

---

1. Jean Bauchez prétend qu'il mourut 5,000 hommes, Français et Suédois, de la peste devant Landau. (*Journal*, p. 181.)

La *peste suédoise*, qui ravagea pendant plusieurs années le Palatinat, la Lorraine et la Franche-Comté, fit périr plus de soldats que la guerre. A propos de la famine cruelle qui sévissait pendant l'hiver de 1635, au milieu des rangs des deux armées, Louis XIII écrivait, le 17 janvier, à Richelieu : « Les ennemis sont si bas, qu'ils sont réduits à manger des châtaignes, et nous, nous ne vivons que de citrons. » (Lettre citée par M. M. Topin dans son ouvrage intitulé : *Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu*. Paris, 1877, p. 218.)

2. Feuquières, à la Diète de Worms, venait d'engager les princes confédérés à retenir dans leur parti le duc de Saxe et l'électeur de Brandebourg. Oxenstiern devait conserver Mayence; on lui en promettait l'électorat. Quant à Weimar, on lui promit un établissement en Allemagne et, de suite, 12,000

la ville et le Rhin, firent renoncer les Impériaux à ce pont qu'ils démolirent en toute hâte.

Grâce à Weimar et au colonel Hébron qui attaquèrent Spire de deux côtés, l'un à gauche, l'autre à droite, en s'emparant de la rivière qui réunit la place au Rhin, au bout de cinq ou six jours cette ville se rendit[1].

Le baron de Metternich, gouverneur, le colonel Goltz, le colonel Hartemberg, et plus de trente officiers furent faits prisonniers, ainsi que 2,000 soldats de la garnison, qui s'enrôlèrent tous dans les troupes allemandes au service du roi de France, ou dans les troupes weimariennes (23 mars). La ville se racheta du pillage en payant 115,000 thalers. Ce succès redonna quelque prestige aux armes françaises et eut une influence heureuse sur les confédérés protestants, réunis à la diète de Worms, où se rendit Feuquières. Le diplomate français y renouvela le traité de Paris (2 avril). Spire fut laissé entre les mains de Weimar. Tandis que le maréchal de la Force et son armée retournaient près de Landau, que le maréchal de Brézé marchait au secours de Rohan, en Alsace, et que Magdebourg se rendait aux Français, Charles de Lorraine retourna à Tübingue, où s'était réfugiée la duchesse de Würtemberg. En vainqueur généreux, il lui laissa la liberté[2]. C'est alors qu'il reçut la visite

---

hommes à la solde de Louis XIII (2 avril). L'*Union* promettait de soutenir les droits des Palatins, lors de la conclusion de la paix. (*Lettres et négociations du marquis de Feuquières,* t. II.)

1. Lettre du vicomte de Turenne à sa mère. Landau, 23 mars 1635. *Passim.* Lettre du maréchal de la Force à M. de Castelnau. *Mémoires du maréchal de La Force,* t. III, p. 418.)

2. Un factum français accuse à tort, croyons-nous, les Impériaux de cruautés inouïes vis-à-vis de la duchesse de Würtemberg. D'après ce factum, les soldats de Charles IV auraient traîné cette infortunée princesse par les cheveux, lui auraient serré le front avec des cordes, jusqu'à lui faire sortir les yeux de la tête, et l'auraient vue mourir entre leurs mains. Son maître d'hôtel et la femme de celui-ci auraient été tués à coups de pistolet. Nous préférons le récit du P. Donat, que nous a conservé le P. Vincent.

du roi de Hongrie, qui, pour lui faire oublier l'accueil plus que froid qu'il lui avait fait à Stuttgart, influencé par Gallas, le félicita, cette fois, de ses succès.

Le médecin du duc de Lorraine ajoute que le fils de l'empereur fit présent au chef de la Ligue catholique de très-belles armes dorées et d'une superbe haquenée. C'est de Tübingue que Le Moleur, chancelier de Charles IV, se dirigea, d'après les ordres de son maître, vers Rome, chargé d'une mission près du pape. Quant aux Français, après avoir laissé Germersheim, Lauterbourg, Wissembourg, Neustadt et d'autres places à Weimar, ils reprirent rapidement le chemin de la Lorraine, ignorant si l'intention de Charles IV n'était pas de les y devancer[1]. Le cardinal-infant, grâce à la bataille de Nordlingen et à la prise de Philippsbourg, grâce aux talents militaires de Charles IV et à ceux dont il avait fait preuve lui-même, put se rendre à Bruxelles, en passant par le comté de Nassau, Cologne, Juliers et Louvain : il était suivi, dans son voyage triomphal, par sa cavalerie bourguignonne, commandée par le marquis de Saint-Martin[2], dont nous aurons l'occasion de reparler plus tard.

Charles IV, après une campagne pleine de fatigues et pendant laquelle il s'était couvert de gloire, vint prendre ses quartiers d'hiver à Brisach, où était venue le retrouver la princesse de Phalsbourg (mars). Mais Louis XIII allait opposer un de ses meilleurs généraux à Charles de Lorraine.

---

1. Cet abandon de la ligne du Rhin était une faute stratégique qui facilita la marche des Impériaux vers la Franche-Comté et la Bourgogne, en 1636.

2. Jean-Baptiste de la Baulme et de Vaudrey, marquis de Saint-Martin, baron et seigneur de Vaudrey, d'une famille de Franche-Comté. Il devint gouverneur et capitaine de la Franche-Comté en 1637, et défendit cette province, envahie par l'armée française. Il était général de l'artillerie du roi d'Espagne, en Allemagne, capitaine des gardes de S. A. R. et colonel de cavalerie pour le service de Sa Majesté. (Archives municipales de Luxeuil, E E S.)

C'était Henri, duc de Rohan, le vaincu de la Rochelle. Après avoir quitté la France à la suite de la lutte qu'il soutint, pendant neuf ans, contre Richelieu, Rohan avait servi la république de Venise (1631), et, après la paix de Chérasco, il avait fait la guerre dans la Valteline avec succès, en apparence comme chef des *ligues grises,* mais, en réalité, pour le compte de la France (1632). Une mission importante venait de lui être confiée par Richelieu qui, dans la pénurie de bons généraux où il se trouvait, semblait s'être réconcilié avec son ennemi (janvier).

Il s'agissait, spécialement, d'essayer d'enlever aux Impériaux toute communication avec l'Italie, et d'empêcher les Espagnols d'unir leurs troupes à l'armée de la Ligue catholique. Afin d'atteindre ce but, Henri de Rohan reçut l'ordre de Richelieu de s'emparer de Belfort et de Brisach, qui se trouvaient encore entre les mains des Impériaux. C'était presque les seules villes alsaciennes qui ne fussent pas aux mains des Français, car si les Suédois et les princes protestants de l'empire n'avaient pas été heureux pendant la dernière campagne, la France, grâce à la diplomatie habile de Richelieu, si bien servie par Feuquières, avait profité de leurs revers.

Marckolsheim, Turckheim, Ensisheim, Bollwiller, Oberhergheim, Massevaux, avaient accepté le traité du 1er novembre 1634, ainsi que quatre cercles de la haute Allemagne. Plusieurs villes et plusieurs châteaux avaient reçu des garnisons françaises.

Lorsqu'il se serait emparé de Belfort et de Brisach, Rohan, qui venait de recevoir l'ordre de rallier l'armée française à Rambervillers, devait essayer de s'emparer de la Valteline et de se maintenir dans tous les passages qui conduisent de ce pays à l'Italie et au Tyrol. Les régiments de Montclin, Canisi, la Poëse, du Cré, Serres, Cerny et Vandy devaient le

suivre, ainsi que quatre compagnies de cavalerie. Mais l'expédition projetée devait être tenue secrète[1].

Le 6 janvier, le duc de Rohan, campé à Rambervillers, à la tête de 1,200 hommes, voyait, chaque jour, ses troupes attaquées dans leurs propres quartiers par les habitants du bailliage d'Amont (Franche-Comté). Il s'en plaignit au Parlement de Dôle et lui reprocha de favoriser, dans la Comté, les levées du duc de Lorraine, de ne donner aucun ordre pour empêcher *les voleries et les tueries* qui se faisaient continuellement à Darney, à Châtillon et dans d'autres villes, ainsi que de défendre le transport des blés comtois en Lorraine. Ses domestiques avaient été assassinés près de Plombières, et on lui avait apporté, à son camp de Rambervillers, leurs vêtements souillés de sang et percés de coups[2]. Pour mettre fin à ces violations de la neutralité, Rohan mit en mouvement son armée composée de trois compagnies de carabins, formant son avant-garde, de quatre régiments d'infanterie (14,000 hommes), neuf pièces de canon, et trente-sept chariots ou charrettes de munitions; enfin, cinq compagnies de 70 hommes, du régiment de Batilly, lui

1. « M. le maréchal de Brézé devra savoir que M. de Rohan s'en va à la Valteline, *ce qu'il ne communiquera à qui que ce soit au monde.* Et qu'on luy mande seulement afin qu'il contribue sur ce qu'il pourra pour esloigner les ennemis de ce costé-là (du côté de Belfort et de Brisach). Il est à désirer qu'il se retourne plus tost vers les troupes de Piccolomini. » (*Mémoire pour MM. de la Force et de Brézé,* 10 janvier 1635, sans signature. Aff. étrang. Lorr., 1635. *Pièces justificatives,* IX.) Rohan sembla avoir ignoré la mission que Louis XIII lui destinait dans la Valteline, avant d'avoir reçu un *Mémoire* à ce sujet. (Voir *Mémoire pour le sieur duc de Rohan,* sans signature, 16 janvier 1635. Aff. étrang. *passim.* — *Pièces justificatives,* X.)

2. Le carrosse et les chevaux de Rohan avaient conduit le comte de la Rouvière, capitaine au régiment de Champagne, aux eaux de Plombières. En retournant à Rambervillers, ils avaient été enlevés et conduits à Jonvelle par des compagnies lorraines. Rohan s'en plaignit au roi. (Aff. étrang. Lorr., 1635. *passim.* Lettres de Rohan à Bouthillier et au roi. 6 janvier 1635. *Pièces justificatives,* XI.)

servirent d'arrière-garde[1]. Rohan fit entrer quatre compagnies de cuirassiers à Jonvelle, cette ville toujours envahie et maltraitée (20 janvier), ensuite à Luxeuil, et menaça Lure et Besançon[2].

Ce fut en vain que l'archevêque protesta, à son tour, contre l'atteinte portée aux traités de neutralité qui liaient depuis un temps immémorial la Comté et la France. Rohan prétendit vouloir surveiller le duc de Lorraine, et cependant les Comtois, plus prudents que jamais, n'avaient laissé dans le bailliage d'Amont que le régiment d'infanterie de la Verne et trois compagnies de cavalerie, celle de Watteville, marquis de Conflans, bailli d'Aval et gouverneur des armées de Bourgogne, celle du seigneur de Mandres, commissaire général de la cavalerie, et celle de Brachy, levée par le duc de Lorraine. Chalancey, gentilhomme français, aussi hardi que l'avait été Batilly, lieutenant de Rohan, à Jonvelle, arriva avec son régiment à Villers-Saint-Mazelin, y pilla et rançonna les habitants, et arracha les panonceaux du roi d'Espagne, en pleine place publique. Malgré les protestations de neutralité et d'amitié du prince de Condé, du duc Henri de Rohan et du Parlement de Dijon, le marquis de Bourbonne, gouverneur pour la France à Montbéliard, n'écrivait à l'archevêque de Besançon et à la Cour qu'en termes de mépris, les menaçait de sa vengeance et faisait emprisonner l'avocat de Maubouan, qui s'était fait le défenseur de la Comté, à Montbéliard. Le Parlement de Dôle,

1. Le duc Henri de Rohan à la cour de Dôle. Du camp d'Épinal, 13 janvier 1635. (Archives du Doubs.)

2. Pour se venger, Batilly entra à Jonvelle, où les soldats de Rohan étaient considérés comme des amis, aux cris de : « France ! Rohan ! Mort aux voleurs ! Tue, tue, les Comtois ! »

Les cavaliers français entrèrent par surprise à Jonvelle, où ils se livrèrent au meurtre et au pillage. (*Siège de Dôle,* par Boyvin, p. 19 et 20.)

usant de patience, supportait avec amertume les violences de Gassion, de Bellefonds, de Sourdis et de Rohan qui s'était efforcé de s'emparer de Lure. Les commis du gouvernement comtois redoublaient leurs doléances, n'étant pas encore en état de se venger, et se contentaient d'en référer à l'Espagne, qui leur avait recommandé de se maintenir sur le pied de paix et de rester neutres[1].

La Franche-Comté était dans une situation éminemment critique, placée entre la Lorraine et le duché de Bourgogne, au nord et à l'est, et entre l'Alsace, la Ferrette et le comté de Montbéliard, occupés par la France, à l'ouest.

Le 24 janvier, les soldats de Rohan s'emparèrent du château de Fougerolles, terre de surséance, et les capitaines la Rochette et de Torcy, père et fils, s'y établirent avec 300 hommes de pied.

Fougerolles devait servir de lieu de ravitaillement à l'armée de Rohan, et on y amassait des grains pour nourrir les troupes françaises cantonnées en Lorraine et en Alsace. Les *coquatres*[2] de la ville de Luxeuil (Franche-Comté) s'émurent de ce voisinage, avertirent les *bons personnaiges* du gouvernement de la Comté de l'arrivée des Français sur les frontières de leur province, et leur demandèrent conseil, au cas que les soldats de Rohan, « armés ou non armés », en-

1. *Siége de Dôle,* par Boyvin, p. 21 et 22.

2. Quatre échevins, sous le nom de *Coquatres,* représentaient le pouvoir exécutif à Luxeuil. Leur mandat était solidaire. Quant au conseil, il était composé de treize membres. Les *coquatres* se renouvelaient, après deux ans d'exercice, par moitié, chaque année, au mois de décembre, et les *treize,* tous les ans, à la même époque. Jusqu'au delà de la première moitié du XVII^e^ siècle, l'élection de ces magistrats se faisait par le suffrage universel, à la majorité des voix. Quand il s'agissait d'intérêts généraux, toute la populace était appelée à délibérer. En temps de guerre et pour tout ce qui concernait la défense de la ville, confiée aux bourgeois, organisés par dizaines, les *dizainiers* délibéraient avec les *treize.* (Archives municipales de Luxeuil, B B 2. *Pièces justificatives,* XII.)

trassent sans ordre à Luxeuil, ou s'approchassent de cette ville forte. Les bourgeois de Luxeuil sollicitèrent du Parlement de Dôle l'autorisation de barrer les chemins aux Français, « tant par abattre de bois qu'autrement »[1].

Ce n'était pas la première alerte qu'éprouvaient, cette année, les Luxoviens. Le marquis de la Force, quelques jours auparavant, avait manifesté le désir, à son retour d'Allemagne, de repasser par Luxeuil et d'y prendre ses quartiers, avant de s'acheminer vers la Lorraine (20 janvier). Émus par l'approche du marquis de la Force et d'Henri de Rohan, avertis du danger dont les menaçaient les Français, commandés par le marquis de Montausier, les *coquatres* de Luxeuil avaient ordonné aux bourgeois de monter la garde en personne, nuit et jour, et avaient donné, dès cette époque, le commandement de leur milice au capitaine Schmid[2].

Mais un scrupule agitait les Luxoviens, qui en référèrent à leur gouvernement. Pourraient-ils recevoir dans leurs murs les Lorrains qui déserteraient les rangs de l'armée française[3] ?

C'est la question qu'ils adressèrent à Messeigneurs les Commis du gouvernement et comté de Bourgogne, car, disaient-ils, par suite de cette désertion, « les troupes françaises s'affaibliraient fort »[4]. Nous ne connaissons pas la réponse du Parlement de Dôle aux magistrats de Luxeuil, à ce sujet. Nous ne savons pas, non plus, si les conseillers

1. Archives municipales de Luxeuil, E E 7. (*Pièces justificatives*, XIII.)
2. *Passim*, B B 2.
3. « Le sieur Commis (de Luxeuil) procurera que la compagnie de Luxeuil soit armée et sçauroit si l'on pourroi recepvoir les *Lorrains* qui se sauveront des trouppes françoises lesquelles par ce moyen s'affoibliroient fort. » (*Mémoire* de ce que le sieur Commis de par Messieurs les coquattes de la ville de Luxeuil doibt migotier avec Messeigneurs les seigneurs les Commis au gouvernement de ce pays et comté de Bourgogne.)
4. *Passim*, E E 5. (*Pièces justificatives*, XIV.)

comtois permirent aux bourgeois de Luxeuil d'attaquer les soldats étrangers qui traversaient leur territoire sans la permission du roi d'Espagne et du gouvernement comtois.

Rohan devait choisir, lui-même, le moment qu'il jugerait opportun pour opérer son entrée dans la Valteline. Mais Richelieu lui recommanda, avant tout, de ne point s'attarder, estimant « que le plus tôt qu'il pourra faire, ce sera le meilleur ». Il fallait, pour la rapidité de l'exécution du plan tracé par le cardinal, prévenir les Espagnols et les empêcher d'affaiblir l'armée de Rohan, ce qu'ils ne manqueraient pas de faire, en jetant des troupes dans la Valteline, ou en s'emparant des Grisons, s'ils venaient à deviner les desseins secrets de Richelieu. Rohan ne devait donc communiquer « à qui que ce soit au monde » le plan tracé avec tant de soin par le ministre de Louis XIII; et, de plus, il devait, lors de son départ, dissimuler à tous la route qu'il compterait suivre.

Bullion avait quitté Saint-Germain-en-Laye le 6 janvier, avait pris la poste jusqu'à Lyon, et, de là, devait atteindre Coire (Suisse), le 27 du même mois. Le surintendant des finances conduisait en Suisse des mulets chargés d'argent, et se pourvoyait de tout ce qui était nécessaire à l'expédition de la Valteline.

Rohan devait laisser les troupes qu'il n'emmènerait pas avec lui en Suisse, sous le commandement de Thibault, et lui dicter ses instructions, afin que son lieutenant, restant en Alsace, pût faire le siége de Brisach, au cas que Rohan se fût rendu maître de Belfort avant son départ, et n'eût pas le temps de s'emparer lui-même de Brisach, avant le 8 ou le 20 février. Mais la prise de cette place forte ne semblait, à cette heure, que d'une importance secondaire aux yeux de Louis XIII. Rohan devait y renoncer s'il apprenait la présence des troupes impériales dans les environs

de cette ville. L'expédition de la Valteline devait, avant tout, faire le sujet des préoccupations du duc[1], ce qui ne devait pas l'empêcher, car cela était nécessaire à la mission dont il était chargé, de surveiller les allures du duc de Lorraine.

C'était là le but avoué de ses préparatifs et, tout en marchant vers Belfort, il allait essayer de fermer les passages qui séparent l'Alsace de la Franche-Comté. C'était, en effet, le chemin suivi chaque jour par les Lorrains qui venaient renforcer l'armée de leur souverain, ainsi que par les convois de munitions de guerre et de blé avec lesquels ils se ravitaillaient.

Rohan commandait une armée fort disciplinée, composée de dix régiments. Sa sévérité envers ses soldats était sans appel. Plusieurs capitaines avaient été cassés, et cet exemple, donné à propos, avait été salutaire [2]. Mais le général français se plaignait à Bouthillier du peu de cavalerie qu'il avait sous ses ordres et qu'il aurait souhaitée meilleure et mieux montée. Les pluies étaient continuelles, et Rohan ne put quitter Remiremont que le 21 janvier, espérant arriver à Belfort à la fin du mois. Depuis son départ de Rambervillers et son court séjour à Remiremont, il avait laissé derrière lui un grand nombre de malades [3]. Ordonnant à quatre de

1. *Mémoire pour le sieur duc de Rohan* sans signature. 16 janvier 1635. (Aff. étrang. *passim.*) *Pièces justificatives,* X. Le maréchal de la Force et le duc de Brézé conseillaient à Rohan de faire courir le bruit qu'il avait reçu l'ordre de marcher vers Strasbourg ou Brisach. « Ce que j'approuve, écrivait-il au roi, du camp de Rambervillers, le 6 janvier, et encore plus si, au lieu d'en faire le semblant, on le faisait tout de bon. » (Lettre de Rohan au Roy, de Rambervillers, 6 janvier 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV. — Voir *Pièces justificatives,* XI.)

2. Gobelin à Bouthillier, Rambervillers, 16 janvier 1635. (Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV.)

3. « Si ie fusse parti six jours devant ieusse perdu la moitié de votre infanterie. (Rohan au Roi, du camp de Remiremont, 21 janvier 1635. » Copie. (*Idem,* p 26) Voir *Pièces justificatives,* XV.

ses régiments et à deux compagnies de carabins de traverser la Bourgogne, sous le commandement du marquis de Montausier, il fit passer son artillerie par le val de Bussang [1]. Il éprouvait de grandes difficultés résultant du partage de son armée en deux tronçons. Il n'avait ni maréchal de camp, ni sergent de bataille, et redoutait l'amour-propre de ses maréchaux de camp, peu disposés à obéir à l'un d'entre eux. Afin de s'assurer de Belfort, Rohan se servit d'espions.

Deux officiers français, Saint-Livière, capitaine au régiment de Vandy, qui avait des intelligences avec Charles IV et avait déjà servi d'espion à Richelieu lors du dernier voyage de Louis XIII en Lorraine, et la Roque-Bouillac, son lieutenant, lui offrirent leurs services. Le maréchal de la Force n'avait eu qu'à se féliciter des renseignements donnés par ces deux officiers sur les intentions de Charles IV, et ces renseignements étaient d'autant plus précis que Saint-Livière et la Roque-Bouillac possédaient la clef des lettres du duc de Lorraine.

Comme tous les espions habiles, Bouillac avait capté la confiance de Charles IV, qui lui écrivait souvent et lui servait une pension. Rohan, à qui le concours du lieutenant de Vandy semblait précieux, l'envoya dans la Franche-Comté, près des partisans du duc. La Roque-Bouillac en rapporta des nouvelles importantes. La première était que Blosset, gendre de M^me^ de Vrécourt, avait offert au duc Charles de s'emparer du gouverneur de La Mothe. M^me^ de Vrécourt devait l'inviter à dîner, et Blosset se chargeait de s'emparer de sa personne, en lui ménageant un guet-apens dans un bois qu'il devait traverser avant de se rendre à

1. Même lettre.
2. Même lettre.

l'invitation de sa belle-mère. La seconde des nouvelles apportées par la Roque était plus vague. Les Lorrains, disait-il, se proposaient de faire prisonnier le sieur de Bourbonne, gouverneur de Montbéliard, à la première occasion favorable. Enfin, Charles IV, disait-on, avait grande envie de tenter la prise de Colmar. La Roque-Bouillac, poursuivant son rôle d'espion jusqu'au bout, avait excité lui-même le duc à s'approcher de Colmar, en lui désignant un officier de la garnison de cette ville, disposé à trahir la France [1].

Le 23 janvier, Richelieu prévint Rohan que Louis XIII avait reçu avis de l'intention manifestée par les Espagnols de jeter une grande quantité de blé à Brisach. Ils devaient faire venir ce blé de Bâle et des environs de cette ville. Rohan devait donc s'opposer, de tout son pouvoir, à ce que les Bâlois servissent les intérêts des Espagnols. Et cela était d'autant plus important, qu'au jugement de Richelieu Brisach n'avait plus de vivres que pour six semaines [2], et que la garnison de cette ville, réussissant à se ravitailler, pouvait inquiéter le passage de Rohan à travers l'évêché de Bâle. On était cependant assuré de la neutralité de l'évêque, qui avait permis aux troupes françaises de fouler ses terres,

1. « Le jeune Lenoncourt doit rapporter la réponse du duc Charles à ce sujet. » (*Mémoire de M. de Rohan.* Remiremont, 21 janvier 1635. *Pièces justificatives,* XVI.) Ce jeune Lenoncourt était-il le fils de Lenoncourt de Serres, bailli de Saint-Mihiel? Les détails curieux que nous venons de donner indiquent qu'il y avait quelque intelligence entre les deux armées, dont plusieurs officiers étaient alliés ou amis. Rohan ne se faisait pas d'illusions, du reste, sur les offres des deux officiers de Vandy. Demandant des renseignements à Richelieu sur les tentatives précédentes de ces officiers, il aima mieux faire entrer à Brisach un ingénieur déguisé que de compter sur l'officier *mal content* de la garnison de cette ville : « Car je sçay que peu de telles pratiques réussissent. » *Idem.*)

2. Richelieu à Rohan, 23 janvier 1635. *Passim. Pièces justificatives,* XVII.

et Bourbonne avait reçu l'ordre de protéger la marche en avant du général huguenot [1].

Mais Richelieu s'impatientait de la lenteur et des précautions inouïes de son général, qui avait envoyé des cavaliers suédois en Alsace et se proposait d'en former une compagnie de chevau-légers et une autre de carabins [2]. Mais, si Rohan avait tant tardé à entrer dans le Landgraviat, c'est qu'il en avait été longtemps empêché par les neiges [3].

Et cependant, Richelieu, tout en lui renouvelant ses instructions, l'avait prévenu, après la perte de Philippsbourg, qu'il avait donné l'ordre à Feuquières de rassembler en Alsace 1,200 soldats allemands, récemment recrutés, qui, joints aux troupes détachées de l'armée de Rohan et mises sous le commandement de Thibault, devaient s'opposer au passage du Rhin par les Impériaux [4]. Toutes les places de l'Alsace devaient être dégarnies, car Bouthillier ne croyait pas à l'importance de leur prise par l'armée de la Ligue catholique. Quoi qu'il en soit, Rohan semblait inquiet; sa cavalerie était peu nombreuse, et les secours qu'il avait demandés n'arrivaient pas [5].

Il était campé, le 8 février, à Roppe, et le 10, à Dannemarie. Son entrée en Alsace avait été entravée par le débordement des rivières, et une grande partie de son bagage avait été noyée. La campagne débutait mal, et, tandis que Landé, déjà sur les frontières de la Suisse, montrait une

1. Richelieu à Rohan, 23 janvier 1635. *Pièces justificatives,* XVII.

2. Rohan à Bouthillier. Épinal, 16 janvier 1635. *Pièces justificatives,* XVIII.

3. « Il n'est pas encore entré en Alsace, craignant de ruiner son infanterie dans les neiges. La dite infanterie est très-belle. » (Même lettre. Note d'une autre main que celle de Rohan.)

4. Richelieu à Rohan, 31 janvier 1635. Original. Aff. étrang. Lorr. 1635. *Pièces justificatives,* XIX.

5. Rohan au Roy. Du camp de Roppach. 8 février 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635. *Pièces justificatives,* XX.

grande activité dans ses préparatifs, Rohan craignait pour la vie de ses soldats, en Alsace, et se montrait découragé [1].

Le duc de Lorraine avait, il est vrai, traversé le pont de Brisach avec son régiment de Brachy [2] et des troupes levées nouvellement. Il attendait Jean de Werth et s'avançait, avec 8,000 fantassins et 6,000 chevaux, vers Strasbourg [3] (25 janvier). Les Impériaux s'étaient logés dans le « Rieth » près de Marckolsheim. 4,000 fantassins débouchaient de Brisach avec de la cavalerie, dans le but d'assiéger Colmar. Le parc de siége se trouvait à Brisach. Colmar, Horbourg, Guémar, se trouvèrent bloqués par les Impériaux que Jean de Werth rallia avec son infanterie [4]. Rohan s'apprêta à tenir tête au duc de Lorraine. Il entra à Montbéliard, où il pensait trouver ce qui était nécessaire au siége de Belfort. Grand fut son désappointement : il ne put y trouver que quelques gabions, de méchantes planches et quatre couleuvrines. La poudre manquait. Il fut obligé d'en faire venir de Moyenvic.

L'approche de Charles IV avait jeté la terreur au sein des villes de l'Alsace. Strasbourg, Schlestadt, Colmar et Mulhouse implorèrent le secours de Rohan. Le marquis de Bade et le duc de Würtemberg l'attendaient avec impatience [5].

---

1. « Je crains bien de perdre force soldats. Il n'y a remède, il faut surmonter toutes difficultés. » (Rohan à Bouthillier, du camp de Danemarie. 10 février 1635. Minute. Aff. étrang. Lorr. 1635. *Pièces justificatives,* XXI.

2. Le régiment de Brachy avait été levé en Franche-Comté par Charles IV, sous la forme primitive d'une compagnie. Brachy, son colonel, fut tué à Jonvelle, en 1634, et Bresson, son beau-père, en eut le commandement. C'était un régiment de cavalerie. (Girardot de Noseroy, *Hist. de la guerre de Dix ans,* p. 69.)

3. Rohan au Roy. *Passim.*

4. Archives municipales de Colmar.

5. Rohan au Roy, du camp de Hoppach. 8 février 1635. *Passim. Pièces justificatives,* XX.

Le duc de Würtemberg (Eberhard III) s'était enfui à Strasbourg après la bataille de Nordlingen (1634). Il fut, quelque temps après, nommé gouverneur de Philippsbourg pour l'Union protestante.

Rohan se prépara à se rendre à l'appel des alliés de la France; mais le pain manquait à son armée, et, pour ne point perdre de temps, il essaya de s'emparer, par un coup de main, de Belfort qu'on lui assurait devoir capituler au bout de quatre jours. Son équipage d'artillerie fut insuffisant et il renonça momentanément au siége de la place, sous prétexte qu'il fallait préférer la conservation de l'Alsace à la prise d'une ville, si importante qu'elle fût. Ce qui ne l'empêcha pas de continuer à faire fondre des boulets, et à faire construire des plates-formes et des gabions, afin de faciliter les approches de Belfort, lorsque l'occasion lui semblerait favorable.

La Cour d'Argis, qui commandait Lure, fit preuve du plus grand zèle pour ravitailler l'armée française, ce qui était difficile, car elle manquait de tout, et les munitionnaires français, non-seulement ne faisaient pas leur devoir, mais n'avaient pas encore paru [1]. Rohan semblait de plus en plus inquiet. Charles IV venait de s'emparer de Rouffach, de Riquewihr et d'Illhauseren, et avait ravitaillé Brisach avec des vivres qu'il avait fait venir du comté de Ribeaupierre. Un pont avait été construit par ses soins à Durlach. Près de Saint-Hippolyte, il attaqua cinq compagnies de cavalerie et un demi-régiment suisse, avec le régiment de Brachy, composé de 5 compagnies de cavalerie et sa compagnie de dragons, présentant un effectif de 60 dragons. La cavalerie ennemie fut mise en déroute, et les hommes de l'infanterie se réfugièrent à Willer.

Le duc Charles les y attaqua, à minuit, et ils se rendirent à merci. Charles IV leur accorda la vie sauve [2]. Le duc de Lorraine, après avoir rétrogradé jusqu'aux *villes forestières*,

1. Tous ces détails sont empruntés à la lettre précédente. Voir aussi Archives de Luxeuil, E E S.

2. Voir *Vie man. de Charles IV*, par Forget. Biblioth. municipale de Nancy.

en dessous de Bâle, construisit un pont de bateaux à Neubourg, où il fit passer sa cavalerie, jeta 2,000 chevaux dans l'évêché de Bâle et dans le comté de Montbéliard. Quant à lui, il sembla se diriger vers Saint-Dié, et Rohan s'apprêta à l'y suivre, ne s'expliquant une pareille folie que par l'assurance que pouvait avoir reçue son ennemi d'être secouru par le prince Thomas de Savoie qui s'était établi dans le Luxembourg [1], et par l'impossibilité où se trouvaient les maréchaux de Brézé et de la Force, occupés au siége de Spire, d'accourir au secours de Rohan. Il leur avait demandé en vain de laisser Weimar dans le Palatinat et de marcher vers lui.

Charles IV faisait, toutefois, de grands progrès en Alsace. A la tête de 5,000 à 6,000 chevaux, cantonnés entre Colmar et Schlestadt, il occupa les montagnes qui séparent l'Alsace de la Lorraine. Ses forces s'accroissaient chaque jour, et ses éclaireurs allaient chercher des vivres dans les petites villes qui avoisinent Colmar et Thann. Leurs habitants n'opposaient, du reste, aucune résistance à Charles IV, et l'accueillaient, sinon comme un sauveur, du moins comme un ami. Les difficultés qu'éprouvait Rohan augmentaient chaque jour.

Les pluies torrentielles et la fonte des neiges étaient des obstacles presque insurmontables pour l'armée française, et, pour comble de malheur, les moulins étaient arrêtés par les inondations. Les soldats de Rohan furent privés de pain pendant plusieurs jours. De mauvaises nouvelles étaient

---

1. « Il semble que le duc Charles tourne la tête vers Saint-Dié, s'il le fait, je me mettrai à sa queue, sinon je tascherai de le combattre et de l'empescher d'entreprendre sur les villes d'Alsace. J'ay adverti M. de Brassac de la sortie dudit duc, s'il entreprend cette haute folie, je croy qu'il s'en repentira. (Rohan à Bouthillier. Camp de Danemarie. 10 février. 1635. Aff. étrang. *Passim.* — *Pièces justificatives,* XXI.)

arrivées, sur ces entrefaites, au camp français de Hochstatt. L'armée royale se trouvait forcée de battre en retraite et de repasser le Rhin. Les échecs subis dans le Palatinat par les armes de Louis XIII décidèrent le duc de Rohan à prendre un grand parti. Il résolut donc d'aller droit à Charles IV et de lui présenter la bataille, avant qu'il fût fortifié complétement. Il s'agissait de rassurer Colmar et Schlestadt, et de marcher, si besoin était, jusqu'aux portes de Strasbourg, où Rohan pouvait tendre la main à Caumont-la Force et à Brézé, sans cependant renoncer à l'expédition de la Valteline[1].

Mais Feuquières, sur lequel Rohan comptait, pour le remplacer en Alsace, n'arrivait pas. La prise de Spire et le blocus de Haguenau par les Impériaux lui avaient fait quitter la Lorraine et l'avaient forcé à se rendre immédiatement à Worms[2] (février).

Un ingénieur du roi, le sieur Desjardins, venait de lui écrire pour le prévenir d'une conspiration qui se tramait à Nancy. Desjardins étant venu, pour son service, de Pignerol, dont il était chargé de réédifier les fortifications, à Lyon, y rencontra des soldats du duc de Savoie. Ces hommes

---

1. Rohan à Bouthillier, Hostat, 16 février 1635. (Aff. étrang. *passim*, p. 56.) Voir *Pièces justificatives*, XXII.

2. Brassac à Bouthillier, Delme, 12 février (Aff. étrang. *passim*, p. 53.) Feuquières était, le 11 février, à Moyenvic, et, le 12, à Delme (Lorraine). Voir Feuquières à Brassac, Moyenvic, 11 février, *passim*, p. 52. Minute. Feuquières à Bouthillier, Delme, 12 février. Aff. étrang. *passim*, p. 53.

Il semblait impossible à Feuquières d'aller à Haguenau après la prise de Spire et le passage du Rhin par Gallas, et de rejoindre le corps d'armée qu'on lui avait ordonné de rassembler en Alsace, sans l'assistance de Brézé et la Force. Il doutait aussi qu'on pût exécuter l'expédition de Würtemberg, projetée par Louis XIII, à cause des difficultés suscitées par Weimar et Oxenstiern. Il craignait même que Thibault ne pût pas se retirer de l'Alsace avec ses troupes. (Brassac à Bouthillier, Delme, 12 février 1635. Aff. étrang. *passim*, p. 53.)

paraissaient être lorrains ou comtois. Desjardins les aborda, et la conversation tomba bientôt sur les guerres d'Allemagne. De propos en propos, ces soldats vinrent à dire à l'ingénieur français que Louis XIII ne garderait pas longtemps Nancy à cause des nombreuses intelligences que Charles IV avait su s'y ménager. Devant l'étonnement manifesté par Desjardins et l'assurance qu'il leur donna que le roi saurait écarter tout danger de conspiration et de révolte, un des soldats du duc de Savoie prétendit que l'on pouvait faire entrer à Nancy des soldats lorrains par un canal voûté. Développant ses révélations, le soldat indiscret avoua à voix basse à un de ses camarades qu'il y avait beaucoup de canons cachés dans les casemates. Un autre Lorrain s'était vanté naguère à l'ingénieur français d'avoir traversé le canal souterrain, d'un bout à l'autre, et d'en être sorti du côté des bois qui regardent les Vosges. L'entrée de ce canal, avait-il ajouté, se trouvait dans la maison d'un bourgeois de Nancy; il était fort large, et passait au-dessous de la Meurthe, près de Tomblaine[1].

Quoi qu'il en soit de ces révélations, Rohan tenait tête à Charles IV, rejeté sur la rive droite du Rhin. Malgré les efforts du duc de Lorraine, afin de reprendre pied en Alsace, et le succès qu'il obtint, après avoir jeté un pont entre Brisach et Bâle, en empêchant Gobelin et Gangnot, commissaires des guerres, de ravitailler l'armée française avec les vivres emmagasinés dans cette dernière ville, Rohan unit ses forces à celles de Thibault, et Rouffach tomba au pouvoir du lieutenant de Rohan. Celui-ci cantonna ses troupes entre Colmar et Schlestadt, tira ses vivres de Haguenau et de Strasbourg, faisant vivre sa cavalerie sur les montagnes

1. Le sieur Desjardins au Roy, 28 février 1635, Lyon. Aff. étrang. *passim*, p. 69. *Pièces justificatives*, XXIII.

qu'il avait derrière lui, grâce aux prairies qui pouvaient lui procurer encore quelque fourrage[1].

Charles IV fut attaqué si vigoureusement par Henri de Rohan, que le duc de Lorraine n'osa s'approcher de Colmar et se retira si précipitamment que ses soldats abandonnèrent une partie de leur équipage. Charles, repassant le pont de Brisach avec Schönbourg, Mercy, ses autres colonels et sa cavalerie, se campa dans le Brisgau, pendant que Rohan se trouvait à Mulhouse[2]. Richelieu, prévenu des difficultés qu'éprouvait l'armée de Rohan en Alsace, lui avait enfin envoyé vingt-six cornettes de cavalerie sous le commandement du marquis de la Force, ce qui lui permit de se dégager victorieusement des étreintes des Impériaux, de protéger Montbéliard et d'empêcher l'invasion de la Franche-Comté. Altkirch, Ensisheim conservaient cependant des garnisons allemandes. Rohan s'en empara, en fit raser les fortifications[3], et entra à Colmar, à Guebwiller, à Ribeauvillé et à Zillisheim. Charles IV, de son côté, avait reçu un renfort de 4,000 hommes. Il avait jeté 2,000 chevaux dans l'évêché de Bâle et dans le comté de Montbéliard, et la

1. Copie de lettre au Roy du 1er mars. Aff. étrang. *passim*. *Pièces justificatives*, XXIV. Dans cette lettre, Rohan réclame au roi 1,200 à 1,500 mousquetaires pour prêter main-forte à la cavalerie. « La cavalerie allemande, écrit-il, qui n'est ni montée, ni armée comme la française, est de chercher son advantage dans la nuit, ce qui lui réussit, parce qu'elle fatigue plus que la nôtre, qu'elle est toujours en plus grand nombre, qu'elle est dans un pays qui lui est favorable, etc. »

2. Gobelin à Bouthillier. Mulhausen, 19 février 1635. (Archives étrang. *passim*, p. 59. *Pièces justificatives*, XXIV. Dans cette lettre, Gobelin, commissaire des armées, estimait que le roi, après la pacification de l'Alsace, en tirerait plus de 300,000 écus *par an et sans charge*, « en prenant seulement ce que l'archiduc Léopold tirait des impositions, des passages et autres droits. » Il proposait, pour arriver à ce résultat, la construction d'un pont vis-à-vis Brisach.

3. *Idem*.

nuit du 25 février, il attaqua un quartier de l'armée française, campé à Zillisheim. Rohan, averti à temps, envoya du secours aux régiments en détresse et, usant de stratagème, fit sonner la charge à un grand nombre de tambours, afin de faire croire aux Impériaux qu'ils avaient toute l'infanterie française sur les bras.

Ceux-ci s'enfuirent, en laissant quelques morts sur le champ de bataille, et Rohan put écrire à Bouthillier : « Ils ne nous ont pas trouvés si endormis comme ils croyaient[1]. » Charles IV subit un autre échec en avant de Neubourg (15 février). Pendant ce temps, les Lorrains, que leur duc avait prévenus de son passage du Rhin, l'attendaient avec impatience. La princesse de Phalsbourg leur avait écrit que bientôt elle serait à Nancy, et Brassac, redoutant un soulèvement général en Lorraine et ne pouvant s'appuyer que sur des places en mauvais état, exprimait ses inquiétudes à Louis XIII, et lui demandait des renforts[2] (27 février).

La marche de Rohan vers le nord, si elle l'éloignait de la Valteline, le rapprochait de l'armée que Châtillon devait amener en Alsace, et qu'il espérait rallier, ainsi que l'armée d'Allemagne conduite par les maréchaux de la Force et de Brézé. Malgré l'ordre donné par Richelieu de se hâter, le duc français voulait nettoyer l'Alsace et assurer ses derrières avant de traverser l'évêché de Bâle et d'entrer en Suisse.

Du reste, le nerf de la guerre manquait à Rohan pour l'accomplissement de ses projets dans la Valteline : l'argent lui faisait complétement défaut pour ses étapes.

---

1. Rohan à Bouthillier. Camp de Zileis, 24 février 1635. Aff. étrang. *passim*, p. 65. Copie. Signature originale.

2. Brassac à Bouthillier. Nancy, 27 février 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635, p. 25. *Pièces justificatives*, XXVI.

Entre temps, il avait reçu avis de Strasbourg que cinq régiments d'infanterie remontaient le Rhin et allaient se joindre à l'armée de Charles de Lorraine.

De Colmar, on l'avertissait que ces régiments étaient arrivés à Brisach; enfin, des dépêches, venant de Bâle, le prévenaient que Gallas était sur le point de rallier le duc Charles avec 8,000 hommes de pied. Charles IV avait la prétention, non-seulement de barrer le passage à Rohan, mais encore de se porter, soit en Lorraine, soit en Franche-Comté. En homme prévoyant, il avait pris ses précautions et avait acheté 30,000 quartes de blé aux Comtois. Le découragement commença à s'emparer de Rohan. Les maladies qui ravageaient ses troupes affaiblies et peu nombreuses, l'hostilité des Alsaciens contre elles et le nombre redoutable des cavaliers allemands lui faisaient craindre de ne pouvoir s'opposer aux projets de Charles IV. Cependant, il comptait sur la témérité de son ennemi et croyait que, s'il s'engageait trop en avant, son armée ne retournerait pas tout entière en Allemagne[1]. Mais la prise de Philippsbourg, de Spire[2], d'Augsbourg et de Landau par les Impériaux avait découragé les États protestants, alliés à la France. Caumont-la Force dont les maladies ruinaient l'armée, après avoir rassuré Worms, Frankenthal et Landau, où le marquis de la Force, son fils, avant de passer en Alsace, s'était porté en toute hâte, repassa le Rhin aussitôt qu'il apprit l'invasion de l'Alsace par Charles IV. Il laissait Weimar, en deçà du Rhin, dans une situation tellement critique, qu'il

1. Voir Coppie de lettre au Roy, du premier mars. (Aff. étrang. *passim.*)

2. Jean de Werth, après avoir passé le Rhin sur la glace, s'empara de Spire, ville épiscopale appartenant à l'archevêque de Trèves. Il prit, quelque temps après, Landau, battit l'armée française, et repassa le Rhin avant le dégel (février 1635). Spire fut repris par Weimar, le 22 mars de la même année, deux jours avant la prise d'Augsbourg par les Impériaux.

était à prévoir qu'il franchirait, à son tour, ce fleuve et renoncerait à l'expédition du Würtemberg, que Richelieu lui avait assignée.

Le cardinal, aussitôt qu'il eut appris les revers de l'armée française dans le Haut-Palatinat, ordonna aux maréchaux de Caumont-la Force et de Brézé de marcher vers l'Alsace, afin de tenir tête à Charles IV, de le battre, s'il était possible, ou du moins de l'empêcher de faire des levées en Lorraine et dans la Franche-Comté. Il fallait, à toutes forces, empêcher, et nous avons vu que c'était là ce que craignait surtout Richelieu, que le duc de Lorraine, si l'on n'arrêtait sa marche, ne tendît la main au prince Thomas de Savoie qui occupait le Luxembourg et menaçait Trèves.

Toute la cavalerie française avait reçu l'ordre de se porter à la rencontre de Charles de Lorraine, et les généraux français, secondant Weimar, ne devaient garder avec eux, du côté de Spire, que 800 à 900 chevaux. Du Hallier, de son côté, devait quitter Saint-Dizier et s'avancer vers Pont-à-Mousson, pour empêcher l'armée de la Ligue catholique d'envahir le Marquisat[1].

Richelieu prenait ses précautions et ne négligeait rien pour le succès de ses desseins. Rohan le seconda. Quittant Colmar, le 21 mars, il laissa le commandement d'une partie de ses troupes à Thibault, qui reçut l'ordre de se maintenir en Alsace. Quant à lui, simulant le siége de Rheinfelden, une des quatre *villes forestières*, il réussit à passer en Suisse, après avoir traversé l'évêché de Bâle. Vriel, sergent-major de la Ligue catholique, lui enleva 1,200 chevaux, maigre succès, en songeant à la proie que Charles IV laissait

1. Mémoire pour MM. les maréchaux de la Force et de Brézé, lieutenants-généraux de l'armée du Roy, 9 mars 1635. Copie. Aff. étrang. *passim.*, p. 76. — *Pièces justificatives*, XXVII.

échapper ! L'armée française d'Alsace s'établit solidement depuis Saint-Hippolyte jusqu'à Rouffach[1].

Vers le 15 mars, Charles IV repassa une seconde fois le Rhin, logea quelque temps à Loglenheim, et arriva à Stuttgart, où se trouvaient les envoyés de l'Empire. Un conseil de guerre devait s'y réunir, et l'on devait y discuter les plans d'une campagne prochaine et se prononcer sur le sort de la ville d'Augsbourg, dont les Impériaux venaient de s'emparer (24 mars). A Stuttgart, Charles de Lorraine reçut la visite de Serrefontaine, envoyé par Marie de Médicis, ainsi que Maillard, gentilhomme lorrain ; tous deux venaient lui offrir leurs services [2].

Mettant à contribution leur zèle, il les envoya au siége de Trèves [3], qu'avait entrepris Thomas-François de Savoie, prince de Carignan, second fils de Charles-Emmanuel, depuis peu au service de l'Espagne.

Ce prince venait de s'emparer de Sierck, où Deschapelles, le gouverneur français, était mort sur la brèche. Maillard descendit la Moselle, cachant ses soldats, armés de pétards, dans des bateaux recouverts de toile, et s'empara de Trèves. L'Électeur-Archevêque de Trèves, qui s'était mis

1. *Mémoires de Rohan.* En quittant Colmar, le prince de Rohan avait recommandé à Bourseville, gouverneur françaisde cette ville, de faire bonne garde. (Mossmann, *Matériaux pour servir à la guerre de Trente ans. — Revue d'Alsace.*)

2. *Vie manuscrite de Charles IV,* par Forget.

3. « Le duc de Savoye parmi Tresves sacouroit
Criant à ses soldats : de Tresves nous estans maistre
Nous aurons la Lorraine et ceux dalenviron
Enfant, prenez couraige, buvé toujours du bon. »
(*Journal de Jean Bauchez*, p. 186.)

L'Électeur de Trèves, archevêque de cette ville et évêque de Spire, avait été mis au ban de l'Empire, et s'était mis sous la protection de la France. Il se nommait Philippe-Christophe de Sotern. D'Anvers il fut transféré à Vienne. Roger, comte de Bussy-Rabutin, qui n'avait alors que dix-sept ans, fut aussi fait prisonnier à Trèves.

sous le protectorat de la France, fut fait prisonnier par le prince de Savoie, après la prise de cette ville (26 mars). On le conduisit à Anvers, avec un chapelain, deux pages et un valet de chambre, et Serrefontaine fut nommé gouverneur de Trèves. Richelieu, courroucé, réclama au cardinal-infant [1] l'archevêque, dont il avait essayé de devenir le coadjuteur. Le gouverneur des Pays-Bas répondit que Trèves avait été occupé par les Espagnols avant de l'être par les Français, et que la France n'avait rien à voir dans l'emprisonnement de l'Électeur. Cette réponse altière mit le feu aux poudres et servit de prétexte à la rupture définitive entre la France et l'Espagne (19 mai).

Charles IV, pendant le siége de Trèves, était tombé malade à Fribourg-en-Brisgau. Pendant longtemps on le crut mort et ses soldats le pleurèrent. Mais le duc de Lorraine, se sentant mieux, se retira à Wolfach, vingt jours après Pâques, et y reçut la visite du commissaire de l'Empire (30 mars) [2].

Poursuivant le cours de ses exploits, pendant que Rohan entrait en Suisse, le duc, complétement guéri, tailla en pièces la garnison de Hombourg (Suisse), avec un régiment de quinze compagnies hongroises, et s'apprêta à faire passer le Rhin à son armée. N'oublions pas, ici, de mentionner un fait qui dépeint la férocité des soldats commandés par

---

1. *Mémoires de Richelieu,* et Mss. de Fontette. (Portefeuille XII, Bibliothèque nationale.)

2. « La maladie de M. de Lorraine continue. »

Lettre de Richelieu au roi, reproduite par M. Avenel dans la collection des documents inédits, etc., t. IV, p. 695. Voir aussi Forget.

« Pour nouvelles, on nous fait le duc Charles malade à l'extrémité à Fribourg-en-Brisgau, encore y en a-t-il qui assurent sa mort. » (Lettre de Rohan aux maréchaux de la Force et de Brézé. Camp de Colmar, 20 mars 1635.) « Il a été malade et à l'extrémité, il se porte mieux. » (M. de Chambley à Richelieu. Nancy, 3 avril 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635.) *Pièces justificatives,* XXVIII.

Charles de Lorraine. Forget nous raconte qu'il fut obligé de leur arracher des mains un capitaine qu'ils voulaient sacrifier, en guise d'holocauste, pour célébrer, disaient-ils, le premier passage du Rhin par les Hongrois depuis Attilla (30 mars 1635).

Le lendemain, l'armée de la Ligue catholique se porta sur la rive gauche du fleuve, avec le régiment hongrois, celui de S. A. et quelques autres, cantonnés dans les environs [1]. L'intention du duc de Lorraine était manifeste: il voulait essayer, encore cette fois, d'entrer en Lorraine. L'occasion était favorable. Le maréchal de la Force avait quitté Spire, qu'il avait laissé sous la garde de Weimar, et, confiant le soin de son armée à ses deux fils, accompagné de plusieurs généraux, il était, le 3 avril, entré à Metz. Le cardinal de la Valette avait quitté aussi l'Allemagne et avait été solliciter, près de Richelieu, le poste important de gouverneur de Metz (13 mars 1635). Châtillon et Brézé s'étaient portés vers le Luxembourg, pour tenir tête au prince de Savoie, dont les troupes s'avançaient jusqu'aux portes de Metz. Châtillon s'était emparé de Longwy, Conflans, Étain, et y avait mis garnison. Le 3 avril, le prince de Savoie prit d'assaut le château de Boulay, dans la Lorraine allemande, à dix lieues de Metz, et y mit, comme gouverneur, le célèbre Maillard, colonel lorrain, qui fut la terreur des Messins et dont le nom devint légendaire. La Valette se tenait prêt à défendre Metz et envoyait en vain Alexandre de Mun [2] assiéger Boulay avec les *querebins de Metz,* au nombre de 800, qui s'enfuirent devant la résistance énergique de Maillard [3] (9 juin 1635).

---

1. *Vie manuscrite de Charles IV,* par Forget. — Charles IV venait d'échapper à une seconde tentative de meurtre de la part de Besme.

2. Lieutenant du cardinal de la Valette, à Metz.

3. *Journal de Jean Bauchez,* greffier de Plappeville, p. 190. — Les

Vaudrevange venait d'être pillé par Thomas de Savoie, dont le butin s'éleva à 22,000 florins.

Messins retournèrent à Boulay, le jour de la Trinité, et sommèrent en vain le colonel Maillard de se rendre; deux jours après, ils recommencèrent leur expédition qui se termina par une fuite précipitée.

« Les meilleures armes qu'ils eussent enfin, ce fut leurs jambes. »

(*Journal de Jean Bauchez,* p. 204.)

Quelques jours après, le prince de Condé, qui venait d'être nommé gouverneur de la Lorraine et du duché de Bar, s'empara de Boulay. Maillard eut la vie sauve et put se retirer avec trente chevaux et son bagage. Ses soldats furent pendus, et Boulay fut démantelé. Huit jours avant la Saint-Jean, Condé s'empara de Briey et du château de Sancy, défendu par le baron François de Mercy, colonel au service de Bavière, dont le nom devait devenir illustre. Mercy alla retrouver Charles IV. Sancy fut démantelé, sauf une tour. Henry de Gournay, seigneur de Talange, gentilhomme messin, fit conduire à Metz les portes et les ponts-levis du château lorrain. (Jean Bauchez, p. 205 à 210.)

CHAPITRE III.

Caumont-la Force et Charles IV. — Campagne de Franche-Comté. Avril-Juillet 1635.

SOMMAIRE. — Châtillon dans le Verdunois. — Mécontement de Richelieu. — Charles IV ravage le comté de Montbéliard. — Caumont-la Force entre à Épinal. — Protestations du gouvernement de Franche-Comté contre la violation de la neutralité de cette province par Charles IV. — Celui-ci fait appel au patriotisme des Lorrains. — La garnison de Nancy est suspectée de trahison par le marquis de Chambley. — Sévérité de Brassac envers les Lorrains. — Charles IV institue un ordre de chevalerie. — Il menace le marquis de Chambley de sa vengeance. — Il entre à Luxeuil et dans le Bassigny. — Il menace Mirecourt. — Découragement du maréchal de la Force. — La Bloquerie est envoyé à Mirecourt. — La Force demande des renforts à Weimar et à Feuquières. — Il reste immobile. — Richelieu lui envoie le Sr de Nogent. — Louis XIII quitte Paris. — Caumont-la Force entre en Franche-Comté. — Il se campe près de Montbéliard. — Le comte de la Suze entre dans cette ville. — Toute la cavalerie française marche au secours de Caumont-la Force. — Bellefonds s'avance vers Toul. — Charles IV campe ses troupes près de Belfort. — La Valette rallie La Force à Lure. — Combat de Melisey. — Retraite de Charles IV sous Belfort. — Combat de Fresse. — Le maréchal de la Force n'use pas de sa victoire. — Dénuement de son armée. — Charles IV passe le Rhin. — Bataille d'Avein. — Les châteaux de Montjoie et Porrentruy sont pris par les Français. — Le maréchal de la Force retourne en Lorraine. — Manicamp, gouverneur de Colmar, l'appelle en vain à son secours. — Traité de Pirna. — Jonction de Bellefonds avec Weimar. — Weimar se replie sur Sarrebruck. — Gallas menace la Lorraine. — Caumont-la Force revient à Épinal. — Les éclaireurs de Charles IV apparaissent en Lorraine (juillet 1635).

Le maréchal de Châtillon avait reçu l'ordre de Richelieu de cantonner son infanterie à Verdun, à Dun, à Stenay, à Villefranche, à Mouzon, Donchery, Mézières et Charleville, et sa cavalerie entre Verdun et Donchery [1].

Richelieu semblait mécontent de la retraite du maréchal de la Force sous Metz, contrairement aux ordres qu'il avait reçus. Il lui recommandait, avant tout, de faire surveiller

1. La ligne de retraite ne devait pas dépasser Pont-à-Mousson.

L'armée de Flandre devait comprendre 25,000 hommes, tandisque l'armée d'Allemagne ne devait posséder que 5,000 et celle de Lorraine 10,000 hommes. La désertion s'était mise dans les rangs de l'armée française, et Richelieu, pour remédier à ce mal, avait ordonné à Serven d'y organiser, en toute hâte, le service des *prévôts*.

Brisach et de pourvoir à la sûreté de Schlestadt, Colmar et Montbéliard, menacés par Charles IV [1]. Dès le commencement de février, le duc de Lorraine avait ravagé le comté de Montbéliard, qui appartenait au duc de Würtemberg et qui s'était mis sous le protectorat de la France. Ce poste était très-important pour l'armée française, car de là on pouvait surveiller, à la fois, l'Alsace et la Franche-Comté, et rendre l'entrée de la Lorraine difficile au duc. Aussi Caumont-la Force se porta-t-il de Metz à Épinal, où il se trouva campé au mois d'avril. Les soldats de Charles IV, qui avaient tant souffert en Allemagne durant la dernière campagne, se rafraîchirent dans le comté qu'ils avaient envahi. Ils y oublièrent « les déserts de l'Alsace ». Les soldats de la Ligue ne recevaient aucune solde, nous dit Boyvin, et « ces picoreurs » ne vivaient que de pillage. Les gouverneurs de la Franche-Comté supplièrent leur chef de ne point attenter à la neutralité de leur province. Charles IV les régala de belles promesses, mais un régiment levé par la Verne, au sein de la Franche-Comté, rejoignit les Lorrains près de l'Isle-sur-le-Doubs. Les Espagnols avaient promis au duc de Lorraine des secours considérables. Il envoya dans toute la Lorraine des agents qui reçurent l'ordre de faire appel au dévouement de ses sujets et, surtout, à celui de la noblesse [2]. Pendant ce temps, il occupait tout le pays qui s'étend depuis Montbéliard jusqu'à Lure et Plombières [3].

1. Richelieu aurait désiré que le duc de Saxe-Weimar prît ses quartiers près de Schlestadt, Colmar et la Franche-Comté, pour sauver ces deux dernières villes, ainsi que Montbéliard. (Mémoire pour MM. les généraux. 26 mars 1635. Avenel, IV, p. 691.)

2. Louis XIII venait de rendre une ordonnance qui engageait les sujets de Charles IV à prêter serment de fidélité à Louis XIII, et établissait un conseil souverain à Nancy, dont Louis XIII négligeait de payer les membres. (Voir plusieurs lettres de ces conseillers, Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV.)

3. Caumont-la Force à Richelieu. Épinal, 24 avril 1635. *Passim. Pièces justificatives,* XXX.

Il comptait sur un soulèvement général de ses sujets, qui aurait empêché le duc de la Force de sortir du duché de Lorraine. Brassac, malgré ses cruautés, n'avait pas été adroit dans le recrutement de la garnison de Nancy. Plusieurs soldats d'origine lorraine s'étaient engagés sous les drapeaux de la France. D'autres, quoique d'origine française, avaient servi Charles IV avant son départ de Mirecourt, en 1634, et la plupart de ces hommes suspects faisaient partie du régiment de Brassac.

Haraucourt, marquis de Chambley, qui avait prêté serment à Louis XIII en qualité de membre du Conseil souverain de Nancy, n'osant appeler l'attention du gouverneur de Nancy, dont le caractère était plein de rudesse, sur des faits qu'il devait connaître, en avertit Richelieu. Brassac, malgré son dévouement envers Louis XIII, n'aimait point à recevoir les avis de ceux qui l'entouraient, et il éprouvait une telle aversion pour Monsieur de Miraumont que « tous ses conseils lui écorchaient les oreilles ». Cependant, le gouverneur de Nancy écoutait volontiers les dénonciations qui lui arrivaient de toutes parts contre les Lorrains suspects, et ne se faisait pas prier pour les envoyer en exil. Ils étaient nombreux. Sur cent Lorrains, il y en avait quatre-vingts, écrivait le marquis de Chambley à Richelieu, qui se berçaient de l'espérance de revoir, dans peu de jours, leur duc bien-aimé au milieu d'eux, ainsi qu'il leur en donnait l'espérance. Ce prince, qui comptait pouvoir bientôt chasser l'armée française de ses États, venait d'instituer un ordre de chevalerie dont les insignes le représentaient tenant une épée et tranchant en deux une couronne. Autour de cette image, dont le sens n'a pas besoin d'être expliqué, se lisait en exergue : *Debellador de los tirannos.* Charles IV, irrité contre le marquis de Chambley, sur la fidélité duquel il aurait pu compter, le menaçait de sa colère et lui faisait

dire, du Brisgau où il se trouvait en convalescence, qu'il attendait que Chambley fût dans son château « pour l'y accabler sous ses propres ruines et le renverser sur sa tête » [1]. A la tête de 12,000 hommes, Charles IV s'avança, au mois d'avril, du côté de Luxeuil, en Franche-Comté, vers la frontière de la Lorraine, portant partout avec lui la ruine et la désolation, malgré les protestations énergiques du marquis de Conflans, gouverneur de la province espagnole. De Luxeuil, ses soldats allèrent s'emparer de Montreuil-sur-Saône, de Fontenoy-en-Vosges, de Conflans, et menacèrent Darney, dont le gouverneur prit la fuite et alla à Nancy, avertir Brassac du danger qui menaçait Mirecourt, où la Force n'avait mis aucune garnison. Vieux, accablé par les fatigues de sa vie militaire, Caumont-la Force demandait chaque jour à Richelieu de le relever de son commandement. Mais Richelieu, malgré l'imprévoyance de la Force, refusait de céder à ses désirs, car il manquait de généraux capables.

L'état de la Lorraine était précaire. Pont-à-Mousson avait été dégarni de troupes par Châtillon, et Batilly n'était pas encore entré à Remiremont avec son régiment de carabins. La Bloquerie fut envoyé à Mirecourt, et Manicamp, nommé gouverneur de Colmar, fut retenu quelque temps à Épinal, où se trouvait Caumont-la Force, à la fin d'avril. Ce général craignait pour Remiremont et Mirecourt. Le corps des Impériaux s'était logé près de Montbéliard, où de la Suze ne réussissait pas à entrer. Acculé par Charles IV et crai-

1. M. de Chambley à Richelieu. Nancy, 3 avril 1635. (Aff. étrang. *passim*, p. 87.) Cette lettre de d'Haraucourt, marquis de Chambley, est originale. *Pièces justificatives*, XXVIII.

2. Brassac à Richelieu. Nancy. 22 avril 1635. Voir Aff. étrang. *passim*, p. 25. *Pièces justificatives*, XXIX. Hébron, colonel suédois au service de la France, avait dégarni les frontières de la Lorraine du côté des Vosges en se portant vers Mézières. (*Idem.*)

gnant de perdre la Lorraine, Caumont supplia Weimar et Feuquières de lui envoyer un corps de cavalerie ; mais l'arrivée de ces deux généraux, occupés en Allemagne, devenait problématique [1].

Caumont-la Force comptait bien refouler les Impériaux en moins de trois jours, ou, du moins, leur faire abandonner le blocus de Montbéliard [2]. Mais, s'étant campé, à la fin d'avril, à Zincourt, il ne bougea pas. Servien lui adressa un blâme sévère, et Richelieu lui envoya le sieur de Nogent pour secouer sa torpeur [3].

Le duc de Lorraine se rapprochait de la Franche-Comté et y envoyait fourrager sa cavalerie, qui se composait en grande partie d'Allemands, de Hongrois et de Croates [4]. Son infanterie resta en Alsace. L'archevêque de Besançon et le Parlement de Dôle, qui redoutaient le mécontentement de la France, s'opposèrent de tout leur pouvoir à cette violation de la neutralité par le beau-frère de Gaston d'Orléans. Ils envoyèrent leurs archers et leurs prévôts, ainsi que ceux de l'empereur, pour saisir et châtier les fourrageurs lor-

1. La Force à Richelieu. Épinal, 24 avril. Aff. étrang. Lorr., XXV, p. 96. Voir aussi la lettre de la Force à la Valette, d'Épinal, 22 avril. *Passim*, XXX.

2. La Force à Richelieu. (Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV. *Passim.*)

3. La Force s'en plaignit à Richelieu, dans une lettre datée de Zenencourt, le 27 avril. (Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, p. 100.)

4. Charles IV ne donnait à ses soldats d'autre solde que le pillage, nous dit Jean Bauchez. (*Ibidem*, p. 219.)

Charles IV, au dire de Girardot de Noseroy, avait défendu en vain à ses soldats d'envahir la Franche-Comté. L'archevêque de Besançon et le Parlement de Dôle lui envoyèrent, dès son arrivée dans leur pays, de Grandmont de Mélisey et d'autres députés, pour le supplier de ménager le comté de Bourgogne. Mais toutes leurs supplications furent inutiles. Malgré les archers et les prévôts de l'empereur et ceux de la Franche-Comté, les soldats de Charles IV continuèrent à piller, à violer et à tout brûler sur leur passage, en commettant de nombreux sacriléges. (Girardot de Noseroy, *ibidem*, p. 61 et suivantes.)

rains. Mais les soldats du chef de la Ligue catholique ne tinrent pas compte des injonctions des commis du gouvernement franc-comtois. Celui-ci s'émut et convoqua les élus de la province, quoiqu'elle fût épuisée par les levées incessantes qu'y faisait l'empereur.

Neuf compagnies de cavalerie furent recrutées parmi la noblesse ; les gués des rivières furent rendus impraticables et tous les passages de la Saône furent rompus. Le marquis de Conflans[1] se mit à la tête de l'armée franc-comtoise et se campa à Vesoul. Charles IV avait essayé, mais en vain, de présenter la bataille à la Force, qui ne bougea pas. Il resta campé entre Rambervillers et Remiremont (avril).

Louis XIII, qui avait quitté Paris et se rapprochait des frontières, prêt à se porter du côté de la Picardie ou de la Lorraine, attendait impatiemment, au mois de mai, des nouvelles de Charles de Lorraine. Se préparant, dès lors, à une rupture ouverte avec l'Espagne, il ordonna la confiscation des « effets et marchandises espagnols » en France, promit au cardinal de la Valette le commandement d'une armée qui se recruterait à Langres, et fit en Allemagne, à Liége et dans le Luxembourg, de nombreuses levées de cavalerie, dont il confia le soin au fils du duc d'Épernon.

Richelieu avait quitté son château de Rueil et s'était transporté, dès le mois de mai, à Château-Thierry, avec ses sous-secrétaires d'État, Servien et Bouthillier-Chavigny. Le Parlement de Metz allait être transféré à Toul, pour éviter, dans l'ancienne ville impériale, l'affluence des plaideurs, parmi lesquels auraient pu se glisser quelques traîtres. Les Lorrains restés fidèles au duc furent traqués de toutes parts, et tous les étrangers furent chassés de Metz, que le

1. Watteville, marquis de Conflans, bailli d'Aval et gouverneur des armées de Bourgogne.

comte d'Embden essaya de surprendre au mois d'août. L'ennemi que Louis XIII avait le plus à redouter, après sa déclaration de guerre à l'Espagne et l'envoi d'un héraut d'armes au cardinal-infant, à Bruxelles, c'était certainement Charles IV (19 mai 1635).

Au mois d'avril, son apparition en Alsace avait ému les généraux français et, dans une conférence qu'eurent, à Pont-à-Mousson, à cette époque, le maréchal de la Force, le duc de Brézé et le cardinal de la Valette [1], après s'être occupés de l'emplacement des troupes, ces généraux décidèrent qu'on ne les éloignerait pas trop les unes des autres. Toute latitude devait être laissée au maréchal de la Force, afin de les réunir en un faisceau commun, s'opposer aux desseins du duc Charles [2] et le chasser de l'Alsace [3]. Pendant tout le mois d'avril, ce ne fut qu'escarmouches, sans résultats appréciables, entre ces deux hommes de guerre.

Pendant que la Verne, qui commandait un régiment composé de quinze compagnies d'infanterie, chacune de 200

1. Voir Lettre de Bouthillier au cardinal de la Valette. Fismes, 17 mai 1635 (*Mémoires pour l'Hist. du cardinal de Richelieu*. Paris, 1660, t. I, p. 470) et Lettre de Servien au cardinal de la Valette. (*Idem*, p. 470 et 471.)

2. Lettre du maréchal de Châtillon à M. Servien. Pont-à-Mousson, 12 avril 1635. (Recueil d'Aubery.)

3. Il faut faire tout ce qui se pourra pour chasser le duc Charles de l'Alsace. (Lettre du cardinal de Richelieu à M. Servien. Avenel, t. IV, p. 720.) Le maréchal de la Force, pour tenir tête à Charles IV, avait retenu près de lui une grande partie de la cavalerie française. On y avait adjoint les régiments de cavalerie étrangère, Batilly, Eggenfeld et Heucourt. Richelieu avait fait délivrer des commissions pour 3,000 chevaux et 2,000 dragons. 1,000 chevaux avaient été recrutés à Liège par Ferrier, et 500 par Saint-Rémy, à Liège ou dans le Luxembourg. On avait donné 500 chevaux à Batilly, ce qui portait à 1,000 le nombre des chevaux de son régiment. On en donna autant au colonel Humes et au colonel Rantzau qui faisaient partie du corps d'armée du maréchal de la Force. (Lettre de Servien à la Valette. Aubery, p. 470 et 471.)

hommes, ne pouvant trouver un passage et renonçant à rejoindre le prince Thomas de Savoie en Flandre, s'emparait de Porrentruy et y tenait garnison, Charles IV entra sur les terres de Clerval, en Franche-Comté. Plein de respect, en apparence, pour les franchises du pays qu'il foulait aux pieds, il assura le Parlement de Dôle qu'il n'apporterait aucun préjudice à la neutralité de la province, et qu'il passerait légèrement sur les terres où la nécessité le conduirait, sans y séjourner. Il fit prier, en outre, le Parlement de lui accorder, contre paiement, une quantité de grains suffisante à la subsistance de ses soldats, qui comptaient 8,000 cavaliers et 4,000 fantassins. Ensuite, passant près de Lure, Charles marcha, avec 500 fantassins et 200 chevaux, à la rencontre du régiment de Batilly[1], qui devait sortir de Remiremont, occupé par l'armée française, et être remplacé par celui d'Effiat, et tailla en pièces une partie du régiment français, mais le reste put gagner Remiremont. Les régiments français étaient fort affaiblis par les maladies et de grandes fatigues. Le maréchal de la Force s'avança, dès le 19 avril, vers Rambervillers, lieu de rendez-vous assigné à ses troupes, de là marcha sur Épinal et s'empara de Mirecourt et de Remiremont.

L'armée française, quoique épuisée, n'ayant plus, pour la soutenir, ni le maréchal de Brézé, ni le maréchal de Châtillon, vint se camper au delà de Plombières, d'où les soldats de la Ligue catholique venaient de déloger. Elle y passa huit jours, et de là se porta à Baudoncourt, en Franche-

1. Régiment à titre étranger, dont le colonel avait droit de vie et de mort sur ses officiers et soldats. Il était commandé par M. de Batilly. Régiment weimarien, il avait été admis à la solde de France, le 26 octobre 1635. (*Hist. de la cavalerie française,* par le général Susane.) Le régiment d'Effiat le remplaça à Remiremont.

Comté, ensuite à Fougerolles et, enfin, à Luxeuil[1]. Le maréchal de la Force avait sous son commandement 900 chevaux et 8,000 hommes de pied. Partout, il arborait le drapeau de la France.

Les cavaliers de Charles IV chevauchaient de tous côtés, sachant se retirer au besoin et pratiquant à merveille le rôle d'éclaireurs. Se décidant à combattre, Charles de Lorraine foula la terre de Fougerolles, déposa ses bagages à Luxeuil[2] et arriva aux portes de Conflans, dans le Bassigny; mais il semblait se ménager une ligne de retraite vers le Rhin.

Le maréchal de la Force avait demandé aux gouverneurs de la Franche-Comté les cantonnements de Baume, Clerval, Grange-la-Ville, Faucogney et Luxeuil, pour y mettre au large son armée. Il avait deviné que, si Charles IV abandonnait la Franche-Comté, c'était par ruse et pour y attirer ses ennemis.

Le maréchal croyait que, s'il tombait dans le piége qui lui était tendu, le duc de Lorraine ferait bientôt volte-face et menacerait ses derrières. Le général français prévint donc son adversaire et s'avança à sa rencontre, portant, ainsi que lui, atteinte à la neutralité de la Comté, sans égard pour les traités passés à plusieurs reprises entre

---

1. Lorsque Charles IV vint, la première fois, à Luxeuil, en 1634, il y fut reçu magnifiquement. Vin d'honneur, douze perdrix, gelinottes, jambons fumés et kirsch lui furent offerts. En 1639, on lui offrit une carpe. (Archives municipales de Luxeuil, BB.)

2. Le maréchal de la Force les guettait et croyait les prendre, mais à la fin de mai 1635, les Comtois vinrent les emporter adroitement, pour les conduire à Vesoul, et les lui rendre plus tard. Le commissaire général des vivres et munitions était Jean Clerc, bailli de Luxeuil. (*Idem.*)

Nous avons fait une longue étude des archives municipales de Luxeuil, qui contiennent de précieux documents pour l'histoire de la guerre de Trente ans.

la France et l'Espagne en faveur des comté et duché de Bourgogne, tels que ceux de 1580 et de 1610[1].

Après avoir débloqué Lure, investi par les Impériaux, de la Force, à la tête de 12,000 hommes, promena partout l'incendie et la désolation en Franche-Comté, malgré la fermeté et les protestations du marquis de Conflans, gouverneur de la province espagnole. Sans génie, mais plein de ruses, toujours fertile en précautions qui prouvaient sa prudence, au milieu d'un pays dont les habitants lui étaient ouvertement hostiles, de la Force se campa près de Montbéliard, ville impériale, où Charles de Livron, marquis de Bourbonne, commandait pour la France[2].

L'armée de la Ligue bloquait cette ville, qui appartenait au duc de Würtemberg. Elle était mal fortifiée et habitée par des huguenots, hostiles aux Comtois et aux Lorrains, qui, depuis plusieurs siècles, la convoitaient. De Champagne, comte de la Suze, avait reçu l'ordre de Louis XIII d'aller y remplacer le comte de Bourbonne, qui avait été nommé gouverneur de Montbéliard, d'Héricourt et de Blamont pour le roi de France, au mois de septembre 1634. Il ne pouvait y réussir, empêché par la cavalerie impériale. Le maréchal de la Force lui donna deux cornettes de chevau-légers et quelques carabins pour l'escorter, et, grâce à eux,

---

1. Voir Girardot de Noseroy. — *Mémoires de Fontenay-Mareuil.* — *Mémoires du maréchal de la Force.*

2. Richelieu écrivait de Péronne, le 3 mai 1635, à M. de Charnacé : « L'armée de M. de la Force a repoussé M. de Lorraine jusques au delà de Montbéliard, où il est maintenant; j'espère que bientôt il le poussera plus loin. » (Avenel, t. IV, p. 750.) « Nous les avons fait démordre de Montbéliard qu'ils tenoyent toujours investy, ainsy que je viens de l'apprendre par des lettres du marquis de Bourbonne et qu'ils veulent prendre leur retraite vers Belfort dont je ne suys qu'à quatre lieues. » (Caumont-la Force à Richelieu, 7 mai 1635. Minute. Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV.— *Pièces justificatives,* XXXI.)

il parvint à entrer dans la place. De là, malgré le refus du maréchal, à qui il demandait des secours, il s'empara plus tard de Belfort, ville impériale, dont le voisinage était un péril constant pour Montbéliard. Ce ne fut qu'après le quatrième assaut que Belfort se rendit à la Suze. Louis XIII, reconnaissant de ce succès, lui donna le revenu de toute la terre avoisinant Belfort, et il en eut le gouvernement, « ce qu'il méritait bien [1] » (juin 1636).

Pendant que Richelieu ordonnait au prince de Condé de faire raser les places de Lorraine, de garder certains passages, d'en abandonner d'autres, et d'user d'une extrême sévérité envers les Lorrains[2], Caumont-la Force attendait toujours, mais en vain, le duc Bernard de Saxe-Weimar, dont Feuquières lui avait annoncé l'arrivée. Il comptait sur Weimar, ainsi que sur Bellefonds auquel le roi avait ordonné de rallier Condé avec sept ou huit régiments et toute sa cavalerie, et de là se porter à la rencontre de Feuquières, pour vaincre Charles IV[3] (mai).

Louis XIII, voulant empêcher que ce prince ne pût effectuer sa retraite du côté du Luxembourg, recommanda au prince de Condé d'entraver Charles de Lorraine dans ses desseins. Mais il craignait que le rôle assigné à Condé ne l'empêchât de profiter des circonstances qui pouvaient se

1. *Mémoires de Fontenay-Mareuil,* 2e série, 5, p. 242 et suivantes.

Comme on le voit, la Suze fut plus heureux que Rohan, qui avait échoué devant Belfort, au mois de février de la même année.

2. « Il est besoin de prendre à Nancy un pied tout autre que celuy qu'on a faict jusques à présent, puisque la douceur et le bon traitement n'a pas esté capable d'adoucir le cœur de telles gens. » (Archives de Condé. Communiqué par Mgr le duc d'Aumale à M. Avenel. *Lettres et papiers d'État de Richelieu,* VIII, p. 281.)

3. « Sy Monsieur le duc de Weymar fait la dilligence que Monsieur de Feuquières m'avait mendé par le sieur de l'Espine, j'espère que nous mettrons cette armée du duc en peine. » (Caumont-la Force à Richelieu, 7 mai 1635. *Passim.*)

présenter et de prendre une autre direction que celle qu'on lui avait primitivement indiquée, lorsqu'il apprit que Charles IV restait immobile et attendait, près de Belfort, des renforts d'Allemagne[1]. Charles IV, il est vrai, avec son infanterie et ses bagages nombreux, ne semblait pas devoir échapper à la poursuite du maréchal de la Force, rallié par Feuquières et Bellefonds, et appuyé par du Hallier. Toute la cavalerie française qui était dispersée en divers lieux, en Lorraine et sur les frontières du Bassigny, reçut l'ordre de marcher au secours de Caumont-la Force. On dégarnit même Nancy. Il était vraisemblable que Charles IV, au cas que son intention fût toujours de se diriger vers le Luxembourg et de donner la main à l'armée espagnole des Pays-Bas, ne pourrait passer, avec son bagage, que du côté de Toul.

Bellefonds reçut donc l'ordre de faire avancer des troupes de ce côté, et de faire étudier par de nombreux espions la marche de Charles IV. Il devait s'efforcer de lui barrer le chemin et permettre ainsi à la Force de l'atteindre, s'il s'apercevait que le duc de Lorraine prît une autre direction que celle du Luxembourg. « Vous vous conformerez conformement aux ordres que vous aurez, le principal dessein du roy estant de faire tout ce qui se pourra pour tailler en pièces ledit sieur de Lorraine. » Telles furent les instructions données par Richelieu à Bellefonds, le 12 mai[2].

1. Louis XIII à Condé, 21 mai 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, fol. 119. *Pièces justificatives,* XXXII. — Le roi était alors à Château-Thierry, se rapprochant de la Lorraine : « Le roy envoie ordre à M. de Bellefonds d'aller en dilligence vous trouver avec sept ou huit régiments et sa cavalerie pour se joindre avec M. de Feuquières et ensemble attaquer les ennemis, selon que vous l'estimerez plus à propos. En P.S. Il faut faire toutes sortes d'efforts pour deffaire M. de Lorraine. (A M. le prince, La Fère-en-Tardenois, 18 mai 1635. Original. Arch. Condé.)

2. Mémoire de la despêche envoyée à M. de Belfond par Richelieu, le 12 mai, de Crécy. Minute. Aff. étrang. *passim. Pièces justificatives,* XXXIII.

Charles IV, acculé par l'armée française, avait concentré ses troupes près de Belfort, la clef de l'Alsace, après avoir quitté son camp de la Neuvelle-lès-Lure et avoir fait abandonner à ses troupes le comté de Montbéliard (mai). 3,000 Bourguignons étaient venus fortifier l'armée impériale, qui comptait 6,000 fantassins et 8,000 cavaliers [1].

Le cardinal de la Valette, à son dernier voyage à la Cour de France, avait sollicité un commandement et avait reçu, en même temps, de Richelieu la permission de venir servir quelque temps, en volontaire, sous les ordres du maréchal de la Force, pour faire l'apprentissage du métier auquel il se croyait destiné.

Le colonel Hébron, sujet écossais, qui, depuis 1633, servait la France, s'était joint à lui.

Le cardinal avait amené, comme escorte, une compagnie de quarante dragons dont le sieur de Campels, major de Metz, était le chef, une compagnie de chevau-légers, ainsi que ses gardes, en tout 500 cavaliers [2].

Charles IV fut averti de ce voyage du cardinal de la Valette ; il avait appris que le gouverneur de Metz devait rallier la Force et passer près de Faucogney, à une lieue de Luxeuil, en venant de Remiremont, qu'il avait quitté le 6 mai. On l'avait averti, en outre, que le cardinal était porteur de la somme nécessaire à l'entretien des troupes du maréchal et à celui des places fortes occupées par les Français ou leurs alliés. Le duc de Lorraine envoya aussitôt à la rencontre de la Valette, « pour épargner la Bourgogne », 600 cavaliers et deux régiments croates, sous le commandement de Gomer. Mais la Valette et Hébron réussirent à passer et à tromper l'ennemi qui croyait déjà les tenir

1. *Mémoires du maréchal de la Force,* t. III, p. 121.
2. *Mémoires de Fontenay-Mareuil.*

comme « dans une nasse » [1]. L'armée française, ralliée par la Valette et Hébron, à Lure, le 7 mai, établit son camp à Roye. Dès le 8 mai, se mettant à la recherche de Charles IV qu'il croyait disposé à battre en retraite du côté de Belfort, le maréchal de la Force, se dirigeant vers Champagney, campa à Ronchamp, et quelque temps après à Héricourt [2], à une lieue de Montbéliard, d'où l'on tira quelques pièces de campagne et du pain de munition. Entre Ronchamp et Héricourt, on rencontra deux quartiers de Croates, et les carabins de Batilly en tuèrent une cinquantaine.

Arrivés à Héricourt, le maréchal de la Force et le cardinal de la Valette apprirent que le duc de Lorraine avait quitté les environs de Belfort, qu'il prenait le chemin de Champagney, en Franche-Comté, et se dirigeait vers Luxeuil, semblant vouloir prendre l'armée française à dos et se jeter entre elle et la Lorraine [3].

L'armée du maréchal resta immobile pendant onze jours. On apercevait cependant déjà l'ennemi ; le marquis de la Force, fils du maréchal, avait déjà mis en fuite quelques-uns de ses escadrons que des éclaireurs français étaient venus lui signaler, entre Lure et Melisey [4]. Le colonel écos-

1. Voir *Vie manuscrite de Charles IV,* par Forget, p. 81.

2. Héricourt avait demandé une garnison française, au commencement du mois de septembre 1634, en même temps que Montbéliard et Blâmont. (*Éphémérides de Montbéliard,* p. 340, 341 et 364.) — Voir, pour les opérations militaires qui vont suivre, la *Relation de l'armée de Lorraine,* envoyée par le maréchal de la Force à Richelieu, juin 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV. *Pièces justificatives,* XXXIV. « Nous en avons desia tiré cet advantage des ennemis que nous les avons fait démordre de Montbéliard qu'ils tenoient toujours investie, ainsy que je viens d'apprendre par des lettres du marquis de Bourbonne et qu'ils semblent qu'ils veulent prendre leur retraite vers Belfort. » (Caumont la Force à Richelieu, de Roy, 7 mai 1635. Aff. étrang. Lorr. 1635, fol. 109. *Pièces justific.,* XXXI.)

3. *Mémoires du maréchal de la Force,* t. III, p. 122.

4. « Le lendemain que j'avais l'avant-garde, je rencontrai douze ou

sais Hébron, maréchal de camp, à la tête de 2,000 chevaux et autant de mousquetaires, rencontra quinze cornettes de Croates et de Hongrois, logés dans un village nommé Frahier (16 mai). Il les fit sortir de ce village en désordre, et leur tua quelques cavaliers. Mais les troupes de Charles IV se rallièrent sur la montagne de Salbert qui domine la plaine, et d'où l'on ne pouvait les déloger. Les soldats de Louis XIII furent obligés de se retirer, et les Impériaux les poursuivirent avec 200 cavaliers, choisis parmi les mieux montés ; toutefois, les Français mirent tant d'ordre dans leur retraite, qu'ils ne perdirent aucun homme. Le marquis de Gesvres, le comte de Nettancourt et les domestiques du cardinal de la Valette se distinguèreut dans cette rencontre.

Le 20 mai, la Cour d'Argis, qui commandait Lure, avertit le maréchal de la Force que le duc Charles IV, avec 2,000 hommes tirés de Brisach, partait de Ronchamp et de Champagney, et qu'il se dirigeait vers la Lorraine. Aussitôt, les Français allèrent camper à Lyoffans, en Franche-Comté, et, le lendemain, ils hâtèrent leur marche, craignant que le duc de Lorraine, qui possédait un équipage d'artillerie, allât assiéger Remiremont, où l'on avait négligé de laisser des troupes, et surprît quelques places de la Lorraine.

Des engagements sans importance eurent lieu entre les deux armées. Le marquis de Gesvres, M. de Nettancourt et M. des Coutures, maréchal de bataille, mirent en fuite deux cornettes des Impériaux. Charles IV n'était qu'à une demi-lieue du combat.

Le marquis de la Force, qui commandait, ce jour-là, l'avant-garde, avertit le maréchal, son père. Ce dernier se

---

quinze chevaux des ennemis ; je les poussais avec cinq ou six cents que j'avais, près d'une lieue, et en tuâmes et primes quelques-uns. » (Lettre du marquis de la Force à la marquise de la Force, 25 mai 1635.)

prépara à livrer bataille et prit de suite ses dispositions. Les soldats du duc de Lorraine étaient postés sur une éminence, au milieu de la vaste plaine qui s'étend de Lure à Melisey. Sa cavalerie était trois fois plus nombreuse que celle des Français. Ceux-ci auraient pu s'appuyer, vers leur gauche, sur le bois de Lure qui leur aurait fourni de grands avantages, leur infanterie étant plus forte que celle du duc Charles. Ils préférèrent rester immobiles, et le marquis de la Force, qui commandait l'avant-garde, se couvrit d'un bois de haute futaie, sur sa droite, et d'un village nommé la Neuvelle [1], où passait un ruisseau, sur sa gauche. Cette position était avantageuse à l'armée du maréchal, offrant moins de prise, que le reste de la plaine, aux attaques de la cavalerie impériale. Le duc de Lorraine ne pouvait guère se rendre compte du plan de bataille de son adversaire, car, quoique n'étant séparé de lui que par 2,000 pas, il était gêné dans ses observations par le bois que le maréchal de la Force avait à sa droite, et par les arbres et les jardins que le général français avait eu soin de laisser à sa gauche. Les soldats de la Force étaient remplis d'enthousiasme, et lorsque leurs chefs passèrent devant le front des troupes, on les entendit s'écrier à plusieurs reprises : « *Vive le Roy et bataille!* » Il était trois heures de l'après-midi, et plusieurs Croates s'avançaient dans la plaine. Le canon tonnait des deux côtés, mais la journée se passa en escarmouches. Charles IV ne voulait pas quitter le poste qu'il s'était choisi, avant d'attirer le maréchal de la Force dans la plaine, où sa cavalerie, bien montée et armée légèrement, lui aurait donné l'avantage [2]. Il commit cependant une grande faute,

1. La Neuvelle-lès-Lure, près de Lure. — Caumont-la Force avait logé ses magasins à Lure.

2. « L'on trouva donc qu'il etoit plus expedient de ce retrancher, et voir leur contenance. Aussy les deux armées demeurèrent en présence huit jours

en faisant abandonner à ses troupes un petit hameau qui flanquait le côté droit du camp français, et d'où elles auraient pu incommoder les soldats du maréchal. En se retirant, elles y mirent le feu.

Le soir de cette journée, le maréchal ordonna à chacun des corps qu'il commandait de se retrancher dans la plaine « avec le pic et la pelle » et dans le bois « avec la hache, pour joindre les arbres les uns avec les autres ». Le 21, le 22 et le 23 mai, les deux armées restèrent en présence, ne se livrant qu'à des escarmouches sans importance et ne combattant qu'à coups de canon. Les Croates, cependant, venaient de temps en temps caracoler et décharger leurs pistolets sur le front de l'armée française. Les cavaliers des deux armées venaient se provoquer dans la plaine à coups de pistolet et de carabine.

L'artillerie impériale causait, vu son tir plongeant, quelques ravages dans les rangs français.

Le 24, le colonel Hébron délogea un parti de Croates qui étaient venus se jeter dans un petit village. Les Impériaux se donnaient beaucoup de mouvement et semblaient se préparer à effectuer leur retraite.

On apercevait de loin Charles IV, vêtu d'un pourpoint de toile d'argent, et monté sur un barbe blanc, sur la montagne qui domine Ronchamp. Il promettait à ses soldats de les mener vendanger à Paris « où le vin est excellent »[1]. Et

---

à la portée du canon qui en a tué de pârt et d'aultre. » (Voir *Relation de l'armée de Lorraine,* juin 1635. Déjà citée.

1. A Besançon, Charles IV s'était vanté d'être en mesure d'aller imposer ses conditions à Louis XIII, à Paris. « Dites au Roy vostre mestre, dit-il à un prisonnier français échangé contre Méraude, son domestique, qu'il m'a fait mon prossès et que j'ay le sien dans ma pochete que je verray dans six semaines au Louvre. » (Déclaration des paroles inspirées et dites par M. de Lorraine contre le Roy. Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, p. 125. *Pièces justificatives,* XXXV.)

ces hommes, à qui le pain manquait, mais que le souvenir de leurs succès antérieurs enivrait, croyaient aux promesses de leur chef!

Le 25, Charles IV fit enlever son canon et prendre à son bagage le chemin de l'Alsace, sans aucun bruit, ne laissant dans son camp que quelques escadrons, pour protéger sa retraite. Lui-même se retira vers Belfort [1].

Le colonel Hébron, avec le corps de garde à cheval, le marquis de la Force, avec quatre ou cinq escadrons, et le maréchal de la Force, avec le reste de l'armée, poursuivirent les Impériaux, l'épée dans les reins. Le cardinal de la Valette et Turenne qui, quelques jours plus tard, devait être fait maréchal de camp, faisaient partie de l'avant-garde et se distinguèrent par leur courage. A la tête des Impériaux était le colonel Mercy, sergent de bataille de l'armée de la Ligue. Il fit camper 700 à 800 mousquetaires, tirés des régiments de Reinach et de Torcy, sur le Mont-de-Vannes, lieu très-boisé, qui commande un chemin fort étroit, seul chemin par où l'armée française pouvait passer. Mercy, avec huit escadrons de cavalerie du vieux régiment de Werth, s'arrêta à Fresse, à droite du Mont-de-Vannes, en remontant vers le nord, prenant position sur cette partie des Vosges qui sépare la Franche-Comté de l'Alsace. L'infanterie française, commandée par le capitaine Walin, chef des Enfants-Perdus de Navarre, les gardes du cardinal de la Valette, commandés par Campels, major de Metz, et d'Ai-

1. Richelieu avait ordonné au maréchal de la Force de rejeter Charles IV au delà du Rhin, en passant par Porrentruy et en côtoyant Bâle, où son armée trouverait des vivres; de chasser les ennemis de Belfort, et de se loger de manière à fermer le passage de l'Alsace au duc de Lorraine. Quant à la Franche-Comté, le maréchal avait ordre de ne pas la ménager et de se saisir par la force de ce qu'elle ne voudrait pas lui accorder. (Lettre de Richelieu à Servien, 2 juin 1635. Aff. étrang.) Le cardinal, à la date de cette lettre, ignorait la retraite de Charles IV.

gueville, attaquèrent le bois et la montagne où s'était refugié le régiment de Mercy, composé de 1,000 hommes. La compagnie des chevau-légers de Richelieu investissait, d'un autre côté, le dernier lieu de refuge des Impériaux. Le combat fut acharné, et le courage des Allemands fut héroïque. Le colonel Hébron, avec ses mousquetaires commandés par le seigneur de Beintz, mestre de camp, et le seigneur de Rouville, colonel de sa cavalerie, avait réussi à passer outre, malgré les décharges des mousquetaires lorrains.

Le marquis de la Force, qui le suivait, les attaqua, par trois ou quatre endroits, avec 1,200 ou 1,500 mousquetaires français. Tout à coup, cessant leur feu de mousqueterie, les Allemands sortirent leur épée du fourreau, et en vinrent aux mains. Ce fut un véritable combat à l'arme blanche, où le cardinal de la Valette, les deux Campels, Aigueville et de Laque, l'épée à la main, jetèrent l'épouvante parmi les soldats de la Ligue que leurs chefs ramenaient sans cesse au milieu de la mêlée. Tous furent tués ou blessés. Le seigneur de Beauvau tomba entre les mains de l'enseigne du seigneur de Fontenay; les autres furent faits prisonniers. Ce qui survécut de l'armée lorraine tomba entre les mains des Français. Le lieutenant-colonel de Renal ne voulut point se rendre et fut tué d'un coup de hallebarde par un sergent de Picardie, allant lui-même au-devant de la mort. Il en fut ainsi du baron de Schœnau, beau-frère de Mercy [1], et du colonel Nicolas. Du côté des Français, on déplora la mort de la Roquette, major de Navarre. Nous avons dit que Mercy avait placé la cavalerie impériale dans un village nommé Fresse, à quelques kilomètres du Mont-de-Vannes. Elle en fut délogée, mais avant de se retirer, elle

1. « Riche à plus de cent mille livres de rente. » (De Fontenay-Mareuil.)

mit le feu aux maisons qui étaient recouvertes en bois, et mettant pied à terre, 100 dragons allemands se mirent en embuscade de l'autre côté du village abandonné par eux. La Vallette et Turenne, n'écoutant que leur courage, exhortèrent leur cavalerie à passer au milieu des flammes et à traverser le village pour courir sus aux Impériaux. Les cavaliers français s'y refusèrent et tournèrent le village, à droite et à gauche, et l'on se chargea, des deux côtés, à coups de pistolet et d'épée [1].

Mais le reste de la cavalerie française fut arrêtée par une décharge de mousqueterie, faite par les gardes de Charles IV. Le cardinal de la Valette, qui se distingua dans cette rencontre par sa valeur, eut à subir plus de dix ou douze coups de pistolet dont aucun ne porta. M. des Coutures, sergent de bataille de l'armée française, reçut un coup de pistolet dans le bras, un coup d'épée dans la tête, et un troisième dans le côté; de Montdoucet, aide de camp, reçut une blessure légère, dont les suites, cependant, furent mortelles. Le cardinal de la Valette perdit un de ses gentilhommes et quelques-uns de ses chevau-légers.

Le colonel Hébron, opérant une diversion, avait pris par la gauche, au delà d'un ruisseau, et, s'avançant par le haut, coupa le chemin aux ennemis qui battaient en retraite, mais

1. Lucinge et Tully, colonels au service de Charles IV, l'abandonnèrent à la suite du combat de Melisey et passèrent au service de la France. (Chevrier.) Voir Rapport du maréchal de la Force sur le combat de Fresse. (Arch. nat.) « Si nostre cavallerie ne se feust espouvantée, nous prenions le canon de « l'armée des ennemis et desfaisions toute l'infanterie; mais, à vous dire la « vérité, ie n'ay jamais veu une si grande lascheté que celle de deux de nos « escadrons. Ils ne vouleurent pas aller à la charge, de sorte qu'il falleust « que nous y allassions douze ou quinze tous en personne. » (Le cardinal de la Valette à Bouthillier. Min. Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, p. 131. *Pièces justif.*, XXXVI.) Retraite du duc Charles du camp de La Neufvelle, le 26 mai 1635. Recueil d'Aubery, p. 475, I.)

son éloignement du centre de l'action ne lui permit pas d'activer son mouvement.

Un capitaine du régiment de Turenne fut plus heureux et mit en déroute les Impériaux, après s'être avancé, sur la droite, avec 100 mousquetaires.

On poursuivit l'armée du duc de Lorraine, dont les mousquetaires s'étaient réfugiés dans un bois, pendant plus de deux lieues, et elle perdit, pendant cette bataille de Melisey, qui dura près de quatre jours, 1,200 hommes. 772 moururent et 300 furent prisonniers. La cavalerie française, cependant, avait fui pendant le combat, et le succès de la journée fut dû uniquement au courage de l'infanterie. Deux escadrons montrèrent la plus grande lâcheté, et le cardinal de la Valette fut obligé de charger, lui-même, à la tête de 12 ou 15 gentilshommes (26 mai).

Le maréchal de la Force rassembla son conseil de guerre, après la victoire éclatante qu'il venait de remporter sur Charles IV[1]. Il aurait voulu user de ses avantages et rejeter ses ennemis au delà du Rhin, en les empêchant de revenir en Franche-Comté[2], ou attaquer Vesoul qui n'aurait pu résister, mais le marquis de Conflans l'intimida par sa fière contenance.

---

1. Recueil d'Aubery, tome I, p. 474, 475, 476 et 477. ***Mémoires du maréchal de la Force,*** liv. III, ch. xx, p. 128 et 129. — Caumont à Richelieu, de la Neuvelle, près Lure, 25 mai 1635 Aff. étr. Lorraine, 1635, XXV, p. 130. — Louis XIII promettait l'*abolition* à tous ceux qui s'engageaient à amener un nombre considérable de gens du duc Charles au service du roi. Richelieu tenait à composer la cavalerie légère de cavaliers allemands.

2. A la date du 3 juin, Richelieu, écrivant au cardinal de la Valette, le priait d'engager le maréchal de la Force à profiter de sa victoire, et à rejeter Charles IV au delà du Rhin. « Il est important, écrivait-il, de battre le fer quand il est chaud. » Richelieu craignait que Weimar rappelât les Allemands qu'il avait prêtés à la Valette. (Lettre de Richelieu au cardinal de la Valette, Recueil d'Aubery, t. I, p. 483 et 484.)

Il est vrai que les munitionnaires français avaient été négligents, et, depuis deux jours, ni l'infanterie, ni la cavalerie n'avaient reçu de pain[1]. Le pays en fournissant peu, il aurait été plus qu'imprudent, au dire de la Force, d'aller plus avant. C'eût été risquer le sort de l'armée, en l'éloignant de Lure, son centre d'approvisionnements. Elle retourna dans ses campements, où elle resta pendant trois jours, pendant que Charles IV repassait le Rhin, que ses soldats étaient en déroute, que 2,000 d'entre eux s'enfuyaient vers Bâle, et que le reste se concentrait sous Belfort ou Porrentruy[2].

La *Gazette de France* rapporte que quelques soldats lorrains, faits prisonniers à Fresse, portaient au cou une médaille de fonte, surmontée d'un double croissant, où étaient inscrits ces mots : *Auspice Deo, duce Carolo.* La face de cette médaille portait une épée tranchant trois fleurs de lys, avec ces mots en exergue : *Hanc dabit ultra messem.* Sur le revers, on remarquait un foudre mettant en pièces une couronne et un sceptre, avec cette devise : *Flamma metuenda tyrannis.* « Ce qui, ajoute la *Gazette de France,* pouvant estre retorqué contre lui, fait craindre à ses partisans que la mesme ne lui arrive qu'à ces barbares qui, voulant épouvanter avec leurs feux le peuple romain, il s'en servit à les brusler eux-mêmes[3]. » Quelque temps avant la bataille de Melisey et le combat de Fresse, Louis XIII écrivit

1. Ces négligences des munitionnaires étaient fréquentes à cette époque, malgré les ordres sévères de Richelieu à ce sujet. Louis XIII payait les officiers de son armée à raison de huit montres, pour se conformer aux usages de ses alliés. On ne payait l'infanterie que toutes les six semaines. Le roi fournissait la moitié du pain aux soldats et les forçait à rembourser leurs dépenses. (Recueil d'Aubery, p. 446.)

2. Caumont à Richelieu, 7 juin 1635, du camp de Vaufrey. Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, p. 137. *Pièces justif.,* XXXVII.

3. *Gazette de France.*

au Parlement de Dôle pour protester contre l'hospitalité que le gouvernement de la Comté avait donnée à Charles IV. Il se plaignait que le duc de Lorraine portât ses armes sur les terres relevant de la France, en prenant la Comté pour centre de ravitaillement et pour point de départ[1].

En même temps, arrivait en Franche-Comté l'abbé de Coursan, agent de Richelieu. Ce prêtre diplomate, dont nous raconterons plus loin les agissements, était chargé de sonder les intentions du Parlement de Dôle et de s'assurer de sa neutralité. Richelieu, en effet, avait résolu, dès cette époque, la conquête de la Franche-Comté, « pays bon et gras, le plus remarquable sur lequel il pût entreprendre ».

La possession de la Franche-Comté par l'Espagne constituait, en effet, un péril permanent pour la France. Cette province était une place d'armes située entre le duché de Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace[2]. Richelieu aurait désiré conjurer ce péril, en obtenant du Parlement de Dôle un passage pour les armées françaises à travers la province comtoise. Venant de conclure un traité avec les Grisons, il comptait sur leur neutralité, avant d'envoyer les forces françaises du côté de Besançon qui, selon lui, n'opposerait aucune résistance.

En même temps que se livrait la bataille de Melisey, le prince Thomas de Savoie, voulant empêcher les maréchaux de Châtillon et de Brézé de rallier et de soulever l'armée des Provinces-Unies, leur offrit la bataille, près du village d'Avein, dans le pays de Liége, sur les confins du Luxembourg et du comté de Namur, entre Rochefort et Saint-

1. Voir Lettre de Louis XIII au Parlement de Dôle, 5 mai 1635. Citée par M. de Piépape (*Hist. de la réunion de la Franche-Comté à la France*, t. I, p. 360).

2. Projet de voyage du roi. Mém. du 8 sept. 1635. *Documents inédits. Hist. de France.*

Hubert (20 mai 1635). La défaite fut complète ; tous les canons et toutes les munitions du prince de Savoie tombèrent entre les mains des généraux français, et les bourgeois de Bruxelles furent frappés d'une telle épouvante, que plusieurs transportèrent leurs meubles à Anvers. En s'avançant à la rencontre du maréchal de la Force, Charles IV semblait être prévenu du mouvement effectué par le prince Thomas, qui avait pu camper ses forces entre la Meuse et la Moselle, tandis que Châtillon et Brézé tentaient de marcher vers Maëstricht, où la goutte retenait le prince d'Orange, et d'envahir les Provinces-Unies, du côté du nord[1].

Ils y réussirent, sans savoir profiter de leur victoire. Le maréchal de la Force apprenait, au commencement de juin, l'arrivée en Alsace de Feuquières, ambassadeur du roi de France en Allemagne, avec 12,000 Allemands que lui avait prêtés Weimar. Bellefonds, dont Feuquières aurait désiré la présence sur les rives de la Sarre, s'avançait à marches forcées. Mais il était trop tard, et Charles IV devenait insaisissable, car il avait réussi à établir ses quartiers à Brisach et à Leitrechen, suivant en cela les conseils de Reinach[2].

La princesse de Phaslbourg lui avait amené des renforts. Pour ne pas rester inactif, le maréchal de la Force fit attaquer le régiment du colonel Saint-Balmont, au service du duc de Lorraine, jusque dans le château de Montjoie[3].

---

1. « Richelieu supposait que l'intention de Charles IV était de rallier le prince Thomas de Savoie dans le Luxembourg, et que celle des Espagnols était de se jeter en France, pour faire diversion. En ce cas, l'armée de Langres leur aurait tenu tête.

2. Ce pauvre prince, dit Richelieu dans ses *Mémoires*, accoutumé à toujours fuir..., jugeant bien que l'armée du roi était trop forte pour lui, repassa le Rhin et se retira. » (Voir Lettre de Caumont la Force à Richelieu, d'Autrey, 7 juin 1635. Aff. étr. Lorr. 1635, XXV. — Richelieu au roi, 4 juin. Arch. Bouthillier.)

3. Le château de Montjoie dépendait de l'Empire. Il était assis au-dessus

Le colonel Hébron s'en empara, malgré la position presque inaccessible de ce château que défendaient 700 Impériaux. Grâce à la protection du colonel de Nettancourt, gentilhomme lorrain au service de la France, 400 soldats de Saint-Balmont eurent la vie sauve (6 juin). Le maréchal de la Force était campé à Autrey (Franche-Comté). De là, il envoya Feuquières reconnaître « la mine de ceux de Porrentruy », que défendait la Verne, gentilhomme franc-comtois et, se mettant en marche lui-même, il mit le siége devant cette place, posée sur un point culminant et entourée de fossés profonds. Au bout de quatre jours, ses défenseurs, au nombre de 800 hommes, capitulèrent et eurent « la vie et bagages sauves » (13 juin). Ce succès étonna les Français eux-mêmes, car la Verne, malgré son expérience, se défendit fort mal.

Caumont-la Force, malgré les résultats heureux de la bataille de Melisey, avait montré bien peu de talents militaires. Après la prise de Porrentruy, ce vieillard irrésolu donna l'ordre à son armée de se tenir prête à marcher vers Montbéliard. Cependant, Manicamp, gouverneur de Colmar, l'ayant appelé à son aide, le maréchal de Caumont-la Force avait semblé vouloir marcher vers Colmar, menacé par les Impériaux. Enfin, découragé par la mort de sa femme, à Metz, ayant laissé par sa négligence dépérir une partie de son infanterie, et ne possédant plus aucune cavalerie, le maréchal reprit le chemin de la Lorraine[1].

---

d'un rocher, au milieu d'une vallée profonde, à la limite de la Franche-Comté, où coule le Doubs. Saint-Balmont tuait à coups de mousquet les bœufs et les chevaux attelés aux canons du maréchal de la Force, qui ne put les installer sur un tertre voisin qu'après l'épuisement des munitions du général lorrain. Il perdit 200 hommes. (La Force à Richelieu, 7 juin. *Passim.*)

1. La Valette, avant de se rendre à Paris, où Richelieu lui avait promis de lui donner un commandement, crut devoir avertir le cardinal des fautes

Il avait averti Richelieu de ses desseins, du camp de Ronchamp, où il se trouvait le 18 juin. Cette retraite précipitée semblait inexplicable, après le succès éclatant qu'il venait de remporter à Melisey ; mais son armée était ruinée, et ses munitions de guerre, ainsi que ses vivres, étaient complétement épuisés. Richelieu avait oublié de munir suffisamment les places occupées, du côté du Rhin, par des garnisons françaises.

Manicamp était dépourvu de vivres et de soldats ; le comte de la Suze qui, comme nous l'avons dit plus haut, devait plus tard s'emparer de Belfort, ne pouvait, à la fin de juin, se ravitailler dans Montbéliard, vu les incursions constantes de 500 Allemands de la garnison de Belfort.

Ils avaient dévasté entièrement le pays qui sépare ces deux villes. Aussi la Suze demandait-il à cor et à cris qu'on lui envoyât 200 chevaux de cavalerie légère et un régiment d'infanterie qui pussent contribuer au salut de Montbéliard et de Porrentruy, et, pour faire sa cour à Richelieu, il lui fit présent d'un anneau « de couleur d'angélique ». Cet anneau, au dire de la Suze, était enchanté.

C'est en vain que le courageux gouverneur livrait, chaque jour, quelque combat à la garnison de Belfort et espérait, en la culbutant, entrer dans la ville dont il brûlait de se rendre maître.

Pendant que se passaient ces escarmouches, Caumont-la Force prit le chemin de Lunéville[1], dont Barrault, gouver-

commises par le maréchal de la Force (La Valette à Bouthillier fils, du camp de Rodeviller (*sic*) auprès de Montbéliard, 16 juin 1635. Aff. étr. Lorr., 1635, XXV.)

1. « Monsieur de Feuquières désireroyt que celle (l'armée) que commande M. de Bellefon se tint aux environs de la rivière de Sar, et que je pourrois mettre celle-cy (l'armée de Lorraine) vers Lunéville, Rambervillyer (Rambervillers) et Espinal pour tenir des deux côtés en jalousie. » (Lettre de Caumont la Force à Richelieu, du camp de Ronchamp, 18 juin 1635. Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f. 146.)

neur de Nancy, avait reçu l'ordre de faire démolir les fortifications. Les Lorrains se soulevaient et rejoignaient en masse le duc Charles. Le gouverneur de Nancy constatait avec inquiétude que, faute de cavalerie, il ne pouvait plus envoyer au loin ses éclaireurs, ni s'opposer à l'élan patriotique des Lorrains, non plus qu'au pillage des Suédois, qui venaient se livrer à leurs débordements jusqu'aux portes de Nancy, et l'affamaient[1].

Cet état précaire auquel le départ de Caumont-la Force avait réduit les Français en Lorraine explique son prompt retour vers son point de départ.

Comptant en vain sur les munitions que Bellefonds devait lui apporter, abandonné par Feuquières, Caumont quitta Vaufrey, côtoya la Franche-Comté et séjourna un jour à Lure, où il avait laissé auparavant une garnison française. A Luxeuil, le maréchal traita avec les députés de cette ville, pour leur demander du pain de munition, en vertu de la neutralité établie, de tout temps, entre la France et la Franche-Comté. Ils obéirent à regret, ayant appris le peu de résultat qu'avait eu pour les Français la victoire remportée par eux à Avein.

Pendant que le cardinal de la Valette quittait Lure et allait à Paris, rappeler à Richelieu qu'il lui avait promis un commandement comme prix de son courage, le maréchal de la Force, tournant le dos à l'Alsace, entra en Lorraine, par Plombières, à la tête de 12,000 hommes. Ses soldats y vécurent à discrétion[2]; mais la Lorraine était aussi

1. Lettres de Barrault à Richelieu. Aff. étr. Lorr. 1635, XXV. *Pièces justif.*, XXXVIII. A Nancy, il n'y avait plus que 1,500 soldats en bonne santé et « encore les plus piètres soldats de la terre ». Ils désertaient en masse, afin d'aller piller en rase campagne.

2. Parmi les régiments que le maréchal de la Force venait d'opposer à Charles IV, on comptait ceux de Bellenave, Tonney, Nicey, Saint-Paul, Montgommery et Hébron. Bien que chaque régiment eût dû avoir 2,400 hommes

épuisée que l'Allemagne, et les paysans ne faisaient point quartier à quiconque leur tombait entre les mains. Pendant que Charles IV repassait le Rhin et semblait, cette fois encore, déçu dans ses espérances[1], un événement considérable se passait en Allemagne.

Le 24 novembre 1634, l'Électeur de Saxe avait signé, à Pirna, les préliminaires de la paix qu'il allait conclure avec l'Empire; il entendait y comprendre l'Électeur de Brandebourg, le duc de Würtemberg et la ville de Ratisbonne, « à condition que les princes, villes, États protestants jouiront de tous leurs priviléges, libertés et franchises, comme en 1626 ». Plus tard, l'Électeur de Saxe se brouillait avec Baner et se détachait de l'Union, ainsi que Guillaume, duc de Saxe-Weimar, les princes d'Anhalt, Georges, duc de Lunebourg et les villes d'Ulm, Francfort-sur-le-Mein, Nüremberg, et d'autres villes impériales, et signait le traité de Prague avec l'empereur d'Allemagne (30 mai 1635)[2].

Ce traité était très-avantageux à Charles IV, car son vingt-neuvième article disait que le duc de Lorraine serait rétabli dans toutes ses possessions, « aux mêmes conditions qu'il en jouissait en l'an mil six cent trente, et que l'empereur,

---

d'effectif, la plupart des compagnies, et chaque régiment en possédait sept, ne comptaient que 100 hommes. On payait les *montres* pour toute l'armée levée par Louis XIII, à raison de 165,000 hommes, mais ce nombre n'existait que sur le papier. — Richelieu voulait, avec les revenants-bons, remettre sur pied les régiments ruinés, de façon à avoir la paix dans un an, ou, à son défaut, des gages certains qui permissent de la faire dans un temps peu éloigné. (Lettres de Richelieu à Bullion et à Servien, 20 et 21 avril 1635. Aff. étr.) L'effectif de l'armée de Lorraine s'élevait à 12,000 hommes.

1. Charles IV était, à cette époque, si mélancolique, dit la *Gazette*, qu'il ne faisait plus sa barbe et était devenu très-négligé dans sa mise. (*Extraordinaire du 25 juin.*)

2. Le traité de Prague confirmait la paix d'Augsbourg. On en excluait les Calvinistes, mais les Luthériens devaient garder, pendant quarante ans, les biens ecclésiastiques usurpés de 1522 au 11 novembre 1627. Les biens envahis depuis devaient être restitués.

les électeurs, les princes et les États qui avaient adhéré au traité, combattraient comme ennemis de l'Empire tous ceux qui attenteraient à sa personne, « à ses États et fortifications » (30 mai 1635). Le 4 juillet, la paix de Prague fut publiée, par un trompette de Gallas, à Strasbourg, et les gouverneurs de cette ville hésitèrent à l'accepter[1].

L'Allemagne protestante semblait oublier les services que la France venait de lui rendre, et l'ingratitude des princes et des États réconciliés avec l'Empire devenait contagieuse. Les seigneurs et les consuls de Strasbourg auraient dû se souvenir qu'en 1631 ils avaient imploré le secours du roi de France.

Tandis que Baner, battu à plates coutures, se retirait en Poméranie, ne gardant, dans l'Empire, que quelques places dont la plupart avaient été livrées aux Suédois par les princes d'Allemagne, comme gages de leur bonne foi, l'armée française, commandée par du Hallier, reprenait Bruyères et Wissembach (Vosges). Le chemin de Nancy à Colmar était libre. Le marquis de Sourdis, qui commandait l'armée de Langres, avait reçu de Richelieu l'ordre de camper entre Langres et Chaumont, dans les postes occupés auparavant par Bellefonds. Il reprit Châtillon-sur-Saône, petite ville à peine fortifiée, défendue par 300 ou 400 hommes. Sourdis avait sous ses ordres 600 à 700 hommes de pied et 700 à 800 chevaux. La place fut emportée, le soir même de l'attaque (8 juin 1635)[2]. Il y eut 500 morts et 12 blessés, parmi les soldats lorrains. 30 soldats français furent blessés

---

1. « On craint fort que la dite ville (Strasbourg) ne s'accomode avec l'Empereur tellement qu'il seroyt bien besoin de quelque lettre de reconfort. Je trouve les princes et estats bien froids pour nostre party. Dieu leur pardonne la très-grande ingratitude. » (Baron d'Engenfeld à Caumont la Force de Strasbourg, 6 juillet 1635. (Aff. étr. *Passim*, p. 156.)

2. *Gazette de France* (Extraordinaire du xii juin MDCXXXV).

et 8 seulement moururent. Les deux tiers des Lorrains furent pendus par ordre du marquis de Sourdis, et le cardinal de Richelieu, dans un style dithyrambique, s'empressa de le féliciter de sa cruauté inutile [1].

Bellefonds reprit Darney, Fontenoy, Deuilly, Monthureux, Lamarche et Châtenois (Vosges). Malgré les traités de neutralité qui liaient la Franche-Comté à la France, Bellefonds menaça Ray et Gray, grâce à la complicité et à la trahison de Gasté, gentilhomme et conseiller d'État franc-comtois, et à celle du chevalier de Treillis qui, après avoir fait des levées pour le duc de Lorraine, passa au service de France (16 mai).

Le Parlement de Dôle et le marquis de Conflans, gouverneur de la Franche-Comté, s'opposèrent aux desseins de Bellefonds, et, mettant leur infanterie et leur cavalerie en mouvement, firent respecter le territoire comtois [2]. La retraite du maréchal de la Force était cependant assurée, et le passage était libre de Chaumont à Lure, ce qui permit la jonction de Bellefonds avec le maréchal dans cette ville.

Les Suédois qu'avait amenés Feuquières allèrent rejoindre Weimar [3] qui venait de se replier sur Sarrebrück, après avoir lutté en vain contre Gallas. Ce dernier, quittant le Würtemberg, passa le pont de Philippsbourg et menaça la Lorraine, après avoir pris Spire, Germersheim, Landau, Neustadt et autres petites villes (juin) [4].

Quant au maréchal de Caumont-la Force, il arriva à Épinal à la fin de juin, y passa quelques jours et vint se

1. Lettres de Richelieu à M. de Sourdis. — Papiers d'État de Richelieu. Voir p. 126.

2. Voir Girardot de Noseroy.

3. Weimar renvoya, en échange, les régiments français qui servaient sous ses ordres, au maréchal de la Force.

4. Weimar et Henri II, prince de Condé, en ce moment à Metz, avertirent Caumont-la Force de la marche menaçante de Gallas. C'est ce qui

loger à Lunéville, au commencement du mois de juillet, avec son armée. Le reste fut campé entre Rosières[1] et Saint-Nicolas, ce qui n'empêcha pas les paysans de faire la moisson.

Le général français, après avoir reposé son armée pendant six jours, s'apprêta à marcher au secours de Colmar, menacé par les Impériaux et dont la possession était, à ses yeux, d'une grande importance pour la France. Mais Louis XIII lui ordonna de se séparer des troupes que Bellefonds lui avait amenées de Langres. Elles devaient aller se poster entre Vergaville et Vic, sur la Seille, et s'unir à l'armée dont le cardinal de la Valette, toujours bien en cour, venait de recevoir le commandement. C'est ce qui décida le vieux maréchal à garder ses positions. Privé du concours de Bellefonds et du célèbre colonel écossais Hébron, il sembla profondément découragé, et écrivit au roi qu'il était incapable, réduit à ses propres forces, de s'opposer à l'entrée de Charles IV en Lorraine[2]. Ce prince possédait, à cette époque, 950 chevaux bardés de fer, 4,500 autres bons chevaux, 3,000 dragons et environ 9,000 hommes de pied, et 8 à 15 canons.

Il avait conçu le projet, disait-on, de se diriger vers Chaumont dont il espérait se rendre maître, car depuis le

---

décida le maréchal à ne pas marcher au secours de Colmar, menacé par l'armée lorraine, où l'appelait Manicamp, gouverneur de la ville alsacienne. (*Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans. Tirés des archives de Colmar par* Mossmann, *Revue d'Alsace, mai, juin, juillet,* 1879.)

1. « Et puis dire qu'en toute la Lorraine il n'y a point de plus malicieux contre lui service de Votre Maiesté que ceux de Saint-Nicolas. » [Caumont-la Force au Roi, de Lunéville 3 juillet 1635 (Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 155. *Pièces justif.*, XXXIX.)]

2. « D'ailleurs quand ledit duc voudra entreprendre de donner dans la Lorraine, je seray de tout hors moyen de m'y opposer. »

départ de Bellefonds, cette ville était dégarnie de troupes, et de là s'avancer vers Bar. Il aurait occupé ainsi le pays qui s'étend entre la Champagne, le Bassigny et la Lorraine, comptant sur le dévouement de ses sujets pour grossir les rangs de sa nombreuse armée.

Pendant que Gallas assiégeait Mayence, Charles IV s'était décidé à attaquer l'armée française, espérant se ménager une heureuse diversion, venir, au moment de la moisson, ravager les récoltes de la Lorraine et du Barrois, et affamer les soldats du roi de France[1].

On avait annoncé à Caumont-la Force l'arrivée de Charles IV à Remiremont, mais il ne pouvait croire à un voisinage aussi proche. Ce ne pouvait être, suivant lui, qu'un gros de cavalerie, car il savait pertinemment que l'infanterie du duc était autour de Colmar[2], dont la garnison lui répondait à coups de canon. Le danger existait cependant. Les éclaireurs allemands arrivaient journellement jusqu'aux portes de Lunéville, pendant que Reinach, gouverneur de Brisach, avec son infanterie et son artillerie, bloquait Colmar et prétendait l'affamer.

1. Voir Billet détaché, vers le 6 juillet (*Passim.*) *Pièces justif.*, XL.

2. « Qu'ils ont encore de l'infanterie dans Colmar et prétendent faire la récolte pour la conduire à Brissac et que Reynac agist là avec des gens de pied et des canons et prétend afamer Colmar. » (*Idem.*) Caumont-la Force avait compris toute l'importance d'une seconde campagne en Alsace. Sachant que la cavalerie des Impériaux était seule entrée en Lorraine et qu'ils avaient laissé la plus grande partie de leur infanterie au siége de Colmar, il aurait voulu franchir les Vosges, secourir Colmar et délivrer l'Alsace. Mais il constata que la cavalerie de Charles IV était plus forte que la sienne, qui ne pouvait plus se recruter. Les Impériaux auraient pu lui couper les vivres, exposer la Lorraine à une invasion, et priver le duc de Weimar de l'appui dont il aurait pu avoir besoin, puisqu'il était campé sur les bords de la Sarre. Cependant la Force ne désespérait pas encore de pouvoir harceler Gallas et de lui faire bientôt repasser le Rhin. (La Force à Richelieu. Aff. étr. Lorr., 1635, XXV, p. 175.)

CHAPITRE IV.

Campagne de Lorraine. 1635.

Sommaire. — Le prince de Condé en Lorraine. — Échecs de l'armée française en Hollande. — Charles IV refuse le duché de Würtemberg. — Les Impériaux en Alsace. — Jean de Werth à Saint-Dié. — Charles IV à Remiremont. — Jean de Werth menace Épinal. — Il est battu à Arches. — Les Lorrains s'emparent de Fontenoy et de Vaubexy. — Mort du baron de Boisse à Dompaire. — Le duc d'Angoulême à Rosières-aux-Salines. — Les généraux français se campent à Magnières. — Gassion bat les Lorrains. — Charles IV s'empare de Baccarat et de Rambervillers. — Description de son camp. — Enthousiasme des Lorrains. — Pédamont fortifie Lunéville. — Mortalité de la garnison française à Nancy. — Délabrement des places fortes de Lorraine. — Marion, gouverneur de Longwy, repousse les Impériaux. — D'Angoulême demande des renforts à d'Arpajon. — Les Lorrains se rendent maîtres de Mandres-aux-Quatre-Tours.—Finot, partisan lorrain, surprend Saint-Mihiel. — La Porte, colonel lorrain, s'empare de cette ville. — Un dîner patriotique chez Rutant, premier président du Parlement. — Organisation du corps d'armée de Laimont. — Exactions de d'Aufiance, Mercy et Maillard, en Lorraine.— Les Lorrains organisent la défense, près de Sarrebourg et de Dieuze. — Charles IV menace Épinal. — Gassion s'avance vers Charmes.— Arrivée du vicomte d'Arpajon. — Le duc d'Angoulême recule jusqu'à Nancy. — Laimont lui échappe à Pont-Saint-Vincent. — Manifeste du duc de Lorraine. — Le roi de France vient en Lorraine.— Retards apportés à la levée d'une nouvelle armée française, à Joinville. — Louis XIII à Saint-Dizier. — Moyen se rend à Charles IV.— Maillard est attaqué par Bellefonds, sous Thionville.— Clinchamp près de Vaucouleurs. — Revue de l'arrière-ban.— Arrivée de Vaubecourt.— Belrupt dans le comté de Vaudémont. — Massacre des soldats français à Saint-Nicolas. — Mélancolie du roi. — Conduite suspecte du comte de Cramail. — Moyen est repris par Sourdis. — Plans de campagne de la Force et de Charles de Valois. — Désertion de l'arrière-ban. — Siége de Saint-Mihiel. — Laimont à Hattonchâtel. — Charles IV à Luxeuil. — La Suze, gouverneur de Montbéliard, demande des renforts. — Charles IV retourne à Rambervillers. — Sa lettre au cardinal-infant. — Succès de Jean de Werth, près de Gondreville. — Charmes tombe au pouvoir de Gassion. — Châtel-sur-Moselle et Bruyères capitulent. — Arrivée de Gallas à Vaudrevange. — L'évêque de Verdun lève une armée. — Louis XIII, malade, se retire à Saint-Dizier.

Malgré la retraite momentanée de Charles IV au delà du Rhin, l'état de la Lorraine causait de vives inquiétudes à Richelieu. Il avait compté sur une jonction de Weimar avec le maréchal de la Force, et il avait à se plaindre de l'extrême prudence montrée par le maréchal, qui, loin de profiter de ses succès en Franche-Comté, sans attendre les secours que lui amenait Bellefonds, avait battu en retraite, après la prise du château de Montjoie.

L'envoi du prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, en Lorraine, avait été décidé dès le mois d'avril 1635. Il devait inspecter l'armée du maréchal de la Force et y apporter quelques réformes. Il devait, en outre, défendre aux Lorrains, restés fidèles à leur souverain, d'avoir aucune communication avec les ennemis de la France et de prêter serment de fidélité à Charles IV ; enfin, il devait chasser tous les habitants suspects des villes où il y avait une garnison française, et confisquer leurs biens. Les instructions reçues par Condé étaient précises (16 avril 1635). Tous les gentilshommes et autres personnes de marque devaient déclarer, lorsqu'ils quittaient leur logis pour plus d'un jour, le lieu où ils iraient, ainsi que le sujet de leur voyage. On devait battre l'estrade sur leur passage, pour empêcher leur sortie.

En somme, c'était le régime de la terreur que le prince de Condé allait inaugurer en Lorraine, et il aurait préféré aller combattre dans les rangs de l'armée du maréchal de la Force, mais Richelieu le lui avait interdit formellement, ne croyant pas qu'un prince du sang dût servir sous les ordres d'un maréchal de France. En attendant, il lui ordonna de faire pendre haut et court tous ceux qui ne montreraient pas d'affection pour le roi de France. Là ne s'arrêtait pas la mission du prince de Condé. Les Lorrains, évidemment, n'avaient pas répondu aux marques de bonté dont Louis XIII se prévalait ironiquement. Outre l'entretien de l'armée française qu'on mettait à leur charge, on avait pris des otages dans toutes les villes, et on les avait envoyés en France, en commençant par les grands seigneurs. Quelques-uns avaient été envoyés dans quelques places de la Lorraine, afin que Charles IV ne pût les assiéger. D'autres avaient été poursuivis comme criminels, et M. de Machault, maître des requêtes, avait été envoyé dans toute la province, pour faire

respecter l'autorité du roi, en même temps que des officiers, désignés par Richelieu, faisaient raser les places fortes [1] (juillet).

L'étoile de la France pâlissait. La victoire d'Avein, dont s'était réjoui Richelieu, et à propos de laquelle il avait ordonné de chanter le *Te Deum* dans toutes les églises de France, n'avait eu aucun résultat. Le cardinal avait cru abattre d'un seul coup toutes les forces de l'Espagne et conquérir les Pays-Bas. Son but, après la jonction de Châtillon et de Brézé, à Maëstricht, avec le prince d'Orange et la réunion de 50,000 hommes qui composaient l'armée des confédérés, avait été de faire descendre cette masse énorme de troupes de l'Évêché de Liége jusque dans l'Artois.

Prêtant à ses généraux le génie de Gustave-Adolphe, il croyait qu'aucune place ne leur résisterait, et que les Provinces-Unies leur appartiendraient bientôt. Il n'avait pas compté sur le patriotisme qui animait les villes de la Flandre. Les unes craignaient pour leur religion, si elles tombaient sous le joug des Hollandais; les autres craignaient pour leurs priviléges séculaires, si elles devaient échoir à la France. Les excès des confédérés, lors de la prise de Tirlemont, ouvrirent les yeux aux plus aveugles. Paysans et citadins, s'enfermant dans les places fortes, s'unirent dans le même patriotisme et s'inspirèrent du même courage, en luttant contre les envahisseurs. Louvain donna l'exemple et sut résister aux efforts désespérés des alliés. Piccolomini [2], envoyé par

1. Voir *Lettres de Richelieu*, 16 avril, 24 avril, 2 mai 1635, 31 mai 1635. Aff. étrang. Lorr., XXV. — « M. le prince est supplié d'envoyer en poste deux gentilshommes, un de costé et l'autre de l'autre, aux commissaires qui doivent faire raser toutes les places et chasteaux de la Lorraine, pour leur faire promptement diligenter leur ouvrage.... auparavant qu'aucun ennemi puisse paroistre sur la frontière.... (A. M. le prince. — Original. *Archives de Condé.* — *Archives de Mgr le duc d'Aumale.*)

2. Piccolomini, général autrichien, né à Sienne en 1599. Ce fut lui qui

l'Empereur, vint couper leurs convois, et ils se refugièrent à Ruremonde (4 juillet). Les Espagnols, profitant du désarroi où se trouvait le prince d'Orange et les généraux français, s'emparèrent du fort de Schenk qui sépare les deux bras du Rhin, près de Clèves (22 juillet).

Les Français, affamés, disséminés par la maladie débarquèrent à Calais, non plus en vainqueurs, mais en mendiant leur pain, avant de pouvoir retourner dans leurs foyers.

Après la bataille de Melisey, Charles IV, battant en retraite, s'était réfugié près de Laufenbourg, avec son infanterie qui s'était presque toute dispersée. Les troupes italiennes avaient déserté, ainsi que leurs colonels et leurs capitaines. Quant à la cavalerie lorraine, elle avait pris ses quartiers entre Colmar et Brisach, en deçà du Rhin [1]. Les Lorrains ravagèrent le landgraviat d'Alsace et portèrent leurs ravages jusqu'à Obernai, Barr et Mittelbergheim. Alors que le maréchal de la Force assiégeait Porrentruy et que le prince de Condé et la cavalerie allemande, servant sous ses ordres, s'avançaient vers l'Alsace, l'armée lorraine s'était emparée d'Andlau par trahison, en avait massacré la garnison et avait foulé aux pieds les panonceaux et les armes du roi de France [2].

C'est à cette époque que l'Empereur offrit à Charles IV le duché de Würtemberg ou quelque autre principauté; mais le duc de Lorraine, que le malheur n'abattait pas, n'avait pas renoncé à rentrer en possession de ses États, et il n'accepta pas l'honneur qu'on semblait lui faire. Il craignait, avec rai-

---

dénonça à l'empereur la trahison de Wallenstein. Nous avons raconté la part glorieuse qu'il prit à la bataille de Nordlingen, où il commandait la cavalerie impériale.

1. Forget.

2. *Mat. pour servir à l'hist. de la guerre de Trente ans.* Mossmann, *Revue d'Alsace,* mai, juin, juillet 1879.

son, de susciter la jalousie des princes allemands, et redoutait que la reconnaissance ralentît son ardeur guerrière et l'éloignât du but glorieux qu'il s'était proposé d'atteindre. Fortifié par quelques renforts envoyés par Gallas et conduits par Jean de Werth, huit ou neuf régiments d'infanterie et autant de cavalerie, il avait repassé le Rhin, à Brisach, était descendu dans la plaine d'Alsace, vers Schlestadt et Colmar, et avait pris quelques villes occupées par les Suédois[1] (26 juin).

Au mois d'avril, le maréchal de la Force, à la prière des bourgeois de Colmar, qui avaient accepté le traité d'Heilbronn et s'étaient mis sous la protection du roi de France, avait envoyé, comme gouverneur de cette ville, Achille de Longueval, S^r de Manicamp (22 avril 1635). C'était, disait-il dans une lettre qu'il adressait au conseil de Colmar, « un gentilhomme de qualité et fort prudent, qui mène avec soin une partie de son régiment ».

Ce régiment était composé de quinze compagnies et portait le nom de *Normandie*. Les Impériaux occupaient alors, sur la rive gauche du Rhin, Marckolsheim, Guebwiller et Wildenstein[2], dans la vallée de Thann. Nous avons vu qu'au mois de mai, le siége prolongé du château de Montjoie empêcha Caumont-la Force de profiter de ses succès et de repousser les troupes de Charles IV au delà du Rhin. Celui de Porrentruy annihila également les forces du général français, à qui il n'aurait fallu qu'un millier d'hommes disponibles pour anéantir l'armée lorraine. Mulhouse et Colmar regorgeaient de vivres; mais les Lorrains mettaient tout à feu et à sang, ne respectant rien, ni les églises, ni les maisons religieuses, violant les femmes et égorgeant les

1. Forget, *passim*.

2. Joly, valet de chambre de la duchesse Nicole, fut nommé gouverneur de Wildenstein. En 1639, il fut nommé gouverneur d'Épinal.

enfants jusque sur le sein de leur mère. C'est en vain que Manicamp implora, le 13 juin, l'intervention de la Force, en offrant 120,000 pains de munition. Les généraux français avaient promis d'accourir au secours de Colmar, mais n'avaient pas bougé. Le temps pressait cependant, puisque, comme nous l'avons vu plus haut, Charles IV venait de traverser le pont de Brisach avec neuf régiments d'infanterie, qui, le lendemain, assiégèrent et s'emparèrent du château de Riquewihr, défendu par 16 soldats de la garnison de Colmar (20-21 juin). Le maréchal de la Force, dont l'intention primitive avait été, après s'être rapproché des Vosges, de se rabattre sur l'Alsace, en passant par Saint-Dié et Sainte-Marie-aux-Mines, en apprenant par Condé et Weimar l'arrivée de Gallas, renonça, nous l'avons dit, à l'expédition projetée. Tous les passages importants étaient cependant menacés par l'armée lorraine. Elle s'était approchée de Kaysersberg, Ribeauvillé, Bergheim et Guémar. Le 26 juin, on signalait 600 chevaux lorrains à Turckheim; les Impériaux avaient détourné le cours du Mühlbach, et Colmar n'avait plus qu'un moulin mû par des chevaux. Un corps lorrain assiégea Guémar; un autre marcha vers Thann, pour se rendre maître du passage [1]. Quant à Jean de Werth, il s'avança hardiment par le val d'Orbey, à la tête de 4,000 chevaux et 600 dragons et arriva aux portes de Saint-Dié, dont il s'empara au bout de deux heures.

Les deux mestres de camp qui s'étaient laissés surprendre avec leurs régiments, ayant eu la vie sauve, ainsi que leurs soldats, furent les victimes de la colère de Louis XIII, et enfermés à la Bastille. Leurs drapeaux furent envoyés à Vienne [2]. Quelque temps après, Raon-l'Étape subit le même sort que Saint-Dié.

1. *Matériaux pour servir à l'hist. de la guerre de Trente ans. Pass.*
2. Les deux régiments coupables étaient ceux de Saint-Fargeu et de

Charles IV ne laissait pas à son adversaire le temps de refaire son armée appauvrie par les maladies, et dont plusieurs officiers s'étaient éloignés, sous prétexte de congés. Il côtoya Belfort, fit passer son artillerie par Thann, et se présenta aux portes de Remiremont, où le maréchal de la Force était entré au mois de juin. Le duc de Lorraine avait appris qu'il y avait dans cette ville quinze compagnies du régiment de Normandie, commandées par la Coudrelle, ainsi que quatre autres régiments. Les Français prétendaient n'avoir besoin que de quatre haies pour se défendre; mais, quand ils virent 3,000 Allemands s'emparer du fort qu'ils occupaient, la panique les saisit. Ils firent main basse sur tous les objets précieux, et enfermèrent dans le cloître de l'abbaye les chanoinesses et les bourgeois, décidés à les brûler avec l'abbaye s'ils succombaient. Les religieuses, alarmées, obtinrent que six d'entre elles iraient implorer la clémence de Charles IV. Il se laissa toucher par leurs larmes et, surtout, par celles de l'abbesse, sa tante, et accorda au régiment de Normandie une capitulation tellement honorable que Richelieu ne voulut pas, par réciprocité, qu'il servît contre le duc pendant toute la campagne [1]. Manicamp en avait heureusement détaché quelques compagnies, destinées à renforcer la garnison de Colmar. La présence de la Force à Rozelieures, près de Bayon, ne fut peut-être pas sans in-

---

Vineuil. Ils furent licenciés. (Voir Lettre de la Force à Richelieu. Aff. étr. Lorr. 1635, XXV. *Pièces justificatives*, XLI.)

1. En apprenant la prise de Remiremont, Richelieu ordonna à d'Argencourt, qui devait aller en Lorraine, de retourner à Auxonne, jusqu'à ce que cette ville eût reçu une garnison. Le cardinal-duc craignait pour la Bourgogne. Tandis qu'il ordonnait au maréchal de la Force de rester à Épinal, ce qu'il ne fit pas, il prescrivit au prince de Condé d'enrôler en Bourgogne tous les hommes valides, de fortifier Dijon, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Bellegarde (Seurre) et Châlon-sur-Saône, et d'y acheter, aussitôt après la moisson, tous les blés disponibles.

fluence sur la conduite pleine d'humanité du duc de Lorraine (11 juillet).

Charles séjourna pendant six semaines à Remiremont, bientôt renforcé par son artillerie et son infanterie, conduites par le baron de Switz[1]. Quant à Jean de Werth, il s'était dirigé vers Épinal. Trois régiments français gardaient cette ville, dont la position stratégique était excellente, malgré le mauvais état des fortifications.

Apprenant le siége de Remiremont, le maréchal de la Force, dont la cavalerie était exténuée, malgré les sacrifices que s'imposaient les officiers les plus riches pour la remonter, se hâta d'arriver au secours de cette ville. Mais il était trop tard (23 juillet). Il campa à Épinal avec ses 29 régiments, composés de vieux soldats, et rencontra les éclaireurs de l'armée de la Ligue commandés par Jean de Werth, à Arches, à mi-chemin entre Épinal et Remiremont.

Le célèbre partisan s'était posté derrière une colline, dans un bois, et avait envoyé 400 chevaux près du camp des ennemis, espérant les faire tomber dans son embuscade. Il s'agissait de se saisir d'un convoi d'argent et de pains de munition, venant de Nancy, et que la Force, s'étant avancé jusqu'à Charmes, tenait à protéger. Le maréchal ne laissa pas surprendre son arrière-garde et força le général allemand à rebrousser chemin, en le poursuivant avec sa cavalerie et en lui tuant une centaine d'hommes[2]. Charles IV

1. Louis XIII semblait inquiet de la marche rapide de Charles IV, et il écrivait, le 6 août, à Richelieu : « Je le trouve (Charles IV) bien avancé vers la Lorraine. » Le duc de Lorraine avait avec lui 8,000 ou 9,000 chevaux et 6,000 à 7,000 hommes de pied, 7 ou 8 demi-canons et 10 ou 12 pièces de campagne. (Voir lettre de Caumont la Force à Richelieu. Lunéville, 9 juillet 1635. Aff. étr. Lorr., XXV. *Pièces justif.*, XLI.).

2. Voir Forget, *Mém. du mar. de la Force*, t. III, p. 149. Lettre du maréchal de la Force, *idem*, p. 430. La Force à Richelieu, d'Épinal, 29 juillet. Aff. étr. Lorr., 1635, XXV. *Pièces justif.*, XLII. D'après Caumont-la Force, Charles IV aurait assisté au combat avec toute sa cavalerie, mais

s'empara, sur ces entrefaites, du château de Fontenoy, et se disposait à attaquer celui de Darney, au-dessus de Monthureux, quand, craignant d'être attaqué, il s'avisa tout à coup de s'avancer vers Remiremont, où il envoya son infanterie et son artillerie. La Force se logea à Ville-sur-Illon (7 août), se livrant sans cesse à quelques escarmouches sans importance, mais tenant Charles IV en respect. A Ville-sur-Illon il apprit que Jean de Werth s'était emparé de Vaubexy, à l'est de Mirecourt, au-dessus de la côte de Virine, et qu'il y avait tué 500 hommes et brûlé la porte du château. Vaubexy était un lieu important par sa position et commandait un passage connu de toutes les armées. Le baron de Boisse, lieutenant de la compagnie des chevau-légers du maréchal, son grand-père, obtint la permission de se porter contre les fourrageurs de Jean de Werth, en compagnie du sieur de la Nouë; mais les nouveaux défenseurs de Vaubexy qui n'étaient que soixante, à la première sommation du baron de Boisse, ripostèrent par un coup de mousquet qui lui rompit le bras. La balle entra dans le corps, et le jeune homme mourut des suites de cette blessure, bientôt après, à Dompaire, près de la côte de Virine. Jean de Werth, toujours aventureux, avec 1,000 chevaux et autant de dragons, s'était dirigé vers Toul, poussant une pointe hardie au cœur de la Lorraine. A son retour, il s'empara du château de Dompaire, où de la Force était venu essayer d'enlever son petit-fils aux mains des ennemis. 400 mousquetaires français furent tués

---

« sans branler ». — Richelieu exhortait vivement Caumont-la Force à compléter son armée avant la fin de juillet. C'était dans ce but qu'il lui avait envoyé Sourdis, afin de remédier aux désordres de la cavalerie. Les compagnies ne contenaient que 30 à 40 maîtres, et la plupart des officiers étaient absents. Dans de telles conditions, de grands succès étaient peu probables. (Bibl. nat., coll. Dupuy.) — Louis XIII, le 11 août 1635, publia une ordonnance contre les officiers de l'armée de la Force absents sans congé. (*Gazette de France*, 10 août 1635.)

par les Impériaux, et tous les officiers furent faits prisonniers [1]. Le maréchal de la Force, découragé, abattu par la douleur, car un de ses fils avait été blessé au siége de la Mothe, et l'autre était devenu paralytique, pendant qu'il était gouverneur de Mannheim, demanda un congé. Le roi ne lui en accorda pas, mais il envoya à son secours le duc d'Angoulême, qu'il rallia à Rosières-aux-Salines, après avoir traversé Charmes et Bayon (11 août). Sourdis avait été au-devant du duc d'Angoulême, avec 400 chevaux et de l'infanterie. Les deux chefs d'armée entrèrent à Lunéville, le 14 août, et se campèrent à Magnières, entre la Mortagne et la Meurthe, pendant que Gassion prenait sa revanche de l'échec subi par la Force devant le château de Dompaire, le 9 août.

Il défit 1,000 Cravates et Hongrois et n'en fit prisonniers que quatre, pour « donner leçon à nos généraux ». Tout le reste fut tué [2]. Gassion entra à Charmes, après être resté 40 heures à cheval. Il y tua 30 chevau-légers et fit prisonniers le marquis de Ville et Darbois, qui se sauvèrent.

Richelieu, en envoyant en Lorraine Charles de Valois, duc d'Angoulême, fils naturel de Charles IX et de Marie Touchet, comptait beaucoup sur ce prince qui avait combattu vaillamment dans l'armée de Henri IV, avant d'avoir conspiré contre ce roi. En promettant au duc d'Angoulême de remédier aux défauts de son armée, Richelieu lui recommanda la plus grande sévérité, car la discipline y laissait beaucoup à désirer. « Il faut, écrivait le cardinal-duc à Charles de Valois, employer les Français dans leur ardeur, M. le cardinal de la Valette a fait reculer Gallas jusqu'à

1. « Cette perte a fort touché toute l'armée, parce que c'étaient gens choisis. » (Lettre du baron de la Croix à Bouthillier. Lunéville, 16 août 1635. (Aff. étr. Lorr., 1635, XXV. *Pièces justif.*, XLIII.

2. Même lettre. *Gazette de France*, de Paris, le 25 août 1635, p. 482. — Extr. du XII sept. MDCXXXV.

Worms, j'espère que vous ne serez pas moins heureux[1]. » Les espérances de Richelieu furent bientôt déçues, car Charles IV, profitant de la retraite de son ennemi, qui avait quitté imprudemment ses positions du côté de Mirecourt, s'empara de Baccarat et de Rambervillers, villes relevant du temporel de l'Évêché de Metz, à cinq lieues de Lunéville. Rambervillers était défendu par 700 hommes de garnison. Après avoir fait une brèche aux murs de cette ville, le duc força ses défenseurs à capituler et leur accorda l'honneur de sortir l'épée au côté. Le pillage fut évité, grâce à une contribution de 800 livres payées par les habitants (10 août).

Charles IV était au centre de la Lorraine, et le maréchal de la Force, quoique renforcé de troupes considérables, n'osa plus l'attaquer et resta deux mois sans bouger. Il attendait avec impatience, ainsi que le duc d'Angoulême, l'arrière-ban qui devait arriver, vers le 19 août[2], à leur secours.

Les deux généraux français croyaient pouvoir livrer bataille à Charles aussitôt qu'ils seraient renforcés par la noblesse française, conduite en Lorraine par d'Arpajon, Longueville et Saint-Simon.

---

1. Lettre de Richelieu au duc d'Angoulême. Ruel, 11 août 1635. (Aff. étr. Allem., XII, p. 115. — De la main d'un secrétaire.) Le duc d'Angoulême trahit la confiance qu'il avait su inspirer à Richelieu. Rappelons, en passant, ce qu'en dit Tallemant des Réaux (*Historiettes*, t. I, p. 241.) : « Si M. d'Angoulême eût pu se défaire de l'humeur d'escroc que Dieu lui avoit donnée, c'eust esté un des plus grands de son siècle. » Nous ne savons s'il est vrai que le dernier des Valois ait fait de la fausse monnaie dans son château de Grosbois ; mais nous sommes convaincu qu'il ne possédait aucunement l'étoffe d'un grand homme. Les lettres que nous avons lues de lui prouvent une incapacité notoire, jointe à une jactance ridicule.

2. « Tous les jours nous voyons les ennemis sans faire de grands exploits ; nous attendons avec impatience l'arrière-ban, qui doit arriver dans deux ou trois jours ; nous croyons donner bataille à leur arrivée, ou faire retirer le duc de Lorraine. » (Lettre du baron de la Croix à M. Bouthillier. Lunéville, 16 août 1635. Aff. étr., XXV, f. 215. *Pièces justif.*, XLIII.)

Mais Charles IV, aussitôt qu'il eut appris l'arrivée du duc d'Angoulême, s'était hâté de camper ses troupes à l'abri des murailles de Rambervillers. Faisant preuve d'une grande prévoyance, le duc fit construire, pour protéger la ville dont il venait de s'emparer, quatre grands forts très-éloignés l'un de l'autre. Celui qui regardait Lunéville était plus considérable que les autres. Ces forts offraient une défense sérieuse et étaient reliés entre eux par une ligne de communication, bordée par un fossé de trois à quatre pieds de longueur sur quatre de large. Six à huit redoutes étaient espacées entre chaque fort. Le camp de Charles IV avait une lieue et demie de tour. Son armée, disposée derrière le front de bandière, par escadrons et bataillons, restait, toutes les nuits, sous les armes, et se tenait prête à combattre. Elle était protégée, du côté de la ville, par quatre demi-lunes[1].

Si le duc Charles se fortifiait activement, s'il réparait les murailles de Rambervillers et rétablissait les palissades de la porte de Parmoulin, il n'oubliait pas non plus de réorganiser son armée qui comptait 12,000 à 14,000 chevaux, recrutés en Alsace, et 9,000 fantassins, « tant bons que mauvais ». Il attendait de plus 9,000 hommes de la Bourgogne, que le duc d'Elbeuf, son cousin, avait été chercher[2]. Sa cavalerie était donc beaucoup plus nombreuse que celle des Français, et les femmes de son armée, en quinze jours, avaient achevé, sans se faire payer, les retranchements dont il se couvrait. Colloredo devint son maré-

1. Tous ces détails, entièrement inédits, sont empruntés à la lettre de M. de Pédamont. Lunéville, 1er septembre 1635. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 31.

2. Lettre de M. de Pédamont, commandant à Lunéville, à M. d'Angoulême, 1er septembre 1635. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 38. Fontenay-Mareuil, dans ses *Mémoires*, donne quelques détails sur le camp retranché de Rambervillers.

chal de camp ; Mercy, Jean de Werth, le marquis de Bassompierre, neveu du maréchal de ce nom, devinrent ses sergents de bataille [1]. Quant aux soldats, ils étaient faciles à trouver.

Charles IV qui, sur le sol de la Lorraine, pouvait agir en souverain, envoya des messagers dans tout le duché, avec ordre de convoquer à Remiremont, pour le 17 septembre, tous ses gentilshommes. Chacun devait lever à ses frais 100 hommes bien armés et venir prêter serment de fidélité à leur duc [2].

Un élan magnifique de patriotisme fit, de toutes parts, prendre les armes aux Lorrains, malgré l'occupation de leur pays par l'armée française et les menaces dont ils étaient l'objet. Des idées superstitieuses avivaient cet enthousiasme. Quelques astrologues promettaient de grands changements dans le duché de Lorraine. Aussi les deux tiers des officiers de Charles IV portaient-ils l'écharpe rouge. C'était pour eux un symbole de la victoire qu'ils comptaient remporter sur les Français dont les officiers étaient revêtus de l'écharpe blanche [3].

---

1. *Vie manuscrite de Charles IV*, par Forget.

2. « Le duc Charles a envoyé des ordonnances par toute la Lorraine, tant à la noblesse qu'aux soldats qu'ils eussent à armer diligemment pour luy, à peine de faire brûler leurs maisons ; en effet, de tous les côtés ils font ce qu'ils peuvent, nous tâchons aussy de nous y opposer à bon essiant. (Lettre de Caumont la Force à Richelieu. Minute. 16 septembre 1635. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 38. *Pièces justif.*, XLIV. Voir *Journ. de Jehan Bauchez*, greffier de Plappeville, p. 224 à 226.)

3. *Mémoires de Richelieu, passim.*, p. 479. Le comte de la Suze, gouverneur de Montbéliard, appelait l'écharpe rouge l'écharpe de M^me^ de Croy : « Et il n'y a que l'écharpe rouge de M^me^ de Crouy (*sic*) qui souffre, parce qu'elle n'est pas en faveur, la blanche l'ayant emporté par-dessus. » (La Suze à Richelieu. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 131.) Anna, fille de Bogislas XIII, duc de Poméranie, épousa Ernest, duc de Croy, fils de Diane de Dommartin, dame de Fontenoy et de Fénétrange, en Lorraine.

Une véritable cour vint se former autour de Charles IV. Don Antonio de Sarmiento représentait l'Espagne, le marquis de Ville-sur-Illon, commissaire général de Bavière, et d'autres personnages importants se rendirent à Rambervillers[1]. Mais, malgré les efforts faits par Charles IV, qui profita de l'inactivité du maréchal de la Force et du duc d'Angoulême pour faire des provisions de blé et d'avoine, les maladies envahirent son armée et beaucoup de ses soldats moururent.

Les chevaux subirent le même sort. Les soldats du duc manquaient de vin. (Il coûtait, lorsqu'on en trouvait, de 7 à 8 fr. le pot. Le pain se vendait 4 sous la livre.) On n'avait pu s'approvisionner de fourrage, et l'on n'en trouvait plus à la campagne. Au commencement de septembre, il manqua presque complétement. Plusieurs chevaux erraient sans maître, et, pour ne pas faire mentir le proverbe, un régiment allemand et un régiment italien s'étaient battus l'un contre l'autre, en s'arrachant quelques bribes de fourrage. Beaucoup de soldats furent tués de part et d'autre. Charles IV, averti, fut obligé de prendre des mesures énergiques, afin de réprimer ce commencement de guerre intestine, mais sans se décourager, il attendit les Français de pied ferme. Pédamont prit ses précautions et fortifia Lunéville, qu'il mit à l'abri de la mine et du canon. Il fit faire dans la basse-cour une demi-lune de 4 toises de haut, ainsi qu'une palissade; enfin, il s'employa de toutes ses forces à

(*Nobiliaire des Pays-Bas,* par de Visiano. Louvain, 1760, 2 vol. in-12.) Cette écharpe rouge resta l'insigne de commandement des officiers lorrains. Les chevau-légers du duc Léopold la portaient à la ceinture, par-dessus la cuirasse dont ils recouvraient leur uniforme de drap écarlate. L'étendard lorrain était: fond jaune, avec une grande croix rouge; au point de onction des bras de cette croix se trouvait l'écusson de Lorraine. (*Le Drapeau lorrain,* par H. Lepage.)

1. *Hist. man. de Charles IV,* par Forget.

faire de Lunéville une ville difficile à prendre d'assaut[1]. Mais, à Nancy, la mortalité était effrayante ; il n'y avait plus que 1,500 hommes valides[2]. D'Angoulême et le maréchal de la Force faisaient venir à chaque instant des soldats de renfort, pour augmenter leurs forces ou faire escorter les convois.

A La Mothe, les 400 soldats de la garnison n'avaient pas été payés depuis un an, et n'avaient touché qu'un mois et demi de paye. Quelques-uns s'étaient jetés de désespoir du haut des murailles, afin de s'évader. Il y en eut trente et un de tués, et deux ou trois d'estropiés. Parmi les soldats en garnison à Nancy, beaucoup désertaient ou allaient rejoindre les régiments en campagne, préférant ce genre de vie au régime sévère de la garnison. La plupart des villes occupées par les Français, en Lorraine, laissaient à désirer sous le rapport de la défense, et leurs gouverneurs écrivaient sans cesse à Louis XIII, pour réclamer des subsides en hommes et en argent[3]. Si, au mois de juillet, Marion, gouverneur de Longwy, réussissait à repousser les attaques des Impériaux[4], la citadelle de Nancy n'était pas encore achevée[5], et les murailles de Marsal tombaient en ruines. Le duc d'Angoulême, toujours à Lunéville, écrivit, le 20 août, à M. d'Arpajon de se presser de lui amener les 1,200 dragons qui se dirigeaient vers la Lorraine, ainsi que les troupes de la Champagne, de

---

1. Tous les détails précédents sont tirés de la lettre fort intéressante de M. de Pédamont, déjà citée.

2. « Et encore les plus piètres soldats de la terre. » (Lettre de Carnet à Bouthillier. Nancy, 15 sept. 1635. Aff. étr. Lorr., 1635, XXVI, p. 115.) Barrault venait de chasser 500 habitants de Nancy.

3. Lettre de Vigale à Richelieu. Aff. étr., *passim.*, fol. 192.

4. Voir Copie d'une lettre de Marion, gouverneur de Longwy, à M^me^ de Feuquières. Juillet 1635. (Aff. étr. Lorr., XXV, fol 166.)

5. Voir Lettre de Carnet à Bouthillier. Nancy, 15 septembre 1635. (Aff. étr. Lorr., XXVI.)

la Brie, les compagnies de M. de Matignon et celles d'Angoulême. A ce contingent respectable devaient se joindre les gendarmes de MM. d'Estanges et d'Estrées, et les sept compagnies commandées par M. le duc de Saint-Simon [1].

Avec toutes ces forces, Charles de Valois, duc d'Angoulême, dont le maréchal de la Force n'avait pas vu l'arrivée sans un sentiment peu dissimulé de jalousie, espérait pouvoir marcher bientôt vers Rambervillers et forcer Charles IV « à combattre ou à se retirer ».

L'armée du duc d'Angoulême, à la fin d'août 1635, pouvait compter sur 20,000 rations quotidiennes jusqu'à la fin de septembre. D'Arpajon devait de Langres marcher vers Toul et charger les éclaireurs de Charles IV, afin de dégager sa route, mais ne point s'attarder plus d'un jour à la poursuite des pillards. Arrivé à Toul, il devait avertir le duc d'Angoulême de son arrivée, et y apprendre l'itinéraire qui lui était assigné [2]. M. du Houssaye avait acheté 12,000 chevaux à Vitry, et d'Arpajon devait les amener en Lorraine, laissant derrière lui les 2,000 chevaux de Normandie et l'infanterie. En attendant, tout semblait favorable à Charles IV.

---

1. Les troupes assemblées en Champagne, parmi lesquelles était l'arrière-ban, convoqué par Louis XIII, au mois de mai, en vertu d'une tradition séculaire, se décomposaient ainsi : Les gendarmes du comte de Soissons (gouverneur de Champagne), les gendarmes de MM. de Longueville et d'Estrées, la noblesse, les dragons de Richelieu, de Bruslon et de Berneuilles, les dragons et les chevau-légers d'Alègre, 7 compagnies de Canillac, etc. Une partie de ces troupes était destinée au cardinal de la Valette, les autres au maréchal de la Force et au duc d'Angoulême. La noblesse comptait 1,800 chevaux. La Mailleraye commandait la noblesse de Normandie, comme lieutenant du roi et maréchal de camp. MM. d'Arpajon et de Vaubecourt commandaient les autres troupes, et la Mailleraye devait leur obéir. Toutes les troupes, passant par la Champagne, devaient suivre les ordres du comte de Soissons.

2. Lettre du duc d'Angoulême à M. d'Arpajon, Lunéville, 20 août 1635. Copie. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 230. *Pièces justif.*, XLV.

Les Français, sans livrer bataille, voyaient peu à peu s'évanouir leur armée dans de continuelles escarmouches, où les soldats de Charles IV remportaient quelques succès. Dans la première quinzaine d'août, Mandres-aux-Quatre-Tours fut pris par les Lorrains.

Bouconville fut livré par Ptmuilier, son gouverneur [1], et Saint-Mihiel faillit tomber au pouvoir de Charles IV qu'on accusa de vouloir empoisonner l'armée française [2]. Le 16 août, 12 cavaliers réussirent à s'emparer, par surprise, de cette dernière ville. Ils s'étaient présentés à la porte Saint-Thiébaut avec un chariot chargé de blé, et y avaient fait entrer 16 cavaliers, qui étaient postés dans une vallée voisine. Finot, qui était le fils d'un cabaretier de Saint-Mihiel, et qui commandait les partisans lorrains, tira un coup de pistolet sur la sentinelle. La balle ne perça que le chapeau du soldat français; mais les soldats lorrains, au signal donné par Finot, mirent en joue les hommes de garde, en blasphémant et en jurant de tuer tous ceux qui feraient mine de leur résister [3]. Ayant forcé l'entrée de la porte, et s'étant

---

1. Voir Lettres de Réance, gouverneur de Commercy, à M. de Villarceaux. Commercy, 19 août 1635. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 224, 225. *Pièce justif.*, XLVI. Du même au même, 18 août 1635. *Passim*, p. 221.

2. Voir Lettre de Ligny-Baucourt, gouverneur de Saint-Mihiel, au Roi. Saint-Mihiel, 20 août 1635. Minute. (Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 231.) Nous empruntons le récit, complétement inédit, de la surprise de Saint-Mihiel par Finot à cette lettre.

3. « La sentinelle leur demandant : Qui va là? ils répondirent : *Amis et vive France !* et entrèrent dans le corps de garde où estant il y arriva encore sur ces entrefaites seize cavaliers auxquels la sentinelle fit la même demande. Ils luy répondirent : *Amis et vive Lorraine!* » (Lettre de Réance, gouverneur de Commercy, à M. de Villarceaux. Copie. *Loco citato.* Lettre de M. de Montalant. Bar, 19 août, à Bouthillier. *Passim*, fol. 222.) Paul Finot, capitaine d'une compagnie de cavalerie, pour le service de Charles IV, au régiment du colonel de Bauveze, obtint des lettres de *réhabilitation*, le 3 juillet 1647. Portait : D'or à la bande de gueules, chargée de 3 fers de dard d'argent ; et, pour cimier, un bras vêtu de gueules, tenant un dard ou javelot. (*Nobiliaire annoté* de D. Pelletier, t. IV, p. 240.)

avancés au galop dans la ville, il se rendirent de suite au logis de Ligny-Baucourt, gouverneur de Saint-Mihiel pour le roi de France, aux cris de : *Vive son Altesse !* Ligny sortit de chez lui avec deux valets et s'écria : *Aux armes !* Tout le peuple fut aussitôt en émoi et chacun ferma sa porte. Ligny, placé sous l'horloge de la ville, envoya trois de ses gens chercher leurs carabines, en leur donnant l'ordre de le protéger. Les soldats français tinrent tête aux Lorrains Un d'eux ajusta le capitaine Finot. Heureusement, le cheval du patriote lorrain, dont le nom mérite d'être rappelé à la mémoire de ses compatriotes, releva la tête et reçut dans le cou la balle destinée à son maître. Ses soldats, épouvantés, voulurent se réfugier dans une maison ; mais, avant d'en avoir franchi le seuil, ils furent faits prisonniers. Deux furent tués. Un troisième fut blessé d'un coup de pistolet à la cuisse. Ligny fut contraint de se cacher dans une grange, car il n'avait que son épée pour se défendre. Les Lorrains s'emparèrent de sa personne et le conduisirent dans une hôtellerie où il fut fort bien traité.

Pendant que ceci se passait, Finot fit fermer toutes les portes de Saint-Mihiel, se saisit des clefs et fit publier dans la ville que, si quelqu'un bougeait, il le tuerait, et qu'ensuite il poignarderait Ligny-Baucourt. Ces menaces continrent le peuple qui se disposait à prendre les armes et à repousser les soldats de Charles IV. Peut-être craignirent-ils qu'il n'arrivât malheur au gouverneur français et qu'ils ne fussent responsables de sa mort. Maîtres du terrain, les partisans lorrains ordonnèrent aux officiers de la ville de préparer des logements pour 2,000 fantassins et 4,000 cavaliers qui se disposaient à entrer, disaient-ils, dans Saint-Mihiel. Les membres du Parlement[1] se réunirent

1. Le Parlement de Saint-Mihiel, dont la juridiction s'étendait sur le Bar-

dans une taverne, où ils passèrent une partie de la nuit à délibérer.

Dès la pointe du jour, le 17 août, ils s'assemblèrent de nouveau, en entendant sonner le boute-selle. Dans la crainte que Finot n'emmenât le gouverneur de Saint-Mihiel, les gens du roi firent poster un grand nombre de mousquetaires au-devant des portes de la ville, afin d'en empêcher l'ouverture. Ils envoyèrent, en outre, un de leurs officiers au capitaine des Lorrains, et lui demandèrent de laisser Ligny sortir de la ville. Autrement, ils seraient contraints, faisaient-ils dire à Finot, de prendre les armes pour la liberté du gouverneur français et de la ville elle-même. Mais les conseillers du Parlement, craignant que leur attitude et celle des soldats français n'entraînassent la mort de Ligny, qui aurait pu devenir la conséquence d'un mouvement populaire, finirent par renoncer aux menaces et par entrer dans la voie des négociations, afin de sauver la vie du gouverneur. Ils y réussirent si bien que Ligny fut réintégré dans sa maison, vers sept heures du matin, et mis en liberté, à la fin de la journée. Il put reprendre ses fonctions de gouverneur ; on lui rapporta les clefs de la ville, et tous les Lorrains quittèrent Saint-Mihiel. On lui donna même l'assurance qu'on lui restituerait tout ce dont on l'avait dépouillé, et les habitants jurèrent, par un serment solennel, qu'aucun d'eux

---

rois non mouvant et le bailliage de Bourmont, fut supprimé, après le siége de cette ville, par Louis XIII, et ses attributions furent transférées au Conseil souverain de Nancy. — Le Parlement de Saint-Mihiel se nommait indifféremment *Cour des grands jours, Cour souveraine* et *Parlement.* En 1634, tous ses membres prêtèrent serment de fidélité à Louis XIII, sauf Jean Bourgeois, procureur général. Le premier président en exercice, en 1635, se nommait Jacob Rutant. Il avait été nommé par Henri II, en 1613. C'était le second fils de Jacques Rutant et d'Anne le Drappier. Il avait été conseiller d'État de Charles IV. Il épousa dame de Lescut, dame de Remenil et de Hannonville-sous-les-Côtes, et fille de Jean de Lescut et de Barbe Clerc, sa seconde femme. (Voir *Nobiliaire annoté* de D. Pelletier, t. IV, p. 724.)

n'avait trempé dans la conspiration dont il avait failli être la victime. Ligny eut à se féliciter du dévouement des membres du Parlement, ainsi que de celui de tous les officiers et des principaux habitants de la ville.

Dans un rapport au roi dont nous venons de donner un résumé, le gouverneur de Saint-Mihiel vanta à Louis XIII l'affection et la fidélité des bourgeois. « Je suis contrainct d'avouer, dit-il, que je ne crois pas que des naturelles (*sic*) françois en fassent davantage pour le service de Sa Majesté. »

On fit courir le bruit, il est vrai, que quelques gens de la lie du peuple avaient facilité l'entrée de Finot et de ses soldats, et Ligny se promettait de leur infliger un châtiment exemplaire. Quoi qu'il en soit, un grand nombre de cavaliers et de fantassins parurent, le lendemain de l'entreprise avortée de Finot, à une des portes de Saint-Mihiel; mais ayant appris l'insuccès de ceux qui devaient leur servir d'avant-garde, ils se retirèrent[1]. C'étaient 300 cuirassiers du corps d'armée de Custines, seigneur d'Auflance[2].

---

1. Lettre de Ligny-Baucourt au Roy, de Saint-Mihiel, 20 août 1635. (Aff. étr., t. XXV, fol. 231.) — Margot de Villarceaux, maître des requêtes, intendant de la province des Trois-Évêchés, en remplacement de M. Chantereau-Lefebvre, et, en cette qualité, conseiller d'honneur du Parlement de Metz, en 1636, dans une lettre datée de Bar, le 27 août 1635, et adressée à Richelieu, ne paraît pas du même avis que M. de Ligny, qui vantait la fidélité et le dévouement envers Louis XIII des conseillers du Parlement de Saint-Mihiel et des habitants de cette ville. — Il écrivait à Richelieu : « J'ai reçu peu de satisfaction de ce qui s'est passé à Saint-Mihiel. Les habitants et ceux du Parlement ne peuvent s'excuser d'une grande et manifeste connivence contre le service du Roy qui mérite chastiment ou général ou particulier. Ils n'avaient qu'à fermer les barrières. Les voleurs qui y sont entrés en auraient été repoussez, et estant entrés, ils pouvoient aysément estre taillés en pièce. » (Lettre de M. Margot [de Villarceaux] à Richelieu, de Bar, le 27 août 1635. Aff. étr., t. XXV, fol. 234. *Pièces justificatives,* XLVII.)

2. François de Custines, seigneur d'Auflance, était un Luxembourgeois. « *Luxemburgicus legionis equitum in Bohemia tribunus, pro Cæsare stre-*

Les Lorrains, qui avaient échoué, le 18 août, dans leur tentative sur Saint-Mihiel, réussirent, quelque temps après, à y faire pénétrer de nombreux soldats.

C'était le mardi, 29 août, vers six heures du soir. Finot, dont nous avons déjà parlé, essaya de surprendre cette ville avec 200 soldats cachés dans les bois voisins. Vers sept heures, de la Porte, lieutenant-colonel du régiment de Bon-Enfant, au service du duc Charles, somma les gardes d'une des portes de Saint-Mihiel de laisser entrer son régiment dans la ville. Le président du Parlement, croyant n'avoir affaire qu'au capitaine Finot, courut à la porte menacée, et là, harangua les soldats lorrains et les bourgeois. Mais ses enfants et ses domestiques qui entendaient le bruit des tambours et des trompettes, n'eurent pas de mal à le détromper. Aussi, retournant chez lui, ordonna-t-il de laisser entrer le régiment de Bon-Enfant, si l'on ne voulait pas être attaqué de vive force. Il se disposait à porter lui-même les clefs de la ville aux assiégeants, lorsqu'il rencontra en chemin le colonel de la Porte qui était entré sans résistance avec ses soldats, malgré l'hypocrisie de quelques bourgeois qui tirèrent en l'air, afin de simuler une défense illusoire. Le président du Parlement reçut, dans son logis, de la Porte, ainsi que ses capitaines, ses lieutenants, et Finot. Là, le lieutenant-colonel du régiment de Bon-Enfant fit lire une ordonnance de Charles IV qui enjoignait aux habitants de Saint-Mihiel de loger son régiment pendant quatre ou cinq jours. Le président du Parlement s'inclina devant cet ordre, protestant de sa fidélité et de celle de ses collègues envers le duc Charles, malgré le serment prêté antérieurement à Louis XIII, et alla, à travers la ville, chercher des

---

nuus miles. » (*Viri illustres*, 11, nº 164. — Fragment d'une généalogie de la maison de Custines.) Le village d'Auflance se trouve dans le département des Ardennes, arrond. de Sedan, canton de Carignan.

vivres et du fourrage pour les soldats lorrains et leurs chevaux, en attendant qu'on allât en réquisitionner, le lendemain matin, dans la banlieue de Saint-Mihiel.

Après avoir vaqué à cet office, le président retourna dans son logis où, au milieu d'un souper qu'il offrit au colonel du régiment de Bon-Enfant et à ses 12 capitaines, tout le monde but à la santé de Charles IV [1].

Le régiment de Bon-Enfant resta à Saint-Mihiel jusqu'au samedi 1er septembre. Charles de Lenoncourt de Serres prit possession de Saint-Mihiel, en qualité de sergent de bataille, avec deux compagnies d'infanterie, de 100 hommes chacune, et d'un très-petit nombre de cavaliers [2].

C'est alors que Charles IV put constituer un second corps d'armée, sous la conduite de Savigny de Laimont [3], à qui il confia le commandement de cinq régiments complets. Villarceaux venait de faire raser le château de ce capitaine lorrain par soixante ouvriers, malgré les supplications adressées par le duc d'Angoulême à Richelieu [4].

---

1. V. Mémoire de M. de Villarceaux, 22 septembre 1635. Minute (Aff. étr., XXV. fol. 88).

2. *Idem.* — Charles de Lenoncourt de Serres était bailli de Saint-Mihiel avant l'occupation française ; il était également capitaine des gardes de Charles IV. Il mourut en 1644, après avoir passé 4 ans à la Bastille. Il épousa Léonore de Madruce, comtesse de Chalant.

3. François Savigny de Laimont, d'une famille du Barrois, lieutenant-général dans l'armée de Charles IV, épousa N. de Broubach. Il portait pour armes : *De gueules à trois lions d'or.* — Son père était Wary de Savigny, sieur de Laimont, bailli de Bar, et sa mère, Antoinette de Florainville. François de Laimont ne laissa qu'une fille, mariée à François de Lenoncourt, marquis de Blainville. Il mourut au siége de Liége, en 1636.

4. « Monsieur d'Angoulême m'escrit qu'il mande à Vostre Éminence des considérations sur le razement du château de Lesmon qu'il est une que vous recevez et me prie d'en surseoir la démolition. Ce que je n'ay point fait. Il y travaille au razement tous les jours soixante que maçons, charpentiers, couvreurs et manœuvres. » (Margot de Villarceaux à Richelieu, 27 août 1635. *Passim.* Le château de Laimont était dans le duché de Bar [Meuse], arrond. Bar-le-Duc, canton de Revigny.)

Le premier de ces régiments était celui qui s'était emparé de Saint-Mihiel, et auquel on donnait le nom de Bon-Enfant. Il était composé de cinq compagnies, dont la première comprenait 60 hommes, et était sous les ordres du colonel Bon-Enfant, Français de naissance. Son lieutenant se nommait Maillant et était Français. La deuxième compagnie était commandée par de la Porte, lieutenant-colonel, également français, et ne comptait que 50 hommes. Le lieutenant de cette compagnie se nommait de la Fortune, et avait la même nationalité que les officiers qui précèdent. La troisième compagnie, composée de 50 hommes, était commandée par le sieur de Mondragon, sergent-major du régiment, français ainsi que de la Force, son lieutenant. La quatrième compagnie, composée de 50 hommes, obéissait au sieur de Rochefort, capitaine, et au sieur Quantin, lieutenant; tous deux étaient français, ainsi que le cornette, qui était le frère du capitaine Rochefort.

Enfin, la cinquième compagnie, composée de 50 hommes, obéissait au capitaine Thiéry et au lieutenant François. Le régiment de Bon-Enfant était, ordinairement, suivi d'une compagnie de 60 hommes, commandée par le sieur de la Motte; mais ce n'était qu'une compagnie auxiliaire, et elle ne faisait pas partie du régiment.

Le second régiment de l'armée de Laimont, destinée à opérer dans le Barrois et dans les Trois-Évêchés et à passer, au besoin, dans le Luxembourg, avait Clicquot[1] pour colonel. Cet officier affichait un grand luxe, et sa femme possédait un carrosse. Son régiment présentait le même effectif que le régiment de Bon-Enfant.

---

1. Laurent Clicquot, fils d'Abraham Clicquot et de Anne Magnien. Il épousa Jeanne-Ève de Saint-Astier, fille de Geoffroy de Saint-Astier et de Anne de Nettancourt. — Clicquot commandait un régiment pendant la campagne de Franche-Comté. Il mourut le 16 novembre 1644.

Le troisième régiment de l'armée de Laimont était composé de 200 hommes, formant trois compagnies d'infanterie et 100 dragons environ. Il portait le nom de Maillard[1], son colonel.

Le quatrième, composé de cinq compagnies de carabins, de 50 hommes chacune, portait le nom d'Auflance, son colonel (François de Custines).

Le cinquième régiment présentait le même effectif que le précédent et le même nombre de compagnies; c'était le régiment de Mercy[2]. Son colonel était lorrain et devait acquérir une grande célébrité. Custines, Maillard et Mercy, malgré leurs exactions, se plaignaient de ne pas trouver autant d'avantages à guerroyer qu'ils se l'étaient imaginé, et ne menaient pas grand équipage. Voilà pour l'infanterie de l'armée de Laimont. Quant à la cavalerie, le marquis de Blainville[3] avait déjà recruté 200 chevau-légers, assez bien montés, qu'il espérait compléter par 100 autres. Il avait donné 500 pistoles à Dareney, prévôt des maréchaux, en le chargeant d'aller acheter des chevaux au pays de Liége. Il levait, en outre, un régiment dont il espérait faire monter l'effectif jusqu'au nombre de 500 hommes, mais dont il n'avait encore paru que 200.

Charles IV avait ordonné à tous les gentilshommes lorrains de rejoindre le corps de Laimont. Un grand nombre d'entre eux levèrent, soit des compagnies d'infanterie, soit des compagnies de chevau-légers et de dragons, et rallièrent l'armée

1. Celui qui s'empara de Trèves. Son prénom était Nicolas ; il fut tué à Morhange en 1639.

2. Baron François de Mercy, né à Longwy, était alors colonel au service du roi de Bavière. Il devint célèbre. Son château était situé sur les bords de la Crusne. Il fut battu à Nordlingen par Condé, le 3 août 1645.

3. François de Lenoncourt, marquis de Blainville, capitaine des gardes de Charles IV, colonel de cavalerie et d'infanterie, mort avant le 10 août 1664. — Il avait épousé Antoinette de Savigny. Il était fils de Charles de Lenoncourt, bailli de Saint-Mihiel. (V. plus haut.)

en formation. Cette armée comptait déjà près de 4,500 hommes, en y comprenant une compagnie de 100 Hongrois et une autre de 60 Allemands.

La ville de Saint-Mihiel suivit l'exemple donné par la Lorraine tout entière[1]. On y leva un régiment. Quatre compagnies seules étaient complètes et présentaient un effectif de 100 hommes chacune. La garnison comptait 600 fantassins et près de 200 cavaliers; mais la moitié de ces soldats n'avaient pas d'armes, car la poudre et le plomb n'étaient pas abondants. Un grand nombre montaient la garde avec un bâton à la main, et, à l'exercice, plusieurs n'avaient ni mousquet ni épée.

Le rôle assigné à Laimont était de ruiner le pays, afin d'affamer l'armée française, de passer dans le duché de Bar, en le dévastant, et de surprendre sa capitale, dont les habitants semblaient être entièrement dévoués au duc de Lorraine. Ils devaient être avertis de l'heure où leur complicité serait nécessaire au succès du dessein conçu par Laimont. Celui-ci, en sortant du Barrois, devait diviser son armée en deux tronçons. Le premier devait se porter vers le duché de Bourgogne, le second vers le Lyonnais et les provinces qui l'avoisinent, en portant partout la dévastation et l'incendie.

Mais l'équipage des soldats lorrains était en mauvais état. Leurs chevaux n'avaient que des cordes en guise de brides; la plupart n'avaient pas de selle. Les soldats eux-mêmes étaient déguenillés, et leurs arquebuses et leurs pistolets étaient tellement détériorés que quelquefois ils tiraient trois coups sans pouvoir faire feu.

---

1. 3.000 Lorrains de Bar devaient se soulever, à l'approche de Charles IV. 4 auditeurs des comptes et un commandeur étaient de la conspiration. On les relégua à Saint-Mihiel. Un religieux, porteur de chiffres et de lettres chiffrées, écrites avec un châssis, fut arrêté. (*Gazette de France*, XXIX. 1635, 17 août. N° 114, p. 457-458. *Idem*. Extraordinaire du XVI août 1635.)

Les agents de Richelieu avaient essayé d'enlever au parti du duc Charles plusieurs officiers de l'armée de Laimont. Brassac, entre autres, avait tenté d'attirer dans l'armée française son neveu le marquis de Blainville, et lui avait écrit à ce sujet. Blainville fit lire tout haut, au milieu d'un souper, la lettre de son oncle qui le menaçait, comme châtiment de sa trahison envers le roi de France, de mettre lui-même le feu à ses propriétés [1].

Quant à Villarceaux, il croyait que Charles IV n'était pas éloigné de signer un nouveau traité de paix, mais que ses officiers ne désiraient pas qu'il fût conclu avant qu'ils eussent fait fortune en volant et en pillant à leur guise. Il y avait du vrai dans les accusations formulées par le maître des requêtes. En Lorraine, les officiers de Charles IV, qui ne recevaient aucune solde, excusaient leurs exactions en alléguant que c'était pour le service du duc; dans les Trois-Évêchés, ils prétextaient l'hostilité des habitants, devenus français.

Aussi, quelques capitaines lorrains avaient fait inscrire, sur leurs étendards, ces mots significatifs : « *Frappe fort, prends tout, et ne rends rien.* »

Dans l'armée lorraine, l'ordre était chose inconnue, ainsi que la discipline. Les soldats, non soldés, se trouvaient réduits à quitter leur corps, afin d'aller chercher leur nourri-

1. Mém. de Villarceaux, *loco citato.*

Richelieu devait se venger de ceux qu'il accusait de trahison, en expulsant de la Lorraine les dames de Laimont, de Florainville et les femmes des principaux officiers de Charles IV. Du Hallier devait les faire conduire à Paris sous bonne escorte. (Lettre de Richelieu à Montalan, 30 octobre 1635. Aff. étrang., XXVI, fol. 352.)

Lorsqu'il avait confisqué les biens des seigneurs lorrains, Richelieu en faisait donation à des officiers français. Les archives des Affaires étrangères contiennent plusieurs lettres d'officiers de l'armée française de Lorraine à Richelieu, sollicitant cette substitution à leur profit.

ture au loin. Comme il n'y avait aucun commissaire des guerres pour pourvoir à la subsistance de l'armée de Charles IV, officiers et soldats étaient forcés de songer à leurs intérêts particuliers, et la plupart habitaient les bois qu'ils dévastaient.

Le service des espions était également fort mal organisé. On y employait ordinairement des paysans ou des soldats sans armes, portant à la main un bâton creux dans lequel ils introduisaient les missives dont ils étaient chargés. Ils remplissaient ensuite ce bâton de mousse et de terre. En le brisant, on trouvait les lettres dont ils étaient porteurs et que les chefs s'écrivaient de quartiers en quartiers, même dans l'armée du duc Charles [1].

La princesse de Phalsbourg avait promis depuis longtemps un régiment de 800 hommes et 400 chevaux que Laimont attendait de jour en jour. Mais il n'était accouru à son secours, du Luxembourg, que les troupes conduites par Mercy, Maillard et Custines d'Auflance. Au commencement de septembre, Charles de Marimont [2] s'empara, au nom de Charles IV, de la ville de Dieuze, poste important à cause de ses salines, ainsi que du village de Lindre-Haute et de la tour qui est au milieu de l'étang de Lindre. Port-sur-Seille et Clémery se rendirent également à l'armée lorraine. Il était à craindre que les Lorrains, qui se soulevaient de toutes parts, n'allassent se rendre à Dieuze, à Sarrebourg, Puttelange, Vergaville, Fribourg, Albing [3], et dans d'autres places voisines de Dieuze, où ils se fortifieraient et donneraient rendez-vous aux recrues nouvellement levées en Lorraine [4].

1. Mémoire de Villarceaux, 22 septembre 1635. (Aff. étrang., XXVI, fol. 88.)

2. Charles de Marimont, page de Henri II, colonel sous Charles IV, et en Bavière, fut gouverneur du prince Maximilien de Bavière.

3. Ce village n'existe plus.

4. « Aussy ils donnent espérance qu'ils les feroient tous violés, et il est

Plusieurs officiers occupaient les places que nous venons de nommer avec des garnisons de 40 à 50 hommes, mais dépourvus d'armes. Leurs maréchaux de camp étaient Henin[1], Marimont et Serinchamps[2].

Ils s'emparaient de vive force des vivres et des armes qu'ils trouvaient dans les villages des Trois-Évêchés et de la Lorraine. Ils y percevaient d'abondantes contributions. Leur cavalerie cependant ne dépassait point 300 dragons qui ne possédaient, à l'exception des officiers, ni armes ni selles. Mais ce dénuement ne les empêchait pas de se porter partout en éclaireurs, jusque dans les montagnes et sur les bords de la Sarre. Ils allaient jusqu'à Fénétrange et Puttelange qu'ils forcèrent à leur verser 2,000 florins. La plupart des soldats au service de Charles IV étaient catholiques, et, parmi eux, on remarquait les soldats du duc de Croy[3].

Custines, Maillard, Mercy, s'étaient réunis près du château de Mercy, et Salins de Marimbois, agent de Charles IV, venait de leur apporter l'ordre de rallier le duc. Villarceaux en donna avis à d'Arpajon[4]. Le gouverneur d'Épinal demandait alors au duc d'Angoulême d'accourir à son secours, car l'armée de Charles IV assiégeait cette ville.

---

défendu, sous peine de la vie, de leur parler de secours venus de France ». (Voir Lettre de Saint-Aubin à Bouthillier, Metz, 14 septembre 1635. Aff. étrang., XXVI, fol. 26.) Du même au même, 7 septembre 1635. *Passim*, fol. 2. *Pièces justificatives*, XLVIII et XLIX.

1. Charles ou François de Henin, d'une famille originaire d'Écosse.

2. Serinchamps forma, avec Roucelz et Rousselot (de Morville), le projet hardi de tirer Charles IV de sa prison de Tolède. Ayant pris trois routes différentes pour arriver *incognito* dans cette ville, ils furent reconnus et emprisonnés. (Nobiliaire annoté de D. Pelletier, t. IV, note manuscrite.)

3. Voir Lettre de Saint-Aubin à Bouthillier. Minute. (Aff. étrang., XXVI, fol. 26. *Pièces justificatives*, XLI.)

4. Lettre de Mangot (de Villarceaux) à Richelieu, Bar, 27 août 1635. (Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, p. 234.)

Charles de Valois y envoya un convoi de vivres qui parvint à y entrer sans difficultés, et Gassion, qui le conduisait, rencontra en chemin deux compagnies d'infanterie qu'il défit entièrement; le tambour seul réussit à s'échapper. Gassion s'avança jusqu'à Charmes, et lorsqu'il revint sur ses pas, il tua plus de quarante cavaliers et en fit prisonniers plus de soixante. Ce n'était là, cependant, que des escarmouches sans importance auxquelles se livrait l'armée française[1]. Elles n'empêchèrent pas Charles IV d'achever ses retranchements sous les murs de Rambervillers et d'y faire de si grandes provisions de grains que le duc d'Angoulême jugea que, si l'on tardait davantage à l'attaquer, ses positions deviendraient bientôt inabordables[2].

Le duc d'Angoulême, qui ne manquait pas de bravoure, mais dont la forfanterie égalait l'incapacité, comptait sur un succès éclatant, « si favorable que de longtemps il ne s'est pas passé une plus belle action ». Cependant il craignait qu'Épinal ne tombât bientôt au pouvoir de Charles IV, car cette ville laissait beaucoup à désirer au point de vue de la défense. Charles de Valois, réduit à ses propres forces et à celles de Caumont-la Force, ne pouvait venir en aide à la ville menacée, d'autant plus qu'il ignorait où se trouvait d'Arpajon, dont la lenteur le désespérait. « Il faut vous dire, lui écrit-il, qu'un jour de diligence en vaut cent en un autre temps, et quant il n'y auroit que mil chevaux advance (*sic*), il faut venir, car avec cela nous ferons un grand estat, lequel j'entreprendrai; mais cette place (Épinal) qui n'est qua demye ruinée nous tient un tel estat, que si nous la

1. « Mais cela ne font que petits estats au près de celuy qui s'offre et où la diligence est si nécessaire. »

(Lettre du duc d'Angoulême à d'Arpajon, 30 août 1635. Aff. étrang., Lorr., XXV, p. 240. *Pièces justificatives*, L.)

2. *Idem.*

quittions sans y laisser un grand corps, les ennemis prendront cette poste si advantageuse que nous ne la sçaurions reprendre sans siége, et ce n'est pas ce qu'il nous faut. »
Le duc d'Angoulême, acculé à Magnières, pria donc d'Arpajon de faire parvenir jusqu'à Châlons des détails précis sur sa marche vers la Lorraine, et de faire avancer dans ce pays un corps de 500 chevaux en bon état, sous le commandement de La Cour d'Argis, l'ancien gouverneur de Lure [1].

L'arrivée de ce renfort, suivant l'opinion émise par Charles de Valois, devait frapper l'esprit des Lorrains et produire un grand effet. Mais d'Angoulême, dont la position n'était plus tenable, se serait contenté d'un corps de troupes moins considérable, car il supplia le vicomte d'Arpajon de lui envoyer immédiatement les hommes et les chevaux dont il pouvait disposer, aussi faible qu'en fût le nombre.

Enfin, les troupes attendues si impatiemment arrivèrent en Lorraine, et d'Angoulême, abandonnant Magnières, arriva à Nancy. A l'entendre, il s'agissait pour lui d'aller au-devant du vicomte d'Arpajon et de faciliter en même temps le passage d'un convoi de blé qui, depuis longtemps, ne pouvait sortir de Ligny [2]. Mais d'Angoulême et d'Arpajon rencontrèrent, près de Pont-Saint-Vincent, 3,000 cavaliers lorrains du corps de Laimont, dont l'avant-garde atteignait déjà les rives de la Meuse. La cavalerie française, vu son

1. Lettre du duc d'Angoulême au comte d'Arpajon, 30 août. 1635. (Aff. étrang. Lorr., XXV, p. 240.)

2. Lettre de Caumont la Force à Richelieu, du camp de Lunéville, 16 septembre 1635 (Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 38). Richelieu blâma l'entreprise malheureuse du duc d'Angoulême. Celui-ci s'excusa en donnant, comme motif de son mouvement, l'attente du convoi de blé resté à Ligny. Mais ce blé fut si peu abondant qu'il fut consommé dix jours après son arrivée. (Voir Lettre du duc d'Angoulême et de la Force au Roy. Aff. étrang. Lorr., XXVI, p. 37.)

importance numérique, ne put s'ébranler facilement, ce qui causa la mort de 100 cavaliers et de 300 fantassins français qui furent taillés en pièces par les Lorrains. Laimont put faire passer alors toutes ses troupes dans le duché de Bar et l'Évêché de Verdun et donner la main aux troupes du Luxembourg, commandées par le jeune Mercy, Custines d'Auflance et Maillard. Le séjour d'une partie de l'armée de Lorraine à Nancy et dans les environs y amena l'épuisement presque complet des vivres destinés à la garnison. Toute la banlieue fut ruinée pendant cinq jours qu'y restèrent les soldats de d'Angoulême. Il emmena 600 hommes de la garnison de Nancy. En outre, deux canons avec leurs munitions lui furent donnés par Barrault[1].

Ce ne fut que le 11 septembre, que Charles de Valois quitta Nancy, bien résolu cette fois à attaquer l'armée de Charles IV. La cavalerie du duc d'Angoulême était superbe, « la plus belle chose du monde à voir ». M. de Quincé commandait les dragons de Richelieu et brûlait d'envie de se distinguer. C'était, au dire de Barrault, un excellent officier. La citadelle de Nancy allait être achevée. On n'avait qu'à la meubler, à fixer le nombre des soldats qui y tiendraient garnison, et à nommer leur commandant[2].

Pendant ce temps, Charles IV se laissait influencer par les idées superstitieuses que partageaient tous les hommes de son temps, et caressait plus que jamais l'espoir de chasser l'armée française de ses États. Il avait peu ménagé l'honneur de Louis XIII dans le manifeste envoyé par lui, le 25 août, à ses sujets. Il leur faisait savoir que jamais ses chances de succès n'avaient été plus grandes, et qu'il serait bientôt au

1. « Affin qu'il n'eust pas occasion de se plaindre. » (Barrault à Bouthillier.)

2. Lettre de Barrault, gouverneur de Nancy, à Bouthillier. Nancy, 12 septembre 1635. (Aff. étrang., XXVI, p. 22. *Pièces justificatives*, LI.)

milieu d'eux. « Vainqueur, leur disait-il, il imposerait ses conditions aux Français et arracherait ses fidèles sujets aux mains *sanglantes et parricides* qui les étreignaient. » A ses yeux, Louis XIII n'était pas seulement un tyran, mais il était encore l'émule de Néron qui avait déshonoré la nature humaine. Les Lorrains, suivant lui, étaient des martyrs semblables à ceux qu'avaient persécutés Dioclétien et Julien l'Apostat[1].

Quoique ainsi exprimée, la colère du duc de Lorraine se comprenait. Richelieu, effrayé de tant d'audace et des progrès toujours croissants de celui que le maréchal de la Force avait cru avoir rejeté pour toujours au delà du Rhin, prit des mesures énergiques et essaya de ranimer le zèle du vieux maréchal, auquel il n'osa exprimer tout son mécontentement, tant il était à court de bons généraux. Sans se décourager, Richelieu, en un mois, avait envoyé 6,000 hommes de renfort à la Force. Louis XIII s'émut aussi de l'immobilité de l'armée française en Lorraine et des progrès qu'y faisaient les soldats de Charles IV. Il résolut de quitter la cour et de se mettre à la tête d'une armée destinée à renforcer celle de la Force et d'Angoulême.

C'était une troisième armée qui devait se rendre à Joinville et non plus à Langres, et s'y concentrer sous le commandement du roi, ainsi que les 200 gardes du corps commandés par le duc de Chaulnes. Louis XIII quitta Chantilly et alla coucher, le 22 août, à Livry. Le 23, il se rencontra avec Richelieu, chez Bautru, comte de Nogent, qui les traita magnifiquement à Noisy.

C'est dans cette ville qu'il signa le pouvoir donné au cardinal pour gouverner à sa place, pendant son séjour en Lorraine[2].

1. *Mémoires de Richelieu,* éd. Michaud, p. 573 et 574.

2. Le départ de Louis XIII pour l'armée, sans Richelieu, fit croire, dans

Mais Richelieu ne semblait pas approuver le voyage de Louis XIII, car sa santé chancelante ne lui permettait pas de l'y accompagner[1]. La présence du roi en face de l'ennemi ne pouvait cependant que raminer le courage abattu des soldats français et donner quelque émulation aux généraux. Richelieu avait fait dans ce but tout préparer à Châlons, pour y organiser l'armée destinée au roi; mais il était mal obéi, et rien n'était prêt. C'est ce contre-temps qui fut en réalité la cause de l'hésitation du cardinal à approuver les idées belliqueuses de son maître. Quoi qu'il en soit, Richelieu revint sur ses appréhensions, car, écrivant au comte de Soissons, le 21 août, il lui disait : « La présence du roi dans son armée, où il s'acheminera dans trois ou quatre jours, sera capable d'exciter les plus lents[2]. »

Il offrit à Louis XIII un cheval de grand prix que Saint-Simon, premier gentilhomme de la chambre du roi, se chargea de présenter au roi[3]. Mais le 1er septembre, les 100

---

l'armée française (de Lorraine), à une mésintelligence momentanée entre le roi et son ministre. La Valette se fit l'écho de ce bruit ; son intimité avec Richelieu lui permettait cette franchise. « Je crois devoir dire à Vostre Émin. qu'il seroit à propos que le Roy la vist, qu'on fait courre le bruit que Sa Majesté va à Châlons sans vous et qu'il y a longtemps que vous ne vous estes veus. Je sçais bien la verité de la chose, mais il me semble qu'il est à propos de fermer la bouche au mal affectionnés. » (La Valette à Richelieu, 28 juillet. Aff. étrang. Lorr., XXV, fol. 169.) M. Marius Topin, dans les *Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu*, a fort bien démontré le peu d'importance de la brouille momentanée qui eut lieu entre Louis XIII et Richelieu, et que M. Avenel a grossie. (Voir *Lettres et Papiers d'État du cardinal de Richelieu.*)

1. « J ay au commencement esté contraire au voyage de Vostre Majesté, craignant que sa santé et son impatience naturelle, dont, par sa bonté, elle s'accuse elle-mesme quelquefois, ne le requissent pas. » (Aff. étrang. France, 1635, quatre derniers mois, fol. 5.)

2. *Papiers d'État de Richelieu*, Avenel, t. V, p. 150.

3. Aff. étrang., t. XXXVII, fol. 329. Lettre de Saint-Simon à Richelieu, 24 août 1635.

chevaux du train d'artillerie qui devaient suivre Louis XIII n'étaient pas encore arrivés[1]. Ce retard et le manque de nouvelles de François de l'Hôpital, seigneur du Hallier, que le roi avait envoyé hâter le recrutement de son armée, irritèrent tellement Louis XIII, qu'il commença à se repentir de ses projets de voyage et rendit Richelieu responsable des obstacles qu'il rencontrait de toutes parts[2]. Ce n'était point cependant le cardinal qu'il fallait accuser, mais ses agents et les commissaires des guerres.

A la date du 9 septembre, il n'y avait encore à Saint-Dizier, ni trésorier, ni munitionnaire; toutes les troupes qui étaient réunies dans cette ville allaient se débander si l'on ne remédiait pas immédiatement aux fautes d'une administration militaire encore dans l'enfance[3]. Enfin, malgré tous ces contre-temps, Louis XIII arriva, vers le milieu de septembre, à Châlons, où Chavigny et la Meilleraye le rejoignirent. C'est de cette ville que le roi de France écrivit à MM. d'Angoulême et de la Force, pour les prévenir que le sieur de Vaubecourt allait s'acheminer vers Commercy avec les troupes primitivement destinées à grossir leurs forces. Louis XIII devait en prendre lui-même le commandement, et dans la lettre qu'il adressa aux deux généraux, il les exhorta à employer les soldats dont ils disposaient à chasser Charles IV des positions qu'il occupait depuis bientôt deux mois[4]. C'est alors que le convoi de blé dont nous

1. Voir Lettre de Bouthillier à Richelieu, 1er septembre 1635. Aff. étrang. France, 1635, quatre derniers mois, fol. 1.

2. Bouthillier à Richelieu, 2 septembre 1635. Aff. étrang. France, 1635, quatre derniers mois, fol. 5.

3. Lettre de Louis XIII à Richelieu. Monceaux, 9 septembre 1635. Aff. étrang., V, fol. 133. Minute.

4. Lettre du roi à MM. d'Angoulême et Caumont la Force, de Châlons, 17 septembre 1635. « Parce que vous avez mandé plusieurs fois que vous

avons parlé fut conduit de Ligny à Nancy, et que d'Arpajon et d'Angoulême furent battus à Pont-Saint-Vincent par Laimont (16 septembre).

Un autre convoi de blé partit de Châlons-sur-Marne pour Bar. On devait attendre l'arrivée du roi à Saint-Dizier pour faire acheminer ces deux convois jusqu'à Nancy[1]. Louis XIII ne recevait aucune nouvelle du duc d'Angoulême, mais on lui avait remis des lettres de Vaubecourt qui devait lui amener ses gardes à Commercy[2]. Bullion, surintendant des finances, lui envoya 50,000 écus en pistoles[3].

Enfin, le 20 septembre, le roi arriva à Saint-Dizier, accompagné de Bouthillier fils, connu plus tard sous le nom de comte de Chavigny, et que Richelieu avait chargé de lui rendre compte des moindres actions de Louis XIII. Il était secrétaire d'État aux affaires étrangères.

Malgré l'arrivée du roi en Lorraine, les généraux de Charles IV harcelaient sans cesse les armées françaises. Ils s'étaient emparés du château de Moyen, chef-lieu d'une baronnie, près de la côte de Delme, et leurs soldats poussaient leurs incursions jusqu'aux portes de Metz.

Maillard s'était retiré aux environs de Thionville et avait brûlé un grand village nommé Vigy. Le sieur de Bellefonds résolut d'aller le combattre et de l'arrêter dans ses dévastations. Dans ce but, il réunit les deux compagnies de cavalerie des sieurs d'Alègre et Dévitant, accompagnées de la compagnie des bourgeois messins; le marquis de Cressias et 40 gentilhommes volontaires se rendirent avec les deux

---

avez assez de forces pour combattre le duc Charles. » (Aff. étrang. Lorr., 1635, XXVI, fol. 40.)

1. Lettre de Louis XIII à Richelieu. Châlons, 16 septembre 1635. (Aff. étrang. France, V, fol. 122.)

2. *Idem*, fol. 137.

3. *Ibidem*, fol. 138.

compagnies françaises au château d'Ennery, entre Metz et Thionville. Ce château était défendu par le capitaine Busselot, gentilhomme messin, qui avait équipé une compagnie de 100 chevaux « pour le service de sa Majesté et la défense du pays[1] ».

Clinchamp, au mois d'août, avait paru du côté de Vaucouleurs, et les Français l'avaient pris un moment pour Jean de Werth; il était à la tête de 400 à 500 cavaliers, levés à ses frais[2]. Louis XIII passa, à Saint-Dizier, la revue de la noblesse d'Anjou, du Maine, du Cotentin, de l'Auxerrois, du Vexin, de Montargis, de Gien et de Châteauneuf-en-Thimerais, présentant un effectif de 1,000 cavaliers fort bien montés, et attendait les gentilshommes de Touraine, d'Orléans, de Chartres et du Bas-Poitou, s'élevant à 900 cavaliers. Vaubecourt arriva, quelque temps après, à Saint-Dizier, ainsi que la noblesse de Haut-Poitou, du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de l'Auvergne et de la Bourgogne; en tout, 1,800 chevaux.

A ce contingent respectable on pouvait ajouter 3,000 chevaux de compagnies réglées, de très-belle apparence, et 14,000 fantassins. Le 24, devaient arriver les gentilshommes du Limousin, du Berri et de la Marche. Enfin, 12,000 Suisses

---

1. Voir Lettre de Saint-Aubin à Bouthillier. — Minute, Metz, 18 septembre 1635. (Aff. étrang, Lorr., XXVI, fol. 26. *Pièces justif.*, LII. Journal de Jean Bauchez, p. 229, 261.) « Busselat étoit l'asne qui apportoit le blé au moulin ». (*Idem*, p. 261.) Il fut tué par Maillard, le 14 juillet 1636.

2. « Clinchan a paru du côté de Vaucouleur avec 400 ou 500 chevaux. On avoit creus jusques cette heure que cestoit Jean de Verth qui s'étoit détaché de l'armée avec 3,000 ou 4,000 chevaux pour s'opposer au passage de nos troupes. » Ces 3,000 ou 4,000 chevaux, commandés par Laimont et Jean de Werth, battirent le duc d'Angoulême et le vicomte d'Arpajon près de Pont-Saint-Vincent. (Lettre de Mangot à Richelieu, de Bar, 27 août 1635. Aff. étrang. Lorr., XXV, fol. 234, 235.)

étaient arrivés à Langres, le 26 septembre, et s'approchaient de Dijon[1].

Un fils de Garderette de Cherisy, gouvernante des princesses Nicole et Claude de Lorraine, Éric de Thisac de Belrupt, général lorrain, s'empara en six semaines du comté de Vaudémont, où il parvint à recruter 800 hommes de pied, avec lesquels il assaillit et chargea les compagnies du vicomte d'Estanges et du sieur de Saint-Mégrin.

Le 17 septembre, M. d'Harembures, colonel français, escortait un convoi envoyé à Nancy pour y chercher du pain et des vivres nécessaires à l'armée de la Force. D'Harembures s'arrêta à Rosières, comme il en avait reçu l'ordre, mais ses soldats entrèrent à Saint-Nicolas pour y faire séjour. Clinchamp, averti, enleva leurs chevaux[2] et leurs vivres. Plusieurs malades furent assassinés dans l'hôpital où l'on soignait les Français. Gobelin, conseiller d'État et maître des requêtes, qui avait été envoyé à l'armée comme intendant de justice, réunit 25 habitants de Saint-Nicolas, le 18 septembre, et leur exprima la colère des généraux. Il les condamna à payer 100,000 livres dans 15 jours[3], et emmena dix des

1. Tous ces détails sont empruntés à un article écrit par Louis XIII, et qui se trouve, en original, à la Bibliothèque nationale. *Fonds français*, t. 3,840, fol. 41, et dans le numéro du 19 septembre 1635 de la *Gazette de France*.

2. Les Lorrains en tuèrent 200. Ceci se passa à 5 heures du matin.

3. Gobelin à Bouthillier, Nancy, 19 sept. 1635. Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 58. — Les habitants de Saint-Nicolas firent publier, le 14 mai 1636, un mémoire imprimé, où ils protestèrent de leur innocence. Nous y lisons qu'ils avaient d'abord versé 20,000 fr., en recevant la promesse qu'on leur laisserait la liberté. Mais Gobelin leur demanda encore 80,000 livres, sous peine d'être pendus. Ils fournirent jusqu'à 44,000 fr. et signèrent une *promesse de* 40,000 *fr. avec caution*. Ils versèrent encore 10,000 fr. barrois et demandèrent à Louis XIII de les tenir quittes des 34,000 livres restant à payer, faisant valoir les dépenses qu'ils avaient faites depuis trois ans pour le service du roi et les pertes éprouvées par eux lors de l'incen-

plus riches à Nancy, en qualité d'otages. Il fit mettre plusieurs jeunes filles en prison.

Mais, trouvant trop forte la somme à laquelle il avait condamné les habitants de Saint-Nicolas, Gobelin proposa au roi de la réduire, s'il la trouvait excessive, et de se contenter d'une somme équivalente à la rançon de quelques officiers et de quelques commis des vivres, faits prisonniers par les soldats de Clinchamp, dans l'hôpital de Saint-Nicolas.

Un exemple semblait cependant nécessaire à l'intendant de justice pour contenir les habitants de la Lorraine, « où il semble qu'il ne faut pas apporter maintenant de la douceur », disait-il.

Malgré les tentatives de Gobelin, on ne découvrit point les complices de Clinchamp. Il fut avéré, au contraire, que plusieurs des notables avaient sauvé et protégé les soldats français, pendant que les soldats lorrains pillaient leurs maisons. Quant au « menu peuple », plusieurs avaient participé au coup de main de Clinchamp, et étaient partis avec lui[1].

C'est à propos de l'incident de Saint-Nicolas que Louis XIII donna la preuve des sentiments de justice qui l'animaient et qui lui ont mérité le surnom de *Juste,* dont ses sujets, ainsi que la postérité, l'ont qualifié. Ayant eu connaissance de la lettre adressée par Gobelin au garde des sceaux, au sujet des 100,000 livres offertes par sept ou huit habitants de Saint-Nicolas, pour ne pas être pendus, il ordonna que, sur ces 100,000 livres, on en retînt 10,000 qu'on donnerait aux veuves des soldats d'Harembures qui avaient été tués en

---

die de Saint-Nicolas, au mois de novembre 1635. (Voir *État de l'affaire des pauvres habitans de Saint-Nicolas en Lorraine,* imprimé, adressé à Louis XIII. — Bibl. de la Soc. d'arch. lorr.)

1. *Idem.*

conduisant le convoi de blé destiné au maréchal de la Force, ainsi qu'à ceux dont on avait tué les chevaux.

Le reliquat de la somme versée devait être employé « à faire acheter des chevaux dans l'armée, qui y sont à bon marché, pour servir aux veuves[1] ».

Lorsque Charles IV eut terminé ses travaux de retranchements à Rambervillers, il sembla nécessaire à Gobelin que l'armée française gardât ses postes ou s'avançât davantage, pour empêcher le duc de Lorraine de tirer son fourrage des environs de Lunéville, de Vic, et de toutes les plaines de la Lorraine. Il était certes nécessaire qu'on gardât un poste entre Épinal et Rambervillers, afin qu'il ne pût envoyer ses fourrageurs du côté d'Épinal et de la Franche-Comté. « Il faut, écrivait Gobelin à Bouthillier, avoir à Baccarat 500 chevaux pour l'incommoder et faire qu'il ne puisse tirer des vivres du côté de Blamont, de Phalsbourg, etc. Il en faut autant à Rahon (Raon-l'Étape) pour l'empêcher de fourrager dans les vallées de Saint-Dié, Bruyères et Rahon, le forcer à combattre, et s'il est forcé de se retirer, de le faire en désordre et de nous donner lieu de défaire la plus grande partie de son armée[2]. »

---

1. Lettre du Roy à Richelieu, de Saint-Dizier, 22 septembre. Aff. étrang. France, V, fol. 137. Original. — Nous ne savons si Louis XIII fit droit aux justes réclamations des habitants de Saint-Nicolas. Le conseil souverain de Nancy les avait condamnés, par arrêt du 31 décembre 1635, à payer les 34,000 livres qu'ils croyaient ne point devoir. Au moment où les habitants de Saint-Nicolas adressaient leur supplique à Louis XIII, de 1,200 ménages la population du bourg, jadis célèbre, était réduite à moins de 200 ménages. La lettre de Gobelin à Bouthillier, du 19 septembre 1635, nous semble en contradiction avec les réclamations postérieures des habitants de Saint-Nicolas. Il avait reçu, peut-être, des instructions plus sévères.

2. Gobelin à Bouthillier. Nancy, 19 septembre. *Passim.*

« Quelque promesse que fasse vos généraux, ils ne peuvent sans bien azarder les attaquer, s'ils n'ont encore catre mille hommes de pied, car il faut que ce soit l'infanterye qui face le premier effet, dont ils sont un peu

Louis XIII, toujours mélancolique, tourmenté par la goutte, s'inquiétait du retard que mettait Jean de Nettancourt-Vaubecourt à lui amener ses gardes. Malgré le soin qu'apportaient le fils de Bouthillier et Saint-Simon à calmer les appréhensions maladives du roi, celui-ci voyait avec tristesse le projet, manifesté par le duc d'Angoulême, d'aller assiéger Saint-Dié et Remiremont. Mais il fut bientôt tranquillisé en apprenant l'abandon des desseins de Charles de Valois et l'arrivée de Vaubecourt à son quartier général[1]. De la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie, devait également arriver à Châlons. L'avant-garde de l'armée royale quitta, le 22 septembre, Saint-Dizier, où le roi était arrivé le 20, pour se rendre à Bar, suivi par le comte de Soissons[2] qui devait s'approcher de Saint-Mihiel et l'assiéger. Louis XIII devait partir pour Bar le 24, et y séjourner quelques jours. Adrien de Montluc, comte de Cramail, maréchal de camp, qui avait été emprisonné à la Bastille après la *Journée des dupes*, avait suivi le roi en Lorraine. Esprit inquiet et craintif, il alla un jour trouver Louis XIII, le prit à part et lui demanda s'il se rendait bien compte de la force de l'armée lorraine et de celle des armées espagnoles dans le Luxembourg et dans les Flandres.

Les ennemis étaient partout plus forts qu'on ne le pensait, disait-il. Suivant lui, il était à craindre qu'il n'arrivât à

---

faibles, ce seroit un grand mal de laisser retirer ce duc (Charles IV) sans lui arracher des plumes. » (M. de Miraumont à Bouthillier. Nancy, 22 septembre 1635. *Passim*, fol. 92.)

1. La Meilleraye à Richelieu, 10 sept. 1635. Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 61. *Pièces justific.*, LIII.

2. « M. le comte est parti ce matin pour aller à Bar, il s'avancera ensuite vers Saint-Mihiel. Je partiray demain pour le dit Bar où j'attendrois nouvelles si ceux de Saint-Mihiel *sont si mauvais qu'ils disent.* » (Aff. étrang. France, V, fol. 140 — Original.) Au duc d'Angoulême, 22 septembre 1635. (Aff. étrang. *Passim*, fol. 79.)

Charles IV des renforts des Flandres et du Luxembourg, et qu'ils n'inquiétassent l'armée royale. Louis XIII allait commencer le siége de Saint-Mihiel, où de Lenoncourt de Serres se maintenait, à la tête des 1,600 hommes qu'il avait réussi à y faire pénétrer. Il fallait donc, ajoutait Cramail, « marcher à pas de plomb », le roi n'ayant avec lui que des régiments nouveaux auxquels il ne pouvait se fier. Louis XIII rapporta ce propos au fils de Bouthillier (que Richelieu nommait familièrement *le Jeune*), et ce dernier en fit part immédiatement au cardinal [1]. Le roi lui-même, qui paraissait regretter d'avoir hâté son voyage en Lorraine, et qui s'en prenait au premier venu de la lenteur de la marche de son armée et des préparatifs toujours laborieux d'une entrée en campagne [2], se plaignit à Richelieu des mauvais conseils qu'on avait cru lui donner. Cramail fut enfermé de nouveau à la Bastille, le 23 octobre [3].

L'armée royale, cependant, commençait à se compléter, et la noblesse française était, presque tout entière, arrivée à Bar. La cavalerie, sous les ordres du roi et du comte de Soissons, s'élevait, le 20 septembre, à 4,000 chevaux. La Meilleraye ne doutait pas de la prise de Saint-Mihiel et rêvait déjà des succès plus importants [4]. Le prince de Condé demanda un congé, afin d'avoir, lui aussi, sa part de gloire.

1. V. Lettre de Léon Bouthillier (Chavigny) à Richelieu. (Aff. étr. France, 1635, quatre derniers mois, fol. 150.)

2. « Il s'est aussy fort tourmenté de ce que les troupes n'estoient pas iointes, que tous les préparatifs ne se trouvoient pas en l'estat qu'il eut souhaitté, et de tout cela, il s'en est pris au premier venu, et m'imagine qu'il n'eut pas été marri de n'estre pas parti sitôt. » (La Meilleraye à Richelieu, 20 septembre 1635. Minute. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 61.) Déjà cité.

3. « Je voy que son dessein est de tirer les choses en longueur. » (Louis XIII à Richelieu. Aff. étr. France, V, fol. 140. Original.)

4. « Il (le roi) a des régiments sans les gardes et plus de quatre mil chevaux, de sorte que ie crois que dans peu vous oirez parler de la conquête

La noblesse française et les 4,000 gentilshommes de l'arrière-ban étaient, il est vrai, remplis d'ardeur et ne demandaient qu'à en venir aux mains, mais ils inspiraient peu de confiance au maréchal de la Force. Voyant avec peine leur luxe de table et leur amour du bien-être, il refusa de les mener à l'attaque des retranchements de Rambervillers, et, quittant Magnières, ainsi que d'Angoulême, il vint mettre le siége devant Moyen, dont s'empara, au bout de six jours, le marquis de Sourdis, malgré la défense héroïque de Jean d'Arbois de Xaffévillier[1] (18 septembre). Moyen faisait partie du temporel de Metz.

Cependant, le maréchal de la Force et le duc d'Angoulême, las de rester si longtemps en présence de Charles IV, toujours immobile à Rambervillers, après son retour de Luxeuil, consultèrent Richelieu sur la conduite qu'ils avaient à tenir, et lui adressèrent un mémoire où trois plans de campagne lui étaient proposés[2].

Le premier, que les généraux ne croyaient pas praticable, consistait à attaquer Charles IV à Rambervillers et à lui offrir la bataille. C'était là, à leurs yeux, un « coup de maître », mais c'était sacrifier leur armée. Ils n'étaient décidés à l'exécuter qu'après un ordre absolu du roi[3], disposés, du reste, à com-

---

de St-Miel où l'on envoie M. le Comte devant, après cette exécution il faudra songer à quelque chose de plus important. » (La Meilleraye à Richelieu, 20 septembre 1635. *Passim.*)

1. « Hier au soir, après estre parti du camp de Manières, M. le duc d'Angoulesme nous escrivoit que le château de Moyen capituloit. » (Gobelin à Bouthillier. Nancy, 19 septembre 1635.) Lettre déjà citée. Doradoux commandait l'artillerie française, et les sieurs de Fresque et de Senneterre étaient aides de camp du maréchal de la Force, au siége de Moyen. Cf. Extraordinaire du III octobre MDCXXXV. *Gazette de France.*

2. Louis XIII répondit à ce Mémoire, le 20 septembre 1635. (Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 14. *Pièces justificatives,* LIV.)

3. « Néantmoins nous ne faisons aucunes difficultés que partout où nous pourrons aller à eux, qu'ils tiennent pied devant nous, et tascherons de les

battre et à harceler l'ennemi partout où il tiendrait pied, afin de l'affamer et le faire sortir de son camp formidable. Richelieu, au contraire, malgré la supériorité évidente des forces de Charles IV sur celles des généraux français, approuvait ce plan hardi, après la jonction de Vaubecourt avec l'armée de Magnières. Le second plan, proposé par la Force et d'Angoulême, consistait à laisser une garnison à Moyen, une autre à Baccarat, et à fortifier Lunéville. Le roi et Richelieu désapprouvaient ce plan de campagne. « C'est ce que je ne puis approuver, écrivait Louis XIII aux généraux, le 20 septembre, veu que faisant marcher une armée devant celle de l'ennemi qui est forte et particulièrement en cavallerie, vous pouvez recevoir beaucoup d'incommodités, qu'il faut trois semaines de temps pour exécuter cette proposition, que vous laissez la Lorraine toute ouverte à l'ennemi, quy y pourra entrer et prendre de grands avantages, le pays étant à sa dévotion [1]. »

Il est vrai qu'il aurait été difficile aux généraux français, en prenant le chemin de Remiremont, de se faire suivre par les convois de vivres, dont les soldats de Charles se seraient emparés, puisqu'ils se trouvaient postés entre Nancy et Remiremont.

L'arrivée de Vaubecourt ne les aurait pas préservés de

---

incommoder, en sorte qu'il est possible que nous les puissions contraindre par la nécessité des vivres, que nous les fassions quitter ce poste de Rambervilliers, que sy nous pouvons faire cellà, sans doute nous les pousserons partout sans marchander et en ce lieu la mesme, si Vostre Majesté en donne le commandement absolu, estant un coup de maistre et sans lequel nous craindrions que la perte qui en pourroit arriver nous feust repprochée, ne craignant point d'exposer librement nos vies partout où son service le requerra. » (Angoulême et la Force au Roy, du camp de Manières, 21 septembre. *Passim*, fol. 72. *Pièces justif.*, LV.)

1. Louis XIII à MM. de la Force et d'Angoulême, de Vitry, 20 septembre 1635. *Passim*, fol. 14.

ces graves inconvénients. Le duc de la Force et le duc d'Angoulême reçurent donc l'ordre de tenir tête au duc Charles et de s'avancer le plus près possible de son camp, en mettant tout en œuvre pour l'y inquiéter[1]. Malgré cet ordre précis, les deux généraux français, qui, à la date du 24 septembre, avaient 4,100 hommes, ne bougèrent pas. Une des causes principales de l'immobilité de l'armée française était la conduite indigne de la noblesse de l'arrière-ban qui désertait « par bandes de 50, 60 et 100 à la fois. « S'ils font cellà en beau temps que feront-ils en temps de « pluye? », écrivait Barrault, gouverneur de Nancy, à Chavigny, le 22 septembre. Et cependant, si l'on temporisait davantage, il était à craindre que toute la cavalerie ne se débandât sans combattre[2]. Aussi, le duc d'Angoulême, tenace dans ses projets, pressait-il Louis XIII de lui donner l'ordre de se transporter à Baccarat et à Domèvre. C'était, suivant lui, le moyen de mettre toute sa cavalerie à couvert et, particulièrement, la noblesse de l'arrière-ban, fatiguée de son inactivité. C'était aussi le moyen de s'emparer de Raon-l'Étape, seul passage par lequel arrivaient à Charles IV les denrées de la Franche-Comté. C'était enfin s'assurer la possession de Phalsbourg, de Sarrebourg, de Badonviller et de Blâmont[3].

1. « Mais j'estime qu'en tous ces deux cas vous devez tenir tête au duc Charles et vous avancer le plus près que vous pourrez de son camp, en prenant bien vos seuretés pour avoir plus moyen de l'incommoder. » (*Idem*). Dans la lettre que nous venons de citer, Louis XIII demande à la Force et à d'Angoulême de lui donner leur avis sur trois propositions: 1° celle de leur envoyer des troupes, et particulièrement de la cavalerie; 2° « que j'aille en corps dans la lyzière du Comté (de Bourgogne) passer entre Chaumont et Remiremont, à droite ou à gauche pour gagner le derrière du duc » ; 3° « d'entrer tout à fait dans le Comté de Bourgogne, vers le Montbéliard ». Louis XIII ne mit pas à exécution ce plan de campagne.

2. Barrault à Bouthillier, de Nancy, 22 septembre 1635. (*Passim*, fol. 80.)

3. Mémoire de MM. d'Angoulême et de la Force. En réponse à celui de Richelieu. Chiffré. *Passim*, fol. 104.— *Pièces justificatives*, LVI.

Les princes allemands attendaient avec impatience les succès de l'armée française en Lorraine, qui pouvaient contre-balancer les succès de Gallas en Allemagne. Une défaite de Louis XIII en Lorraine devait rompre, en peu de temps, l'alliance des princes protestants, si habilement ménagée par Richelieu et Feuquières, avec la France, et Weimar, le meilleur allié du roi, pouvait faire défection. Gallas n'avait-il pas 30,000 hommes qu'il se disposait à venir joindre à l'armée de Charles IV, à qui l'Empire promettait d'envoyer immédiatement 12,000 hommes de renfort, et la Valette n'était-il pas tenu en échec par les Impériaux, à Mayence?

C'est ce qui décida Louis XIII à presser le siége de Saint-Mihiel et à venir s'établir à Kœur, sur la rive gauche de la Meuse, et à une lieue de la ville assiégée. Nettancourt-Vaubecourt, beau-frère de Laimont, eut la direction des opérations. Mais Laimont posta ses troupes entre Saint-Mihiel et Verdun, pour empêcher le transport des canons de cette dernière ville, destinés à battre en brèche Saint-Mihiel. Il s'était campé sur la côte d'Hattonchâtel, un des points les plus élevés de la Woivre, près de la route actuelle de Metz à Saint-Mihiel.

Louis XIII, qui s'occupait activement de l'organisation de son armée, ordonna au comte de Soissons d'envoyer 2,000 hommes de pied et 1,500 chevaux au-devant des canons de Verdun, jusqu'à Tilly-sur-Meuse. Le comte de Soissons, qui « montrait beaucoup de bonne volonté et faisait ce qu'il pouvait[1] », y alla, lui-même, avec 2,300 chevaux, 9,000 hommes de pied et deux petites pièces de canon. Vaubecourt se barricada dans Kœur avec 800 chevaux, 2,000 fan-

1. Lettre de Louis XIII à Richelieu, 27 septembre 1635. (Aff. étr. France, V, fol. 141. Original.)

tassins et tout le bagage de l'armée. Louis XIII s'apprêtait à s'approcher de Saint-Mihiel; il le fit le 28 septembre, aussitôt que tout le canon fut arrivé, et l'histoire raconte que ce roi timoré, mais courageux, faillit mourir au siége de Saint-Mihiel. Un boulet atteignit son carrosse.

La cavalerie lorraine s'avançait à marches forcées vers Saint-Mihiel, en passant près de Toul[1].

Après avoir laissé la garde du camp de Rambervillers à Jean de Werth, Charles IV, qu'on croyait si redoutable, tomba malade au commencement de son séjour dans cette ville. Il souffrait de ses anciennes palpitations de cœur[2]. Ce fut le 3 septembre, que Charles IV arriva à Luxeuil, à dix heures du matin, avec 100 mousquetaires de sa garde et de sa maison. Ces cavaliers, recrutés parmi la milice, ne se tenaient point sur leurs gardes, et du Bosquet de Baugy, gouverneur de Lure, averti de l'arrivée de Charles IV à Luxeuil, conçut le projet d'aller l'y surprendre. Mais le duc, logé au château de Fougerolles, y avait posté 2,000 hommes, ainsi que dans les villages qui longent le Breuchin et la Lanterne[3]. Malgré le désir manifesté par du Bosquet de « donner quelque camisarde » aux Lorrains, ni le comte de la Suze, ni Bosquet de Baugy n'allèrent

---

1. « Nous advons hier advis presantement que force cavallerie des ennemis s'avance vers St-Mihiel. Je croy que le Roy en aura de plus assurés advis de Toul, car ils en ont passé assez proche. » (Carnet à Bouthillier, Nancy, 25 septembre 1635. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 115.)

2. *Gazette de France,* 1635.

3. Fougerolles était une terre neutre, appartenant au comte de Fontenoy. Louis XIII, écrivant à Richelieu, prétendait que Charles IV n'avait amené à Fougerolles que 200 chevaux pour le protéger. (Louis XIII à Richelieu. Aff. étr. France, V, fol. 136. Lettre de du Bosquet de Baugy au comte de la Suze, de Lure, 3 septembre 1635. Minute. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 7. *Pièces justificatives,* LVII.)

« Nous serons touiours à tête et ferons bonne garde de crainte que, sous ombre de beins, l'on eu dessein sur ce lieu (Lure) ou iattans l'honneur de vos commandements. (Cette lettre fut envoyée par la Suze à Richelieu.)

assiéger Luxeuil qui, selon l'opinion émise par la Suze, « pouvait se pétarder ». La peste avait fait de tels ravages dans la garnison de Montbéliard que cela devenait impossible. Et cependant, les Francs-Comtois volaient et assassinaient les soldats français. Les officiers de la garnison de Montbéliard qui, munis de passeports, allaient demander raison aux « *bons personnages* » du Parlement de Dôle, n'étaient pas épargnés. Entre tous les hommes de guerre de la Comté, le gouverneur de l'Isle-sur-le-Doubs se faisait remarquer par ses propos insolents envers le roi de France, et n'obéissait qu'à regret aux ordres du Parlement, lui ordonnant de respecter la neutralité. L'Isle-sur-le-Doubs, grâce à sa complicité, était devenu le refuge des bandits des environs, dont le gouverneur tirait, disait-on, contributions. Il faut reconnaître, il est vrai, que Messieurs du Parlement leurraient le comte de la Suze de belles paroles, mais les promesses des conseillers restaient stériles, et leurs actes formaient avec elles un contraste manifeste.

Contrairement à ce qui avait été convenu entre eux et le maréchal de la Force, ils avaient fourni à Charles IV des blés appartenant au duc de Montbéliard[1]. La Suze promettait à Richelieu de châtier les voleurs et les pillards de grand chemin qui infestaient la Franche-Comté, malgré les ravages de la peste au sein de sa petite armée. Pour mettre ses projets à exécution, il lui fallait des renforts de cavalerie et d'infanterie. En attendant, garder Montbéliard, c'était tout ce qu'il pouvait faire, et il lui fallait remettre à des temps meilleurs le siége de Belfort dont la prise lui semblait facile et nécessaire, afin d'attirer Charles IV de ce côté et l'éloigner de la Lorraine[2].

1. La Suze à Richelieu, Montbéliard, 7 septembre 1635. *Passim*, fol. 10. *Pièces justificatives*, LVIII.

2. « Je ne garderois pas seulement le pays et villes que m'avez fait l'hon-

Le désir exprimé par Louis de Champagne ne se réalisa pas. Charles IV revint à Rambervillers après avoir pris les bains à Luxeuil. Mais il ne tarda pas à se montrer découragé. Il avait fait connaître plusieurs fois à l'infant-cardinal d'Espagne, gouverneur des Pays-Bas, les difficultés sans cesse renaissantes que lui suscitaient ceux qui l'entouraient. La franchise de ses doléances n'avait contribué qu'à augmenter le nombre de ses ennemis qui préféraient la ruine de son armée à son triomphe définitif. Tous ces obstacles, semés sous ses pas, l'empêchaient de profiter des occasions superbes qui se présentaient à lui, chaque jour, vu l'état précaire de l'armée française, pour rejeter Louis XIII en France et rendre la liberté à la Lorraine. « Et comme ie ne puis avec mon honneur supporter tant d'insolences que me font certains officiers qu'on maintient contre moy et mon auctorité, je voy bien que si on n'y met ordre, *je seray contraint de me retirer plutôt que de me montrer insensible à tant de bravades* », écrivait-il, le 18 septembre, au cardinal-infant, du camp de Rambervillers[1]. La lettre, dont nous

neur de me donner en garde, mais ie prendrois très-facilement Belfort. On feroit une belle diversion à l'armée du duc Charles par ce derrière qu'elle tourneroit à un grand advantage à celle de M. le maréchal de la Force. » (Lettre de Louis de Champagne, comte de la Suze, gouverneur de Montbéliard à Richelieu, de Montbéliard, 7 septembre 1635. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 9.) Cette lettre annonçait la prise de Roppe (Alsace) à Richelieu. Belfort ne fut pris par le comte de la Suze qu'en 1636, comme nous l'avons déjà dit. La Suze avait épousé Henriette de Coligny, fille de Gaspard de Coligny ; son mariage avec cette femme poète fut cassé par arrêt du Parlement de Paris, en 1653.

1. « Je puys asseurer à V. A. R. que si ce n'estoit l'affection que j'ay pour sa Majesté et V. A., je n'aurois pas eu tant de patience. Mais comme je n'ay autre but que de tesmoigner partout la passion que j'ay pour V. A. R. je passeray par dessus toutes considérations et supporteray pour votre respect tout ce qui se pourra supporter voulant vivre et mourir. » (Lettre du duc de Lorraine au cardinal-infant, du camp de Rambervillers, 16 septembre 1635. Copie. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 51. *Pièces justificatives*, LIX.)

venons de citer le passage le plus important, indique suffisamment le découragement de Charles IV.

A cette époque, Louis XIII, toujours à Kœur, donna l'ordre de fortifier Nancy et prescrivit, le 21 septembre, à Bellefonds, en ce moment à Metz, d'y envoyer le régiment de Brassac et les recrues du régiment écossais d'Hébron[1]. D'Argenson demanda à Chavigny d'envoyer à Bellefonds, en échange, quelques renforts, car Sarrebruck venait d'être investi.

Se rapprochant de la Meuse, le duc d'Angoulême se campa sur la côte d'Apremont, d'où il envoya inutilement un trompette sommer Lenoncourt de se rendre, et descendit dans le faubourg Saint-Thiébaut, aux portes de Saint-Mihiel, d'où les assiégés le délogèrent, en y mettant le feu; mais les bourgeois de Saint-Mihiel montrèrent peu de courage et détournèrent l'eau qui alimentait le moulin à poudre. L'armée française qui assiégeait la ville, défendue par Lenoncourt, se composait de trois corps, dont l'un était sous les ordres du duc d'Angoulême.

Les troupes du roi de France dépassaient le chiffre de 15,000 hommes. Du Hallier, gouverneur de la Lorraine, bombarda, pendant 21 jours, Saint-Mihiel, où se trouvaient deux régiments d'infanterie, celui de Lenoncourt et celui de Henri de Salins, et quelques cornettes de dragons et de chevau-légers. Ces hommes intrépides, devant la couardise des habitants, furent obligés de capituler, n'ayant plus que neuf à dix livres de poudre (2 octobre). Les gardes du roi,

---

Cette lettre est précédée, dans le volume XXVI du Dépôt des archives des Aff. étr., de la copie d'une lettre de Tolédo à D. Martin de Aspe, du camp de Ramberviller, 18 septembre 1635. (*Passim*, fol. 50.) Elle est en espagnol.

1. Louis XIII à d'Argenson, 21 septembre 1635, sans signature. (Aff. étr., *passim*, fol. 26. D'Argenson à Chavigny, 21 septembre 1635. Original, *passim*, fol. 17.)

conduits par la Meilleraye, entrèrent, le 3, à Saint-Mihiel sans y commettre aucun désordre et devant l'indifférence apparente des habitants[1].

De Lenoncourt, qui aurait désiré sortir du château avec armes et bagages, fut garrotté, ainsi que Salins, Maujean et plusieurs autres officiers; on leur mit les menottes, et on les envoya à Paris, où ils furent conduits à la Bastille. 400 de leurs soldats furent envoyés aux galères, mais plusieurs s'échappèrent en route[2]. Le roi, à qui Richelieu avait recommandé la plus grande sévérité, laissa la vie aux habitants de Saint-Mihiel, excepté à quinze dont le sort fut laissé à sa discrétion. Louis XIII les fit pendre. Quant aux autres, il leur laissa la jouissance de leurs biens, à condition qu'ils payeraient une rançon fixée par Sa Majesté, et lui livreraient des otages. « Au cas que les dits habitants n'acceptent pas ce que dessus, le roi désire qu'ils fassent sortir les religieuses et religieux par la porte du pont, et ce dans les deux heures, afin d'éviter la fureur des soldats[3]. »

---

1. « La ville est aussi paisible que si elle n'avoit point été assiégée. » (Louis XIII à Richelieu. Aff. étr. France, t. V, fol. 142. Original.)

2. *Mercure français*, an 1635 ; Aubery.

3. Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 199. Jean Bauchez prétend que Louis XIII fit pendre vingt sur trente des plus vieux « *qui ne valoient rien pour y servir* (aux galères) », sur les chemins voisins de Saint-Mihiel. Il prétend également que Lenoncourt avait prêté serment au roi. (*Journal de Jean Bauchez*, p. 239.) — Chavigny assure, dans une lettre adressée de Kœur à Richelieu, que, sans ses instances et celles de La Meilleraye et du garde des sceaux, les officiers du roi, pour hâter la capitulation de Saint-Mihiel, auraient décidé Louis XIII à une capitulation beaucoup plus douce que celle dont nous donnons la teneur. Chavigny ajoute, et nous devons le croire, que Louis XIII laissa la vie aux soldats de la garnison livrés à sa discrétion. Les officiers français avaient intercédé en leur faveur, et avaient protesté, comme contraire à la capitulation, contre l'envoi des autres soldats aux galères. (Bouthillier fils, à M. le cardinal, du camp de Kœur, *sans date*. Aff. étrang. *Passim*, fol, 234. Double. *Pièces justif.*, LX.)

Jean de Werth, pendant le siége de Saint-Mihiel, avait battu vingt-quatre compagnies des régiments français de Commières et Vineuil, qui amenaient des vivres aux volontaires et passaient dans la forêt de Haye, près de Gondreville, non loin de Toul. Il se fût emparé des chariots, si le baron de Nanteuil ne fût accouru de Nancy et n'eût sauvé le convoi[1]. Vingt-quatre drapeaux restèrent entre les mains de Jean de Werth.

Une autre fois, près de Saint-Nicolas, le sergent de bataille de Charles IV avait enlevé les bagages du maréchal de la Force, dispersé une partie de sa cavalerie et fait beaucoup de prisonniers.

Quant à l'armée du roi de France, elle reprit, vers le 4 octobre, le château de Mandres-aux-Quatre-Tours, où se trouvait une grande quantité de blé, avec 2,000 hommes de pied, 800 chevaux et deux canons, sous les ordres du comte de Cramail. Le vicomte de Turenne s'empara, à son tour, des châteaux de Clemery et de Port-sur-Seille, près Pont-à-Mousson.

Gassion marcha sur Épinal avec son régiment de cavalerie, quelques corps allemands et 80 dragons de Richelieu. Il rencontra sur son chemin un courrier de Charles IV, porteur d'une lettre chiffrée, adressée par le duc à Laimont. Il le fit prisonnier (30 septembre), puis, longeant la Moselle, il s'empara de Charmes et de Châtel-sur-Moselle, entra, le 10 octobre, à Bruyères, et défit un convoi du général Clinchamp qui s'en allait chercher des vivres en Alsace. Il lui tua 70 chevaux, et ramena, comme preuve de ses succès, 32 prisonniers et 200 chevaux.

Le but de Gassion était d'empêcher les milliers de soldats, connus sous le nom générique de *Clinchamps,* de rendre

1. *Mercure français,* an 1635. Forget, *passim.*

impossible le ravitaillement de l'armée catholique par la Franche-Comté[1].

Le duc d'Angoulême, dont Richelieu cependant était fort mécontent, s'était vanté de ramener Charles IV à Nancy[2]. Pour le châtier de son insolençe, le duc, dès son retour de Luxeuil, envoya des Croates à sa rencontre. Un jour, d'Haucourt, à la tête de 150 cavaliers, avait poursuivi Jean de Werth, mais ce dernier se jeta sur ses adversaires et les fit prisonniers. Harcelés, chaque jour, par l'armée lorraine, dont la cavalerie volante était parfaitement organisée, ni le maréchal de la Force, ni d'Angoulême n'osaient l'attaquer[3].

Les gentilshommes français, si brillants au début, et que Louis XIII avait permis au duc d'Angoulême de verser, s'ils le désiraient, dans les compagnies régulières, ne purent supporter la misère qui les étreignait de toutes parts, dans un pays depuis si longtemps ravagé par des armées nombreuses et indisciplinées. Plusieurs moururent et les autres demandèrent à partir ou désertèrent. Louis XIII réussit à en rallier près de 900 qui promirent de servir jusqu'à la Saint-Martin, terme du service qu'ils devaient au roi. Quatre-vingts furent insaisissables, malgré les peines terribles

1. *Papiers d'État de Richelieu.* Avenel, V, p. 272.

2. « En vérité, je voudrois que M. d'Angoulême sceut aussy bien prendre paine que le cardinal de la Valette ; mais quelques bonnes raisons que puisse avoir un homme *qui ne fait rien,* ce ne laisse pas d'être un très grand malheur de ne rien faire, lors même que ce ne luy est pas un crime. » (Lettre de Richelieu à Chavigny. *Papiers d'État de Richelieu, passim.*)

3. « Pour que la diversion opérée du côté de Remiremont eût quelques succès, il aurait fallu que la Force attaquât en même temps Charles IV du côté de Ramberviller. »

Les corps de cavalerie, placés par le maréchal de la Force à Étain, Briey et Sancy, empêchèrent Laimont, qui s'était porté du côté du Luxembourg, de rallier Charles IV. Il se jeta dans Sierck et rallia Gallas. Dans le principe, Louis XIII avait manifesté l'intention d'aller à Metz pour combattre Laimont en personne.

édictées par le roi contre les déserteurs, qu'on dépouilla de leur noblesse et de leurs priviléges. On dépêcha des prévôts à tous les passages de la Marne et de l'Aube, avec l'ordre d'arrêter ces gentilshommes qui donnaient un démenti éclatant à la vieille réputation de bravoure dont avait toujours joui la noblesse française[1].

Leur lâcheté était tellement grande, qu'ils menaçaient de mort ceux qui leur reprochaient leur conduite honteuse. Disons, pour les excuser, que ces gentilshommes de l'arrière-ban considéraient la Lorraine comme un pays étranger, et qu'aux termes rigoureux de leurs obligations, leur présence à l'armée ne devait pas dépasser quarante jours.

L'arrivée de Gallas, qui venait de reprendre Spire et Worms, après avoir laissé un corps d'observation vers Mayence, et s'était emparé, sur son passage, de Vaudrevange où Laimont l'avait rejoint, attira dans le duché de Lorraine toutes les forces de la France que les Impériaux menaçaient d'envahir. A la fin d'octobre, François de Lorraine, évêque de Verdun, posté à Friauville, près de Conflans-en-Jarnisy, recrutait une armée qui n'était encore que sur le papier.

Le chevalier de Lorraine, fils de Charlotte des Essarts et de Louis de Lorraine, cardinal de Guise, était lieutenant-colonel du régiment levé par son cousin, et Louis XIII pouvait dire avec raison, que ce régiment serait commandé « par un évêque et le fils d'un autre[2] ». Ce ne fut guère

1. Voir, au sujet de la désertion des gentilshommes de l'arrière-ban : *Lettres de Louis XIII à Richelieu.* Aff. étrang. France, V, fol. 143 et 144. — Lettre de Chavigny à Richelieu, 7 octobre 1635. Aff. étrang. France, XXVI, 4 derniers mois, fol. 235. — La noblesse de Poitou désertait par bandes de 60 à 90 gentilshommes. Voir, au sujet de l'arrière-ban, une comédie fort spirituelle de Papillon, intitulée : *L'Arrière-ban.* (*Histoire du théâtre françois.*)

2. « Ils faudroient que tous les soldats fussent bâtards de moines et chanoines et l'abé de Chaily en fut lomonier pour rendre le régiment parfait. »

qu'à la fin du mois, que l'évêque de Verdun fut en état de prendre les armes contre la France.

Louis XIII, après la prise de Saint-Mihiel, se retira à Saint-Dizier. Chavigny, qui s'était opposé, dans le principe, au retour du roi, s'aperçut qu'il était atteint « d'une mélancolie si vive qu'elle donnait à Sa Majesté des gonflements de ventre et la goutte, et que quelle contradiction qu'on apportât ne serviroit qu'à le rendre plus malade ». Il ne chercha plus à l'empêcher de battre en retraite, car on cherchait, dans l'entourage du roi, à lui faire regretter son voyage en Lorraine. Richelieu, qui l'avait désapprouvé au début, ne se montra pas plus favorable au retour. Mais, les agissements de Cramail aigrissaient l'esprit toujours ombrageux du roi de France, que ce personnage avait voulu brouiller avec la Meilleraye, un des meilleurs généraux de cette époque [1].

(Louis XIII à Richelieu, de Saint-Dizier, 8 octobre 1635. *Passim*, fol. 143.) — François de Lorraine, X^e^ évêque de Verdun, fils du comte de Chaligny-Vaudémont et de Claude de Mouy, avait quitté Verdun, après la construction de la citadelle de cette ville par Louis XIII. (Voir *Manifeste de l'évêque de Verdun, lorsqu'il prit les armes contre la France.* Minute. Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 349.) — Le chevalier de Lorraine fut fait prisonnier vers le milieu de novembre 1635, fut jugé par le Parlement de Metz, et envoyé à la Bastille. (Voir *Gazette de France :* Du camp de Vézelise, le 1^er^ décembre 1635, p. 709-710.)

1. Une lettre, que nous publions et écrite par Chavigny à Richelieu, donne des détails curieux sur la tristesse qui s'empara de Louis XIII quelques jours après la capitulation de Saint-Mihiel. Éprouva-t-il quelques remords, en se rendant compte, par lui-même, des malheurs dont Richelieu avait accablé la Lorraine, ou fut-il découragé par l'incapacité de ses généraux, qui n'avaient pu déloger Charles IV de Rambervillers, et par l'approche menaçante de Gallas ? C'est ce que nous ignorons. La lettre que nous citons est annotée par Richelieu. Nous y lisons que le prince de Condé avait demandé un congé « pour aller avec M. de la Meilleraye ». (Bouthillier fils à M. le Cardinal. Du camp du Cœur. — Double. — Sans date. — Déjà citée.)

CHAPITRE V.

Retraite de Mayence. — Weimar dans le pays messin. Juillet-décembre 1635.

Sommaire. — La Valette à Pont-à-Mousson. — Négociations avec Weimar. — Plan de campagne de la Valette. — Gallas assiége Kaiserslautern. — Exigences de Weimar. — Irrésolutions de la Valette. — Sa jonction avec Weimar. — Gallas lève le siége de Deux-Ponts. — Trahison du gouverneur de Landsthul. — Sévérité de la Valette envers les déserteurs. — Sa confiance en Weimar. — Levée du siége de Mayence par Mansfeld. — La Valette à Creuznach. — Gallas à Oppenheim. — La Valette adresse un appel suprême aux Confédérés protestants. — Il s'empare de Bingen. — Défection du landgrave de Hesse-Cassel. — Francfort accepte le traité de Prague. — L'armée française franchit le Rhin. — Combat de Luderville. — Gallas dans la plaine de Grossgerau. — Les Français battent en retraite. — Ils sont poursuivis par Gallas. — Détresse de l'armée française. — Combat de Meisenheim. — Combat de Vaudrevange. — La Valette entre à Metz. — Weimar à Lichon. — Gallas dans le pays messin. — Il assiége Saint-Avold. — Nouveaux plans de campagne de Richelieu. — D'Angoulême à Baccarat. — Le maréchal de la Force à Padoue. — Louis XIII à Bar. — Entrevue de Charles IV avec Gallas, à Sarreguemines. — D'Angoulême et la Force se replient sur Lunéville. — Louis XIII à Saint-Dizier. — Richelieu veut qu'on attaque Charles IV. — On arme Nancy. — Charles IV rallie Gallas à Vic. — Entrevue des généraux français. — Weimar se campe à Amance. — D'Angoulême quitte Saint-Nicolas. — Siége de Saverne par Gallas. — L'armée de Gallas à Marimont, Tarquinpol et Maizières. — D'Angoulême et de la Force à Champenoux. — Dénuement de l'armée française. — La Valette s'avance vers Marimont. — Immobilité des Impériaux. — Désertion des gentilshommes français de l'arrière-ban. — Retraite du maréchal de la Force et du duc d'Angoulême. — La Valette et la Meilleraye repassent la Seille, à Vic. — Retraite de Gallas. — Mortalité de son armée. — Les Impériaux s'emparent de Saint-Nicolas et de Lunéville. — Charles IV prend le chemin de Besançon. — Les Impériaux en Alsace et dans le Würtemberg. — Siége de Dieuze par la Valette. — Il rentre à Metz. — Clinchamp aux portes de Langres. — Disgrâce du duc d'Angoulême. — Belrupt dans le comté de Vaudemont. — La Force s'empare de Charmes, Vézelise, Vaudemont et Neufchâteau. — Il défait Jean de Werth à Mirecourt. — Les Impériaux gardent les passages de l'Alsace. — Incendie de Saint-Nicolas. — Weimar incendie le château de Raucourt. — Il entre à Metz. — Déprédations des Suédois en Lorraine et dans le pays messin. — Ils se postent sur la rive gauche de la Moselle. — Weimar s'empare d'Étain. — Les Impériaux vont à sa rencontre. — Weimar s'empare de Richemont et de la Tour-en-Woëvre. — Charles IV passe en Flandre. — Les Impériaux s'emparent de Longwy. — Turenne délivre le château de Sancy. — Pillage de Briey par les Impériaux. — Leurs cruautés. — Ludovic et Collodero au château de Bassompierre et à Moyeuvre. — Panique des paysans. — Weimar échappe aux Impériaux. — Les impériaux aux portes de Metz. — Intrépidité des habitants de Marange. — Le château de Chambley se rend à Weimar. — Weimar dévaste le Barrois. — Mécontentement de Louis XIII.

Dès le mois de juillet, Louis XIII avait ordonné au cardinal de la Valette de s'unir au duc Bernard de Saxe-Weimar, acculé sous Mayence.

Richelieu supplia la Valette de ne pas perdre un moment

pour rassembler son armée et de s'occuper, dans l'intérêt des affaires présentes, à attacher le duc Bernard à la France[1].

On hâta de toutes parts l'envoi des troupes, mais les munitionnaires faisaient attendre les approvisionnements. M. du Houssaye, intendant des finances, se rendit, le 26 juillet, à l'armée de la Valette, et Richelieu y envoya quelques-uns de ses agents pour stimuler le zèle de tous[2].

Le 18 juillet, le cardinal de la Valette, de retour de Fontainebleau, vint à Pont-à-Mousson, où il amena des troupes de Langres, et demanda une entrevue au duc de Weimar. En attendant, il alla coucher à Metz, où il devait recevoir une réponse de Feuquières, au sujet des intentions que semblait manifester le duc Bernard, désireux de s'unir, par un traité formel, à la cause française dont il était, depuis quelque temps, le vaillant champion.

La Valette promit à Richelieu d'être prudent dans ses négociations avec Weimar. Il ne croyait pas les affaires d'Allemagne dans un si mauvais état qu'on le publiait, puisque les troupes de Gallas n'avaient encore pu s'emparer de Kaiserlautern. Ce général allemand, au dire du colonel Hébron, n'avait pas plus de 15,000 hommes sous ses ordres, et les renforts qu'il attendait du roi de Hongrie ne se composaient que de cavalerie hongroise. La Valette avait sous ses ordres 13 régiments. Il attendait les régiments de Rostignac et d'O'Reilly. Le maréchal de la Force, qui comptait 12,000 hommes dans son armée[3], lui avait enlevé les régiments

1. Aff. étrang. Allemagne, I, fol. 86.

2. *Passim*, XII, fol. 90. « Dieu m'ayant rendu la santé, je vous asseure que les mêmes diligences que j'ay faites à la Rochelle, je les feray encore pour faire secourir votre armée. »

3. « Car il est vray qu'avec les 12,000 hommes qu'il avait dans son armée on n'en doit pas craindre une de 3,000. » (La Valette à Richelieu.

d'Hébron, de Turenne et de Nettancourt[1], les seuls régiments auxquels le cardinal de la Valette déclarait pouvoir se fier, « en dehors des gardes suisses et du régiment de Rambures ». Malgré ce mécompte, la Valette espérait réussir dans la campagne qu'il allait entreprendre, si on lui envoyait quelques bons régiments d'infanterie. Arrivé le 18 au soir à Metz, le cardinal, toujours actif, partit le 19 au matin, pour assister à une entrevue qui devait avoir lieu à Bunbiderstroff, près de Saint-Avold, entre lui, le duc Bernard et Feuquières[2]. Il fut convenu que la Valette devait marcher au secours de Weimar, en le faisant sortir de l'irrésolution dans laquelle il semblait se complaire, et s'avancer par un chemin sûr jusqu'aux portes du château de Landstuhl[3], afin de protéger Kaiserlautern qui pouvait arrêter les Impériaux. Si cette dernière ville était délivrée, les deux généraux devaient marcher en avant et essayer de délivrer Mayence.

Mais, si les vivres manquaient, ce qui arrivait souvent à cette époque, le cardinal devait arrêter sa marche. On avait recommandé à la Valette de ne rien hasarder, sans toutefois négliger les occasions favorables, en attendant les secours que Louis XIII lui promettait sans cesse. « Il faut jouer à jeu sûr, lui écrivait le roi, au lieu où vous êtes, la

---

Aff. étrang. Lorr., XXV, fol. 167.) Cette lettre est datée de Pont-à-Mousson, 18 juillet 1635. *Pièces justif.*, LXI.)

1. « Cela m'oblige à despecher à M. de la force pour le prier de me renvoyer Turenne et Netencourt, lequel lest aller trouver contre lordre qu'il avoit de moy. » (*Idem.*)

2. M. de Saint-Aubin à Bouthillier. Metz, 19 juillet 1635. — Original. *Passim*, fol. 169.

3. Le comte de Feuquières, dans ses *Lettres*, fait ressortir toute l'importance du château de Landstuhl, dont on admire encore les ruines (Palatinat). Ce château avait appartenu au célèbre Frantz de Sickingen, dont M. E. de Bouteiller, notre honorable ami, a raconté l'histoire.

raison voulant qu'on ne hasarde rien mal à propos[1]. » Quant à Richelieu, il aurait voulu que la Valette formât un un corps d'armée à Metz, afin de faciliter le passage de ses convois et se porter au besoin vers Sierck.

A la fin de juillet, on approvisionna Metz, Moyenvic et Nancy de blé pour un an; on promit 50,000 livres pour les fortifications de Metz, et on ordonna aux Messins d'avancer les fonds nécessaires. Pour empêcher la jonction probable des Impériaux avec Charles IV, en ce moment à Remiremont, Weimar aurait désiré franchir le Rhin, après avoir repoussé Gallas; mais Servien, secrétaire d'État de la guerre, l'en dissuada, craignant que ce plan de campagne ne ruinât l'armée française. « Il fallait, écrivait-il au cardinal de la Valette, ruiner Gallas, sans se ruiner soi-même. » Louis XIII et ses ministres ne se trompaient pas dans leurs prévisions. Gallas assiégea Kaiserlautern, petite ville du Palatinat, qui se défendit avec énergie[2]. La Valette, après son entrevue avec Weimar, près de Saint-Avold, revint à Pont-à-Mousson (21 juillet). Le duc Bernard, avant de continuer la lutte gigantesque qu'il avait entreprise contre le généralissime des armées impériales, posa ses conditions à la France. On lui avait déjà promis le landgraviat d'Alsace en apanage. La Valette, dans les talents diplomatiques duquel Richelieu avait confiance, avait été chargé par ce dernier d'offrir à Weimar 2,000,000 fr. pour l'entretien de ses troupes, et de leur accorder, si les premières offres n'étaient pas agréées, *2 monstres*.

1. Lettre du Roy à la Valette. Aubery, p. 500 et 501, t. I.

2. « Les troupes de Galasse ont assiégé une petite place nommée Keselouter qui est à l'administrateur du Palatinat; elle s'est fort bien défendue jusques à cete heure et si ele ne se rend pas, nous irons apres demain pour faire lever le siège ainsi que nous l'avons conclu avec le duc de Weymar. » (La Valette à Bouthillier. — Pont-à-Mousson, 21 juillet 1635. — Minute. Aff. étrang. Lorr., XXV. *Pièces justificatives*, LXII.)

On pouvait même, suivant les instructions ministérielles, « pour le service du roi » aller jusqu'à *4 monstres*, en leur promettant la solde des armées royales.

Le cardinal de la Valette n'avait pas osé aller jusque-là, ni faire aucune promesse, sans que la nécessité l'y obligeât. Weimar envoya, sur ces entrefaites, Pornica traiter avec Richelieu. En échange des sacrifices faits par la France, Weimar promettait, il est vrai, d'entretenir 20,000 hommes de pied et 10,000 chevaux ; mais il exigeait qu'on payât 300,000 fr. à ses troupes, et qu'on lui versât à lui-même 4 millions, dont 75,000 fr. payés d'avance. Feuquières pensait qu'il se contenterait d'une somme moins considérable [1].

La Valette qui, avant la prise de Kaiserlautern, était résolu à aller essayer de débloquer cette ville, partit le 23. Prévoyant la chute de la ville allemande, il ne savait quel parti prendre. Irait-il à Haguenau, à Trèves, ou du côté de Mayence [2] ?

Malgré la promesse que Louis XIII lui avait faite de pourvoir à la subsistance de son armée, elle manquait complétement de pain, et son chef ne pouvait entreprendre

---

1. *Passim.* La Valette recevait des présents qu'il devait offrir à Weimar, plus 6,000 fr. que Richelieu consentait à faire payer d'avance au duc.

2. « Il y a apparence qu'il ne sait rien de l'arrivée de l'armée du Roy. S'il continue son siége je croy qu'il y aura quelque combat. » (La Valette à Bouthillier, près de Sarbrick, 27 juillet 1635. Aff. étrang. Lorr., XXV, fol. 190. Minute. *Pièces justific.*, LXIII.) — Cette lettre porte en *Post-scriptum*, cette phrase :

« Monsieur,

« Au camp de Frémin, à deux lieues de Sarebrick (Freyming) ce 27 juillet 1635.

« J'aurois mille choses à vous escrire, si j'avois un chifre avec vous. Il y a apparence que nous faisons quelque chose dans un jour ou deux.

« Vostre très-humble et obéissant serviteur,

« Le Card. DE LAVALETTE. »

une marche hardie avec des soldats affamés. Il arriva, cependant, le 27 juillet, près de Sarrebruck, opérant sa jonction avec Weimar, et s'avança, le même jour, vers la ville de Deux-Ponts, assiégée par Gallas. Celui-ci ignorait, chose incroyable, le voisinage de l'armée du roi, et cependant la Valette songeait à lui offrir la bataille, s'il ne levait pas le siége de Deux-Ponts.

La Valette avait pour maréchaux de camp le vicomte de Turenne, le comte de Guiche et le colonel Hébron. Son aide de camp s'appelait Fabert; il était le fils d'un maître-échevin de Metz et devait devenir un des plus grands capitaines du XVII^e^ siècle. L'avant-garde était commandée par le comte de Guiche, qui devait s'illustrer plus tard sous le nom de maréchal de Grammont.

Gallas leva le siége de Deux-Ponts dès l'arrivée de l'armée française, qui le poursuivit sans perdre de temps et, le 29 juillet, la Valette eût atteint son arrière-garde sans la capitulation du château de Landstuhl, dont le gouverneur cependant passait pour capable et fidèle. Ce château appartenait au duc de Weimar et, en se retirant vers Mayence, Gallas était obligé de passer devant ses murs. Quand l'armée de Weimar se fut mise en marche et que son avant-garde, commandée par le comte de Guiche, se fut approchée du château, on s'aperçut de la trahison du gouverneur qui fit tirer sur les weimariens. Gallas put passer tranquillement, évitant ainsi une défaite certaine [1].

L'armée française, quoique peu éloignée de son point de départ, voyait chaque jour ses rangs s'éclaircir. Plusieurs soldats s'enfuyaient, emportant leurs armes, et quelques-uns étaient encouragés dans leur désertion par leurs capitaines. La Valette, ce prélat de cour, qui avait été un des habitués

1. *Mém. du maréchal de Grammont,* I, p. 41. Lettres de Feuquières.

les plus assidus et des plus galants de l'hôtel de Rambouillet, fit preuve d'énergie. Obéissant aux ordres de Richelieu, qui lui avait enjoint la plus grande sévérité, il se saisit de 13 cavaliers et les fit tirer au sort. Celui à qui échut le billet fut pendu et les 12 autres furent dégradés *des armes et de noblesse*[1].

Le pain manquait de plus en plus, il est vrai, dans l'armée française. Il était impossible de remédier à cette pénurie, car les moulins faisaient défaut. La poudre était rare et il n'y avait aucun chariot pour en fournir à chaque régiment[2]. Weimar, heureusement, inspirait la plus grande confiance à la Valette qui estimait à sa juste valeur cet homme de génie dont le concours intéressé fut si utile à la France[3]. Le cardinal, après avoir hésité à reculer jusqu'à Metz, se décida à poursuivre sa marche à travers l'Allemagne. Ne comptait-il pas, en cas de revers, sur l'indulgence de Richelieu, dont il était le favori et dans lequel il avait su, à plusieurs reprises, trouver un protecteur dévoué et tout-puissant[4]?

---

1. Richelieu avait recommandé une grande sévérité à la Valette. « Je veux que les armées du Roy perdent leurs mauvaises habitudes et acquièrent les bonnes qu'elles doivent avoir. » (Richelieu à la Valette, 11 août 1635. Aubery.) A la date du 12 août, on constatait l'absence de plus de 140 officiers sans congés.

Les officiers nobles furent dégradés, les autres envoyés aux galères.

2. La Valette à Bouthillier, au camp entre Landtchstil et les Deux-Ponts, ce 30 juillet 1635. — Original. — Aff. étrang. Lorr., XXV. *Pièces justificatives*, LXIV.

3. « Le duc de Wymar est un homme de tres grand merite et duquel on se peult asseurer si on veult, je vous écriray au long de cette affaire. » (*Idem.*)

« Je ne me pui plaindre de luy, car c'est un homme de très grand mérite et que je crois très affectionné au party du Roy. (La Valette à Bouthillier, du camp proche de Lenstile, ce 31 juillet 1635. Aff. étrang. Lorr., XXV, fol. 196. *Pièces justific.*, LXV.)

4. Ce ne fut cependant que par une lettre, datée du 6 septembre, que Richelieu enjoignit à la Valette de se replier sur Metz, mais seulement en

Gallas venait de se retirer sous Worms, et sa retraite s'était effectuée en désordre. La Valette espéra même un moment défaire son arrière-garde, ce qui eût donné quelque chance de succès à la France au milieu de la partie dangereuse qu'elle jouait à cette heure en Allemagne [1].

La Valette proposait, dans ce but, à Louis XIII de donner à Weimar une armée entière, dût le roi diminuer une des siennes, « car, sans lui, écrivit-il à Bouthillier, on ne peut pas bien faire la guerre en Allemagne ». Il avait cependant fait défection et manqué à sa promesse, en n'inquiétant pas la retraite de Gallas [2]. La rareté des vivres avait, du reste, ralenti la marche de l'armée française, et des maladies de toute sorte, causées par l'incurie des généraux, éclaircissaient ses rangs.

La trahison du gouverneur du château de Landstuhl, que Louis XIII avait assigné comme étape à l'armée française, força la Valette à changer d'itinéraire. Il campa, le 3 août, à Odenbach, où il reçut un convoi de chariots venant de Metz et attelés de quatre chevaux. Ce fut le seul. Mais on envoya des biscuits et de la farine à Saint-Avold, à Sarrebrück, à Deux-Ponts et à Hombourg. C'était pourvoir aux nécessités du retour [3].

---

cas de trahison de la part de Weimar et du landgrave de Hesse. (Recueil d'Aubery.)

1. La Valette à Bouthillier. (*Idem.*)

2. (*Ibidem.*)

3. A la date du 26 juillet 1635, Richelieu donna l'ordre à M. du Houssaye, qui allait en Champagne, d'acheter du blé, pour nourrir 35,000 hommes, durant douze mois, jusqu'à la récolte de 1636, et de l'emmagasiner à Metz, Mayence et Marsal. On ne devait pas se servir de blé vieux, avant qu'il fût remplacé, et tout le blé récolté devait rester dans les villes. Les munitionnaires devaient, en outre, continuer leurs approvisionnements et ne recourir aux magasins de l'État qu'en cas de besoin. Ils devaient avoir cent vingt chariots, chaque année, pour conduire le pain de munition (Instructions données à M. du Houssaye, 28 juillet 1635. — Copie. Aff. étrang., *passim*, fol. 219.)

Le 5 août, Louis de Nogaret apprit que Mansfeld avait abandonné le siége de Mayence[1], dont les habitants n'avaient plus de pain; mais ils tenaient bon, avertis par Weimar de l'arrivée des 30,000 hommes que lui et la Valette amenaient à leur secours. Les ponts qui communiquaient avec Mayence étaient restés au pouvoir de l'armée suédoise, quoique les Impériaux eussent 14,000 hommes sous les murs de la place. L'armée de la Valette campa, le 6 août, à Kreuznach, où elle trouva les champs couverts de blé. On en nourrit les troupes, en même temps qu'on ravitaillait Mayence, et ce furent les soldats français qui firent la moisson. La Valette comptait bien forcer Gallas à repasser le Rhin, avec le concours des alliés de la France, car jusqu'alors il avait réussi à l'éloigner des frontières de la Lorraine. Mais l'Allemagne était ruinée et il était difficile d'espérer pouvoir s'y maintenir. Les troupes de la Maison du roi, quoique les plus belles et les plus complètes, n'étaient pas habituées à pâtir, et plusieurs de leurs officiers regrettaient d'avoir quitté la cour[2]. Gallas, sans se décourager, et déployant tous ses talents militaires, rassembla 30,000 hommes à Oppenheim, et la Valette ignorait s'il avait l'intention d'y camper ou de repasser le Rhin. Il croyait plutôt qu'il battait en retraite, car Gallas, ayant fait conduire d'abord ses ponts de bateaux entre Worms et Mayence, ensuite du côté de cette dernière ville, il était à supposer qu'il ne s'était emparé ni du château de Heidelberg ni de Gustavsbourg (5 août)[3].

---

1. « Nous avons appris que le siége de Mayence feust hier levé sur le bruit de notre venue. » (La Valette à Bouthillier, 5 août 1635. Aff. étrang., *passim*, fol. 197. *Post-Scriptum. Pièces justific.*, LXVI.) Cette lettre est datée de Saint-Isens (*sic*).

2. *Idem.*

3. *Ibidem.*

Pendant que Weimar et Feuquières entraient à Mayence, la Valette s'avança vers cette ville, en passant par Bellinghen (8 août)[1]. Weimar et la Valette ne se sentirent pas assez forts pour attaquer seuls l'ennemi dans le poste qu'il s'était choisi, et firent un appel suprême aux Confédérés protestants, les priant de s'unir à eux pour présenter la bataille à Gallas[2]. En attendant la réponse de leurs alliés, ils s'emparèrent de Bingen qui opposa peu de résistance (13 août)[3]. Ce fut à ce siége que de Guiche, allant en reconnaissance avec le colonel Hébron et le vicomte de Turenne, reçut, au-dessus d'un œil, un coup de mousquet qui ne lui enleva que la peau, sans entamer l'arcade sourcilière.

La Valette se campa à Gaulsheim (23 août). Il s'était résigné à suivre les conseils de Weimar, malgré le découragement qui l'accablait. A Gaulsheim, le cardinal comptait être rejoint par le landgrave Guillaume de Hesse-Cassel et

---

1. Lettre de Talon, secrétaire du cardinal de la Valette, à Bouthillier, 8 août 1635, de Bellinghen. *Passim,* fol. 204.

2. *Mémoires de Richelieu.* (*Passim,* p. 625.)

3. « Nous avons pris depuis deux jours un petit lieu nommé Binghen, sur le Rhin, à 3 lieues de Mayence, et y sommes encore, parce que nous ne manquons pas de vivres. On a eu nouvelles assurées, à ce soir, que le landgrave de Hesse marche pour nous joindre. Au camp de Binghen, 5 août 1635. » (Lettre de Turenne à la duchesse de Bouillon. Collection Michaud, t. XXVII, p. 134.)

Deux partis existaient à la cour de Hesse-Cassel, au lendemain de la paix de Prague; l'un, dirigé par le général Mélander, voulait la paix ; l'autre, ayant à sa tête la princesse Amélie, femme du landgrave, voulait la guerre. Le landgrave de Hesse céda aux prières de la landgravine et rompit avec l'empereur. Mais lorsque la Valette et Weimar firent appel au concours de Guillaume V, landgrave de Hesse, au mois d'août 1635, il n'osa pas marcher à leur secours ; cependant après la bataille de Wittstock, favorable aux Suédois, le landgrave de Hesse signa avec la France le traité de Wesel, le 21 octobre 1636. Il fut mis au ban de l'empire, et mourut de consomption à Leer, le 1er octobre 1637. Sa veuve, la princesse Amélie, signa un nouveau traité avec la France à Dornsten, le 22 août 1639.

ses 21 régiments. Il se proposait même d'essayer d'aller à sa rencontre, si Louis XIII lui envoyait des renforts considérables. Son armée était dans un état pitoyable et un grand nombre de soldats quittaient ses rangs. Les maladies y faisaient de grands ravages. 3,000 hommes étaient morts, et l'approche de l'automne ne pouvait qu'augmenter la mortalité et la famine. Il était donc de toute nécessité que Louis de Nogaret recrutât des hommes et surtout des chevaux, car sa cavalerie dépérissait, faute d'argent; aucun cavalier n'était payé, et tout se vendait au poids de l'or dans un pays entièrement ruiné. Avec l'aide du landgrave de Hesse, la Valette espérait cependant pouvoir attaquer les ennemis[1], qui s'étaient retranchés d'une façon incomplète près de Francfort-sur-le-Mein[2]. Weimar et tous les officiers partageaient ses illusions, car il était impossible que

1. La Valette à Bouthillier, de Gaulsheim, 23 août 1635. Chiffrée. Archives des Aff. étr. *Passim*, fol. 233. Cette lettre est précédée d'une autre également chiffrée : « Si nous joignons le landgrave, toutes sortes de raisons nous obligeront d'aller attaquer les ennemis et les obliger soit par diversion, soit autrement, à une bataille. » *Pièces justificatives*, LXVII. Le chiffre est traduit.

2. A la date du 16 août, Richelieu voulait qu'on sauvât Francfort, Hanau, Mannheim, et qu'on marchât sur Cologne que la Valette prétendait pouvoir assiéger avec succès. Il fallait, suivant l'opinion émise par Richelieu, entretenir la guerre sur les bords du Rhin, plutôt que de l'attendre aux frontières de France. (Mémoire pour le cardinal de la Valette, 14 août 1635. Aff. étr. Lorraine, XXV.)

L'influence de la France en Allemagne diminua à la suite des revers de son armée, au mois d'octobre 1635. La Grange-aux-Ormes, qui avait suppléé le marquis de Feuquières à la diète de Worms, écrivit de Verdun à Richelieu : « Vous avez à bien prendre garde aux affaires d'Allemaigne, hors M. d'Avaut, vous n'y avez aucun ministre qui y ait créance. Cela fait desesperer les plus interessez avec nous, et p. M. le Duc Bernard s'il ne voit bien clair dans une reśsource des affaires ruinées, il nous échapperait lorsque vous y songerez le moins. Ces Messieurs qui nous furent trouver à Bar avec M. de Bornica (Pornica) m'en entretindrent a plein et n'ayant ici mon chiffre ie ne vous en ause faire plus particulières. » (M. de la Grange-aux-Ormes à Bouthillier, de Verdun, ce... octobre 1635. Original. Aff. étr. Lorraine, 1635, XXVI, fol. 366.)

les deux armées ennemies pussent longtemps vivre face à face, vu l'épuisement des vivres et des fourrages.

De Guiche fut laissé à la garde du pont de Mayence, à la destruction duquel Gallas employa tous ses efforts, tentant à deux reprises différentes de le brûler et de le rompre, à l'aide des bateaux chargés de feux d'artifices ou de grosses pierres. Il avait jugé avec raison que, si le landgrave de Hesse, qui avait fort à faire de son côté pour surveiller la Westphalie, ne rejoignait pas l'armée française, celle-ci dépérirait bien vite, et que sa retraite deviendrait impossible, si le pont de Mayence était rompu. Dans ce cas, Français et weimariens n'auraient plus qu'à se rendre, la corde au cou, sans pouvoir tirer un coup de pistolet. Mais le comte de Guiche, qui s'était déjà signalé en Hollande et en Italie par ses talents militaires, empêcha Gallas de mettre ses projets à exécution. Il alla en reconnaissance du côté d'Oppenheim, au sud de Mayence. Quatre régiments de Croates, composés de plus de 4,000 cavaliers, l'assaillirent, alors qu'il battait en retraite. Sans faiblir, à la tête de 2,000 cavaliers weimariens, de Guiche se retira au pas, résistant à l'ennemi et le faisant charger par quelques escadrons, pendant que les autres se reformaient en arrière.

Cette escarmouche dura plus de cinq heures, pendant lesquelles les troupes alliées de la France ne se laissèrent pas entamer et ne perdirent que quelques cavaliers et quelques officiers. Pendant ce combat, le colonel Rosen fut blessé aux côtés de son maréchal de camp [1].

Tandis que les Confédérés arrivaient, le 21, vers le soir à Gaulsheim, près de Mayence, découragé par les succès toujours croissants de Charles IV en Lorraine, Francfort

1. *Mémoires de Grammont*, p. 43, 44 et 45.
Le régiment suédois de Jean de Rosen avait été admis à la solde de France, le 26 octobre 1635.

accepta le traité de Prague, et Vitzhum, colonel suédois, qui occupait Sachsenhausen, faubourg de Francfort, situé sur la rive gauche du Mein, fut obligé de se rendre à Lamboy.

Les généraux français, à la suite d'un conseil de guerre, franchirent le Rhin et se postèrent à Hochheim-sur-le-Mein, en face de Gustavsbourg, entre le Mein et le Rhin, attendant toujours le landgrave de Hesse-Cassel qui n'était qu'à 12 lieues de là (23 août)[1]. Malgré leur position éminemment critique, Weimar et le cardinal de la Valette conservaient encore l'espoir de forcer les ennemis à quitter la campagne ou à combattre[2]. Il est vrai que Servien avait écrit le 16 août à la Valette qu'on envoyait l'ordre à MM. d'Angoulême et de la Force de poursuivre Charles IV, s'il lui prenait fantaisie de se diriger du côté de la Valette, et de l'attaquer, lorsqu'il se serait trouvé entre les deux armées françaises.

On avait renoncé à l'entreprise de Sierck, car la Valette avait besoin, à cette heure, de toutes ses forces, pour offrir la bataille à Gallas et au duc de Lorraine. D'Angoulême et la Force devaient recevoir, vers cette époque, plus de 4,500 gentilshommes ; le roi devait être, le 6 septembre, à Saint-Dizier avec 1,500 hommes de pied, 1,200 Suisses, 6,300 chevaux et 10 régiments nouveaux. Si Charles IV pouvait être alors chassé de ses positions, Louis XIII avait l'intention de s'avancer vers Metz, afin d'épauler le cardinal de la Valette[3].

---

1. « Ce que je vous puis dire, est que nous avons passé le Rin que nous nous retrenchons vis-à-vis de Gustavebourg entre les deux rivières. » (La Valette à Bouthillier père, du camp de Hocheim sur le Mein, 30 août 1635. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 238. *Pièces justificatives,* LXVIII. Le roi approuva le passage du Rhin par la Valette. (Bullion à la Valette, 16 septembre.)

2. « Notre voyage en deçà étoit absolument nécessere et quoyque nous soyons arrivés après le treté de Francfort, nous ne laissons pas d'espérer bien des affaires, car le langrave nous joignant nous espérons de forcer les ennemis ou à quitter la campagne ou à combattre. » (*Idem.*)

3 Richelieu à la Valette, 18 août 1635. — Recueil d'Aubery.

Ce général était dans une position éminemment critique, et était sans cesse harcelé par les Impériaux qui n'avaient pas toujours le dessus. Un jour, à Luderville, près de Francfort, Turenne et Feuquières, qui avaient sous leurs ordres 3,000 cavaliers suédois et plusieurs cavaliers français dont faisaient partie quelques volontaires et 600 mousquetaires, furent attaqués par 1,200 cuirassiers allemands. Les deux régiments impériaux de Hatzfeld et de Lamboy furent entièrement défaits. 15 hommes furent tués et plusieurs furent faits prisonniers. Mais, malgré ce succès remporté par la cavalerie française, Weimar ayant jugé que ses soldats et ceux de la Valette ne pourraient subsister longtemps, ni rien entreprendre contre Gallas, qui ne bougeait pas de Worms et se contentait d'envoyer ses fourrageurs couper les vivres à l'armée française, proposa de prendre le chemin de Trèves et de Coblentz, en battant en retraite.

Le duc Guillaume de Hesse n'arriva pas au camp français, sous prétexte que ses troupes ne trouveraient pas à se nourrir dans l'Électorat de Mayence [1], mais en réalité, parce qu'il craignait de se compromettre inutilement aux yeux de l'Empereur. La Valette quitta Gaulsheim et entra à Mayence (13 septembre) [2].

Les maladies ne faisaient que s'accroître au sein de son armée, et il demandait à cor et à cris à Louis XIII des soldats et des munitions de guerre, si Richelieu jugeait à propos qu'il assiégeât Trèves, ce qui lui semblait nécessaire pour assurer les rives de la Moselle et du Rhin, depuis Coblentz jusqu'à Mayence, où il devait laisser 6,000 Allemands

1. Mémoire du landgrave de Hesse au cardinal de la Valette, daté du Camp-les-Hombourg-sur l'Ohm, 25 août 1635. Recueil d'Aubery.

2. La Valette à ....., du camp de Mayence, 13 septembre 1635. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 25. *Pièces justificatives*, LXIX.

en garnison[1]. Quant à l'armée française, elle ne pouvait plus se maintenir en Allemagne, car Gallas avait passé le Rhin à Worms, et s'était campé dans la plaine de Grossgerau, à trois lieues de là, et d'autres corps d'Impériaux occupaient les environs de Francfort, commandés par le marquis de Grana et Bunighausen[2]. C'est ce qui obligea la Valette et Weimar à repasser le Rhin, le 15, le 16, le 17 septembre. Feignant de remonter le fleuve jusqu'à Coblentz, ils se disposaient à reprendre le chemin de Bingen à Kreuznach, lorsque Gallas, avec 30,000 hommes, leur barra la route de Saint-Avold, où Arnauld d'Andilly, intendant de l'armée, avait fait préparer des vivres, ainsi qu'à Meisenheim, Lichtenberg, Deux-Ponts et Hombourg. Weimar, après avoir mis à la raison la garnison de Mayence qui s'était révoltée, rejoignit le cardinal de la Valette, le 19 septembre, et son retard força les deux généraux à changer leur itinéraire et à incliner vers le nord. Ils s'avançèrent à travers la vallée de la Nahe et celle de la Glau dont les chemins étaient presque impraticables, toujours poursuivis par Gallas. On fut obligé de parcourir une contrée entièrement déserte, où jamais aucune armée n'avait osé s'aventurer. Avant d'atteindre Vaudrevange, Weimar, ainsi qu'un marin qui, pour sauver son navire au milieu de la tempête, jette sa cargaison

---

1. Le tome XXVI (Lorraine) des archives des Aff. étr. contiennent plusieurs lettres du cardinal de la Valette, datées de Mayence.

La Valette devait envoyer le marquis de Coislin et le sieur de Ferrier, lieutenant de l'artillerie, à Richelieu, afin de solliciter de lui l'argent nécessaire à la subsistance de la garnison allemande de Mayence, « afin qu'ils puissent vivre et la conserver, ce qui ne se peut autrement ». (*Idem.*)

2. « Les nostres sont encore à Mayence et au delà, Gallas est à trois lieues dans la plaine de Gerax. Il y a aussi deux autres corps d'armées impériales es environs de Francfort, commandés par le marquis de Grana et Bunighause. » (Lettre de St-Aubin à Bouthillier, Metz, 18 septembre 1635. *Passim*, fol. 54.)

au fond de la mer, fit enterrer ses canons le plus secrètement qu'il put, et fit brûler son bagage. La Valette, l'imitant, donna l'ordre qu'on mît le feu à son carrosse et à tous les *impedimenta* de son armée, à laquelle Louis XIII venait tardivement d'envoyer 2,000 chevaux et 900 hommes de pied [1].

Aussitôt, l'armée française, qui comptait encore 19,000 hommes, et celle de Weimar s'acheminèrent derrière les montagnes, pour éviter la poursuite des Impériaux, marchant sans bruit, et n'ayant, pour se reposer, que le temps employé par l'arrière-garde à relayer l'avant-garde [2]. Dépassant en vitesse les Français, dont le mouvement de retraite s'était ralenti, Gallas prit les devants et les fit attaquer par Colloredo qui commandait huit régiments de cavalerie hongroise.

Le 21 septembre, l'avant-garde française, sans s'amuser à de vaines escarmouches, marcha, piques basses, droit aux ennemis, et, quoique composée de fantassins, les repoussa avec autant de rapidité qu'aurait pu le faire la cavalerie. Cet engagement glorieux pour nos armes eut lieu aux bords de la Loutre, entre Meisenheim et Bernheim. Casimir de Pologne, le duc de Gonzague et le duc de Florence étaient parmi les Impériaux ; le colonel Bauden et le chambellan de Casimir de Pologne furent faits prisonniers [3]. Le 23 septembre, après une pluie torrentielle, qui succéda à un temps superbe, les canons français s'embourbèrent, et, sur le refus du Palatin de Birkenfeld de les garder en dépôt, on les

1. V. Renfort de M. le cardinal de la Valette. Aff. étr. Lorr., XXV, fol. 243.

2. *Mémoires de Montglat,* collection Michaud, 2e série, t. I, p. 25 à 32.

3. Les Impériaux perdirent tous leurs canons et un grand nombre de chevaux. (Lettres de la Valette à Richelieu et à Chavigny, du 29 septembre 1635. Aff. étr. Allemagne, t. XII ; Lorraine, t. XXVI.)

Meisenheim venait d'être pris par Gallas.

jeta dans un étang. On se disposait à entreprendre le passage de la Nahe, que Weimar, faisant passer les troupes, l'artillerie et le bagage par trois chemins différents, avait fait reconnaître par 500 cavaliers. La famine devenait affreuse et les soldats, ainsi que les officiers, ne mangeaient plus que des pommes, des poires et des navets [1].

Il fallut donc, pour ne pas mourir de faim, marcher jours et nuits, en passant par Sobernheim et Birkenfeld, les 24, 25 et 26 septembre, jusqu'à Vaudrevange (Vallerfangen), où l'on arriva dès huit heures du matin, en face de la Sarre. Les grandes chaleurs de l'été avaient desséché cette rivière, et Weimar et la Valette purent la faire passer à gué à leur cavalerie. L'infanterie la traversa sur un pont que le sieur de Netz, gouverneur de Vaudrevange, fit construire en toute hâte [2]. Mais Gallas, qui s'avançait à marches forcées, fit traverser la Sarre à 8,000 cavaliers. Arrivé à portée de l'armée française qui avait passé la nuit à Vaudrevange et qui se remettait en marche, il s'embusqua dans un bois et fondit sur l'arrière-garde commandée par le colonel Hébron. L'infanterie française se couvrit de gloire et 600 cavaliers allemands furent tués sur place; 80 furent faits prisonniers, entre autres plusieurs officiers.

Guébriant, à la tête de mousquetaires choisis, mit en

1. *Mémoires de Richelieu*, collection Michaud, 2e série, t. I, p. 487. — Turenne vendit sa vaisselle d'argent, afin de pouvoir acheter des vivres à ses soldats; mais, unissant la modestie à la pitié, il fit courir le bruit que c'était pour payer ses dettes. (*Histoire de Louis XIII*, par Griffet, t. II, p. 602.)

2. De Netz, gouverneur de Vaudrevange, rendit cette ville à Gallas, fut fait prisonnier, après avoir fait preuve d'une grande valeur et mourut de misère dans sa prison. (*Mémoires de Richelieu, passim.*) Lettre de Bonnemare, commandant de Sarrebrück, à Bellefonds, Metz, 25 septembre 1635. Aff. étr., *passim*, fol. 114. Bellefonds à Chavigny. *Passim*, fol. 119. V. Copie de la lettre de M. le marquis de Crevssia à M. d'Argenson. (Aff. etr., *passim*, fol. 124.

déroute les dragons de Gallas. Sept cornettes furent les trophées de ce succès. Gœtz, le colonel Langen, trois lieutenants-colonels de l'armée impériale furent blessés; du côté des Français, MM. de Mouy, de Cahusac[1] et de Loudigny succombèrent. Le jour même, l'armée française arriva à Boulay et, le lendemain, vint camper auprès de Metz, après avoir traversé la Nied à Courcelles-sur-Nied (28 septembre). Bellefonds lui avait envoyé un convoi de vivres à Saint-Avold, et de Mun, lieutenant de roi à Metz, assembla les communes du pays messin. Pendant que Gallas opérait sa jonction avec Charles IV, la Valette que Richelieu, dissimulant sa colère, loua de sa belle retraite[2], put rentrer à Metz après treize jours d'une marche hardie, ayant perdu son or et son argent, sa vaisselle plate, ses chevaux et ses munitions de toute sorte. Les chemins, depuis Mayence jusqu'à Metz, étaient couverts de morts. Si une partie de l'armée put être sauvée, ce fut grâce au génie de Weimar et à la vigilance et au courage admirables d'Abraham Fabert et de Feuquières. La Valette, à l'abri derrière les murs de Metz, et installé à l'évêché, garda sept régiments près de lui, et fit camper le reste de son armée auprès du pont de Magny, dans les terres et les vignes, du côté du château de la Haute-Bevoye[3]. Il avait perdu 6,000 hommes.

Pendant que la Valette se rendait à Kœur, mandé par Louis XIII, qui lui avait envoyé une escorte de 1,000 cavaliers jusqu'à Pont-à-Mousson[4], Weimar campa à 15 kilomè-

1. Richelieu déplora la mort de MM. de Cahusac et de Mouy. « Si je pouvais racheter ceux que je plains, je le ferais d'une partie de mon bien. » (Richelieu à la Valette, de Ruel, 3 octobre 1635. Aubery.)

2. Richelieu regrettait de ne pas être port atif, pour aller servir sous ses ordres. (*Idem.*)

3. *Journal de Jean Bauchez.*

4. Chavigny à la Valette, 1er octobre 1635. Cœurs. (Biblioth. nat. F. F. R. 6,645). Chavigny à Richelieu, du 3 octobre. Aff. étr. France, t. LXXIII.

tres de Metz, dans un village nommé Liehon[1]. Ses soldats pillèrent et rançonnèrent les habitants de la campagne messine, plus terribles, dans leurs exactions, que les Impériaux. Ils réquisitionnaient tout le blé, l'avoine et l'orge battus ou non, dans les villages, les métairies et les châteaux des environs.

Personne ne les commandait. Ils agissaient à leur guise. Aucun officier français ne s'éloignait du camp, de crainte d'être dévalisé par ces brigands. Les paysans, épouvantés, amenèrent leurs bestiaux dans l'île Saint-Symphorien, en dessous de Metz, ainsi qu'en Chambière, ou près des portes Saint-Thiébaut, Mazelle, des Allemands et Sainte-Barbe. L'animation était grande à travers les deux camps rançonnés par les vivandiers et les boulangers accourus de Metz. Chassés par Gallas jusqu'à Colombey et les Bordes, les soldats français s'estimaient encore heureux d'avoir pu s'abriter sous les murs de Metz.

Après s'être emparé de Vaudrevange, Sarrebrück et Saint-Avold, Gallas établit son camp entre Condé et Glatigny, le jour de la Saint-Michel, la veille de l'arrivée du cardinal de la Valette à Metz. Ses grand'gardes étaient auprès de Flanville, et celles des Français étaient à Colombey. Au bout de trois jours, Gallas leva son camp et le transporta à Maizeroy au delà de Pange, au-dessus du Ban-Saint-Pierre. Ses troupes assiégèrent Saint-Avold, brûlèrent Boulay, ainsi que les deux Courcelles et Fristo, et ruinèrent les châteaux de Villers, de Pange, de Laquenexy, ainsi que tous les villages, depuis Courcelles jusqu'à Saint-Avold.

Jean Bauchez, qui nous a laissé le souvenir des exactions des Croates, affirme que jamais Attila ne fut plus cruel que les Croates de Gallas. Les Suédois furent plus faciles à apai-

1. Moselle, arr. de Metz, cant. de Verny.

ser. C'étaient des alliés, et leur chef avait sauvé l'armée française, mais comme la vendange approchait et que les échevins de Metz craignaient pour leurs raisins, le cardinal de la Valette les engagea à donner une forte somme d'argent au duc de Saxe-Weimar, pour le décider à s'éloigner. C'est ce qu'il fit. Il alla camper vers Morville et Sainte-Marie, en pillant à droite et à gauche et en ruinant tout ce qui se trouvait sur son chemin[1].

Les généraux français s'étaient vantés, avant d'être secourus par l'armée de Champagne, qu'ils « mangeraient » le duc Charles, s'ils étaient renforcés de 1,000 chevaux. Nous avons vu qu'ayant reçu un renfort de plus de 4,000 cavaliers, ils ne lui firent aucun mal. Richelieu aurait voulu que l'on défît Charles de Lorraine avant le 15 octobre, prévoyant qu'il ne pourrait réussir à se ravitailler avant cette époque. Les lettres que Charles IV adressait au cardinal-infant et que Gassion avait surprises, le 18 septembre, indiquaient que Charles IV ne comptait pas tenir longtemps dans ses retranchements de Rambervillers, qu'il croyait son armée perdue, qu'il n'avait plus de vivres, était faible, mal

1. *Journal de Jean Bauchez*, p. 280.

Richelieu n'était pas découragé par les pertes considérables éprouvées par l'armée française et par le peu de succès de sa campagne d'Allemagne. Les nouvelles d'Italie étaient bonnes, ainsi que celles de la Valteline. « Un bon succès du côté du duc Charles, où l'on pourrait faire toute chose qu'on n'a fait, nous eust mis au-dessus du vent. J'espère, écrivait-il, le 12 octobre 1635, au cardinal de la Valette, qu'à l'avenir on fera mieux que par le passé de ce côté-là. (Recueil d'Aubery.)

Gallas avait commis trois fautes considérables, pendant la retraite de Mayence : 1° il aurait dû attaquer les Français sous Mayence, avant leur jonction avec Weimar; 2° il aurait dû faire rompre le pont de Mayence; 3° il aurait dû, enfin, occuper les hauteurs de Vaudrevange, car, avec ses 8,000 hommes, il aurait pu empêcher la Valette de traverser la Sarre et détruire complétement son armée.

obéi, et qu'il abandonnait la Lorraine « et en laissait la pensée à qui elle était plus importante[1] ».

Deux projets différents avaient été formés par Richelieu. Le premier consistait à fortifier le duc d'Angoulême qu'il hésitait à accuser de trahison, en faisant passer la cavalerie de secours par Nancy, ville admirablement située pour le passage des troupes françaises. Mais ce projet était peu pratique, le pays d'alentour étant complétement épuisé.

Un autre plan se présentait à l'esprit toujours en travail du cardinal. On pouvait faire marcher un corps d'armée le long de la Franche-Comté, le faire passer entre Chaumont et Langres, et de là, le diriger vers Luxeuil et Remiremont, de manière à prendre le duc de Lorraine à dos. La seule difficulté que Richelieu trouvait à la réalisation de ce projet, c'était le peu de facilité qu'il y avait à faire suivre les vivres nécessaires à la subsistance de l'armée; mais on pouvait y pourvoir à force de chariots.

Il y avait bien encore un autre plan de campagne qui souriait depuis quelque temps au ministre de Louis XIII, c'était d'entrer résolûment dans le duché de Bourgogne, regorgeant de vivres, et ensuite de s'avancer, en traversant le nord de la Franche-Comté, vers Montbéliard. On forcerait ainsi le duc de Lorraine, privé de toute communication avec le comté de Bourgogne, à changer de poste[2].

---

1. Cf. *Mémoires de Richelieu, passim*, p. 635.

Voir, aux *Pièces justificatives*, LIX. Lettre du duc de Lorraine au cardinal-infant, 18 septembre 1635. Cette lettre, fort curieuse, fut envoyée à Richelieu, et nous l'avons retrouvée aux archives des Affaires étrangères.

2. Instructions pour Bouthillier, allant au voyage du Roi, 14 septembre 1635. Aff. étrang., *passim*, fol. 29. — Original.

« Il fallait, ajoutait Richelieu dans cette lettre, faire entretenir les garnisons par des contributions levées sur les habitants, laisser les paysans cultiver leurs terres, envoyer deux ou trois mille rebelles aux galères, et donner les biens confisqués en Lorraine aux officiers français. » C'est ce

La prise de Saint-Mihiel changea la face des choses, ainsi que la nouvelle de l'arrivée de Gallas en Lorraine. Les généraux français fractionnèrent leur armée. Une partie, sous le commandement du duc d'Angoulême (2,000 cavaliers et 4,000 fantassins), fut cantonnée entre Moyen et Baccarat. Ce poste n'était pas fort dangereux. Il convenait au duc d'Angoulême, car il était à prévoir que l'on ne s'y battrait pas de si tôt. Cependant, dans cette position, Charles de Valois pouvait couper les vivres au duc de Lorraine, car il avait l'ordre de tout brûler autour de lui, après avoir fait entrer le blé et le fourrage dans les villes. D'Arpajou et le comte d'Alais accompagnèrent le fils de Marie Touchet. Quant au maréchal de la Force, il alla se camper près de Padoue, gros bourg à l'ouest de Rambervillers, ravitaillé suffisamment par Charmes et Mirecourt. La noblesse y fut à couvert, et l'infanterie put s'y construire des huttes[1].

---

que l'on fit, mais on ne laissa pas les paysans cultiver leurs terres. Les Français, les Suédois, les Croates et les Hongrois pillaient leurs denrées et s'emparaient de leurs bestiaux. Eux-mêmes n'étaient pas à l'abri de leurs sévices. « Lorsqu'ils les attrapaient, ils les jetaient dans des cachots, et par une insigne malice, pour les obliger à se rançonner ils les obligeaient à se dépouiller tout nuds, et leur commandaient de se fouiller partout, et, pendant ce triste, ils faisaient jouer du violon et voulaient qu'ils sautassent et dansassent. » (Journal de Gilles Drouin, abbé régulier de Saint-Pierremont. — Biblioth. de Nancy, ms. 151, p. 283.)

1. On avait fini par préférer les *huttes* aux tentes. L'expérience avait démontré que les tentes ne protégeaient pas suffisamment les soldats contre la pluie et le froid. Chaque soldat bâtissait sa hutte qui avait cinq pieds de longueur sur une largeur de huit pieds. Les huttes des soldats mariés avaient deux fois plus d'espace. Toutes les portes regardaient la rue du camp. Le logement d'une compagnie ou enseigne, composée de 100 soldats, formait un parallélogramme d'une longueur de trois cents pieds et d'une largeur de vingt-quatre pieds. La hutte du capitaine avait quarante pieds de longueur et vingt-quatre pieds de largeur, et était séparée des huttes des soldats par un espace de vingt pieds de longueur. Le colonel logeait au milieu du camp qui variait de largeur, suivant le nombre et l'importance des compagnies qui le composaient, mais dont la longueur était invariablement de trois cents

Autour de Padoue s'étendait un champ de bataille assez vaste, et la Meilleraye avait amené des renforts au vieux maréchal, accablé par la mort de sa femme. Il avait ranimé son courage, en l'aidant de ses conseils devenus nécessaires. L'armée de Lorraine était en proie aux divisions de toute sorte. Cramail, confident du comte de Soissons, qui avait voulu jeter le découragement dans le cœur de Louis XIII, avait été envoyé à la Bastille, et le comte de Soissons, lui-même, avait eu beaucoup de peine à apaiser le courroux de Richelieu. On avait fini par le confiner dans son commandement de Champagne.

Le cardinal sentait le désespoir entrer dans son cœur; Louis XIII, en proie à des idées mélancoliques, de Saint-Mihiel se retirait à Bar, ne voulant pas entrer à Nancy, malgré les prières de son ministre. Sa présence au milieu de son armée aurait cependant inspiré quelque courage à sa noblesse et à ses soldats que Richelieu accusait de lâcheté et de légèreté [1].

Pendant que le maréchal de la Force et le duc d'Angoulême croyaient Charles IV à Rambervillers, celui-ci s'en échappait avec trente cavaliers, traversait toute la Lorraine et allait s'aboucher avec Gallas à Sarreguemines (4 octobre).

Apprenant la prise de Sarrebrück et de Vaudrevange par Gallas, ainsi que la retraite du cardinal de la Valette sous Metz, le maréchal de la Force et le duc d'Angoulême se re-

---

pieds. Le logis du colonel mesurait soixante-huit pieds en largeur et quarante pieds de longueur, ainsi que celui du colonel-lieutenant. Devant les huttes, on plaçait sur des perches, les piques et les mousquets, ainsi que les drapeaux. La rue ménagée entre chaque compagnie avait une largeur de huit pieds. (*Architecture militaire,* par Adam Fritach, 1635.)

1. « Mais la lâcheté et la légèreté des Français est telle qu'on ne se peut rien se promettre d'eux. » (Richelieu à la Valette, 19 octobre 1635. — Recueil d'Aubery.)

plièrent sur Lunéville[1] et Saint-Nicolas, après s'être ralliés à Baccarat (29 septembre).

Les généraux français craignaient que Gallas ne fît avancer 4,000 à 5,000 chevaux entre eux et Louis XIII, qui était encore à Bar-le-Duc, et ne leur coupât les vivres. Le roi avait envoyé aux deux généraux en chef la Meilleraye, avec un corps de 6,000 hommes de pied et 1,100 gentilshommes, afin qu'il se concertât avec eux sur ce qu'il y avait à faire.

Quant à lui, il se retira à Saint-Dizier. Richelieu, malgré ses prévisions pessimistes, gardait encore quelque espoir. Croyant Charles IV à Rambervillers, il conseilla à ses généraux d'attaquer l'ennemi jusque dans son camp, en réunissant toutes leurs forces. Peut-être trouverait-on, écrivait-il de Rueil à Chavigny, le 11 octobre, quelques défauts aux retranchements du duc Charles.

En ce cas, il fallait, après s'être fait renseigner par des éclaireurs, emporter quantité de vivres et prendre à dos les positions ennemies, en évitant de s'exposer à ses canons. Si l'on ne pouvait attaquer le duc, le maréchal de la Force devait s'emparer de ses chariots, enlever partout le blé qu'on pourrait trouver, prendre les petits châteaux occupés par les Lorrains, et brûler tous les approvisionnements qu'on ne pourrait enlever.

Selon Richelieu, Blâmont était destiné à être brûlé, et l'armée française, se dirigeant vers les Vosges, devait se camper du côté de la Franche-Comté[2].

Le cardinal espérait que là, l'armée, se rapprochant de l'ennemi, menacé sur ses derrières, le forcerait à se retirer et pourrait le poursuivre et le battre dans sa retraite.

1. Richelieu fut très-mécontent de cette retraite.

2. Ce plan, proposé, un mois auparavant, par le maréchal de la Force et le duc d'Angoulême, avait été, à cette époque, désapprouvé par Richelieu.

Le plan du cardinal était fortement conçu et prouvait que le vainqueur de la Rochelle et de Pignerol unissait au génie politique celui du stratégiste.

Traçant à grands traits l'esquisse de la campagne qu'il rêvait, le grand ministre ordonna de couper le pont de Charmes, aussitôt que les pluies d'automne auraient rendu la Moselle peu guéable, en même temps qu'on enverrait des éclaireurs du côté de la Franche-Comté, et qu'on reprendrait les petits châteaux occupés par l'ennemi, du côté du Bassigny, pour faciliter la marche des convois.

Mais il fallait tout prévoir, et Richelieu, qui venait de constater à ses dépens les talents militaires de Charles IV, n'ignorait pas que, pendant que l'armée française tournerait le chef de la Ligue catholique, en brûlant les blés et les fourrages auprès de Blâmont, celui-ci pourrait, en trompant l'ennemi, marcher sur Lunéville, d'où il menacerait Nancy. Cette place était peu sûre, et les femmes des officiers lorrains y avaient su trouver des complices jusqu'au sein de l'armée française[1].

On venait de faire refondre les pièces éventées qui défendaient la capitale de la Lorraine, et de convertir tout le métal disponible en coulevrines et en bâtardes. On venait de se saisir de tout le chanvre de la contrée pour faire des mèches à canon, on avait réquisitionné tout le salpêtre disponible, et on réparait toutes les fortifications, en imposant des corvées et des prêts d'argent aux habitants.

1. Lettre de Richelieu à M. Lefevre, intendant des finances de Lorraine, 1635. Servien croyait qu'il fallait faire quelques changements dans la garnison de Nancy, et autorisait la Valette à en détacher quelques régiments contre des régiments de son armée, pour la sûreté de la place, « à cause des intelligences secrètes, disait Servien, qui sont entre la plupart des officiers des régiments et les femmes de ceux qui sont auprès du duc Charles, lequel formente, à ce qu'on dit secrètement, ce commerce pour essayer de s'en prévaloir. (Servien à la Valette, 2 août 1635. — Recueil d'Aubery, t. I, p. 306.)

Mais si l'on se campait du côté de Remiremont, et si Gallas passait la Sarre malgré le cardinal de la Valette, le général allemand pouvait rallier Charles IV et le dégager.

Richelieu avait prévu ce qui devait arriver, mais pour obvier à ces inconvénients, en logeant près du camp de l'ennemi, on pouvait l'enfermer dans ses retranchements et lui offrir la bataille en cas de retraite.

En laissant à Lunéville des troupes qui résisteraient au duc de Lorraine, l'on conjurerait ainsi les dangers que présenterait la jonction de Charles IV avec le comte de Gallas, en ruinant en même temps tout le pays que ce général devait traverser.

Pour arriver à ce but, il ne fallait pas, suivant Richelieu, abandonner l'expédition de Remiremont qu'on attaquerait par le pétard ou autrement, car il était indispensable de couper la retraite aux Impériaux et de les empêcher de se jeter dans la Franche-Comté ou l'Alsace. La Meilleraye et d'Arpajon pouvaient, il est vrai, avec les forces dont ils disposaient, reprendre les places occupées par les Impériaux; mais leur présence à Lunéville était préférable. C'était le centre de la Lorraine.

En communiquant le résultat de ses méditations à Chavigny, Richelieu recommanda aux généraux français de ne pas abandonner la rive droite de la Moselle et de conserver le passage de Sarrebourg et de Phalsbourg, par Blâmont, pour pouvoir reprendre Haguenau, si cette place venait à capituler, et veiller sur l'Alsace. Charles IV déjoua les prévisions du cardinal-duc.

De retour à Rambervillers, il évacua définitivement cette ville, le lendemain 16 octobre, et, malgré le duc d'Angoulême posté à Pont-Saint-Vincent, il opéra sa jonction avec Gallas et s'établit à Morhange, au-dessus de Vic, sur la rive gauche de la Seille.

Le général allemand avait quitté Courcelles-Chaussy le 18 octobre, et n'avait pu s'emparer de Marsal, défendu par les Français.

Le chevalier de Vivans, qui venait d'abandonner le service de l'Empire pour celui du roi de France, avertit l'armée française de la marche hardie du duc de Lorraine. Les deux chefs des Impériaux avaient sous leurs ordres 4,000 cavaliers et 20,000 fantassins.

Charles IV, quittant bientôt Morhange, se posta entre Manhoué et le moulin de Chambille, après avoir pris le château de Viviers. Richelieu blâma sévèrement la retraite précipitée du maréchal de la Force et du duc d'Angoulême qui eurent le 11 octobre, à Nancy, une entrevue avec le cardinal de la Valette et Weimar[1].

Ce dernier était campé à Leyr, près de Nomeny, dès le 9 octobre. L'armée de Gallas et celle que Charles IV avait amenée de Rambervillers n'étaient logées qu'à trois lieues de Weimar. Leurs armées avaient mis tout un jour pour franchir la Seille et prendre leurs positions au delà de cette rivière, non loin de Dieuze.

---

1. Ce n'était pas sans de grandes difficultés que le cardinal de la Valette était arrivé à Pont-à-Mousson, le 8 octobre. Il avait rencontré en chemin les gendarmes du roi et les chevau-légers de la garde qui avaient tenté de débaucher ses troupes. Ils leur criaient tout haut qu'il fallait mieux mourir que de venir dans cette armée et ils réussirent à entraîner dans leur fuite quelques soldats de l'armée de Metz.

La Valette venait d'apprendre la capitulation de Sarrebrück, rendu *fort légèrement* par Bonnemare, que les bourgeois de le ville-basse avaient forcé à composer avec l'ennemi. (La Valette à Bouthillier, Pont-à-Mousson, 8 octobre 1535. Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 245. *Pièces justific.*, LXX.) Mais Richelieu, ne perdant pas courage, écrivit à la Valette : « Les grandes affaires ont de grandes difficultés, mais avec l'ayde de Dieu, nous ne perdrons pas courage. Tout va bien en Italie et en la Valteline. Un bon succès du côté du duc Charles, où l'on pourroit faire toute autre chose qu'on n'a fait, nous eust mis au-dessus du vent. J'espère qu'à l'avenir on fera mieux que par le passé, de ce costé-là. » (Richelieu à la Valette, 12 octobre 1635. Recueil d'Aubery, *passim*.)

Weimar avait supplié la Valette de le rallier, car il se trouvait à découvert, ou, du moins, de lui envoyer la plus grande partie de sa cavalerie, et cela le plus tôt possible. Si le gros canon ne pouvait arriver à temps, l'artillerie des maréchaux de camp français pouvait rendre un service notoire à Bernard qui ne voulait pas laisser passer une si bonne occasion de battre l'ennemi, car les maréchaux de camp s'étaient joints au général suédois, et il n'attendait plus que la Valette pour agir [1].

Quant au duc d'Angoulême, après avoir renoncé à s'avancer dans la direction de Rambervillers dont Charles IV s'était échappé furtivement, après y avoir passé un jour, il venait d'apprendre que l'avant-garde de Gallas était postée à Delme, et que toute l'armée impériale le suivait, infligeant sur son chemin quelques échecs aux soldats de Weimar. Celui-ci, battant en retraite et quittant Vic où il n'avait pu trouver de vivres, recula et campa sur les hauteurs d'Amance. C'était un excellent poste. De là, il couvrait l'armée française, séparée de l'ennemi par la Seille, rivière marécageuse et peu guéable. Le duc d'Angoulême, toujours à Saint-Nicolas et mal renseigné, croyait que l'armée de Gallas avait poussé son avant-garde jusqu'aux portes de Nancy et que ses éclaireurs étaient campés entre Maxéville et cette ville, suivis par le gros de l'armée impériale qui avait battu Weimar. Ils s'étaient campés, disait-on, le long de la Meurthe, pour couvrir la retraite du duc Charles qui comptait de 7,000 à 8,000 chevaux, « bons et mauvais », et 4,000 à 5,000 fantassins. Le capitaine du château de Domêvre-sur-Vezouse avait pu les compter et on les avait vus se diriger

1. M. le duc de Weimar à M. le Cardinal de la Valette, Lerre, 9 octobre 1635. Aff. étrang. Lorr., XXVI, fol. 249. Autographe. *Pièces justificatives*, LXXI. La signature de Weimar est en caractères allemands. Il signait : Bernard W.

vers Raon, avait-on dit au duc trop naïf. Gallas avait envoyé un renfort de 10,000 hommes à Charles IV, ajoutait-on, et tous deux s'étaient ravitaillés à Phalsbourg et Badonviller. Toutes ces nouvelles décidèrent le duc d'Angoulême, avec qui Weimar, quittant Amance, était venu conférer, à abandonner Saint-Nicolas [1] (18 octobre).

De son côté, le maréchal de la Force, auquel étaient venus s'unir la Meilleraye et Saint-Simon avec des forces respectables, s'apprêta à suivre d'Angoulême dans sa marche vers la Seille. Son intention primitive était de s'attaquer à Charles IV, tandis que la Valette s'approchait de Gallas. Mais le cardinal venait de l'avertir de la présence du général de l'Empire et de Charles IV, avec son avant-garde, à Delme, et lui apprenait qu'il n'avait pas terminé ses préparatifs, malgré la nécessité pressante qu'il y avait d'agir avec célérité [2].

Gallas cependant quitta Delme, éloigna sa ligne de bataille de l'armée française, et envoya quelques troupes assiéger Saverne. On croyait, au camp de Saint-Nicolas, que, si le général allemand se retirait vers l'Alsace, il emmènerait avec lui Colloredo et Jean de Werth, et laisserait à Charles IV d'autres troupes, en échange de celles que commandaient ces deux généraux. Charles IV, seul, aurait été facile à vaincre; mais il était de toute importance que Weimar et la Valette empêchassent Gallas de s'emparer de Vic, poste fort important au point de vue stratégique [3].

---

1. D'Angoulême à Bouthillier, Saint-Nicolas, 17 octobre 1635. Aff. étr. Lorr., 1635, XXVI. *Pièces justific.*, LXXII. Signature autographe.

2. « Je crains bien que l'armée de M. le cardinal de la Valette ne soyt encores en estat de pouvoir marcher et la diligence est bien requise. » (La Force à Bouthillier, Saint-Nicolas, 17 octobre 1635. Minute. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 301.)

3. « Si nous nous joignons avec les troupes de M. le cardinal de la Valette et de M. le duc de Wuimar, le Galasse n'oseroit nous attendre. » (M. d'Ar-

Gallas se retrancha d'abord à Marimont, établit son centre de bataille à Tarquinpol, village situé dans une presqu'île baignée par l'étang de Lindre, et son armée s'étendit jusqu'à Maizières-lès-Vic. Richelieu, averti de la position critique des généraux français, ordonna des prières publiques dans tous les couvents de Paris, et envoya des instructions précises à la Valette, au duc d'Angoulême et au maréchal de la Force.

Il s'en rapportait à leur prudence; mais il désirait, avant tout, qu'ils choisissent, près de l'ennemi, un bon campement, où les troupes pussent vivre commodément, après avoir facilité leurs convois par le moyen des places laissées sur leurs derrières, ainsi que par celui des châteaux occupés.

Le cardinal-ministre recommanda à ses généraux des reconnaissances fréquentes à l'aide de la cavalerie. « Brûlez, leur écrivit-il, les fourrages et les vivres de l'ennemi, et forcez-le à décamper les premiers, afin de les suivre et de les combattre. »

Il fallait, au besoin, faire courir le bruit d'un combat pour encourager les soldats du roi, et jeter la panique parmi ceux de la Ligue catholique[1], car, si ces derniers restaient pendant deux mois campés entre la Sarre et la Seille, il était à craindre que les troupes françaises ne prissent la fuite, en suivant l'exemple contagieux des gentilshommes de l'ar-

---

pajon à Chavigny, Saint-Nicolas, 17 octobre 1635. Minute. Aff. étr. Lorraine, 1635, XXVI, p. 305. *Pièces justificatives,* LXXIII.) Cette lettre n'est pas complète.

1. V. Instructions au cardinal de la Valette, duc d'Angoulême, et maréchal de la Force, 23 octobre, Saint-Germain, Recueil d'Aubery. — V. Advis à MM.. les généraux. Saint-Germain-en-Laye, 23 octobre 1635. Aff. étr. Allemagne, XII, fol. 173 et 174. — *Mémoires de Richelieu,* t. VIII, p. 416.

rière-ban [1], « qui avoient chacun sous soy deux varlets aussy bien équippés que leur maistre » [2].

La Valette, sans attendre les instructions de Richelieu, se rendit, le 21 octobre, de Pont-à-Mousson à Amance, où se trouvait déjà Weimar. D'Angoulême et la Force s'étaient portés à Champenoux. Tous deux discutèrent le plan de campagne à suivre avec la Valette, qui, le 21, vint les trouver à leur camp. Les trois généraux étaient résolus à marcher droit à l'ennemi, et espéraient qu'il ne les attendrait pas, à moins qu'il n'eût pris une position tellement avantageuse et si habilement couverte de retranchements, qu'il pût la garder avec avantage. La famine était à redouter pour Gallas et n'était guère moins imminente dans l'armée française. Elle ne pouvait se faire suivre de son pain qu'avec des convois interminables qu'il fallait renouveler tous les deux ou trois jours. La cavalerie qui les escortait était sur les dents, et encore d'Angoulême craignait-il que Gallas n'acceptât pas le combat, ne changeât souvent de positions et ne les choisît de telle façon qu'on ne pût l'y attaquer [3].

La Valette réunit ses forces à celles de ses collègues, le 21 octobre, à Bouxières-aux-Chênes, et dès le 22, se mit en marche, se dirigeant vers Marimont. Personne, dans le camp français, ne connaissait la position occupée par Gallas; l'on supposait, cependant, qu'il n'était qu'à quatre lieues de l'armée française, et que, dans trois jours, l'on aurait de ses nouvelles [4].

---

1. « Si les ennemis demeurent entre la Sarre et la Seille pendant deux mois, je crois que nos troupes suivront nos arrières-bans. » (Lettre du P. Joseph à la Valette, 12 octobre 1635.)

2. *Journal de Jean Bauchez*, p. 273.

3. Lettre de MM. d'Angoulême et de la Force au Roy (de la main d'un secrétaire). Au camp de Champignon (Champenoux), 21 octobre 1635. Aff. étr. Lorraine, XXVI, fol. 324. *Pièces justificatives*, LXXIV.

4. V. Lettre de la Vallette à Chavigny, Boussière-au-Chesne, 22 octobre

Le vicomte d'Arpajon n'augurait rien de bon des prémices de la campagne entreprise contre Gallas, qu'on était bien résolu à ne pas rejeter au delà du Rhin, car l'on redoutait les revers de la retraite de Mayence. Il conseilla aux généraux de brûler le pays en arrière du camp ennemi. Suivant lui, si l'on n'écoutait pas ses avis et si les ennemis ne voulaient pas combattre, l'armée française serait plus tôt affamée que l'armée allemande et serait obligée de battre en retraite. En employant leur cavalerie à ruiner la campagne, la Valette et la Force forceraient, au contraire, Gallas et Charles IV, dépourvus de blé et de fourrage, à fuir ou à combattre (22-23 octobre)[1].

L'armée française, dont les chefs manifestaient l'intention de se mesurer avec les Impériaux, s'ébranla et de Champenoux se porta à Serres et à Einville, et, le 26 octobre, disposa ses lignes entre Moyenvic et Marsal, non loin de Marimont, dont Gallas n'avait pas bougé[2].

La patience devenait nécessaire aux Français. Barrault[3], gouverneur de Nancy, supposait que Charles IV avait quitté son allié et s'était dirigé vers Blâmont et Raon[4]; mais cela était faux. Ce qui était vrai, c'est que l'évêque de Verdun avait envahi le comté de Vaudémont[5], avec quelques fan-

---

1635. *Idem*, fol. 328. *Pièces justificatives*, LXXV. La Force à Bouthillier. *Passim*, fol, 326.

1. V. Lettre de d'Arpajon à Chavigny, de Champenoux, 23 octobre 1635. *Ibidem*, fol. 332. *Pièces justificatives*, LXXVI.

2. «Ayant derrière eux Salbrig où il n'y a pas grand fourrage.» (Barrault à Bouthillier, Nancy, 25 octobre 1635. Aff. étr., *passim*, fol. 339. *Pièces justificatives*, LXXVII.)

3. On rappela Barrault de Nancy, le 25 novembre 1635, pour l'envoyer comme gouverneur du comté de Foix, et l'on empêcha sa femme d'apporter ses meubles à Nancy. (Richelieu au Roy, 25 novembre 1635. — Avenel, t. V, p. 358-359.)

4. *Idem*.

5. C'est en vain que la Grange-aux-Ormes avait essayé, avec une compa-

tassins et quelques cavaliers, et que quelques femmes de condition étaient sorties de Nancy avec toute leur famille, en emportant leur argent et leurs bijoux, et sans qu'on les y forçât. Cette panique fit croire à Barrault que Charles IV et Gallas voulaient assiéger Nancy. Cela était à supposer et était devenu facile par suite de l'état précaire où se trouvait la garnison à qui il était dû vingt-cinq jours de solde, et dont une partie des soldats mouraient ou désertaient[1].

Du côté de l'Alsace, d'Arpajon et Fontenay-Mareuil venaient de s'emparer de Badonviller, en avaient chassé la garnison lorraine et marchaient vers l'étang de Lindre[2]. Turenne avait repris le château de Viviers. Gallas, poussé l'épée aux reins par le régiment des dragons de Richelieu, commandés par le comte de Quincé, leur lieutenant-colonel, ainsi que par 500 soldats de Weimar, se laissa prendre trois barricades de ses retranchements. Cependant, le lieu de refuge finalement choisi par le successeur de Wallenstein présentait de sérieux obstacles; c'était une montagne assez élevée, bordée, à gauche et à droite, de bois. Au bas, un grand village masquait les travaux défensifs des Impériaux, auxquels on ne pouvait parvenir que par un passage étroit et une vallée marécageuse, où l'on n'avait accès que par deux ou trois défilés.

La montagne qui abritait le camp des Impériaux avait chacune de ses trois crêtes munie de trois redans armés de canons et pouvant communiquer entre eux. Il était impossi-

---

gnie de cavalerie et deux d'infanterie, d'empêcher l'évêque de Verdun de faire des levées dans son évêché. Mais la plupart des soldats de Laimont se débandaient et venaient de nouveau prêter serment au roi de France. (M. de la Grange-aux-Ormes à Bouthillier, de Verdun, ce... octobre 1635. Minute. Aff. étr. Lorraine, 1635, XXVI, fol. 366.)

1. *Idem.*

2. Mémoire de Fontenay-Mareuil, collection Michaud, *passim*, p. 247.

ble d'entreprendre l'assaut du camp de Gallas qui, comptant sur la fougue des Français, espérait qu'elle les entraînerait à leur perte[1]. Malgré les conseils de Charles IV qui, quittant Morhange, avait fini par se camper à Donneley, évacué par la Valette, Gallas ne bougea pas et ne laissa que des Croates sur son front de bandière. Ceux-ci vinrent inquiéter l'avant-garde de l'armée française, mais les volontaires s'avancèrent, sous le commandement de Saint-Simon et de la Meilleraye, attaquèrent l'aile droite des Impériaux et leur tuèrent 50 hommes. Les Français, auxquels les vivres commençaient à manquer, malgré les greniers de Metz, de Marsal et de Nancy qu'ils avaient à dos, et, quoique, brûlant du désir de présenter la bataille à Gallas, n'eurent plus qu'une ressource, ce fut de le bloquer et de l'affamer[2]. La disette et la désertion de l'arrière-ban forcèrent le maréchal de la Force et le duc d'Angoulême à se retirer sous Nancy, en laissant l'ordre à Turenne de brûler tous les villages qui

1. V. Lettre de la Meilleraye à Bouthillier, près Moyenvic, 31 octobre 1635. (Aff. étr. *Passim*, fol. 357. *Pièces justificatives*, LXXVIII.) — Avant de se porter de Tarquinpol à Maizières, Gallas alla piller les salines de Dieuze, ce qui portait un grand préjudice à l'armée française et à celle de Weimar, ainsi qu'à toutes les villes de la Lorraine et à celles du pays messin. Pour remédier à ces inconvénients, la Valette et Weimar se campèrent entre Château-Salins, Morhange et Dieuze, pour s'opposer aux incursions des Impériaux. (*Journal de Jean Bauchez*, p. 255 et 256.)

2. V. Lettre de la Meilleraye à Bouthillier, citée plus haut. — « Gallas estoit bien esmaye comment il pourroit retourner en Allemagne estant sur son estangs à pêcher des andoueilles. (Jean Bauchez, p. 265.) Mais les Impériaux avoient bon marché des fossies ; aussy tost qu'ils estoient morts, ils les jettoient en l'eau dans l'estang (leurs soldats). Voilà les baume qu'ils se donnoient. (*Idem*, p. 259.) Weimar, apprenant que Charles IV avait établi ses quartiers à Morhange (arr. de Sarreguemines), s'était dirigé vers Thicourt, à 8 kilomètres sud-ouest de Faulquemont, en brûla le château, construit naguère par le marquis de Croy d'Havré, et se dirigea vers Morhange, qui appartenait au comte de Salm. Charles IV avait évacué ce village. Les Suédois y mirent le feu. (Cf. Jean Bauchez, p. 259 et 260.)

pouvaient fournir quelques fourrages à la cavalerie considérable du général autrichien.

Après le départ de l'armée de Lorraine, la Valette et Weimar continuèrent à tenir tête à l'ennemi; mais, découragés par la lâcheté de leurs soldats et manquant de pain, ils ne purent profiter de l'occasion magnifique qui se présentait à eux, de ruiner entièrement l'armée impériale aux prises avec la famine et les maladies[1]. Ce n'était plus seulement l'arrière-ban qui « ne se pouvoit contenir de descrier les affaires et de parler contre le gouvernement » ; il était à craindre qu'après sa libération toutes les troupes ne prissent la fuite.

Après avoir séjourné pendant trois jours en vue des Impériaux, avoir harcelé sans cesse et ruiné leur cavalerie, la Valette et Weimar, malgré la défense expresse de Richelieu, repassèrent la Seille, à Vic. Leur armée devait se ravitailler dans cette ville et fourrager, au besoin, dans les environs de Metz (31 octobre)[2].

Elle était du moins en mesure de poursuivre les Impériaux dans leur retraite, si elle n'avait pu les contraindre à combattre. Bientôt ceux-ci quittèrent furtivement leurs positions, laissant 800 malades dans leur camp de Maizières (23 novembre). Depuis son départ de Worms, Gallas avait perdu 20,000 hommes. Aussi s'empressa-t-il de prendre le chemin de la Sarre, menacé, sur ses derrières, par les 8,000 chevaux et les 6,000 mousquetaires de l'armée du cardinal. La Valette conçut alors le dessein d'assiéger Dieuze, dé-

1. « J'oubliay de vous dire que la maladie est très-grande dans l'armée de Galasse. Il lessa dans son dernier logement en deux iours 700 malades. » (D'Arpajon à Chavigny, octobre 1635. Minute. Aff. étr. *Passim*, fol. 365.) « Gallas avoit laissé son estang ou il avoit laissé plus de corps morts dedans qu'il n'y avoit mangé de poisson. » (Jean Bauchez, p. 273.)

2. La Meilleraye à Bouthillier, près Moyenvic, 31 octobre, déjà citée.

fendu par 500 hommes du régiment de Marimont, pendant que sa cavalerie légère allait poursuivre l'ennemi dans sa retraite. Il alla se camper à Salonne, pendant que la Meilleraye et le duc de Saint-Simon essayaient de retenir les gentilshommes de l'arrière-ban à l'armée jusqu'à la Saint-Martin, terme extrême de leurs obligations militaires, époque, écrivait la Meilleraye à Bouthillier, « où les étourneaux s'en retournent [1] » (31 octobre).

Charles IV, abandonné par Gallas et découragé, disparut subitement de son armée et s'enferma dans le château de Réchicourt, du temporel de l'Évêché de Metz, à quatre lieues de Sarrebourg. C'est là qu'il conféra avec Louis de Sarmiento, ambassadeur d'Espagne, que lui avait envoyé l'Empereur; mais ce château était rempli de pestiférés, et Charles IV y devint malade [2]. Le roi de France avait échoué dans ses projets contre l'Allemagne et ne s'était emparé, en Lorraine, que de Saint-Mihiel, pendant la campagne de 1635. Cependant Charles IV, victime de la mauvaise volonté de Gallas qui prétendait ne point avoir reçu d'ordres de l'Empereur, ne put s'avancer vers Nancy, principal but de ses efforts. Il prêta toutefois ses troupes au chef des Impé-

1. « Ma noblesse m'a extrémement tourmenté et quelques amis s'étoient imaginés que ie m'en voulois fuir de l'armée et m'ont dit que s'ils me perdoient de veue qu'ils s'en iroient à l'instant, ie n'ai iamais veu des gens si persécutans, néanmoins après toutes leurs crieries iespère que ien conserverai un bon corps iusques à la Saint-Martin *qui est le temps que les estourneaux s'en retournent*. Le pauvre Monsieur le Premier (Saint-Simon) y apporte tous les soins et son éloquence. » (*Idem.*) « Nos gens ont peu de patience. J'ay remarqué non seullement mauvaise volonté parmi la noblesse de l'arrière-ban qui ne se peult contenir de décrier les affaires et de parler contre le gouvernement. Je crains quand ils s'en iront que le reste des troupes ne se desbande entièrement et que les armées ne soient contraincles de se retirer. » (La Valette à Bouthillier, lettre chiffrée. Aff. étr. *Passim*, fol. 960. *Pièces justificatives*, LXXIX.

2. Forget, *passim*.

riaux, rallié par Jean de Werth. Tous deux prirent Saverne, et la route de l'Alsace resta ouverte à Gallas. Saint-Nicolas et Lunéville se rendirent en même temps aux soldats de la Ligue catholique. (Novembre.)

Charles IV se dirigea alors vers Besançon, accompagné de son cousin, le duc d'Elbeuf. Malgré le désarroi dans lequel l'armée française se trouvait par suite de la désertion de l'arrière-ban, qui ne voulait pas franchir le Rhin, et le mauvais état des chemins durcis par le froid, Gallas fut harcelé par elle dans sa retraite, et laissa les Français reprendre toutes les petites places. Quatre régiments de Croates eurent leur bagage enlevé par Weimar, à Vergaville, et le généralissime allemand se retira vers Spire, au delà du Rhin, emmenant avec lui Jean de Werth et d'autres chefs de la Ligue catholique, ainsi que toute la cavalerie étrangère. Soit par dépit, soit par négligence, Gallas plaça les Lorrains à son arrière-garde, où périrent beaucoup d'hommes et de chevaux, sans qu'on songeât à les défendre.

De Saint-Avold et de Spire, les troupes impériales descendirent en Alsace, et leur chef prit Bouxwiller pour son quartier général; mais les bourgeois de Strasbourg lui ayant refusé 200,000 sacs de blé, il repassa le Rhin et séjourna, pendant l'hiver, dans le Würtemberg[1]. Jean de Werth[2] et Mansfeld restèrent en Alsace, où ils assiégèrent et prirent Dachstein, défendu par Marfeld, colonel liégeois.

---

1. Sadion, grand maître de l'ordre Teutonique, fut envoyé, en qualité de lieutenant de l'Empereur, vers Gallas, pour lui enjoindre de n'agir désormais sans ordres. La cour de Vienne avait été informée des plaintes que la mauvaise administration de Gallas avait suscitées au sein de son armée. On avait eu vent des dissensions qui existaient entre lui, ses officiers, Charles IV et les Lorrains. De Salis, sergent-major de l'armée impériale, venait d'être décapité par ordre de Gallas. (*Mercure français*, XXVII, p. 66 et 67.)

2. Jean de Werth proposa, à cette époque, d'entrer au service du roi. Feuquières fut chargé par Richelieu de lui demander ses conditions. Ces

Quant au cardinal de la Valette, il essaya, grâce aux conseils d'Abraham Fabert, son aide de camp, d'assiéger Dieuze, afin de remettre Louis XIII en possession des salines dont le rapport était considérable. Le cardinal ne semblait pas découragé. « Avec un peu de sang-froid, écrivait-il à Bouthillier, de Château-Salins, le 27 novembre, nous pouvons remettre les affaires d'Allemagne et obliger l'empereur à demander la paix que toutes ses armées désirent [1]. »

Mais il redoutait la prise de Haguenau par les Impériaux. D'Aiguebonne, officier capable et courageux, en était gouverneur pour la France, et jouissait de l'estime du cardinal de la Valette. Ce prélat s'empara bientôt de Dieuze (4 décembre), et se retira à Metz, en laissant des troupes à Dieuze, Marsal, Vic et Moyenvic. Le reste de l'armée prit ses quartiers d'hiver à Metz.

Charles de Mailly, baron de Clinchamp, n'avait pas quitté la Lorraine. Vers le milieu d'octobre, à la tête de 800 cavaliers, il alla jusqu'aux portes de Langres, jeter l'alarme dans le Bassigny [2]. Ses forces augmentèrent de jour en jour, et il prévint les prisonniers de Bar que bientôt il irait les délivrer. Son intention était de se rallier à l'évêque de Verdun qui tenait toujours la campagne [3].

---

négociations ne réussirent pas. (V. Lettre de Richelieu à M. de Feuquières, 16 décembre 1635. Mémoire, signé par Louis XIII, 16 décembre 1635. Aff. étr. Allemagne, t. XII, p. 218.)

1. Lettre de la Valette à Bouthillier, de Château-Salins, 27 novembre 1635. Aff. étr. Lorraine, XXVII, fol. 76. *Pièces justificatives*, LXXXV.

2. « Monsieur, nous sommes incertains si Clencham qui armoit et avoit déjà huit cents chevaux a suivi le duc Charles. Sy cela n'est pas et qu'il soit demeuré aux environs de Langres, il seroit besoin de pourvoir, peu de troupes l'empêcheront de faire beaucoup de mal. » (Lettre de M. d'Arpajon à Chavigny. Saint-Nicolas, 12 octobre 1635. Aff. étrang. Lorraine, XXVI, fol. 305.)

3. « On a advis que le chevalier de Clinchamps se fortiffie. Il menace d'assiéger le S[r] de Bourlemont. Il a mandé aux prisonniers de Bar qu'il

Pendant que le duc d'Angoulême, sur la tête duquel était tombée la colère de Louis XIII, et dont la Valette prenait généreusement la défense, recevait l'ordre d'aller trouver le roi à Saint-Germain, le maréchal de la Force donnait rendez-vous à son armée du côté de la Moselle, et, sans perdre de temps, traversait cette rivière, décidé à tenir tête à Charles de Lorraine revenu sur ses pas. Ce prince, profitant de la présence des Impériaux en Alsace, s'empara sans coup férir, de Charmes, Neufchâteau et de plusieurs châteaux-forts. (Novembre.)

Avec les troupes de Gassion, qui avait pris les devants, avec son régiment de cavalerie, et s'était efforcé de jeter des blés dans Châtel-sur-Moselle et dans Épinal, et 300 chevaux et autant d'infanterie, levés dans le comté de Montbéliard et près de Porrentruy, le maréchal de la Force put tenir tête à Jean de Werth. Le sergent de bataille de la Ligue catholique quitta Saverne, et, aidé par Clinchamp, accouru du Bassigny, par Saint-Balmont et par Florainville, vint attaquer le maréchal, à Mirecourt[1]. La lutte fut vive. Les Impériaux furent repoussés et perdirent plus de 300 des

---

les yra bientost veoir. On croit qu'il a desseins de ioindre à l'Evesque de Verdun. Il seroit à propos que M. de Tiange eust l'ordre de secourir ceux qui seront attaqués par Clinchamps. » (Lettre de M. de Vernancourt à M. de Montalan, octobre 1635. *Passim*, fol. 362.)

1. Après avoir pris Dompaire, Gassion alla se camper à un quart de lieue de Mirecourt. Jean de Werth était accouru au secours de Clinchamp et, quittant Charmes, il attaqua Gassion, qui commandait 1,200 fantassins, aux portes de Mirecourt. Gassion fut repoussé dans les faubourgs avec 500 maîtres. Jean de Werth fit mettre pied à terre à ses 1,200 dragons et, après une seconde attaque, fut repoussé par les régiments de Menillet, Navailles et Forbus. Il se réfugia à l'abbaye de Poussey (canton de Mirecourt). [*Gazette de France*, Extraordinaire du XXV novembre 1635.] Jean de Werth perdit 1,200 hommes. Il y eut 200 prisonniers lorrains; 1,500 chevaux furent pris. Jean de Werth avait sous ses ordres 5,670 hommes, et des chefs tels que Gomez, Marimont et le baron de Switz.

leurs, ainsi que leur bagage et une partie de leurs chevaux (7 novembre).

Gassion s'empara de Charmes et de Neufchâteau. 500 ennemis étaient sortis de Vézelise dans l'intention de se jeter dans Vaudemont, dont Belrupt[1] s'était emparé à la tête de 800 hommes. La Force ne put les atteindre, mais Vézelise tomba au pouvoir de Sourdis, grâce aux 4 canons amenés par la Meilleraye (30 novembre).

L'hiver commençait, la terre était couverte de neige, et le froid était devenu rigoureux. Vaudemont était situé sur un rocher, et on ne pouvait songer à prendre cette ville d'assaut. Un capucin de Vézelise décida Éric de Belrupt à capituler, le 3 décembre, et on lui accorda les honneurs de la guerre, ainsi qu'à ses 600 hommes. Son major se nommait le baron de Pouilly.

Toute la Lorraine resta la proie des Français, et le maréchal de la Force, quoique âgé de 74 ans, depuis le départ du duc d'Angoulême dont l'indolence le paralysait, avait retrouvé son ancienne vigueur. Aussi Louis XIII lui accorda-t-il un congé (4 décembre 1635)[2].

Si Louis XIII avait réussi, après tant d'alternatives de revers et de succès, à garder la Lorraine, il avait été moins heureux en Alsace, et cette province pouvait lui échapper,

---

1. Éric de Belrupt était fils de Remy de Tisac, seigneur de Belrupt, et de Garderette de Cherisy, gouvernante des princesses Nicole et Claude de Lorraine. Il était seigneur d'Ourches et de Saint-Germain, colonel de cavalerie, le 21 septembre 1635, et d'infanterie au mois de décembre suivant. (Nobil. de Dom Pelletier. Annoté, t. IV, note manuscrite.)

2. V. *Mémoires du maréchal de la Force*, t. III. — Louis XIII avait recommandé au maréchal de la Force de se loger dans le comté de Vaudemont, pour empêcher Charles IV de s'y établir. Bellefonds y avait amené cinq compagnies de l'armée de Langres. Le maréchal avait l'ordre de loger ses troupes dans la Lorraine et le Barrois, sans les étendre dans le Bassigny ou la Bourgogne, où Louis XIII prévoyait que Charles IV devait entrer. (Lettre du Roy au maréchal de la Force, 24 novembre 1635. Aff. étr. Lorraine.)

si l'on abandonnait les places qui s'étaient mises sous la protection de la France.

Les Impériaux avaient posté, sur tous les passages de l'Alsace, toutes les troupes de la Ligue catholique, commandées par Charles IV. La présence des régiments de la Verne, de Piccolomini, de Serinchamp, de Nicolas, de Schmidt, de Ridtberg rendait difficile le ravitaillement de Colmar, Schlestadt, Haguenau, Montbéliard, Porrentruy et Benfeld.

Malgré l'insistance de Gassion, qui était entré complétement au service de la France et avait su inspirer une grande confiance à Richelieu, ni la Force, ni le cardinal de la Valette, par jalousie, ne voulurent se jeter en Alsace, ni l'y envoyer[1]. Cette expédition, dont la Valette consentit bientôt à se charger, eut lieu dans les premiers mois de 1636[2], sous le commandement du cardinal de la Valette et de Weimar, ayant sous leurs ordres Rantzau, Turenne[3] et de Guiche.

Au mois de novembre 1635, les Suédois et les Allemands que commandait Weimar menaçaient de le quitter si on ne les payait. Guillemin, un des panégyristes de Charles IV,

---

1. Cf. Lettre de M. d'Arpajon à Chavigny, Neufchâteau, 10 décembre 1635, *passim*, XXVII, fol. 144. *Passim*. Alsace, VI, fol. 186.) « C'est un homme qu'il faut bien traiter, mandait Chavigny à M. de la Meilleraye, le 3 novembre, puisque c'est presque le seul qui agisse dans l'armée. Tout ce que vous ferez avec luy sera fort bien fait. » (Aff. étr. Lorraine, XXVII, fol. 8.)

2. Cette expédition était indispensable, mais offrait de sérieuses difficultés. On ne pouvait l'exécuter qu'avec des troupes fraîches de l'armée de Champagne, celle de Lorraine étant exténuée par la campagne de 1635. (V. Lettre de Richelieu, 1635, six derniers mois. Aff. étr. Alsace. t. VI, pièce 186.)

3. La Valette, dans une lettre adressée à Bouthillier. de Montigny-lès-Metz, le 21 juin 1635, faisait l'éloge de Turenne en ces termes : « Je crois pouvoir vous dire que jay veu tenir à M. de Turenne avecque tant de capacité, de sang et de cœur que je ne crois pas qu'on puisse employer un homme dans l'armée en la charge de mareschal de camp qui la sasche mieux que luy ny de qui le Roy a retiré plus de service. » (La Valette à Bouthillier. Minute. Aff. étr. Lorraine, 1635, XXV, p. 147.)

prétend que Richelieu permit à Weimar le pillage de Saint-Nicolas, afin qu'il pût satisfaire les exigences de ses soldats. Cette ville, qui possède les reliques de Saint-Nicolas et qui est un des pèlerinages les plus fréquentés de la Lorraine, était une des plus belles et des plus grandes villes du duché. Les foires qui s'y tenaient quatre fois l'an et duraient deux mois entiers, y attiraient un grand nombre de Français et d'Allemands.

En laissant toute latitude à Weimar pour le pillage d'une ville aussi riche, et dont l'église magnifique contenait de précieux trésors, Richelieu crut devoir prévenir le maréchal de la Force de ses intentions, et lui conseilla de devancer les Suédois d'un jour, à Saint-Nicolas, et d'y envoyer un détachement qui procéderait à un pillage préliminaire. Un peu de pudeur cependant s'empara de l'âme du cardinal, et il ordonna au maréchal de travestir ses soldats en Suédois. C'est ce que fit l'ancien compagnon d'Henri IV, leur faisant confectionner, en toute hâte, 200 casaques *à la suédoise*. Mais sur ces entrefaites, les éclaireurs de Gallas interceptèrent une lettre qui lui apprit le dessein de son adversaire. Quoique allié du duc de Lorraine, Gallas ne crut pas devoir en avertir Charles IV qui serait accouru défendre une ville fidèle à sa personne. Il aima mieux profiter de l'occasion qui se présentait, pour enrichir son armée, minée par la famine et la misère, et qu'il était sur le point de ramener en Allemagne.

Gallas envoya donc un petit corps composé de Hongrois et de Polonais, avec l'ordre d'accomplir ce que ses ennemis avaient l'intention de faire. Ces troupes descendirent du côté d'Haraucourt, se rendirent à Saint-Nicolas à 8 heures du matin et pillèrent cette ville avec un ordre parfait, si une telle expression peut s'employer en parlant d'un fait odieux (4 novembre). Les Allemands, n'étant pas assez nombreux

pour tout emporter, ne prirent que ce qu'il y avait de plus précieux, et, repassant le pont de Varangéville, regagnèrent leur armée, après avoir maltraité le prieur des bénédictins et violé quelques religieuses de l'Annonciade.

Le lendemain, les soldats du maréchal de la Force arrivèrent, de l'autre côté de la ville, et trouvèrent encore de quoi satisfaire leurs instincts de pillage ; mais, moins hâtifs que les Impériaux, ils se laissèrent surprendre par la nuit, et ne purent rejoindre l'armée française que le second jour. Les weimariens entrèrent de nouveau à Saint-Nicolas, et, se trouvant frustrés dans l'accomplissement de leur crime, ils mirent le feu partout[1].

En somme, la ville de Saint-Nicolas fut dévalisée pendant trois jours, et le feu détruisit les richesses qu'on avait pu soustraire à l'avidité des soldats.

L'église n'échappa pas aux ravages des flammes. Un soldat du cardinal de la Valette, qui devint plus tard religieux Prémontré dans un couvent de Pont-à-Mousson, avoua qu'un de ses officiers lui donna l'ordre de placer trois fagots au-dessous d'une des tours du portail, dont le haut fut aussi incendié. Le plomb dont elle était revêtue coula comme une pluie d'orage, mais la voûte de l'église, qui n'avait que trois quarts de pied d'épaisseur, ne s'écroula point. Les portes furent brisées à coups de haches : rien ne fut respecté. Les Suédois et les Français enlevèrent les vases sacrés de la ba-

1. Pour être juste, il faut reconnaître que les Impériaux promenaient, ainsi que les Français et les Suédois, la dévastation et l'incendie à travers la Lorraine. « Les ennemis brûlent tout aux environs depuis Saint-Nicolas jusques à Charmes, vers Augeviles (Augeville) et Blâmont, mesmes le château de Saint-Vincent, ie ne comprends pas encore leur dessein. » (La Meilleraye à Bouthillier, Nancy, 18 novembre 1635. Aff. étr. Lorraine, XXVII, p. 50.) L'étonnement de la Meilleraye nous surprend. Les Lorrains et les Impériaux en mettant le feu partout voulaient faire le vide devant les Français, ce que firent les Russes en 1812.

silique et de toutes les maisons religieuses (5 novembre). Les ordres impies de Richelieu et du maréchal de la Force furent connus, cinq jours avant leur exécution, par la maîtresse d'un officier français. Cette femme en avertit son frère, bénédictin à Saint-Nicolas, et ce dernier fit part de son secret à Dom Alexandre Moixson, prieur de son couvent. Ce religieux, homme d'esprit, se hâta de porter les reliques de Saint-Nicolas à Nancy, ainsi que le trésor de l'église, et les mit en lieu sûr, après en avoir fait constater l'identité par des témoins et par-devant notaire[1].

De retour dans son couvent, le prieur avertit les habitants de Saint-Nicolas du péril qui les menaçait. Ceux-ci, n'écoutant pas un avertissement qui partait de la chaire sacrée, ne prirent aucune précaution, se fiant à la loyauté d'un prince de l'Église, dont ils ne pouvaient suspecter les sentiments religieux. Le maréchal de la Force, quoique huguenot, regretta d'avoir accompli l'acte barbare dont Richelieu lui avait donné l'ordre, sans aucune nécessité, et dont il avait partagé, à contre-cœur, la complicité[2].

---

1. Quelques jours après l'incendie de Saint-Nicolas, de la Meilleraye, Saint-Simon et le comte de Guiche trouvèrent, dans le camp de Vergaville, quelques vases sacrés de l'église de Saint-Nicolas et l'*image* en argent de son patron. Ajoutons, à la louange de ces généraux, qu'ils restituèrent ces reliques à qui de droit. Ils ne gardèrent que 50,000 pistoles pris dans le camp des Croates. (V. *Abrégé de l'Histoire de Lorraine.* Recueil de documents sur l'Histoire de Lorraine, 1869, p. 224 et 225.)

2. V. Guillemin, *Vie manusc. de Charles IV,* cabinet de M. Laprévote, p. 132 à 136. — Le 10 novembre, les Suédois n'ayant plus rien à piller, mirent le feu aux maisons des bourgeois notables de la cité. Le lendemain, la superbe basilique fut incendiée; le feu était tellement violent, qu'en moins de deux heures, la charpente de la nef et des tours fut réduite en cendres. Les neuf cloches qui y étaient suspendues furent fondues, et on ne put en recueillir plus d'une centaine de livres de métal. Le monastère des bénédictins fut entièrement ruiné, et les deux tiers de la ville furent démolis ou réduits en cendres. Plus de deux cent soixante personnes périrent par le fer et les mauvais traitements de l'ennemi; beaucoup d'autres

Pour racheter le crime de ses généraux, Louis XIII envoya de l'argent pour réparer l'église de Saint-Nicolas.

Le *Mercure français* accuse à tort, suivant nous, le duc de Lorraine d'avoir donné l'ordre à ses soldats de brûler Saint-Nicolas. Le *Mercure français* assure que Charles IV avait promis aux habitants de la malheureuse ville de venir les voir, le jour de la fête de saint Charles Borromée, son patron (4 novembre), et qu'en les livrant aux sévices de ses soldats, il avait voulu se venger de la contribution de 40,000 livres qu'ils avaient versées à Louis XIII. C'était, ajoute le *Mercure français*, « un moyen d'apaiser ses gens furieux de ne pouvoir rentrer en France, comme il le leur avait promis[1] ».

Avant que Gallas eût quitté la Lorraine, le duc de Weimar s'était logé au château de Raucourt[2] avec sa suite. La seigneurie de Raucourt dépendait de l'abbaye de Saint-Symphorien de Metz, dont le cardinal de la Valette était abbé. Les Suédois y avaient mis tout à sac et s'étaient em-

---

furent ensevelis sous les débris de leurs maisons. Plus tard, les jésuites et les bénédictins se prétendirent les possesseurs des reliques de saint Nicolas. Un long procès s'ensuivit; les jésuites le perdirent, ce qui donna lieu à une chanson populaire dont on entend encore chanter le refrain : « *Les jésuites ne l'auront pas, etc.* » (*Hist. de la ville de Saint-Nicolas,* par X..., maire, Saint-Nicolas, 1846.)

1. V. *Mercure français,* t. XXI, années 1635-1636, p. 30. — Jehan Bauchez, qui était, comme nous l'avons dit, favorable aux Français, prétend que Charles IV brûlait tout sur son passage, en Lorraine, et qu'il était « *mil foys pire que les Françoys* ». « A *Rosières-les-Salines,* ajoute-t-il, *il mit le feu, lexilla et brûla neuf ou dix villages sans en laisser aucune réserve.* » (*Journal de Jean Bauchez.*) V. *Journal* de D. Cassien Bigot. — *Documents sur l'Histoire de Lorraine,* 1869, p. 49 à 51. — *Abrégé de l'Histoire de Lorraine, idem,* p. 223 et 224. — Relation ms. Biblioth. de la Société d'archéologie lorraine, publiée par l'*Espérance,* de Nancy, jeudi, 3 nov. 1842.

2. Raucourt, ancien village de l'évêché de Metz, canton de Nomeny, dans le département de Meurthe-et-Moselle, sur la rive droite de la Seille. L'abbaye de Saint-Symphorien y était propriétaire.

parés de vive force du château. Ils avaient fait avancer contre la porte des chariots chargés de foin, et ils y avaient mis le feu pour incendier cette porte, dépourvue de pont-levis. Les Impériaux étaient moins barbares et moins cruels que les Suédois qui professaient la religion de Luther ou celle de Calvin. Ceux-ci prétendaient, pour excuser leurs déprédations, que le roi de France ne leur donnait aucune solde[1].

Le cardinal de la Valette, de retour à Metz où l'avait accompagné M. de Longueville[2], invita le duc de Weimar à s'y rendre. Cinq jours avant la fête de saint Nicolas, le 1er décembre 1635, Weimar entra à Metz. La Valette alla au-devant de lui, jusqu'à la fontaine de l'hôpital Saint-Nicolas, accompagné des princes allemands qui s'étaient réfugiés à Metz, après la retraite de Mayence[3].

Mais le séjour du duc de Weimar à Metz ne fut pas long. Il avait reçu de Louis XIII l'ordre de faire passer le pont de Moulins à son armée et de prendre le chemin du Luxembourg. L'armée suédoise quitta Raucourt, en longeant la Seille et en pillant tout sur son passage. Elle emporta sur

---

1. D'après le traité, passé le 26 octobre 1635 entre Weimar et Louis XIII, ce dernier servait cependant une assez forte somme d'argent à son allié. Il proposait, en outre, de prendre ses soldats à sa solde, si cela était nécessaire. Le 16 avril 1636, Louis XIII accorda à Weimar 15,000 livres de pension, sa vie durant, payables chaque année sur les cinq grosses fermes de France, dont il devait jouir à partir du 15 novembre 1636. (*Dépôt de la guerre*, t. XXXII, pièce 58.)

2. Longueville retourna à Paris, ainsi que le duc d'Angoulême.

3. C'étaient les princes protestants, tels que le comte Palatin, le marquis Darbey, le gouverneur de Mayence, le comte de Créhange, le baron de Morhange, le comte de Sarrebrück, et tous ceux qui n'avaient pas accepté la paix de Prague. Ils avaient amené leurs trésors à Metz, et y déployaient un grand luxe; mais ce luxe fut de courte durée, et ils furent obligés bientôt de vendre leurs carrosses et leurs chevaux. Plusieurs retournèrent dans leur pays complétement ruinés, ne possédant plus qu'un cheval, comme unique monture.

ses chariots le blé, l'orge et l'avoine de la dernière récolte, et s'empara des bestiaux de Bouxières-aux-Dames, de Mardigny, de Marieulles et de tous les villages riverains de la Seille. Elle mit le feu à Verny, Pournoy-la-Grasse et Pommerieux, s'arrêta à Corny, où elle pilla le château et la maison du gouverneur de Nancy, et n'épargna aucun village. Le château de Louvigny résista à son attaque.

Chargés de butin, les soldats weimariens se campèrent entre les Trois-Ormes, près d'Augny, et la ferme de Fristo, du côté de Montigny, au nombre de 18,000 cavaliers, 3,000 fantassins et 7,000 chariots, chargés de pain, de vin et de viande qu'ils avaient ramassés dans cette plaine fertile qui s'étend entre la Moselle et la Seille.

Les habitants du pays messin, qui croyaient que l'armée suédoise retournait en Allemagne, n'avaient soustrait aucune de leurs denrées à la convoitise des alliés de la France. L'incendie et le pillage avaient été le prix de leur confiance.

Le pont de Moulins était en réparation, ce qui força les Suédois à attendre que les charpentiers de Metz eussent achevé leur ouvrage. Ce repos forcé des soldats de Weimar sauva les paysans de la rive gauche de la Moselle; ils purent se réfugier à Metz, et y mettre à l'abri leurs personnes, leurs denrées et leurs bestiaux. Onze jours avant Noël, le jour de la fête de sainte Lucie, le pont de Moulins fut achevé, et, à trois heures de l'après-midi, l'armée suédoise put y passer et s'échelonner le long de la rive gauche de la Moselle. Quatre régiments vinrent se cantonner à Plappeville et à Tignomont[1], amenant avec eux 400 chariots

1. V. *Hist. de Plappeville,* par M. Viansson, et *Hist. de Woippy,* par Nérée Quépat. — Au mois de décembre 1635, Louis XIII craignait que Weimar ne prît ses quartiers d'hiver dans la Woivre et du côté de Saint-Mihiel, d'où l'on pouvait tirer quelque blé pour les magasins de Metz et de Nancy.

chargés de tout ce qui leur était nécessaire; mais ne pouvant tout loger dans ces deux villages, ils campèrent au milieu des vignes dont ils brûlèrent les échalas.

Le lendemain, les soldats suédois s'éloignèrent, et, en partant, ils mirent le feu à l'église de Châtel-Saint-Germain, qui fut complétement consumée.

L'artillerie de Weimar était composée de 10 pièces de canon de toutes les grandeurs.

Remontant la vallée de Montvaux, Weimar passa près de Montigny-la-Grange, alla se loger à Sainte-Marie-aux-Chênes, du côté de Briey, et de là à Étain, dont il s'empara, permettant aux soldats lorrains qui en composaient la garnison, de s'en éloigner *un bâton à la main*.

L'avant-garde de l'armée de Weimar venait de s'emparer du château de Gondrecourt, et Turenne s'était posté à Conflans pour défendre le passage de l'Orne. Le château d'Étain contenait 20,000 quartes de blé, dont les Suédois firent du pain, après avoir vendu à Metz et dans le pays messin leur superflu; les villages des environs d'Étain se trouvèrent affamés, car toutes leurs denrées avaient été engrangées

---

Il craignait, avec raison, la licence des troupes suédoises qui étaient plus à redouter, suivant lui, que celle des Impériaux. Aussi recommanda-t-il au cardinal de la Valette d'user de toute son influence auprès de Weimar pour le décider à reprendre Saint-Avold, Sarrebrück et Vaudrevange, dont la garnison était peu nombreuse, et que les Impériaux ne secourraient pas. Weimar, écrivait Louis XIII, devait se loger le long de la Sarre et s'en couvrir, marcher sur Sierck, pour avoir le chemin libre jusqu'à Trèves, et user des avantages que cette ville pouvait lui donner. Jean de Werth était seul, avec *un petit camp volant*, sur les bords de la Sarre. Il fallait l'en chasser pour que les troupes de Charles IV, presque toutes dispersées, ne pussent le rejoindre, et laissassent l'armée française en repos pendant l'hiver. Si Weimar ne voulait pas suivre les conseils du roi, il fallait l'engager à loger ses troupes à Saint-Avold et à Pont-à-Mousson, où se trouvait la Valette. Celui-ci devait alors se porter vers la Woivre, pendant que le comte de Soissons s'avancerait vers le Luxembourg. (Du Roy au cardinal de la Valette, 6 décembre 1635).

dans cette ville. Leurs habitants furent obligés de se réfugier, les uns en France, les autres à Metz et à Thionville. Ceux qui restèrent dans le pays augmentèrent le nombre de voleurs et de pillards que nos ancêtres ont appelés *Cravates de bois* et dont la Lorraine eut à subir les violences durant toute la guerre de *Trente ans*.

Mais Weimar ne fut pas longtemps sans être inquiété par les Impériaux.

Au mois de décembre 1635, une armée descendit du pays de Trèves à Fristo, Boulay, Logne et Blettange, sur la rive droite de la Moselle, mettant tout à feu et à sang. Passant la Moselle, ils marchèrent droit à l'abbaye de Saint-Pierremont[1] où ils croyaient pouvoir attaquer les Suédois qui l'occupaient; mais ils furent trompés dans leurs espérances. Les Suédois, après avoir pillé l'abbaye, s'étaient repliés sur Étain, et les Croates de l'armée impériale s'avancèrent vers Rombas et Pierrevillers, en tuant tous ceux qu'ils rencontraient, qu'ils fussent Bourguignons, Lorrains ou Messins.

Weimar, en général habile, avait pris ses précautions et avait fait rompre les ponts qui traversent l'Orne, à Hatrize, à Moyeuvre[2] et à Moineville.

Pendant que les Impériaux marchaient du côté de Nor-

1. Abbaye de l'ordre des chanoines réguliers de l'ordre de Saint-Augustin, fondée, vers l'an 1090, sous Hériman, évêque de Metz, par Lubricus, chanoine de la cathédrale de Metz, réformée par le B. Pierre Fourier en 1605. (*Notice de Lorraine,* par Dom Calmet. — V. Écrit et déduict en forme de volume par le P. Gilles Drouin, chanoine régulier de Nostre Sauveur et abbé Eslu de Saint-Pierremont au duché de Bar es ans mil six cents cinquante-deux et cinquante-trois. Bibl. de Nancy, ms. 115, p. 272).

2. Moyeuvre-la-Grande. Le maréchal Fabert y possédait des forges importantes. D. Calmet prétend qu'elles produisaient, chaque jour, un millier et demi de fer, qui se vendait quarante écus le millier. La famille de Wendel a remis ces forges en exploitation. Les soldats du marquis de Ville, gouverneur de Thionville, pillèrent Moyeuvre, en 1636.

roy-le-Sec, les Suédois assiégèrent le château de Tichémont[1], sur l'Orne, s'en emparèrent, le pillèrent et firent prisonnier Didier de Tichémont qui en était le seigneur. Ils lui prirent tout ce qu'il possédait en fait d'or et d'argent, confisquèrent tous ses biens, et le laissèrent tellement pauvre qu'il mourut de désespoir.

De son côté, M. de Mun, gouverneur de Metz, fit rompre par les carabins de Metz tous les ponts de la Nied, à Domangeville, Pange et Pont-à-Chaussy pour empêcher le passage des Impériaux, dont on annonçait une nouvelle avalanche, venant de l'Allemagne.

Quant à Weimar, à qui Richelieu avait ordonné d'occuper le nord de la Lorraine, il alla assiéger le château de Mercy[2], le 1er janvier 1636, et le pilla de fond en comble. Ce château, qui était abondamment fourni de blé et de bestiaux, appartenait au baron Gaspard de Mercy, un des meilleurs généraux de Charles IV de Lorraine, tenant à cette heure la campagne, à Richemont[3], à la tête de 500 Croates.

Weimar, sur ses gardes, apprit par ses espions que les Impériaux faisaient marcher de Thionville une seconde armée contre lui, se retira près de la Tour-en-Woëvre, en se rapprochant de Verdun, et s'empara du seigneur de ce lieu, en lui prenant tous ses biens.

Entre temps, le cardinal-infant, assuré de l'immobilité des Hollandais, désirait entrer en France et engagea Piccolomini et Jean de Werth à se joindre à lui, ainsi que Char-

1. V. *Hist. de Tichémont*, par M. Durand. (*Mémoires de la Société d'archéologie de Metz.*) Le baron de Tichémont était le fils du baron de Landres. Le château de Tichémont appartient actuellement à la comtesse de Bonnafos, et fait partie de l'arrondissement de Briey, canton de Conflans (Meurthe-et-Moselle).

2. Mercy-le-Haut, arrond. de Briey.

3. Arrondissement de Thionville.

les IV dont les talents militaires avaient été grandement appréciés par le roi d'Espagne.

Le duc, touché par les malheurs de ses sujets, et renonçant à porter ses armes dans son duché, retira la plupart des soldats qu'il y avait laissés en garnison. Il en constitua une armée de 9,000 à 10,000 hommes, avec lesquels il passa dans les Flandres.

Mais cet éloignement des soldats lorrains, au lieu de soulager le malheureux duché, le laissa en proie aux exactions des soldats de Weimar.

Ils y vivaient à discrétion et y commirent de si grandes cruautés que la plupart de ceux qui, jusque-là, avaient eu la force de résister aux calamités passées, furent obligés d'abandonner le pays. Le comté de Vaudemont, le marquisat d'Haroué[1], Dompaire, Darney, le marquisat de Ville-sur-Illon, Châtillon-sur-Saône, Conflans, Neufchâteau et toutes les terres voisines furent entièrement ruinées[2].

Pendant que Weimar battait en retraite, les Impériaux assiégeaient Longwy occupé par les Français.

Depuis l'an 1633, les Suédois, les Polonais et les Cravates avaient commis des cruautés épouvantables dans cette ville et dans ses environs; ils avaient pillé les églises et renversé les autels, en incendiant les villages. Un corps de 7,000 à

---

1. Clicquot, l'un des colonels du duc Charles IV, fut défait, par les troupes du duc de Weimar, près d'Haroué. En 1635, ce château avait été pillé par les soldats lorrains. (*Mémoires de Bassompierre.*)

2. *Vie manusc. de Charles IV,* par Guillemin, p. 137 et 138. Cabinet de M. Laprévote. Nous lisons dans une lettre adressée par Gabriel de Beauveau, seigneur de Pange, à Bouthillier, « quoyque réduit au blanc par le commandement du duc Charles, iceluy m'ayant fait brusler quatre maisons que iavois à Conflans souveraineté du Roy et se saisy de tous mes biens ». (Le sieur de Beauveau à M. Bouthillier, oct. 1635. — Aff. étrang. Lorraine, XXVI, fol. 323. *Pièces justificatives,* LXXI.) Cette lettre est datée de Châlons, le 21 oct. 1635.

8,000 Français était venu mettre le comble à ces déprédations.

Au bout de trois jours de siége, les Français n'ayant à attendre de secours de personne, car le Luxembourg était occupé par les Espagnols et Verdun était trop éloigné, capitulèrent, le 27 janvier 1636, et sortirent de Longwy avec armes et bagages. Le gouverneur se réfugia à Metz, et Gaspard de Mercy prit possession de Longwy.

Weimar manquait d'infanterie et, malgré ses demandes réitérées, les ministres de Louis XIII ne lui avaient envoyé aucun renfort; Soissons n'avait pas bougé.

Les Impériaux, maîtres de Longwy, avec quatre régiments, assiégèrent le château de Sancy, admirablement fortifié et défendu par un régiment liégeois dont le colonel se nommait La Rochette, neveu de messire Bernard du Bois, abbé de Mouzon. Turenne les battit et ravitailla le château. Les Croates, pour se venger de leurs insuccès, se répandirent dans les villages des environs et y mirent le feu, ainsi qu'au village de Sancy. Les flammes s'élevèrent si haut qu'on pouvait les voir de 10 lieues à la ronde.

A l'incendie joignant le viol et le meurtre, ne faisant quartier à aucun Lorrain, les Impériaux assiégèrent Briey, pillèrent cette ville et en brûlèrent la plupart des maisons. Ils coupèrent la langue à tous les hommes et à tous les jeunes gens qu'ils y trouvèrent, et violèrent toutes les femmes et toutes les filles qui ne purent s'échapper. Quant aux petits enfants de six à sept ans, ils les pendirent à des branches d'arbres. Poussés par une cruauté inouie, les soldats de Ferdinand II bâillonnèrent quelques hommes, leur ouvrirent la bouche et y introduisirent de l'eau de fumier. Voyant qu'ils ne pouvaient leur donner ni or ni argent, ils sautaient à pieds joints sur leur ventre, et l'on entendait de loin le bruit que faisaient leurs entrailles en s'entr'ouvrant.

Plus de 80 de ces malheureux moururent. Les enfants de l'âge d'un an, eux-mêmes, n'échappaient pas à la fureur des Impériaux, et, bientôt, la prévôté de Briey devint déserte. Tous ceux qui purent le faire, se réfugièrent avec leurs bestiaux dans les bois, ou dans les villes, comme Metz, Thionville, Marange, Pont-à-Mousson et Verdun[1].

Les généraux qui commandaient les Impériaux étaient Ludovic et Colloredo.

Après avoir mis fin à leurs exactions, ils prirent leurs quartiers d'hiver au château de Bassompierre, près d'Audun-le-Roman, et dans les environs. Moyeuvre, qui pouvait servir de passage à l'armée française, campée à Metz, reçut une garnison allemande. Rançonnant les Lorrains, les Bourguignons, les Français et les Messins, les soldats de Colloredo portèrent leurs ravages jusqu'à Thionville, faisant partout bonne chère, buvant le vin[2] des pauvres villageois et s'emparant de leurs denrées et de leurs bestiaux. Mais, apprenant par leurs espions que Weimar avait quitté La Tour-en-Woëvre pour tenir un enfant du comte de Nassau sur les fonts baptismaux, à Metz, Ludovic ordonna à un de ses capitaines d'aller avec 200 cavaliers, des meilleurs de l'armée, essayer de s'emparer du duc Bernard. Le capitaine allemand s'avança jusqu'à Mars-la-Tour, Rezonville et Tronville; mais il ne réussit pas dans son entreprise.

Le 6 février, les Impériaux, apprenant que l'armée de Weimar, jointe à celle que commandait du Hallier en Lorraine, allait assiéger Clémery et Port-sur-Seille[3], châteaux

---

1. L'abbé Drouin décrit le siége de Briey dans son *Escrit et déduict, passim*, p. 272. Briey avait été pris par Condé au commencement de novembre 1635. Voir p. 85, *note*.

2. Le vin avait été très-abondant dans le pays messin en 1635.

3. Port-sur-Seille avait été pris, dès le mois de septembre, par les Lorrains, lors de leur entrée dans le château de Clémery (Trois-Évêchés), que com-

occupés par les Lorrains, renoncèrent à attaquer le chef de l'armée suédoise. Se faisant passer pour Suédois, les Impériaux arrivèrent aux portes de Metz, à Châtel-Saint-Germain et à Lessy, Chazelles, Scy, où ils commirent de graves désordres.

Ces forcenés, qui tuaient, pillaient tout sur leur passage, violèrent les femmes et les filles de Lessy qu'on entendait crier de Longeville et de Moulins, et mirent le feu au village.

Étendant leurs ravages, ils poussèrent jusqu'à Plappeville et Tignomont, déjà éprouvés par l'armée de Weimar et incendièrent plusieurs maisons de ces deux villages en hurlant « comme diables ». Plusieurs hommes, entre autres le lieutenant du maire de Plappeville, furent tués à coup de pistolet, et Jean Bauchez, son cousin, qui nous a laissé le récit mouvementé de ces lugubres événements[1], fut fait prisonnier et ne dut son salut qu'au raté du fusil d'un soldat hongrois.

Continuant sa pointe hardie sur Metz, le détachement ennemi s'avança jusqu'aux portes de Metz, dans les jardins qui avoisinaient le Pontiffroy et le Pont-des-Morts. Ses efforts s'arrêtèrent à Lorry dont les habitants le repoussèrent.

Les Allemands, rebroussant chemin, remontèrent alors par les bois, et retournèrent à Tignomont, longèrent le sommet de la crête qui relie Tignomont à Plappeville, et, retrouvant leur chef à la Croix-Médar, au-dessus de ce

---

mandait du Hautoy. (V. Lettre de Saint-Aubin à Bouthillier. Aff. étr. Lorraine 1635, XXVI, fol. 11, et lettre du même au même, du 9 septembre 1635, *passim*, fol. 17.) Ce fut la Chapelle qui s'empara de Port-sur-Seille. Plus tard, le gouverneur français de Château-Salins l'attira dans un guet-apens et le fit conduire à Nancy, sa ville natale. On lui fit son procès et il subit le supplice de la roue sur la place publique. C'était un excellent soldat, mais il était cruel envers ses prisonniers. (V. Drouin, *passim*, p. 285.)

1. *Journal de Jean Bauchez*, p. 291 et suivantes.

dernier village, ils allèrent mettre le feu à Amanvillers, Rombas et Pierrevillers, en disant en latin aux habitants : « *Chauffe-toi, chauffe-toi, voilà bon feu!* »

Marange fut assiégé par 900 cavaliers croates ; mais un millier de soldats, lorrains et bourguignons, à qui le baron de Wiltz[1], gouverneur de Thionville, avait confié la défense de Marange, les repoussèrent et les mirent en fuite jusqu'au pont de Richemont[2].

Après s'être emparé du château de Chambley[3], Weimar s'achemina vers Thiaucourt et, remontant vers la France, passa la Meuse et dévasta le Barrois (avril-mai 1636).

Rançonnant les paysans, Bernard voulut infliger le même traitement aux bourgeois de Bar; mais ceux-ci, dans une sortie heureuse, lui firent quelques prisonniers. Louis XIII s'émut des excès commis par celui qui avait mis son épée à son service, et craignant que Weimar n'étendît plus loin ses ravages et n'envahît la Champagne jusqu'à Châlons, le roi de France pria Richelieu d'y mettre ordre[4].

Lorsque le duc vint, quelque temps après, à Chantilly, Louis XIII lui exprima son mécontentement. Weimar s'excusa, en rejetant toute la faute sur d'Erlach, son major général, à qui, pendant son absence, il avait délégué le commandement de son armée, et qui, disait-il, n'avait pas toute l'autorité nécessaire pour se faire obéir.

---

1. Wiltz, maison originaire du Luxembourg, établie en Lorraine par le mariage de Jean de Wiltz avec Madeleine de Vaux, le 12 juillet 1654. (Husson l'Écossais.)

2. Les Messins allèrent plus tard avec des canons se poster devant l'église de Marange où les paysans se défendirent. Mais ils finirent par céder. Les Messins s'emparèrent des cloches, rompirent la voûte de l'église et démantelèrent le château-fort. (Drouin, *passim*, p. 272.)

3. Le 26 avril 1636, les Français assiégèrent ce château, qui appartenait à Ferry de Haraucourt et qui fut défendu par Houzelz ; Fabert et les compagnies bourgeoises de Metz contribuèrent à la prise du château.

4. Lettre de Louis XIII à Richelieu, de Saint-Germain, 30 mars 1636. (*Louis XIII et Richelieu*, par M. Topin, p. 294 et 295.)

L'intention de Weimar était de se rapprocher de la Franche-Comté, et il partageait en ceci les vues secrètes de Richelieu. Mais Louis XIII désirait, avant d'envahir le comté de Bourgogne, envoyer des munitions de guerre aux Grisons, en les faisant passer par la Suisse.

Dans un entretien que Weimar eut avec le roi de France, celui-ci lui exposa qu'il était de toute nécessité qu'il s'établît solidement sur les bords de la Moselle. Le duc approuva ce dessein, mais laissa soupçonner au roi son intention de se diriger vers Ulm ou Constance, car l'évêque de cette ville était décidé à disputer l'entrée de son évêché à trois régiments impériaux avec la milice du pays (22 avril 1636[1]).

Weimar, non content des 200,000 livres de pension que lui accordait Louis XIII, exigea encore qu'on lui payât les frais de son voyage à la cour de France. Il ne s'en éloigna que le 29 mai, « enchanté de la réception que lui avait faite le roi et lui promettant de le servir avec zèle et de faire merveilles[2] ».

---

1. Lettre de Louis XIII à Richelieu, Chantilly, 22 avril 1636. (*Idem*, p. 299 et 300. « Mais je vois bien par son discours qu'il voudroit bien vers Oulme ou Constance. »)

2. « M. le duc de Weimar est party d'icy très satisfait de moy et m'a témoigné qu'il m'aloit servir de bon cœur et qu'il feroit merveilles. » (Lettre de Louis XIII à Richelieu, Chantilly, 26 juin 1636. — Publiée par Marius Topin, *ibidem*, p. 301.) — Le 27 octobre 1635, comme nous l'avons dit plus haut, fut signé un traité d'alliance entre Louis XIII et le duc de Saxe-Weimar. Pornica, gouverneur de Franconie, représentait le duc de Saxe-Weimar. Celui-ci devait mettre à la disposition de la France, durant toute la guerre, 6,000 chevaux et 12,000 hommes de pied. Les cavaliers devaient avoir au moins une cuirasse et deux pistolets; les fantassins devaient être armés de bons mousquets avec bandoulières, de piques et de corselets. L'armée suédoise ne devait pas tenir garnison. Les articles secrets du traité portaient que Weimar devait avertir Louis XIII, lorsqu'il passerait le Rhin et ferait quelque siège important. Sur les quatre millions qu'on lui promettait, à partir du 15 novembre 1635, il devait toucher 200,000 livres par an, pour son entretien, et 150,000 livres de pension, sa vie durant, dès la conclusion de la paix générale. On lui donnait le Landgraviat d'Alsace, y compris le bailliage de Haguenau, à condition qu'il y ferait respecter le culte catholique. (Aubery.)

CHAPITRE VI.

Campagne d'Alsace. Janvier-septembre 1636.

Sommaire. — La neutralité de la Franche-Comté est garantie par plusieurs traités conclus entre la France et l'Espagne. — Prudence du gouvernement de la comté de Bourgogne. — Desseins de Richelieu contre cette province. — Son hypocrisie. — Préparatifs de Louis XIII. — Il essaye de tromper et d'intimider les Comtois. — L'abbé de Coursan est éconduit. — Les Comtois organisent leur défense et se retranchent à Vesoul. — Richelieu tente d'affamer la Franche-Comté. — Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, et les membres du Parlement de Dôle s'enferment dans Dôle. — Ils font appel à l'intervention des Treize-Cantons. — Charles IV, à Besançon, se voit refuser la main de Béatrix de Cusance. — Celle-ci épouse le prince de Cantecroix, grâce à l'intervention de la princesse de Phalsbourg. — La grande-duchesse de Toscane envoie le baron Hennequin à Charles IV. — Mauvaise foi du duc de Lorraine, qui essaye de faire consentir la duchesse Nicole à l'annulation de leur mariage. — Charles IV à Saverne, à Sierck et à Bruxelles. — Il donne un carrousel à Bruxelles. — Il retourne à Sierck à la fin du carême. — Charles IV ne peut s'emparer de Liége. — Il va, au mois de mai, à Saint-Avold. — Le cardinal de la Valette reçoit l'ordre d'aller ravitailler Colmar, Schlestadt et Haguenau. — D'Aiguebonne est bloqué dans Haguenau. — Le cardinal de la Valette entre en Alsace par le col du Bonhomme et s'empare du château de Guémar. — Rantzau et le comte de Guiche ravitaillent Haguenau. — Les Impériaux abandonnent l'Alsace. — La famine fait des ravages dans les armées française et impériale. — La Valette à Épinal (16 février). — Le marquis de la Force bat Colloredo à Raon-l'Étape et le fait prisonnier (22 mars). — La Valette retourne à Épinal. — Incendie de Saint-Dié. — Gallas s'empare de Coblentz. — Second ravitaillement de Haguenau par le cardinal de la Valette. — Prise de Saverne par Weimar (14 juillet). — Le roi de Hongrie réconcilie les généraux impériaux. — Gallas passe le Rhin à Brisach et entre en Franche-Comté. — Prise de Blâmont et de Saint-Dié par Weimar. — Weimar, le cardinal de la Valette et le prince de Condé tiennent un conseil de guerre à Langres (8 septembre).

En 1522, sous le gouvernement de Marguerite d'Autriche, tante de Charles-Quint, les seigneurs des Treize-Cantons craignirent que la France, en guerre avec l'Espagne, ne s'emparât un jour de la Franche-Comté qui servait de barrière entre la France, l'Alsace, la Lorraine et la Suisse. Dans le but d'éloigner le péril qui le menaçait, le gouvernement helvétique ménagea une entente entre la France et la comtesse Marguerite pour la conclusion d'un traité de neutralité concernant « les pays de Champagne, le duché de Bourgogne et terres y enclavées, d'une part, et le comté de Bourgogne et Besançon, d'autre part ».

Ce traité fut renouvelé, en 1562, pour 20 ans, et en 1580

pour 29 ans : « Que nonobstant que, pendant le temps convenu, il arriveroit quelque rupture de paix entre les deux Roys ou leurs successeurs, ce néantmoins le duché de Bourgogne et la cité de Besançon et les terres respectivement y encloses demeureroient en paix et neutralité avec le comté de Bourgogne ». « Le Roi catholique ne pourroit, dit le texte de ce traité, directement ou indirectement envahir les duché, vicomté et Bassigny, ny le Roi très-chrestien les comtés, cité de Besançon et terres enfermées en icelles, ny exercer à l'encontre aucune sorte d'hostilité, et que les infractions de ces promesses seroient rigoureusement chastiées[1]. »

Le traité de 1580 fut encore renouvelé sous Henri IV et sous Louis XIII, en 1610, pour 29 ans, et publié au Parlement de Paris, ainsi qu'aux Parlements de Dijon et de Dôle.

En 1635, à l'approche de la rupture de la paix entre la France et l'Autriche, l'archevêque de Besançon[2] et le Parlement de Dôle, qui avaient été chargés de gouverner la Franche-Comté, reçurent l'ordre du cardinal-infant, gouverneur des Pays-Bas et de la Bourgogne, de maintenir en paix la province et d'observer avec le plus grand soin la neutralité à laquelle elle était astreinte. Ils reçurent, en outre, l'ordre formel de rester fidèles à la ligue héréditaire avec les Suisses. Le marquis de Conflans[3] reçut le commandement des troupes bourguignonnes.

Richelieu, redoutant que le corps considérable levé par le roi restât oisif et pillât les frontières, cherchait le

1. *Corps diplomatique* de Dumont.

2. Ferdinand de Rye, frère du marquis de Varambon, gouverneur de l'Artois, et du marquis de Treffort, gouverneur de Savoie. Il avait remplacé le comte de Champlitte et se distingua au siége de Dôle pour sa fermeté héroïque.

3. Watteville, marquis de Conflans, bailli d'Aval et gouverneur des armées de Bourgogne.

moyen de l'employer. On ne pouvait penser, suivant lui, à le diriger vers l'Alsace, ni à lui faire suivre les rives de la Moselle, ni à lui faire remonter le Rhin. Deux armées françaises occupaient déjà ces positions et avaient bien de la peine à y trouver des vivres. Restait un troisième objectif qui était la Flandre et l'Artois. Mais la saison était trop avancée pour y songer. Les places du nord de la France étaient du reste en bon état, et faire une diversion vers la Flandre, c'était affaiblir les armées du cardinal de la Valette, du duc d'Angoulême et du maréchal de la Force. C'était à les secourir que devaient tendre les efforts de l'armée royale, car la Lorraine était le côté le plus faible et le plus menacé par les efforts des Impériaux. En laissant à découvert les deux armées campées dans le duché, on exposait à l'invasion la Champagne et la Bourgogne.

Un seul but était possible à atteindre, c'était d'entrer en Bourgogne[1]. Par là, les Impériaux pouvaient envahir la France et menacer le cœur du pays. La Franche-Comté offrait, en outre, d'abondantes ressources, et, si l'on n'y remportait pas quelques succès, on pouvait la ruiner et empêcher les ennemis d'en faire leur place d'armes contre la France. On pouvait objecter qu'envahir la Franche-Comté, c'était y attirer toutes les forces ennemies, mais, puisque ce danger était à prévoir, en tout état de cause, n'était-il pas

1. Richelieu, dès le commencement du mois d'août 1635, avait conseillé à Louis XIII de faire entrer un corps d'armée en Bourgogne pour protéger Colmar, Schlestadt, Haguenau, Montbéliard et Porrentruy, que ne pouvaient surveiller ni Weimar occupé à défendre Mayence, ni le maréchal de la Force dont les troupes étaient épuisées. Le cardinal-ministre éprouvait, dès cette époque, des craintes sérieuses pour les places fortes du duché de Bourgogne, et donnait des ordres pressants et précis au prince de Condé, gouverneur de la Bourgogne, au sujet des fortifications qu'il fallait réparer en toute hâte. (Au Roy, Aff. étr. France, 1635, t. LXXIV, pièce 15. — *Idem*, 1635, juillet, août, fol. 209). Il faut remarquer qu'à la fin de juillet 1635, Charles IV était campé à Remiremont.

prudent de le prévenir? La neutralité dont jouissait la Franche-Comté n'était pas un obstacle insurmontable, puisque Richelieu l'accusait, peut-être à tort selon nous, de l'avoir violée à plusieurs reprises. Une difficulté plus sérieuse se présentait aux yeux toujours clairvoyants du cardinal. On pouvait, en violant cette neutralité, mécontenter les Suisses qui s'en étaient portés garants; ne pouvaient-ils pas, par dépit, rappeler les troupes qu'ils avaient prêtées à Louis XIII? Ce danger n'effrayait pas toutefois Richelieu, et il ne le croyait pas imminent, se faisant fort d'exposer aux cantons que l'armée française, en entrant en Franche-Comté, ne prétendait qu'infliger une leçon sévère aux sujets du roi d'Espagne et ne leur demander que le passage à travers leur contrée et l'occupation de quelques places d'armes, comme garantie de leur neutralité.

La neutralité des Francs-Comtois n'était pas absolue; elle leur permettait de servir leur souverain, c'est-à-dire le roi d'Espagne, « *partout et contre tous* », même contre le roi de France et ses alliés, lorsque la guerre serait déclarée entre les deux royaumes, pourvu que ce ne fût pas au préjudice des provinces neutres.

Afin que la neutralité à laquelle la Franche-Comté était astreinte fût fidèlement observée, d'anciens édits interdisaient aux Comtois de prendre les armes dans d'autres armées que celles du roi d'Espagne et ne leur permettaient de lever des troupes dans leur pays qu'avec la permission du gouverneur, sous peine de confiscation de corps et de biens. De sages précautions avaient été ajoutées à ces défenses : toutes les villes et toutes les communautés devaient faire bonne garde, interdire tout passage aux soldats étrangers, et, en cas de violence, après une entente commune, elles devaient s'en emparer morts et vifs. Malgré la sagesse et la prudence des Francs-Comtois, Richelieu méditait de-

puis longtemps la conquête de la province espagnole qui faisait obstacle à ses desseins, et qui, depuis la guerre déclarée à la Lorraine et à l'Espagne, gênait les mouvements de l'armée française.

La Franche-Comté était riche et fertile. Charles IV s'y ravitaillait, et, si le gouvernement de Dôle, par crainte de la France, surtout après la bataille d'Avein, avait souvent refusé des vivres et son appui au duc de Lorraine, ce dernier ne doutait pas des sympathies secrètes qu'on lui y avait gardées. Au mois de septembre, avant de prévoir les désastres de l'armée française en Allemagne, Richelieu envoya au roi de France un mémoire, où il lui indiquait à grands traits les projets qu'il avait conçus relativement à la Franche-Comté. Louis XIII avait rassemblé une armée de 30,000 hommes à Châlons et à Joinville, d'où il avait envoyé 2,000 cavaliers commandés par le colonel Hébron, et 3 régiments d'infanterie à la Valette[1].

Si Richelieu avait porté ses vues vers la Franche-Comté dès l'été de l'année 1635, et y avait fait entrer les troupes du maréchal de la Force pour « apprivoiser les Comtois» et sous prétexte de les secourir; si, dès le 15 mai, il avait ordonné à Bellefonds d'investir Châtillon-sur-Saône et Lamarche que défendaient 700 Croates[2], il conseillait à ses généraux, au mois de septembre 1635, de ne pas procéder à l'investissement de la Franche-Comté, avant d'avoir battu Charles IV en Lorraine. Il fallait, en outre, que Louis XIII, avant de partir de Château-Thierry et de se diriger soit vers la Bourgogne, soit vers la Lorraine, concentrât des

1. Projet de voyage du roi, 8 septembre 1635. Aff. étr. France, 1635, quatre derniers mois, fol. 42.

2. V. Lettre de Louis XIII à Richelieu, datée de Châlons, le 16 sept. 1635. (*Lettres inédites de Louis XIII à Richelieu*, par Marius Topin, p. 261 et 262.)

troupes suffisantes du côté de Châlons et de Joinville, et se rendît compte de ce qui se passait en Lorraine. Il fallait attendre, avant de se décider à violer la neutralité de la Franche-Comté, que les Suisses fussent arrivés renforcer les armées de la France. Vers le 20 septembre, le contingent qu'ils avaient promis serait déjà loin de leur pays[1], et Louis XIII aurait, s'il se décidait à se diriger du côté de la Bourgogne et à envahir la Comté, plus de 3,000 chevaux et de 12.000 hommes de pied. Tout en formulant ses plaintes contre le Parlement de Dôle et en lui demandant passage, l'armée du roi pourrait, sans aucune autre formalité, franchir la frontière avant toute réponse.

La discipline la plus rigoureuse devait être observée pendant sa marche et on devait auparavant ravitailler Montbéliard, Colmar et Schlestadt, afin de ne pas être pris au dépourvu.

On se dirigerait, sans coup férir, vers Besançon et on ferait de cette ville le quartier général des troupes françaises, ayant à dos Gray et Dôle, villes qui se trouveraient ainsi paralysées et pourraient être attaquées, s'il le fallait, par les nouvelles recrues que la France enverrait successivement. La Saône porterait facilement les munitions de guerre et les canons en réserve à Châlons.

Dès 1633, avant de tenter la conquête de la Franche-Comté, Louis XIII avait envoyé aux gouverneurs de cette province le sieur de Campreny leur demander de ne pas prêter secours au duc de Lorraine et leur déclarer que le roi de France regarderait comme ennemis tous ceux qui se diraient amis du duc. L'émissaire du roi de France avait été éconduit poliment, et les gouverneurs de la Franche-Comté

1. Le 26 septembre, 12,000 Suisses arrivèrent à Langres, en passant par Dijon (*idem*, p. 263).

s'étaient retranchés adroitement derrière les traités de neutralité qui les liaient envers la France et l'Espagne, promettant d'en référer à l'infante Isabelle au sujet de toutes les difficultés qui pouvaient surgir.

Campreny n'avait pas réussi dans ses tentatives de corruption, malgré les promesses dont il avait essayé de leurrer plusieurs seigneurs francs-comtois, en essayant de leur faire entrevoir la prochaine réunion de leur province avec la France. Les menaces elles-mêmes étaient restées sans résultat. L'entrée du maréchal de la Force en Franche-Comté vint punir les sujets du roi d'Espagne de leur attitude courageuse envers la France[1].

Louis XIII envoya un second émissaire au Parlement de Dôle, au mois de mai 1635. Cet émissaire était un homme d'église, car Richelieu se servait souvent d'ecclésiastiques et leur confiait les missions les plus délicates. Il se nommait de Bruillart et était abbé de Coursan[2]. S'occupant de tout autre métier que de lire son bréviaire, envoyé continuellement du château de Rueil vers les généraux en chef, Coursan avait été déjà employé par Richelieu, lors de la querelle du duc d'Épernon avec l'archevêque de Bordeaux.

La mission de l'abbé en Franche-Comté avait pour but d'adresser des remontrances au Parlement de Dôle au sujet de la présence des troupes de Charles IV sur le sol de la province neutre. Coursan n'était pas seulement un émissaire ; c'était aussi un espion. En passant à Gray[3], à Besançon[4], et

1. Siége de Dôle, par Boyvin, Anvers, 1638, p. 29 et 30.

2. Boyvin, p. 31 à 36. Bruillard de Coursan (Claude) devint chanoine et princier de la cathédrale de Metz, et fut nommé en 1638, abbé commendataire de Saint-Symphorien de cette ville.

3. Le sieur d'Andelot, ainsi que le conseiller de Champvans, aux premiers bruits de guerre s'empressèrent de fortifier Gray. Mme d'Andelot portait, elle-même, de la terre sur les remparts. (Boyvin, p. 169.)

4. Les Francs-Comtois, au début des hostilités, avaient craint que Condé

à Dôle, il en visita les fortifications et donna rendez-vous à tous les Français dont son gouvernement se servait en qualité d'espions. Arrêté à temps dans ses explorations, il eut de fréquentes entrevues avec le procureur général Antoine Brun, « esprit brillant, solide et fort orné », et Boyvin, conseiller d'État. Prodigue de caresses et de belles paroles, Coursan ne reçut que des paroles évasives et de nouvelles assurances de neutralité.

Au lieu d'excuses à présenter à Louis XIII, les Francs-Comtois avaient de nombreuses plaintes à formuler contre les violences des Français à leur égard, et l'invasion de leur pays par le maréchal de la Force. Jonvelle avait été saccagé et de nombreuses troupes avaient foulé aux pieds la province, sans aucune autorisation, en pillant et en brûlant tout sur leur passage. Luxeuil, Faucogney, Vesoul et Faverney étaient menacés[1]. Les sujets de S. M. Catholique supplièrent S. M. Très-Chrétienne d'ordonner à ses soldats de ne plus recommencer leurs méfaits et d'accorder une réparation éclatante à une province outragée.

Au milieu des tentatives d'intimidation de Louis XIII envers un État inoffensif, la guerre entre la France et l'Espagne vint à éclater. Les Francs-Comtois s'en émurent et levèrent des troupes pour leur défense, tout en en fournissant à leur souverain immédiat. Malgré les menaces peu dégui-

---

ne commençât par assiéger Besançon, ville impériale, qui n'était séparée d'Auxonne par aucune rivière, ni par aucune place importante. En s'emparant de cette ville, les Français auraient été maîtres du centre de la Franche-Comté, ainsi que du Doubs, et ils auraient pu empêcher Gallas de rallier es troupes franc-comtoises. Gray offrait aussi de grands avantages, commandant la Saône, et avoisinant le duché de Bourgogne, la Champagne et le Bassigny. Mais Dôle était le siége du Parlement; c'est ce qui décida Condé à attaquer cette place.

1. Les officiers du bailliage d'Amont au Parlement, 12 février 1636. — Fauquier d'Aboncourt au Parlement (Arch. du Doubs, corr. du Parlement). —

sées de trois conseillers du Parlement de Dijon que Richelieu leur avait envoyés pour sonder leurs intentions, les gouverneurs de la Franche-Comté formèrent un camp retranché à Vesoul et envoyèrent des soldats pour garder les gués des rivières et les passages des montagnes. C'était répondre sagement aux provocations de la France et aux préparatifs de guerre que Richelieu avait ordonnés dans le duché de Bourgogne, en faisant brûler dans la Comté plus de 200 villages. Pour se venger du patriotisme d'une nation, fière de ses priviléges et de son autonomie, il fit saisir toutes les marchandises des négociants francs-comtois qui osaient s'aventurer dans les pays garantis par les traités de neutralité et leur apporter des vivres. N'osant encore s'emparer de la Comté, le cardinal-ministre essaya de l'affamer, en l'empêchant de faire venir des denrées du dehors, pendant que ses fournisseurs ne se faisaient pas faute d'y envoyer leurs agents. Les Francs-Comtois ne purent ni sortir de leur pays, ni envoyer des subsides au cardinal-infant, frère du roi d'Espagne, qui luttait dans les Pays-Bas contre les armées de la France.

En apprenant la retraite de Mayence, effectuée par le cardinal de la Valette, et suivie de celle de Charles IV vers Besançon, *les bons personnages* de la Comté s'assemblèrent à Dôle, et les députés de l'État furent reçus en audience par de Rye, archevêque de Besançon et gouverneur de la Province, dans la grande chambre de la Cour. Là, conseillers et députés résolurent d'armer en toute hâte les villes fortes et

---

Batilly, sous les ordres de Rohan, prétextant la prise de son carrosse par des cavaliers logés à Jonvelle, fit entrer 500 cavaliers, dont l'avant-garde avait été reçue sans soupçon, dans cette ville qu'ils saccagèrent. Gassion, Bellefonds, le marquis de Sourdis, Rohan allant au siége de Lure, foulèrent aux pieds la terre de Jonvelle. (Boyvin, *Siége de Dôle*, p. 20, 21 et 22). Nous avons déjà parlé de ces excès. (Chap II, p. 64 à 67.)

de lutter avec courage contre les prétentions de la France[1], qui, fidèle à la tradition politique de ses rois et de ses ministres, mettait tout en œuvre pour conquérir une nouvelle province, continuant, suivant ses instincts séculaires et providentiels, l'œuvre gigantesque de l'unité française ; mais l'argent manquait aux Comtois menacés.

Inspirés par leur patriotisme, les descendants de ceux qui avaient lutté avec héroïsme contre les armées de Louis XI et d'Henri IV, engagèrent tous leurs biens, afin de contracter les emprunts nécessaires à une guerre dont, sans trembler, ils pressentaient l'imminence[2]. De Rye, archevêque de Besançon, et les membres du Parlement s'enfermèrent dans Dôle pour conserver cette ville ou périr avec elle. Les Francs-Comtois firent un appel pressant à l'intervention des Treize-Cantons, et, leur démontrant que la France avait, la première, enfreint la neutralité, leur demandèrent d'accourir à leur secours. Brun, procureur général du Parlement de Dôle, fut chargé de cette négociation. Le prince de Condé essaya de le corrompre, en lui offrant 1,000 pistoles de la part du roi. Mais les tentatives de corruption tentées par la France près de lui et de plusieurs habitants de la Franche-Comté échouèrent. Condé ne réussit qu'à acheter le sieur de Gasté, gentilhomme franc-comtois, et le sieur de Treillis qui avait trahi le duc de Lorraine[3].

La France ne pouvait reprocher véritablement aux Comtois d'avoir laissé Charles IV entrer à Besançon au mois de novembre 1635, puisque Besançon était ville impériale. Le duc n'y resta pas du reste longtemps et en sortit le 18 dé-

1. Boyvin, *Siége de Dôle*, p. 66 à 74.

2. Girardot de Noseroy, p. 29. *Le Patriotisme franc-comtois*, par Léonce de Piépape, capitaine d'état-major. Besançon, 1880. Boyvin, p. 66 et suiv.

3. Avenel, p. 421. *Mémoire présenté au Roy par M. le Prince*, 16 février 1636. Boyvin, p. 44 et 45.

cembre. Il y avait retrouvé Béatrix de Cusance qu'il aimait toujours et qu'il avait, en 1634, demandée en mariage malgré son union avec Nicole. Il prétendait, il est vrai, qu'en engageant sa foi à la fille de Henri II, il n'avait fait que céder aux injonctions de François de Vaudémont, son père. La marquise de Berghes ne consentit pas à accorder la main de sa fille à un prince déjà marié, et malgré la promesse que sa mère avait faite de ne l'unir à aucun autre, Béatrix épousa à Bruxelles, au mois de janvier 1635, Eugène Léopold d'Oiselet, prince de Cantecroix[1], d'une des plus illustres familles de la Comté. La princesse de Phalsbourg, voulant éviter à son frère un crime, en même temps qu'une faute politique, employa toutes les ressources de son esprit à hâter cette union. Avant le mariage de Béatrix de Cusance avec le prince de Cantecroix, toute la famille de Charles IV, dans l'intérêt de la maison de Lorraine, redoutait l'exécution des projets de bigamie du duc. Le baron Hennequin, gentilhomme lorrain, était arrivé de Florence le trouver de la part de la grande-duchesse de Toscane, pour le prier de mettre tout en œuvre afin de retirer la duchesse Nicole des mains des Français. La parente de Charles IV craignait que la cour de France n'usât de son influence auprès de son auguste prisonnière et ne lui arrachât une reconnaissance des droits prétendus de la France sur la Lorraine. On savait que Nicole, quelques années après son mariage, lorsque le duc Charles abdiqua en faveur du comte de Vaudémont, son père, qui appuyait ses droits à la couronne sur le testament, resté douteux, de René II, avait protesté, ainsi que la duchesse douairière, contre les prétentions de son beau-

1. Le nom patronymique du prince de Cantecroix était Perrenot de Granvelle ; il était donc l'arrière-neveu du célèbre cardinal, ministre de Charles-Quint.

père et de son époux[1]. Nicole se croyait la seule héritière du trône et, si le duc Charles IV mourait, exposé qu'il était aux hasards de la guerre, la cour de France pouvait fort bien marier sa veuve à quelque prince du sang, et de cette manière confisquer à son profit le duché qu'elle avait conquis. Hennequin, en exposant ces arguments irréfutables, suppliait le duc de Lorraine de se servir de l'intermédiaire du Pape, afin que Louis XIII renvoyât près de lui celle dont il avait partagé le trône pendant 12 ans. Si c'était, disait Hennequin, comme prisonnière que la duchesse Nicole était retenue à Paris, toute abdication et toute rétrocession au profit de la France ne pouvaient être valables. Si c'était à titre d'hospitalité et avec le consentement de la duchesse, le Pape pouvait ordonner « par censure » à Louis XIII de renvoyer Nicole à son époux.

Le duc Charles IV qui, comme nous l'avons prouvé, avait, en 1634, écrit plusieurs lettres à sa femme, où il la suppliait, lui ordonnait même de le rejoindre à Besançon, n'éprouvait plus le même empressement ni le même scrupule, car son amour adultère pour Béatrix avait grandi. Il répondit donc à Hennequin qu'il avait envoyé à Paris le P. Collignon de l'ordre des Prémontrés, en le priant de solliciter, de sa part, près de la cour de France, la liberté de Nicole. Mais le duc n'était point de bonne foi, en faisant ce récit au chancelier du cardinal François. Ses confidents avouaient que la mission du Prémontré était tout autre que celle qu'il indiquait. Ce religieux n'avait été à Paris que pour faire consentir la duchesse de Lorraine à l'annulation de son mariage. Sans l'intervention de la princesse Henriette, Béatrix, qui répondait aux assiduités du duc[2] et l'aimait avec passion, malgré sa mère, aurait consenti à l'épouser.

1. Bibliothèque nat. *Fonds Lorraine*, 33 ms.
2. P. Donat, *Vie man. de Charles IV*. Biblioth. de Nancy, p. 408 et 409.

Charles de Lorraine, après son départ de Besançon, le 18 décembre, traversa le comté de Montbéliard avec quelques troupes, s'aboucha, à Saverne, avec le comte Gallas pour l'exhorter à continuer le blocus de Colmar, de Schlestadt et de quelques autres places de l'Alsace. Il partit de Saverne avec le duc d'Elbeuf, ancien gouverneur de la Picardie, que Louis XIII n'avait pas voulu comprendre dans l'amnistie accordée à Gaston, son frère, et à quelques-uns de ses confidents. Remontant la Sarre, il arriva à Sierck et de là à Bruxelles, où il trouva le cardinal-infant, le prince Thomas de Savoie et le comte Octave de Piccolomini. Oubliant les malheurs épouvantables de son duché, Charles IV passa l'hiver au milieu des fêtes, et ce prince léger s'efforça de surpasser tous ceux qui l'entouraient par l'éclat de son luxe.

L'histoire nous a conservé le souvenir d'un carrousel que Charles donna aux seigneurs de Bruxelles, et où il défia le prince de Savoie. A la fin du carême, le duc, que son tempérament, autant que l'ambition, poussait à la guerre, quitta Bruxelles et, passant encore une fois par Sierck, où les colonels de l'armée polonaise composée de 8,000 hommes lui demandèrent de se mettre à leur tête, il entra dans le pays de Liège, à la fin du carême[1]. Liège s'était révolté contre l'Électeur de Cologne. Sur la demande de l'archevêque, Charles tenta inutilement de s'emparer de la ville rebelle avec les troupes lorraines que le prince François, évêque de Verdun, lui avait amenées du Luxembourg, et qui se

1. Après le départ du duc de Lorraine pour Besançon, l'évêque de Verdun, lieutenant-général de l'armée lorraine, en 1636, attaqua Weimar près du Luxembourg et défit deux compagnies suédoises; mais le comte d'Embden qui l'avait appelé dans le Luxembourg, ne voulant pas loger ses troupes, celles-ci rejoignirent Charles IV au siège de Liège. Weimar défit les Croates de Gallas qui étaient venus au secours de l'évêque de Verdun, dans son évêché, ainsi que sept régiments impériaux, à Réchicourt, près Longwy (février 1636). [*Gazette de France.* Extraordinaire du XIII février MDCXXXVI.]

composaient de 4,000 hommes de pied et 3,000 chevaux. Jean de Werth l'avait rejoint avec 3,000 soldats, ainsi que l'évêque d'Osnabrück, neveu de l'Électeur. Mais devant l'attitude énergique de la ville de Liège et de ses 50,000 défenseurs, Charles se retira, et, au mois de mai, il alla à Saint-Avold, dont le cardinal de la Valette devait s'emparer à la fin de décembre 1636.

Au commencement de l'an 1636, la Valette avait reçu l'ordre de Richelieu d'aller ravitailler Colmar[1], Schlestadt et Haguenau, bloqués par les Impériaux, mais sans s'exposer à perdre l'Alsace. Cette province était en péril, et de sa conservation dépendait la guerre ou la paix[2].

Manicamp, gouverneur de Colmar, avait remporté quelques succès sur les Impériaux, logés près de la ville qu'il commandait pour le roi de France. Il s'agissait de porter 1,000 rézaux de blé dans cette place, ainsi qu'à Schlestadt et à Haguenau. Bullion, surintendant des finances, avait promis 6,000 livres, afin de subvenir aux frais qu'entraînerait le chargement de la provision de blés nécessaire au ravitaillement des places d'Alsace. Weimar devait prêter 1,200 chevaux. Avec les renforts envoyés par Gassion et l'artillerie, on devait arriver au total imposant de 3,000 chevaux de trait. Gassion avait reçu l'ordre d'envoyer 3,000 mousquetaires qui seraient réunis aux 1,200 dont le cardinal de la Valette pouvait disposer. A ce contingent il y avait lieu d'ajouter 500 chevaux étrangers et 150 chevaux français ou

1. Le 10 janvier 1636, Richelieu avait envoyé à la Valette une lettre de Manicamp, gouverneur de Colmar, qui assurait que le ravitaillement de cette place était facile, « ce qui conviera le plus à l'entreprendre ». (Avenel, *passim*, p. 963). *Gazette de France*. Extraordinaire contenant la chasse donnée aux Lorrains aux approches de Colmar. (XXVI, 1635, 1-12 juillet, n° 102, p. 407-408).

2. Instructions de Richelieu au cardinal de la Valette, 2 janvier 1636 (Recueil d'Aubery).

autres. De l'armée du marquis de la Force on devait détacher 800 mousquetaires, 800 chevaux étrangers et 200 chevaux français. A cette armée viendraient s'unir 100 mousquetaires de l'armée de Champagne. Il fallait emporter beaucoup de vivres et de fourrage (car on n'était pas sûr d'en trouver en Alsace) et se charger des six ou sept *montres* dues aux garnisons d'Alsace, sans oublier la solde de la cavalerie. Après avoir ravitaillé Colmar et Schlestadt, il fallait y laisser de la cavalerie étrangère, ainsi qu'à Montbéliard, commandé par le comte de la Suze, et pousser l'expédition jusqu'à Haguenau. En cas qu'on éprouvât de trop grandes difficultés à faire vivre la cavalerie étrangère dans les garnisons, il était de toute nécessité de la faire marcher en avant, afin de retenir l'ennemi du côté de l'Allemagne.

Le cardinal de la Valette, qui s'était chargé volontairement d'exécuter les ordres de Richelieu, envoya le colonel Hébron à Weimar pour l'engager à l'appuyer en Alsace. Mais Weimar était occupé, ainsi que Turenne, à combattre les Impériaux en Lorraine. 500 Polonais avaient passé la Moselle à Thionville et un corps d'armée ennemi assiégeait Longwy. La situation de l'Alsace était critique. D'Aiguebonne, qui se couvrit de gloire et mérita le grade de maréchal de camp, était bloqué dans Haguenau. Ses soldats peu nombreux manquaient de vivres, mais ils étaient décidés à mourir. La ville qu'il défendait était battue en brèche par 15 canons. Du côté de Benfeld et de Montbéliard, l'ennemi n'était pas en force, et Saverne était occupé par Gallas qui y faisait bonne chère. Quant à Brisach, il était à toute extrémité et sur le point de capituler. Le 21 janvier, le cardinal de la Valette entra en Alsace par le col du Bonhomme[1],

1. Il n'y avait que trois passages praticables pour passer des Vosges en Alsace : Sainte-Marie, le col du Bonhomme et Giromagny.

s'approcha de Ribeauvillé, Schlestadt, Châtenois et Bergheim, avec 2,000 chevaux et 6,000 fantassins, et s'empara du château de Guemar, près de Ribeauvillé.

Strasbourg, ville impériale, quoique ayant souscrit à l'Union d'Heilbronn, avait su rester neutre au milieu de la guerre sanglante qui désolait l'Alsace et l'Allemagne. Chaque parti venait s'y ravitailler, l'on y rencontrait des soldats de toutes nations, et les bourgeois de Strasbourg, gens pratiques, vendaient leurs denrées au plus offrant.

Le 7 février, Rantzau, qui depuis quelque temps était passé du service de l'Empire à celui de la France, arriva à Holtzheim, avec le comte de Guiche. Tous deux se chargèrent d'exécuter les projets du cardinal de la Valette. Grâce au concours des bourgeois de Strasbourg qui leur laissèrent prendre 400 rézaux de blé, et, malgré le débordement de l'Ill, ils firent parvenir des approvisionnements de blé, de poudre et d'argent au sieur d'Aiguebonne, gouverneur de Haguenau. Mais, si Messieurs de Strasbourg avaient laissé de Guiche et Rantzau remonter l'Ill et le Rhin, depuis Wolxheim jusqu'à Drusenheim[1], ils refusèrent de procurer des vivres à l'armée de la Valette, non par mauvaise volonté, disaient-ils, mais parce qu'ils étaient à bout de ressources, entourés qu'ils étaient par des milliers de soldats. Encore les blés qu'ils avaient procurés à de Guiche appartenaient-ils aux bourgeois de Colmar et devait-on les échanger à Benfeld[2].

---

1. *Mémoires de Gramont,* livre I, p. 48, 39 et 50.

2. Lettre de M. de Thou au cardinal de la Valette, 7 février 1636 (Recueil d'Aubery). De Thou accuse dans cette lettre les bourgeois de Strasbourg de timidité et de partialité. « Pour persuader les gens de Strasbourg, écrivait-il, il faudrait 10,000 hommes et 10 canons en Alsace. » Un Allemand, Wolf d'Ossa, écrivant à l'administrateur de l'ordre Teutonique, avait la même opinion des Strasbourgeois. En tout cas, ils n'aimaient pas plus les Allemands que les Français.

Les Impériaux, étonnés de tant d'audace de la part de l'armée française, s'enfuyaient de l'Alsace. Gallas quittait Saverne, prenant la route de Wissembourg et de Landau. Quatre régiments de cavalerie et autant d'infanterie, qui étaient campés près de Mittelbergheim, furent obligés de battre en retraite à l'approche des Français ; mais 2,000 mousquetaires impériaux se maintinrent à Molsheim. La faim était le fléau commun dont souffraient les deux armées. Rantzau, dont les cavaliers n'avaient pour toute nourriture que des navets, avait été obligé d'acheter 600 pains à ceux de Strasbourg[1], ce qui ne l'empêcha pas de repousser les Impériaux de Benfeld jusqu'à Saverne. De Guiche[2] demanda à être appuyé par l'infanterie de la Valette. Il put cependant échapper à la poursuite de 4,000 cavaliers impériaux et rallier la Valette à Benfeld. Colmar fut sauvé par Manicamp, son gouverneur, et les Français devinrent maîtres de l'Ill depuis Ensisheim jusqu'à Strasbourg. La Valette retourna à Épinal (16 février).

Au commencement de mars 1636, Colloredo, chevalier de Malte, grand-prieur de Bohême et maréchal général des armées de l'Empereur, s'avançait vers la Moselle avec 800 chevaux. Ses régiments se nommaient Beauchamp, Spigel et Vernier. Il avait quitté Bâle, le 5 mars et se dirigeait vers Thann. La Suze, gouverneur de Montbéliard, avertit de l'approche des Impériaux le marquis de la Force qui avait

1. Lettre du comte de Guiche à la Valette, 7 février 1636 (Recueil d'Aubery).

2. Antoine de Gramont, né en 1604, fut nommé maréchal de France en 1641, et duc et pair, en 1648 ; ce fut un des héros de Nordlingen. Josias Rantzau, né dans le Holstein, servit d'abord dans l'armée suédoise, vint en France en 1635, avec Oxenstiern, et fut nommé maréchal de camp par Louis XIII et maréchal de France par Louis XIV. Il mourut en 1649, après être resté onze mois à la Bastille. Le baron François de Mercy le battit à Tuttlingen, en 1643.

remplacé son père en Lorraine, et était cantonné à Neufchâteau. La Force fit appel à 15,000 cavaliers et à 1,000 fantassins, dispersés dans toute la Lorraine, et leur donna rendez-vous pour le 15 mars. Gassion arriva un des premiers, et reçut l'ordre de marcher vers Baccarat. Son corps de troupes devait servir d'avant-garde à l'armée française. Arrivé le 16 mars à Baccarat, il avertit le marquis de la Force de la marche de Colloredo vers Raon-l'Étape. La Force quitta Moyen le 18 mars, et fit faire à son infanterie trente lieues en trois jours. Il commandait les régiments de Gassion, Batilly, Heucourt, Eggenfeld, Lee et Zillard, tous régiments allemands; 100 maîtres de chevau-légers du maréchal de la Force et de d'Harembures, de la Hunandaye, de Rouville et de Feuquières, conduits par le cornette de la Hunandaye et par Labadie, maréchal des logis d'Harembures; 100 fantassins du régiment de Menillet, sous Frassac, capitaine du régiment de Castelmoron : en tout 1,500 cavaliers et 1,000 hommes de pied. Le marquis de la Force se dirigea vers Raon-l'Étape. Colloredo avait à dos une petite rivière, et son armée était rangée en bataille à l'entrée d'un chemin par lequel les Français étaient forcés de passer. La Force, accompagné de Gassion et de Belzunce, son aide de camp, alla reconnaître l'ennemi. Colloredo commandait des soldats excellents et armés de toutes pièces. Ces régiments se nommaient Colloredo et Rauchault. Le reste était composé de Polonais, de Croates et de Hongrois. Ils escaladèrent la montagne au pied de laquelle la Force était contraint de passer, avant de pouvoir ranger ses soldats en bataille. Le marquis fit avancer plusieurs petits corps de troupes par ce passage, avant d'attirer à lui le gros des forces ennemies. Gassion occupait la droite de l'armée française. Nothaft, lieutenant-colonel d'Eggenfeld, ainsi qu'Heucourt, se postèrent à gauche. Quant au marquis, après avoir

mêlé cavaliers et fantassins, il marcha droit à l'ennemi avec sa cavalerie. Colloredo, couvert d'un si grand panache qu'il flottait sur la croupe de son cheval, s'avança à 25 pas hors des rangs, et fit sonner la charge à 40 tambours et trompettes. Les Français restèrent silencieux et ne permirent aux tambours de battre qu'à une portée de pistolet de l'ennemi qui crut ainsi que la Force manquait d'infanterie. En moins d'une heure et demie, 1,000 Impériaux furent tués sur place. Les dragons qui avaient escaladé la montagne, avant le combat, furent tués. La Force compta de 3,000 à 4,000 prisonniers. Colloredo, lui-même, fut pris par Muzan, cornette du lieutenant-colonel d'Eggenfeld qui coupa la bride de son cheval. Douze cornettes furent le trophée de la victoire remportée par l'armée française. Les fuyards se rallièrent près de Saint-Dié. Les Français ne perdirent qu'un capitaine, un lieutenant d'infanterie et 30 à 40 soldats. Les cavaliers de Gassion qui étaient partis en chevau-légers « retournèrent en gendarmes ». Le marquis de la Force fit dîner Colloredo sur le champ de bataille et le força à boire à la santé de Louis XIII à qui Belzunce, aide de camp de la Force, apporta la nouvelle de la victoire (22 mars 1636)[1]. Charles IV, qui attendait Colloredo à Saverne, fut déçu dans ses espérances.

Colloredo, que le colonel Cellovasco venait de réconcilier avec Charles IV, fut mis dans un carrosse à six chevaux et des officiers d'artillerie l'escortèrent jusqu'à Vincennes avec deux canons.

---

1. Cf. *Gazette de France,* XLVII, 1636, 2-18 mars. Le marquis de la Force fut chaudement félicité par Richelieu. (Lettre de M. de Noyers au marquis de la Force. *Mémoires du maréchal de la Force,* tome III, p. 140 et 141. — Lettre du cardinal de Richelieu au même. *Idem,* p. 441 et 442.) Voir, au sujet de la bataille de Baccarat, la lettre du marquis de la Force à Richelieu, Baccarat, 18 mars 1636. (Aff. étr. Lorraine, XXVIII, fol. 206).

Il paraît que le général autrichien ne se laissa pas abattre par le malheur qui lui arrivait, car, quoique ayant laissé aux mains des Français, au dire de la *Gazette*, 4,000 prisonniers, il donna un bal aux dames de Troyes[1]. Le 21 mai, la Valette quitta Void et se rendit à Épinal. Weimar l'y avait rallié, et, pendant que le cardinal reprenait le chemin de l'Alsace, marchait droit vers Haguenau[2], où Aiguebonne ne pouvait plus tenir, et passait par Sainte-Marie, Weimar à la tête de 2,500 fantassins se dirigeait sur Saverne, en passant par Blâmont et Phalsbourg. Il devait nettoyer les rives de la Sarre et tenir tête au besoin à Gallas. Le comte de Guiche s'avança vers Saint-Avold. Le 5 juin, la Valette était à Sainte-Marie-aux-Mines, avec 3,000 fantassins et 6,000 chevaux. Le comte de Nassau l'accompagnait à la tête de 4,000 Suédois. En passant, le cardinal avait débloqué Saint-Dié. C'est vers cette époque qu'eut lieu le quatrième incendie de cette ville. Les Suédois, dont les corps détachés pillaient et ravageaient tout ce qu'ils rencontraient, arrivèrent à Saint-Dié qui ne pouvait se défendre. Ils livrèrent la ville au pillage; mais le capitaine Jean d'Arbois, dont nous avons déjà parlé, les attaqua. Mis dans l'impossibilité de s'échapper, les soldats de Weimar se retirèrent dans la tour de la grande

1. Colloredo fut logé à Troyes, à l'*hôtel des Mulets*. Deux compagnies de bourgeois y montèrent la garde toute la nuit. Après dîner, il alla entendre les comédiens, et, le soir, il donna le bal aux dames. La ville lui fit présent de vin. (*Gazette de France*. De Troyes, le 11 avril 1636, p. 243.)

2. Richelieu avait compris toute l'importance du ravitaillement de Haguenau et il le pressait de tout son pouvoir. Le cardinal-ministre croyait que Gallas offrirait la bataille à la Valette et, à la fin de juin, il envoya 1,500 chevaux pour renforcer l'armée d'Alsace. (Au Roy. Avenel.) Belfort fut pris par le comte de la Suze, le 29 juin 1636. Weimar partit, le 1er juin, de Vézelise, conféra, à Mirecourt, avec la Valette et alla avec lui à Épinal. (*Gazette de France*. Extraordinaire du VII juillet MDCXXXVI ..... contenant les exploits du duc de Weimar depuis son départ de la Cour. LII, 1636, 1-12 juin.)

église et s'y défendirent quelque temps. Ne pouvant résister au choc des Lorrains, le chef des Suédois se mit à cheval sur un tonneau de poudre et, faisant appel à l'héroïsme de ses soldats, il y mit le feu. L'explosion produisit un bruit épouvantable. Le feu gagna la tour de la grande église, et il devint si violent, par suite de l'éboulement de la charpente, que les sept cloches se fondirent.

Le métal en feu tomba sur le pavé, l'écrasa, s'enfonça dans la terre et brûla la plupart des reliques. La châsse fut consumée, ainsi que toute l'argenterie, les tapisseries magnifiques et les ornements les plus précieux qu'on avait cachés[1]. Pendant ce temps, Gallas s'empara de Coblentz[2], défendu par le baron de Bussy-Lameth, dont le fils avait été fait prisonnier à Trèves. Le 4 juin, le colonel Hébron, qui faisait partie de l'armée de la Valette, mit en fuite un parti de Croates. Le 7, le cardinal s'achemina vers Schlestadt et Benfeld. Hébron reçut l'ordre de prendre la route de Haguenau. Entre Dachstein et Molsheim, le colonel écossais, à la tête de 400 chevaux suédois, surprit et mit en fuite 8 régiments croates commandés par le colonel Ludovic. Mais, pendant que les Suédois se livraient au pillage du camp ennemi, les Croates revinrent sur leurs pas. Ce furent Fabert et de Suze, à la tête de l'arrière-garde, qui s'opposè-

1. Incendie de Saint-Dié. Juin 1636. Ms. in-f°. Bibliothèque de Saint-Dié. *Vie manuscrite et anonyme de saint Dié,* de la dernière partie du XVIII^e siècle, suivie de 16 feuillets de notes historiques rassemblées, peut-être, pour composer la deuxième partie, ou l'histoire du chapitre. — Nous devons la communication du récit de l'incendie de la grande église de Saint-Dié à l'obligeance de M. l'abbé Deblaye, notre savant confrère.

2. Le 16 mai 1636, M. de Charnacé avait reçu l'ordre, ainsi que le duc de Bouillon, de rallier le landgrave de Hesse-Cassel, sans attendre le maréchal de Brézé, pour aller, tous trois, au secours de Coblentz. Le duc de Bouillon se mit en marche ; mais le maréchal de Brézé s'était embarqué avec l'armée de Hollande pour la France, et l'entreprise projetée ne réussit pas (des Noyers à M. de Charnacé, 10 mai 1636).

rent à ce retour offensif et mirent en déroute les assaillants. Le 10 juin, la Valette fut aux portes de Haguenau et ravitailla cette ville, dont les Croates de Gallas, se retirant vers Saverne, abandonnèrent le blocus immédiatement. Le cardinal de la Valette reçut les félicitations de Richelieu.

Weimar avait été aussi heureux que la Valette. S'étant fait ouvrir les portes de Sarrebourg et de Phalsbourg, il s'était emparé de Sarrebrück et avait réussi à se rendre maître d'un fort de Saverne[1]. Le général de l'armée suédoise était à court de munitions, mais les Impériaux, qui avaient appris l'entrée du prince de Condé en Bourgogne, faisaient marcher la cavalerie polonaise et croate du côté de Vesoul et de Besançon pour s'unir aux Francs-Comtois et secourir Dôle. Le 27 juin, on signala 6,000 à 7,000 cavaliers de la Ligue catholique vers Épinal et Remiremont. Il fallait empêcher Gallas d'envahir la Franche-Comté, frapper un grand coup et s'emparer de Saverne, dont la position stratégique était d'une grande importance.

Pendant que la Valette se postait à Hattmatt et à Steinbourg, Weimar ordonna à de Guiche, qu'il avait laissé à Vergaville (Lorraine), d'arriver en toute hâte pour commencer le siége de Saverne. Dès le soir de l'arrivée de son lieutenant, le duc Bernard de Saxe fit ouvrir la tranchée, et, le troisième jour, le canon ayant fait brèche à la muraille, où l'on ne pouvait monter qu'à l'aide d'une échelle, il résolut

1. C'était la citadelle, flanquée de quatre gros bastions, revêtus de murailles de 18 pieds de haut. La terre qui les recouvrait, présentait la même élévation. Les tours de la ville, étaient moins hautes. Les 24 soldats qui défendaient la citadelle, se précipitèrent dans les fossés, lorsqu'ils aperçurent deux weimariens jeter des grenades dans un des corps de garde. Les quatre régiments défaits naguère par le colonel Hébron firent mine de défendre Saverne ; mais on les mit en fuite jusqu'à Wissembourg. Deux petits canons braqués par Weimar ruinèrent les deux tours qui flanquaient le mur opposé à la citadelle.

de faire donner l'assaut. De Guiche et beaucoup d'officiers, entre autres Fabert, qui voulait qu'on fît un siége en règle, essayèrent de s'opposer au dessein impraticable du général allemand; mais Weimar persista dans ses résolutions.

De Guiche, accompagné de Fabert, monta à l'assaut, à la tête des compagnies. Le choc fut terrible, et la défense des assiégés fut héroïque; on parvint à entrer dans une maison de la ville. Ce fut tout. Une grêle de grenades et de balles pleuvait des murailles; il fallut se retirer. De Guiche eut tous ses gentilshommes tués à ses côtés et reçut neuf coups de mousquet. Il resta longtemps dans le fossé et y fut secouru par Fabert qui, quoique ayant reçu lui-même trois blessures, emporta son ami qu'il trouva couché sur un monceau de cadavres[1]. C'est au siége de Saverne que mourut le colonel Hébron, dont la France avait eu tant à se louer, et que Turenne fut légèrement blessé. Après trois jours de combat, Saverne capitula. Weimar, à l'opiniâtreté duquel était due la prise de la ville, voulut en devenir le maître. Richelieu s'opposa à ses prétentions, craignant d'irriter la population catholique de cette ville, où résidait l'évêque de Strasbourg. Tout en laissant Saverne sous la suzeraineté de Weimar, usufruitier du domaine utile d'Alsace, on y nomma un gouverneur, et le château de Haut-Barr dont la Valette venait de s'emparer devint la propriété du chef suédois[2] (14 juillet). La Valette, profitant des succès de Weimar, marcha vers Pfaffenhofen. Quant à Gallas, campé à Drusenheim, en revenant de Nordlingen où il avait été

1. *Mémoires de Gramont, ibidem. Mémoires de Richelieu, ibidem*, p. 59. *Gazette* du 20 juin 1636.

2. Lettre du cardinal de Richelieu au cardinal de la Valette, 23 juin 1636. Trois jours avant la prise de Saverne, la garnison de Nancy, dont le gouverneur, M. de Fossès, venait de mourir, se révolta faute de solde et pilla la ville.

chercher du blé d'Autriche, il n'osait bouger, tenu en respect par la Valette et Weimar (août). Les Français ravitaillèrent une troisième fois Haguenau et entrèrent à Oberhergheim et à Ensisheim. Weimar s'empara de la Petite-Pierre (15 août). Les généraux impériaux ne pouvaient plus s'entendre, et le fils de l'Empereur fut obligé d'accourir à Drusenheim, afin de les réconcilier. Colloredo, Jean de Werth et le duc de Lorraine avaient refusé, ainsi qu'Isolani, général polonais, de reconnaître l'autorité de Gallas et de Piccolomini, et cependant la situation était grave. Malgré la prise de la Capelle par les Impériaux, le prince de Condé assiégeait Dôle, l'Alsace échappait à Gallas. Aussi le roi de Hongrie, fuyant le danger, retourna en Allemagne, pendant que Gallas réussissait à passer le Rhin à Brisach et à entrer en Franche-Comté [1].

Tandis que Weimar gardait les bords de la Sarre, la Valette s'achemina vers Saverne, arriva le 17 août à Lixheim, près de Sarrebourg, de là à Sarrebourg et le 18, arrivé à Fénétrange, il s'avança vers Marsal et y laissa son canon.

Il partit le 22 pour Metz, et le même jour, l'armée du cardinal, conduite par Turenne, se dirigea vers Lunéville. Weimar, après avoir ravitaillé Saverne, où il envoya un régiment de cavalerie qui reçut l'ordre de rallier d'Aiguebonne à Haguenau, quitta Marsal, le 26 août, et se dirigea vers Lunéville avec une partie de son armée. Le reste,

1. Du côté de la Picardie, les nouvelles étaient mauvaises pour la France: Guise, Reims et Soissons étaient menacés. Les Impériaux comptaient 12,000 fantassins et 13,000 chevaux dans le nord de la France. Le maréchal de Chaulnes, le maréchal de Brézé et le comte de Soissons y commandaient 18,000 hommes de pied et 400 à 500 chevaux. Soissons réclamait avec raison une partie de la cavalerie du prince de Condé. Mais Gallas ne semblait pas à craindre en Alsace, car ses soldats ne trouvaient plus de quoi vivre dans les plaines d'Alsace : on leur envoyait du pain moisi de Ratisbonne et ils se nourrissaient de chevaux morts !

conduit par le colonel Oëhem, marcha vers Blâmont. Le gouverneur de cette ville, plutôt que de se rendre, fit brûler une belle église et la ville, elle-même, qui était pleine de grains. Le 28, Weimar arriva aux portes de Blâmont et somma inutilement le gouverneur de se rendre. Après lui avoir refusé une capitulation honorable, il s'empara de la ville et son héroïque défenseur fut pendu. Le 1^er^ septembre, Bernard de Saxe-Weimar se présenta devant Rambervillers. Après s'être emparé de 2,500 chevaux dont il donna la garde au jeune Rhingrave, il alla se loger au couvent des Capucins. Malgré l'intervention de deux de ces religieux, le gouverneur, aussi brave que celui de Blâmont, refusa de se rendre. Les weimariens tentèrent l'assaut de la place, mais, quoique les échelles fussent trop courtes, Rambervillers tomba entre les mains du général suédois. Weimar, prince hérétique, n'oublia pas cependant que la reine de France, avant son départ de Paris, lui avait recommandé de ménager l'honneur des dames et des religieuses.

Il fut plus humain que la Valette ne l'avait été à Saint-Nicolas, en 1635. Il fit placer des officiers et des corps de garde devant les églises et les maisons ecclésiastiques. Mais il ne put empêcher ses soldats de se livrer au pillage des autres maisons.

Pendant ce temps, le gouverneur, retiré dans le château, fit mine de se défendre. Il demandait, avant de souscrire à un accommodement, qu'on lui rendît son fils qui était tombé entre les mains des soldats de Weimar. Les conditions qu'il proposait au chef suédois, avant de capituler, semblèrent inacceptables à Bernard. Essayant de l'attendrir, le capitaine lorrain vint le trouver. On l'avait menacé de le pendre ; mais il ne se laissa pas intimider par ces menaces dont l'exécution semblait cependant certaine.

Il réussit à désarmer son ennemi qui lui accorda sa liberté, celle de sa famille et celle de ses soldats dont quelques-uns demandèrent à être incorporés dans l'armée suédoise. 200 fantassins furent laissés à la garde de Rambervillers. Weimar reçut, aux Capucins, les remerciements des ecclésiastiques et des habitants de la ville.

Les religieuses lui envoyèrent des confitures qu'il accepta ; il avait refusé de la vaisselle d'argent et un baudrier brodé dont elles lui avaient fait présent. Le duc Bernard alla coucher à Épinal, et, y ayant appris que le cardinal de la Valette se dirigeait vers le Bassigny et n'était qu'à huit lieues d'Épinal, il monta à cheval et, le 8 septembre, les deux armées se réunirent. Le même jour, Weimar et la Valette arrivèrent à Langres, ainsi que le prince de Condé. Un conseil de guerre réunit les trois généraux[1].

1. Cf. *Gazette de France.* Extraordinaire du XVIII septembre MD.CXXXVI, contenant la démarche du cardinal de la Valette et du duc de Weimar vers la France, avec la prise de la ville et chasteau de Rambervillers. — Le gouverneur de Rambervillers était M. de Boisemont et le commandant de la garnison se nommait de Saint-Baslemont, le même probablement qui avait défendu le château de Montjoie, l'année précédente. Honneur à ces héroïques Lorrains ! M. A. Benoît nous a donné la description du drapeau suédois en 1631. (*Journal de la Société d'Archéologie,* mai 1878, p. 124.) A la bataille de Nordlingen (6 sept. 1634), Charles IV fit présent au cardinal-infant de l'étendard de Weimar, dont il s'était emparé. Il était en damas blanc, avec des broderies d'or. On y voyait un oiseau fondant sur un aigle et le terrassant, avec ce mot : *Coactus.* (V. Voyage du Prince don Fernande (*sic*), infant d'Espagne, par Iule Chifflet, en Anvers, 1635.)

CHAPITRE VII.

Défense de la Franche-Comté par Charles IV. Mai-décembre 1636.

Sommaire. — Instructions données au prince de Condé. — Mitry à Jonvelle. — Exactions des Suédois. — Extrême prudence du gouvernement franc-comtois. — Les Français envahissent la Franche-Comté. — Cette province se soulève. — La Verne met Dôle en état de défense. — Le baron de Watteville est envoyé à Charles IV. — L'intervention des Suisses est rendue inutile. — La cavalerie croate et hongroise quitte le Luxembourg et s'avance vers la Franche-Comté. — Piété et courage des habitants de Dôle. — Vaines tentatives de la Meilleraye. — Le marquis de Conflans rallie Charles IV. — Conseil de guerre. — Charles IV organise son armée. — Paris est menacé par les Impériaux. — Le prince de Condé lève le siége de Dôle. — Charles IV inquiète sa retraite. — Entrée de Charles IV à Dôle. — Il remercie l'Hostie miraculeuse et la Vierge. — Le prince de Condé se retire à Dijon. — Mort de l'archevêque de Besançon. — Lamboy veut en vain entraîner Charles IV en France. — Désarmement de l'armée comtoise. — Le Parlement de Dôle vote la continuation de la guerre. — Charles IV à Salins et à Chaussin. — Verdun-sur-le-Doubs est pris par Lamboy. — Panique des Bourguignons. — Gallas passe le pont de Brisach. — La Valette s'avance vers Épinal. — Lamboy s'empare d'Apremont et veut rallier Gallas. — Charles IV à Besançon. — Condé donne rendez-vous à Weimar et à la Valette à Fontaine-Française. — Lâcheté des Comtois. — Charles IV fait mine de se rapprocher de la Lorraine. — Bauffremont réconcilie le duc de Lorraine avec Gallas. — La Valette se cantonne dans les environs de Langres. — Les Comtois maltraitent les Impériaux. — Charles IV essaye en vain d'entraîner Gallas en Lorraine. — La Valette à Montsaugeon. — Weimar à Cussey et Charles IV à Montureux. — Verdun-sur-Saône et Cuiseaux sont repris par le prince de Condé. — La Champagne est menacée. — Le prince de Condé à Fontaine-Française. — Turenne incendie Jussey. — Weimar surprend le camp de Gallas. — Rantzau bat Isolani à Leffond. — Gallas menace la Bourgogne. — L'armée française traverse la Vingeanne et se poste à Sacquenay. — Bataille de Wittstock. — Traité conclu entre Louis XIII et l'Électeur de Hesse-Cassel. — Charles IV accuse Gallas de trahison. — Reconstitution de l'armée comtoise. — L'Espagne médite la conquête de la Bresse savoyarde. — Entrevue du marquis de Conflans avec Charles IV. — Il propose à Charles IV et à Gallas d'entrer en Bourgogne. — Le chevalier de Lorraine arrive au secours de Charles IV et se loge dans les faubourgs de Luxeuil. — Le marquis de Saint-Martin chasse les Lorrains de Lure. — Gallas envahit la Bourgogne. — Il s'empare de Mirebeau et menace Dijon. — Siége de Saint-Jean-de-Losne. — Rantzau sauve cette ville. — Gallas repasse la Saône. — Le prince de Condé propose un nouveau traité de neutralité à la Franche-Comté. — Weimar s'empare de Jonvelle. — Gallas s'en empare à son tour. — Weimar et la Valette se replient sur Neufchâteau. — La Valette envoie Grancey au secours de Colmar. — Siége de Saint-Avold par la Valette. — Gallas retourne en Allemagne. — Charles IV protége Besançon contre ses menaces. — Condé retourne à Dijon. — Négociations. — La famille de Charles IV.

Le prince de Condé, avec une partie des forces de la France, venait de se diriger vers les frontières de la Franche-Comté, pendant que le comte de Soissons assemblait son armée en Champagne. Weimar, quittant Paris, était retourné dans ses quartiers, et le cardinal de la Valette avait

rejoint son armée à Toul. En Italie, le duc de Savoie et le maréchal Créqui, poursuivaient le marquis de Leganes, qu'ils devaient battre, le 23 juin, sur les bords du Tessin. En Hollande, Guillaume de Nassau avait repris le fort de Schenck sur les Espagnols, le 3 avril 1636; mais l'inertie des Hollandais avait permis au cardinal-infant de pénétrer en France. Avant d'envahir la Franche-Comté, le prince de Condé, auquel on avait adjoint, pour le surveiller, la Meilleraye, cousin de Richelieu, en qualité de lieutenant-général de S. M., adressa une proclamation aux Francs-Comtois.

Il leur y reprochait d'avoir suscité de nombreuses difficultés à Roze, munitionnaire général de l'armée française, pour l'achat des blés en Franche-Comté. On défendait, disait-il, « *sous peine de vie* » de lui en fournir. En outre, les marchands français, dont le commerce était cependant autorisé par les traités, étaient traqués, insultés, et ne pouvaient se faire rendre justice par les tribunaux de la Comté[1].

Plusieurs villages du duché de Bourgogne avaient été brûlés et pillés par les Francs-Comtois; les prisonniers n'avaient été rendus qu'après rançon; enfin, plusieurs attentats avaient été commis sur les officiers détenteurs des deniers du roi.

Pour adoucir le ton menaçant de ces reproches, Condé ajoutait qu'il ne comptait pas prendre les villes franc-comtoises, mais qu'il ne voulait que trouver chez elles les blés et les vivres nécessaires au ravitaillement de Montbéliard, Colmar, Schlestadt et Haguenau, villes qui s'étaient mises

1. Les Français prenaient leur revanche sur les marchands francs-comtois. On confisquait leurs marchandises comme objet de contrebande; on empêchait les Francs-Comtois d'acheter du blé en France, ainsi que *les épiceries, les oranges, les huiles et la marée*, et tout ce qui est nécessaire à l'alimentation. Les marchands français trafiquaient cependant en toute liberté dans la Comté et y étaient traités favorablement. (*Siége de Dôle*, par Boyvin, p. 48.)

sous la protection du roi. Se couvrant de la peau de l'agneau, le général français promettait aux Comtois, s'ils acceptaient ces propositions, de n'entrer dans leurs villes qu'avec les forces nécessaires à sa garde. Sinon, il assiégerait Dôle avec 1,500 chevaux et 900 hommes de pied, et ferait avancer 600 hommes de pied et 200 chevaux vers Belfort et Ensisheim[1], pour résister à l'ennemi qui pouvait tenir tête, tant du côté de Brisach que du côté de Remiremont ou de Thionville.

Louis XIII avait recommandé à Condé la plus grande prudence. Tout était prévu dans ses instructions[2]. Si les ennemis jetaient 5,000 à 6,000 hommes dans Dôle, il faudrait aviser s'il y avait lieu d'attaquer Gray, mais auparavant il fallait essayer de traiter avec les Comtois et exiger d'eux qu'ils donnassent une place de sûreté.

Avant d'agir, Condé devait avoir soin d'avertir les Suisses des infractions qu'on prétendait avoir été commises par les Francs-Comtois contre les traités de neutralité en vigueur, et bien assurer les habitants de la Comté qu'on ne voulait point leur faire la guerre, mais les obliger à faire amende honorable et à offrir une réparation suffisante. L'archevêque de Besançon devait recevoir, ainsi que toutes les villes, la teneur de ces communications. Louis XIII, semblant atténuer ce que ses projets d'envahissement avaient d'odieux, enjoignait en même temps à Lambert, son maréchal de camp, en ce moment à l'armée qui se formait à Langres, de s'opposer rigoureusement à ce que les soldats de cette armée fissent quelques excursions sur le sol de la Franche-Comté, avant l'entrée définitive du prince de Condé dans cette province[3].

1. Ce fut la Valette qui s'empara d'Ensisheim, au mois de juillet 1636.
2. A. M. le Prince, 29 mai 1636. Arch. de Condé. Communiqué par Monseigneur d'Aumale. Original (Avenel, VIII, p. 750).
3. A la fin d'avril 1636, de Gironcourt, gentilhomme lorrain, avait averti

Le prince de Condé, après avoir demandé des subsides au duché de Bourgogne, entra en Franche-Comté, le 27 mai, à la tête de 20,000 hommes, qui pouvaient se décomposer ainsi : 5,000 cavaliers, tant français qu'étrangers, et 15,000 fantassins[1]. Un grand nombre de gentilshommes avaient tenu à faire partie de la cavalerie. Gassion était un de ses chefs les plus renommés[2], quoiqu'un des plus jeunes. Presque tous les vieux régiments de France composaient l'infanterie. L'artillerie était nombreuse et les canons étaient tous du même calibre. Des bombes, dont plusieurs étaient énormes, avaient été apportées. Malgré ces préparatifs de guerre, Louis XIII recommanda à Condé de faire observer la plus grande discipline à l'armée sous ses ordres. « Chacun devait vivre chez son hôte, sans le piller ni le rançonner, ni lui faire aucun outrage. » Le roi promettait de recevoir sous sa protection spéciale les ecclésiastiques et leurs biens, défendant très-expressément d'entrer dans les

---

les échevins de Jonvelle que les soldats du duc d'Enghien, logés à Vauvillers et à Fontenoy-le-Château, se dirigeaient vers Mirebeau, où l'on attendait 30,000 hommes de Langres et de Neufchâteau, et les troupes qui étaient cantonnées dans la Bresse française. Le paquet du roi était arrivé au prince de Condé, avec défense « sous peine de crime de lèse-majesté, de ne l'ouvrir point qu'au jour assigné ». On attendait à Auxonne 40 pièces de canon venant de Paris. Enfin, on annonçait au Parlement de Dôle l'ouverture des dépêches mystérieuses, adressées à Condé, dans un conseil de guerre, à Langres, où devaient se trouver Condé, la Meilleraye, Weimar, la Force et tous les maréchaux de camp (*Corresp. du Parlement,* B, 183, Choissey, 7 mai, *Lettre de Ballassaux de Pra,* et 184, 16 mai, *Lettre de L. Pétrey et Champvans*).

1. Le prince de Condé entra en Franche-Comté, par Auxonne, avec une grande partie de l'armée, et la Meilleraye entra par Pontailler, avec le reste. (*Mémoires de Bussy-Rabutin,* éd. Charpentier, t. I, p. 10.)

2. Jean, comte de Gassion, colonel d'un régiment weimarien, était passé au service de France, le 16 mai 1635. Son régiment se composait de 14 compagnies de chevau-légers et de 2 compagnies de dragons. Gassion devait se distinguer à Rocroi, en 1643, et devenir maréchal de France en 1647. C'était un élève de Gustave-Adolphe. En 1636, il n'avait que 27 ans.

maisons religieuses et dans les églises, pour y commettre des exactions, sous les peines les plus graves. Richelieu ajoutait à ces instructions ses recommandations particulières : « Montrez, écrivait-il au prince de Condé, plus de résolution et plus d'activité que les généraux français n'en montrèrent dans la dernière campagne de Flandre. Imitez la célérité de Gustave-Adolphe, empêchez par des reconnaissances de cavalerie les levées de gens de guerre et les rassemblements de la noblesse et du peuple. Faites de nombreuses levées de chevaux en Franche-Comté pour renforcer l'artillerie qui en manque, et ramassez le plus de blé possible. En un mot, faites le vide devant les Impériaux[1]. »

Dès le mois de janvier 1636, les Français s'assemblaient en masses profondes le long de la frontière de la Franche-Comté. Luxeuil, Faucogney, Vesoul, Faverney étaient menacés. Les partisans désolaient les environs de Jonvelle, de Corre et de Jussey, volaient et pillaient, en attendant les hostilités. Les traînards de l'armée de Charles IV se livraient chaque jour, sous forme de représailles, à des escarmouches sans nombre contre les soldats français, ou s'attaquaient aux Allemands que la cour d'Espagne avait chargés de la défense de la Comté. Les laboureurs n'osaient plus sortir avec leurs chevaux, effrayés par les exactions des maraudeurs dont les granges de Charlieu étaient devenues le quartier général. La garnison de Belfort venait, jusqu'aux portes de Melisey, voler des bestiaux (février)[2].

Le marquis de la Force reprochait au Parlement de Dôle les attaques continuelles des partisans lorrains contre l'ar-

1. Instruction pour M. le Prince, touchant l'armée du Roy en Franche-Comté, 8 may 1636. Aff. étr. Franche-Comté, 1625-1692, f. 44 et suiv. — A M. le Prince, 16 mai 1636. — Orig. *Archives de Condé. Communiqué par monseigneur le duc d'Aumale.* Avenel, t. VII, p. 1018.

2. Correspondance du Parlement de Dôle, ms.

mée française. Henry de Mitry[1], lieutenant de Gassion, envoyé à Jonvelle, pour traiter de la neutralité, avait été attaqué par des Bourguignons ou des Lorrains, et le général français accusait de complicité les bourgeois de Jonvelle, Gondoncourt et autres villes comtoises. Il demandait satisfaction au Parlement de Dôle pour les blessures qu'avaient reçues les envoyés de Gassion, à Jonvelle, en plein midi et sur la place publique. Le Parlement de Dôle, effrayé des menaces du marquis de la Force, promit de châtier les coupables. Il en référa au sieur d'Aboncourt, gouverneur de Jonvelle, et lui défendit de laisser séjourner dans cette ville les pillards et les maraudeurs lorrains. D'Aboncourt devait faire arrêter et garder ceux qui avaient blessé de Mitry, ainsi que le sieur de la Lane, émissaire de Gassion. Aucun soldat ni officier étranger ne devait être souffert à Jonvelle, à qui l'on octroya une garnison de 100 hommes. L'archevêque de Besançon, Ferdinand de Rye, s'émut, en qualité de gouverneur de la Franche-Comté, des attentats commis contre les deux officiers français. Il reprocha à d'Aboncourt d'avoir contrevenu à ses ordres et lui recommanda une police plus sévère que par le passé. D'après ses ordres, tous les *retrahants* durent être convoqués pour renforcer la garnison de Jonvelle et le sieur de Mandres dut suspendre ses levées de cavalerie, de peur d'irriter les susceptibilités du gouvernement français. De Mandres était effectivement entré à Jonvelle à la demande de son gouverneur, mais en dehors de toute instruction officielle.

1. D'une famille originaire de Metz, actuellement fixée en Lorraine. Trois fils du comte de Mitry servent la France. Henry de Mitry était seigneur de Gripport et de Socourt. Il était le fils de Charles de Mitry, bailli et capitaine de Monthureux-sur-Saône, maître-d'hôtel du comte de Vaudemont, et d'Anne des Fours. C'est chez lui que se réfugia François de Mitry, seigneur du Ménil, lorsque son château fut rasé par ordre de M. de Rochefort. (*Archives de Mitry.*)

Enfin les démêlés que l'incident de Jonvelle avait soulevés entre le marquis de la Force et le Parlement de Dôle s'apaisèrent. De Mandres, rachetant sa faute, avait, avec ses cavaliers, remis tout en ordre et était prêt à se replier sur Luxeuil en compagnie de Jean Clerc, bailli de cette ville (4 mars).

Néanmoins, les Suédois ne se faisaient pas faute de piller les villages de la frontière comtoise et menaçaient d'envahir la Comté à la fin du mois d'avril. On répandait le bruit que Louis XIII avait licencié les régiments weimariens et qu'ils allaient se jeter, comme des vautours, sur la province espagnole. Les habitants étaient consternés et aucun *retrahant* ne voulait monter la garde au château de Jonvelle. Le 18 avril, les mouvements du maréchal de la Force et de Weimar devinrent de plus en plus menaçants dans le Bassigny. 30,000 hommes se rassemblèrent à Langres et Condé reçut de Louis XIII un pli cacheté qu'il ne devait ouvrir qu'à une date fixée d'avance. Ce pli renfermait l'ordre de commencer les hostilités. Antoine du Châtelet, baron de Thons, capitaine des gardes de Charles IV, époux d'Élisabeth-Louise de Haraucourt, avertit, le 2 mai, le Parlement de Dôle des propos tenus par les Français. Ils se vantaient, disait-il, que les villes comtoises leur enverraient « leurs clefs et leurs libertés ». D'Aboncourt, gouverneur de Jonvelle, venait d'être mis en état d'arrestation, et de Raucourt l'avait remplacé comme gouverneur, amenant avec lui la garnison de Luxeuil. Quant à de Mandres, la Cour lui ordonna de se porter vers Jussey et Jonvelle avec deux compagnies de cavalerie, afin de surveiller la frontière menacée. La garnison de Vesoul devait le suivre, et de Raucourt reçut l'ordre de renforcer le nombre de ses soldats [1].

1. Correspondance du Parlement de Dôle, ms.

Les Français envahirent, dès le 1er mai, la Franche-Comté. Ils commencèrent à ravager les environs de Jonvelle, de Gray et de Jussey. Le Parlement alarmé fit faire des enrôlements de cavalerie, en donnant 30 écus de prime à chaque cavalier. Il était temps. Les Suédois étaient aux portes de Jussey, vers le 14 mai, et, pendant que le Parlement de Dôle envoyait Sordet, avocat, à Condé, pour lui demander réparation des dégâts causés par ses éclaireurs et ceux de Weimar (19 mai), le prince français, sans autres formalités, s'empara, dès le 27 mai, de Peintre, du château de Pesmes, de Moissey, Chevigney, Archelange, Authume, Rochefort, Monnières, Foucherans et Saint-Ylie [1]. Toutes ces places, plus ou moins importantes, entouraient Dôle, protégée, à sa gauche, par la forêt de Chaux. Les Comtois n'étaient pas restés inactifs. Le marquis de Varambon, ce neveu de l'archevêque de Besançon, qui venait d'épouser Mlle du Châtelet, et le baron de Scey firent des levées d'infanterie et de cavalerie; le prince de Cantecroix et le baron de Wiltz fournirent, chacun, un régiment d'infanterie; la milice et l'arrière-ban furent convoqués. On posta les hommes de la milice à Fraisans, à trois lieues de Dôle. Ce village commandait le Doubs et la forêt de Chaux. 2,000 hommes furent jetés dans Dôle et dans la ville de Gray. Le gouverneur de Dôle se nommait le marquis de Saint-Martin; mais il combattait en ce moment en Silésie et était suppléé par Jousseau, son lieutenant. On nomma à sa place le sieur de la Verne, mestre-de-camp d'un régiment bourguignon, qui avait défendu Porrentruy. Cléron commandait à Salins. La

1. V. Lettre de M. de la Meilleraye à Richelieu, 29 mai 1636 (Aff. étr. Franche-Comté, f. 48). Les Comtois construisirent un fort sur une éminence entre les Minimes et les Capucins, au bout d'un pont jeté sur le Doubs. Après avoir fait reconnaître les approches de Dôle, le prince de Condé trouva cette place beaucoup plus forte que Richelieu ne l'avait cru.

Franche-Comté possédait une armée de trois régiments d'infanterie et cinq compagnies de cavalerie. Aussitôt que la Verne eut pris possession de son gouvernement, il pourvut à la défense de Dôle qu'il prétendait pouvoir conserver pendant six semaines contre une armée de 20,000 hommes et 14 gros canons qu'amenaient le prince de Condé et la Meilleraye, grand maître de l'artillerie. Les boulets ne pouvaient manquer aux Français, car ils se forgeaient à Auxonne et on pouvait les amener par la Saône; on avait établi aussi une forge de campagne à Drambon. Ce qui constituait la faiblesse de Dôle, c'était sa position topographique. Cette place était séparée, au midi, par le Doubs, d'un tertre qui la dominait et dont l'ennemi pouvait s'emparer, et de là, diriger le tir plongeant de ses canons sur la ville. Du côté du nord, des collines la commandaient, ainsi qu'au couchant; mais 7 bastions de pierre très-élevés apportaient quelque correctif aux inconvénients que nous venons de signaler [1]. De plus, les fossés étaient profonds et la contrescarpe était élevée.

Le prince de Condé, avant de commencer les hostilités, envoya aux bourgeois de Dôle un exempt des gardes et un trompette pour les sommer de se rendre ou d'entrer en accommodement. Malgré l'avis de Brun, procureur général, qui croyait pouvoir obtenir du prince de Condé un traité favorable, l'archevêque répondit à l'exempt des gardes « qu'il entendrait plus volontiers les canons des Français que leurs paroles et qu'il craignait moins leurs forces que leurs tromperies ».

1. Girardot de Noseroy, p. 84 et suivantes. — Les Comtois, qui formaient l'armée de secours, se tenaient du côté de Saint-Claude et de la Franche-Montagne. Ce contingent s'élevait à 4,000 ou 5,000 hommes de pied et 500 chevaux. (*Mém. de Richelieu, passim*, p. 62. La Meilleraye à Richelieu, 28 juin 1636. Aff. étr. Franche-Comté, 1625 1692, f. 15.)

La réponse du marquis de Conflans ne fut pas moins fière que celle du vénérable prélat : « Une place qui parlemente, répondit-il, est à demi rendue[1]. »

Le courage des habitants de Dôle et des conseillers du Parlement égala la grandeur d'âme de leurs chefs.

Le 28 mai, Condé disposa son armée et Dôle fut entièrement investi. Le pont jeté sur le Doubs fut attaqué par l'armée française qui fut repoussée par la Verne. On en abattit une arche et on y plaça des canons. C'était, suivant les historiens, l'endroit le plus faible de la place ; grâce aux précautions prises, il devint imprenable. Gassion ne put se loger dans le faubourg qui avoisinait le pont démoli. Pour couper toute communication à l'ennemi, on y mit le feu[2].

Trois batteries furent dressées contre les trois portes de Dôle, les tranchées furent creusées jusqu'à 300 pas de la porte de Besançon, et Louis XIII put, plus tard, se rendre compte, jour par jour, des progrès lents et méthodiques faits par de Serre, ingénieur, grâce à *la méthode hollan-*

---

1. Girardot de Noseroy, p. 91. — Et cependant les Suisses, sollicités par le comte Casate, ambassadeur du roi de Hongrie à Lucerne, afin qu'ils servissent de médiateurs entre la France et la Franche-Comté, montrèrent beaucoup de froideur. Les Bernois s'opposèrent même au passage d'un régiment suisse levé par le baron Kunitz dans le canton de Fribourg (Girardot de Noseroy, p. 115 et 116). Condé envoya le sieur de Croisson à Soleure, en lui donnant l'ordre d'exagérer les torts des Comtois. Croisson revint vers le 25 juin 1836, et Condé rendit compte de la mission de son agent à Sublet de Noyers, secrétaire d'État. Elle avait pleinement réussi, « puisqu'ils (les Suisses) ne donnent aucun secours et qu'ils mettent les choses en négociations. » [Aff. étr., *passim*]. Mais la Meilleraye ignorait la marche de Gallas et demandait à Richelieu d'en instruire Condé. Il croyait que Dôle ne capitulerait pas avant six semaines (Aff. étr. Franche-Comté, f. 50). Condé hésita, dès le commencement, à quitter le siége de Dôle et ne persista dans ses desseins qu'après une décision du conseil de guerre. (*Passim.*)

2. *Passim.*

daise[1] qui venait de remplacer les anciens procédés des ingénieurs français. Mais le siége de Dôle n'avançait pas assez vite au gré du roi et de toute la France. On avait déjà procédé à deux attaques infructueuses contre les murs de la ville[2]. A la seconde attaque, Picardie et Enghien éprouvèrent de nombreuses pertes, ainsi que Nanteuil et Navailles. « La nouvelle infanterie ne vaut rien, écrivait Condé à Richelieu, le 15 juin : les grenades des ennemis nous ont ruinés, car parfois dans l'attaque nous avons été maîtres de leur dehors, desquels ils nous ont chassés à la main et de derrière une misérable palissade. »

Et cependant, l'armée extérieure des Francs-Comtois, disséminée à Ornans, Salins, Besançon, et dans d'autres places fortes, ne pouvait marcher, vu la faiblesse de son contingent, au secours de la ville assiégée. Il fallait défendre la Franche-Comté contre l'invasion. La dégarnir de troupes

---

1. Au siége de La Mothe, en 1634, Louis XIII avait fait venir de Hollande un ingénieur anglais, nommé Malthus, qui apprit aux ingénieurs français le tir des bombes, dont les Français se servaient pour la première fois (Guillemin, ms.). De Serre n'arriva à Dôle qu'à la fin de juin, se promettant de faire merveilles. (La Meilleraye à Richelieu, 28 juin 1636. Aff. étr., *passim*, f. 75.)

2. Richelieu s'opposait à une troisième attaque *par force* de Dôle ; mais on croyait à la Cour que Dôle serait pris à la Saint-Jean. Le 13 juillet, les assiégés firent une sortie ; un cordelier fut pris par les Français, les armes à la main. Il avait une plume à son chapeau et un nœud de ruban à sa moustache. Condé ne voulut pas accepter le prix de sa rançon, ne le considérant pas comme belligérant. D'après une convention entre les deux armées, la rançon d'un cavalier s'élevait à 30 livres et celle d'un fantassin à 15 livres. — Les Francs-Comtois faisaient, en même temps, le vide dans leur province. « Les Comtois ont abandonné tous les villages et ny a homme du monde en pas un lieu ; il y a de grands désordres. Je fais avec sévérité tout ce que je puis, mais les églises sont ouvertes et rien dedans. On ne laisse de briser les images et de tout ruiner. Il est impossible d'empescher cela aux Suédois. » (Henry de Bourbon à Richelieu. Du camp de Saint-Helie (*sic*), ce 30 may 1635. *Passim*, f. 50.)

c'était la livrer tout entière aux Français et perdre Dôle. Le marquis de Conflans, maréchal de la Franche-Comté, envoya le baron de Watteville, son fils, supplier Charles IV d'arriver au secours des Comtois et avertir le cardinal-infant, à Bruxelles, de la position critique de la Franche-Comté. Le courage des habitants de Dôle ne faiblissait pas cependant, et personne ne parlait de se rendre, malgré le bruit infernal des bombes françaises et les incendies fréquents qu'elles occasionnaient [1]. Toute la France admirait l'attitude héroïque d'un prêtre, qui, par patriotisme, et malgré son grand âge, s'était enfermé dans une ville assiégée et tenait haut et ferme le drapeau national, tandis que les gouverneurs de la Capelle et du Catelet [2] rendaient honteusement les places qui leur avaient été confiées. Et non-seulement, Condé brûlait Dôle, mais il promenait encore la torche de l'incendie à travers tous les villages des environs, obéissant aux instigations de Gasté [3] qui avait trahi sa patrie.

1. Les capucins et les jésuites se distinguaient entre tous par leur courage et leur admirable dévouement. Tous portaient les armes, montaient la garde, ou soignaient les blessés. La Verne avait placé deux jésuites dans chaque demi-lune. Choiseul d'Ische, capucin, un des frères du gouverneur de La Mothe, se distingua par sa valeur, comme en 1634.

2. La Capelle fut pris par les Impériaux, le 9 juillet 1636, et le Catelet quelques jours après. Les gouverneurs de ces deux villes furent condamnés à mort. A cette époque, les Impériaux occupaient une partie de la Picardie avec 12,000 hommes de pied et 1,300 chevaux. Les Français avaient 18,000 fantassins et 4,000 à 5,000 cavaliers. Les généraux de l'Empire étaient le prince Thomas de Savoie, Piccolomini et Jean de Werth.

3. « L'abbé de Cursan (Coursan) m'avait fait espérer la charge de maréchal. » (Gasté à Richelieu, du camp devant Dôle, 11 may 1635. *Passim*, f. 57 et 58.) Le comte de Commarin proposa, le 11 mai, à Richelieu de livrer les châteaux de Joux et le val de Morteau. Il répondait de tout le bailliage d'Aval, de La Chaux et du pont de Cize. Ce pont servait de passage ordinaire aux troupes d'Italie qui passaient en Flandre. Joux était l'entrée des Suisses venant de Berne et Morteau celle des Suisses venant de Neufchatel. Mais Commarin leurrait Richelieu de promesses fallacieuses. (Propositions du comte de Commarin. Aff. étr., *passim*, f. 151.)

Sa cavalerie se répandait dans toute la contrée, pour surveiller l'attitude des places fortes, où le marquis de Varambon, le baron de Scey, le prince de Cantecroix, le baron de Wiltz et les deux Clinchamp avaient jeté des troupes[1].

Condé commença à désespérer de prendre Dôle par la force, mais dans ses lettres au Parlement de Dôle il afficha la plus grande confiance, combla d'égards ses prisonniers et promit de les rendre après la prise de Dôle, prétendant « qu'il ne serait pas raisonnable d'augmenter le nombre des ennemis ». Au mois de juin il envoya aux Dôlois un capucin qui fit de nouvelles propositions au Parlement. Louis XIII, leur disait ce religieux, ne demandait pas que les Comtois se missent sous sa protection; il sollicitait seulement le passage de ses armées à travers la Comté, moyennant une indemnité suffisante.

Comme garantie de la neutralité, le roi de France exigeait seulement qu'on lui remît Gray, sans qu'il fût porté atteinte aux droits du roi d'Espagne, ni à l'autorité du Parlement. Il promettait, en outre, d'interdire l'entrée de la province aux Suédois et aux alliés de la France. Le 22 juin, Condé

1. Gassion poussa jusqu'à Besançon avec 500 chevaux; Tavannes et le baron du Coupet firent une reconnaissance du côté de Gray, avec 200 chevaux. Une autre expédition eut lieu du côté de Salins, mais n'eut d'autre résultat, comme les précédentes, que la ruine du pays parcouru (Boyvin. p. 114). — La Meilleraye put écrire avec raison à Richelieu, le 25 juillet 1636 : « Les Comtois se feroient plustot écorcher que de rien faire contre leur patrie. » (Aff. étr., *passim*, f. 108.) Tout conspirait contre Condé ; il manquait de pain, les boulangers désertaient, le nombre des maréchaux de camp était incomplet; nul ne voulait obéir aux aides de camp. Villeroy et Lambert se faisaient cependant remarquer par leurs capacités et la concorde régnait entre tous les généraux; mais il n'en était pas de même des autres officiers et des soldats, ce qui forçait Condé à écrire à Richelieu : « Jamais je n'ay vu les gens de guerre si déréglés. Les chefs particuliers sont peu affectionnés. Les punitions fréquentes n'étonnent point les soldats. » (Condé à Richelieu, 30 mai et 25 juin 1635. *Passim*, f. 50 et 72.)

ayant fait prisonnier un émissaire de la Cour de Dôle, porteur d'un message secret, le renvoya au Parlement avec la lettre dont il avait pris connaissance et qui contenait des ordres donnés à la milice comtoise et une énumération des moyens de résistance des Dôlois. Se berçant d'espérance, M. le prince se réjouissait, en écrivant au Parlement de Dôle, de la gloire qu'attirait sur les armes françaises la longue résistance de ses ennemis. Il s'excusait des cruautés commises par ses soldats envers les paysans comtois et, pour intimider les assiégés, leur faisait savoir les succès des Français en Alsace; enfin il leur faisait entrevoir la ruine vers laquelle les entraînerait l'opiniâtreté de leur défense [1].

Enfin, le 6 juillet, Condé, écrivant à la Verne, gouverneur de Dôle, à propos d'un armistice rendu nécessaire pour l'enterrement des morts, lui fit entendre qu'il avait tort de prolonger la résistance « les gens de guerre n'estant obligés qu'à défendre leurs approches ». Il lui offrait une capitulation honorable et lui annonçait, en terminant, l'arrivée au camp français de 1,000 chevaux et 3,000 hommes de pied. Mais le Parlement de Dôle, admirable dans son héroïsme, répondit à toutes les cajoleries, à toutes les promesses et à toutes les tentatives d'intimidation du prince,

1. La nécessité de reculer le camp français, afin de s'opposer à l'arrivée de tout secours, avait nui aux progrès des assiégeants, autant que l'extrême chaleur qui avait forcé Condé à échelonner son armée le long du Doubs. Richelieu ne semblait pas pressé du reste. L'armée comtoise était toujours cantonnée derrière Besançon ou l'Oignon, au delà des marais. Elle semblait attendre Charles IV. Il n'y avait que 200 chevaux et 600 fantassins à Pesmes. Rassuré et ne semblant redouter ni l'entrée de Charles IV ni celle de Gallas en Franche-Comté, Richelieu, qui comptait sur le comte de Soissons pour repousser une invasion du côté du Luxembourg, écrivit à la Meilleraye, le 19 juin 1636 : « Partant il vaut mieux aller, puisque rien ne vous presse, pied à pied. » (*Passim*, f. 71.)

Sa cavalerie se répandait dans toute la contrée, pour surveiller l'attitude des places fortes, où le marquis de Varambon, le baron de Scey, le prince de Cantecroix, le baron de Wiltz et les deux Clinchamp avaient jeté des troupes[1].

Condé commença à désespérer de prendre Dôle par la force, mais dans ses lettres au Parlement de Dôle il afficha la plus grande confiance, combla d'égards ses prisonniers et promit de les rendre après la prise de Dôle, prétendant « qu'il ne serait pas raisonnable d'augmenter le nombre des ennemis ». Au mois de juin il envoya aux Dôlois un capucin qui fit de nouvelles propositions au Parlement. Louis XIII, leur disait ce religieux, ne demandait pas que les Comtois se missent sous sa protection; il sollicitait seulement le passage de ses armées à travers la Comté, moyennant une indemnité suffisante.

Comme garantie de la neutralité, le roi de France exigeait seulement qu'on lui remît Gray, sans qu'il fût porté atteinte aux droits du roi d'Espagne, ni à l'autorité du Parlement. Il promettait, en outre, d'interdire l'entrée de la province aux Suédois et aux alliés de la France. Le 22 juin, Condé

---

1. Gassion poussa jusqu'à Besançon avec 500 chevaux; Tavannes et le baron du Coupet firent une reconnaissance du côté de Gray, avec 200 chevaux. Une autre expédition eut lieu du côté de Salins, mais n'eut d'autre résultat, comme les précédentes, que la ruine du pays parcouru (Boyvin. p. 114). — La Meilleraye put écrire avec raison à Richelieu, le 25 juillet 1636 : « Les Comtois se feroient plustot écorcher que de rien faire contre leur patrie. » (Aff. étr., *passim*, f. 108.) Tout conspirait contre Condé ; il manquait de pain, les boulangers désertaient, le nombre des maréchaux de camp était incomplet; nul ne voulait obéir aux aides de camp. Villeroy et Lambert se faisaient cependant remarquer par leurs capacités et la concorde régnait entre tous les généraux; mais il n'en était pas de même des autres officiers et des soldats, ce qui forçait Condé à écrire à Richelieu : « Jamais je n'ay vu les gens de guerre si déréglés. Les chefs particuliers sont peu affectionnés. Les punitions fréquentes n'étonnent point les soldats. » (Condé à Richelieu, 30 mai et 25 juin 1635, *Passim*, f. 50 et 72.)

ayant fait prisonnier un émissaire de la Cour de Dôle, porteur d'un message secret, le renvoya au Parlement avec la lettre dont il avait pris connaissance et qui contenait des ordres donnés à la milice comtoise et une énumération des moyens de résistance des Dôlois. Se berçant d'espérance, M. le prince se réjouissait, en écrivant au Parlement de Dôle, de la gloire qu'attirait sur les armes françaises la longue résistance de ses ennemis. Il s'excusait des cruautés commises par ses soldats envers les paysans comtois et, pour intimider les assiégés, leur faisait savoir les succès des Français en Alsace; enfin il leur faisait entrevoir la ruine vers laquelle les entraînerait l'opiniâtreté de leur défense [1].

Enfin, le 6 juillet, Condé, écrivant à la Verne, gouverneur de Dôle, à propos d'un armistice rendu nécessaire pour l'enterrement des morts, lui fit entendre qu'il avait tort de prolonger la résistance « les gens de guerre n'estant obligés qu'à défendre leurs approches ». Il lui offrait une capitulation honorable et lui annonçait, en terminant, l'arrivée au camp français de 1,000 chevaux et 3,000 hommes de pied. Mais le Parlement de Dôle, admirable dans son héroïsme, répondit à toutes les cajoleries, à toutes les promesses et à toutes les tentatives d'intimidation du prince,

1. La nécessité de reculer le camp français, afin de s'opposer à l'arrivée de tout secours, avait nui aux progrès des assiégeants, autant que l'extrême chaleur qui avait forcé Condé à échelonner son armée le long du Doubs. Richelieu ne semblait pas pressé du reste. L'armée comtoise était toujours cantonnée derrière Besançon ou l'Oignon, au delà des marais. Elle semblait attendre Charles IV. Il n'y avait que 200 chevaux et 600 fantassins à Pesmes. Rassuré et ne semblant redouter ni l'entrée de Charles IV ni celle de Gallas en Franche-Comté, Richelieu, qui comptait sur le comte de Soissons pour repousser une invasion du côté du Luxembourg, écrivit à la Meilleraye, le 19 juin 1636 : « Partant il vaut mieux aller, puisque rien ne vous presse, pied à pied. » (*Passim*, f. 71.)

en se plaignant des exactions commises par les soldats de l'armée française « boute-feux et pilleurs d'églises ». A Dôle les maisons religieuses et les hôpitaux étaient le point de mire des canons et des mortiers de la Meilleraye, et, pour comble de cruauté, les Français empoisonnaient leurs balles, ce qui était déjà défendu par le droit des gens. Ce raffinement de cruauté ne devait pas amollir le courage de ceux qui avaient troqué la toge du magistrat contre la cuirasse. Aux objurgations du cousin de Louis XIII, les « bons personnages » du Parlement de Dôle répondaient sans cesse par de nouvelles affirmations de leur fidélité à Dieu et au Roi, leur souverain. Pour soutenir l'ardeur guerrière des Dôlois, l'infant Ferdinand écrivit, le 15 juin 1636, au Parlement de Dôle, lui annonçant que, ne pouvant venir en personne au secours de la province comtoise, puisqu'il était obligé de défendre les Flandres, il lui envoyait le duc de Lorraine, son cousin, avec le plus grand nombre possible de soldats. Dans une autre lettre, en date du 23 juin, l'infant-cardinal apprit à la Cour que le duc de Lorraine était dans l'impossibilité de se frayer un passage, mais que le roi de Hongrie allait envoyer Lamboy, à sa place, avec l'armée impériale [1].

Au mois de juin, le sieur de Meléant, agent de France en Suisse, reçut l'ordre d'empêcher les bourgeois de Fribourg de porter secours aux Comtois ou de laisser entrer ceux-ci dans leur canton. Les Treize-Cantons, en effet, avaient demandé une suspension d'armes. Condé alla recevoir leurs députés à Bellegarde, et leur demanda s'ils répondaient de la neutralité des Francs-Comtois. Sur le refus des bourgeois de

1. Correspondance du Parlement de Dôle (*Archives du Doubs*). Déclaration des commis, plaq. imp., en 1637. Lettre du marquis de Castaieda à l'archevêque de Besançon, de Donawert, le 4 juillet 1636. En espagnol, *original*. Aff. étr., *passim*, f. 83.

Dôle de se rendre, l'intervention des Suisses fut inutile[1]. La Valette, Weimar et le comte de Guiche avaient, à cette époque, rassemblé leurs troupes à Sarrebourg, pour tenir tête à Gallas et l'empêcher de s'opposer au ravitaillement de Haguenau ; mais lorsque La Valette et Weimar croyaient maintenir Gallas en Allemagne, les Impériaux faisaient avancer la cavalerie polonaise et croate, cantonnée dans le Luxembourg, et ce corps d'armée se dirigeait à marches forcées vers la Franche-Comté, en passant par Luxeuil et Vesoul. Besançon était leur objectif[2]. Charles IV, occupé au siége de Guise, reçut la visite du baron de Watteville, envoyé par les Comtois, pour implorer son secours. Dôle se défendait toujours avec vigueur, et les assiégés avaient promis à Condé de le faire rester devant cette place, « aussitôt longtemps qu'il était resté dans le ventre de sa mère ». Une maladie contagieuse et la famine pouvaient cependant affaiblir leur courage. Richelieu, qui avait besoin des troupes du prince de Condé pour s'opposer aux progrès toujours croissants des Espagnols dans le nord de la France, croyant Paris menacé, voyant toutes les places de la Picardie ouvrir

---

1. Boyvin, p. 281, 282 et 283. Richelieu leur envoya 200,000 livres, ce qui les calma. Les Suisses envoyèrent 1,500 hommes garder Salins.

2. Du roy à la Valette, 8 juillet 1636 (Recueil d'Aubery). — Le roi priait le cardinal de la Valette, occupé du siége de Saverne, d'envoyer un maréchal de camp au devant de la cavalerie polonaise et croate. A la fin de juin, les Impériaux, profitant de l'absence de la Valette, étaient à Épinal et aux environs de Remiremont au nombre de 2,000 à 3,000. — Condé était mal secondé au siége de Dôle, et la Meilleraye écrivait, le 30 juin 1636, à Richelieu : « L'affection au service du Roy est si faible dans tous les particuliers de l'armée que, si les principaux chefs ne sont continuellement présents à tout, il n'y a rien qui s'advance, et ie vous asseure qu'il y a des officiers qui ont dit jusques là qu'ils ne donneroient en aucun lieu, si ie n'y allois le premier, de sorte que vous ne deves pas treuver estrange si, voiant que ie puis contribuer à quelque chose, j'y apporte tous les soins qui sont en moy, etc. » (La Meilleraye à Richelieu. Aff. étr., *passim*, f. 60.)

leurs portes aux ennemis de la France, et à la veille de perdre Corbie, stimula le zèle de Condé dont il blâma la lenteur, quoiqu'il eût réussi, le 13 juillet, à construire ses logements sur la contrescarpe. Condé eut recours à l'expérience du sieur Lessart, lieutenant de roi à La Mothe, et soumit un nouveau plan d'attaque à Richelieu.

Des processions et des prières publiques furent ordonnées dans toute la France, pour demander à Dieu de bénir les armes françaises. Mais Condé assiégea en vain, le 20 juillet, un bastion de Dôle; la mine, préparée par de Serre, ne pouvait être prête que dans 3 semaines; un banc de roc, dur comme du marbre [1], arrêtait le travail des mineurs, et malgré les efforts de la Valette et de Weimar en Alsace, Gallas et le roi de Hongrie s'apprêtèrent à envahir la France. Le siége de Dôle, qui durait depuis deux mois, n'avançait pas, et la Verne fit, sans se décourager, réparer les remparts de la ville qu'il défendait avec tant d'héroïsme, et repoussa chaque jour les attaques des Français. La foi des bourgeois de Dôle soutint leur courage; ils avaient consacré leur ville à l'ange tutélaire de la ville, et l'hostie miraculeuse de Faverney était constamment exposée dans leur église [2]. La Meilleraye, qui avait renforcé ses pionniers de l'arrière-ban et des élus de la Bresse avait procédé aux travaux de circonvallation; le système de défense et d'attaque des Français avait plus de deux lieues de pourtour, et était muni de forts et de redoutes, ainsi qu'une véritable place forte.

Enfin la mine fut achevée le 29 juillet, et, le 9 août, Condé donna l'ordre de la faire jouer contre la contrescarpe à la-

1. Lettre de M. de Noyers à la Valette, 5 août 1636 (Recueil d'Aubery, t. V, p. 674).

2. Boyvin, p. 96 et 149. — La dévotion à l'Hostie miraculeuse existe encore en Franche-Comté. (Voir *Faverney et la Sainte-Hostie*, par M^lle^ Fanny de Poinctes-Gevigney).

quelle la Verne avait fait travailler jour et nuit, mais le résultat fut défavorable aux Français. Toute la terre soulevée par la force de la poudre les renversa et en tua un grand nombre. Ceux qui survécurent furent attaqués et mis en fuite par les assiégés[1]. Les Croates de Gallas arrivèrent en même temps au bailliage d'Amont et se logèrent sur les rives de l'Oignon. Ils étaient commandés par Forkatz.

Charles IV, cédant aux prières de Watteville et renonçant à des victoires certaines, laissa le commandement de la plupart de ses troupes au prince François, évêque de Verdun, et au marquis de Florainville. Il traversa la Champagne, en passant par Vitry, avec 2,000 hommes de pied et 800 dragons. Pendant que la Lorraine se soulevait, que 4,000 paysans « sans bottes, sans selles, sans éperons, ralliaient leur duc, que 1,200 à 1,500 cavaliers lorrains se massaient entre Verdun et Saint-Mihiel, Charles IV surprit la garnison suisse de cette ville, la tailla en pièces, désarma le régiment de Montgommery, prit avec lui, à Sierck[2], 1,000 dragons, passa sur

1. Boyvin p. 288. — Le 9 août, le roi écrivit à la Valette qu'il avait donné l'ordre au prince de Condé de faire jouer la mine, et, s'il ne réussissait pas, de lever le siége de Dôle. La Valette reçut l'ordre de couvrir la Lorraine et la Champagne et de se garder de Gallas et de Charles IV. Comme nous le verrons, la Valette ne marcha pas assez vite au secours de la Franche-Comté et, par sa lenteur, fut cause de la levée du siége de Dôle.

2. Charles IV eut à déplorer, lors de son passage à Sierck, la mort du baron de Serinchamps, tué d'un coup de pistolet, et celle du comte Bernard de Raigecourt, « gentilhomme de grand sens et d'une probité reconnue ». (*Vie manuscrite de Charles IV*, par le P. Hugo, p. 345.) Ce comte de Raigecourt avait été fait prisonnier en pleine mer, lorsqu'il se rendait en Angleterre, et avait été dénoncé à la colère de Louis XIII par le marquis de Chambley, son cousin, qui devait, lui-même, être chassé de Nancy par Sourdis, gouverneur de la Lorraine, dénoncé, à son tour, par Sylvestre de Cruzy, de Marcillac, évêque et gouverneur de Mende et comte de Gévaudan, général des vivres des armées de Sa Majesté en Champagne, Lorraine et Allemagne. Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, courtisait Henriette de Haraucourt, fille de Ferry de Haraucourt, marquis de Chambley, vicomte de Dom-

le ventre des partis qui voulaient lui barrer le chemin, et arriva à Neufchâteau, rendez-vous de l'armée lorraine.

Lenoncourt de Serres parcourut tout le Barrois et toute la Lorraine avec 200 chevaux, ordonnant à tous les sujets du duc de prendre les armes. Verdun fut menacé, car les Polonais se campèrent entre Metz et cette ville. Charles IV divisa son armée en deux corps. L'un de 600 chevaux, conduits par Wateville, se dirigea vers la Franche-Comté par Mirecourt; l'autre, devenu considérable par la jonction des régiments de Gaspard de Mercy, de Sirot, du chevalier de Clinchamp que M. de Chevigny essayait en vain de détacher de la cause de Charles IV, se dirigea du côté de Lamarche, de Châtillon-sur-Saône, et, en trois jours, les deux corps se trouvèrent réunis près du château de Balançon[1] dont Bussy-Rabutin s'était emparé (28 mai). Charles IV mit trois jours à atteindre la Saône[2] qu'il passa à deux

---

basle, bailli de Nancy, et épouse de Charles de Bassompierre, marquis de Removille. Richelieu avait ordonné à Sourdis d'exiler de Nancy Henriette de Tornielle, épouse de Georges-Affrican de Bassompierre, marquis de Removille et mère de Charles de Bassompierre, ainsi que Charles-Joseph de Tornielle, marquis de Gerbéviller, comte de Brionne et de Deuilly, baron de Bauffremont, frère de Mme de Bassompierre, et sa femme Claude-Dorothée des Porcelets. Le 2 août 1636, Ferry de Haraucourt, marquis de Chambley, demanda avec insistance à Richelieu leur expulsion. Leur fille Gabrielle devait hériter de 100,000 écus. Un ancien officier de la garnison de Nancy les engageait à rester, *afin de ne pas perdre la compagnie de cette belle fille qui a de grands charmes*. Elle épousa le baron de Clinchamp, mestre-de-camp général au service de l'Espagne et de Charles IV. (L'abbé de Coursan au R. P. Ange, capucin, compagnon du R. P. Joseph, etc. *Chiffree*. Aff. étr. Lorr., t. XXVIII, f. 161. — Du Buisson (Coursan) à Richelieu, *passim*, f. 162. Chambley à Richelieu, *passim*, f. 217.) Marcillac fit démolir les châteaux qui appartenaient à Ferry de Haraucourt.

1. Père Hugo, *Vie manuscr. de Charles IV*, biblioth. de Nancy, p. 345 et suiv. Le volume *Franche-Comté* des Affaires étrangères contient une vingtaine de lettres de la Meilleraye concernant le siége de Dôle. Elles sont très-curieuses.

2. Boyvin, pour montrer combien Charles IV se hâtait, nous dit qu'il fit vingt-quatre lieues en quatre jours (Boyvin, p. 278). Les Impériaux brûlaient les environs de Dijon. Le marquis de Coislin refusa de se porter au

heures de Jonvelle, au milieu d'un orage épouvantable qui incommodait les assiégeants dont le canon et les bombes avaient été impuissants à abattre les clochers de la ville.

Les Lorrains marchaient en rangs si serrés que les paysans les prenaient pour des Français. Le duc de Lorraine s'arrêta aux portes de Jussey, où ses troupes furent fort bien reçues par les habitants. Le prince de Cantecroix vint au-devant de lui. Charles IV assura aux chefs francs-comtois que l'ambition était éloignée de son âme et qu'il n'avait pour but que la délivrance du comté de Bourgogne. Si un autre que lui voulait s'en charger, disait-il, il l'en remercierait avec effusion. Le marquis de Conflans, avec le titre de maréchal de camp, commandait les troupes franc-comtoises. Le comte de Lamboy, sergent de bataille de l'Empire, avait sous ses ordres les troupes impériales qui se composaient de 2,000 hommes de pied, 600 chevaux, 700 Croates, et 400 dragons. Il s'était campé à Gray. Le duc de Lorraine comptait alors 7,800 chevaux, deux régiments de dragons et 500 fantassins. Le gouvernement de la Franche-Comté

---

secours de cette ville. Gassion venait d'avertir Condé « que les ennemis sont réparés et que quelqu'infanterie se doit ietter cette nuit ou demain dans Dôle, et que ceux de la ville ont mandé que, s'ils n'estoient secourus dans mercredi, qu'ils se rendroient, Dieu le veuille! » (Pour Monseigneur, Aff. étr. *passim*, f. 94.) La peste ravageait les troupes des Impériaux, toujours logés aux environs de Gray, ayant l'Oignon et Pesmes à leur tête. Ils enlevaient le fourrage des Français et occupaient le chemin d'Auxonne; mais le marquis de Thianges annonçait à la Meilleraye l'arrivée de la milice de la Bresse, qu'on devait loger dans les forts et les redans dont le grand-maître de l'artillerie française avait entouré Dôle. (La Meilleraye à Richelieu, au camp de Dôle, 4 août 1636. *Passim*, f. 125, verso.) Vers cette époque, Marcillac, évêque de Mende, brouillait le cardinal de la Valette avec le marquis de Sourdis, gouverneur de la Lorraine « à qui aucun homme de guerre, en dehors de Nancy, ne voulait plus obéir ». Le peuple lorrain était tellement accablé de concussions, que sans les salines il aurait été impossible de vivre. (M. de Chambley à Richelieu, 22 septembre 1636. Aff. étr. Lorr., t. XXVIII, fol. 218). Languimont était gouverneur de Nancy, et La Cour d'Argis lieutenant de roi.

n'avait pour toutes forces que les *élus* qui inspiraient peu de confiance. Lamboy s'avança vers Pesmes et de là arriva à Balançon, où toute l'armée de secours se réunit, et reprit ce château dont les soldats français s'étaient emparés. Le marquis de Conflans rallia Charles IV à Champvans, avec 2,500 chevaux et quelque infanterie. On avait un effectif de 8,000 chevaux et un nombre égal de fantassins à opposer à l'armée française. Cléron, maître de l'artillerie franc-comtoise, avait amené 14 canons tirés de Besançon, de Gray, de Salins et de Lons-le-Saunier[1].

Le souffle du patriotisme anima les Francs-Comtois, lorsqu'ils apprirent l'arrivée de Charles IV. Ils connaissaient les talents militaires dont il avait fait preuve depuis le commencement de sa lutte héroïque contre la France et avaient confiance en lui. Partout, ils demandaient des armes et voulaient coopérer au salut de la patrie; malheureusement, ces soldats improvisés manquaient d'expérience et de discipline et inspiraient peu de confiance à Charles IV qui avait à lutter contre 25,000 Français, plus aguerris et bien armés, mais dont le nombre cependant diminuait chaque jour[2].

---

1. Boyvin, p. 280. Ce fut le conseiller Champvans, gouverneur de la Franche-Comté, en dehors de Dôle, qui fit décider, en conseil de guerre, la marche de l'armée indigène au secours de Dôle et mérita le surnom de *Père de la patrie* (Girardot de Noseroy, p. 119-120). La cavalerie était commandée par le baron de Mercy, et l'infanterie par Jean d'Arbois de Xaffévillier, deux Lorrains. La Meilleraye estimait la cavalerie comtoise recrutée parmi les nobles, anciens combattants des guerres de Flandre. La Suisse avait aidé à son équipement et à sa nourriture.

2. Fortkatz, colonel allemand, intercepta une lettre du comte de Chastellux à son père, disant que la cavalerie française était diminuée de moitié, et en mauvais état, faute de paye (Girardot de Noseroy, p. 186). Mais les Comtois ne pouvaient déjà plus compter sur leur milice. Elle commençait à s'ennuyer beaucoup. L'armée comtoise, éloignée des villes, ne pourrait plus, écrivit la Meilleraye à Chavigny, le 3 juillet 1836, subsister longtemps. Elle avait commencé à quitter la montagne et à se rapprocher de Salins. L'infanterie régulière comtoise semblait, aux yeux du grand-maître,

Cependant, le duc, ne perdant pas courage, convoqua un conseil de guerre, avant d'agir. Guillaume de Lamboy fut d'avis de couper les vivres aux assiégeants et de les forcer par une lente destruction à lever le siége de Dôle. Le marquis de Conflans appuya cette opinion. Charles IV, après avoir exposé aux généraux qui l'entouraient la triste situation de Dôle, les misères affreuses auxquelles les assiégés étaient en proie et les progrès qu'avait faits la mine des assiégeants, fit ressortir toute la honte qui retomberait sur l'armée de secours, si Dôle succombait. Sa chute, disait-il, entraînerait la perte et la ruine de toute la Comté et démoraliserait toutes les autres places fortes. Suivant Charles IV, il était impossible de couper les vivres à l'ennemi qui s'appuyait, à sa gauche, sur le duché de Bourgogne et qui était maître d'une partie de la Saône et du Doubs. En revanche, les positions des Français offraient plus d'un point faible, et l'on pouvait attaquer leurs retranchements par trois endroits. Enfin, disait Charles IV, il faut nous retirer et abandonner complétement la partie ou marcher droit à l'ennemi.

Cet appel à l'honneur et au devoir fut entendu. Lamboy, oubliant la mission qui lui avait été confiée par le roi de Hongrie, parut seul résister aux raisonnements pleins de bon sens émis par le duc. Mais celui-ci, qui connaissait son amour de l'argent, le guérit de son entêtement par une somme de 15,000 écus que les Comtois, déjà obérés, lui comptèrent. Enfin, l'ordre fut donné de marcher à l'ennemi dès le lendemain (13 août)[1]. Le 14 août, Charles IV

manquer de cohésion, faute d'argent. (La Meilleraye à Chavigny, 3 juillet 1636. Aff. étr., *passim*, f. 79.)

1. Boyvin, p. 294 à 296. Girardot de Noseroy, p. 126 et 127. P. Hugo, *passim*, p. 340. « Je parlay en secret au baron de Lamboy, écrit Girardot, et luy asseurey 15,000 écus si nous emportions le camp ennemi ». (Girardot de Noseroy, p. 127).

mit son armée en mouvement et s'arrêta à une heure du camp du prince de Condé qui s'étendait de Saint-Ylie jusqu'à Crissey, au sud, et de Rochefort à Brevans, à l'est, du côté de Besançon. Il rangea ses soldats en ordre de bataille et les fit marcher sur quatre fronts, les Croates sur le premier, les Allemands sur le second, les Comtois sur le troisième et les Lorrains sur le quatrième[1].

L'espérance qui les animait fit pousser des cris de joie à tous les soldats et, par une salve générale, ils témoignèrent leur confiance en un chef qu'ils considéraient comme invincible. Le marquis de Conflans avait promis 10,000 fr. à celui qui entrerait le premier dans les tranchées ennemies [2].

Le duc de Lorraine n'avait qu'à se louer de sa célérité, car, le 8 août, Louis XIII, qui désespérait de la prise de Dôle, et qui voyait avec effroi arriver les Impériaux jusqu'aux portes de Corbie, après être entrés à Roye, envoya au prince de Condé l'ordre de lever le siége de Dôle, si l'effet de la mine préparée depuis si longtemps était inutile [3].

---

1. Forget et le P. Hugo, *passim*. Voir le plan du siége de Dôle, dans Boyvin.

2. Girardot de Noseroy, p. 128.

3. Lettre du Roy à M. le Prince, 8 août 1636. Dans cette lettre Louis XIII se berçait encore d'espoir. En cas de succès, il nommait Roger de Bossost, comte d'Espenan, gouverneur de Dôle et lui destinait 3,000 hommes de pied et 1,000 chevaux, avec Villeroy, Tavannes, Rantzau comme maréchaux de camp. De Thianges devait amener la noblesse et la milice de la Bourgogne et de la Bresse. Mais, « pour conserver le cœur de la France », Condé devait envoyer le reste de son armée en Picardie, sous les ordres de la Meilleraye et de Saint-Lambert, à la tête de 3,000 chevaux, pour repousser les ennemis entre Montdidier et Roye. Quant à Condé, il devait rentrer en Bourgogne. On devait fortifier immédiatement Dijon. Avant le 9 août, l'armée de Condé attaquait le redan de Dôle, lieu fort avantageux, que les assiégés défendaient à coups de mousquet, de pierres et de grenades. (La Meilleraye à La Valette.) V. Lettre de M. d'Espenan à M. de Chavigny, 4 août 1636, de Bellegarde. (Aff. étr. *passim*, fol. 128).

Paris était menacé, et le maréchal de la Force recrutait dans la capitale jusqu'aux cochers et aux valets de pied. Richelieu ne perdit pas courage et fit un vœu à la Vierge. Le patriotisme des Parisiens donna un exemple salutaire à toute la France, car le péril était imminent, et la noblesse de l'Ile-de-France, sous les ordres du duc de Montbazon, forma le noyau d'une nouvelle armée.

Et cependant, Condé ignorait que Charles IV le menaçait. Apprenant l'arrivée de l'armée de secours, il envoya un trompette réclamer des prisonniers et s'informer de la présence du vainqueur de Nordlingen. Celui-ci lui dit d'avertir M. de Lambert, maréchal de camp, de son arrivée, et de lui donner rendez-vous pour le lendemain. Le trompette, curieux de connaître le nom de son interlocuteur, lui demanda son nom. Il lui répondit : « Je suis une personne à qui les Français ont enlevé le nom ; mais dans 24 heures, s'ils ne sautent dans la rivière, je recevrai le baptême du sang. » L'armée de secours s'avança du côté du camp français et se campa à la portée du canon de la Meilleraye qui essaya en vain de les déloger[1].

Le prince de Condé, devant l'insuccès de ses efforts et l'attitude énergique des défenseurs de Dôle, avait résolu de quitter son camp, quoique ayant encore sous ses ordres 2,000 hommes de pied et 1,000 chevaux[2]. La peste cependant avait fait de grands ravages parmi la population de Dôle, à laquelle les vivres manquaient; mais les soldats de la Verne, qui avaient perdu 700 des leurs, sachant que la

1. Hugo, p. 351, et Forget, p. 141. — Charles IV se campa entre Rochefort et Authume.

2. « Cette armée est fort bonne et assez complète, comme vous pouvez croire qu'elle peut estre après un siége, et vous promets que je trouvay hier 2,000 hommes ressuscités et 1,000 chevaux. » (La Meilleraye à la Valette, 16 août. Recueil d'Aubery.)

troisième mine préparée par les Français avait été éventée, montèrent en bon ordre sur les remparts et sur les retranchements, prêts à repousser l'assaut. Cette attitude énergique des bourgeois et des gens de guerre, parmi lesquels se distinguaient des prêtres, des magistrats et des religieux [1], en imposa à l'armée française. L'amour-propre du prince de Condé fut sauvegardé toutefois par les ordres de retraite qu'il avait reçus de la cour de France. En apprenant le départ des assiégeants, Charles IV arriva avec toutes ses troupes près des retranchements ennemis que d'Arbois et le duc, lui-même, avaient été reconnaître dès la veille. La nuit s'approchait, il était six heures du soir. Les canons de la Meilleraye, protégeant la retraite de Condé, causaient de grands ravages dans les rangs de l'armée de secours; il était temps d'agir. Pour tenir ses soldats en haleine, Charles IV avait détaché le marquis de Varambon avec une poignée de dragons résolus qui se livrèrent à quelques escarmouches, à la tête du camp français. L'ardeur du marquis l'entraîna au delà des lignes de circonvallation, à la poursuite des fuyards. Il aurait été fait prisonnier, sans le dévouement de Clinchamp qui accourut avec quelques cavaliers l'arracher aux mains des ennemis. Lamboy, à qui le duc de Lorraine avait proposé de faire marcher ses 2,000 Allemands, pour attaquer une demi-lune, voisine d'un grand fort que le duc devait attaquer, lui-même, avec son infanterie, 1,000 dragons et quelques cavaliers qui mettraient pied à terre, refusa d'obéir aux injonctions du duc, sous le pré-

1. « On voyait les religieux se mêler aux soldats, et, armés de marteaux pointus, assommer tout ce qui se présentait devant eux » (P. Bougeant, *passim*, p. 267). Parmi les défenseurs les plus intrépides de Dôle, il faut citer la Verne, le sieur de Saint-Mauris, vicomte Maieur, Pétrement, Froissart, de Malpas et Mautry, échevins, ainsi que le Frère d'Ische et le P. Albert, victimes de leur courage, lors de l'explosion de la seconde mine.

texte qu'il avait reçu l'ordre de ne pas exposer ses troupes inutilement[1]. La nuit arriva, et l'expédition projetée fut remise au lendemain. Charles IV, ne croyant pas pouvoir attaquer une armée aguerrie avec des paysans franc-comtois indisciplinés, fit plusieurs *caracoles* du côté de l'ennemi, à une portée de pistolet du grand fort dont le tir ne cessait pas, et se retira dans ses quartiers à trois quarts de lieue de là. Il y dormit 2 heures. Le lendemain, 15 août, jour de l'Assomption, au moment même où les Espagnols entraient à Corbie, le duc de Lorraine entra à Dôle[2]; il y entendit la messe, y communia et s'apprêta à recommencer l'attaque des retranchements occupés, la veille, par les Français; mais il s'aperçut que ces derniers les avaient abandonnés. Il fit avancer son armée pour charger l'arrière-garde du prince de Condé. Lamboy, croyant à la délivrance de Dôle, s'engagea avec sa cavalerie dans le vignoble de Tigne où l'ennemi, revenant sur ses pas, aurait pu l'écraser. Il y aurait laissé la vie, si Charles IV ne l'eût dégagé et ne lui eût permis de reprendre sa place de bataille, pendant la reconnaissance que le duc commanda en personne. L'ennemi fut poursuivi, et le duc de Lorraine s'empara de son camp, où se trouvaient plusieurs pièces de canon, un grand nombre de bombes, 8,000 mesures de grains, une grande quantité de biscuits qu'on n'avait pu brûler, et 300 tonneaux de vin qu'il distribua aux bourgeois de Dôle. Tous les malades de l'armée de Condé avaient été envoyés dans les villes voisines de la Bourgogne[3]. A trois heures, les Français avaient fait passer leurs bagages et leurs ca-

1. Boyvin, p. 299 et 300. Girardot de Noseroy, p. 129. Forget, p. 142 et 143. P. Hugo, p. 351.

2. Dôle portait les traces glorieuses de 10,000 coups de canon, 500 bombes, grenades et dragons volans, et de 7 mines ou fourneaux. La peste y régnait.

3. Forget, p. 143.

nons dans le bois situé entre Dôle et Auxonne, près de Damparis; mais ils furent poursuivis de si près que tout ne put être emporté, comme nous l'avons dit. Un canon que Louis XIII avait fait mouler et fondre en sa présence, et qu'en souvenir de ce fait on appelait *la Louise,* était demeuré sur le penchant d'une colline, près du château de Saint-Ylie; il devint la proie du vainqueur. Lambert[1], maréchal de camp, qui commandait l'arrière-garde française, était séparé de l'ennemi par un ruisseau enflé par la pluie de la veille. Ce ruisseau était très-étroit, mais très-profond et non guéable. Charles le fit sonder et aurait voulu le franchir, afin d'atteindre l'ennemi qu'il apercevait devant lui.

Lambert s'était appuyé sur une maison forte, bordant le ruisseau, avant de passer outre, et, de là, lorsque son avant-garde fut mise en bataille, il avait fait passer le reste de son armée. Les cavaliers ne pouvaient s'avancer que quatre par quatre, au plus, et cette opération avait duré longtemps. L'armée lorraine éprouva la même difficulté. Lorsque tous les Français eurent franchi le ruisseau, Charles IV fit approcher ses dragons, en leur ordonnant de tirer sur l'ennemi, pendant qu'on construisait un pont. Les Français, à la vue du danger, firent preuve de présence d'esprit.

Lambert rappela les défenseurs de la maison forte, et concentra ses forces en haut d'une petite colline bordée par un bois[2]. Trois escadrons de cavalerie soutinrent son

---

1. M. de Lambert remplaçait Fontenay-Mareuil qu'une indisposition rendait incapable de faire la campagne de Franche-Comté. (V. Instruction pour le sieur Lambert, allant à Langres recueillir les troupes destinées pour la Franche-Comté, 11 avril 1636. — Aff. étrang. Franche-Comté 1625-1692, fol. 33.)

2. Forget, p. 143 à 146; P. Hugo, p. 353. La retraite des Français s'était faite par Foucherans, au sud de Dôle; la Meilleraye, à l'approche du duc de Lorraine, quitta son quartier d'Arrans, sur le mont Plamont. Fortkatz, général allemand, qui s'était avancé du côté d'Auxonne et de Saint-Jean-de-

infanterie d'arrière-garde. Charles IV ordonna à quatre escadrons de Croates[1], à un escadron de cuirassiers et à un autre de dragons de se jeter dans un bois, près de Foucherans, afin de couper la route aux Français par des défilés que des guides devaient leur indiquer.

Lamboy commandait cette prise d'armes, mais ses soldats chargèrent l'ennemi avec trop d'ardeur. Un combat s'engagea dans une clairière, entre deux bois[2], et les Croates, qui n'avaient pas de quoi recharger leurs armes, ne résistèrent pas au premier choc, ainsi que les cuirassiers et les dragons de Lamboy. Charles, toujours actif, s'aperçut du danger que couraient ses alliés. Des fusiliers français au nombre de 50, avaient mis l'épée à la main, et frappaient les cavaliers allemands, espérant les forcer à s'enfuir. Charles IV rallia immédiatement les Impériaux découragés, ordonna à ses dragons de poursuivre les Français qui, faisant un détour, gagnaient le bois voisin, et leur mit l'épée aux reins. Ils ne durent leur salut qu'à leur infanterie qui

---

Losne, arriva, le 15 août, en haut de la colline de Foucherans, d'où il chargea Gassion qui se retirait en bon ordre. Les régiments d'infanterie allemands de Beck et de Grana, qui servaient d'avant-garde, refusèrent de marcher. L'arrière-garde française était composée du régiment de Navarre et du régiment-cavalerie de Richelieu (Girardot de Noseroy, p. 130; Boyvin, p. 302). Le régiment de Bussy faisait aussi partie de l'arrière-garde française.

1. Ces bois séparaient la Franche-Comté du duché de Bourgogne. (Girardot de Noseroy, p. 130).

2. Depuis notre camp jusqu'au bois d'Auxonne, il peut avoir une petite lieue de plaine entre deux taillis. Le régiment de Navarre envoyait 100 mousquetaires dans le taillis de la droite qui le bordait en dedans, et le régiment de mon père (Bussy), autant dans celui de la gauche, et ces mousquetaires faisaient feu sur la cavalerie des ennemis, plus ou moins, suivant qu'elle nous pressait; et, ayant fait leurs décharges, ils regagnaient leurs corps par le taillis, et l'on en renvoyait pareil nombre, en marchant toujours jusqu'aux grands bois, à l'entrée desquels les ennemis se retirèrent, ayant perdu quelques hommes et ayant eu beaucoup de chevaux tués ou blessés. (*Mém. de Bussy-Rabutin,* Charpentier, t. I, p. 12 et 13.)

protégea leur retraite précipitée vers la Bourgogne. Vers deux heures, le duc de Lorraine, encore à jeun, vint remercier l'Hostie miraculeuse de Dôle qui, de même que la Sainte-Vierge, avait protégé d'une façon évidente les habitants de cette ville, le jour même de l'Assomption [1]. Le vœu qu'ils avaient fait à Marie avait été pleinement exaucé! Charles IV, après avoir accompli ce qui n'était pour lui qu'un devoir, prit ses quartiers dans le camp que Condé occupait la veille; il ignorait encore l'étendue de ses succès. Les desseins de Richelieu avaient échoué; Condé avait vu se consumer une brillante armée et l'art de ses ingénieurs avait été inutile devant le patriotisme et le courage héroïque d'une petite nation et la marche rapide et habile de leur allié. Le prince de Condé, à qui ne restaient que 16,000 hommes, se dirigea vers Dijon. Huit jours après le siége de Dôle, l'archevêque de Besançon, gouverneur de la Franche-Comté, qui, comme nous l'avons dit plus haut, s'était enfermé dans la ville assiégée, se rendant à son château de Château-Vieux, mourut subitement à Fraisans, entre les bras du provincial des capucins, dans la cinquantième année de son apostolat. Cet homme, qui fit preuve d'une énergie indomptable pendant toute la durée de son gouvernement et surtout pendant le siége de Dôle, avait atteint sa quatre-vingtième année. Comme le grand-prêtre Siméon, ce robuste vieillard, survivant quelques jours à sa gloire, put s'écrier en mourant : « C'est maintenant, Seigneur, que vous me laissez mourir en paix, selon votre parole infaillible, puisque mes yeux ont vu cette merveilleuse délivrance que vous avez étalée aux yeux de l'univers [2]! »

1. Forget et P. Hugo, *ibidem*. Une des hosties préservées lors d'un incendie qui eut lieu à Faverney (Haute-Saône) était à Dôle en 1636. Les avocats de la confrérie de Saint-Yves lui avait fait bâtir une chapelle, du côté droit de l'église paroissiale (Dunod, p. 627).

2. Boyvin, p. 312, 313. Le 14 juillet 1636, le marquis de Castaieda

Après la déroute de l'armée française, le comte de Lamboy voulut entraîner Charles IV en France, et lui promit des troupes pour aider à l'invasion. Mais Lamboy n'inspirait plus de confiance au duc qui refusa d'accéder à la prière de son allié. « Mon honneur, lui dit-il, a couru trop de risques pour le compromettre sur la parole d'un homme qui n'agit que par caprice, ou qui, pour se dispenser d'agir dans l'occasion, est toujours muni de blancs-seings où il a le secret d'écrire et de s'adresser des ordres, suivant ses inclinations bizarres ou sordides. »

Le lendemain de la délivrance de Dôle, Charles entra dans cette ville et il y reçut un meilleur accueil que la veille. Le Parlement se réunit, et Charles IV fut prié d'assister à ses délibérations. Il conseilla à l'assemblée de s'appuyer sur la neutralité de la Franche-Comté pour obtenir des conditions avantageuses de la France qui venait d'essuyer des revers successifs. « Vos paysans, dit-il, sont trop mutins et ne pourront jamais s'entendre avec mes soldats; nous sommes trop éloignés des lieux dont on peut attendre du secours. Les Comtois, ajoutait-il, bientôt las de fournir des vivres à l'armée, se soulèveraient contre le Gouvernement, et, éloignés de l'Espagne, seraient écrasés, avant de rece-

---

écrivit de Donawert à l'archevêque de Besançon pour lui transmettre les encouragements du roi de Hongrie, et lui annoncer l'arrivée du feld-général Gallas du côté du Rhin et l'entrée en France, du côté des Flandres, du cardinal-infant, avec 43,000 hommes et grande quantité d'artillerie. (Aff. étrang., *passim*, f. 83.) — Si Condé leva le siége de Dôle, ce ne fut qu'après avoir reçu l'assentiment du marquis de la Meilleraye, grand-maître de l'artillerie et de son conseil de guerre; il écrivit à Richelieu: « J'ai fait tout par son avis que j'ai signé (fait signer) de sa main et de tous les autres du conseil. Il m'asseure que quand aures tout sceu par mondit sieur le Grand maistre et le sieur d'Espenan et autres, vos particuliers serviteurs, que serez content de moy qui ay suivi vos mouvements et volontés en tous mes avis. (Henry de Bourbon à Richelieu, 18 août 1636. — Aff. étr. Franche-Comté, *passim*, f. 136.)

voir assistance. Accoutumés à vivre dans la neutralité, ils auraient beaucoup de peine à supporter la perturbation qu'apporterait chez eux le mouvement d'une armée. » Suivant Charles IV, les Comtois devaient plus que jamais se retrancher derrière leurs traités de neutralité. La France, battue aux portes de Dôle, n'oserait plus risquer un nouvel affront.

En considérant l'état de la Franche-Comté, le duc de Lorraine semblait émettre de sages avis [1]. Après la mort de l'archevêque de Besançon, le Parlement, mécontent du peu d'empressement que le marquis de Conflans avait mis à venir au secours de Dôle, lui avait ôté son commandement et avait offert la conduite des troupes franc-comtoises au duc de Lorraine qui refusa d'abord cet honneur et voulut retourner en Flandre [2]. Les vivres manquaient à la cavalerie franc-comtoise logée aux environs de Dôle. Ils étaient arrêtés par les Allemands qui volaient les chevaux des convois et ce qui en échappait était donné aux Lorrains. La noblesse du pays, offensée, sans argent, ne pouvant payer ses recrues, manifesta hautement son mécontentement. Le marquis de Varambon, le baron de Scey et le prince de Cantecroix, suivis par tous les gentilshommes, se retirèrent avec leurs soldats. La milice, qui ne devait pas quitter les frontières, fut licenciée.

On ne laissa armés que 150 hommes d'infanterie, commandés pas le sieur de Reculot de Colonne; la cavalerie, forte de 500 hommes, se retira, faute de munitions. L'armée destinée à défendre la Franche-Comté fut réduite aux deux régiments allemands de Beck et de Grana, aux trois régiments de Saint-Balmont, d'Arbois et de Poivre, ce qui ne constituait qu'un effectif inférieur à 3,000 hommes. La

1. Forget, p. 354.
2. Girardot de Noseroy, p. 134.

cavalerie put mettre sur pied 6,000 chevaux composés de Croates et de 1,200 Francs-Comtois [1].

Malgré la faiblesse de cette armée, le Parlement de Dôle, après s'être réuni deux fois, lorsqu'on arriva aux votes, animé par l'esprit de vengeance, décréta la continuation de la guerre. Le vote fut unanime, moins deux voix en faveur de la neutralité. La Franche-Comté, imitant la Lorraine, voulait défendre pied à pied son autonomie menacée.

Les circonstances, il est vrai, semblaient favorables pour tirer vengeance de la mauvaise foi de la France qui avait rompu les traités de neutralité et qui devait recommencer les hostilités à la première occasion : l'infant était victorieux en Picardie, et Paris croyait déjà voir Jean de Werth à ses portes. Charles IV, toujours prêt à tirer l'épée, n'eut pas de peine à se ranger à l'avis du Parlement, alléguant « qu'il faut battre le fer quand il est chaud ». Il demanda des troupes indigènes, voulant porter ses armes en France et comptant sur la bonne foi de Lamboy et sur le succès. Son appel fut entendu; tous se réjouissaient dans la Comté, impatients de marcher au combat et espérant rendre le mal pour le mal aux Français. Après les préparatifs nécessaires, le duc de Lorraine, qui commandait les troupes lorraines et bourguignonnes, suivi de Lamboy, chef des Impériaux, marcha sur Salins, ville située à quatre heures de Dôle. Cette ville, sise au milieu de marais, fut abandonnée par les Français, dès l'arrivée de l'armée lorraine. De Mandres, gentilhomme franc-comtois, suivit Charles IV ; mais les soldats qu'il commandait s'enfuirent,

1. Girardot de Noseroy, p. 135 et 136. — La cavalerie de Charles IV se composait des régiments de Clicquot, Blainville, Lenoncourt, Clinchamp aîné, du jeune Clinchamp, de Beaulieu, Belrupt, Agincourt, Remennecourt, Gaspard de Mercy, de Halles et de cinq compagnies franches. (Relation des principales actions de M^gr^ le cardinal de la Valette, *passim*, p. 38.)

dès que le premier enthousiasme fut passé. Ils se débandèrent et rentrèrent dans leurs foyers, chargés de vivres[1].

De Salins, l'armée marcha sur Chaussin dont elle s'empara et, de là, se dirigea vers Verdun-sur-le-Doubs qui n'était pas fortifié. Cette ville, appartenant au duché de Bourgogne, est située au confluent du Doubs et de la Saône, dans une plaine boisée et marécageuse. Lamboy reçut l'ordre d'assiéger cette place et Charles IV lui prêta ses troupes sous les ordres du baron de Watteville. Verdun-sur-le-Doubs fut emportée[2], sans coup férir, pendant que Cuiseaux était rançonné et pillé par le régiment de dragons et les cavaliers de Clinchamp[3]. L'effroi s'empara des habitants de Châlon-sur-Saône, de Mâcon et de Tournus, et les chemins furent couverts de gens qui s'enfuyaient à Lyon. Lamboy avait, pendant ce temps, essayé de faire venir quelques canons de Dôle pour en garnir Verdun-sur-le-Doubs; mais les Allemands se ruèrent sur les chevaux qui les amenaient, et s'en emparèrent. Le prince de Condé rassemblait son armée et la noblesse du duché de Bourgogne,

1. Forget, p. 354.

2. Condé, qui ignorait encore, à la date du 18 août, la prise de Verdun-sur-le-Doubs, écrivit le lendemain à Richelieu que la perte de cette place serait un très-grand malheur, surtout si le cardinal ordonnait à Lambert de se retirer avec toute l'armée. Condé espérait pouvoir battre l'ennemi entre Châlon et Verdun et reprendre cette ville, avant que les Impériaux s'y fortifiassent; il n'avait pas cependant grande confiance dans le salut de la ville menacée, car le marquis de Villeroy allait mourir, le marquis de Thianges avait la goutte et Rantzau demandait à aller à Paris. Condé n'avait plus près de lui que Tavannes « avec des régiments défaits » et les soldats de Rantzau qui se rendaient chaque jour. (Condé à Richelieu, Aff. étr., *passim*, f. 140.)

3. De Chevigny traitait alors avec Clinchamp, de la part du prince de Condé; mais le général lorrain avait, au dire d'Henry de Bourbon, des exigences tellement ridicules que le gouverneur du duché de Bourgogne n'osait en faire part à Richelieu. (Condé à Richelieu, 4 août 1636. *Passim*, f. 125.)

pour empêcher Lamboy de se fortifier dans Verdun, et faisait faire, sous les murs de cette ville, des reconnaissances de cavalerie. Lamboy n'y avait pas laissé « de quoi amuser les rats ». C'était cependant à son corps défendant qu'il s'était emparé de cette ville et il prétendait avoir reçu l'ordre de se retirer. Il rebroussa chemin et remonta vers le nord, car Gallas[1] avait passé le pont de Brisach, le 24 août. Après avoir côtoyé Belfort malgré la Suze, à la tête de 50,000 hommes, il s'avançait à marches forcées, en passant par le comté de Montbéliard, afin de barrer le chemin au cardinal de la Valette et à Weimar qui, après la prise de Verdun, avaient reçu l'ordre de marcher sur Épinal et de rallier le prince de Condé en Bourgogne. Chacun de ces trois généraux devait être indépendant l'un de l'autre (23 août 1636). Lamboy devait donc essayer de rallier Gallas. C'est ce qu'il fit en s'emparant d'Apremont, dont le pont pouvait servir de passage à l'ennemi. Le duc de Lorraine, mécontent de ce brusque départ du général, son allié, s'était retiré à Besançon, après avoir quitté Salins et donné l'ordre à Lamboy de remettre Apremont à Watteville. Mais le général allemand, dont le caractère fantasque et ombrageux entravait sans cesse les desseins du duc de Lorraine, au lieu d'obéir, brûla les portes et le pont-levis de la ville dont il venait de s'emparer[2].

---

1. V. Lettre de Henry de Livron, marquis de Ville, à Gallas, et non pas à la Valette, comme l'indique à tort la suscription ajoutée par une main étrangère. Cette lettre datée de Remiremont, le 23 août 1636, nous apprend que de Ville offrit à Gallas de faire traduire en français le manifeste publié par le feld-général, lors de son entrée en Alsace et qu'il ne reçut pas la lettre que lui avait adressée Gallas pour lui annoncer son arrivée. (Aff. étr. Lorr. XXVIII. f. 207.)

2. Forget, p. 134. Louis XIII ordonna, le 23 août 1636, au cardinal de la Valette, de marcher sur Verdun-sur-le-Doubs, et d'essayer de fortifier cette ville, après s'en être emparé. Il lui faisait espérer des vivres abon-

La position devenait critique pour le duc de Lorraine et la Franche-Comté. Si tout faisait pressentir l'arrivée de Gallas, le cardinal de la Valette s'avançait aussi vers la Bourgogne, et tout semblait indiquer que le cardinal allait attaquer l'armée franc-comtoise avant l'arrivée du général de l'Empire. Le prince de Condé avait encore 4,000 hommes de pied et 1,500 chevaux, sans tenir compte des nombreuses levées faites en Bourgogne et dans les autres gouvernements. Rallié à la Valette et à Weimar, il pouvait repousser les Impériaux au delà du Rhin; et, si cette conjecture se réalisait, Louis XIII devait lui envoyer de nombreux renforts. Mais Condé, tremblant devant Charles IV, dont les soldats brûlaient tout sur leur passage, et, ne pouvant rester en rase campagne, s'était résigné à protéger les places de la Bourgogne. Toutefois, les petites lui échappaient, par suite de la lâcheté des habitants. Pressé de tous côtés, M. le Prince suppliait la Valette de se hâter, et n'attendait que son arrivée pour reprendre tout ce que les ennemis occupaient, envahir la Franche-Comté, du côté de Saint-Amour, piller toute la contrée et forcer Charles IV à se retirer ou à combattre [1]. Condé avait raison. Il fallait prolonger la lutte jus-

---

dants en Bourgogne, mais le priait d'empêcher les soldats français et suédois de commettre des sacriléges et des impiétés, pour éviter d'attirer la malédiction de Dieu. (Du Roy au cardinal de la Valette. Recueil d'Aubery.) Verdun était très-important comme position stratégique, sis entre Bellegarde et Châlon.

1. Condé avait assez de canons, mais se plaignait de manquer de munitions et comptait sur les chevaux d'artillerie et les équipages de vivres de la Valette. (Lettres de Condé à la Valette, 23 et 25 août. Recueil d'Aubery.) Pour remplacer les troupes que Richelieu réclamait à Condé, on lui envoya 20 compagnies de pied, un régiment ou deux de 10 compagnies chacun, 10 régiments de cavalerie, 4 de chevau-légers, et 2 de carabins de Bourgogne, de Bresse et autres lieux de son commandement. Vaubecourt avait été envoyé à Langres avec quelque cavalerie pour couvrir la Champagne; Louis XIII donnait l'ordre de fortifier les places de la Bourgogne et d'y mettre

ques à l'automne, saison où les pluies, faisant déborder la Saône, sauveraient la Bourgogne de l'invasion des Impériaux. Henri de Bourbon donna donc rendez-vous à la Valette et à Weimar, à Fontaine-Française, entre Langres et Dijon, afin de pénétrer en Franche-Comté par la Bresse. Il craignait que la Valette, entrant au cœur de la Comté, par le nord, ne rencontrât Charles IV qui pouvait, profitant de sa marche maladroite, l'attaquer, le battre et le rejeter vers l'Alsace [1].

En se retirant à Dijon, Condé avait détaché de son armée 12 régiments d'infanterie et les avait envoyés en Picardie [2]. Pendant que Louis XIII négociait avec les capitaines espagnols qu'il espérait inutilement gagner, le comte de Soissons, laissant l'Oise derrière lui, protégea Paris; le duc d'Orléans arriva dans la capitale avec l'arrière-ban de son apanage, et le roi le nomma lieutenant-général de son armée. Tous deux partirent pour l'armée le 1er septembre, accompagnés de Richelieu. Le 15 septembre, ils arrivèrent à Senlis,

---

de bons gouverneurs, et faisait acheter à tout prix de la poudre, à Genève et à Berne. (Des Noyers à la Valette, 25 et 30 août. Recueil d'Aubery). A M. de Chavigny, 23 août. Avenel t. V, p. 98.

1. « De Langres, venez par deçà la Saône, droit à Fontaine-Française, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Bellegarde; là, nous prendrons une résolution, et entrerons en Franche-Comté, du côté de la Bresse; nous mettrons tout à feu et à sang ». (Le prince de Condé au cardinal de la Valette, Dijon, 25 août 1636. Recueil d'Aubery.)

2. Condé ne savait que faire et paraissait irrésolu. Dès l'ordre enjoint par Richelieu d'envoyer quelques-uns de ses régiments en Picardie, il avait fait partir Lambert avec toute l'infanterie et une partie de la cavalerie (la compagnie de Monsieur, les deux compagnies du cardinal-duc, Gassion et Eggefeld, etc.). Il n'avait retenu que 600 à 700 chevaux, afin de déloger les Impériaux de Verdun-sur-le-Doubs qu'ils n'avaient fait que piller sans songer à s'y fortifier. Mais, voulant être agréable à Richelieu, Condé renonça à ses projets de siège et donna ordre à toute sa cavalerie de rejoindre Lambert et ne songea plus qu'à se mettre sur la défensive dans les bonnes places de la Bourgogne. Toute la campagne était ruinée et toutes les petites places du pays plat étaient exposées à une perte certaine. (Condé à Richelieu, Dijon, 23 août, Aff. étr. Franche-Comté, f. 142.)

après avoir fait traverser de nouveau l'Oise à l'armée française, le 13 du même mois.

Dès le 23 août, Richelieu avait pu compter sur 10,000 chevaux et 25,000 hommes de pied prêts à entrer, au mois de septembre, en Picardie. Paris, à lui seul, avait levé à ses frais 20,000 hommes et était devenu un véritable camp retranché. Charles IV, continuant à s'occuper de la défense de la Franche-Comté et, laissant Lamboy agir à sa guise, se porta de Salins à Besançon, où il fut acclamé par le peuple. Le gouvernement, après lui avoir fait des présents, lui donna les 4 canons qu'il avait prêtés à l'armée franc-comtoise et 700 hommes d'infanterie qu'on devait entretenir aux frais de la province. Ils devaient tenir garnison à Besançon. On rappela à ces soldats, après leur avoir payé leur solde arriérée, qu'on avait brûlé leurs maisons, qu'on avait massacré leurs parents et que Condé avait violé « les droits divins et humains ». La France envahie au nord, était, leur disait-on, ouverte à leur vengeance, du côté de la Bourgogne, où ils pilleraient à leur aise les bourgades et les maisons de plaisance abandonnées. Enfin, Charles IV leur promettait de les sauver, s'ils voulaient le suivre. Après ces paroles faites pour exciter leur enthousiasme, le Parlement demanda le nom de ceux qui voulaient s'enrôler sous les ordres du duc de Lorraine. De ces 700 soldats, deux seuls y consentirent, dont l'un était lorrain. Le second demanda, nous dit Forget, à aller voir auparavant ses parents, afin de leur raconter les épisodes du siége de Dôle et de savoir si la moisson avait été abondante. « Voici, ajoute le médecin de Charles IV, à quoi aboutit la bonne volonté de Messieurs de Besançon[1] ! »

Charles IV, découragé de se voir si peu aidé dans le projet

1. Forget, p. 151 et 152.

qu'il avait conçu de défendre la Franche-Comté, avait résolu de porter de nouveau ses armes en Picardie, lorsqu'il apprit l'arrivée de la Valette et de Weimar[1]. Le duc de Lorraine se contenta de faire quelques reconnaissances dans les environs de Fontaine-Française, et de là, sur le chemin de Dijon, ne cachant pas ses projets de retraite et laissant déborder sa colère. Il remonta ensuite vers les monts Faucilles, lorsqu'il sut que Gallas approchait, à la tête de 50,000 hommes. Arrivé à Gray, Gallas envoya Schinkfort, son sergent de bataille, au duc pour l'avertir que, par ordre du roi de Hongrie, il était entré dans le comté de Bourgogne, afin de l'y rencontrer et de se concerter avec lui. Il lui proposait d'entrer en France, autant que ce plan de campagne agréerait à Charles IV, sous les ordres duquel il se mettrait entièrement. Malgré le peu de confiance du duc de Lorraine dans la bonne foi du général de l'Empire « qui ne voulait pas de rival, et avait cependant besoin d'un maître », il accepta les offres de son allié, sachant que l'insuccès de la campagne retomberait sur lui-même. « Dans le peu de résolution qu'avait Gallas, disait un officier, il en manquait absolument, lorsqu'il s'agissait d'agir contre la France[2]. »

---

1. La Valette était le 16 août à Lixheim, le 19 à Fénétrange, le 20 à Marsal, où il traça avec Weimar son plan de campagne et donna rendez-vous à son armée à Lunéville. Il arriva dans cette ville le 29 août, après avoir fait un court séjour à Metz. Le prince de Condé avait envoyé le sieur de Sallevert au cardinal, afin de l'informer de l'état de la Franche-Comté. La Valette désapprouvait la campagne commencée. Il aurait préféré aller en Picardie avec ses troupes qui étaient excellentes, disait-il. Mais, patriote avant tout, il aima mieux rester à son poste que de contribuer par son départ à la perte de l'Alsace et de la Lorraine qu'on ne pouvait laisser découvertes. La Valette, avant de prendre les ordres du roi en Lorraine et de connaître la situation de l'armée française en Picardie, avait renoncé au siége de Bouquenom et de toute autre ville. (La Valette à Richelieu. Aff. étr. Lorraine, t. XXIX, f. 198, de Lixeim, 16 aoust 1636.)

2. Forget, p. 154.

Le Parlement de Dôle estimait qu'il était de toute utilité d'envahir la Bourgogne et que Gallas pouvait, sans grandes difficultés, s'emparer de Dijon et de beaucoup d'autres villes françaises, où ses troupes auraient pris leurs quartiers d'hiver, renforcées et nourries par la Franche-Comté délivrée de l'invasion. Si ce projet avait été mis à exécution, la France, déjà envahie au nord, aurait été sérieusement menacée et la Bourgogne, dégarnie de troupes, n'aurait pu résister aux Impériaux. Gallas, qui craignait d'engager l'Empire dans une guerre ouverte contre la France et de faire la partie trop belle à l'Espagne, ne voulait, malgré ses promesses antérieures, qu'occuper les petites places, et désirait bloquer Dijon pendant l'hiver, si l'on ne pouvait s'en rendre maître auparavant[1]. Ses canons et ses mortiers ne devaient arriver que dans 8 jours, et son intention était de camper, en attendant, entre Champlitte et la France, pendant que Charles IV se porterait avec sa cavalerie vers le lieu qui lui conviendrait (4 septembre 1636). Le feld-général avait reçu l'ordre du roi de Hongrie de ne pas entrer en France, en laissant derrière lui la Franche-Comté ruinée et désarmée. Envahir la Bourgogne, il est vrai, c'était peut-être donner carte blanche à l'ennemi; l'attirer au combat, cela aurait été faire preuve d'incapacité militaire. En effet, en supposant que Gallas pût vaincre l'armée française, son armée, affaiblie par une bataille, n'aurait plus été en état de s'avancer dans

1. Guillemin, p. 143 et 144. — L'Allemagne ne voulait pas se prendre au collet avec la France *pour faire le jeu à l'Espagne*, et si les forces d'Espagne et de l'Empire, lors jointes ensemble, eussent donné secousses à la France, tous les rois de l'Empire eussent cru véritable ce que les Français avaient publié, que *la maison d'Autriche tendait à la monarchie de l'Europe*. (Girardot de Noseroy, p. 139.) — La marche de Gallas vers la Bourgogne n'avait pour but que de favoriser l'élection du roi de Hongrie comme roi des Romains, à la diète d'Augsbourg, car, malgré les apparences contraires, la France n'avait pas déclaré la guerre à l'Empire.

le duché de Bourgogne, où il pouvait se laisser couper sa ligne de retraite vers l'Allemagne par un débordement des rivières, et se voir fermer les passages de la Franche-Comté. S'il était parvenu à s'emparer de quelques villes, il lui aurait fallu y disséminer son infanterie. Toutes ces considérations l'engageaient à s'appuyer sur la Comté, où l'Allemagne devait envoyer des troupes et des munitions de guerre. Il pouvait s'y constituer une armée de réserve et se porter où il le jugerait à propos, en barrant à l'ennemi les nombreuses rivières qui sillonnent la Franche-Comté [1].

Cependant Claude de Bauffremont, baron de Scey et de Clairvaux, réussit à réconcilier Charles IV avec Gallas. Il les réunit dans son château de Scey et, le 14 septembre, S. A. le duc de Lorraine, Gallas, le prince de Florence, le prince de Bergame et d'autres personnages dînèrent à la table du gentilhomme comtois. On fit bonne chère et Charles IV et Gallas s'en retournèrent contents l'un de l'autre [2].

La Comté avait besoin de cette réconciliation pour raviver son courage abattu. Elle aurait voulu pouvoir se défendre elle-même, au lieu d'être obligée de nourrir l'ar-

---

1. Le cardinal de la Valette pensait que, si Gallas venait attaquer la Bourgogne, il n'y ferait pas de grands progrès et qu'il « donnerait du temps aux Suédois et au Langrave (Weimar) de faire leurs affaires comme l'année passée. » Weimar n'était pas non plus d'avis de laisser la Lorraine et l'Alsace découvertes ; mais les deux généraux se soumirent aux ordres inflexibles de Richelieu. On venait de saisir une lettre de Gallas à Henry de Livron, marquis de Ville, gouverneur d'Épinal. Le général allemand y annonçait son arrivée à Brisach pour le 24 août. (Voir lettre de la Valette à Chavigny. Lunéville, 31 aoust 1636. Aff. étr., *passim*, f. 230.

2. Correspondance du Parlement de Dôle. — Bauffremont (Claude) était baron de Scey et de Clairvaux, marquis de Meximieux, seigneur de Chariez, d'Étival, de Pusey, de Rans, de Commenailles, etc., vicomte de Marigny, grand bailli d'épée d'Amont et d'Aval, capitaine de 100 cuirassiers, colonel d'infanterie, puis de cavalerie, membre du conseil de guerre du roi d'Espagne et lieutenant-général de la cavalerie en Bourgogne.

mée allemande et celle de Charles IV ; mais le marquis de Conflans avait, malgré l'avis du Parlement, licencié l'armée indigène, les caisses étaient vides, et les membres de la Cour, délégués à la guerre, avaient beaucoup de mal à se faire obéir. Gallas était arrivé au pont de Conflandey, après avoir passé les ponts de Port-sur-Saône. On espérait encore qu'il envahirait le duché de Bourgogne. Son quartier général était à Purgerot ; il le porta ensuite à Chaux-lès-Port ; ses sergents de bataille, son infanterie et sa cavalerie se campèrent à Fouchécourt, Lambrey, Arbécey, Mercey, Gevigney, Aboncourt, Bougnon, Amoncourt, Villers-sur-Port et Grattery. Le quartier-maître général avait fait demander à Bresson, envoyé par le Parlement à Gallas, une carte du Bassigny et de la Bourgogne. L'armée du cardinal de la Valette et de Weimar, qui venait de brûler Jussey, s'était postée près de Langres ; Isolani, chef des Croates, et Forckatz venaient de rallier Gallas à Gevigney. Enfin, on signalait l'arrivée du marquis de Saint-Martin à Brisach, à la tête de 8,000 fantassins et de 4 régiments de cavalerie. Les Impériaux comptaient en tout 53 régiments de cavalerie, 29 régiments d'infanterie, 12 canons de 24, 21 canons de 12 et de 8, 60 pièces de régiment, 12 mortiers et 3,000 chevaux ou bœufs propres au service de l'artillerie.

Le Parlement de Dôle croyait que l'intention de Gallas était de prendre le chemin de Morey, le Fayl-Billot et Frettes et de se diriger directement vers Langres à la rencontre de la Valette (13 septembre)[1].

---

1. Gallas à la Cour, 13 septembre 1636, de Lavigney. — La Cour à Gallas, 19 septembre 1636, de Dôle. — (Correspondance du Parlement ms.) Gallas avait sous ses ordres, comme cuirassiers, 2 régiments de Piccolomini, ceux d'Annibal de Gonzague, de Louis de Gonzague, du comte de Ritberg, de Mulheim, ancien gouverneur de Saverne, Alt-Saxe, les régiments de Bornheim, Vernier, Nicolas, Lamboy, Strozzi. Les dragons étaient ceux de

Le feld-général allemand, tout en se plaignant du manque de vivres et de munitions, promit de marcher contre la Valette et Weimar; mais il demandait qu'on lui envoyât les canons abandonnés par les Français devant Dôle. La conduite des paysans comtois ne devait pas l'encourager à défendre leur province. Ils blessaient, maltraitaient les soldats et les valets de son armée. Un Croate avait été enterré tout vif par eux. Pour mettre un frein à cette mésintelligence fâcheuse entre les indigènes et les Impériaux, Gallas pria la Cour d'édicter des peines sévères contre les meurtriers et de lui envoyer 12 archers chargés d'escorter ses convois. Le baron de Scey avait été délégué au quartier général de Saligney, afin de s'occuper des vivres et donner des renseignements utiles sur la topographie du pays aux officiers allemands. On le rappela. Gallas le chargea de solliciter du Parlement un successeur[1], et de le prier d'appeler au plus vite sous les armes les milices comtoises qui pourraient remplacer l'armée de Gallas au nord de la province (13 septembre). Aux demandes du feld-général le Parlement répondit, le 19 septembre, que les troupes du pays s'étaient débandées, malgré ses ordres, après le siége de Dôle, en donnant pour cause de leur découragement les mauvais traitements que leur infligeait le comte de Lamboy qui leur enlevait leurs armes et leurs chevaux.

Gallas, du jeune Butler et 6 autres régiments. Quant à l'infanterie, c'était les régiments impériaux de Gallas, du marquis de Grana, de Reinach, du prince de Savelli, de Merg, du marquis de Bade, de Peckers, de Wedel, Brinnen, A't-Saxe, Bornival, Tieffenbarck, le vieux Wanglen, le jeune Wanglen, Bonik, Florence et Hardeek. Grana avait sous ses ordres les deux Buttler, Carron, Matisson, Linze et Gordon. Le marquis de Saint-Martin commandait les régiments de Saint-Geneuille, la Loye et les deux Hatzfeld. Forkatz commandait à 12 régiments et à 2 compagnies de Polonais.

1. Claude de Bauffremont fut nommé gouverneur de Franche-Comté en 1656, et mourut le 20 septembre 1660.

Cependant les membres de la Cour promettaient à Gallas de faire tous leurs efforts pour remettre sur pied l'infanterie et la cavalerie, malgré la dépopulation effrayante du pays, produite par la peste et la guerre. Il est vrai que la Franche-Comté s'était défendue pendant quatre ans, à ses frais, sans recevoir aucun subside du roi d'Espagne. Les habitants ne pouvaient plus ni semer, ni moissonner, et leurs maisons étaient réduites en cendres. Leurs cruautés envers les Allemands n'étaient que le résultat de leur désespoir. Toutefois la Cour édicta des peines sévères contre les pillards et les assassins, promit des vivres à l'armée impériale, remplaça avantageusement Bauffremont et donna à Gallas le seul canon que Condé avait laissé devant Dôle.

Alors Charles IV, las de l'indécision de son allié, lui proposa de tenter la chance des armes en Lorraine. Il voulait, croyant faire une diversion heureuse, y envoyer 500 chevaux de son armée, 1,000 mousquetaires formant des compagnies détachées, et réunir à ces forces, levées pour son service, les garnisons impériales et lorraines des bords de la Sarre. On pouvait évaluer les soldats disponibles à 2,500 hommes de pied.

Charles IV voulait les mettre sous le commandement d'un vieux colonel et, en les faisant entrer en Lorraine, y attirer Weimar, du côté de la frontière. Gallas promit d'obéir, Le duc détacha sa cavalerie, mais l'Empereur défendit de dégarnir les places de la Sarre, sous n'importe quel prétexte. 500 cavaliers de Gallas apportèrent cet ordre que Charles soupçonna n'être qu'un blanc-seing destiné à dissimuler l'intention bien arrêtée de ne pas agir. Et cependant les villes lorraines, occupées au nom du duc, étaient complétement ruinées et leurs gouverneurs suppliaient qu'on leur envoyât des renforts, car les régiments les plus vieux et les plus estimés de l'Empire se trouvaient réduits à un ef-

fectif de 300 hommes[1]. Tous les habitants des villes appartenant au duc avaient fui et toutes les maisons étaient devenues inhabitables. Charles IV rappela ses troupes qui pouvaient se monter à 30,000 hommes, découragé et forcé malgré lui de continuer la campagne commencée, malgré l'approche de l'hiver (16 septembre 1636)[2]. Quant à Gallas, il était resté campé à Champlitte, sur une hauteur; le cardinal de la Valette[3], renforcé par Vaubecourt, cantonné à Prangey, s'était posté à Montsaugeon, le 19 septembre; Weimar à Cussey, et Rantzau entre eux deux. Tandis que Gallas restait immobile dans ses positions pendant un mois, avec une armée de 22,000 hommes de pied, 18,000 chevaux et 80 pièces de canon, Charles IV, qui avait pris son quartier général à Montureux-lès-Gray, logea sa cavalerie à une heure du camp de Gallas, et, se défiant sans cesse de son allié, fournit des gardes pour la sûreté des retranchements de l'armée impériale. L'armée française paraissait plus faible que celle de la Ligue catholique et semblait

1. L'état des places occupées par les Français laissait aussi beaucoup à désirer. On peut le constater en lisant les lettres de Marcillac, de La Cour d'Argis, de Pédamont, gouverneur de Lunéville, de Moisson, gouverneur de Verdun, de Houdancourt, gouverneur de Marsal, et de Folleville, gouverneur de Saverne, à Richelieu, etc. (Aff. étr., *passim*, t. XXXIII et XXIX).

2. Forget, p. 156. Charles IV conseillait une marche immédiate sur Lure pour tenir tête à Gassion qui occupait le pays compris entre Luxeuil et Montbéliard. Après cette expédition, on devait entrer en Bresse.

3. Le cardinal de la Valette quitta Lunéville le 3 septembre, passa par Bayon, Mirecourt et Vittel; coucha à Lamarche et de là aller trouver le prince de Condé qui lui remit la direction de son armée que Rantzau commandait (à Langres où il arriva le 11 septembre). Turenne et de Guiche conduisirent l'armée de la Valette à Coiffy. Weimar, suivant ce qui était convenu, prit la gauche avec ses troupes, du côté de Joinville, afin de rallier l'armée de la Valette Les Impériaux côtoyaient l'armée française, semblant se diriger vers la Bourgogne. Les Français occupèrent les postes abandonnés auparavant par Gallas, à Conflandey, le 15 septembre. Le 16, l'avant-garde des Impériaux se cantonna à Champlitte.

la redouter. De Guiche[1], toujours intrépide, à la tête de l'avant-garde de la cavalerie, observait, sans s'engager à fond, les allures de Gallas et devait avertir la Valette des mouvements du général allemand; quant à Rantzau, il commandait les troupes de Condé qui avait repris Verdun-sur-le-Doubs et Cuiseaux. Turenne avec 1,500 chevaux battit le régiment de Nicolas et, après avoir mis en déroute la compagnie de cavalerie de Gallas, il alla jusqu'à l'entrée de son camp.

Tout le pays compris entre Gray et Thil avait été brûlé par les Impériaux; cependant la Franche-Comté regorgeait de vivres. Bellegarde (Seurre) avait du blé pour 15 jours, mais on y manquait de chevaux et de voitures pour le convoyer. Rose et Sylvestre de Cruzy de Marcillac, évêque de Mende, fournisseurs de l'armée, avaient reçu l'ordre de préparer des vivres à Langres et à Gray[2]. Enfin, tout était prévu, afin de ne laisser manquer de rien l'armée française, depuis la frontière française jusqu'à Champlitte. Le cardinal de la Valette avait reçu des renforts que permettait l'abandon de Corbie par le gros des Impériaux. Ils y avaient laissé cependant 3,000 hommes de pied et 6 compagnies de cavalerie, et avaient pris le chemin de Bapaume, tandis que Louis XIII s'avançait vers Péronne, pour leur couper le chemin.

Les Impériaux, en passant à Autrey, n'avaient laissé, au delà de la Saône, que quelques régiments logés au pont

1. *Mémoires de Gramont*, p. 56. — Un jour, de Guiche, ayant chargé et battu un régiment de Croates, s'empara d'un singe, habillé en hussard, qu'il renvoya à la femme du colonel de Croates (*ibid.*, p. 60). Ce singe avait été mutilé.

2. Le tome XXIX des archives des affaires étrangères (Lorraine) contient de nombreuses lettres de Marcillac, évêque de Mende, comte de Gévaudan, général des commissaires des vivres à l'armée de Lorraine. Ce personnage convoitait en ce moment le gouvernement de la Lorraine et dénonçait Sourdis gouverneur actuel, à la colère du cardinal. Sourdis fut remplacé par Georges de Monchy, marquis d'Hocquincourt, grand-prévôt de France, le 10 octobre 1836.

d'Apremont, fortifié des deux côtés de la Saône, et où ils essayaient de faire passer leurs canons. Isolani était campé près de Langres. En Allemagne, le général Gœtz, après avoir ravagé la Hesse, marchait au secours de Gallas, ainsi qu'Hatzfeld qui avait enlevé Magdebourg à Baner, et était à la tête de 8,000 chevaux harassés par une longue campagne. Sous l'impulsion du marquis de Saint-Chamont, les Suédois avaient formé trois armées. La première, commandée par Wrangel, observait l'Oder; la seconde, ayant Baner pour chef, gardait les bords de l'Elbe; la troisième était campée près du Weser.

Mais on avait à craindre l'arrivée de Jean de Werth et de Piccolomini en Champagne et en Bourgogne. Ils manquaient, il est vrai, d'infanterie et de canons, et le prince de Condé s'apprêtait à les poursuivre, s'ils faisaient mine de rallier Gallas[1]. Le 17 septembre, le prince de Condé était à Fontaine-Française, et Rantzau commandait les troupes de l'armée de Bourgogne. On pouvait donc tenir tête aux Impériaux, car Gallas, toujours immobile, n'était occupé qu'à faire bonne chère, la Valette et Weimar avaient 10,000 hommes, et Condé était à la tête de 1,000 cavaliers et de 4,000 fantassins[2]. Mais, pendant quelques jours, personne ne bougea, et il n'y eut que des escarmouches et quelques captures de chevaux et de fourrage. La Valette était campé

1. Prince de Condé à la Valette, 3 septembre. — P. Joseph au cardinal de la Valette, 15 septembre. Le prince de Condé à la Valette, 13 septembre. — Recueil d'Aubery.

2. Forget, p. 156. — La Valette avait 6,000 hommes de pied et 2,500 chevaux. De Noyers, secrétaire des finances, craignait plus le manque d'argent que les Impériaux. Les Français n'avaient pas de pain et la Valette écrivait à Chavigny, le 30 septembre : « Les maux que font les trouppes de M. le duc de Weimar me font souhetter que nous sortions de cette affaire par un combat ». (La Valette à Chavigny, de Montsaugeon, le 30 septembre 1636. Aff. étrang., *passim*, f. 250.)

à 2 heures des ennemis, dans un bon poste ; mais il avait négligé de se retrancher.

Gallas désirait changer de quartier et aller à Jussey, l'un des grands bourgs de la Franche-Comté. Dans ce but, le général de l'Empire envoya, le 22 septembre, les compagnies de ses gardes, conduites par leur lieutenant, pour s'y loger. Mais Turenne, assisté de quelques troupes françaises et allemandes, les devança, entra à Jussey et y fit mettre le feu, pour empêcher les ennemis de s'y cantonner[1]. Les Français attaquèrent Gallas dans son camp avec 1,500 chevaux, grâce à un brouillard intense ; Weimar, toujours alerte, à la tête de 1,200 cavaliers, se faufila entre la cavalerie et l'infanterie de Gallas, et prit en queue 400 Croates qui s'enfuirent, ne pouvant connaître le nom de leur ennemi.

Charles IV, dont la vigilance était toujours en éveil, fit sonner le boute-selle ; mais il n'était plus temps. Weimar s'empara de 1,000 chevaux appartenant aux Croates, ainsi que de leur bagage et fit 400 prisonniers. Isolani, surpris à Leffond[2] par Rantzau, perdit son argent et son carrosse et faillit périr dans cet engagement que Richelieu, dans ses *Mémoires,* place à la date du 9 octobre, et dont il attribue toute la gloire au cardinal de la Valette[3]. Weimar, à cette

1. Richelieu à Chavigny, 23 sept. 1636. Recueil d'Aubery. — *Mémoires de Richelieu,* éd. Michaud, 2e partie, IX, p. 92.— Turenne avait quitté les environs de Coblentz, vers le 15 septembre, mandé par Weimar. (Lettre de Turenne à sa mère, 15 sept. 1636.)

2. Les soldats français portaient « la marque blanche » et les Weimariens des branches vertes au combat de Leffond. (*Ordre pour l'attaque des Cravattes du costé où commandera S. E.* Relation des principales actions de Mgr le cardinal de la Valette, etc., par Jacques Talon, prieur de Saint-Paul-aux-Bois. — Biblioth. nat. mss. Fonds français 5,189, p. 54.) Les mots de ralliement pour les Français étaient : *Saint-Louis,* et pour les Weimariens : *Gott mit uns.* (*Passim.*)

3. Forget, p. 156. *Mémoires de Richelieu, passim. Mémoires de Montglat,* éd. Michaud, p. 42.

époque, avait reculé son camp jusqu'à Is-sur-Tille[1], et Gallas s'était décidé à quitter Champlitte. Battant en retraite, il traversa la Saône au pont de Conflandey; Lamboy la traversa à Scey-sur-Saône. Puis, revenant sur ses pas, toute l'armée impériale se réunit dans la plaine d'Arbécey. Gallas sembla vouloir s'avancer avec sa cavalerie du côté du duché de Bourgogne, ce qui força l'armée française à changer ses quartiers et à se poster à Sacquenay et à Courchamp, après avoir traversé la Vingeanne[2]. Vaubecourt avait amené à la Valette, vers le 25 septembre, 5,000 hommes de pied et autant de chevaux. En Picardie, Roye avait été repris sur les Espagnols, et le duc d'Orléans était maître du pays jusqu'à la Somme; Louis XIII, après la retraite de l'ennemi, avait mis le siége devant Corbie, et l'armée française poursuivait l'armée du prince de Savoie jusques aux portes d'Arras. En Allemagne, le général Baner battait l'Électeur de Saxe à Wittstock, le 4 octobre, s'emparait d'Erfurt et ravageait la Misnie[3]. Sur le champ de bataille de Wittstock, on

---

1. *Mémoires de Montglat, passim.*

2. La Valette désirait se débarrasser de Weimar et demandait à Richelieu de lever 6,000 fantassins en Hollande et de les envoyer à l'allié trop exigeant de la France. Bernard réclamait, en effet, le payement immédiat d'un million qu'il prétendait lui être dû. Si Richelieu avait écouté la Valette, Weimar se serait jeté en Allemagne « où ses intérêts et le bien des affaires le rappelaient » (La Valette à Chavigny, de Montsaugeon, 6 octobre 1636, Aff. étr., *passim*, f. 254.) « Il me semble que l'on ne doive point estre en peine de Weymar, car outre qu'il est au ban de l'Empire, iay descouvert par le moyen de Ransau (*sic*) qu'il a dessein de s'establir en France. Je crois mesme qu'il a pensé de sy marier. Il tesmoigne toujours vouloir faire un voyage à la cour, et quelquefois il propose d'aller vers Saverne, et d'autrefois il me dit vouloir s'en aller vers Clèves et Julliers; et tout cella ira à demander ses quartiers d'hiver, à quoy ie croy qu'il y aura de la peine à le contenter » (A. M. de Chavigny, lettre chiffrée, sans date, *passim*, f. 123.)

3. Cf. Pufendorf, livre 8. — Banier ou Baner, né en 1596, élève de Gustave-Adolphe, s'était distingué à Leipzig (1631), avait pris Magdebourg et avait été blessé à Nuremberg. Après sa victoire de Wittstock (Brandebourg), il repoussa les Impériaux jusques en Bohême.

avait trouvé 12,000 Impériaux morts; tout l'équipage et l'artillerie du duc de Saxe avaient été détruits, sa cavalerie était démontée. Le 21 octobre, le landgrave de Hesse-Cassel, qui, en 1635, avait montré une grande indifférence pour la cause française, renoua un traité d'alliance avec Louis XIII, grâce à l'influence de la landgravine Amélie, sa femme, dont on cite cette phrase courageuse : « *Mieux vaut mourir en combattant que de végéter dans la honte!* » Charles IV voyait encore une fois s'envoler ses espérances et il accusait Gallas de s'être refusé à favoriser ses projets, en ne voulant pas entrer en France et y porter la ruine et la désolation avec l'armée considérable qu'il avait à sa disposition. Mécontent, ne pouvant dissimuler sa colère, le duc de Lorraine fit parvenir l'expression de ses plaintes à la cour de l'Empereur : celui-ci, soupçonnant le général autrichien d'infidélité, émit l'avis, au conseil de l'Empire qu'il fallait lui ôter le commandement de son armée; mais le roi de Hongrie intervint et plaida si éloquemment la cause de Gallas que la colère de l'Empereur s'apaisa, que le feld-général ne fut point destitué et qu'il fut destiné à tenir tête aux Suédois dont les succès mettaient l'Empire en péril.

Maintenant, avant d'étudier la campagne des Impériaux dans le duché de Bourgogne, jetons un coup d'œil sur ce qui se passait en Franche-Comté, pendant l'automne de 1636.

Le cardinal-infant, étant à Cambrai, avait reçu avec joie la nouvelle de la levée du siége de Dôle. On s'en réjouit en Espagne, en Flandre, en Allemagne et en Italie. Le comte-duc d'Olivarès, en apprenant le succès important remporté par les Impériaux, avait été en remercier Dieu au monastère d'Aloja, près de Madrid.

En Franche-Comté, l'armée indigène s'était reconstituée,

sous le commandement du marquis de Conflans, à qui le cardinal-infant avait confirmé la charge de général en chef, malgré la résistance du Parlement de Dôle[1].

Conflans, assisté du comte de Bussolin, son fils, devait entrer dans la Bresse savoyarde, c'est-à-dire dans le Bugey, le Valromey et le pays de Gex. Ces terres avaient été engagées à Henri IV, en compensation des dépenses faites par ce monarque, lors de son expédition en Bresse, et cette contrée lui avait été cédée par Charles-Emmanuel Ier, duc de Savoie, en échange du marquisat de Saluces[2]. Victor-Amédée, qui avait épousé Christine, sœur de Louis XIII, aurait dû, d'après le traité de Lyon, conclu le 17 janvier 1601, hériter de la partie de la Bresse engagée à Henri IV.

A la fin de 1636, le cardinal-infant conçut le projet de réunir la Savoie au comté de Bourgogne, et, dans ce dessein, il donna l'ordre d'occuper et de fortifier, pendant l'hiver, le pont de Cressin, sur le Rhône[3]. Le prince Thomas de Savoie, qui avait épousé les intérêts de l'Espagne et de l'Empire, avait adopté les plans secrets du frère du roi d'Espagne, et le duc de Savoie, quoique allié momentané de la France, s'apprêtait à profiter du succès probable de l'entreprise projetée.

Cette conquête de la Bresse savoyarde aurait permis au vainqueur de Tornavento de se déclarer neutre entre la France et l'Espagne, et sa neutralité aurait peut-être aidé à la conclusion de la paix générale. Mais si la France n'acceptait pas la neutralité de la Savoie et de la Franche-Comté, le duc de Savoie devait rompre avec son alliée et appeler

1. Girardot de Noseroy, p. 141 et 142.

2. On a dit à ce sujet que le roi avait fait une paix de duc, et le duc une paix de roi.

3. Girardot de Noseroy, *idem*.

l'Espagne à son secours. Le marquis de Conflans avait reçu la confidence de ces projets mystérieux qu'ignorait malheureusement le Parlement de Dôle, et, ne pouvant se concerter avec les conseillers du Parlement, disséminés dans le comté, s'aboucha avec le duc de Lorraine, à l'abbaye de la Charité. Gallas, qui ne pouvait quitter ses quartiers, déclara au comte de Bussolin, envoyé par son père, qu'il avait compté, avant de quitter l'Alsace, sur 6,000 hommes de pied et 1,000 chevaux bourguignons et des vivres abondants. Il lui était impossible d'envahir le duché de Bourgogne, privé de ces ressources, de ses canons de siége et de ses munitions de guerre, sans en référer à l'Empereur[1]. Le duc de Lorraine désirait que la cavalerie franc-comtoise vînt, au moins, s'unir à Gallas, fournît des éclaireurs connaissant le pays qu'on devait envahir et soutînt le courage des Allemands. Il ne voulait pas, quant à lui, risquer ses 2,000 cavaliers, tous gentilshommes et d'une bravoure à toute épreuve. C'était sa réserve, et il craignait de la sacrifier aux exigences et à la jalousie de Gallas. Mais le marquis de Conflans persistait dans sa résolution d'entrer en Bresse et, pour cette campagne, il lui fallait une armée. Agir ainsi, c'était faire une diversion habile, pendant

1. Girardot de Noseroy, p. 141, 142, 143, 144, 145 et 146. La prise de Dijon était facile, ainsi que celle de quelques villes sur la Saône, dont les fortifications laissaient à désirer, malgré l'ordre de Richelieu de les réparer en toute hâte ; mais il aurait été préférable de marcher droit vers Langres que couvraient la Valette et Weimar. C'était là l'opinion de Charles IV. En occupant le Bassigny, les Impériaux donnaient la main au cardinal-infant qui occupait la Picardie, gardaient ouvert le chemin de l'Allemagne et coupaient la Lorraine de la France. Mais Gallas, en se rapprochant de Dijon, voulait profiter des derniers beaux jours de l'automne, avant que les pluies fissent déborder les rivières avoisinant cette ville. Du reste, le général allemand craignait, comme nous l'avons dit, d'engager une campagne trop longue en France. En se dirigeant vers Dijon, son intention était d'occuper la Valette et Weimar, et de les empêcher de se porter en Picardie.

que l'armée impériale tiendrait l'armée française en échec d'un autre côté. Le prince de Condé, plus diplomate que soldat, s'efforça d'empêcher l'armement de la Franche-Comté, et proposa à Brun, procureur général au Parlement de Dôle, le rétablissement de la neutralité de la province espagnole. Brun, sans cependant trahir, ne repoussa pas les avances de Condé et s'efforça d'endormir le patriotisme de la Cour. Ce fut en vain. Le marquis de Conflans finit par triompher de sa résistance et, au bout de quelques jours, put lever trois régiments d'infanterie. Il prit le titre de *gouverneur des armées,* sous les ordres de la Cour.

Le chevalier de Lorraine, à qui l'on avait ouvert les portes de la Bastille, « sur l'assurance qu'on donnait qu'il ne ferait point de mal », arriva au secours de Charles IV avec trois compagnies. Son sergent de bataille se nommait Genery. Il établit ses quartiers à Luxeuil (22 octobre), à Saint-Bresson et à Grammont, en Franche-Comté. Les coquattres (échevins) de Luxeuil s'assemblèrent à cette nouvelle et décidèrent que, « quelques ordres qu'ils ayent, l'on en admettra aucung (des Lorrains) dans le bourg, non plus qu'aux faubourgs sy faire se peut ». Mais prévoyant un ordre de S. A. de Lorraine ou du marquis de Conflans, gouverneur de la Franche-Comté, les coquattres de Luxeuil se résignèrent à loger les Lorrains dans les faubourgs de leur ville, s'ils y étaient contraints. La ville versa 500 pistoles au duc de Lorraine[1]. Les habitants de Luxeuil, placés sur la frontière de la Lorraine, étaient sans cesse exposés à subir le passage

1. Archives municipales de Luxeuil, B. B. 2. Girardot à la Cour, Besançon, 5 et 9 octobre. (Archives du Parlement de Dôle.) Au mois de septembre 1636, aussitôt sorti de la Bastille, Henri de Lorraine, dit le chevalier de Lorraine, demanda à Richelieu la permission d'aller à Florence, afin d'y faire des économies et fuir ses ennemis qui le rendaient suspects au Roi. Aff. étr. Lorr. XXIX, f. 233.) V. p. 170, note 2.

et les exactions des soldats français, allemands, comtois ou lorrains.

Le 20 janvier 1635, le marquis de la Force, de retour d'Allemagne, et prêt à entrer en Lorraine, s'était présenté aux portes de Luxeuil[1]. Quelques jours auparavant, Henri de Rohan, après la mise au pillage de Jonvelle par quatre compagnies de ses cuirassiers, avait causé de grandes inquiétudes aux bourgeois luxoviens qui faisaient bonne garde de nuit et de jour, commandés par le capitaine Schmid et Jean-Baptiste Pigdoit, son lieutenant[2].

Au cours de la même année, MM. de la Rochette et de Torcy, officiers français, avaient occupé Fougerolles, terre de surséance, avec 300 fantassins, dans le dessein d'y tenir garnison, afin de faciliter le passage des vivres de l'armée de Rohan en Alsace. M. de Montausier était passé avec ses soldats du côté de Luxeuil. Le duc de Rohan avait écrit au sieur de la Cour d'Argis, afin de se procurer des vivres dans cette ville. La compagnie de Luxeuil prit les armes et les coquattres demandèrent aux commis du gouvernement comtois « si l'on pourroit recepvoir les lorrayns qui se sauveront des trouppes françoises lesquelles par ce moyen s'affaibliroient fort[3] ».

Les Luxoviens demandèrent, en outre, s'ils devaient barrer les chemins.

Au mois d'octobre, Jacques Rouxel, marquis de Grancey, arriva au camp de la Ligue catholique, avec 12 pièces d'artillerie et 1,200 hommes. Il avait attaqué, en passant, Lure,

1. Archives municipales de Luxeuil. *Passim*.

2. *Idem*.

3. A Monseigneur l'illustrissime et révérendissime archevêque de Besançon, prince du Sainct-Empire et à Nosseigneurs les vices résidants du gouvernement la Cour souveraine du Parlement à Dôle commisc au gouvernement de ce comté de Bourgogne. (*Passim*, E. E. 7.)

mais, pour se garer de Weimar, il avait obliqué, dans sa marche, à gauche, du côté de Vesoul. Ce fut le marquis de Saint-Martin qui eut l'honneur de chasser les Français de Lure, à la tête des milices comtoises, et demeura maître de la ville. Les troupes de Silésie attendues par Gallas venaient d'arriver à son camp : Buttler les commandait, et elles offraient un effectif de 5,000 hommes[1]. L'artillerie allemande se composait de 15 canons. A cette époque, Gallas possédait 30,000 soldats, 6 canons de batterie et 36 autres pièces. Il ne pouvait plus se refuser à entrer en France. Charles IV l'y encourageait, mettant en œuvre tous ses moyens de persuasion, avant de l'y contraindre, s'il le fallait. Le duc de Lorraine se persuadait que l'armée française, amoindrie, ne pourrait lutter contre l'armée impériale. Gallas se mit donc en marche le 20 octobre, se dissimulant à la faveur des bois de Gray et d'Autrey. Le temps était encore fort beau. Le 22 octobre, les Impériaux traversèrent la Vingeanne à Beaumont et à Renève-le-Château et attaquèrent Mirebeau, place mal fortifiée. Vers deux heures de l'après-midi, le château se rendit à Charles IV, qui commandait l'avant-garde des Impériaux. Le lendemain, la ville fut prise et pillée par Gallas qui, l'abandonnant, brûla un grand nombre des villages d'alentour, poursuivi jusque dans son camp par la Valette qui avait remonté la Bèze jusqu'à sa source et alla se camper sur la montagne de Talant (27 octobre). Dijon fut menacé, et les habitants, malgré leur découragement, stimulés par le prince de Condé, travaillèrent aux fortifications. Les Impériaux auraient pu

1. Les 15 régiments emmenés par Buttler avaient été recrutés auparavant par le comte d'Avaux pour le compte de la France. Leur passage au service de l'Empire étonna la Valette, vu l'attachement qu'ils avaient montré à la France lorsqu'ils étaient en Pologne. (La Valette à Richelieu, de Montsaugeon, 11 octobre 1636, Aff. étr. *passim*, f. 256.)

faire le siége de la capitale de la Bourgogne, et cette ville serait tombée facilement entre leurs mains, mais Gallas, rongé par la jalousie et craignant de permettre à Charles IV d'acquérir trop de gloire, se retira brusquement sur la Saône, à une lieue et demie de Saint-Jean-de-Losne qu'attaqua Stinckfort[1] avec 4,000 hommes d'infanterie (28 octobre). La ville était défendue par huit compagnies du régiment de Conti, et l'armée française s'était campée à Spoix et à Lux[2]. Charles IV n'avait pas été prévenu du siége de Saint-Jean-de-Losne, mais, ne montrant aucune jalousie, il soutint le sergent de bataille de son allié avec sa cavalerie. C'est avec peine que Gallas se dessaisit de quatre canons pour battre en brèche la place assiégée. Il se rapprocha cependant et se campa sur les hauteurs de Tart-le-Haut et de Tart-le-Bas, à 10 kilomètres de Saint-Jean-de-Losne[3].

---

1. Girardot de Noseroy nomme Egfort le sergent de bataille de Gallas. D'autres historiens le nomment Adrien Enkenfort. Il fut fait prisonnier à Rhinfeld, en 1638.

2. La position que l'armée française avait prise à Spoix empêcha Gallas de passer la Tille. — Les Français quittèrent Spoix pour se porter sur les rives de la rivière de l'Ouche, puis se retirèrent à Talant qu'avait auparavant occupé Gallas. Rantzau resta seul en face de Saint-Jean-de-Losne. « Monsieur je vous ay escrit le XXII[e] de ce mois, comme les ennemis avoient décampé de Chamnite (Champlitte). Du depuis ils avoient tousiours marché jusques à Mirebeau, où, n'ayant trouvé nulle résistence, ils le prirent en arrivant, lorsque nous n'estions qu'à une demie lieue d'eux. Cela nous obligea de prendre en mesme temps ce poste cy pour les combattre advantageusement silz venoient à nous. Nous sommes demeurés trois jours sans qu'ils aient rien entrepris. Et ayant esté adverty qu'ils décampent et qu'une partie de leurs trouppes a desià marché, je faictz aussy advancer l'armée pour m'opposer aux desseins qu'ils pourroient avoir. S'ilz viennent à nous, nous sommes resollus de les combattre. Je monte à cheval présentement. Cela est cause que je ne puys vous escrire de ma main et que je ne vous adjoute rien davantage. (La Valette à Chavigny, au camp de Spoy, 28 octobre 1636, *passim*, f. 277.)

3. Forget, p. 160. *Mercure français*, 21. 1635-1637. Le duc de Lorraine avait avec lui, au siége de Saint-Jean-de-Losne, le général Colloredo, le

Cette ville est sise sur les bords de la Saône. Les assiégés se campèrent du côté de la terre, laissant libres la rivière et le pont qui la traversait[1]. La brèche faite aux murailles était petite, mais suffisante. Les cavaliers impériaux étaient obligés d'aller chercher des balles dans leurs tabliers au camp du duc de Lorraine, afin de se préparer à l'assaut. Charles IV avait fait creuser, sans perdre de temps, des tranchées et avait dressé ses batteries contre la place. Il désirait s'emparer de gré ou de force de Saint-Jean-de-Losne, qui lui eût assuré un poste avantageux dans le duché de Bourgogne. Mais la garnison de la ville assiégée était considérable, elle fit tant de sorties qu'elle empêcha les Lorrains de travailler et en tua un grand nombre. Charles IV doubla les batteries d'attaque et renforça ses troupes. La muraille de la ville avait 12 pieds de haut; la place était entourée d'une palissade solide, le fossé était rempli d'eau, et les femmes jetaient des pierres sur la tête des assiégeants.

La nuit du 1er novembre, Charles IV s'empara cependant d'une demi-lune. Le cardinal de la Valette s'était logé avec ses troupes au château de Talant qu'occupait naguère Gallas, au-dessus de Dijon; Weimar s'était porté à Fontaine-lès-Dijon, pour protéger la capitale de la Bourgogne dont on avait réparé les fortifications.

Le reste de l'armée française quitta Spoix et s'approcha de Ruffey, à une lieue de Gallas qui, ayant quitté son poste, marcha toute la nuit vers l'Ouche (29 octobre). Le 30, les

---

marquis de Grana, le prince de Florence, général de l'artillerie, et la fleur des généraux de l'Empire. Le colonel Ludovic traitait de sa trahison avec la Valette.

1. Girardot de Noseroy, p. 148. — Le baron de Stinckfort, prévoyant que les Français pouvaient venir au secours de Saint-Jean-de-Losne par le pont qui traverse la Saône, demanda en vain à Gallas de le faire occuper par 1,000 mousquetaires; mais les barques manquèrent (*idem*).

généraux français tinrent conseil à Dijon[1], puis retournèrent dans leur quartier général à Longvic. Le 31, ils envoyèrent leurs régiments à Beaune, pour garantir cette ville contre une surprise possible, pendant que la Valette, quittant la montagne de Talant, entrait à Dijon avec une partie de ses généraux, que Weimar s'approchait de Nuits et que Tavannes marchait vers Châlon-sur-Saône.

Il avait fait entrer à Saint-Jean-de-Losne, 500 hommes du régiment de Conti, sous le commandement de des Coutures, et 1,000 chevaux qu'il commandait lui-même. De là, il s'était retiré à Auxonne. Le 2 novembre, Rantzau réunit 400 à 500 mousquetaires résolus, les y fit entrer dans des bateaux, avec une grande quantité de munitions et de vivres, dans le but d'aller au secours de Saint-Jean-de-Losne, en descendant la Saône qui était débordée. Il était temps, Charles IV montait à l'assaut et les officiers lorrains piquaient les soldats de leur épée, pour les empêcher de lâcher prise[2].

1. Condé avait donné rendez-vous à la Valette et à Weimar, à Justice, près de Dijon, du côté de la porte d'Ouche. (La Valette à Richelieu, 30 oct.)

2. *Mémoires de Montglat, idem,* p. 42. « Rantzau se jeta dans la ville ayant de l'eau jusqu'à la ceinture .» (*Idem.*) Les 1,000 soldats amenés du Bassigny par Vaubecourt prirent la fuite à Lux, où leur général les avait cantonnés loin de l'ennemi. « Les ennemis ont marché à trois lieues en deçà de la Sone (*sic*) et se sont venus loger à une heure et demie de Dijon. Nous nous sommes venus camper entre Dijon et eux : nous croyons qu'ils marcheroient aujourdhuy, mais ils n'ont pas descampé jusques à cete heure. Le mauvais chemin qu'il fait depuis deux jours a dissippé les élections (élus) de M. de Vaubecourt qui estoit un cors assez fort sils eust esté composé de soldats. Schemideberg (*sic*) s'est ioint à nous. Nous n'avons aucunes nouvelles de M. de Longueville... . Je ne scais comme Gallas pourra repasser la Sone (*sic*) s'il ne prend une forte place sur la dite rivière..... Nous sommes logés fort proche des ennemis. Nous avons envoyé jeter des gens dans Saint-Jehan-de-Losne. Je ne puis dire à V. E. ce que nous fairons. Mais si les ennemis veullent nous forcer à combattre, nous aurons bien de la peine à l'éviter, comme eux en auront de se retirer dans la saison où nous sommes. » (Du même au même, 30 octobre 1636, Dijon. Aff. étr., *passim,* f. 221.) Le mauvais temps empêcha la Valette de combattre. Il attendait Longueville ; mais il envoya une garnison à Beaune. « Je ne vois pas ce que peut faire Galas hor (s) d'attaquer Beaune, où il y a du vin». (Même lettre, *post-scriptum.*)

Rantzau, avec ses 3 régiments d'infanterie et de cavalerie, accomplit avec succès le projet hardi qu'il avait conçu d'entrer dans la ville assiégée, sans être inquiété par les soldats lorrains. Remontant le courage des habitants, il choisit 800 hommes et 400 chevaux. Se mettant à leur tête, il se jeta tête baissée au milieu des retranchements ennemis et y fit un grand carnage. Les Lorrains de grand'garde, au camp de Charles IV, ne purent venir au secours de leurs camarades, car leurs tentes étaient inondées par suite du débordement de la Saône. Rantzau était entré à 9 heures du soir dans la place où les Impériaux avaient fait brèche et où 4 compagnies de Conti et les habitants se préparaient à vendre chèrement leur vie. On ne pouvait mouvoir les canons dont les roues enfonçaient dans la vase[1]. L'automne était devenu pluvieux et les chemins étaient de véritables fondrières. C'est alors que Charles IV fit preuve de courage. Un cavalier fort bien monté, l'épée à la main, s'était détaché d'un escadron et s'avançait seul, appelant à lui Rantzau. Celui-ci, ayant remis son pistolet au fourreau, se détacha de son escadron, et s'avança vers le cavalier qui le provoquait. Ce dernier, en le voyant accourir, laissa retomber son arme qui était attachée à son bras par un ruban, tira un coup de pistolet sur Rantzau et regagna à toutes brides son escadron, tandis que le général allemand lui reprochait injustement sa lâcheté. Ce cavalier si hardi était, assu-

1. Forget, *idem*. Dès l'arrivée de Rantzau à Saint-Jean-de-Losne, les Impériaux avaient commencé à quitter les dehors de la place et à dégager leurs canons, se contentant de faire garder la porte de la ville avec 400 dragons de Buttler, postés sur une chaussée. Mais ces dragons furent délogés par 90 soldats du régiment de Rantzau et de celui de Batilly. Dégagés par la cavalerie (5 escadrons de 100 chevaux), ils ne perdirent que quelques hommes, tandis que Rantzau mettait en fuite 200 cavaliers croates qui perdirent Gordon, leur colonel, et plusieurs officiers. (Rantzau à la Valette. — Recueil d'Aubery. — Condé à Richelieu, Af. étr., *passim*, f. 286.)

rèrent des prisonniers, le duc Charles[1]. Rantzau, vainqueur et triomphant, avertit la Valette et Weimar de la fuite des Lorrains et des Impériaux qui n'avaient pas mangé de pain depuis onze jours et ne pouvaient enlever ni leur bagage ni leurs canons, victimes des inondations de la Saône. Charles IV commandait l'arrière-garde et les troupes de Saint-Martin. Les chevaux et les piétons enfonçaient dans la boue. Gallas, qui avait toujours songé à battre en retraite et qui en avait reçu l'ordre secret de l'Empereur, traversa Genlis, laissa une garnison à Mirebeau et continua sa marche en arrière. Charles IV rejoignit l'avant-garde de l'armée impériale, trois jours après la levée du siége de Saint-Jean-de-Losne. Gallas, que des avis venus d'Auxonne prétendaient devoir menacer Châlon et Mâcon, toujours insouciant, avait voulu s'arrêter, au milieu de sa retraite, et se reposer pendant trois heures, « comme s'il était au milieu de ses amis ». Il repassa la Tille à Spoix, la Vingeanne à Beaumont et la Saône à Gray, au même endroit qu'il l'avait traversée quelque temps auparavant[2]; mais ce ne fut pas sans de grandes difficultés qu'il put s'arrêter à Port-sur-Saône.

Charles IV, sans perdre haleine, avait traversé la Saône, et s'était avancé avec sa cavalerie jusqu'à Autrey, lorsque Gallas, poursuivi par de Guiche, qui commandait l'avant-garde de l'armée française, appela le duc de Lorraine à son secours. Charles, oubliant la mésintelligence qui régnait entre lui et Gallas, envoya ses bagages à Gray, ainsi que ses

1. *Mémoires de Richelieu, idem,* p. 84 et 85. Les sieurs de Suze, aide de camp de la Valette, de retour de l'armée de Flandres et le sieur d'Estrades, capitaine au régiment de Charnacé, en garnison en Hollande, étant venus à Saint-Jean-de-Losne comme volontaires y firent merveille. (Relation de Jacques Talon, p. 43.) Les Impériaux avaient perdu 800 hommes et pour 4,000 francs de chevaux. (La Valette à Richelieu, 7 novembre 1636, Aff. étr., *passim,* f 287.)

2. *Mercure français,* XXI, 1635-1637, p. 270, 271 et 272.

munitions d'artillerie, fit dételer ses chevaux et les envoya à son allié, pour l'aider à dégager ses canons embourbés. Weimar et la Valette accoururent et repoussèrent le gros des Impériaux depuis la Tille jusqu'à la Saône. Charles IV était arrivé à temps pour permettre à Gallas de faire passer la Vingeanne à son armée et sauver une grande partie de ses canons[1]. Cependant le baron de Switz était encore dans Mirebeau, avec l'arrière-garde des Impériaux. Le comte de Guiche engageait Weimar, qui avait quitté Nuits à regret, à attaquer Switz; mais il ne voulait pas y consentir. Cependant, sur les instances de tous ses officiers, parmi lesquels se trouvait Turenne, il se décida à rallier la Valette à Spoix et à harceler les ennemis qui allaient traverser la Saône, grâce à sa négligence. Charles IV, à la prière de Gallas, repassa une seconde fois cette rivière avec sa cavalerie, pour aider son allié pressé de près par Weimar[2]. On perdit quelques Croates. Ceux qui survécurent, plusieurs fois attaqués et rompus, se rallièrent et couvrirent l'armée qui put traverser tout entière la Saône, en laissant aux mains de Weimar 16 pièces de canon, 45 chariots de munitions et plus de 2,000 soldats[3].

Rantzau, qui se couvrit de gloire en cette occasion, était parvenu à passer entre l'avant-garde et l'arrière-garde ennemie et à arriver à Dijon, le lendemain de la levée du siége

---

1. Forget et P. Hugo. Rantzau avait reçu l'ordre de faire sauter les ponts de la Marche et de Pontailler. (Rantzau à la Valette, 3 nov. Recueil d'Aubery.)

2. « Nos régiments estrangers servirent extrêmement bien et particulièrement Batilly qui est un homme de commendement. M. le conte (*sic*) de Guiche estoit à la teste de ses escadrons et M. de Turenne aussi. M. de Rensault (Rantzau) donna avec les courreurs et poussa 4 régiments de cuirassiers jusques dans l'eau. » (La Valette à Richelieu, Fontaine-Française, 12 novembre 1636. Aff. étr., *passim*, f. 290.)

3. *Mém. de Gramont*, p. 65, 66 et 67.

de Saint-Jean-de-Losne, à neuf heures du soir. Il était venu chercher le reste de l'armée française et avait, avec elle, attaqué les Impériaux au passage de la Tille, à Spoix. Gallas avait perdu, durant son expédition malheureuse, plus de 5,000 hommes. 1,500 passèrent à l'ennemi[1] (11 novembre 1636). La retraite de Gallas fut désastreuse pour la Franche-Comté. Il se retira dans cette province, se plaignant que le Parlement ne lui avait pas donné les troupes promises, à savoir, 6,000 hommes de pied bourguignons et 1,000 chevaux de toute provenance. Le marquis de Conflans avait cantonné son infanterie au bailliage d'Aval, avant de la faire entrer en Bresse, suivant lès ordres qu'il avait reçus du cardinal-infant. Sa cavalerie était postée sur la Saône et l'Oignon. Celle de Gallas, forte de 12,000 chevaux, se répandit en deçà de la Saône, en repoussant la cavalerie bourguignonne qu'elle traita en ennemie. Le marquis de Conflans la conduisit au bailliage d'Aval. Ensuite, obéissant au Parlement de Dôle qui jugeait inutile la campagne projetée en Bresse, il fit mettre son armée en garnison. Condé promit de nouveau à la Franche-Comté, découragée par l'insuccès de Gallas, un nouveau traité de neutralité. Mais les propositions du prince français étaient trompeuses et n'étaient faites que pour endormir les Francs-Comtois. Le marquis de Thianges, gouverneur de la Bresse, ne tarda pas à les attaquer.

---

1. *Mém. de Richelieu, passim*, p. 85. Ceci arrivait fréquemment au XVII^e^ siècle.

« Je m'assure que Gallas a perdu plus de 5,000 hommes de pied depuis Saint-Jehan-de-Losne et que son armée s achèvera de ruyner devant qu'il soit en Allemagne. Nous avons fait prendre parti dens les trouppes de M. de Wuymar et dans les nostres à plus de 1,200 *ou* 1,500 hommes de pied, sans ceux qui ont esté tués ou qui sont mors de maladie ou demeurés malades que les paysens achevèrent de tuer. Les ennemis quittèrent hier Mirebeau en grand désordre. » (La Valette à Richelieu. *passim*.)

Malgré la retraite de Gallas, la guerre continuait au nord de la Franche-Comté[1]. Le 24 novembre, le régiment de Mercy, le meilleur des régiments lorrains[2], avait été surpris à Jussey; les officiers et les soldats avaient été tués dans leur lit par le général-major, Frédéric Tupalden, officier au service de France[3]. Quelques jours après, Weimar, assisté de la Valette, attaqua Jonvelle, défendu par Chauvirey, à la vue des Impériaux et des Lorrains. Weimar annonça ce fait d'armes à Louis XIII par une lettre datée de Coiffy (25 novembre).

Charles IV appela en vain Gallas au secours de cette place. Le général allemand, croyant que Jonvelle ne tiendrait pas pendant 48 heures et espérant le reprendre, ne bougea pas. Mais voyant que la ville franc-comtoise se défendait avec courage, il s'avança à petites journées, ne faisant pas une lieue par jour, et profitant de toutes les occasions et de tous les prétextes pour s'arrêter. Il avait été convenu qu'il marcherait la nuit et viendrait dès l'aube au secours des assiégés. Charles IV envoya le soir un page à son camp, mais celui-ci ne put lui parler : Gallas était ivre, ainsi que la

---

1. Les Impériaux s'étaient logés en deçà de la Saône, depuis Beaumont jusqu'à Gray et Apremont. D'Arpajon, général français, s'était avancé jusqu'à Is-sur-Tille et Thil-Châtel; Weimar et la Valette observaient l'ennemi de près; Longueville se rapprochait de Chaumont. (Condé à la Valette, Dijon, 17 novembre 1637. Recueil d'Aubery.)

2. *Mém. de Richelieu, passim.* Trois Mercy combattaient avec Charles IV. Le régiment en question était un régiment de cavalerie. Le baron de Mercy, son colonel, était le plus jeune des trois frères.

3. *Ibid.* Certains mémoires écrivent Dubald, Toubadel, Doubadel. C'était un colonel suédois Le 16 novembre, il avait surpris Jussey avec un gros de cavalerie et avait taillé en pièces les Lorrains, les Croates et les Allemands. La ville lui avait versé 14,300 fr. Tupalden, qui avait suivi la fortune de Weimar, avait été admis à la solde de la France, ainsi que son régiment, le 26 octobre 1635. (La Valette à Richelieu, 26 novembre. Aff. étr., *passim*, fol. 309.)

plupart de ses officiers. Jonvelle se rendit (27 novembre). Weimar y laissa le colonel Plato, qui quitta cette ville, le 19 décembre, après avoir brûlé le magasin établi par son chef.

Lorsque les Impériaux eurent traversé la Saône à Gray et à Apremont, la Valette se retira à Neufchâteau, en passant par Fontaine-Française, Balesmes, Coiffy et Montigny-le-Roi. De Marcilly, il envoya Fabert à la cour (4 décembre).

Après le retour de son aide de camp (4 décembre), la Valette quitta Neufchâteau pour se rendre à Metz[1]. Il avait auparavant donné l'ordre à Grancey de s'avancer, avec son régiment, du côté de Montbéliard et d'aller au secours de Colmar, dont la garnison était réduite à 300 hommes, en passant par la Lorraine. Weimar, à la sollicitation de Jean Ulrich Groll, procureur de Saint-Pierre de Colmar, avait envoyé dans cette ville, menacée par les Impériaux campés à Rouffach, Ensisheim et Thann, 5 compagnies du régiment d'infanterie de Wumbrand, se montant à 400 hommes, et le régiment de cavalerie de Kalenbach (octobre)[2].

Arrivé à Metz, le cardinal de la Valette, avec quelques troupes d'infanterie et de cavalerie auxquelles il adjoignit la compagnie de chevau-légers de Fabert, assiégea Saint-Avold dont il s'empara (26-28 décembre). Les Impériaux avaient quitté Sierck et Bouquenom[3]. La Valette, revenant

---

1. Avant d'aller à Metz, la Valette assiégea, prit et brûla les châteaux de Dommartin et du Châtelet appartenant à Charles de Bassompierre, neveu du maréchal. La mère de Charles de Bassompierre, Henriette de Tornielle, devait mourir, au mois de février 1637, au milieu des ruines du château d'Haroué, laissant la tutelle de ses deux fils mineurs à Charles-Joseph de Tornielle, son frère.

2. *Matériaux pour servir à l'histoire de la guerre de Trente ans*, par M. Mossmann (*Revue d'Alsace, passim*). La Valette à Richelieu, de Montsaugeon, 20 octobre 1636. *Passim*, fol. 257.

3. Petite place forte sur la Sarre. Au mois de mars 1635, Oxenstiern,

sur ses pas, s'empara ensuite du château de Créhange qui appartenait au duc de Lorraine (1er janvier 1637). La campagne de 1636 en Bourgogne et en Franche-Comté avait été favorable aux armes françaises. Gallas, ainsi qu'à la fin de l'année 1635, avait été repoussé des frontières françaises, grâce aux talents militaires de la Valette et de Weimar[1].

Cependant, revenant sur ses pas, il arriva à Choye, 3 décembre, et son canon prit le chemin de Lure. Weimar alla prendre ses quartiers d'hiver à Torcenay. Devant le

---

directeur de l'Union évangélique, fit restituer au comte Guillaume-Louis de Nassau-Sarrebruck le comté de Saarwerden avec les fiefs de l'ancienne mouvance de l'évêché de Metz, dont Bouquenom (Saar-Union) faisait partie, et dont le duc de Lorraine fut déclaré déchu. Gallas, à la fin de 1635, fit séquestrer, au nom de l'Empereur, les comtés de Sarrebruck et de Saarweden par Sturm, commissaire impérial. Mais, en 1636, le général Rosen, Suédois, reprit Bouquenom, Sarralbe et Deux-Ponts. En 1637, l'Empereur, mécontent des trois frères, Guillaume-Louis, comte de Nassau-Weilbourg, les fit citer devant la chambre impériale et donna les pays cisrhénans de la maison de Nassau-Sarrebruck à Charles IV, duc de Lorraine, en récompense des services éminents qu'il avait rendus à l'Empire. (*Histoire du comté de Saarweden*, par D. Fischer. (*Revue d'Alsace*, 1878.) — Le 12 janvier 1637, d'Aiguebonne, gouverneur de Haguenau, s'empara de Sarreguemines, dont il brisa les portes. Les assiégés se sauvèrent. Les maisons du prévôt et du contrôleur furent brûlées.

1. Le gouverneur de Saint-Avold s'appelait du Plessis; celui de Créhange se nommait Vaudistré. Ce capitaine ne voulut pas se rendre après les premiers coups de canon tirés contre les murailles fort épaisses du château. Il ne capitula que lorsqu'un pan de mur fut tombé dans le fossé. Vaudistré, qui était Français, fut envoyé comme prisonnier à Metz, puis mis en liberté. Il fut nommé bientôt capitaine au régiment de Batilly jeune. Il avait eu le même grade au régiment de Gordon. Son lieutenant paya rançon au sieur de Sully, lieutenant-colonel au régiment de Rambures. La Valette, qui avait reçu la soumission de Marimont, gouverneur d'Hinckange, près de Boulay, lors de la capitulation de Saint-Avold où se trouvait le célèbre général lorrain, mit en quartiers d'hiver une partie du régiment de Schmidberg et fit entrer trois compagnies allemandes, commandées par le colonel Bouillon, à Créhange et à Hinckange. La campagne de 1636 était terminée. La Valette retourna à Metz et partit pour Paris, le 5 janvier 1637. (Relation de J. Talon, *passim*, p. 49.)

mécontentement des Comtois, Gallas, qui n'avait que par jalousie contre Charles IV différé d'accourir à son secours au siége de Jonvelle, s'approcha avec Piccolomini, de cette ville, dix jours après le départ de Weimar, et s'en empara (20 décembre). Après avoir repoussé les Suédois jusqu'à Bourbonne, pris par lui, il séjourna quelques jours à Port-sur-Saône, Gray et Dôle lui ayant refusé l'hospitalité; il avait mis le feu aux faubourgs de Gray et forcé Weimar à se replier sur Neufchâteau[1]. Satisfait d'avoir repoussé les Français jusque dans le Bassigny, et d'avoir fait mine de passer la Meuse, à Bourmont (22 décembre), Gallas prit le chemin de l'Allemagne, « avec plus de vaches que de soldats et la bourse pleine ». Il laissait en Franche-Comté 30,000 hommes de pied et 1,500 chevaux allemands, ainsi que tous les Croates réunis aux troupes du duc Charles et aux milices du pays. Charles IV, profitant des eaux basses de la Tille devenue guéable, fit attaquer Weimar par son avant-garde se composant de 3,500 chevaux, 1,500 dragons et 2,000 mousquetaires.

---

1. Weimar, battu par les Impériaux près de Corre (18 décembre) et ne pouvant, malgré ses efforts, s'opposer au passage de la Saône par les Impériaux, marcha vers Neufchâteau. Son dessein était d'y rallier la Valette. Le 20 décembre, il s'empara du château d'Aigremont (Haute-Marne), toucha barre, le 20, à La Mothe, menacé par l'ennemi, entra à Metz le 22 et s'y aboucha avec la Valette. Son avant-garde seule était entrée à Neufchâteau. Turenne reçut l'ordre de tenir tête aux Impériaux, ainsi que Longueville. (*Gazette de France,* extraordinaire du 8 janvier 1637.) Malgré les exigences de Weimar, la Valette était assuré qu'il ne trahirait jamais la cause du roi de France, car il ne pouvait avoir, en cas d'une réconciliation avec l'Empereur, que la jouissance de ses revenus qui ne dépassaient pas 50,000 livres. La Valette l'avait menacé de le forcer à nourrir ses soldats de ses deniers, s'il prenait ses quartiers d'hiver en France. Ce qui le décida à demander à franchir le Rhin. Strasbourg lui offrant un pont, il pouvait opérer une diversion utile en Allemagne, attirer Gallas à lui et achever la ruine de son armée. (La Valette à Richelieu, Neufchâteau, 11 décembre. Aff. étr., *passim,* f. 320).

Le départ de Gallas avait irrité Charles IV; mais ce qui avait excité au plus haut point son mécontentement, c'était la conduite indigne du général allemand envers la Franche-Comté. Plus exigeant qu'un conquérant, prétendant avoir sauvé la province espagnole de grands malheurs, cet homme cupide essaya de tirer de l'argent des villes franc-comtoises et surtout de Besançon, où il voulait prendre ses quartiers. Le duc de Lorraine engagea toutes les villes à ne point se laisser intimider et à ne verser à son allié aucune contribution. Besançon, comme ville impériale, redoutait, plus que les autres, les exigences de Gallas. Charles IV, à la prière des habitants dont il était l'ami sincère, s'y transporta de Faverney avec quelques dragons et le somma de respecter la ville impériale. Personne n'entrerait, dit-il, dans la cité qu'il honorait de sa présence, dût-il mourir en en défendant l'entrée. Ces paroles rassurèrent les bourgeois de Besançon qui le bercèrent de belles promesses, oubliées immédiatement après le départ de l'armée impériale. L'armée de Condé, délivrée de Gallas qui avait laissé se consumer inutilement une armée de 40,000 hommes, sans avoir envahi la France, se retira à Dijon, après avoir passé la Saône à Gray et à Apremont (décembre 1636) [1].

Gallas, après avoir investi le baron de Furnimont de ses pouvoirs, donna sa démission de commandant en chef de l'armée impériale, et, suivi d'une faible escorte, il reprit le chemin de l'Allemagne, en passant par Luxeuil, Sainte-Marie, le Thillot, Thann et Brissac.

Weimar s'empara de nouveau de Jonvelle[2], où il récolta plus de 40,000 écus.

---

1. Forget, p. 166.

2. Weimar, dont les prétentions augmentaient avec les succès, menaçait, à la date du 21 novembre, Louis XIII d'une seconde visite à Paris. La Valette, pour obéir à Richelieu, l'engageait à établir ses quartiers d'hiver en

Le prince de Condé, après avoir mis garnison à Auxonne, Beaune, Nuits et Saint-Jean-de-Losne, avant de rentrer à Dijon; siége de son gouvernement, était rentré en possession de Verdun-sur-le-Doubs et Mirebeau [1].

Corbie avait été repris par Louis XIII, après un mois de siége, le 4 novembre; le maréchal de Créqui se maintenait en Italie et Rohan occupait la Valteline. Au midi, les ducs d'Épernon et de la Valette levaient une armée, afin de pouvoir reprendre Saint-Jean-de-Luz aux Espagnols.

La politique habile de Richelieu était victorieuse et avait su conjurer les périls immenses qui, durant l'été de 1636, menaçaient la France de toutes parts. Mais deux princes, traîtres à leur patrie, essayaient de porter atteinte à la sécurité de la France, non pas en haine de celle-ci, mais poussés par leur jalousie contre Richelieu, qu'ils tentèrent de faire assassiner à Amiens [2]. Sachant que leur complot était

---

Lorraine, du côté de la Franche-Comté, près de Remiremont, et à s'éloigner du Bassigny, « pour que les sujets du Roi ne soient pas ruinés par ses amis ». Weimar devait, en Lorraine, empêcher les Impériaux d'y établir leurs quartiers d'hiver et leur couper toute communication entre l'Alsace et Nancy. Mais lorsque Gallas fut retourné en Allemagne, Louis XIII aurait préféré le départ de Weimar au delà du Rhin à son voyage à Paris. La Valette écrivait, le 2 décembre, à Richelieu : « V. E. scaura seulement que je luy fais les choses dificiles pour le porter à passer en Allemagne et, quoyque cela ne le fasche pas, je crois que c'est à moi à tenir ferme et à V. E. à faire les grâces. Il ne se fault pas haster, s'il vous plaist, à luy offrir les contributions du Bassigny, mais monstrer qu'on se veult tenir exactement à son traité et, selon ce qu'on jugera necessere, se relascher ou tenir ferme. Je ne vois pas que mon dit sieur le duc de Wuymar (*sic*) a beaucoup songé à l'affaire de Monsieur. » (La Valette à Richelieu, de Coiffy, le 2 décembre, Aff. étr., *passim*, f. 318.) Malgré le secours important prêté par la Valette à Weimar au second siége de Jonvelle, le cardinal ne voulut avoir aucune part du butin. (La Valette à Richelieu, 3 déc. 1636. Recueil d'Aubery. Weimar à Richelieu, Fontaine-Française, 12 novembre 1636. Aff. étr., f. 289, *passim*. La Valette à Richelieu, de Montsaugeon, 11 octobre 1636, *passim*, f. 256.)

1. *Mém. de Montglat, passim.*

2. De complicité avec Paul de Gondi, depuis coadjuteur de Paris et car-

connu du cardinal-duc, Gaston d'Orléans se retira à Blois[1], et le comte de Soissons à Sedan, où il essaya d'entraîner la Champagne dans sa révolte contre la France, favorisé dans ses desseins par le duc de Bouillon qui lui avait donné l'hospitalité[2]. Mais Gaston ne tarda pas, grâce à l'intervention de Chavigny[3], son chancelier, et du cardinal de la Valette, à se réconcilier avec Louis XIII (11 décembre 1636). Richelieu, répondant aux propositions d'accommodement du prince rebelle, lui permettait de vivre avec Marguerite de Lorraine, sans toutefois reconnaître la validité de son mariage avec la sœur de Charles IV. Pour obtenir la faveur que le cardinal lui offrait, Gaston d'Orléans devait s'engager à rompre complétement avec le duc de Lorraine, son beau-frère, et même à porter les armes contre lui, si Louis XIII le lui ordonnait. Le duc d'Orléans, préférant les intérêts de la famille à la-

---

dinal de Retz, Montrésor, confident de Gaston d'Orléans, et Saint-Ibal s'étaient chargés d'assassiner Richelieu, mais la religion de Monsieur s'opposa à ce crime. Le parti des *Mécontents*, parmi lesquels comptaient la reine Anne d'Autriche dont Richelieu venait de découvrir au Val-de-Grâce la correspondance avec la Cour d'Espagne, la maison de Guise et celle de Vendôme, les ducs d'Épernon et de Bouillon et de Retz, favorisait les desseins de Gaston. (V. *Mémoires de Montrésor*, éd. Michaud, XXVII, p. 196 à 216.)

1. « Quoy qu'il en soit, je m'imagine que comme il a esté aysé de le porter à s'en aller, il ne sera pas difficile de le faire revenir. Je croy que présentement il faut beaucoup dissimuler. Sy on peult remettre Monsieur dans son devoir, il me semble qu'il n'y fault rien espargner et je pense que la chose ne sera pas impossible de l'humeur que vous scavez qu'il est. » (La Valette à Chavigny, 26 novembre 1636. Aff. étr., *passim*, f. 30.)

2. Le comte de Soissons avait eu peur d'être arrêté au siége de Corbie. (*Idem.*)

3. « Je crois qu'il est nécessere que vous voyez Monsieur. Deux heures de conversation avecque vous luy fairoit scavoir qu'il n'est pas plus en colère contre vous qu'il en a sucés (*sic*). Il le fault faire revenir promptement à la court. Ce luy oster de l'esprit l'opinion qu'on luy pourroit faire prendre que vous estes mal satisfait de luy. (La Valette à Chavigny, de Coiffy, 2 décembre. Aff. étr., *passim*, f. 319.)

quelle il s'était allié à une réconciliation, refusa de prendre l'engagement qu'on exigeait de lui.

Aussi Louis XIII, qui, quoi qu'on en ait dit, fit souvent preuve d'énergie, marcha-t-il vers Orléans avec son armée. Monsieur, effrayé, sans armée, se rendit aux supplications du cardinal de la Valette, et vint trouver le roi (8 février 1637). Le comte de Soissons obtint la permission de séjourner à Sedan pendant 4 ans. Avant de se rendre à la Cour pour y prendre un congé qu'il avait sollicité depuis longtemps, la Valette avait eu à lutter, à la fin du mois de décembre 1636, contre le retour offensif de Gallas qui voulut profiter du trouble que le complot des deux princes français semblait devoir jeter en France [1].

Le pape Urbain VIII voyait avec peine l'alliance de la France avec les protestants d'Allemagne et la Suède et désirait sa réconciliation avec la Maison d'Autriche. A la cour de France, le Saint-Père avait pour complice, dans ses desseins, le P. Joseph, qui désirait le chapeau de cardinal comme prix de son intervention.

De nombreux murmures partaient du sein du peuple, et il fallait à Richelieu une grande force de caractère, une volonté inébranlable, ainsi que la confiance et l'amitié de Louis XIII, pour se maintenir au pouvoir et continuer la guerre.

Le Pape usait de toute son influence auprès de la Maison

1. Des Noyers au cardinal de la Valette, 21 décembre 1636. (Recueil d'Aubery.) — Gallas avait fait mine de se rapprocher de la Champagne et avait défait quelques détachements de la cavalerie weimarienne. Langres et Chaumont s'étaient tenus sur leurs gardes et le maréchal de Châtillon avait reçu l'ordre de défendre la Champagne. Pour plus de précautions, la Valette, avant de se rendre à Metz, avait reçu l'ordre de rallier Weimar et de donner rendez-vous à Longueville, pour poursuivre au besoin Gallas en Franche-Comté et l'empêcher d'attaquer les places d'Alsace, mais cet ordre devint inutile.

d'Autriche afin de lui faire partager ses idées pacifiques. Plusieurs princes d'Allemagne, depuis la conclusion du traité de Prague, cherchaient à faciliter l'entreprise du Saint-Siége et à réconcilier les princes protestants et la Suède avec l'Empereur. Si la Hollande et la Suède avaient signé la paix avec l'Espagne, la lutte entreprise par les Électeurs contre l'Empire n'aurait pu durer, puisqu'ils auraient été réduits à leurs propres forces, et la France, seule et épuisée, n'aurait pu continuer à combattre sans le secours de la Suède. Le comte-duc Olivarès n'activait les armements de l'Espagne et ceux de l'Empire que pour forcer leurs ennemis à désarmer et à offrir la paix.

Mais il ne désirait pas une paix générale, craignant qu'une entente commune ne donnât trop de forces aux puissances coalisées contre Philippe IV et Ferdinand II. Le roi d'Espagne cherchait donc à détacher la Hollande de la France, tandis que les efforts de l'Empereur se tournaient du côté de la Suède. Le duc de Mecklembourg essayait d'inspirer à Oxenstiern de la défiance contre Richelieu ; le cardinal-infant s'efforçait d'éblouir les Hollandais par des promesses séduisantes et de les amener à rompre avec la France. Mais Richelieu ne se laissa pas tromper par ces intrigues et, grâce à la clairvoyance du duc de Brézé, il sut percer à jour les desseins secrets de ses adversaires et fit échouer les premières tentatives faites par Urbain VIII pour la paix générale[1].

---

1. Puffendorf, *Rerum Suecii,* livre 8. Busnaye, *Annales des Provinces-Unies,* 1646. Dès le mois de janvier 1636, le prince d'Orange n'était pas éloigné de conclure la paix avec l'Espagne, mais ses négociations avec le gouvernement de Philippe IV n'aboutirent pas. Richelieu consentait, à cette époque, à traiter de la paix, mais conjointement avec ses alliés, et non pas séparément. Le cardinal ayant désiré, en outre, que l'Espagne exclût de ses projets de paix le duc de Lorraine, son allié, ainsi que la reine-mère et le duc d'Elbeuf, toutes les tentatives de paix échouèrent. (Papiers d'État de Richelieu, *ibidem,* p. 404 à 408.)

Avant toute négociation, Richelieu avait exigé que la reine-mère et le duc de Lorraine ne fussent pas compris dans la paix qu'il s'agissait de conclure. Outre ces deux ennemis de Richelieu, l'Espagne comptait des complices de sa politique à la Cour de France, et Anne d'Autriche elle-même faisait des vœux pour ses succès.

Depuis 1634 jusqu'en 1637, la reine de France correspondit secrètement avec Mme du Fargis, femme de l'ancien ambassadeur de France en Espagne, M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne dans les Pays-Bas, et le cardinal-infant son frère. On l'entretenait des correspondances et des complots de la reine-mère, de Monsieur, et du comte de Soissons, des préparatifs de l'ennemi et de ses succès probables. En 1637, lorsque Richelieu essaya d'attacher Charles IV à la France, la reine Anne d'Autriche, aidée par la duchesse de Chevreuse, mit tout en œuvre pour empêcher le duc de Lorraine de quitter le parti de l'Espagne. « *Por ser cosa que importa mucho al servicio del Rey el conservar en el al Duque de Lorena*[1] », écrivait, à la date du 28 mai 1637, Anne d'Autriche au cardinal-infant qui se préparait de nouveau à envahir la France, profitant de l'alliance contractée par le comte de Soissons avec le duc de Bouillon contre Louis XIII. Mais, en dehors des obstacles opposés par les ennemis de Richelieu au succès de l'intervention du Saint-Père en faveur de la paix, ce qui nuisait le plus à cette conclusion heureuse d'une lutte acharnée entre la France et l'Espagne, c'était l'ambition du cardinal. Il désirait la

1. Man. de la Biblioth. nat. n° 9241, fol. 41. verso. — *Carta de la Reyna al cardinale Infante para embiar al Conde Du (que)*, 28 mai 1637. *Pièces justificatives*, LXXXII. — La reine Anne d'Autriche employait la duchesse de Chevreuse, en ce moment à Tours, comme intermédiaire entre elle et le duc de Lorraine. On peut consulter, à ce sujet, le livre de M. Cousin, intitulé : ***Madame de Chevreuse.***

continuation de la guerre, dans le but de se maintenir au pouvoir et de travailler à son aise à la ruine complète de la féodalité, en même temps qu'à l'abaissement de la Maison d'Autriche dont il avait formé le dessein inébranlable de ruiner toutes les ambitions.

Pour arriver à ce résultat, de nombreux alliés lui étaient nécessaires, et, s'il avait signé des traités d'alliance avec la Suède, la Hollande et les princes protestants de l'Allemagne, dans l'espérance de tenir tête, dans le nord, à l'ennemi séculaire de la France, n'avait-il pas aussi conclu, le 11 juillet 1635, une ligue défensive et offensive avec le duc de Savoie et le duc de Parme, pour pouvoir lutter avec avantage contre l'Espagne en Italie?

Un danger effrayait Richelieu : ses alliés pouvaient conclure des traités particuliers avec l'Espagne, et, en ce cas, la France restait seule à tenir tête aux successeurs de Charles-Quint. Aussi Richelieu travaillait-il de tout son pouvoir à maintenir l'union entre elle, la Suède et les États protestants de l'Allemagne. Un nouveau traité d'alliance fut conclu entre le roi de France et Christine, reine de Suède, à Wismar, le 20 mars 1636. Un an auparavant, au mois de mai 1635, grâce à la médiation habile du comte d'Avaux, ambassadeur de France, les Suédois avaient renouvelé leur trêve avec la Pologne, ce qui leur laissait toute liberté pour la guerre qu'ils avaient entreprise contre l'Empire.

Richelieu, tout en semblant exclure, dans sa correspondance diplomatique avec le Saint-Siége, le duc de Lorraine de la paix générale que le Saint-Père l'engageait à conclure, nouait cependant des négociations secrètes avec le duc, vers le mois de mars 1636. Dès cette époque, arrivé à Nancy, l'abbé de Coursan, reprenant les négociations commencées par le P. de Veroncourt et M. de Fontenoy, avait servi d'intermédiaire entre le cardinal et Salins, agent de Charles IV.

Richelieu avait proposé au duc de Lorraine le gouvernement de l'Auvergne, avec 300,000 écus de rente, en France, pris *tant sur les revenus de l'Auvergne que sur d'autres droits qui lui seraient donnés*. S'il n'acceptait pas ces conditions, on lui proposait, en échange, de le rétablir en Lorraine, *sans aucunes places*, jusqu'à ce qu'il se fût ouvertement déclaré et qu'il eût tourné ses armes contre l'Espagne.

Après la conclusion générale de la paix, on pouvait accorder au duc La Mothe, du côté de la Bourgogne, et Bitche, du côté de l'Allemagne. Mais Richelieu ne voulait pas consentir à rendre immédiatement Nancy à Charles IV, craignant qu'installé dans cette ville, il ne recommençât la guerre, trois mois après. On pouvait rendre seulement à Charles de Lorraine sa capitale au bout de 6 ans, lorsque la guerre serait terminée[1]. Au cas d'une franche réconciliation du duc avec la France, Coursan avait mission de lui compter 100,000 écus. Les revenus pris sur l'Auvergne pourraient s'élever à un million. 100,000 écus étaient promis à ses serviteurs; le traité devait être ratifié par François, frère du duc, et la duchesse Nicole[2].

1. V. Mémoire envoyé au sieur de Coursan, sans date. (Aff. étr., t. XXVIII, f. 158.)

2. On peut consulter, au sujet des négociations de l'abbé de Coursan avec Charles IV, un extrait de la lettre de l'abbé de Coursan au R. P. Joseph, 18 juillet 1636 (Aff. étr. Lorr., t. XXVIII, f. 159). Propositions de Salins de la part du duc de Lorraine (*passim*, fol. 160). Lettre de l'abbé de Coursan au R. P. Ange, capucin, compagnon du T. R. P. Joseph, pour faire tenir, s'il lui plaît, à M. de la Valée (*passim*, f° 161). Cette lettre est datée du 18 juillet 1636 et est adressée véritablement au P. Joseph, comme l'indiquent les pièces qui précèdent et qui n'en sont que le résumé. Lettre de l'abbé de Coursan à M. du Lis (le cardinal de Richelieu ou le Roi) chiffrée. Minute. (Aff. étr. Lorraine. XXVIII, f° 162.) — Lettre de l'abbé de Coursan à Richelieu, 15 juin et 18 juillet (*passim*, f° 156).— Lettres du même à Richelieu, 13 juillet et 12 octobre 1636. Chiffrées (*passim*, f° 161 et 162). Lettre de Richelieu à l'abbé de Coursan (*passim*, f° 158).

Le duc de Lorraine résista aux offres du cardinal de Richelieu qu'il appelait son *âne rouge*. Aux propositions de l'abbé de Coursan il opposait sa fière devise : *Mon droit et mon épée*.

Quoi qu'il en soit, au mois de juillet 1636, les négociations pour la paix générale recommencèrent, et, au mois d'août, Cologne fut choisi pour siége de la conférence. L'Empereur et le roi d'Espagne envoyèrent leurs plénipotentiaires à Cologne, et le Pape y envoya le cardinal Ginetti en qualité de légat. Après l'éclatante victoire du général suédois Baner à Witstock (Brandebourg) le 23 septembre 1636, Richelieu donna l'ordre au cardinal Alphonse de Richelieu, archevêque de Lyon, au comte d'Avaux et à Feuquières de se tenir prêts à se rendre à Cologne, où la France était priée de se faire représenter (6 octobre). C'est en vain que Charles I[er], roi d'Angleterre, négociait avec Richelieu qui s'engageait à restituer aux princes palatins, ses neveux, le Palatinat, but de l'ambition de l'Électeur de Bavière. Tout en promettant au roi d'Angleterre, qui menaçait la cour de Vienne de conclure avec lui un traité offensif et défensif, moyennant la restitution du Palatinat à ses princes légitimes[1], le cardinal faisait entrevoir au Pape la possibilité de donner le Palatinat à l'Électeur de Bavière qui avait épousé la fille de l'Empereur, lors de la signature de la paix générale[2]. Mais promettre la res-

1. Lettre de Richelieu à M. de Bullion, 28 sept. 1636. Avenel, V, p. 592.

2. On peut consulter à ce sujet la lettre très-curieuse, écrite, le 7 octobre 1636, à Mazarin par Richelieu, où le cardinal-ministre expose à celui qui devait devenir son successeur ses plans politiques. Il s'agissait en ce moment d'essayer de détacher la Bavière de l'Empire, à la veille de la diète de Ratisbonne où le fils de l'Empereur devait se faire élire roi des Romains. Quant à Charles I[er], roi d'Angleterre et oncle des Palatins, il resta neutre entre la France et l'Empire. Tous deux avaient compté, tour à tour, sur son intervention, mais les difficultés que commençait à lui susciter son

titution du Palatinat et de tout ce qui avait été pris en Allemagne aux princes protestants, c'était reconnaître implicitement la justesse des revendications de Charles IV, dépouillé de la couronne de Lorraine[1]. C'était là ce qui arrêtait Richelieu dans ses projets avoués de paix générale. Il est vrai que la conscience du ministre de Louis XIII ne s'effrayait pas des arguments de rhéteur que sa politique, empreinte de mauvaise foi, lui inspirait envers la Lorraine.

Le 8 octobre 1636, Richelieu écrivait au maréchal d'Estrées, ambassadeur de France à Rome, que les revendications du duc de Lorraine étaient le seul point qui offrît quelques difficultés pour la conclusion de la paix. Cependant, ajoutait-il, les droits du roi de France sur le duché de Lorraine ne font à mes yeux le sujet d'aucun doute : « Ou les États de Charles IV relèvent de Louis XIII ou des Trois-Évêchés dont le roi est protecteur, ou ils ne relèvent ni de l'un, ni de l'autre : s'ils relèvent du roi, la révolte de Charles IV donne droit à Louis XIII à leur conquête. Si, au contraire, ils relèvent des Trois-Évêchés, la piété du roi, écrivait Richelieu, le force à revendiquer les biens de l'Église, et s'ils n'en relèvent pas, les lois de la guerre donnent le droit au roi de les conserver[2]. »

Parlement le rendirent inactif et le gendre d'Henri IV ne put, malgré ses préparatifs de guerre, mettre sa flotte en mouvement et porter ombrage à l'Espagne, comme Richelieu l'espérait, en lui rendant impossible le passage de la Manche et en bloquant les ports des Pays-Bas.

1. Lettre de Richelieu à M. de Bullion, citée plus haut. « En s'engageant à ne point faire la paix sans la restitution du Palatinat et de tout ce qui a été pris à nos alliés en Allemagne, nous nous mettons hors du droit de conserver la Lorraine. »

2. Lettre de Richelieu au maréchal d'Estrées, 8 octobre (Avenel, t. V, p. 613); Mémoires pour la conférence de Cologne au chancelier, 6 déc. 1636 (Avenel, *passim*, p. 705). — Dans cette lettre, Richelieu ne croit pas à la conclusion de la paix pour la discussion de laquelle il employait le supérieur général des Jacobins, auquel il avait envoyé le P. Carré, prieur du couvent de

C'était, comme on le voit, le développement d'un syllogisme qu'il aurait pu, avec moins d'hypocrisie, remplacer par cet aphorisme moderne : « La force prime le droit. »

Richelieu ne réussit pas à détacher la Bavière de l'Empire, en faisant miroiter à ses yeux la possession du Palatinat dont la paix de Munster devait décider le sort, et la Hollande, nation protestante, refusa la médiation du Pape. Les Suédois furent offensés de ce que la France, seule, les convoquât dans une ville catholique où ils craignaient que leurs agents ne pussent jouir d'une sécurité suffisante; et cependant la France ne pouvait traiter sans la présence de ses alliés et en dehors d'eux. Malgré les promesses conciliantes du Saint-Siége et l'intervention de la République de Venise qui proposa sa médiation aux catholiques et aux protestants, s'ils consentaient à conférer à Hambourg, les Suédois refusèrent de venir au rendez-vous qu'on leur assignait, et la guerre à laquelle Richelieu aurait préféré une trêve générale avec le *statu quo,* recommença avec plus d'acharnement que jamais.

La diète de Ratisbonne fit crouler les dernières espérances de paix (22 décembre 1636)[1].

Le prince François de Lorraine, après avoir passé quel-

Paris. Les conditions mises par le cardinal à la conclusion de la paix générale étaient la conservation de Pignerol, des États du duc de Mantoue et l'observation du traité de Monceau. Il était prêt à retirer l'armée de Rohan de la Valteline et des Grisons et à restituer Trèves à l'Électeur et les places de l'Alsace à l'Empire. Quant à la Lorraine, il se refusait à la restituer au duc Charles IV, car la possession de ses États était l'objectif de la guerre faite à l'Espagne et à l'Empire. En échange de la Lorraine abandonnée à la France, Richelieu chargeait le maréchal d'Estrées de promettre à l'Empire la possession du Wurtemberg.

1. On peut consulter avec fruit, sur les négociations de paix de 1636, l'*Histoire des guerres et des négociations,* par le P. Bougeant, p. 255 à 264. Le cadre de notre ouvrage ne nous a pas permis de nous étendre sur ce sujet.

ques jours à Besançon avec la princesse Claude, sa femme (avril 1634), s'était réfugié à la cour de Florence.

Le frère et la belle-sœur de Charles IV y furent reçus par Christine, fille du duc Charles III de Lorraine et aïeule de Ferdinand II, grand-duc de Toscane. Le prince et la princesse fugitifs s'occupèrent, près de leur tante, durant un séjour de trois ans, des intérêts de la Maison de Lorraine, mais sans obtenir aucun résultat.

La duchesse implora la clémence de Louis XIII en faveur de Charles IV par l'intermédiaire de Mazarin et du Saint-Père ; mais le roi de France, tout en louant l'affection de la duchesse de Toscane pour le duc de Lorraine et le prince Nicolas-François, ne se laissa pas toucher par ses larmes. Richelieu, sollicité à son tour par la duchesse, lui répondit : « Et suis bien fasché de ne pouvoir faire en ce dont elle m'escrit tout ce qu'elle pourroit désirer [1]. »

L'Empire et l'Espagne se servaient, il est vrai, des talents militaires de Charles IV, mais le payaient de vaines promesses. Mazarin qui, en 1635, était nonce extraordinaire du Pape en France, afin de décider Charles IV à déposer les armes, essaya de capter sa confiance, mais remit toujours l'exécution des bonnes dispositions de la France envers le duc à la conclu-

1. Louis XIII à madame la duchesse douairière de Toscane, 30 janv. 1635. (Aff. étr. Florence, 1600 à 1640, fol. 282). — Richelieu à madame la duchesse de Toscane. Original, *passim*, f° 283. — Dans sa lettre à la duchesse de Toscane, Louis XIII donne cours à son ressentiment contre Charles IV et ne ménage pas davantage le prince Nicolas-François : « Le dit prince Nicolas-François a participé à ses desseins (ceux de Charles IV) et spécialement à la dernière action qui m'a le plus offensé, et que j'attendois d'autant moins que j'avois toujours eu pour luy une affection particulière, et croyois au contraire qu'il ramèneroit son frère à l'observance qu'il devoit avoir pour cette couronne, de sorte que ce n'est pas sans grande raison qu'il se trouve enveloppé dans la mauvaise fortune dudit duc, etc. » (Aff. étr. Lorraine, XXIX, f° 14).

sion de la paix générale, car Mazarin, dès cette époque, se montrait dévoué à la politique de Richelieu dont il devait être le successeur[1]. Aussi répondit-il à la lettre que lui adressa Nicolas-François pour obtenir son intervention auprès de Richelieu par des assurances banales et peu compromettantes de dévouement.

Le duc François quitta Florence, parce que l'air du pays ne convenait ni à lui, ni à sa femme, et ils allèrent tous deux à Vienne, où ils se trouvaient au mois d'août 1636.

Après avoir passé quelque temps à la cour impériale, le frère de Charles IV s'éloigna de Vienne vers le 16 septembre et arriva, le 29 octobre, à Ratisbonne. Il trouva l'Empereur et les Électeurs de l'Empire réunis dans cette ville, afin de procéder à l'élection du Roi des Romains et de faire jurer la ligue à toute l'Allemagne contre la France et ses alliés[2]. C'était le cas de les intéresser au sort de la Lorraine, écrivait la princesse de Phalsbourg au duc, son frère. Charles IV dépêcha à son frère Saint-Hilaire, officier de sa maison, qui le rencontra à Trente (Tyrol) et l'engagea à se rendre en Franche-Comté avec la princesse Claude.

François, après quelques hésitations, refusa d'acquiescer à l'invitation du duc de Lorraine et envoya François Hennequin, intendant de sa maison, à Besançon pour faire agréer ses excuses à son frère. Les intérêts de sa famille, allé-

---

1. Al Signor Duco Francesco de Lorena, di Avignone, li 14 guigno 1636. Cette lettre est en italien. Mazarin avait quitté Paris au mois de mars.

2. *Vie ms. de Charles IV*, par le P. Hugo, p. 361. — Ferdinand-Ernest, roi de Hongrie, fils de Ferdinand Ier, fut élu roi des Romains, le 22 décembre 1636, et succéda à son père, comme empereur, le 8 février 1637. Les Électeurs, à la diète de Ratisbonne, s'engagèrent à demander à Louis XIII la restitution de la Lorraine. (V. Lettre de la princesse de Phalsbourg au duc Charles (16 septembre 1836, Aff. étr. Lorr., XXXI, f° 106). Lettre de la princesse Marguerite à Charles IV (*idem*). La princesse de Phalsbourg conseilla à Charles IV d'envoyer le marquis de Ville à Ratisbonne.

guait-il, le retenaient en Allemagne ; mais la principale raison de son refus était le prochain mariage de Charles IV avec Béatrix de Cusance qu'il ne pouvait approuver et que, cependant, son amitié pour son frère ne lui permettait pas de blâmer en face[1].

Mais le sieur Nicolas de Voillot, abbé de Jendeure, défendait à Rome les intérêts de la Maison de Lorraine et poursuivait, écrivait-il le 19 juillet 1636 à Le Moleur, chanoine de la Primatiale de Nancy et secrétaire d'État du duc Charles IV, la restitution *ad integrum* du duché de Lorraine. Le Saint-Père lui avait promis qu'à la paix générale les prétentions du prince dépossédé feraient le sujet de l'un des premiers articles à débattre[2].

---

1. P. Hugo, *passim*. Le prince François, malgré la renonciation qu'il avait faite, en faveur de Charles IV, à la couronne de Lorraine, portait toujours le titre de duc. Il fit frapper à Florence un teston que décrit ainsi M. de Saulcy (*Monnaies lorraines*) : N. Franc. D. E. DUX. LOTH. MARC. D. C. B. G. Buste à droite. MONETA. NOVA. FLORENT. CUSA ; écu plein de Lorraine couronné. — Au-dessus : 1635 (Pl. XXVII, fig. 1). Cabinet du Roi. Nous avons vu un exemplaire de ce teston dans le cabinet de M. Laprévote, à Nancy — Le baron Hennequin s'était attaché au service du prince Nicolas-François après le mariage de ce dernier avec la princesse Claude de Lorraine. Il a laissé des Mémoires manuscrits, cités par Dom Calmet, mais qui n'existent plus. — Avant son mariage avec la princesse Claude, et lorsqu'il était encore évêque de Toul, le cardinal Nicolas-François contracta une liaison coupable avec M^lle^ Sabine-Marie de Brons ou Brown, fille du sieur de Brown, ancien écuyer du prince de Phalsbourg, qui sauva, au mois de mars 1634, la princesse de Phalsbourg en la cachant dans son carrosse jusques à Bon-Secours. Brown devint plus tard colonel d'un régiment lorrain et gouverneur de la ville d'Ivoy (Carignan). Nicolas-François eut de M^lle^ Brown deux filles que, par acte en date du 20 septembre 1633, il reconnut et constitua ses héritières, en promettant d'épouser sa maîtresse aussitôt qu'il aurait « quitté les biens de l'Église ». Ces deux enfants se nommaient Françoise, âgée de trois ans environ, et Louise âgée d'un an et quelques mois. (Voir *Pièces justificatives*, LXXXIII.)

2. V. Lettres interceptées de Lorraine. (Aff. étrang. Lorraine, XXXI, fol. 106 :) « Qu'enfin l'Empereur a nommé Cologne, à quoy les deux couronnes « ont consenti. »

Cependant l'abbé de Coursan, à la même époque, ne croyait pas à la possibilité d'un accommodement avec le duc de Lorraine et sollicitait son rappel de Nancy. Il estimait que Charles attendait les événements, comptant bien que son rétablissement sur le trône de ses aïeux serait une des clauses de la paix générale dont la conclusion ne pouvait qu'être prochaine.

Les trois entrevues successives que Coursan eut avec Salins furent donc inutiles [1]. Le duc, malgré son désir, n'avait pu s'aboucher, lui-même, avec l'agent de Richelieu, car il était gardé à vue par deux Espagnols, à Saint-Avold, et selon qu'il avait à se louer ou à se plaindre de l'Espagne, « il se réchauffait ou se refroidissait, suivant l'expression de Richelieu, au dessein de s'accorder avec la France ». Le cardinal-duc ordonna, au mois de septembre 1636, à l'abbé de Coursan, de séjourner à Nancy jusqu'à nouvel ordre, de persister dans le maintien des conditions imposées à Charles IV et d'attendre qu'il fît faire par son agent de nouvelles ouvertures [2]. Au dire de Coursan, il fallait lui laisser

1. V. Lettres de l'abbé de Coursan à Richelieu et au Père Ange, citées plus haut.

2. Richelieu à l'abbé de Coursan, 28 septembre 1636. (Aff. étr. Lorraine, XXVIII, fol. 158.) « Cependant vous nous manderez soigneusement s'il vous fait quelques nouvelles propositions, mais de s'imaginer que nous lui rendions ses Estats, sur la foy qu'il nous donne qu'il n'en abusera plus, c'est une erreur sy grossière que je m'asseure qu'il ne le croit pas et dont vous le deves détromper. » En dehors de la restitution de toutes les places fortes de la Lorraine, du Barrois et des Trois-Évêchés, Charles IV réclamait aussi le montant de tous les revenus perçus depuis 3 ans par Louis XIII qui refusa, bien entendu, d'acquiescer à ces exigences. Non-seulement il refusa de rendre au duc ses États, mais il refusa aussi de lui en solder les revenus, sous prétexte qu'il n'avait pas récupéré la centième partie des dépenses faites par ses armées et que la Lorraine était réduite *à rien*, que les Lorrains étaient presque tous morts, que les villages avaient été brûlés, que les villes étaient désertes et que les champs étaient en friche, « de telle sorte qu'il n'y a point espérance de rétablir la Lorraine d'un siècle entier ». (Propositions de Salins de la part du duc de Lorraine. *Copie.* — Responses aux susdites propositions. Aff. étr., *passim*, fol. 160.)

mettre en avant de nouvelles conditions, « afin de voir s'ils (*sic*) sont raisonnables et gagner pied à pied ».

Au mois d'octobre, Salins revint en effet à la charge et eut une nouvelle entrevue avec l'abbé à Nancy (15 octobre). Charles IV prenait les eaux, en attendant que Gallas se décidât à envahir la Bourgogne. Les entretiens des deux plénipotentiaires n'aboutirent pas, car les prétentions de Charles IV s'étaient accrues après son entrée victorieuse à Dôle. Coursan écrivit donc à Richelieu que la paix ne pourrait se conclure que pendant l'hiver. Le cardinal-duc, après la prise de Corbie (10 novembre), ne sembla plus désirer avec tant d'ardeur la conclusion de la paix. Le départ de Gallas pour l'Allemagne et les succès des Suédois sur les Impériaux avaient augmenté ses exigences.

Nous n'avons pu découvrir dans quelle ville Charles IV prit les eaux[1] au mois d'octobre 1636. Ce fut, peut-être, à Plombières, comme au mois de septembre 1635. En tout cas, il était malade et était sujet à des palpitations de cœur « que d'autres appellent le mal caduc ». Une femme, assurait Villarceaux, avait nui à la santé du duc par ses sortiléges. Elle avait habité Besançon plus de 6 mois; on l'y

1. « Marc (le duc) prend les eaux à présent et ne fait rien du tout contre le Rozier (M. le cardinal) du moins qui paroisse, mais on parle du dessein sur Boisvert (Nancy) et que Georges (le cardinal-infant) l'a mandé. Le Prunier (le cardinal de La Vallette) en a donné avis ici X. L'on tient que Beauregard (le prince François) et sa femme sont dans l'Estang (la Franche-Comté); cela veut dire quelque chose. Et semble que Marc (le duc) veuille le verger (la paix) avec la Fleur (le Roy), tant parce qu'il ne fait rien que parce qu'il n'a point de vue (d'armée) ou si petite qu'elle ne vaut pas le parler. » [De Buisson (de Coursan) à Richelieu, 12 octobre 1636. — *Original.* Aff. étr. Lorraine, XXVIII, f. 162.] De Coursan se trompait en croyant le prince Nicolas-François et sa femme en Franche-Comté, car Nicolas-François alla, au mois d'octobre, à Ratisbonne, où son frère l'avait envoyé défendre ses intérêts. (La princesse de Phalsbourg au duc Charles, 16 sept. 1636. Aff. étr. Lorr., XXXI, f. 106.)

avait condamnée au feu et, conduite à Remiremont, elle fut attachée à une potence et brûlée aux portes de la ville, le 27 septembre 1636. Henri de Livron, marquis de Ville, était gouverneur de cette place pour le duc de Lorraine[1] et il y correspondait avec Gallas qui l'avait averti de son entrée en Alsace.

Après son accommodement avec Louis XIII, Gaston d'Orléans se consolait de son inaction à Blois dans les bras de Louison Roger, et il semblait s'être soumis sans trop de difficultés aux conditions imposées par son frère au sujet de son mariage clandestin avec Marguerite de Lorraine. On l'avait vu cependant faire preuve d'énergie, grâce aux conseils du P. de Condren, son confesseur, après la déclaration de l'assemblée générale du clergé de France (10 juillet 1635) et résister à toute tentative d'intimidation, lorsque Richelieu lui envoya une caravane de casuistes qui, comme la plupart des théologiens consultés dans toute la France, déclarèrent la nullité de son mariage avec Marguerite de Lorraine. Mais, abusant de sa légèreté, le cardinal lui dicta, le 30 juillet 1636, cette lettre singulière au nonce : « Je recoy avec grande révérence la faveur avec laquelle il plaît à Sa Sainteté procéder avec moy. Il me sera bien aisé de luy faire scavoir mes sentiments, puisque ceux du Roy et les miens sont les mesmes. J'estime la vertu de la prin-

1. Villarceaux à..... Mirecourt, 6 octobre 1636. (Aff. étrangères Lorraine, XXIX. f. 253.) A la fin de cette lettre, Villarceaux se plaint de l'incurie des gouverneurs français en Lorraine : « Je trouve, Monsieur, tous les gouverneurs cy que je visite frappés au même coing, très ardents à leur profit particulier et à gaigner, peu vigilants et soigneux d'agir au service du Roy. M. de Campremy se fait fournir 36 francs barrois qui font 21 lt. 12 s. de nostre monnoie, par la ville de Mirecourt (dont il était gouverneur), pour sa table par jour, 36 sols à ses carabins par la mesme ville et lève des contributions à son profit sur les villages, etc. » Les excès commis par Nicolas de Gouy, seigneur de Campremy, l'obligèrent à quitter Mirecourt le 11 mai 1640, par ordre du roi. (*Hist. de Mirecourt,* par Laprévote, p. 81-84.)

cesse Marguerite ; mais *les lois de l'État approuvées par l'Église,* me faisant cognoistre que je n'ay peu faire ce que je n'ay fait, j'ai résigné ma volonté avec celle du Roy. D'une chose vous pouvez asseurer Sa Sainteté que ny luy ny moy ne voulons rien que ce que nous pouvons en conscience [1]. »

Marguerite de Lorraine, qui adorait son mari malgré ses procédés envers elle, ne pouvait se résoudre à la situation précaire et critique que son mariage clandestin lui créait. Elle recourut au pape Urbain VIII, afin de lui demander son intervention auprès de la cour de France. La lettre écrite au Saint-Père [2] par Marguerite de Lorraine ne porte pas de date ; elle semble avoir été envoyée à peu près à la même époque que celle que Gaston d'Orléans adressa à Mazarin. Non-seulement la sœur de Charles IV sollicita l'appui du Souverain Pontife, en le suppliant de proclamer la validité de son mariage et de se faire le champion de son honneur outragé par Richelieu, mais elle réclama en même temps l'appui des cardinaux de Borgia, Antoine Barberini, neveu du Pape et ami de la France, de Gueva et du cardinal de Saint-Onufrio (*sic*), ainsi que celui de la marquise de Castelrodrigo, femme de l'ambassadeur d'Espagne à Rome [3]. Urbain VIII jugea légitime le mariage de Gaston d'Orléans avec Marguerite de Lorraine et refusa de prononcer sa dissolution. La cour de France attendit avec impatience du frère du roi le désaveu de cette union. Chavigny s'y employa

---

1. Response de Monsieur à M. le nonce (Aff. étrang. Lorr., XXIX, f. 32). Minute de la main de Charpentier. M. Avenel ne croit pas que cette lettre, imposée par Richelieu, fut envoyée à Mazarin. La pièce que nous avons consultée n'est du reste qu'une copie.

2. V. Lettre de Marguerite de Lorraine à Urbain VIII. (Aff. étr. Lorraine, XXX, f. 132. — Sans date.)

3. V. Lettres de Marguerite de Lorraine aux cardinaux de Borgia, Barberini, de Gueva, de Saint-Onufrio et à la marquise de Castelrodrigo. (*Passim,* folios 133, 134 et 136.)

de son mieux, et Richelieu lui écrivit, le 18 avril 1636 : « Je suis bien aise de voir par vostre lettre que Monsieur soit résolu pour son mariage, car c'est le meilleur chemin qu'il puisse prendre pour sortir d'une mauvaise affaire[1]. »

Après la conspiration tramée par le duc d'Orléans et le comte de Soissons à Amiens, lors de la réconciliation de Gaston avec Louis XIII, ménagée par Brulart, Coudren, la Ferté, Chavigny et l'abbé de la Rivière, le roi de France ne donna son consentement au mariage de son frère « qu'en cas que l'Église le jugeât bon[2] ». Cette restriction ne tranchait qu'imparfaitement le différend qui existait entre les deux princes et n'améliorait guère la situation plus qu'équivoque à laquelle Marguerite de Lorraine, toujours à Bruxelles, abandonnée par son mari, à la merci des Espagnols et ne recevant plus depuis longtemps aucune pension du roi, se trouvait réduite[3].

Pendant que Charles IV tenait la France en échec, la duchesse Nicole, que son mari tenta de faire enlever par François Riguet, gentilhomme lorrain[4] (oct. et déc. 1636)

1. V. Avenel, *passim*, t. VII, p. 756.

2. Les *Mémoires de Goulas* donnent de précieux renseignements sur les agissements de Gaston d'Orléans. On peut consulter au sujet de l'acte de soumission au roi, signé par Monsieur, le Fonds Baluze, papiers des armoires, lettres, *paquets* VII, nos 2, 3 et 4, fol. 28. — Avenel, *passim*, f. 695 et 696. — Aff. étr., V, fol. 237.

3. *Mém. de Gaston d'Orléans*, p. 272.

4. François Riguet, l'assassin du comte de Lutzelbourg, fut capitaine des gardes de la duchesse Nicole et commissaire général des armées de Charles IV. Il épousa Catherine de Baillivy. Le 23 mai 1637, de Riguet s'offrit pour traiter de la paix avec Charles IV qui avait voulu, disait-il, se servir de lui pour enlever la duchesse Nicole. Riguet proposa à Marsillac, évêque de Mende, de faire enlever le duc de Lorraine, s'il entrait en Lorraine, et de le forcer à faire sa soumission au Roi « Et que rendant après quelque service au Roy il pourroit espérer de sa bonté d'être remis en son premier estat. » Cela pouvait, disait-il, « s'exécuter s'il acceptoit la mission périlleuse d'enlever la duchesse Nicole. Le duc iroit à sa rencontre et tous

était toujours à Paris, à l'hôtel de Lorraine. Elle était obligée, le 16 octobre 1636, de faire réclamer à Richelieu par Chavallon, son secrétaire, les arrérages de sa pension que des Royers, son trésorier, n'avait pas encore pu toucher. Mais le duc Nicolas-François s'occupait plus que jamais des intérêts de sa belle-sœur et voyait avec peine la séparation des deux souverains de la Lorraine.

De Florence où il se trouvait au mois d'août 1636 et où le chevalier de Gondi, secrétaire d'État, résident de France à Florence, cousin du cardinal de Retz, lui avait donné de bonnes nouvelles de la duchesse Nicole, il lui adressa une longue lettre où, sous les dehors de l'attachement le plus profond, se dissimulaient quelques reproches à l'adresse de la prisonnière de Louis XIII. Cette femme infortunée avait le tort en effet de croire que sa sœur et son beau-frère se méfiaient « de sa bonne volonté ».

Les ennemis de la Maison de Lorraine avaient essayé d'en brouiller les membres et la duchesse Nicole haïssait la princesse de Phalsbourg et lui faisait défendre de lui écrire ; mais le duc Nicolas-François l'assurait du soin qu'il prenait

---

deux seroient pris. » Riguet fit plusieurs voyages à Besançon, mais échoua dans ses tentatives d'accommodement. Ce diplomate à deux faces avait proposé à Charles IV de se réconcilier avec Louis XIII « sans se presser de la restitution de ses Estats, et se contenter d'autres choses ». Charles IV répondit que, d'autres agents de Richelieu lui ayant proposé la restitution de son duché à l'exception de quelques places remises, comme garantie de sa bonne foi au roi de France, il accepterait cette clause, à condition que ces places seraient mises entre les mains du roi d'Angleterre qui les lui restituerait à la fin de la guerre. Si Richelieu se pliait à ses exigences, il était prêt, disait-il, à suivre Louis XIII, avec son armée ; mais, rentré en possession de ses États, il désirait que « la neutralité lui soit accordée pour se rendre médiateur de paix ». (V. L'évêque de Mende à Chavigny, 23 may 1637. Aff. étr. Lorr., XXX, f. 131. — Mémoire du seigneur de Riguet, 1637. *Passim*, fol. 126. Copie du mémoire du seigneur de Riguet, 19 avril 1637. *Passim*, fol. 40.) De Riguet fut accusé par Villarceaux d'avoir excité le sieur de Bouzey, lieutenant-colonel lorrain et gouverneur de Bouquenom et de

de ses intérêts qu'il ne voulait pas voir séparés des siens ni de ceux de sa femme. Il souhaitait avec impatience la restauration du trône ducal, non à son profit, mais à celui de Charles IV[1].

La princesse de Phalsbourg fit preuve du même dévouement envers Charles IV, son frère. Elle se ruina pour lui, fut forcée de vendre sa vaisselle plate 42 francs le marc, mit ses bijoux et ses parures en gage, et servit une rente de 12,000 écus par mois à son frère Nicolas-François. Elle demanda, à la fin de janvier 1636, un passe-port pour Metz « où son voyage était nécessaire ». Permettant à Richelieu de la faire espionner, elle consentit à attendre ce passe-port jusqu'au 1er mars, de manière à pouvoir aller prendre les eaux à Plombières et vivre dans la neutralité à Épinal, à Remiremont et dans tous les lieux « où il luy plairoit comme amye et parente du Roy, voulant tesmoigner partout sa bonté et son désir pour une réconciliation ». Tous ces mots sont nécessaires, écrivait-elle au chevalier de Lescalle, gentilhomme lorrain qui habitait Saint-Mihiel et qui avait servi, en 1634, d'émissaire à Charles IV. De Plombières, Henriette de Vaudemont désirait aller en pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse « et de là, disait-elle, je prendray

---

Saar-Weerden, à tenter un coup de main sur la citadelle de Nancy. Malgré les affirmations de ce dernier, de Riguet nia, mais il fut enfermé avec Salins dans la citadelle de Nancy. Salins se sauva. On envoya de Riguet à la Bastille sous la garde de Mereau, conseiller au Parlement de Metz, et commis au procès des deux prisonniers par le conseil souverain de Nancy. (Marsillac, évêque de Mende, Nancy, 23 mai 1637, *passim*, fol. 131.)

1. V. Le duc François à Madame de Lorraine, Florence 2 août 1636. — Copie. (Aff. étr. Lorr., XXIX, fol. 232.) « Je ne manqueray de vous donner part de ce que feray et j'espère de vous faire scavoir bientôt quelque chose suivant ma conduite. Je vous coniure encore une fois de croire que je ne veux jamais séparer mes insterests des vostres et de me conserver en vos bonnes grâces. »

résolution de ma demeure avec la personne qu'on me voudroit envoyer ». Elle sollicitait l'autorisation de résider à Metz et, ajoutait-elle, « j'y seray bien aise d'y parler avec une personne de confiance[1] ». Cette personne de confiance se nommait Françoise-Agnès de Lenoncourt, religieuse à Sainte-Glossinde, de Metz, qui devait être bientôt exilée par Richelieu, à cause de ses relations avec la princesse de Phalsbourg. Elle était la sœur du marquis de Blainville.

---

1. V. Lettre de la princesse de Phalsbourg à Lescalle, du 28 janvier 1636. *Passim.* A la fin de cette lettre, Henriette de Vaudemont écrit: « Pour nouvelles, Dieu a donné à mon frère le duc François un beau fils, c'est un commencement de bonheur. » L'histoire ne parle pas de la naissance de cet enfant et les auteurs lorrains prétendent que l'aîné des fils de la princesse Claude de Lorraine fut le prince Ferdinand-Philippe-François, né l'an 1639. Il est plus que probable que l'enfant que la princesse de Phalsbourg nous dit être né au mois de janvier 1636, est mort en bas âge. De Lescalle écrivit à Henriette de Vaudemont, le 11 octobre 1636, une lettre fort obscure, où il l'informa que Richelieu lui refusait tout passe-port. Cette lettre, contenue au 29e volume du *Fonds lorrain* des archives du ministère des affaires étrangères (fol. 259), porte au dos ces mots : « *L'adresse de cette lettre estoit sur l'enveloppe qui faisoit le paquet de celle de la princesse de Phalsbourg et du baron de Mercy. Au baron de Mercy.* » Le même volume contient une lettre du baron de Lescalle au baron de Mercy. Elle nous a paru insignifiante. Au mois de janvier 1638, la princesse de Phalsbourg demanda de nouveau à aller à Metz pour 15 jours ou 3 semaines, « pour y retirer ses pierres et ses hardes pour près de 200,000 escus de valeur, qui sont en gage qu'elle se repond d'en vendre pour payer ce qu'elle doit, du reste en vivre et assister ceux qu'elle a obligés. » (Princesse de Phalsbourg à Lescalle, janvier 1638, *passim,* f. 145.) Le 17 septembre 1637, Madame de Phalsbourg écrivit à l'abbesse de Saint-Pierre : « Ma sœur vous faict mille recommandations. Je lui ai dit que je vous escrivois et combien vous m'avez fait office de bonne amie. Je crois qu'elle sera bientôt avec son mary, selon ce que l'on nous a faict scavoir par expres, et avec contentement de tout. Quand le mary mandera qu'il y veoit sureté et qu'il le désire, elle y ira. Il nous doict demander tout ce qu'il veut dans dix jours. » (IVe lettre de la princesse de Phalsbourg à l'abbesse de Saint-Pierre à Metz, *passim.*) M. d'Hannoncelles cite Françoise de Haraucourt comme abbesse de Saint-Pierre, en 1637.

CHAPITRE VIII

Défense de la Franche-Comté par Charles IV.

(*Suite.*)

SOMMAIRE. — Les Suédois en Allemagne. — Charles IV envoie quelques régiments en Lorraine. — Le Parlement de Dôle à Lons-le-Saunier. — Le marquis de Thianges envahit la Franche-Comté. — Courlaoux, Chavannes-sur-Suran sont pris par de Thianges. — Il bat en retraite devant le marquis de Conflans. — Charles IV s'empare de Remiremont, d'Épinal, de Charmes et de Châtel-sur-Moselle. — Le duc de Longueville en Lorraine. — Charmes est pris par Gassion. — Épinal, Remiremont et Rambervillers sont repris par l'armée française. — Le marquis de Conflans supplie Charles IV de secourir la Franche-Comté. — Le marquis de Saint-Martin est nommé gouverneur de cette province. — Charles IV est nommé généralissime. — Clinchamp, Blainville et Vernier repoussent les Français vers la Bresse. — Les Comtois sont défaits à Cornod. — Charles IV refuse un apanage en Allemagne. — Les Lorrains à Vesoul. — État général de Charles IV. — Il se loge au château de Menoux (19 février). — Longueville dans le bailliage d'Aval. — Il s'empare de Saint-Amour. — Défaite des Lorrains près de Rotalier. — L'armée comtoise se campe au-dessus de Baume. — Longueville s'empare de Moiron et de Saint-Claude. — L'armée comtoise s'échelonne entre Château-Châlon et Toulouse. — Retraite de Longueville. — L'entrée de Charles IV dans le duché de Bourgogne est différée. — Charles IV retourne à Besançon. — Conflans est commis à la défense du bailliage d'Aval. — Weimar et du Hallier menacent la Franche-Comté. — Négociations. — Malheurs de la Lorraine. — Conduite sublime de saint Vincent de Paul envers les Lorrains.

Richelieu, au mois de janvier 1637, voulant mettre à profit un voyage que le Père Bach, provincial des Minimes de Champagne, devait faire à Rome, pour aller chercher des reliques, le chargea d'une mission importante[1].

Ce religieux devait faire pressentir l'intention qu'avait le gouvernement français de rendre les places d'Alsace, lors de la conclusion de la paix, « pour le bien commun ».

Quant à la Lorraine, Louis XIII prétendait avoir des droits particuliers à sa possession. Ne pouvait-il pas, pour s'en prévaloir, invoquer la violation des traités de Vic, de Liverdun et de Charmes? En outre, le roi de France regardait Charles IV comme son sujet et son vassal, ce qui aug-

1. Instruction donnée au Provincial des Minimes de Champagne, etc., CDV[e] lettre. (Avenel, tome V, p. 738.)

mentait à ses yeux la gravité de la rébellion du duc de Lorraine.

Quoi qu'il en soit, le Père Bach avait l'autorisation de faire entrevoir la possibilité de la restitution de la Lorraine à son souverain, à condition que les Espagnols restituassent ce qu'ils avaient conquis en Allemagne.

S'il était décidé que ces derniers ne conserveraient les contrées actuellement occupées par eux que jusqu'à ce qu'on leur eût remboursé les frais de guerre, Louis XIII s'engageait à restituer la Lorraine aux mêmes conditions, mais sans y comprendre « le Barrois et autres lieux qui relèvent du roy en vasselage[1] ». Ainsi donc, le roi de France entendait confisquer à son profit tout ce qui ne constituait pas le duché de Lorraine proprement dit; tout ce qui dépendait des Trois-Évêchés devait leur être rendu. Si la Poméranie, écrivait, quelque temps après, Richelieu à M. de Rorté, ambassadeur de France en Suède, ne peut être conservée par les Suédois, le roi de France pourra renoncer à la Lorraine, mais « en la même façon que la dite couronne de Suède pourra conserver ce qui luy pourra demeurer de ses conquêtes ». C'était une façon habile de lier d'une façon indissoluble les intérêts de la Suède à ceux de la France et de faire comprendre à Oxenstiern que son gouvernement devait rester uni à la politique de Richelieu[2].

Durant le cours de l'année 1636, le cardinal, tout en prenant part aux négociations de paix dont le pape Urbain VIII avait pris l'initiative, avait dit aux ambassadeurs étrangers : « On commence seulement de faire la guerre; nous la pour-

1. Le Barrois mouvant (toute la partie du comté de Bar située à gauche de la Meuse et le Bassigny). On sait que l'invasion de la Lorraine avait eu pour prétexte principal le refus de foi et hommage du duc Charles IV envers Louis XIII pour le Barrois.

2. Instruction pour M. de Rorté. Avenel, p. 743. *Mém. de Richelieu.*

suivrons plus vigoureusement la seconde, le roi attaquera tout de bon ses ennemis la troisième, et il déploiera toutes ses forces la quatrième[1]. »

Tout avait réussi à Richelieu. Le cardinal de la Valette avait repoussé Gallas de la Bourgogne et Weimar se préparait à repasser le Rhin et envahissait la Franche-Comté ; Gallas avait en vain envoyé le baron de Switz assiéger Héricourt (près de Lure). Le baron de Mercy, qui avait assisté à ce siége, fut obligé de rallier Charles IV en Franche-Comté, tandis que le baron de Switz rejoignait Gallas, forcé de retourner en Allemagne par les succès toujours croissants de Baner.

Les Suédois avaient deux armées dans ce pays, une en Saxe, sous le commandement du maréchal Baner, et l'autre en Poméranie, sous le commandement du lieutenant-général Wrangel qui avait envahi l'Électorat de Brandebourg, avait menacé Berlin et s'était emparé de Francfort. Baner, après avoir en vain assiégé Leipzick, avait rallié Wrangel sur les bords de l'Elbe. Tous deux passèrent l'hiver en Poméranie.

Pendant que Gœtz et Hatzfeld luttaient contre Wrangel, Ferdinand II venait de mourir, et Ferdinand III, son fils, roi de Hongrie, lui avait succédé sur le trône, malgré l'opposition des Électeurs protestants (8 février 1637[2]).

La Suède s'était enrichie de la Poméranie dont le dernier duc, Bogislas XIII, venait de mourir sans enfants, et les protestations de l'Électeur de Brandebourg[3], son héritier

1. *Hist. de Louis XIII,* par Le Vassor, l. XXIV, p. 135.

2. *Mém. de Richelieu* (2e partie, IX, collect. Michaud et Poujoulat) ; *Mém. de Monglat* (*idem*). Lettre de Saint-Aubin à Richelieu, de Metz, le 30 avril 1637. (Aff. étr. Lorr., XXX, f. 44.)

3. Georges-Guillaume, né le 3 novembre 1595, qui reçut en 1621 l'investiture de la Prusse du roi de Pologne. Ce fut un signataire du traité de Prague. Les Suédois empêchèrent l'Électeur de Brandebourg de prendre possession de la Poméranie, dont ils s'étaient rendus maîtres en partie

légitime, avaient été inutiles. Les Suédois appuyaient leur usurpation sur le traité de cession du 20 juillet 1630.

Il était donc de toute nécessité que les Français ne restassent pas les bras croisés et ne fussent pas tentés, par dépit, de faire la paix.

Mais Weimar ne voulait pas entrer en Franche-Comté, malgré les ordres de Louis XIII. La saison était mauvaise, les troupes étaient affaiblies et l'argent manquait pour acheter des vivres. Non-seulement, il n'y avait plus de chevaux pour traîner les canons et s'emparer des petites places où se trouvaient quelques denrées, mais l'armée de Gallas avait tellement dissimulé sa retraite que Weimar et le cardinal de la Valette ne savaient point si elle avait quitté la Franche-Comté. En tout cas, un retour offensif du général autrichien était à redouter, car son armée était beaucoup plus considérable que celle des Français qu'elle avait obligés à abandonner Jonvelle.

Quant à Charles IV, qui ne possédait que de la cavalerie, il était insaisissable et savait se retirer à temps, en masquant habilement sa marche en arrière. Dans ces conditions, l'armée française courait le risque de se fondre, si elle tentait l'envahissement de la Franche-Comté, ou si elle restait stationnaire.

Pour atteindre l'ennemi, possédant des places fortes et secouru par un peuple ami, il aurait fallu traverser vingt-cinq lieues à travers un pays entièrement ruiné, sans ressources, sans solde, sans aucunes munitions et sans artillerie de siége.

Montbéliard, placé entre la Franche-Comté et l'Alsace, n'avait de quoi vivre que pour six semaines. C'était un

---

(20 mars 1637). Wrangel somma Berlin de lui payer une contribution de 30,000 thalers. N'obtenant pas de réponse, il s'empara lui-même des bijoux et de la vaisselle de l'Électeur.

poste important pour l'armée française ; mais il aurait fallu de l'infanterie et de la cavalerie pour ravitailler cette place d'une manière sûre, et non « à la française ».

Le cardinal de la Valette, prenant pour confident le Père Joseph[1] dont il avait su se faire un protecteur puissant à la cour, s'était plaint amèrement à lui des exactions commises par Weimar, à qui l'on ne pouvait assurer des quartiers d'hiver et dont les troupes ruinaient et brûlaient les villages, en envahissant les quartiers assignés à celles de la Valette.

En vain Louis XIII pressait-il ce dernier d'imiter Baner dont les rigueurs de l'hiver n'arrêtaient pas la marche hardie à travers l'Allemagne[2] ; le cardinal obtint un congé et la permission de se rendre à la cour. Le duc de Candale, son frère, le remplaça à l'armée, et Louis XIII envoya de Villarceaux et de Rosières à Weimar, avec l'ordre de régler ses quartiers et d'empêcher les exactions de ses soldats.

La Franche-Comté avait été dévastée par les armées impériales, et cette contrée, appelée jadis « la délicieuse retraite de Cérès », ne méritait plus ce nom. Mais Charles IV avait trouvé moyen de nourrir ses troupes sans faire de grandes dépenses. Les Francs-Comtois avaient mis toute leur confiance en lui, et le marquis de Conflans, qui avait reçu de la Diète de Ratisbonne le commandement suprême des troupes impériales, en qualité de général d'artillerie, s'était mis sous ses ordres.

Ce que les Francs-Comtois demandaient au duc de Lorraine, c'était de faciliter le départ de l'armée de Gallas pour l'Allemagne, lui promettant, en reconnaissance des services qu'il leur avait rendus en les sauvant de l'invasion, de nourrir et de grossir ses troupes pendant l'hiver. Son armée

1. La Valette au P. Joseph. Ligny, 9 janvier 1637. (Recueil d'Aubery.)
2. Du Roy à la Valette, 15 janvier 1637 (*idem*).

s'élevait alors à plus de 3,000 hommes. On les cantonna, le long de la Saône, depuis Darney jusqu'à Ray et Morey.

Charles IV, toujours méfiant, comme tous ceux dont la parole n'est pas sincère, leur rappela leurs promesses passées. Suivant lui, les Francs-Comtois l'avaient trompé, en ne voulant ni contribuer à l'entretien de son armée, ni lui permettre de la cantonner dans les montagnes de leur province. Pour plus de sûreté, Charles IV envoya en Lorraine ses régiments les plus mal logés, à la fin de février[1]. Ils occupèrent Lamarche, Charmes, Remiremont et le Tillot.

L'armée franc-comtoise, se fiant aux paroles du prince de Condé et du marquis de Thianges, gouverneur de la Bresse, qui avaient promis au Parlement de Dôle le rétablissement de la neutralité entre les deux Bourgognes, s'était campée à cheval sur les frontières de la Comté et de la Bresse. Le Parlement s'était réfugié à Lons-le-Saunier, à une lieue de la France. C'était une ville sans défense et sans canons, qu'il était facile de surprendre.

La cavalerie du marquis de Saint-Martin campait à Chavannes-sur-Suran et à Courlaoux dont le château était fortifié. Un régiment d'infanterie gardait Lons-le-Saunier.

On était au commencement de janvier. Le marquis de Thianges, mettant à exécution le plan de campagne médité depuis longtemps par Richelieu, s'avança vers les Francs-Comtois, dès le 1er janvier, à la tête de 500 chevaux. Le chevalier des Barres, capitaine au régiment d'Enghien, l'accompagnait avec 700 hommes de pied. Le quartier de Courlaoux fut enlevé par eux ; ils y tuèrent quelques soldats et y firent quelques prisonniers. Le Parlement de Dôle protesta ; de Thianges s'excusa, en prétextant qu'on avait enfreint ses ordres ; mais il manquait de bonne foi et ne cher-

1. Forget.

chait qu'à dissimuler ses intentions belliqueuses et son entrée en campagne (2 janvier 1637[1]).

Le gouverneur de la Bresse fit attaquer la ville de Chavannes-sur-Suran, où le marquis de Conflans n'avait pu faire arriver à temps son infanterie. Quant à lui, il rejoignit ses troupes à Treffort, à la tête de 50 volontaires, tous gentilshommes de la Bresse ou bourgeois de Bourg ; sa cavalerie se composait de 250 chevaux.

Le sieur de Champeron et le chevalier des Barres commandaient 300 hommes des régiments d'Enghien et de Rébé ; les sieurs Carré, de Granges et de Viengex avaient amené 400 hommes de la milice de Bresse et du Bugey. Avec ces troupes, de Thianges partit à deux heures de la nuit pour surprendre Chavannes avant le jour. Les murailles de cette ville, assez hautes, flanquées de 8 tours en pierres de taille, quoique difficiles à escalader, étaient en mauvais état et ses portes étaient sans défense. Le général français avait cependant apporté des échelles et des pétards. La garnison franc-comtoise ne se composait que de cavaliers, n'ayant pour toutes armes que des pistolets. Elle fut avertie de la marche de l'armée française et donna l'alarme aux villes voisines. Celles-ci sonnèrent le toscin, et leurs garnisons firent avancer quatre escadrons de cavalerie dans une plaine qui avoisine Chavannes. Le marquis de Granges fut obligé d'attendre le jour pour les charger (3 janvier 1637). Ce n'était qu'une fanfaronnade ; les Francs-Comtois se retirèrent, les Français s'avancèrent, reconnurent les abords de la place; et, armée de piques et de mousquets, leur infanterie marcha courageusement à l'assaut de la bicoque. Elle arriva aux fossés et, après une heure de résistance de la part des cavaliers francs-comtois qui défendirent avec acharnement les murailles

1. Girardot de Noseroy, p. 153 et 154.

et les portes, les assiégés abandonnèrent les tours et les courtines. C'est alors que de Thianges donna l'ordre au sieur des Coutures de faire jouer les pétards. On fit sauter la porte, grâce aux charpentiers qu'on avait amenés de la Bresse, et l'on y pratiqua un trou par lequel purent passer deux hommes de front. Une partie des soldats français s'introduisit ainsi dans la place; les autres escaladèrent les murailles à l'aide d'échelles, après être entrés dans l'eau des fossés jusqu'à la ceinture. A ce moment, les Francs-Comtois se retirèrent dans une grosse tour du château où ils furent acculés.

Ils demandèrent à capituler et se rendirent à discrétion. On leur accorda la vie sauve et on les conduisit à Bourg. La garnison de Chavannes se composait de deux compagnies de chevau-légers, dont l'une était commandée par de Mandres, fils du dernier gouverneur de Besançon, et l'autre par Vaudrey qui se rendit au chevalier des Barres. Ces deux gentilshommes comtois ignoraient sans doute que le marquis de Conflans marchait à leur secours, et qu'à une lieue de Chavannes se trouvaient cinq compagnies de chevau-légers et trois de dragons, envoyées à la rescousse. Le marquis de Conflans, à la première alerte, était monté à cheval, avait rassemblé toutes ses troupes et était accouru, mais trop tard, au secours de Chavannes. A la vue de l'armée comtoise, logée à Ligny, Saint-Julien, Montfleur et Montbéliard, de Thianges battit en retraite, pendant que Conflans s'établissait à Ligny, avant d'envahir la Bresse[1].

Revenons au duc Charles IV. Réfugié à Besançon, après sa campagne de Bourgogne, il avait, au commencement d'octobre 1636, fait une nouvelle tentative en Lorraine et avait

1. Girardot de Noseroy, p. 154. *Mercure français*, XXII, 1637-1638, p. 94 et 95. Relation véritable de ce qui s'est passé en la prise de la ville de Chavannes, en la Franche-Comté. (Aff. étr. Franche-Comté, 1625-1692, f. 191.)

entrepris en vain de s'emparer du château de Darney, au-dessus de Monthureux, près de la source de la Saône, en se servant du dévouement des frères d'Arbois. Les troupes qu'il avait fait hiverner en Lorraine se rendirent maîtresses plus tard, grâce à Clinchamp, de ce château qui fut démoli, à la suite du traité de neutralité signé entre Louis XIII et l'abbesse de Remiremont.

Charles IV prit Remiremont[1] et Épinal dont il fit prisonnier La Jonchette, gouverneur, ainsi que toute la garnison[2]. Charmes et Châtel-sur-Moselle tombèrent également au pouvoir des soldats de Charles IV, ainsi que d'autres petites places. Quelques-uns de ses généraux restèrent en Lorraine, essayant de mettre en échec l'armée française, et prirent leurs quartiers d'hiver dans les cantons les moins ruinés.

Pendant que Charles IV était retourné à Besançon où l'attiraient les charmes séducteurs de la princesse de Cantecroix, devenue veuve après un an de mariage, les Lorrains s'installèrent à Darney, ainsi qu'à Moyen et dans divers châteaux. Louis XIII, en même temps qu'il envoyait le maréchal de Châtillon dans le Luxembourg, donna l'ordre au duc de Longueville d'envahir la Lorraine et de tenir tête aux soldats du duc dont les progrès l'inquiétaient. Gassion marcha vers Charmes. Quarante soldats composaient toute

1. Le duc nomma gouverneur de Remiremont le sieur d'Arbois de Xaffé-viller, colonel de dragons (octobre 1637).

2. Épinal fut livré au duc par Didier Briquel, conseiller de la ville, qui y introduisit secrètement les soldats lorrains la nuit. Ce conseiller, qui était l'oncle de Guillemin, auteur d'une vie manuscrite de Charles IV souvent citée par nous, fut anobli par Charles IV, en récompense de son dévouement. Nicolas Guillemin, contrôleur du domaine de Mirecourt, fut adopté par le conseiller d'Épinal et hérita de sa noblesse (Guillemin). Il portait : de gueules, à une tour d'argent maçonnée de sable, au chef d'azur chargé de trois étoiles d'or, et, pour cimier, un dextrochère armé d'argent, tenant une épée de même, garnie d'or. Dom Calmet prétend que Charles IV s'empara d'Épinal à la fin de l'année 1637. (*Notice.*)

la garnison ; l'assaut fut chose facile, mais Gassion souilla sa victoire en mettant le feu aux maisons de la ville. Les places et les châteaux fidèles au duc furent pillés, incendiés. Mais Rambervillers n'avait pas été évacué par les Lorrains et sa garnison était commandée par Jean-Philippe de Malvoisin, capitaine, qui remplaçait M. de Saint-Balmont, envoyé auprès de Charles IV[1]. M. de Boisemont était gouverneur de la place ; mais bientôt les Français s'emparèrent d'Épinal et de Remiremont, et le baron de Malvoisin fut forcé d'évacuer Rambervillers, dont les fortifications délabrées ne permettaient pas la défense. Charles IV rappela les soldats lorrains éparpillés dans la Lorraine[2].

Le marquis de Conflans, après son échec devant Cornod, avait été retrouver Charles IV à Besançon. Il le supplia de le secourir.

Le duc accéda à la demande du général franc-comtois. Il n'avait pas pourtant à se louer des habitants de la province qu'il défendait contre l'invasion française, ayant à lutter

---

1. Archives de Rambervillers. (V. *Rambervillers au XVII^e siècle*, par le D^r Fournier.) Jean-Philippe de Malvoisin devint colonel en 1652. C'était le fils de Claude II de Malvoisin, trésorier général de Charles III, et de Claude de Grammont (V. La Chesnaye-Desbois.)

2. D^r Fournier, *passim*. — MM. Fremin et Lefebvre à... Aff. étr. Lorr. XXIX, f. 1636. Soixante et dix forts et châteaux furent démolis en Lorraine, sauf Vouthon-Haut, au baron des Salles, le fort d'Acraigne, au marquis de Haraucourt, Deuilly, au comte de Tornielle, et Savigny. (Chevrier, *Hist. de Lorraine*, tome V.) Dans une note, insérée dans le tome XXIX Lorraine, aux archives du ministère des affaires étrangères (fol. 34) et intitulée : *Places de la Lorraine et du Barrois à razer* (*sic*) *par l'avis du marquis d'Alègre*, nous lisons :

Charmes, razer les murailles et abattre le pont qui est sur la Moselle. **Bayon**, abattre les murailles de la ville. **Chasteau d'Autré** (*sic*). **Chasteau de Maizières. Rup** (Rupt) [ajouté]. **Vaudemont**, razer promptement le chasteau du costé de la ville et, lorsque les troupes feront un corps, razer les murailles de la ville. **Viviers**, combler les fossés. **Mandres-aux-Quatre-Tours**, abattre tout. **Inville-aux-Jars** (Einville), abattre présentement les murailles du chasteau et de la ville. **Fontenoy, Darney, Le chasteau d'Arche** (*sic*), ruyné. **Sansy** (Sancy), les murailles abattues. **Brye** (Briey), **Conflans, Gondrecourt de Blaiville** (*sic*), **Nouroy**, près de Gondrecourt, seront razées lorsqu'on sera maistre de Remiremont.

à la fois contre Weimar renforcé par du Hallier et Longueville que venait de rallier Guébriant, en lui amenant une petite armée recrutée dans la Valteline. Charles IV avait à se plaindre de la cruauté de ceux dont il s'était constitué le champion. On lui tuait ses soldats et les moindres bourgades refusaient de loger ses troupes ou ne les logeaient que par force. Les montagnards seuls étaient favorables aux Lorrains. Il fallait agir de suite, avant que les forces de la France se fussent accrues.

Le marquis de Conflans jouissait d'une grande réputation d'habileté. C'était lui qui avait défendu la citadelle de Bourg contre Henri IV ; il avait commandé la cavalerie de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, contre le duc de Mantoue en 1628, et il avait lutté avec succès, en 1633 et 1634, contre les desseins ambitieux du Rhingrave.

Pendant la première campagne de Franche-Comté, en 1635, il avait résisté avec courage au choc de l'armée française, commandée par le maréchal de la Force et le cardinal de la Valette. En 1636, il avait empêché le prince de Condé de s'emparer de Dôle et des autres villes ; mais son insuccès devant Cornod devait porter une atteinte grave à la réputation militaire du marquis de Conflans[1]. C'était mal débuter, lors d'une entrée en campagne. Aussi fut-il forcé de se disculper et de venir rendre compte de sa conduite devant le Parlement de Dôle. Le marquis de Saint-Martin devint gouverneur de la Franche-Comté, et le marquis de Conflans garda le titre de maréchal[2]. Un conseil de guerre, où siégè-

1. Girardot de Noseroy, p. 160 et 161.

2. Le marquis de Saint-Martin avait reçu une lettre du marquis de Castaieda où il était écrit « *que le roy donnerait un gouverneur à la Bourgogne qui parlerait hors de ses dents* ». (*Idem.*) Il avait été gouverneur de Dôle, était capitaine des gardes de l'infant, et était général de cavalerie de l'armée de Silésie.

rent Charles IV et les deux généraux comtois, se tint à Besançon. Le duc, suivant les ordres de l'infant, devait avoir le commandement en chef des troupes comtoises partout où il se trouverait. Il prêta sa cavalerie au marquis de Conflans. De Watteville, cousin du maréchal de la Franche-Comté, en prit la direction. Saint-Martin refusa de se servir de l'arrière-ban et des milices de la province pour garder quelques passages. Il comptait peu sur leur patriotisme et tenait leur inexpérience comme dangereuse[1].

Les Francs-Comtois adressèrent de nouvelles prières au duc de Lorraine, lorsqu'ils virent le marquis de Thianges envahir leur province. La campagne de 1636, ainsi que la peste et la famine, avaient réduit les forces de la Franche-Comté, et son armée se trouvait dans l'impossibilité de combattre sans l'intervention de Charles IV.

Ce prince se laissa toucher par les supplications de ceux qui lui avaient donné l'hospitalité, et envoya quatre régiments de cavalerie, conduits par le chevalier de Clinchamp, le marquis de Blainville et Vernier, contre les Français qui avaient investi le bailliage de Dôle. Les paysans, qui s'étaient réfugiés dans les places fortes, retournèrent chez eux, afin de défendre leurs foyers menacés, et les Français se retirèrent sur les frontières de la Bresse. Quant aux régiments lorrains, ils campèrent autour de Dôle, sur les confins de la Franche-Comté et du duché de Bourgogne[2].

Pendant que le marquis de Saint-Martin s'emparait de Cuiseaux, que le comte de Bussolin se rendait maître du château de Dortan, dans le Bugey, et du château de Martignat, mettant en échec la cavalerie de Bugey, et que Conflans entrait à Savigny, les Lorrains luttaient chaque jour contre l'armée française.

1. Hugo et Forget.
2. Forget.

Ils tiraient tous leurs vivres de France et vivaient dans l'opulence. Le sieur de Champagne se rendit maître du château d'Arbent, près de Nantua, pendant que le comte de Bussolin échouait dans l'attaque du château de Cornod, à la défense duquel s'était porté le marquis de Thianges (mars)[1].

Malgré le courage héroïque de Charles IV, toujours le premier au feu, dur à lui-même, insensible aux intempéries de la saison, sobre et ennemi du bien-être, les princes catholiques d'Allemagne n'avaient point voulu subvenir aux dépenses de ses troupes et ne lui envoyaient aucun secours. Sans cesse attiré vers la Lorraine, consentant à aider ses alliés, mais ne pouvant renoncer au trône de ses aïeux, il aurait voulu porter de nouveau ses armes dans son duché. L'Empereur, il est vrai, lui avait adressé des lettres de félicitations, en lui offrant la charge de capitaine général de la Bourgogne. Il lui promettait un apanage en Allemagne et lui assurait des appointements proportionnés à son rang. Il refusa ces offres magnifiques, ne voulant que ce qu'on aurait pu offrir à un officier de fortune et alléguant « que sa naissance lui serait bien désavantageuse, si elle l'empêchait de vivre de son épée ». Cependant son armée s'augmentait chaque jour. Au mois d'avril 1637, il possédait 16 régiments de cavalerie, deux régiments d'infanterie impériale, un régiment de dragons espagnols, un régiment d'infanterie du roi d'Espagne, composé de 600 Polonais et un autre de cavalerie, composé de 200 maîtres : en tout 4,500 cavaliers ou

1. Girardot de Noseroy, p. 154 à 160. La défaite des Francs-Comtois fut attribuée à l'ardeur inconsciente de Brun, procureur général près le Parlement de Dôle, qui avait conseillé cette expédition où il montra le plus grand courage. Champagne était le sergent de bataille de l'armée franc-comtoise ; il fut fait prisonnier au combat de Cornod (Jura). Le marquis de Conflans faillit y périr. Parti de Lons-le-Saunier, il était arrivé sur le champ de bataille avec 1,500 hommes de pied et 600 cavaliers. (Girardot de Noseroy.)

dragons, et 4,000 fantassins. Malgré son dénûment, Charles IV ne voulait avoir aucune obligation au roi d'Espagne, de peur que ce roi ne prétendît avoir ainsi payé les services éclatants de son allié. Avec l'armée relativement faible dont il disposait, n'ayant plus ni pain ni argent à lui distribuer, dépourvu de canons et de munitions de guerre, il lui fallut tenir tête à l'armée française du côté de Montbéliard et du côté du duché de Bourgogne[1].

Le 8 février 1637, le Parlement de Dôle chargea Buzon et Lampinet, conseillers, d'ordonner au vicomte-mayeur et au conseil de Vesoul de préparer les logements des troupes lorraines et celui de Charles IV. On devait procurer à Son Altesse un logement convenable, ainsi qu'aux officiers de sa suite, et délivrer au mandataire de Charles IV la somme de 250 fr. par jour, pour « son estat général », ainsi que 150 fr. « pour la première de son armée entière ». Cette dernière somme devait être répartie par le duc entre ses colonels, ses capitaines et ses officiers. On devait distribuer, en outre, aux mousquetons (*sic*) et aux guides de Son Altesse des rations de pain d'une livre et demie. C'était la ration ordinaire des soldats lorrains. L'intendant chargé de ces distributions était le conseiller Bresson, surintendant et commissaire général des vivres. Mais ce n'était pas tout. La ville de Vesoul devait donner encore, chaque jour, huit gros à chaque soldat de la garde de Charles IV, ainsi qu'aux autres soldats de sa cavalerie pour qu'ils pussent acheter du vin, du potage (*sic*) et de la viande[2]. On pourrait croire que là s'arrêtaient les exi-

1. Forget et Hugo.

2. Les Archives du Parlement de Dôle contiennent un traité passé entre Bresson le Viel, de Jonvelle, commissaire et surintendant général des vivres pour Sa Majesté le roi d'Espagne, et les conseillers Buzon et Lampinet, agissant au nom de la Cour souveraine du Parlement de Dôle. Dans ce traité, il est dit que les soldats du duc de Lorraine devaient toucher une solde de 3 gros et demi ou 3 sols 4 deniers pour l'infanterie, et 8 gros ou

gences des commis du gouvernement de Dôle. Que l'on se détrompe. Chaque cavalier devait encore recevoir quatre sols (monnaie de Bourgogne), afin d'acheter l'avoine de son cheval. Mais il faut ajouter que le vicomte-mayeur de Vesoul devait prendre note des dépenses faites par la communauté, afin de pouvoir être remboursé par Son Altesse ou autre personnage de la Comté, intérêts et capital[1].

Il paraît que la ville obérée trouva les exigences de Charles IV exorbitantes, car, le 17 février, Antoine Buzon et Jean Lampinet écrivirent de nouveau au vicomte-mayeur de Vesoul et à son conseil, au nom de la Cour, qu'elle allait avoir une entrevue avec le duc de Lorraine, afin de savoir si l'on pouvait loger les troupes lorraines dans quelques villages voisins de Vesoul, mais qu'elle ne croyait pas pouvoir changer les ordres envoyés par elle sans de graves inconvénients. On ne pouvait, pour les soulager, que retirer les soldats du sieur de Gouhelans et les faire venir à Dôle[2]. Enfin la Cour, se ravisant, finit par décharger les habitants de Vesoul de tout logement militaire. Le duc seul devait être

---

9 sols pour la cavalerie. — L'état-major lorrain devait toucher 500 fr. par jour; les rations quotidiennes devaient être faites de bon froment, d'une livre et demie ou 24 onces, d'une valeur de 3 deniers et demi, en monnaie française. Elles devaient être délivrées en pains de trois livres, tous les quatre jours. Les rations d'avoine étaient d'un quart de mesure, et la mesure était évaluée 2 fr. (Besançon, 8 février 1637).

1. V. Insinuation des ordres de la cour de Messieurs Buzon et Lampinet, concernant le quartier d'hiver de S. A. de Lorraine en l'an 1637, et par chascun jour 500 fr., faite en suitte de la requeste soulz escripte. » (Archives de la Haute-Saône. Série B. 4161, folio 123 et suiv. du registre.) D'après cet ordre, nous constatons que l'armée lorraine comptait un quartier-maître général, des commissaires et des adjudants généraux.

2. Deuxième ordre (*idem*). — Cet ordre dévoile un grand découragement au sein du Parlement franc-comtois. — « Sachant que les soings et la peine que nous prenons à conserver ce qui reste *ne sert à rien*, et que tout ce qu'on fait pour le soulagement du peuplé est un travail stérile, lequel ne produit aucun fruit. » — On fournissait 200 fr. par jour au sieur Gouhelans.

logé et hébergé par eux et recevoir 500 fr. par jour de leurs mains. Ce dernier ordre, qui donnait raison aux réclamations de paisibles bourgeois, était daté de Besançon et portait le quantième du 23 février 1637[1].

Charles de Lorraine, quelques jours après son mariage avec la princesse de Cantecroix, dont nous parlerons bientôt, annonça son arrivée à Vesoul au vicomte-mayeur et à son conseil. Sa présence était nécessaire au milieu d'eux, disait-il, « pour pourvoir aux affaires qui pourroient survenir sur la dite frontière, comme aussy pour estre en lieu pour accourir aux occasions où le bien des affaires de la province pourroient l'appeler » (19 février)[2].

Charles IV, voulant éviter de froisser les habitants alarmés, alla habiter le château de Menoux, chez le sieur de Montricher.

Henri II, duc de Longueville, avait rassemblé une armée considérable et marchait vers Saint-Amour, ville du bailliage d'Aval. Le marquis de Conflans marcha à sa rencontre, tandis que le marquis de Saint-Martin, qui venait de prêter serment devant le Parlement de Dôle (20 mars 1637), retournait à Besançon pour organiser l'armée de Silésie et quelques régiments impériaux.

Le 2 avril, la ville de Saint-Amour, commandée par de Goux, se rendit, après la mort de son gouverneur, tué sur la

---

1. Tiers-ordre joint au premier et à la suitte d'iceluy (*idem*). — La Cour accordait à Vesoul les revenus de la *Prévôté*, pour aider audit paiement et déclarait que la ville serait déchargée de tout autre logement.

2. Lettre de S. A. de Lorraine donnant avis qu'il est dans l'intention de venir établir son logement dans la ville de Vesoul (Archives de Vesoul, A A, 102). Minute de la lettre escripte à Messieurs de Vesoul par MM. les conseillers Buzon et Lampinet au sujet du logement de S. A. de Lorraine, oct. (*Idem*, A A, 2.) — Les documents que nous venons de citer nous ont été communiqués par M. Finot, archiviste de Saône-et-Loire, et ont été détruits depuis par le feu.

brèche. Le château résista plus longtemps. La cavalerie lorraine s'était portée en avant de Lons-le-Saunier et de Sainte-Agnès, couverte par Savigny et Cuiseaux. Longueville prévint le marquis de Conflans qui n'arriva pas à temps. Les Lorrains furent emportés par leur ardeur. Le baron de Watteville monta à cheval et chargea l'avant-garde française, près de Rotalier. Les Français avaient neuf escadrons de cavalerie et 200 hommes d'infanterie. Ils ne résistèrent pas au choc des Lorrains. Gomer, qui avait servi sous Jean de Werth en qualité de lieutenant-colonel, commandait l'avant-garde lorraine, soutenu en queue par le reste de l'armée. 100 chevaux commandés par Marcheville, capitaine du régiment de Gomer, dispersa les réserves françaises, dont la retraite fut protégée par 100 mousquetaires.

Le reste de l'armée lorraine sonnait la charge et s'élançait de tous côtés, lorsqu'apparut le régiment de cuirassiers de la Bloquerie, colonel liégeois au service de France, suivi d'un corps de plusieurs gentilshommes français. Une panique générale envahit les rangs des escadrons lorrains. Le premier se renversa sur le second, et les soldats de Gomer, après avoir soutenu le premier choc, sans tirer un coup de pistolet, s'enfuirent. On ne put les ramener au combat.

Gomer, désespéré, se jeta au milieu de la mêlée, et y trouva la mort qu'il préférait à la tâche qui lui serait incombée de rendre compte à Charles IV de la lâcheté de ses soldats. Mais, après la mort de Gomer, ses troupes revinrent à la charge, et le reste de l'armée lorraine combattit avec courage. La bataille fut sanglante.

Clinchamp, un des meilleurs officiers de Charles IV, qui avait lutté avec honneur contre le maréchal de la Force en Lorraine, en 1635, fut blessé mortellement. Plusieurs officiers qui n'avaient pas eu le temps, avant l'action, de se revêtir de leur armure, moururent ou furent blessés. D'au-

tres, plus heureux, entre autres Vernier et Blainville, qui avaient été protégés par leur cuirasse, se décidèrent à battre en retraite. Watteville reçut du renfort, ce qui força l'armée française à se retirer et permit au général lorrain de se camper à Sainte-Agnès.

Charles IV ne put se consoler de la mort de Gomer et de celle de Clinchamp (2 avril[1]).

Beauregard capitula et se rendit aux Français. Le château de Saint-Aubin fut brûlé par eux. Celui de Chevreaux, commandé par Simard, fut assiégé. Le gouverneur se défendit avec héroïsme. Après la prise du donjon que Longueville fit sauter avec la mine, le gentilhomme comtois se réfugia dans une vieille tour, et, lorsque la résistance fut rendue impossible, il sauta, par une fenêtre, sur un rocher et se cassa la jambe, ce qui empêcha sa fuite. Il fut mis à mort.

Conflans marcha vers le bailliage d'Aval avec l'armée de Silésie, diminuée de plus de la moitié, mais renforcée d'un régiment de cuirassiers du colonel Nicolas, et arriva, pendant la nuit, à Arbois. Saint-Martin rejoignit le maréchal à Poligny et l'on campa, avec toute l'armée, au-dessus de Baume (Jura).

Longueville, renonçant à ses projets contre Lons-le-Saunier, s'avança contre Saint-Claude qu'il somma de se rendre. Saint-Martin alla au secours de cette ville, mit garnison à Orgelet, fit garder les passages de Moiron et y mit

---

1. Hugo, Forget; Girardot de Noseroy, p. 162 et 163. Ce fut le sieur de Tréville, major de Normandie, qui alla rendre compte à Louis XIII de la prise de Saint-Amour et de la défaite des Lorrains près de cette ville. Il emporta avec lui les drapeaux, les cornettes et les timbales pris à l'ennemi. Le vicomte d'Arpajon fortifia Saint-Amour. Au combat de Rotalier, de Quitry se couvrit de gloire. Les régiments de Sancy et de Normandie eurent presque tous leurs officiers blessés ou tués. Hue, marquis de Miromesnil, remédia de son mieux au mauvais état de l'équipage de l'artillerie française. (Longueville à Richelieu, 5 avril 1637. Aff. étr., Franche-Comté, *passim*, f. 156.)

un régiment de dragons lorrains. Lezay commandait Saint-Claude qui était sans défense. On appela le duc de Lorraine au secours de la ville menacée et on le pria d'envoyer le baron de Mercy qui avait sous ses ordres une partie de l'armée de la Ligue catholique.

Salins fut indiqué par Charles IV comme lieu de rendez-vous, et il y arriva, accompagné de Don Gabriel de Toledo, pour se concerter avec le marquis de Saint-Martin. On confirma au duc de Lorraine le commandement en chef de l'armée du roi d'Espagne.

Mais Longueville, s'aventurant sur la montagne de Cernans par un chemin non gardé, mit en fuite les dragons lorrains et s'empara de Moiron. L'armée franc-comtoise tint ferme jusqu'à la retraite de l'armée française, et, se repliant elle-même, rétrograda jusqu'à l'abbaye de Balerne. Saint-Claude fut brûlé par Longueville.

Il était important de rejeter toutes les forces de la Ligue catholique derrière les derniers échelons de la chaîne du Jura. Saint-Martin recula jusqu'à Champagnole, protégé par l'Ain et par les bois. L'infanterie, défaite à Cornod, prit ses quartiers à Pontarlier, Poligny et Arbois. La cavalerie fut échelonnée par brigades. Longueville s'avançait vers Lons-le-Saunier à marches forcées; mais Conflans, sans attendre Charles IV, se porta à Château-Chalon, à deux lieues de Lons-le-Saunier. L'armée franc-comtoise était réunie. Elle était composée d'Allemands, de Polonais, d'Irlandais, de Bourguignons et de Lorrains. Ses chefs se nommaient Buttler, Walorsky, Meers, Saint-Balmont et Mercy, sergent de bataille. Cette armée occupait tout le pays qui s'étend de Château-Chalon à Toulouse. Arlay servait de tête de ligne[1].

Longueville se retira du côté de Mâcon et laissa un grand

1. Girardot de Noseroy, p. 163 à 166.

nombre de fantassins dans le bois de Louhans qui sépare la Bourgogne de la Bresse. Ce bois était presque impénétrable. Un conseil de guerre se réunit sous la présidence de Charles IV, afin de décider si on poursuivrait le duc de Longueville. Saint-Martin, Conflans, Mercy et Don Gabriel de Toledo, ambassadeur du roi d'Espagne auprès du duc, assistaient à ce conseil. Tous furent d'avis qu'il fallait porter la guerre dans la Bresse et dans le duché de Bourgogne, du côté de Châlon-sur-Saône. Cette ville seule était fortifiée, mais on pouvait s'en emparer. Les généraux francs-comtois se souvenaient de la faute que les Impériaux avaient commise, en 1636, en abandonnant le siége de Verdun-sur-le-Doubs, et du résultat désastreux de leur échec devant Saint-Jean-de-Losne. Le duc de Lorraine ne partagea pas l'avis des autres généraux. Le roi d'Espagne, disait-il, ne lui avait envoyé aucune commission dans ce sens, et, de plus, il ne possédait pas une artillerie suffisante.

Mais la raison principale du refus du duc de marcher en avant, c'était le manque d'argent. Philippe IV n'en envoyait pas à ses fidèles sujets qui avaient été contraints d'emprunter 36,000 fr. à Pontarlier pour subvenir aux dépenses de table des colonels et des majors de l'armée qui défendaient la Comté. Cependant le pays était largement fourni de vivres et de vin, et les paysans, plus généreux que ceux du bailliage de Dôle, pourvoyaient largement à la subsistance des soldats.

Un conseiller du Parlement, Girardot de Noseroy, décida le duc Charles à changer d'avis, et, malgré les difficultés auxquelles on pouvait se heurter, il fut arrêté qu'on poursuivrait Longueville. Bletterans fut assigné comme centre de ralliement. Charles IV, qui ne s'aventurait jamais sans de grandes précautions, fit reconnaître les passages par le colonel Nicolas qui les trouva difficiles et bien gardés. L'ex-

pédition fut différée, car, pendant que l'armée comtoise se préparait à combattre, le bailliage d'Amont pouvait être attaqué par les Français. Le bon sens conseillait de ne pas perdre de vue le Bassigny et d'observer les allures du cardinal-infant dans le Luxembourg. Mais d'autres raisons empêchaient Charles IV de risquer sa réputation en envahissant la France et en attaquant de front Longueville. La principale de ces raisons était son amour pour la princesse de Cantecroix, devenue veuve. Aussi retourna-t-il à Besançon avec les autres généraux. On laissa le comte de Bussolin à Bletterans, et Raincourt à Lons-le-Saunier et à Savigny. Conflans fut chargé de la défense du bailliage d'Aval avec la cavalerie franc-comtoise. Longueville pouvait opérer un retour offensif et quitter Mâcon, où il attendait les ordres de Richelieu. Quant au reste de l'armée, elle passa le Doubs à Fraisans, d'où Charles IV demanda l'avis du Parlement de Dôle. Weimar avait rallié du Hallier, et ces deux généraux semblaient menacer la Franche-Comté ou le Luxembourg. Charles IV était de plus en plus d'avis d'entrer dans le Bassigny avec l'artillerie que Gallas avait laissée à Gray. On était bloqué de tous côtés. Grancey[1], général français, venait d'entrer à Montbéliard avec de l'infanterie et de la cavalerie[2].

Pendant que Longueville provoquait la Franche-Comté, après s'être livré à des escarmouches de peu de conséquence, les Grisons s'accommodaient avec l'Espagne et forçaient le duc de Rohan à retirer ses troupes et à abandonner la Valteine[3].

---

1. Jacques Rouxel, comte de Médavy de Grancey, créé maréchal de France en 1651.

2. Le 18 mars 1637.

3. Girardot de Noseroy, p. 166 à 169. Il se réfugia à Genève, craignant le courroux de Richelieu.

Au mois d'avril 1637, la princesse Marguerite de Lorraine entretenait une longue correspondance avec le comte de Soissons, et la reine-mère ne se pouvait consoler de la nouvelle réconciliation de Gaston d'Orléans avec Louis XIII et de l'immobilité du comte de Soissons qui ne bougeait pas de Sedan[1]. Le cardinal-infant et le prince Thomas de Savoie se préparaient, sans se presser, à une nouvelle campagne en Flandre. La princesse de Phalsbourg, de concert avec le duc d'Elbeuf, Saint-Germain et des Landes, servait d'intermédiaire entre Charles IV et l'Espagne, et fournissait au prince François un subside de 12,000 écus par mois; Montsigot, Pascal et le comte Palvasin étaient envoyés à Sedan pour détacher le comte de Soissons de la France, en lui faisant des promesses magnifiques de la part de l'Espagne. Mais, pendant que l'armée française, sous le commandement du cardinal de la Valette, se disposait à une entrée immédiate en campagne et que l'Espagne ordonnait à Leganez d'entrer dans le Milanais, le prince Thomas de Savoie, dont l'indolence désespérait les Espagnols, se livrait au plaisir de la chasse, et M^me^ du Fargis écrivait à la reine Anne d'Autriche, le 2 mai 1637, qu'on se demandait, à Bruxelles, s'il voulait devenir « un saint Hubert[2] ». Richelieu, sans renoncer à conclure une paix avantageuse avec l'Espagne, se préparait, dès le mois de février 1637, à tenter un effort suprême en Alsace, en Flandre et en Italie, et le prince d'Orange, pour faire diversion, devait assiéger Dunkerque, Anvers et Hulst.

1. Gaston d'Orléans avait envoyé le P. Hilarion, le comte de Brion et du Gué au comte de Soissons, afin de l'engager à se réconcilier avec Louis XIII; mais, influencé par Marie de Médicis et l'Espagne, dont il attendait de l'argent, il ne fit son accommodement que le 26 juillet 1637.

2. Lettres de Madame du Fargis à la reine Anne d'Autriche, citée par Cousin, dans son livre intitulé : *Madame de Chevreuse*. Appendice, p. 412 à 415. Il a donné des extraits de ces lettres fort intéressantes qui se trouvent à la Bibliothèque nationale, *anciens fonds françois*, n° 9251, ms.

Au mois de février, le marquis de Thianges, gouverneur de la Bresse, tomba de nouveau malade de la goutte, et on lui adjoignit d'Arpajon, en qualité de maréchal de camp. On ne désespérait pas, cependant, à la cour de France, de se réconcilier avec le duc de Lorraine. Au mois de mars 1637, Louis XIII envoya de Vignolles, sergent-major de la Valette, à Toul, en lui donnant l'ordre de s'aboucher avec Chevillon, prisonnier de guerre, qu'il devait faire mettre en liberté. Vignolles devait faire valoir la mort de l'Empereur [1] et la défaite assurée de Gœtz, de Hatzfeld et du duc de Lunebourg, lorsqu'il irait trouver Charles IV et lui proposerait un accommodement avec Louis XIII, par l'intermédiaire de Richelieu qui se portait caution des bonnes dispositions du roi. Il s'agissait de se soumettre aux mêmes conditions qu'avait proposées M. de Salins, en 1636. Charles IV, s'il les acceptait, pourrait séjourner dans une petite place de Lorraine. Si Chevillon trouvait le duc bien disposé, il devait venir retrouver le cardinal de la Valette ; mais il était indispensable que Charles IV s'engageât à amener toutes ses troupes à Louis XIII.

Les menaces du comte de Soissons et celles du duc de Bouillon n'étaient pas étrangères aux bonnes dispositions du roi de France envers son ennemi; aussi mit-il tout en œuvre, malgré le refus exprimé antérieurement par Richelieu de comprendre Charles IV dans la paix générale, pour

1. L'Empereur était mort le 15 février 1637, d'une apoplexie et on croyait son fils disposé à conclure la paix. « Le roi de Hongrie aime la tranquillité publique, ainsi que son directeur de conscience, plus que son père, ny son confesseur, le violent jésuite Lamerman. » (Delisle à Marsillac, évêque de Mende, à Nancy, de Strasbourg, 3 mai. Aff. étr. Lorraine, XXX, f. 51.) Dans cette lettre, de Lisle, agent de la France à Strasbourg, donne des détails fort intéressants sur les succès remportés par Baner sur Hatzfeld, et sur l'état de l'Alsace. V. Aussi la lettre de Saint-Aubin à Richelieu, de Metz, 30 avril 1637. *Passim*, fol. 44.

l'amener à une réconciliation. L'abbé de Coursan, qui s'était rendu à Besançon, où le duc s'était fortifié et où l'armée française ne pouvait tenter de l'assiéger avec succès, trouva Charles IV peu éloigné de conclure un accommodement. Louis XIII, averti de ce qui se passait, voulut user de tous les moyens, afin d'arriver au but qu'il se proposait (mars 1637). Vignolles, écrivit-il à de Noyers, pouvait rester à Besançon et, si le duc de Lorraine préférait se servir de Salins comme émissaire à la cour de France, ce dernier pourrait se rendre à Toul où il trouverait des passeports pour Paris.

Richelieu devait l'y recevoir à toute heure[1]. Le cardinal de la Valette reçut également des instructions dans ce sens. Mais ces négociations ne réussirent pas mieux qu'en 1636. Weimar, à qui la France venait de verser 1,350 livres et qui, moins fier que Charles IV, ne dédaignait pas de se mettre à la solde de Louis XIII, avait promis d'entrer au mois d'avril en Franche-Comté[2]. Son but était de passer en Alsace et de porter ses armes en Allemagne. Les Suédois avaient perdu la Saxe et une partie de la Poméranie; Baner luttait pied à pied contre les forces considérables des Impériaux. Le landgrave de Hesse-Cassel, ami fidèle de la France, était mort, et la forteresse d'Ehrenbreistein (Hermanstein), près Coblentz, commandant le Rhin et la Moselle, était bloquée depuis deux ans. De Bussy-Lameth y tenait haut et ferme le drapeau de la France, qui ne flottait plus que sur ce point de l'Électorat de Trèves. Quant à la Lorraine, elle avait à souffrir des cruautés implacables de Richelieu.

Les Lorrains, chez qui les malheurs de leur souverain ne

1. Instruction pour M. de Vignolles. 15 mars 1637. — Avenel.

2. Il avait obtenu de Louis XIII, qu'il était allé voir à Paris, de ne plus dépendre de la Valette et d'agir séparément (février 1637). Lorsqu'il eut refoulé Charles IV vers la Saône, le comte d'Avaux et de Saint-Chamont le prièrent d'aller au secours de Baner en Poméranie.

faisaient qu'accroître leur amour pour lui, accouraient se ranger sous ses drapeaux. Richelieu ne leur pardonna pas cette adoration et cette fidélité [1].

On proposa, dit Guillemin, dans le conseil du Roi, de faire main basse sur les habitants de la Lorraine et d'y exterminer jusqu'aux enfants, afin de faire du malheureux duché une colonie française. Le maréchal de la Force, plus humain que les autres membres du conseil, s'opposa à la réalisation de ce projet barbare; il fut résolu qu'on infligerait de tels châtiments aux Lorrains qu'ils seraient forcés d'abandonner le sol natal [2]. On devait envoyer aux galères tous ceux qu'on trouverait les armes à la main. L'exécution de cet ordre fut confiée au duc de Longueville et au colonel Gassion, mais il devenait presque inutile, vu la dépopulation de la Lorraine dont étaient sortis plus de 50,000 chefs de famille avec leurs femmes et leurs enfants [3].

---

1. « On deffend aux pasteurs et curés de plus recommander les princes lorrains aux prières, pendant les prosnes. On tache d'arracher l'affection aux Lorrains envers leurs *bons princes*, et même dans Nancy, des soldats ont traité fort mal des petits enfants pour les obliger à parler mal de S. A. et leur faire crier: *Vive le Roy*, ce que pourtant ils ne purent obtenir d'eux, nonobstant qu'ils les fouetassent jusques au sang, et les enfants alloient criant par les rues de Nancy: *Vive S. A. Charles!* Affection qui a tousiours duré nonobstant tous les malheurs qu'ils ont soufferts. (Gilles Drouin, *passim*, p. 271.)

2. Le marquis de Chambley, qui comme tous les traîtres, s'était fait le courtisan de l'ennemi de sa patrie, écrivait à Richelieu : « Beaucoup d'étrangers et de Lorrains s'estoient retirés à Paris depuis quelques mois. Mais, ajoutait le gentilhomme lorrain, je prends la liberté de dire à Votre Éminence que le prétexte de la misère de ce pays et de ses voisins n'est pas suffisant pour servir et donner les moiens à des personnes mal affectionnées de s'habituer à Paris, où la personne sacrée du Roy et celle de Votre Éminence si précieuses et nécessaires à toute la chrétienté ont accoustumé de se montrer si souvent, y ayant asses d'autres villes dans le Royaume, où ces gens-là pourront aller atteindre ce qu'ils souhaittent avec tant d'ardeur et de passion. » (Marquis de Chambley à Richelieu, Nancy, 10 avril 1636. Aff. étr. Lorraine, XVII.) *Pièces justificatives*, LXXXIV.

3. Guillemin.

Un poëte contemporain, Héraudel, nous a laissé un récit émouvant des malheurs indescriptibles de la Lorraine pendant les premières années de la guerre de Trente ans[1].

La peste avait commencé ses ravages, en 1630, vers Pâques, et, ayant paru cesser en 1637, elle recommença à sévir peu de temps après. Nancy, Malzéville, Lay-Saint-Christophe, Agincourt, et plusieurs autres villes ou villages en furent infectés.

Il ne resta plus en Lorraine que la centième partie de la population ordinaire, et presque toutes les terres restèrent sans culture. Les chevaux, les bœufs et même les ânes avaient été pris par les envahisseurs et les partisans lorrains qui dévastaient les campagnes.

On enterrait pêle-mêle les morts, sans cercueil et à demi nus, dans les fosses béantes. Les curés, presque tous en fuite ou morts, n'étaient plus là pour réciter les prières funèbres.

Les louves faisaient leurs portées dans les maisons abandonnées; les pères et les mères mangeaient leurs enfants, quand ceux-ci n'étaient pas des parricides[2].

A Bar-le-Duc, 800 pauvres étaient couchés sur la dure ou dans les carrefours, attendant la mort; à Metz, 5,000 pauvres avaient envahi la ville ou se pressaient devant ses remparts. Les loups affamés et furieux attaquaient les vivants et se repaissaient des morts. Les villes elles-mêmes n'étaient pas à l'abri de ces carnassiers. Mais, de toutes les villes de la Lorraine, Saint-Mihiel était la plus éprouvée. On y comptait 1,100 pauvres et un grand nombre de malades. Les jeunes filles nobles y mouraient de faim, et une d'entre

---

1. *Élégie latine et française de ce que la Lorraine a souffert par peste, famine et guerre*, 1660. Héraudel était avocat à Nancy.

2. *Mémoires de Beauvau.*

elles chercha à se prostituer pour obtenir un peu de pain. Partout on se nourrissait de chevaux malades ou morts, quelquefois en putréfaction. Les chats et les rats, les aliments les plus répugnants, servaient de nourriture ordinaire. En 1635, 1636, 1637 et 1638 le blé se vendait communément, à raison de 50, 60 et 100 livres, le résal. Les glands des chênes se payaient, à Nancy, 4 gros la chopine, et la cruauté des Français était telle qu'un cordelier fut pendu dans cette ville, en 1638, pour avoir donné à deux soldats lorrains deux jambons et une bouteille. A Malzéville, le curé s'était enfui, et deux cordeliers le suppléaient avec le plus admirable dévouement dans le soin des pestiférés et des malades. Chaque jour de fête et chaque dimanche, les habitants du village venaient, au bord de la Meurthe, entendre la messe que célébrait, sur l'autre rive, du côté du Crosne, un cordelier de Nancy[1]. Les malheurs des Lorrains avaient augmenté leur piété. Ce n'était que processions à Notre-Dame-de-Bon-Secours ou à Benoitevaux (Meuse)[2].

Le P. Caussin, confesseur de Louis XIII, avait voulu en vain intercéder auprès de son pénitent pour le décider à se montrer plus humain envers la Lorraine. Mais ce n'était pas les Français qui étaient les plus cruels. Weimar et ses soldats, luthériens sans cœur et sans entrailles, assouvissaient leur haine contre les Lorrains qu'ils venaient combattre au nom de la France. Leurs étendards portaient, triste symbole, une femme hâchée en deux depuis la tête jusques aux pieds et entourée de soldats tenant d'une main

---

1. G. Héraudel. — *Vie de M. Vincent,* par Aurelly, livre I, ch. XXXIII.

2. « Il est à noter que depuis un siècle la Lorraine, se voyant estrangement affligée, a choisi pour patron et intercesseur de la paix auprès de Dieu, après la Sainte-Vierge, le glorieux Saint-Joseph son époux, et lui a-t-on érigé des autels, images et confrairies (*sic*) sous son nom. » (Extraict et deduict en forme de volume par le R. P. Gilles Drouin, *passim*, p. 285.)

une épée sanglante et de l'autre un flambeau allumé. Cette femme représentait la Lorraine dont le P. Caussin avait pu dire avec vérité : « *Sola Lotharingia Jerosolymam calamitate vincit!* »

Un homme, dévoué entre tous, se distingua par sa brûlante charité envers les Lorrains. Ce fut saint Vincent de Paul.

Dès l'année 1630, M. Vincent, supérieur de la congrégation des Missions, envoya ses missionnaires distribuer de nombreuses aumônes en Lorraine.

Elles furent bientôt épuisées, et il fut obligé de les renouveler à plusieurs reprises. Metz, Toul, Verdun, Nancy, Bar-le-Duc, Pont-à-Mousson, ressentirent les effets de la charité de l'apôtre auquel les habitants de la Lorraine devraient élever une statue.

Son cœur s'était ému au récit des infortunes de la malheureuse contrée, où les religieuses elles-mêmes étaient obligées de rompre leur clôture pour aller chercher du pain au péril de leur honneur.

Saint Vincent de Paul envoya 1,600,000 fr. aux pauvres lorrains. La reine de France et la duchesse d'Aiguillon, nièce de Richelieu, ainsi que les Dames de charité de Paris, contribuèrent à ces largesses.

Un seul frère de la congrégation de la Mission fit 50 voyages en Lorraine pendant 10 ans. Il n'y porta pas moins de 20,000 livres chaque fois; souvent il était porteur de 30,000 livres.

12 missionnaires et quelques frères, sachant la médecine et la chirurgie, l'accompagnaient.

Bien qu'obligés de passer à travers les armées, ces religieux ne furent jamais volés, tant on respectait leur robe.

Vincent donna l'ordre à ses disciples de faire distribuer

journellement, partout où il le fallait, du pain et du potage. En même temps que ces saints prêtres soulageaient les pauvres et soignaient les malades, ils leur distribuaient l'aumône spirituelle et pensaient, avant tout, au salut de leur âme [1].

Lorsque l'émigration des Lorrains prit d'énormes proportions, un grand nombre d'entre eux vinrent à Paris et recoururent à la charité inépuisable de saint Vincent de Paul. Il leur procura un logement, les nourrit et les habilla. Pendant deux ans consécutifs, le supérieur de la maison de Saint-Lazare leur fit faire des missions dans le village de la Chapelle-Saint-Denis (Ile-de-France). La plupart ne s'étaient pas approchés des sacrements depuis longtemps. Plusieurs personnes vinrent de Paris assister à ces retraites et s'intéressèrent au sort des malheureux Lorrains, en les prenant comme domestiques et en leur fournissant du travail.

Mais ce n'était point seulement les hommes et les femmes de condition modeste qui accouraient dans la capitale, en traversant les armées. Plusieurs gentilshommes et 160 demoiselles nobles, poussés par la misère, vinrent, en 1640, s'y réfugier.

Les places fortes de la Lorraine n'offraient plus un abri suffisant à cause des exactions des gouverneurs et des contributions écrasantes levées par eux. La famine y était aussi

---

1. *Vie du vénérable Vincent de Paul,* par Aurelly, liv. I, ch. XXXIII. — *La Vie de saint Vincent de Paul,* par Collet, Nancy, 1748. T. I, p. 290 à 310. Saint Vincent de Paul institua, le premier, les aumôniers militaires, à l'armée de Picardie, en 1636. Ces aumôniers vivaient sous la tente, suivaient les soldats sur le champ de bataille, et, les jours de repos, leur faisaient des conférences sur des sujets pieux ou *la manière de soigner les malades.* En 1636, la maison de Saint-Lazare de Paris fut choisie comme *place d'armes* pour dresser les volontaires au maniement du mousquet. On n'y entendait que le bruit des tambours, le jour même de l'Assomption, nous dit Aurelly.

grande qu'à la campagne [1]. Les pauvres gentilshommes lorrains furent réduits, dès leur arrivée à Paris, à vendre peu à peu ce qu'ils y avaient apporté. Lorsque leurs ressources furent épuisées, leur fierté ne put les décider à mendier et ils devinrent des pauvres honteux. Un homme charitable fit part de ces misères à saint Vincent de Paul qui lui répondit : « Oui, il est juste d'assister et de soulager cette pauvre noblesse, pour honorer Notre-Seigneur qui est très noble et très pauvre ensemble. » Mme Le Gras, fondatrice de l'œuvre admirable des Dames de charité, reçut chez elle les jeunes Lorraines; beaucoup de dames de qualité vinrent les y visiter et en prirent un grand nombre comme femmes de chambre ou dames de compagnie.

Quant aux hommes, M. le baron de Renty forma un comité dont les membres furent chargés de les consoler et de s'informer de leurs besoins. Ils se réunirent depuis, après avoir subvenu aux nécessités les plus pressantes, tous les premiers dimanches de chaque mois, à Saint-Lazare. Là ils se cotisaient entre eux, et M. Vincent aidait à leur charité par des sommes importantes et, souvent, au delà de ses ressources. Un jour, il donna 50 écus. C'était tout ce qui restait dans la caisse du procureur de la maison des prêtres de la Mission [2].

Vers 1648, lorsque les hostilités de la France commencèrent à s'apaiser, saint Vincent de Paul renvoya les gentilshommes lorrains et leurs familles en Lorraine, en pourvoyant à leur subsistance. Les Pères de la Mission s'étaient

1. « Le bruit étoit que les François avoient proposé une fois de faire périr tous les Lorrains restés, pour n'y estre plus personne affectionné au Prince. » (Gilles Drouin, *passim*, p. 288.)

2. « Vincent de Paul, pendant la guerre de Lorraine, réduisit sa communauté au pain bis. » (Collet.) — Saint Vincent de Paul sauva la vie et souvent l'honneur aux habitants de plus de 25 villes et d'un nombre infini de bourgs et de villages.

établis à Toul, en 1636, et y avaient fondé une maison. Plusieurs soldats blessés et un grand nombre de malades y furent admis, ainsi que dans l'hôpital de la Charité. Saint Vincent de Paul donna l'ordre de les nourrir et de les soigner, de même que tous ceux de la ville qui imploraient les secours de ses disciples.

Lorsque Jean de Werth eut battu les Français à Gondreville, près de Toul, en 1635, les prêtres de la Mission donnèrent leurs soins aux soldats, débris des deux régiments vaincus.

A Metz, les missionnaires envoyés par saint Vincent de Paul suppléèrent à l'insouciance d'Henri de Bourbon de Verneuil, fils naturel d'Henri IV, évêque de Metz. En 1640, le Maître-Échevin et les Treize adressèrent des remerciements au saint apôtre et lui demandèrent la continuation de ses bienfaits[1].

A Verdun, les prêtres de la Mission distribuèrent, chaque jour, du pain à 600 pauvres, pendant trois ans, ainsi qu'aux paysans et aux personnes d'une condition plus relevée.

A Nancy, les prêtres de Saint-Lazare donnaient l'exemple

---

1. Après la retraite de Mayence, effectuée par la Valette, les échevins de la ville de Metz décidèrent que les malades de l'armée du cardinal seraient logés dans la maison de santé, à la Cour aux Gélines, et dans celle de Longeau. On plaça des gardes aux portes de Metz pour empêcher les malades d'entrer en ville (novembre 1635); comme la Valette exigeait 100,000 livres de pain pour nourrir les soldats de Weimar, on fit des quêtes dans toute la cité, afin de pouvoir fournir des vivres et des médicaments aux malades et aux blessés et faire enterrer les morts qui encombraient les chemins et les rues et répandaient une odeur pestilentielle. On défendit aux habitants de la ville d'apporter aucun objet des camps suédois, sous peine de 30 livres d'amende. On mit des chaînes à tous les carrefours et on expulsa les paysans. (Cf. Inventaire sommaire des Archives communales antérieures à 1790. — Ville de Metz (Lorraine) 229 (cahier) in-fol., 62 feuillets, papier. — 1635-1638. Jean Bauchez nous a laissé un tableau navrant des misères affreuses dont les habitants du pays messin eurent à souffrir en 1635.

du dévouement le plus admirable. En dehors des aumônes faites à plus de 500 indigents, ils firent entrer plusieurs malades à l'hôpital Saint-Julien, leur donnèrent du linge et de l'argent, et prirent les autres dans leur maison. Les soins les plus répugnants occupaient leur zèle. Ils pansaient les plaies et les ulcères et payaient de leurs deniers les chirurgiens et les droguistes. Leur maison était devenue une véritable ambulance pour les blessés français et lorrains.

A Bar-le-Duc, les prêtres de saint Vincent de Paul logeaient chez les RR. Pères Jésuites, soignaient les galeux et leur appliquaient un remède qui les guérissait.

Un d'entre eux, Germain de Montevet, mourut de fatigue le 19 janvier 1640.

700 indigents accompagnèrent son convoi, un cierge à la main.

A Pont-à-Mousson, le dévouement des Lazaristes fut également héroïque. Après avoir secouru les malades et les indigents, ils envoyèrent les hommes valides, solidement embrigadés, travailler aux bois. Les officiers de police de Pont-à-Mousson leur manifestèrent toute leur reconnaissance.

Occupés au chevet des malades et des agonisants, les disciples de Vincent de Paul chargèrent deux prêtres étrangers de parcourir le diocèse de Toul et de baptiser tous ceux qui n'avaient pu recevoir le sacrement du baptême. Ces deux missionnaires devaient, en outre, enseigner à des personnes, recommandables par leurs vertus, la manière d'ondoyer leurs concitoyens.

Saint-Mihiel, qui avait résisté longtemps aux attaques de l'armée de Louis XIII et sous les murs duquel le roi de France avait failli être tué par une bombe qui avait atteint son carrosse, avait encouru sa colère. Saint Vincent de Paul touché par les malheurs d'une ville qui contenait plus de

1,100 pauvres, intercéda en sa faveur auprès du Roi et obtint de lui une réduction sensible de la garnison française.

Les magistrats de l'Hôtel de Ville de Saint-Mihiel adressèrent leurs remerciements au sauveur de la Lorraine. Ce n'était que justice, car jamais homme ne mérita mieux le nom de Père des pauvres.

Bien souvent ce saint prêtre avait voulu attendrir Richelieu en lui retraçant les maux qui accablaient le duché de Charles IV. Un jour, il se jeta à ses genoux et lui dit : « Monseigneur, donnez-nous la paix, ayez pitié de nous, donnez la paix à la France. » Mais les prières d'un saint étaient impuissantes à désarmer la colère qui animait Richelieu contre la Lorraine. N'avait-il pas juré de la noyer dans le sang[1] ?

Les émissaires de Charles IV étaient eux-mêmes traqués par les agents de la France. Le sieur de Raigecourt, ayant été envoyé par le duc de Lorraine à la cour de Charles Ier, roi d'Angleterre, fut poursuivi, en pleine mer, par un vaisseau du port de Calais. On le fit prisonnier « à rançon ». Bernard de Raigecourt, sénéchal héréditaire de Metz, seigneur d'Ancerville et capitaine-général de l'artillerie lorraine, était un des confidents les plus intimes et les plus intelligents de Charles IV. C'était, en outre, le dépositaire de ses pensées les plus secrètes.

Ferry de Haraucourt, marquis de Chambley, mestre de camp en France, bailli et gouverneur de Gorze, apprenant le malheur arrivé à son cousin[2], engagea Richelieu à le faire sortir des prisons de Calais, avant qu'il rachetât sa

1. F. Collet, *passim*.

2. Bernard de Raigecourt avait épousé Marie-Barbe de Haraucourt, auparavant chanoinesse de Remiremont ; c'était donc un cousin de Haraucourt, marquis de Chambley. Il mourut à Sierck quelque temps après son arrestation, en 1636.

liberté « pour tirer de lui quelque lumière sur le sujet de son voyage en Angleterre et sur les desseins de son maître, pour lequel il a une affection très-grande, outre son inclination espagnole qui n'est pas moindre[1] ».

1. Marquis de Chambley à Richelieu, Nancy, 10 avril 1636. *Loco citato* — Ferry de Haraucourt, seigneur de Chambley et de Dombasle, était fils de Jean de Haraucourt et d'Élisabeth de Boussut. Il épousa Susanne de Custine, dame de Bioncourt. — Le marquis de Chambley fut récompensé par Louis XIII des services qu'il avait rendus à ce roi. On le nomma bailli de Nancy. Il reçut le titre de conseiller d'honneur au Parlement de Metz par l'édit du 12 juillet 1637, qui portait union du Conseil souverain de Nancy, dont il faisait partie, au Parlement de Metz, et il y fut reçu le 1er juin 1643. « Marquis de Chambley, bailly d'icy, sert si bien le Roy en tout ce qu'il peult que je croirois manquer si je ne vous le tesmoignois et vous supplions de le favoriser en ce que vous pourrez. » (Barrault à M. de Bouthilier. Nancy, 17 septembre 1635. — Minute. Aff. étr. 1635, XXVI.) Cependant Fabert assiégea le château de Chambley défendu par Houzels, le 27 avril 1636, et s'en empara. Marsillac, évêque de Mende, ennemi déclaré du marquis de Chambley, avait fait raser le château de Haudonville, qui rapportait plus de 40,000 écus de rente à M. de Custine, beau-père du marquis, ainsi que Dombasle et le château de Bioncourt dont les revenus étaient nuls. Haraucourt s'était plaint à Richelieu des procédés de l'évêque de Mende à son égard et avait imploré en vain la protection de Chavigny et de Sourdis. Marsillac avait répondu au marquis de Chambley : « Qu'il lui donneroit tant de traverses qu'il seroit contraint de suivre le parti du duc Charles ; qu'aussi bien, qu'étant Lorrain, il avoit mauvaise grâce au service du Roy. » (M. de Chambley à Richelieu, de Nancy, 22 septembre 1636. Aff. étr. Lorraine, XXVIII, f. 218. — M. de Chambley à Chavigny, de Nancy; 22 juillet 1636, *passim*, tome XXIX, f. 169.) La princesse de Phalsbourg devait 40,000 francs au marquis de Chambley. Richelieu ordonna à Lefebvre de les lui faire payer sur les biens de la princesse (février 1637). [Aff. étr. France, 1637, de janvier en mai, f. 328.] Vers le 7 septembre 1637, Ferry de Haraucourt alla trouver sa débitrice à Sierck. Voici ce qu'elle en écrivait à l'abbesse de Saint-Pierre, de Metz : « Il est très-disposé à donner contentement à ses proches sur le sujet de ces belles demoiselles.... Je voudrois qu'il eust épousé la fille du comte de Brionne, elle aura cent mil escus. Pensez si cela est propre. » (La princesse de Phalsbourg à l'abbesse de Saint-Pierre, à Metz, 7 septembre 1637. Aff. étr. Lorraine, XXX, f. 125.)

CHAPITRE IX

Défense de la Franche-Comté par Charles IV

(Suite).

Février-Décembre 1637.

SOMMAIRE. — Mariage de Charles IV avec la princesse de Cantecroix. — Richelieu et la duchesse Nicole. — Longueville dans le bailliage d'Aval. — Défaite des Impériaux à Recologne. — Passage de la Saône par Weimar. — Il menace Besançon. — Guébriant s'empare de Savigny et de Lons-le-Saunier. — Le marquis de Saint-Martin occupe Dampierre-sur-Salon. — Découragement de l'infant-cardinal et du duc d'Olivarès. — Ravage de la peste. — Richelieu jette la division au sein du gouvernement comtois. — Longueville menace Salins. — Charles IV ranime le courage des Bisontins et fortifie Besançon. — Weimar abandonne les approches de Besançon. — Baume-les-Dames, Orgelet, Saint-Laurent, Frontenay capitulent. — Longueville n'ose attaquer Salins. — Saint-Martin se retire à Besançon. — Grancey s'empare d'Altkirch. — La Mothe-Houdancourt entre à Montbéliard et à Isle-sur-le-Doubs. — Saint-Martin va à Salins. — Weimar débloque Montbéliard. — Charles IV le poursuit jusqu'à Luxeuil. — Découragement du duc de Lorraine. — Weimar repasse le Rhin et va au secours d'Ehrenbreitstein. — Rencontre de Weimar et de Jean de Werth à Wittenweiher. — Savelli et Isolani rallient Jean de Werth. — Guébriant et Turenne arrivent au secours de Weimar. — Richelieu comprend l'importance de la prise de Brisach. — Charles IV fait une pointe en Alsace. — Charles IV passe la revue de ses troupes à Luxeuil. — Jonction de Guébriant avec Longueville. — Ils assiégent Bletterans. — Charles IV quitte le Bassigny et arrive trop tard au secours de Bletterans. — Prise de Damvillers par Châtillon et Feuquières. — Guébriant menace Salins. — Weimar envahit de nouveau la Franche-Comté. — Hostilité des paysans comtois contre les Lorrains. — Mort du marquis de Conflans. — Les Suédois repassent le Doubs. — Charles IV à Saint-Hippolyte et à Luxeuil. — Ligue des villes comtoises. — Maladie de Charles IV au château de Belvoir. — Il retourne à Besançon. — Enthousiasme des Bisontins. — Le P. Fourier en Franche-Comté. — Il blâme le mariage de Charles IV avec la princesse de Cantecroix. — Négociations. — Conspiration d'Anne d'Autriche contre la France.

Au commencement de la campagne de Franche-Comté, Charles était venu encore une fois, comme nous l'avons vu plus haut, se réfugier à Besançon. Ce n'était point seulement pour étudier à loisir la défense de la province à laquelle il avait uni ses intérêts, que le duc de Lorraine avait pris ses quartiers d'hiver dans la ville impériale. Il venait aussi, nous dit un de ses historiens, jouir de la compagnie du prince et de la princesse de Cantecroix[1]. Eugène Léopold d'Oiselet, prince de Cantecroix, fils de Thomas d'Oiselet et

1. Hugo, p. 563.

de Caroline d'Autriche, fille naturelle de l'empereur Rodolphe II, était un personnage important de la Franche-Comté. C'était lui qui était allé au-devant du duc de Lorraine, lors du siége de Dôle, en le suppliant de prendre la défense de sa patrie.

Charles IV, prince volage et aimant, se laissa séduire de nouveau par les charmes de la jeune princesse.

La mort du prince de Cantecroix, enlevé par la peste le 6 février 1637, après deux ans de mariage[1], ne put que favoriser les amours adultères du duc de Lorraine et de Béatrix de Cusance, devenue veuve. On a prétendu qu'à la mort de son premier mari elle était enceinte et qu'elle donna le jour secrètement à un enfant posthume, au château de Scey-en-Varais. La princesse d'Autriche, sa belle-mère, ignora cet accouchement, quoique demeurant avec elle, et l'enfant fut soustrait, dit-on, à la curiosité publique par des hommes dévoués. Cette naissance, qui ne fut ni avouée ni niée par la princesse de Cantecroix, fut l'objet d'un procès intenté par les héritiers du prince, son époux. Quelques-uns prétendirent à tort que l'enfant de Béatrix servit dans les troupes de Charles IV. Il mourut au château de Belleherbe au mois de février 1638. Il se nommait François[2] et fut reconnu par Charles IV comme héritier de sa couronne.

---

1. Le P. Donat, confesseur du duc, affirme que Charles IV fit dire 3,000 messes pour obtenir du ciel la mort du prince de Cantecroix. Nous ne croyons pas à cette aberration du sentiment religieux chez Charles IV.

2. A la Bibliothèque nationale, nous avons trouvé une note indiquant l'existence d'un imprimé que nous n'avons pu retrouver. Ce factum aurait contenu une sentence prononcée à Malines, le 7 août 1653, et prouvant que Béatrix de Cusance était accouchée d'un fils au château de Scey (Franche-Comté) au mois de septembre 1637. Le comte de Saint-Amour aurait prétendu que cet enfant était mort à Belleherbe, au mois de février 1638. La marquise d'Autriche, mère du prince de Cantecroix, aurait soutenu que cette mort était supposée « *par dol ou par fraude* » et que l'enfant de son fils était séquestré dans un couvent de Gand. Cette sentence autorisait la

Le duc de Lorraine, à qui la marquise de Berghes avait refusé la main de sa fille avant son union avec le prince de Cantecroix, la demanda une seconde fois en mariage. La marquise se refusa d'abord à donner son consentement par scrupule de conscience, comme elle l'avait fait en 1634. La seconde de ses filles venait de fonder le couvent de la Visitation, à Gray. Lors de sa prise d'habit, Deile de Cusance profita de la solennité religieuse à laquelle elle donnait lieu pour détourner sa sœur du crime qu'elle s'apprêtait à commettre. Béatrix, ne sachant que répondre aux observations si sages de la visitandine, la traita d'enfant et lui répondit qu'elle ne savait ce qu'elle disait.

Charles IV alla lui-même rendre visite à la sœur de la princesse de Cantecroix ; elle ne craignit pas de lui représenter l'indignité de sa conduite et poussa la hardiesse jusqu'à lui dire qu'elle aurait horreur que sa maison s'alliât à la sienne d'une si étrange façon[1].

Nous avons parlé, dans un chapitre précédent, du refus formel que la duchesse Nicole opposa à son mari, la priant de consentir à la nullité de leur mariage (1635).

On ne pouvait donc espérer obtenir un divorce par consentement réciproque des conjoints. Il fallait cependant sauver les apparences. Aussi Charles IV, aussi ingénieux que passionné, crut lever les premiers obstacles en proposant à sa maîtresse la suppression des cérémonies publiques et de la publication des bans, mais il se heurta contre les scrupules maternels. Il eut beau faire entendre à la marquise de Berghes

---

marquise d'Autriche, princesse douairière de Cantecroix, et messire Jacques Nicolas Perrenot de Grandvelle, dit de la Baulme, comte de Saint-Amour, ainsi qu'Élisabeth Van Werter à fournir leurs preuves respectivement. (Bibl. nat. Ms. *Fonds Lorraine.* — 34. — *Mariage de Charles IV,* p. 19.

V. *Béatrix de Cusance,* par Pingaud — 1876.) — *Bulletin de la commission royale de Belgique,* tome IV, n° 1, 3e série.

1. P. Donat.

que son mariage avec la duchesse Nicole, avec laquelle il avait cependant vécu pendant 12 ans, était nul, et que son père l'y avait contraint; il eut beau représenter à la marquise qu'il était décidé à poursuivre l'invalidité de son mariage avec Nicole, dût-il ne pas épouser Béatrix, M^me^ de Berghes resta inflexible.

Ayant échoué auprès de sa femme, Charles IV eut recours aux théologiens et leur demanda des consultations, à Besançon, à Tournay, à Pont-à-Mousson et à Nancy. Quelques-uns, trop complaisants, entrèrent dans les vues non dissimulées du duc : Catulle, vicaire général et grand archidiacre de Tournay, Le Moleur, chanoine de la Primatiale de Nancy et chancelier de Charles IV, le P. Cheminot[1], jésuite et confesseur de Béatrix, opinèrent dans le sens des désirs de l'amant de M^me^ de Cantecroix. Ils invoquèrent le défaut de liberté qui, au su de tous, avait contraint Charles à épouser la fille du duc Henri II, ainsi que les conditions insérées dans leur contrat de mariage[2].

Le duc Henri II, il est vrai, avait voulu que Charles de Vaudemont déclarât tenir la couronne des mains de Nicole ; la loi salique n'existant pas en Lorraine, Charles avait été obligé de reconnaître, dans son contrat de mariage, qu'il n'avait d'autres droits au trône que ceux de sa femme[3].

Les théologiens à la dévotion du duc invoquèrent également la consanguinité des deux époux que le P. Dominique de Calatayud, carme déchaussé, avait unis, le 22 mai

1. Le P. Cheminot devait être cité à Rome par le général des jésuites, pour rendre compte de sa doctrine et enfermé dans un lieu inconnu (V. Beauvau, D. Calmet, *Preuves,* livre VII). Cf. P. Hugo et Forget.

2. Nous avons lu à la Bibliothèque nationale une consultation favorable aux desseins du duc de Lorraine et signée : Sonnet, chanoine et théologien de Besançon; Périquet, pénitencier, et Reclus, audit lieu (Bibl. nat., ms. *Fonds Lorraine,* 34.) — Cette consultation est datée du 14 mars 1637.

3. V. Cartulaire de la bibl. municipale de Nancy, p. 1169 et suiv.

1621, avant qu'ils eussent reçu les dispenses nécessaires de la Cour de Rome[1]. Il est vrai qu'après l'arrivée des dispenses, l'évêque de Toul, M. des Porcelets, les avait de nouveau bénis, le 6 juin suivant, mais qui pouvait prouver que le mariage n'avait pas été consommé? Une autre raison de nullité de mariage existait, suivant les casuistes favorables à Charles IV, c'était l'oubli qui avait été fait, lors de la première cérémonie, du privilége auquel prétendait le prévôt de la collégiale de Saint-Georges, *pasteur-né des souverains et des commensaux de la cour de Lorraine*[2].

1. On n'était pas certain, dit Hugo, que l'évêque de Toul eût procédé à une information préalable. Le P. Dominique avait assuré mensongèrement qu'il était porteur des dispenses nécessaires, avant de bénir les deux époux de grand matin « afin sans doute que le soleil ne vît la tristesse de leur visage ».

2. On prétendait que le prévôt de la collégiale de Saint-Georges, en qualité d'aumônier de la Cour, avait seul le droit de marier les princes de Lorraine. Lorsque Charles IV fut obligé de se défendre, en Cour de Rome, contre les protestations de Nicole, il écrivit, de Bruxelles, à Philippe de Ligniville la lettre suivante : « Monsieur de Ligniville, ne me pouvant pas bien me ressouvenir de mon prétendu mariage avec madame la duchesse Nicole, et comme il a été renouvelé, tant à cause que j'étais alors en fort bas aage que pour la longueur du temps et des grandes affaires que j'ai eu (*sic*) depuis qui m'en ont fait perdre la mémoire, et désirant à bonne fin et intention en sçavoir de vous la vérité et selon Dieu et votre conscience de déclarer par-devant notaires et témoins et auxdits notaires de disposer une desposition par escrips et de me l'envoyer au plustot comme aussy de vouloir par icelles spécifier bien particulièrement si vous nous avez conjoints en mariage et les *priviléges de votre église*. Je suis votre affectionné amy Chlorraine. A Bruxelles, le 1er mars 1639. — Original. (*Fonds Lorraine* ms. 34, p. 30. Bibl. nat.). V. aussi un double feuillet en parchemin contenant *en grosse* une partie du contrat de mariage avec la duchesse Nicole. Le verso du feuillet 29 contient les noms des témoins du contrat, tous membres de la chevalerie lorraine, parmi lesquels figure à la dernière ligne le nom de Ligniville, prévôt de Saint-Georges. Le commencement et la fin de cet acte manquent; mais il en existe une copie figurée sur papier, fol. 24 à 28, et le 1er et le 4e feuillet de l'acte sur parchemin se trouvent aux folios 18 et 19. Une traduction latine du même acte se trouve aux folios 10 à 24. (*Passim.*)

Cet oubli fut réparé dès le 23 mai, et Philippe-Emmanuel de Ligniville, prévôt de Saint-Georges, donna une seconde fois la bénédiction nuptiale à Charles IV et à Nicole. Ils auraient donc été mariés trois fois, ce qui ne suffisait pas au duc de Lorraine, puisqu'il prétendait, après 12 ans de cohabitation avec la duchesse Nicole, avoir recouvré sa liberté.

Enfin les conseillers de Charles IV invoquaient un argument, beaucoup plus grave que les précédents, en faveur de la nullité du premier mariage contracté par Charles IV, si l'on se reporte aux idées superstitieuses du commencement du XVII^e^ siècle. La duchesse Nicole avait été baptisée, disaient-ils, par Melchior de la Vallée, chantre de la collégiale de Saint-Georges, aumônier du duc Henri II. Or cet ecclésiastique fut arrêté et enfermé, en 1625, au château de Condé, sous la prévention de sorcellerie, et il fut condamné et brûlé comme sorcier et hérétique, en 1631. Douze ans après cette condamnation célèbre, on prétendit que le baptême de la duchesse Nicole était entaché de nullité, puisqu'elle avait été baptisée par un sorcier, et que, par suite de cette nullité, son mariage n'était pas valable, puisqu'une infidèle ne pouvait épouser un chrétien[1] ! Cueillet, gruyer de Nancy, eut le courage d'élever la voix contre les arguments absurdes du duc de Lorraine, nous dit Chevrier.

Malgré l'opinion émise par Chevallon qui prit la défense des droits évidents de Nicole, malgré l'opposition courageuse du B. Fourier[2], Charles IV, fort de l'avis des casuistes

1. V. *Démonolatrie de Remy*. Bibl. mun de Nancy.

2. *Mémoires de Beauvau* et *Vie du P. Fourier*, par le P. Piart, liv. V. Le P. Terrel fut envoyé par le P. Fourier à Besançon pour empêcher le mariage de Charles IV avec Béatrix de Cusance; mais il arriva trop tard. Le P. Fourier était en ce moment à Gray, ayant été obligé de quitter la Lorraine, parce qu'il avait refusé, lui et ses religieux, de prêter serment au roi de France et qu'il était menacé par les agents de Richelieu. Il mourut à Gray, le 9 décembre 1640, regretté et pleuré par tous les Lorrains et sur-

qu'il avait su gagner à sa cause, réussit à désarmer, sinon à convaincre la marquise de Berghes. Le contrat de mariage fut signé le 15 février 1637.

D'après ce contrat, que nous publions aux *Preuves* de cet ouvrage, Charles s'obligeait à donner à Béatrix de Cusance 10,000 écus en argent monnayé qui devaient entrer dans la communauté, ainsi que des bijoux et des pierreries estimés à une valeur égale. En outre, Charles IV constituait à sa nouvelle épouse un douaire de 60,000 fr., qu'il devait lui verser chaque année, sur les terres et les seigneuries de Sierck et de Longwy et, à leur défaut, sur les revenus des salines de Lorraine.

La marquise de Berghes faisait don à sa fille du marquisat de Berghes, de la seigneurie de Bourquelier, du comté de Walhain, de la baronnie de Belvoir et de la seigneurie de Cusance (Cuisance), et d'autres seigneuries importantes.

Nous avons relevé, à la suite de ce contrat, dont nous ne donnons ici que le sommaire, les noms *de Rommecourt*, *J. Forget et D. Jobard*, précédés par ceux de *Charles de Lorraine, Béatrix de Cusance, Ernestine de Wittem, marquise de Berghes*. Ce contrat de mariage apportait au duc de Lorraine des biens considérables, puisqu'il bénéficiait, sous le régime de la communauté, des avantages faits à Béatrix par le prince de Cantecroix[1].

Le mariage fut célébré, le 2 avril, par Guyot, chapelain et vicaire de Saint-Pierre, dans l'hôtel de la princesse de Cantecroix, en présence d'Ermenfroy de Mandres, François

---

tout par Charles IV, avec lequel il entretint une longue correspondance et dont il reçut, en échange de ses prières, de nombreuses aumônes.

1. V. Copie du traité de mariage de Charles IV et de la duchesse (*sic*) Béatrix, passé à Besançon, le 15 février 1637. (Bibl. nat., ms. *Fonds Lorraine*, 34, p. 184 et suivantes). Nous donnons ce contrat aux *Preuves*, LXXXV.

de Romécourt, Jean Forget qui jurèrent, nous dit Hugo, de garder le secret[1].

Lorsque le pape Urbain VIII, à la sollicitation de la duchesse Nicole qui s'empressa de protester contre le prétendu mariage de son époux, chargea l'archevêque Claude d'Achey de faire une enquête secrète sur le mariage de Charles IV avec Béatrix de Cusance, Guyot, vicaire de Saint-Pierre, dont la bonne foi avait été trompée, déclara avoir reçu du duc la somme de 20 doublons d'or[2].

Non-seulement le P. Cheminot, confesseur de Béatrix de Cantecroix, approuva le mariage du duc avec sa pénitente, mais il alla encore à Rome et en remporta un avis signé de 14 des plus savants jésuites de Rome qui déclarèrent que le mariage avec Nicole avait été conclu par contrainte et par suite de la crainte qu'éprouva Charles de Lorraine de perdre la couronne à laquelle il prétendait. Il n'y avait point eu, disaient ces habiles casuistes, ni consentement intérieur, ni amour, ni inclination. Le duc était libre, suivant eux, *in foro conscientiæ*[3], de contracter une nouvelle union.

Les débats du procès intenté par Nicole, en Cour de Rome, en 1640, et qui devait se terminer en 1652 par la condamnation du duc de Lorraine, donnèrent lieu à un grand nombre de factums en faveur de l'un ou de l'autre époux. La question si longtemps controversée de la masculinité du duché de Lorraine fut remise en discussion, car du mariage de Charles IV avec Béatrix de Cantecroix ressortait la déchéance de tous ses droits à la couronne de Lor-

---

1. Hugo et Forget.

2. Mss. Chifflet, vol. 4. Bibl. de Besançon, cités par M. Pingaud.

3. P. Donat, p. 408 et 409. V. Déclaration particulière, signée Charles IV. 22 mai 1639. (Bibl. nat., ms. *Fonds Lorraine*, 34.)V. Diverses pièces concernant le mariage de Charles IV. (Aff. étrang. Lorr., XXXI, f. 131, 132 et 133.)

raine, si, malgré le testament de René II en faveur des mâles, la loi salique n'existait pas en Lorraine[1].

Le mariage de Charles IV avec Béatrix de Cusance n'était donc pas seulement un crime, mais encore une faute politique, au plus haut chef.

C'est en vain que le comte de Vaudemont, père de Charles, avait, au mois de novembre 1625, fait reconnaître ses droits à la couronne de Lorraine par les États et avait, quelque temps après, abdiqué en faveur de son fils[2]; les droits personnels de la duchesse Nicole à la couronne étaient évidents. Depuis la mort de Henri II (31 juillet 1624), Charles IV et Nicole avaient gouverné conjointement, les actes publics avaient été rédigés au nom des deux époux[3], et le duc et la duchesse avaient figuré sur les monnaies et le grand sceau du duché de Lorraine. Michel Thévenin, secrétaire du comte de Vaudemont, et Charles de Haraucourt, bailli de Nancy, soutinrent, il est vrai, que la loi salique avait toujours été observée en Lorraine, tandis que d'autres jurisconsultes, la plupart restés anonymes, défendaient avec énergie les droits de Nicole. On ne pouvait nier que Henri II, dans son testament, avait recommandé à sa fille « de se souvenir qu'elle était duchesse, et que tout le bien venait d'elle, de ne point se laisser gourmander, et d'avoir soin que toute

1. V. Manifeste du duc Charles touchant la nullité du mariage, d'entre le dit duc et madame la duchesse de Lorraine, Paris, 1640. — « On a dit aussi de la part de Madame Nicole que Charles IV avait *extorqué* d'elle une cession de tous les droits qu'elle avait à la souveraineté et que pour le refus que fit la princesse Claude, sa sœur, de signer cette même cession, on mit des gardes à sa suite. » (Note anonyme. Bibl. nat. ms., *Fonds Lorraine*, 34, p. 188.)

2. Dom Calmet a donné la teneur de cette abdication. (*Hist. de Lorr.*, t. III. Preuves, col. 00-xiij — 00-xvij.

3. V. Édit contre les jurements et les blasphèmes. — Édit contre les filles publiques. (Bibl. nat., ms. *Fonds Lorraine*, 34.

chose se fît premièrement par elle ou conjointement ensemble ; elle estant toujours la première, comme estant héritière de tous les duchez. » (4 nov. 1621[1].)

Charles IV, lorsqu'il demanda à la Cour de Rome, en 1640, de prononcer l'invalidité du mariage contracté par lui avec la duchesse Nicole, rappelant les termes de la protestation signée par lui et son père, devant l'évêque de Toul et les notaires apostoliques, le 17 mai 1621, quelques jours après la signature de son contrat de mariage, déclara de nouveau qu'en signant celui-ci, il n'avait cédé qu'à la contrainte et à la violence, forcé d'agir ainsi par le duc Henri qui voulait le priver de la couronne de Lorraine[2].

Mais le duc usait de mensonge lorsqu'il prétendait que Nicole l'avait toujours considéré plutôt comme son ennemi que comme son époux, et qu'elle avait toujours recherché l'occasion de rompre l'union contractée. Cette pieuse et sainte femme, prisonnière des ennemis de sa patrie, avait su se faire admirer d'eux par sa douceur et sa conduite pleine de réserves, et avait souvent écrit à son mari des lettres remplies de tendresse auxquelles il avait répondu, en l'assurant chaque fois de son amour. Charles accusait donc faussement sa femme légitime de l'avoir oublié, de ne lui avoir jamais envoyé aucune marque d'affection et de n'avoir pris aucune part ni à ses douleurs, ni à ses joies[3].

La cause réelle du mariage de Charles IV avec la princesse de Cantecroix, en dehors de sa passion pour cette intrigante, fut, peut-être, l'espoir caressé par le duc d'enlever dans l'avenir le duché de Lorraine à la convoitise de la

1. V. Cartulaire de la bibl. municip. de Nancy.

2. Déclaration signée Charles IV, le 22 may 1639. (*Fonds Lorraine*, 34, p. 189 et 190. Bibl. nat. ms.

3. *Idem*. Manifeste du duc Charles..... avec la réponse de madame la duchesse de Lorraine, 1640. Déjà cité.

France, en adoptant et en constituant héritier de sa couronne l'enfant que Béatrix de Cusance portait dans son sein.

Pendant que Charles IV se livrait, sans remords, aux épanchements d'un amour adultère, Louis XIII, ayant été informé du mariage de Charles IV avec la princesse de Cantecroix, dit un jour à la duchesse Nicole, qui avait été rendre visite à la Reine, au Louvre, lorsqu'il la vit entrer dans sa chambre, qu'il était bien aise de la voir : « Je vous croyais morte, ajouta-t-il, puisque votre mari vient de se remarier. »

Nicole pleurait donc, au milieu des plaisirs de la cour de France, sur l'inconstance de son mari et la ruine de ses États.

Cependant le duc Nicolas-François, en ce moment à Munich, à la cour de Maximilien, électeur de Bavière, son oncle[1], s'occupait avec dévouement des intérêts de la duchesse Nicole, sa belle-sœur, et lui écrivait cette lettre qui n'a pas encore été publiée : « Je vous fais ces lignes pour vous dire que l'on parle d'une paix generalle pour ceste année et qu'il me semble que pour tesmoigner à Son Altesse (Charles IV) la continuation de vostre bonne volonté, vous devez tascher de revenir avecq luy devant mesme que la paix se conclue. Sy vous le faictes, j'ose bien asseurer que vous en recevrez contentement. N'appréhendez point quelque demeure fâcheuse. Vous aurez à choisir et ne vous manquera de rien. Je vous offre ma femme, pour vous tenir compagnye et pour vous servir jusques à la paix, et moy mesme, sy vous me jugez util (*sic*) à vostre service. Je vous escrips franchement mes sentiments dans la créance que vous les recherchez comme venans d'une personne qui n'a

1. Maximilien avait épousé en premières noces Élisabeth, fille de Charles III, duc de Lorraine. Elle était morte le 6 février 1635.

autre mérite que le vostre et qui vous honore parfaitement. Munich, ce 21 avril (1637). » Cette lettre, dont nous avons retrouvé la copie, suit, dans le tome XXX du dépôt des archives des Affaires étrangères[1], une autre lettre que le baron Hennequin adresse également de Munich, à la même date, à des Rogers, trésorier de la duchesse Nicole, et dans laquelle l'intendant de la maison du frère de Charles IV supplie son correspondant d'envoyer des nouvelles de sa maîtresse[2].

On remarquera, comme nous, en lisant la lettre de Nicolas-François à sa belle-sœur, la manière dont il insiste auprès d'elle, afin qu'elle s'échappe de Paris et rejoigne son mari à Besançon. C'était, avouons-le, le meilleur moyen de rappeler à Charles IV ses devoirs conjugaux et, surtout, celui d'inspirer quelque pitié aux États de l'Europe, à la veille des conférences de Hambourg et de Cologne. Le mariage coupable de Charles IV n'était pas fait pour intéresser l'Autriche et l'Espagne à ses malheurs. Nicolas-François l'avait compris; aussi, pour écarter de l'esprit de Nicole toute appréhension au sujet de son accommodement avec son mari : « N'appréhendez point quelque demeure fâcheuse », lui écrivait-il. Afin de lui éviter le contact d'une maîtresse, toute-puissante à cette heure et se parant de sa couronne ducale, le duc, son beau-frère, lui proposait d'envoyer la princesse Claude lui tenir compagnie jusques à ce qu'un traité de paix eût prononcé sur son sort et sur celui de Charles IV. Poussant le dévouement jusqu'aux dernières limites, il offrait, lui qui avait refusé naguère de venir rejoindre son frère à Besançon, de venir assister sa belle-sœur de sa présence et de ses conseils, malgré toute la répu-

1. Folio 41.

2. V. Lettre du baron Hennequin à des Rogers. Aff. étr. Lorr. XXXI, fol. 45.

gnance qu'inspirait à son cœur honnête le voisinage forcé de la princesse de Cantecroix dans la ville impériale. Afin de faire valoir l'importance des conseils qu'il adressait à la duchesse Nicole, Nicolas-François écrivit une autre lettre à des Rogers. Nous ne pouvons nous dispenser de la publier, vu son importance. Elle est inédite.

« Munich, 21 avril 1637. Monsieur des Rogers, l'affection qu'avez toujours eue au service de Madame ma belle-sœur et toute nostre maison m'oblige à vous dire que, y ayant apparence que bientost l'on doit espérer la paix, vous debvez luy faire cognoistre qu'elle ne doibt attendre jusques là de retourner avecq Son Alt. monsieur son mary ; mais qu'il seroit plus à propos de prévenir pour donner tousjours nouvelles preuves de la continuation de son affection. Je luy en ecrips, poussé de pure inclination que j'ay à son service. S'il y a quelque chose constamment particulière qu'elle espère de Son Altesse, qu'elle m'implore et qu'elle s'asseure que je ne la tromperais (*sic*) jamais. Je veux croire que vous y contribuerez à la porter *à revenir au plus tôt,* et qu'elle a sy bon naturel que vous ferez effect, etc.[1]. »

En même temps que Nicolas-François, la princesse Claude adressa à sa sœur une lettre que nous avons retrouvée et qui est ainsi conçue : « J'ay veu la lettre que votre cher beau-frère vous escript, par laquelle il vous mande ses sentiments (*ses avis*). Je ne doubte point que ne les suiviez tout autant qu'il vous sera possible, puisqu'ils procèdent de pure affection qu'il a pour vos intérests qui luy sont aussy chers que les siens, vous aymant et chérissant comme il faict.

« J'ai reçeu une lettre de ma belle-sœur, la princesse de Phalsbourg, laquelle me prit d'assurer Vostre Altesse de son service très humbles et que, si elle croyoit que ses lettres

1. *Passim*, fol. 42.

ne vous soient pas désagréables, qu'elle ne manqueroit point de vous escrire, et tesmoigne de vouloir se mettre bien avecque vous, mieux qu'elle n'a jamais esté, et vous servir de tout son cœur. Mandez-moi ce que vous voulez que (*je*) rende de response. Il y a un mois que Fournier de Bavies (*sic*) est icy, de la part de vostre cher mary, où il m'a tesmoigné que *son maistre a de grands sentiments pour vous*. Cela me console extrêmement, vous aimant comme je fais[1], et vous asseurant que je suis vostre servante. MUNICH, 10 AVRIL (1637). » Aux conseils donnés par son beau-frère, la duchesse Nicole répondit par un refus formel. Voici sa lettre, qui n'est pas datée, mais semble avoir suivi de près celles que son beau-frère et sa sœur venaient de lui adresser : « Je veoids bien que vos soings et l'amitié que vous avez pour moy continue tousiours, de quoy j'ay une grande joie et *suis bien fâchée de ce que vous me conseillez de faire*. Si cela estoit en mon pouvoir, je n'aurois desja tant mis (de temps) à le faire ; mais cela m'est du tout impossible. J'en suis extrêmement fachée ; mais je vous prye de croire que, quoy qu'il puisse arriver, que je serais tousjours celle que je vous ay jurée[2]. X. »

Nous possédons une seconde lettre de la duchesse de Lorraine à la princesse Claude, sa sœur. Nous ne pouvons nous dispenser de la publier entièrement : « Je suis ravye de ce que mon frère (Nicolas-François) me tesmoigne tousjours de la bonne volonté, et qu'il me fait la faveur de me mander tousjours ses sentiments (*conseils*) sur toutes les choses qui se passent. Il est bien asseuré aussi que je luy en ay une oblon extrêmement grande et qu'il est bien vrai

1. *Passim*, fol. 48.

2. *Passim*, fol. 46. Riguet, gentilhomme lorrain, avait essayé d'enlever la duchesse Nicole. (V. plus haut.)

qu'il ne me conseille jamais rien que je ne tâche d'effectuer, *pourveu qu'il soit en mon pouvoir*. Pour ce qui est de ma belle-sœur, la princesse de Phalsbourg, je lui baise les mains, et vous prye *qu'elle ne preigne* (prenne) *pas la peine de m'escrire*. Pour moy, j'ai peur *qu'elle vous fasse bonne mine et qu'à la fin elle vous jouera de quelques mauvais tours. J'ay passé par ses mains. C'est pourquoy j'en parle comme scavante. Je serois au désespoir si je voiois qu'elle vous traictast comme elle m'a faict pour moy. Elle n'y retournera plus. Je ne suis plus sotte que je l'ay esté, Dieu mercy. L'on sera fine icy, quoyqu'on ne le veuille pas.* C'est pourquoy je la remercie de la peine qu'elle veut prendre, mais, pour vous, je ne vous en exempte pas. C'est pourquoy je vous prye de me faire scavoir de vos nouvelles le plus souvent que vous pourrez.

« Je vous prye, si vous m'aymez, de tâcher d'avoir de M. l'Électeur de Bavière sept juments comme celles qu'il m'a fait l'honneur de me donner, quant (*sic*) mon mary fut à Munich, ou bien six chevaux de belle taille[1]. »

Cette lettre indique de la part de la duchesse Nicole le désir très-arrêté ou une impossibilité absolue de suivre les sages conseils donnés par l'amitié. Elle dénote aussi une haine profonde contre la princesse de Phalsbourg qui lui avait demandé la permission de lui écrire. Mais elle se trompait en croyant qu'Henriette de Vaudemont était femme à trahir les intérêts de sa Maison, car, malgré les écarts de sa jeunesse, cette princesse se montra dévouée jusqu'à l'héroïsme envers sa famille, et l'histoire doit lui pardonner ses amours, en n'envisageant que son dévouement fraternel. Catherine de Lorraine, abbesse de Remiremont, tante de Charles IV, se distingua aussi par son affection envers son

1. *Passim*, fol. 47.

neveu, et M. de Besancet, gouverneur d'Épinal, se plaignit, en 1637, de ses intelligences avec l'ennemi[1].

Richelieu, qui aimait les spectacles et se croyait poëte, fit représenter en 1642 une pièce, intitulée *Europe*, dont Desmarets était l'auteur et à laquelle le puissant ministre avait collaboré, sans la rendre meilleure. La duchesse de Lorraine y assista et dut cruellement souffrir des allusions blessantes pour elle, qui y étaient répandues. La France, en effet, figurait dans cette tragédie sous le nom de *Françion*. L'Espagne portait le nom allégorique d'*Ibère*. Ce *Françion* avait plusieurs maîtresses. Une d'elles n'était autre que la Lorraine (*Austrasie*), qui, brûlant d'amour pour *Françion*, lui faisait présent des trois plus belles tresses de ses cheveux. C'était Stenay, Clermont et Jametz, livrés à la France par le traité de Charmes, en 1633[2]. La boîte des *Diamants d'Austrasie*, offerte à la France, symbolisait Nancy.

---

1. V. Lettre de M. Besancet, gouverneur d'Épinal, concernant les intelligences de Madame de Remiremont avec l'ennemi, 1637. (*Passim*, fol. 129.) Remiremont et Épinal devaient être neutralisés le 30 septembre 1639. (V. Articles et conditions de la neutralité de la ville d'Épinal et de Remiremont. Aff. étr. Lorraine, tome XXXI, fol. 105.)

2. V. Chevrier, p. 137 et 138, *Europe*, par Desmarets, 1643.— La Paix, descendant du ciel, récite le prologue et annonce le retour des arts, du commerce, des plaisirs et de l'abondance. L'Espagne, représentée par *Ibère*, ouvre le premier acte et prie *Germanique* (l'Allemagne), son parent et son confident, de l'aider dans le dessein qu'il a conçu d'assujétir la *Reine* (l'Europe), malgré les efforts de *Françion* (la France), qui a entrepris de garder sa liberté. Vains efforts. Ibère a recours à la ruse et à la violence et essaye de faire séduire *Ausonie* (l'Italie), confidente d'Europe, par *Parthénope* et *Mélanie* (Naples et Milan). Ausonie est secourue par Françion. Ibère soulève *Austrasie* (la Lorraine) contre son rival. Françion dépouille Austrasie. Ibère fait proposer la paix à Europe par Germanique. Europe exhorte Austrasie à se jeter aux pieds de Françion. Au deuxième acte, séduction d'Austrasie par Germanique en faveur d'Ibère, mais Germanique fait de longues réflexions sur l'ambition d'Ibère, etc. L'espace nous manque pour analyser entièrement cette comédie, plus que médiocre, d'un des familiers de Richelieu et de la duchesse d'Aiguillon, sa nièce.

Et cependant, malgré les insolences réitérées de Richelieu qui lui faisait payer irrégulièrement une maigre pension, la duchesse Nicole, logée à l'Hôtel de Lorraine, méprisait les occasions de vengeance qu'on lui offrait.

Au mois de mars 1638, François Sorbes, officier de la maréchaussée, jeta dans la chambre de Nicole un billet où on lui proposait de prêter la main à la mort de Richelieu. La duchesse de Lorraine s'empressa de montrer ce billet à son oppresseur. Richelieu, toujours diplomate, la pria d'écrire à Sorbes que, si, pour 500 écus, l'assassin voulait exécuter ses projets, elle engagerait ses pierreries, mais qu'afin de ne pas être sa dupe, elle désirait quelques éclaircissements. Nicole obéit et sa lettre fut portée dans un champ près de Saint-Denis, désigné par Sorbes. Ce dernier vint l'y chercher et, dans un second billet déposé sur la table de la duchesse, il donna tous les éclaircissements demandés et promit d'exécuter ses promesses moyennant 500 écus.

Richelieu fit placer cette somme dans un champ, sous un tas de pierres, et chargea huit hommes de se saisir de Sorbes qui tua à coups de poignard trois d'entre eux; mais enfin, blessé et perdant son sang, il se rendit à d'autres agents de Richelieu, qui le terrassèrent et le conduisirent en prison. Sorbes fut mis sous la roue. On lui demanda, au moment du supplice, le nom de ses complices, car on soupçonnait les princes de Lorraine d'avoir pris part à la conspiration. On accusait surtout Charles IV, l'ennemi le plus redoutable de Richelieu. Mais Sorbes ne dénonça personne. Charles IV, du reste, était innocent et était incapable d'une telle vengeance[1].

N'avait-il pas déjà repoussé les propositions d'un homme

1. P. Donat, *Epistolæ Grotii*, p. 934 et 935.

qui lui avait offert d'assassiner son ennemi, bien que le cardinal n'eût pas montré les mêmes scrupules à son égard ?

Toujours à Besançon, il se préparait à reprendre les armes, car Longueville s'avançait vers le bailliage d'Aval (Franche-Comté), par le sud-est, et Grancey s'emparait de Baume-les-Dames, Dampierre, Monby et Montmartin, après avoir forcé le pont de Vougeaucourt. Sur un autre point, Weimar, après avoir donné rendez-vous à ses troupes à Dampierre [1], le 13 juin, envoyait Taupadel s'emparer du château de la Romagne.

Bellefonds et du Hallier avaient rallié Weimar, et pour tenir tête à l'invasion, l'armée franc-comtoise s'était portée du côté des frontières, en abandonnant le bailliage d'Amont ; mais dès les premiers jours de marche, Charles IV, à la tête de 5,000 chevaux et 1,000 dragons, eut à combattre les paysans comtois, à forcer les passages et à assiéger les bourgs. Sis au duché de Bourgogne, le château de la Romagne était fort important, car il protégeait Gray. Cubry, qui le commandait au nom de la Comté, capitula [2]. L'armée de Weimar vint assiéger Champlitte, sous les murs duquel on Hallier avait paru (19 juin). Charles IV, averti, ordonna immédiatement à Saint-Martin de protéger Besançon avec son infanterie, tandis que sa cavalerie, postée à Rupt [3] et à Vesoul, se rendrait dans la plaine de Gray, où le duc devait

1. Dampierre-sur-Salon, arr. de Gray (Haute-Saône.)

2. Les Comtois s'étaient emparés, quelque temps auparavant, du château de la Romagne. Les habitants de Langres avaient demandé à Richelieu la permission d'aller attaquer les Francs-Comtois et de les chasser du château, si on les laissait emporter les canons qui défendaient Langres. (Lettre de Richelieu au Roy, 18 juin 1637.)

3. Le 14 avril, Charles IV prit sous sa sauvegarde le château de Rupt appartenant à la dame de Saint-Georges et notamment « en iceluy pour la retraite des P. Minimes dudit lieu ». (Lettres de Charles IV, Besançon, 14 avril 1637 ms. Archives départementales de la Haute-Saône.)

se porter lui-même. Champlitte fut pris, ainsi que Gatey (21 juin). L'infanterie française se cantonna autour de Champlitte ; la cavalerie s'était dirigée, la veille, vers Ray.

Les ordres donnés par Charles IV n'avaient pas été exécutés. Aucune armée n'apparaissait dans la plaine de Gray, et ses courriers avaient été massacrés. Heureusement Mercy, qui commandait 22 régiments de cavalerie, entra à Gy, y jeta son bagage et son canon, s'assura de quelques bons postes et se mit en état de résister aux ennemis en passant par Choye ; le duc se porta du côté de Gy avec le reste de ses troupes et les campa sous le canon de la place, résolu à attendre Weimar et à lui livrer bataille[1].

Weimar feignit une contre-marche qui fit juger aux Lorrains que leur infanterie aurait le temps de se joindre à leur cavalerie, si Charles IV se hâtait d'aller la chercher à Besançon. A peine le duc eut-il abandonné ses troupes, que Weimar, retournant sur ses pas, côtoya la Saône et essaya de la traverser à Ray. Les Lorrains quittèrent immédiatement Gy, et se présentèrent sur les bords de la rivière avec leurs canons, près de Savoyeux.

Mercy commandait toute la cavalerie lorraine et impériale, composée de 5,000 chevaux et de 2,000 dragons ; il la rangea en bataille, près de Ferrières-lès-Ray, non loin de Dampierre, sur les rives de la Saône.

Forbus, lieutenant de Weimar, eut à lutter avec ses 12 régiments de cavalerie, composés de 4,000 hommes, contre l'impétuosité des cavaliers de Charles IV, qui se jetèrent sur ses escadrons répandus dans la plaine de Gy. Le canon lorrain détruisait les ponts jetés par l'armée de Louis XIII sur la Saône. Weimar avait cependant réussi à faire traverser

1. Forget, Hugo, Girardot. *Mem. de Richelieu ; Mém. du marquis de Montglat.*

cette rivière au régiment de Bodendorf, fort de 200 hommes, et, pour favoriser ce passage, près des bois de la Mauge, il avait fait installer huit de ses canons sur une hauteur.

Les weimariens furent repoussés deux fois et éprouvèrent quelques pertes, mais l'artillerie française causa, pendant une heure, de grands ravages à travers les rangs ennemis, et les mousquetaires de Weimar et de du Hallier passèrent la Saône, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles [1]. Ils furent suivis par toute la cavalerie. Les Lorrains se retirèrent sur une colline voisine, derrière un petit bois, après avoir laissé quelques dragons sur la rive, pour les avertir des efforts des weimariens, tandis que le colonel Rosen [2], lieutenant des gardes de Weimar, traversait la Saône près de Membrey et Recologne-lès-Ray, prenait les Lorrains à dos et les forçait à la retraite (23 juin). Mais leur déroute n'eut lieu qu'après un combat acharné qui dura plus d'une heure, après quatre attaques successives de leur part. Weimar, voyant Bodendorf faiblir, avait passé la Saône, sur son cheval, à la tête d'un second escadron. Quelques mousquetaires de Forbus le suivirent et délogèrent les dragons lorrains cachés derrière un fossé ; puis toute la cavalerie weimarienne traversa la rivière à son tour.

Trois régiments comtois, faisant tête à l'ennemi à Virey, près de Frasne-le-Château, se défendirent courageusement et se retirèrent pas à pas ; enfin, ils furent chargés par les

1. Weimar fit passer ses cavaliers, 40 de front, avec un mousquetaire en croupe, par des gués, régiments par régiments. (Forget.) Les Lorrains, avant de céder le terrain, avaient repoussé, quatre fois de suite, l'ennemi.

2. Jean de Rosen commandait 8 escadrons de cavalerie (*idem*). — Le régiment de Rosen avait été admis à la solde de France, le 26 octobre 1635. Il était fort de 1,000 chevaux à la bataille de Lützen en 1632, où fut tué Gustave Adolphe. Le régiment de Forbus, lieutenant de Weimar, avait été également admis à la solde de France, le 26 octobre 1635.

Français avec tant d'ardeur qu'ils finirent par se débander. La déroute des Impériaux fut complète, et la plupart ne conservèrent la vie que grâce à la vitesse de leurs chevaux[1]. Les Saxons, affamés de butin, venaient d'attaquer leurs bagages ; les malheureux Lorrains furent, au milieu de leur défaite, obligés de se battre avec leurs alliés. Charles IV perdit, dans le combat de Recologne, 1,800 chevaux, 16 enseignes, 13 trompettes et 3 timbales. Tout le bagage fut laissé à Gy, et 1,000 prisonniers, dont 2 colonels, 3 lieutenants-colonels, 10 capitaines de cavalerie, 9 lieutenants, 22 cornettes, 13 quartiers-maîtres, un aide de camp, un prévôt, 37 caporaux, 426 cavaliers restèrent aux mains de Weimar. Les régiments de l'Empire furent presque entièrement détruits ; Mercy fut blessé, le comte de Rœux fut fait prisonnier, ainsi que *quelques dames*, entre autres, la baronne de Landres. On crut à la mort de Nicolas. Gy se rendit à Weimar (26 juin)[2] ; mais, moyennant le payement de 4,000

---

1. Forget, Hugo. *Mercure français*, 1637-1638, XXI, p. 105 à 107. — *Gazette de France*, extraordinaire, 7 juillet 1637. Girardot, p. 175. V. Lettre du duc de Lorraine à la cour de Dôle (31 juillet 1637). Arch. du Doubs, corresp. du Parlement. Dans cette lettre, reproduite par M. de Piépape, dans son *Histoire de la réunion de la Franche-Comté à la France*, Charles IV écrivait au Parlement de Dôle, qui paraissait mécontent de la direction qu'il donnait aux opérations militaires, qu'il avait perdu *plus de* 1,200 *hommes au combat de Ray* et que les autres avaient été mis hors de combat. Depuis peu, ajoutait-il, il avait jeté une partie de son infanterie dans Salins. Quant à sa cavalerie, qui se trouvait démontée, il demandait qu'on lui désignât un service important où il pût la sacrifier utilement.

2. *Mercure français, passim*, p. 107. *Gazette de France*, extraordinaire du VII juillet MDCXXXVII. — Liste de la cavalerie du duc Charles à la bataille de Recologne : compagnie des gardes de S. A. (56 maîtres) ; 2 compagnies de cuirassiers (110 cavaliers) ; 1 compagnie d'arquebusiers (123 hommes) ; 1 compagnie de dragons ; bataillon du Châtelet (50 h.) ; régiment Mercy (300 h.) ; régiment Blainville (257 h.) ; régiment Clinchamp (314 h.) ; régiment Lenoncourt (170 h.) ; régiment Beaulieu (300 h.) ; régiment de dragons Maillard (300 h.) ; chevau-légers Enkefort (200 h.) ; régiment comte de

pistoles; son infanterie n'y entra pas. La cavalerie du duc de Lorraine s'était ralliée cependant et présentait encore un contingent de 2,000 chevaux. Elle s'efforça d'inquiéter le passage de la Saône, effectué par Rosen, avec 3 escadrons.

Les Lorrains déchargèrent leurs pistolets sur les weimariens et reprirent leur premier poste. La cavalerie du duc Bernard eut le temps d'accourir au secours de Rosen.

Weimar divisa ses forces en deux tronçons, de façon à pouvoir envelopper les Impériaux de tous côtés. Il les chargea et ils subirent un nouvel échec, après s'être défendus avec énergie et avoir laissé 300 ou 400 des leurs sur le champ de bataille. Il était neuf heures du soir.

Ceux qui survécurent furent poursuivis jusqu'à Vesoul (22 juin).

Autrey, Choye, Citey, Saint-Loup, Chantonnay, Montcley et Marnay ne tardèrent pas à tomber au pouvoir des Suédois; mais Gray put leur résister, grâce au courage de d'Andelot. Le 1er juillet, le sieur de Rotenson, grand-maître d'hôtel de Weimar, apporta à Louis XIII les trophées de la victoire de Recologne.

Charles IV n'avait pas assisté à la défaite de son armée. Il était accouru à toutes brides à Besançon, afin d'amener au secours de sa cavalerie l'infanterie du marquis de Saint-Martin, et il allait monter à cheval pour rejoindre ses soldats, lorsqu'un courrier, dépêché en toute hâte, vint lui

---

Rœux (203 h.); Belrupt (200 h.); Chauviray (200 h.); de la Porte (120 h.); Walorski (700 h.); Nicolas (150 h.); Vernier (320 h.); Gonzague (360 h.); Bercy; Harcourt; baron de Landres (210 h.); dragons suisses (200 h.); dragons de Mercy; 45 dragons du régiment de Watteville; Vernier jeune (400 h.); Maillard-Cavalerie; dragons Walorski (700 h.); dragons de Nicolas (550 Allemands). (V. aussi Aff. étr. Lorraine XXX, f° 74, et: Briesve relation de la rencontre des armées du duc Charles et du duc de Weimar au passage de la rivière de la Saône, le xxij de juin 1637. Aff. étr. *pas.*, f° 71).

annoncer la défaite des Impériaux. Tous les habitants de Besançon étaient consternés. Charles IV dissimula ses inquiétudes et ses appréhensions, affectant le plus grand calme, rassurant les timides, et excitant le courage de tous ceux que le découragement n'avait pas envahis. Il sortit de Besançon et rallia son armée que lui amenait le baron de Mercy, honteux de sa défaite. Il consola son lieutenant, au lieu de lui adresser des reproches, et ranima le courage de ses soldats, en les conviant à la vengeance.

« Le plus grand malheur qui puisse arriver à Weimar, leur disait-il, c'était d'avoir remporté une petite victoire. » Mais, la Saône étant franchie par Weimar, Besançon était sérieusement menacé. Charles IV s'empressa d'y retourner et de soutenir le moral des habitants, en diminuant à leurs yeux l'importance des succès de l'armée française. Il fallait que chacun prît la résolution de défendre courageusement la Franche-Comté en péril ; quant à lui, il était résolu à ne jamais abandonner la ville qui lui avait donné l'hospitalité, le danger dût-il être trois fois plus grand.

Mais, se méfiant de la valeur et de la fidélité des Bisontins, commandés par Boisey, il campa son armée entre Besançon et Beauprel, dans un bois, de peur que les Comtois ne se plaignissent de la dévastation de leurs champs et de leurs vignes. Weimar ne pouvait, croyait-il, l'attaquer que d'un seul côté, et la cavalerie des Impériaux pourrait fourrager à son aise dans les prairies qu'arrose le Doubs. Quant à l'infanterie, elle aurait Besançon à dos. La moisson approchait. Weimar, se postant de l'autre côté de la ville, pouvait se ravitailler, il est vrai, par le Montbéliard et menacer Charles IV; mais l'armée suédoise ne parut pas, quoiqu'on l'attendît pendant deux jours.

Le duc de Lorraine avait perdu, du reste, tout espoir. La Franche-Comté était lasse de la guerre, et ses soldats y étaient

traités en ennemis. Les gentilshommes et les paysans, découragés, paraissaient se soucier fort peu de la ruine de leur patrie. Cependant Charles IV avait intérêt à maintenir l'indépendance de la Comté, dernier refuge où pût se retrancher et se fortifier ce prince dépossédé, dont l'armée se renforçait chaque jour de soldats lorrains. Il continua donc à réveiller le courage endormi des habitants de Besançon, pendant que Guébriant prenait Savigny et Lons-le-Saunier, défendu par Raincourt avec héroïsme, et que le marquis de Saint-Martin s'emparait, avec les canons prêtés par Charles IV, du pont de Vougeaucourt, sur le Doubs, en repoussant Grancey, gouverneur de Montbéliard, et occupait Dampierre[1] (juillet).

Ne se faisant aucune illusion, Charles IV savait que sa position était éminemment critique, car Richelieu n'avait pas cette fois commis la même faute qu'en 1636. Toujours en éveil, il avait ordonné à ses généraux d'envahir la Franche-Comté par trois endroits différents, à l'ouest, à l'est et au sud. Le duc d'Olivarès et l'infant d'Espagne, apprenant la marche de Weimar sur Besançon et les progrès de Longue-

1. V. Forget et Hugo. — Longueville s'empara du château de Courlaoux, et Montaigu se rendit au comte de Guébriant (28 juin). Au commencement de juillet, il s'empara du château de Crèvecœur, de Chailly, de l'Étoile et de Savigny, près de Louhans. La prise de Montaigu était importante. Cette ville est adossée à une montagne. Elle était défendue par 100 soldats de la meilleure milice du pays, et ses murailles étaient élevées et solides. Les assiégés y mirent le feu de désespoir; mais Guébriant s'empara du château à l'aide de la sape. Les assiégés construisirent alors, au-dessus de la porte d'entrée, un ouvrage défensif avec des tonneaux remplis de pierres. A l'abri, ils tiraient sans cesse. Sanchez, aide de camp de Guébriant, fut tué et Canillac (*a*) fut blessé. La garnison acculée capitula. On la conduisit en armes, mais sans bagage, à Perpignan. (*Hist. du maréchal de Guébriant,* par le Laboureur, p. 30 à 32.)

(*a*) Guillaume de Montboisier-Beaufort, marquis de Canillac, avait levé un régiment, le 16 mai 1635, et battit, cette année, un parti polonais à Ivoy.

ville du côté de Louhans, désespérèrent du salut du comté de Bourgogne : si Besançon et Salins étaient pris, si le Jura était envahi par l'armée française, pensaient-ils, tout envoi de secours devenait inutile. Sans se décourager, Saint-Martin luttait toujours cependant contre Grancey, du côté de Montbéliard ; Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs, Neuchâtel, Clerval et le château de Belmont résistaient vaillamment aux attaques des Français. L'Isle-sur-le-Doubs venait de capituler, ainsi que Saint-Laurent-la-Roche et Bornay. Mais la peste continuait ses ravages et s'était étendue du bailliage d'Amont au bailliage d'Aval, jusqu'aux portes de Salins.

Pour comble de malheur, Richelieu avait réussi à mettre la division entre les différents membres du gouvernement du comté de Bourgogne. Saint-Martin avait perdu toute autorité, et la princesse de Cantecroix avait tenté de l'attacher aux intérêts du duc de Lorraine en lui promettant la main de M^lle^ de Cusance, sa sœur, à laquelle elle assurait toute sa fortune si elle ne devenait pas duchesse de Lorraine. Tout l'argent qu'avait apporté le pagador Scorza, envoyé par le roi d'Espagne, était passé entre les mains de Charles IV, et le marquis de Saint-Martin négligeait souvent de prendre les avis du Parlement de Dôle. Richelieu, en diplomate habile, profitait de toutes ces mésintelligences et faisait miroiter aux yeux des gentilshommes comtois les avantages qu'ils devaient puiser dans l'amitié de la France, où ils pourraient posséder des offices et des bénéfices. Mais ce qui ébranlait le plus l'esprit des gentilshommes et des bourgeois de la Comté, c'était la marche rapide de Weimar et le danger que couraient Besançon et Salins contre lequel s'avançait Longueville[1].

Entre temps, Charles IV, se rendant compte de la situa-

1. Girardot de Noseroy, p. 180.

tion, cherchait à s'attirer les bonnes grâces des membres du gouvernement de Besançon et à les convaincre de la nécessité d'une défense énergique.

Faisant appel à leur amour-propre et à leurs intérêts, il leur représentait que, s'ils se laissaient abâtardir au point de laisser souiller leur ville par la présence de l'ennemi, ils perdraient toute leur autorité, tous leurs priviléges, et deviendraient les esclaves des Français auxquels ils auraient la lâcheté d'ouvrir leurs portes. Charles IV, suivi d'un seul écuyer, se promenait souvent à travers les rues de Besançon, et, s'il rencontrait quelques notables, il ne manquait pas de les aborder et d'entrer en conversation avec eux. Relevant leur courage, tout en leur annonçant quelque nouvelle favorable à la cause commune, il leur apprenait les progrès rapides de Weimar. Si, par malheur, leur disait-il, Besançon était pris, tout l'argent de la Comté ne suffirait pas à satisfaire les exigences des vainqueurs qui abuseraient de la réputation de richesse dont jouissaient les Bisontins. En outre, vu l'importance de la place, les habitants pouvaient compter avoir, toute leur vie, les soldats français et suédois à leur table, et devenir leurs prisonniers[1].

Charles IV avait raison. De la prise de Besançon devait résulter la perte de la Franche Comté tout entière, car cette ville était la seule place véritablement forte du Jura, et commandait à la fois le Doubs, la Loue et l'Ognon. Diviser les forces comtoises, suivant Charles IV, aurait été une faute; les échecs subis dans le bailliage d'Aval et sur les bords la Saône en étaient la preuve. A la défense de Besançon le duc de Lorraine voulait sacrifier Salins, ville non fortifiée, mais où se trouvait le trésor royal, et dont les salines alimentaient toute la Franche-Comté. Sans convaincre en-

1. Forget et Hugo.

tièrement les chefs de l'armée comtoise, Charles IV obtint que M. de Saint-Martin postât toute l'armée à Velotte, village protégé par le mont Chandanne et l'espaçât jusqu'à Beure. Un pont relia le mont Chandanne à la porte Notre-Dame; un autre relia Beure au château d'Arguel, du côté de Salins. On pouvait donc secourir facilement cette dernière ville, si Longueville en entreprenait le siége, et enlever les détachements français, l'un après l'autre, sans affaiblir Besançon. L'armée comtoise pouvait facilement se ravitailler dans la cité impériale qu'elle protégeait; mais les vignobles, où étaient campés les soldats, étaient sacrifiés, ce qui mécontentait les bourgeois. L'ennemi ne pouvait se loger nulle part aux environs, surtout entre la ville et le camp protégé par des redoutes et des canons. Depuis les vignes de Saint-Ferjeux jusqu'à Palente, le pays était inabordable pour l'armée de Weimar et celle de Longueville. Le camp retranché de Saint-Martin, sis au sud de Besançon, flanquait les deux tiers de la ville, entre les portes d'Arènes et de Notre-Dame. Pour ménager les vignobles des environs de Besançon, Charles IV envoya sa cavalerie à Saligney et à Sauvagney, en donnant l'ordre à Mercy de se méfier des éclaireurs de Weimar qui venait de s'emparer, le 6 juillet, de Baume-les-Dames. Mais le général suédois, averti du mouvement des troupes comtoises, se mit en campagne, à la tête de 2,000 chevaux et 1,200 mousquetaires. Malgré son courage et les forces dont il disposait, il ne put que surprendre le camp des chevau-légers de Saint-Martin. Le commandant du château d'Arguel ne les avait pas avertis de la marche de Weimar. Il était huit heures du matin. Ceux qui ne se trouvèrent pas à cheval abandonnèrent leurs montures, et quelques-uns furent faits prisonniers. Le reste de l'armée lorraine avait passé le Doubs[1].

1. Forgetet Girardot de Noseroy, p. 181 et 182.

L'approche du danger avait produit plus d'effet à Besançon que les paroles de Charles de Lorraine. Chacun oublia ses inimitiés ; les échevins, la noblesse, la bourgeoisie et le gouverneur luttèrent d'énergie et de courage pour mettre en état de défense leur vieille cité. Richelieu renouvelait alors ses intrigues et cherchait de nouveau à détacher le duc de la Franche-Comté dont il s'était constitué le défenseur, en lui faisant entrevoir la restitution de la Lorraine. Mais Charles IV envoyait toutes les lettres qu'il recevait de France au roi d'Espagne, sans les ouvrir, ne se fiant nullement aux promesses du cardinal et ne voulant pas traiter avec la cour de France, sans l'assentiment de Philippe IV qui seul pouvait forcer Richelieu à tenir les promesses faites au duc de Lorraine[1].

Weimar, après avoir constaté qu'il ne rencontrerait aucun ruisseau pour abreuver sa cavalerie, près des portes de Battant, d'Arènes et de Charmont, s'arrêta à Palente, afin de s'approcher de Besançon, du côté de la Porte-Taillée. Il ignorait où était le camp des Impériaux, dont l'on n'apercevait ni les retranchements, ni les fortins fort peu élevés. Les montagnes qui étreignent Besançon, ainsi que le fer à cheval que dessine le Doubs, étaient un obstacle sérieux aux approches de l'armée française. Weimar fut réduit à monter au-dessus des crêtes qui dominent la ville. De là, il découvrit le camp des Impériaux et les murailles qui entouraient le Chapitre. Vu le peu de hauteur de cette enceinte, il croyait pouvoir assiéger Besançon de ce côté. On se douta dans la place des desseins de Weimar, et l'on renforça les sentinelles à l'endroit que le duc Bernard avait jugé si faible[2].

Saint-Martin et le duc Charles prenaient leurs précautions, et, à chaque alerte, accouraient dans la ville impé-

1. Girardot de Noseroy, p. 184.
2. *Idem.*

riale. Un jour, le duc allait à la messe, lorsqu'on vint l'avertir que l'ennemi approchait. Monté sur un bidet, il se porta de toute la vitesse de sa monture à la porte de Besançon, qu'il trouva abandonnée, ranima le courage des soldats, changea de cheval, afin d'aller se rendre compte, par lui-même, des positions de l'ennemi qui resta aux pieds des murailles pendant deux heures. Weimar se retira, s'apercevant qu'un assaut était chose impossible[1], avec ses 4,000 Français et ses 4,500 Allemands. Quant à Longueville, il partit, le 15 juillet, de Savigny-en-Revermont avec toutes ses troupes, et se rendit, le 16 juillet, devant la ville et le château d'Orgelet, qui capitulèrent. Saint-Julien, défendu par les deux Ronchaux, après une défense héroïque, ouvrit ses portes au général allemand, comme l'avaient fait Saint-Laurent-la-Roche[2] et Frontenay, dont le gouverneur, Le Flamand, fut fusillé, après avoir résisté vaillamment. Le bailliage d'Aval était envahi par l'armée française; mais Longueville n'osa assiéger Salins, redoutant le courage des Impériaux, campés entre Besançon et Salins, et commandés par les meilleurs généraux de l'Empire. Il craignait, en se mesurant avec eux, de conduire son armée à un désastre certain[3].

---

1. Forget.

2. Cette ville n'avait aucun gouverneur. Sa possession assurait toutes les conquêtes de Longueville en Franche-Comté. Mais tous les officiers français désiraient prendre leurs quartiers d'hiver, malgré les instances d'Estampes, intendant de justice, et de Guébriant, qui leur conseillaient de se diriger vers Bletterans. (Lettres de Longueville à. . . . ., 9 et 10 août 1637. Aff. étr. *passim*, f^os^ 170 et 171.)

3. *Mercure français, passim*, p. 111. Le 20 juillet, le duc de Longueville envoya le S^r^ de Chambois à Richelieu, afin de lui rendre compte de ses opérations en Franche-Comté et des ravages causés par les maladies au sein de son armée, ce qui l'obligeait à changer journellement ses quartiers et à ne pas s'éloigner du duché de Bourgogne. Il éprouvait de grandes difficultés à se faire suivre de ses vivres et de son train d'artillerie, et attendait des ordres précis avant d'attaquer Salins, Poligny et Arbois. (Aff. étr. *passim*, f^o^ 163.)

Il n'avait pu s'emparer que de quelques villes et de quelques châteaux sans importance, tels que Pimorin, la Tour-du-Meix et Clerval qu'avait assiégé le baron de Coupet[1].

Après s'être rendu maître du pont de Vougeaucourt qui servait de passage à la garnison de Montbéliard dont les reconnaissances fréquentes menaçaient la ville de l'Isle-sur-le-Doubs, Saint-Martin avait abandonné ce poste et s'était retiré à Besançon[2].

Grancey, gouverneur de Montbéliard, apprenant que la garnison d'Altkirch (Alsace), composée d'Impériaux, était sortie de cette place dans l'intention d'investir Montbéliard, se rendit près d'Altkirch avec une coulevrine, s'en rendit maître et commença les approches en vue du château, où la plupart des soldats et des habitants s'étaient réfugiés. Le château se rendit après avoir fait quelque résistance. Isle-sur-le-Doubs fut pris par le régiment de la Mothe-Houdancourt, maréchal de camp de l'armée de Weimar, qui venait d'entrer à Montbéliard avec trois régiments de chevau-légers, les Allemands du colonel Schaveliski et le régiment de cavalerie du colonel Harlus[3]. Grancey, qui avait été blessé et repoussé devant Saint-Hippolyte par les fils du comte de Saint-Mauris, avait assisté au siége de l'Isle-sur-le-Doubs. Cette ville fut brûlée, et les habitants se défendirent de rue en rue et de barrière à barrière, jusqu'au château, où ils s'enfermèrent et coururent le risque de devenir les victimes des Français; mais les cris des femmes émurent les officiers qui réussirent à apaiser la fureur de leurs soldats[4].

Renforcé par la Mothe-Houdancourt qui lui amenait 800 hommes, et avait rallié son avant-garde à Villersexel

1. *Mercure français,* XXI, 1637-1638, p. 111.
2. *Idem,* p. 111.
3. *Ibidem,* p. 111 et 113.
4. Girardot.

(5 juillet), Weimar, après s'être éloigné de Besançon, à son grand regret, s'approcha et se rendit maître de Montmartin. Il comptait se conformer aux desseins de Longueville et attendait la sortie de l'armée de Charles IV qu'il supposait devoir quitter Besançon et venir au secours de Salins. Mais elle ne bougea pas. Le marquis de Saint-Martin alla seul dans cette ville, où l'un de ses fils venait de mourir de la peste. Pendant ce temps, Weimar forçait Butler, grand sergent de bataille de Charles IV, à débloquer Montbéliard (juillet); mais Charles IV poursuivit son ennemi jusqu'à Luxeuil avec 1,000 mousquetaires et 1,000 chevaux. Cependant ce prince, se voyant, à cette époque, cerné par deux armées, s'écria, comme le prophète : « *Levavi oculos meos in montes, undè veniet auxilium mihi.* » Mais, plein de résignation, il ajouta: « *In te, Domine, speravi, non confundar in æternum*[1]. » Weimar avait 6,000 chevaux et 4,500 Allemands « tous bien armés et résolus à bien faire ». Werth, ancien sergent de bataille de Charles IV, assiégeait Ehrenbreitstein, forteresse située sur la rive droite du Rhin, en face de Coblentz, et défendue par La Saludie, officier français. Bussy-Lameth avait été envoyé à son secours. Bernard quitta la Franche-Comté et franchit le Rhin, le 8 août[2], entre Brisach et Strasbourg, près des villages de Rhinau et de Wittenweiher, afin de s'assurer les deux rives et délivrer la forteresse assiégée. Mais elle capitula, le 21 juin 1637, à peine était-il passé en Souabe. Werth, après avoir pris Ehrenbreitstein et la ville de Hanau, s'avança à marches forcées à la rencontre de Weimar. Il le rencontra à Wittenweiher.

1. Forget.

2. « Ce qui apportera un grand changement entre toute l'Allemagne, et y arrêtera les troupes ennemies, quand même il y auroit des prêtes pour passer en deçà, dont toutefois on n'a pas de nouvelles. » (*Mémoire à M. de Charnacé.*)

Bernard de Saxe avait 15,000 hommes et s'était fortement retranché. Jean de Werth, à la tête de 4,000 hommes, ne réussit pas à le déloger et se campa à Schuttern, entre Offenbourg et Wittenweiher[1]. Il fallait empêcher à toutes forces Weimar d'atteindre la Forêt-Noire et de se rapprocher de Brisach[2]. L'allié de la France quitta son camp pour assiéger Marckolsheim, à quatre lieues de Schlestadt, sur la rive gauche du Rhin. Il avait pris, en passant, Ettenheim et avait repoussé, près de Kentzigen, Jean de Werth qui avait attaqué son avant-garde. Isolani, le duc de Savelli et Goetz avaient rejoint le général impérial. Mais Weimar avait reçu également des renforts. A défaut de Longueville qui devait s'avancer vers l'Alsace et que l'attitude de Charles IV retenait en Franche-Comté, le comte de Guébriant, envoyé par Louis XIII, à la prière de Weimar, lui avait amené 4,000 hommes, sans en perdre un seul, et le duc lui avait donné rendez-vous à Neubourg, le 3 mai. Turenne avait quitté les Flandres avec 2,000 fantassins et 800 chevaux liégeois, et était venu apporter à Bernard le concours de son génie précoce.

Guébriant avait réussi à conserver Molberg. Mais, pendant que le duc de Saxe-Weimar était occupé du siége de Marckolsheim, Jean de Werth tenta de surprendre son camp de Wittenweiher. Weimar revint sur ses pas à la hâte, et repoussa les Bavarois. Werth fut blessé à l'oreille (5 septembre). Weimar, qui avait éprouvé de grandes pertes, ne crut pas prudent d'envahir l'Allemagne et repassa sur la

1. Le P. Hugo affirme que Charles IV franchit le Rhin et rejoignit Jean de Werth que le duc de Savelli et le marquis de Grana devaient rallier avec un corps de Croates et un corps de cavalerie.

2. Suivant Hugo, Jean de Werth aurait forcé Weimar à abandonner les forts qu'il avait construits devant Brisach et le combat de Wittenweiher n'aurait pas été une victoire pour le duc. — Richelieu affirme, au contraire, qu'il repoussa Jean de Werth et lui infligea une perte de 12,000 hommes. (*Mém. au sieur de Charnacé.*)

rive gauche du Rhin. Werth devait plus tard s'emparer du camp de Wittenweiher (septembre). Au mois de décembre, il se retira à Tubingue.

Mais le général suédois était trop faible pour lutter contre le flot toujours croissant des Impériaux. Richelieu avait écrit, le 2 septembre, au prince de Condé de faire l'impossible pour résister au choc des Allemands sur le Rhin, dans l'intérêt de la France et du duché de Bourgogne. C'était, aux yeux du cardinal, le moyen de faire la paix l'hiver prochain, si l'issue de la campagne de 1637 était heureuse. Richelieu souhaitait ce résultat « avec une passion indicible[1] », car il avait compris toute l'importance de Brisach, et Weimar, lui-même, s'appuyant sur les promesses solennelles de la France, espérait se tailler avec son épée un duché entre le Rhin et l'Électorat de Saxe[2]. Mais, avant de réaliser ce beau rêve, il s'agissait pour Weimar de se rendre maître du Rhin et de pouvoir marcher en toute liberté au secours de Baner. Weimar, placé entre Charles IV et Goetz qu'avaient rejoints le duc de Savelli et le marquis de Grana, obligé de combattre ou de se retrancher, n'osant se diriger vers l'Allemagne, essaya de se maintenir dans ses retranchements que Manicamp, gouverneur de Colmar, reçut la mission de protéger[3].

Charles IV, qui avait fait une pointe en Alsace, au mois d'août, afin d'inquiéter Weimar et de favoriser la marche de Jean de Werth vers l'Alsace, en empêchant le duc Bernard de s'y opposer[4], revint en Franche-Comté et s'appro-

1. Lettre à M. le Prince, 2 sept. 1637. (*Avenel.*)

2. Sous le nom de duché de Saxe-Brisach. La mort prématurée de Weimar permit à Louis XIII de s'emparer de l'Alsace, grâce à la diplomatie habile du comte de Guébriant.

3. Forget et Hugo. Manicamp fut chassé de ses retranchements par Jean de Werth. Il passa en jugement.

4. Forget prétend que Charles IV suivit Weimar en Alsace, lorsqu'il fit

cha de Lure. Voulant profiter de l'évacuation momentanée du Barrois et du Bassigny, il y entra avec son armée et les canons laissés par Gallas à Gray. Avant de se mettre en mouvement, il passa en revue ses troupes à Luxeuil et les trouva remplies d'enthousiasme[1]. L'excursion du duc de Lorraine avait pour but de faire sortir Longueville du bailliage d'Aval et de l'attirer vers le Bassigny ou le duché de Bourgogne. C'était, peut-être aussi, afin d'attirer à lui l'armée commandée par Châtillon, du côté du Luxembourg, que le duc se rapprochait de la Lorraine. Il essaya de s'emparer de Lure où Weimar avait laissé 300 hommes de pied et 100 chevaux; mais la garnison suédoise repoussa son attaque et lui tua 500 hommes. Louis XIII n'avait pas renoncé à ses desseins sur la Franche-Comté. Il désirait que Longueville s'emparât de Salins, et la prise de Bletterans était nécessaire pour atteindre ce but. Toutes les villes et les châteaux du bailliage d'Aval, sauf Arbois, Salins, Poligny et Bletterans, étaient tombés au pouvoir des Français. Le 20 août, Guébriant fit sa jonction avec Longueville, afin d'aller assiéger cette dernière ville.

Bletterans était le chef-lieu du bailliage d'Aval, et c'était une place forte de premier ordre. Guébriant, que Louis XIII regardait comme un des meilleurs officiers de son royaume, conseilla à Longueville de l'assiéger, en alla reconnaître les approches avec 200 chevaux et 100 dragons, battit toute

---

mine d'aller au secours d'Ehrenbreitstein, et qu'il passa le Rhin derrière lui pour rallier Jean de Werth, à la tête de 1,000 mousquetaires et de 1,000 chevaux.

1. Forget et Hugo. Les troupes de la Ligue catholique cantonnées à Luxeuil étaient composées du corps commandé par le marquis de Tarracouse général de l'Empire. Le sergent de bataille de Charles IV se nommait Butler. Les autres régiments étaient commandés par Don Louis de Gonzague, le colonel Chevillon, sous les ordres du marquis de Tarracouse et le baron de Switz. (Arch. municip. de Luxeuil.)

la campagne qui l'avoisine, et s'empara de Cuiseaux et de Coges, postes très-importants sur le chemin de Louhans à Bletterans, et par où l'armée française recevait ses vivres. Dans une embuscade, Guébriant défit 40 cavaliers et 50 mousquetaires. De retour près de Longueville, malgré une vive opposition de sa part, il le décida à mettre le siége devant Bletterans. Cette ville était placée dans une plaine marécageuse, baignée par la Seille. En temps ordinaire, on n'aurait pu en approcher aucun canon. Mais on était au mois d'août, et la sécheresse était extrême. Bletterans était du reste dominé par un village nommé le Tartre. Le 16 août, le vicomte d'Arpajon fit les approches avec le régiment de Normandie et, la nuit du 26 au 27, on amena trois grosses pièces de canon et une bâtarde. Le sieur de Brosse, lieutenant de l'artillerie, les mit en batterie dans un endroit que les assiégés ne pouvaient apercevoir. Le lendemain, le régiment de Montausier,qui avait relevé celui d'Enghien, mit la dernière main à un pont de bois, en le consolidant avec des fascines, et travailla aux tranchées. Le 30 août, lorsque 600 coups de canon eurent creusé une brèche raisonnable, Longueville somma la garnison de Bletterans de capituler (30 août), mais le gouverneur demanda qu'on lui permît auparavant d'avertir le comte de Saint-Mauris de l'état désespéré de la place. Le refus de se rendre, exprimé par Fontrenay qui était au lit, miné par la maladie, était motivé par l'annonce de l'armée du duc de Lorraine, car Charles s'avançait en toute hâte, après avoir quitté le Bassigny et en passant par Ruffey.

Enfin Guébriant monta à l'assaut de Bletterans à la tête de Normandie et de Rébé. Deux cents Bourguignons furent tués dans la mêlée; les survivants mirent le feu à la ville et se réfugièrent dans le château. Walorski, commandant de la garnison, résista quelque temps aux attaques de Guébriant

qui s'était logé sur la contrescarpe et y était resté deux jours, en attendant qu'on lui envoyât de l'artillerie. Lorsqu'elle arriva, il disposa ses canons à trente pas du château, le 2 septembre, et dès le 3, à quatre heures du soir, les deux tours, exposées au tir du général français, furent mises hors de défense. Le gouverneur capitula, le 4 septembre[1]. On accusa sa femme, qui était Française, de complicité avec ses compatriotes et elle fut mise en jugement par le Parlement de Dôle. Elle avait été avertie de l'arrivée de Charles IV et du marquis de Saint-Martin ; mais un ingénieur, qui avait travaillé aux fortifications et qui s'était fait l'agent de Longueville au sein de la ville assiégée, avait décidé le gouverneur à se rendre[2]. Le siége avait duré 13 jours. Cependant Charles IV n'était plus qu'à une heure de Bletterans au moment de la capitulation ; il amenait avec lui Florainville et Mercy et avait passé le Doubs, au pont de Rochefort. Il fut reçu à coups de canons par les Français, dès le 1er septembre, car il ignorait l'extrémité où se trouvait la ville qu'il espérait délivrer, et ne put croire à la bonne foi des prisonniers qui lui en avaient appris la chute[3].

Une des causes du retard de Charles de Lorraine à venir au secours de Bletterans était l'hésitation qu'il avait éprouvée à se porter du côté de Damvillers, ville du Luxembourg enclavée dans la Lorraine. Feuquières vint en effet, le 7 septembre, mettre le siége devant cette ville, défendue par Stassin, avant de mettre ses troupes en quartiers d'hiver et de se retirer lui-même à Verdun[4]. Le régiment de Batilly

1. *Vie du maréchal de Guébriant,* par le Laboureur, p. 38.

2. Girardot de Noseroy, p. 187.

3. *Passim*, p. 188 et 189.

4. Le cardinal de la Valette s'était rendu maître de Landrecies, et Châtillon occupait la Champagne avec 7,000 hommes. Les Hollandais assiégeaient la ville de Breda, au secours de laquelle Piccolomini était accouru, pendant que Châtillon s'emparait de Chauvancy, La Ferté et Ivoy (Carignan), défendu

attaqua une redoute gardée par les Impériaux, à 120 pas de Damvillers, non loin d'un moulin. Le régiment de Normandie s'approcha du côté où l'on avait résolu d'ouvrir la tranchée, et celui de Batilly emporta la redoute. Les Impériaux résistèrent avec mollesse, et, après avoir déchargé leurs mousquets, ils s'enfuirent. Les Français les poursuivirent, en tuèrent six et firent un nombre pareil de prisonniers. Après ce succès, Feuquières et Châtillon commencèrent à faire travailler à la tranchée, qui fut ouverte durant la nuit du 19 au 20, à 250 toises de la place. Après avoir fait encore 100 toises de traverses, sans perdre un seul homme, on passa le reste de la nuit à démolir la redoute dont on s'était emparé. Elle était ouverte du côté de la ville, et les Français ne pouvaient la défendre. Les Impériaux lâchèrent toute leur mitraille sur ce point, mais un seul coup de canon porta et tua 7 soldats et un enseigne. Trois autres Français furent blessés par les mousquets des assiégés, entre autres le Vison, enseigne du régiment du comte de Pas. Le maréchal de Châtillon resta dans la tranchée toute la nuit, ainsi que Feuquières. La tranchée avait avancé de 150 pas. Feuquières monta à cheval avec toute la cavalerie pour s'opposer à l'arrivée d'Impériaux signalés près d'Arlon, et commandés par André Cantelmo, général espagnol, qui défendait le Luxembourg. Jean de Nassau avait sous ses ordres la cavalerie, et le colonel Bronze était à la tête de l'infanterie. Les Impériaux, au nombre de 1,200, défendaient Damvillers, décidés à une héroïque résistance. Ils avaient 16 pièces de canon qui ne cessaient de tirer. Enfin, ils demandèrent à capituler et sortirent de la ville, au nombre de 600, tambour battant, enseignes déployées et mèche allumée.

---

par le colonel Broon, qui y rentra 15 jours après, tandis que les généraux français s'amusaient à Mouzon.

Ils emmenèrent 2 pièces de canon, 8 charges de munitions et 100 chariots de bagages à Montmédy. Au siége de Damvillers, les Français avaient conduit 40 pièces de canon, tirées des places de Metz, Vic et Nancy[1]. (27 octobre.)

Après la capitulation de Blétterans, Longueville fut surpris par l'arrivée du duc de Lorraine, car ses soldats étaient à la maraude. Il fit tirer le canon, afin de les avertir, et se logea à l'ouest de Bletterans, couvert d'un côté par la ville et de l'autre par un bois. Il avait à dos la rivière de la Breine et les bois de la Bresse ; son armée présentait une longue ligne de bataille. Mercy commandait l'avant-garde des Impériaux et était rempli d'espoir. Saint-Martin et le baron de Scey voulurent profiter de l'occasion qui se présentait et charger l'armée française avant qu'elle eût le temps de se rallier. Mais Charles IV défendit à Mercy d'ouvrir le feu et lui ordonna de faire ferme. La poudre distribuée aux Impériaux était éventée, le temps était mauvais, et Longueville occupait un poste tellement avantageux qu'il aurait été imprudent de l'attaquer (9 septembre). Les deux armées restèrent longtemps en présence, sans bouger. Enfin, le duc Charles, atteint d'une fièvre lente, gagnée dans les marais de Bletterans, et souffrant de battements de cœur, se décida à entrer dans la portion de la Bresse qui avoisine Dôle, en côtoyant le Doubs. Guébriant alla se camper à Molay, à trois lieues de Dôle, entre le Doubs et la Saône. Ce pays était marécageux et on ne pouvait aborder le camp français. Mais la maladie l'envahit et le bois y fit défaut. Le lieutenant de Longueville fut contraint de passer en France

1. *Journal de Jean Bauchez*, p. 346 à 348. — Richelieu ne voulait pas que Châtillon assiégeât Thionville, comme il en avait manifesté le désir, de peur d'attirer les Impériaux sur les bords de la Moselle. La prise de Damvillers les éloignait du Luxembourg.

et d'y établir ses quartiers d'hiver[1]. Charles IV aurait désiré prendre les eaux de Plombières, mais il ne put se rendre dans cette ville. Il se retira sous Frontenay, près Lons-le-Saunier. Il songeait, en ce moment, au rétablissement de la neutralité de la Franche-Comté, ce qui ne l'empêcha pas de faire rafraîchir son armée pendant trois semaines, d'équiper plus de 1,200 hommes, et de mettre ses soldats en état de résister aux efforts des Français. Quittant ses quartiers, Guébriant menaça Salins que Richelieu voulait qu'on attaquât. Le marquis de Conflans venait de mourir de la peste, à l'âge de 70 ans, et Weimar était entré en Franche-Comté, en sortant de l'évêché de Bâle par le passage de Goumois. Il avait repris Grange et Lure (23 juillet), après avoir battu les Comtois à Trevillers, non loin de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs. Il pillait et dévastait la frontière du Comté. Charles IV alla à sa rencontre, dans le val d'Ornans ; mais les paysans comtois, « qui voulaient un jour qu'il avançât, et le lendemain, qu'il reculât », lui refusaient passages et logements et s'attaquaient à ses troupes avec tant d'acharnement, qu'il fut forcé, plusieurs fois, de les menacer de son canon, lorsqu'il voulut reconnaître les passages du Lomont. Le duc ne donna pas cours toutefois à sa colère, tenant à ménager les sujets du roi d'Espagne, et ne voulant pas ruiner une contrée où il espérait pouvoir faire hiverner ses trou-

1. Girardot de Noseroy. — Longueville alla à Paris, malgré les conseils de Guébriant. Voici le jugement porté par d'Estampes, intendant de justice en Franche-Comté : « Tout faisoit peine à ce prince qui avoit peur de faillir et étoit d'ordinaire très-longtemps à se résouldre, feignoit des armées où il n'y en avoit pas, faute d'une meilleure correspondance avec le duc de Weimar qui faisoit teste à Jean de Weert, et que voulans tous retourner victorieux en Franche-Comté, il craignoit (*sic*) d'échouer devant une place importante. » (Relation de mon voyage en Franche-Comté par d'Estampes, intendant de justice. Aff. étr. *passim*, f° 218.)

pes[1], car il ne comptait plus s'établir en Lorraine dont un grand nombre d'habitants, las d'être abandonnés par leur duc, venaient de prêter serment au roi de France[2].

Il se contenta d'avertir le marquis de Saint-Martin des insolences des habitants de la Franche-Montagne et lui envoya, dans ce but, le docteur Lyon, de Châtillon-sur-Maîche, où il se trouvait, le 9 novembre.

Les Suédois, traqués par le prince lorrain, repassèrent le Doubs à son approche, et Weimar se décida à établir ses quartiers d'hiver dans l'évêché de Bâle (24 novembre).

Les montagnes étaient devenues inaccessibles par suite du mauvais temps.

Le 10 novembre, Charles IV se cantonna pour l'hiver à Saint-Hippolyte.

Son armée était désorganisée. Il informa la cour de Dôle de sa résolution et lui envoya à cet effet Don Jean de Padille[3].

Weimar, menacé, renonça à prendre ses quartiers d'hi-

---

1. V. Lettre du duc de Lorraine au gouverneur de la Franche-Comté de Bief, près de Châtillon-sur-Maîche, le 9 nov. 1637, citée par M. de Piépape. — Dans cette lettre, Charles IV se plaint amèrement de la conduite des Francs-Comtois qui ne lui apportaient « ni ayde ni secours ». « Les paysans, disait-il, veulent un jour que j'advance, le lendemain que je me retire, à faulte de quoy ils me sont tous ennemis, me refusant et passages et logements avec des insolences et des rébellions que j'ai soufferts, espérant que vous voudrez pour une dernière fois apporter l'ordre que les armes de Sa Maiesté ne soient pas sujects méprisées, et contrainct d'en venir à quelque extrémité. »

2. « Plusieurs gentilshommes de Charles IV et autres habitants de ce duché et du Barrois, voyant que le duc Charles les abandonnoit pour aller secourir Jean de Werth, ont ces jours passés presté serment de fidélité au Roy entre les mains du sieur d'Hocquincourt, notre gouverneur. » (De Nancy, le 6 septembre 1637. — *Gazette de France*, p. 575.)

3. V. Lettre du duc de Lorraine à la cour de Dôle (10 nov. 1637), citée par M. de Piépape. (*Gazette de France*, p. 650.)

ver dans le val de Lomont, et du Hallier se dirigea vers l'Alsace[1].

Au mois de décembre, Charles IV arriva à Luxeuil, dans le but d'y passer une revue générale de ses troupes. Il était escorté de 100 mousquetaires et d'un nombre égal de cavaliers, et avait donné rendez-vous au reste de son armée dans la plaine qui sépare Luxeuil de Baudoncourt[2].

Il venait de recevoir du roi d'Espagne les lettres patentes de généralissime de l'armée royale. Mais, vers la même époque, Don Sarmiento proposa aux villes comtoises de former entre elles une ligue destinée à se soutenir et à se défendre mutuellement, à l'avenir, en leur promettant que, par ce moyen, on les délivrerait plus facilement des troupes auxiliaires qui les écrasaient et les ruinaient. Luxeuil avait souffert, comme les autres villes de la Franche-Comté, du passage incessant des troupes impériales et françaises.

Le général marquis de Tarracouse était arrivé, au commencement de l'année 1637, à Luxeuil, et il y avait séjourné depuis le 12 janvier jusqu'au 31 juillet. La ville lui avait versé 27,700 fr. (15 pistoles par jour), sans compter 30,450 fr. soldés du 20 janvier au 30 mars, et son état-major avait touché 840 fr. En outre, 72 quartes d'avoine furent livrées à sa cavalerie, ce qui éleva la dépense en fourrage à 191 fr. A cette fourniture il faut ajouter 500 fr. donnés à Butler, grand-sergent de bataille de Charles IV, qui séjourna deux jours à Luxeuil.

Don Gonzague avec ses régiments de cuirassiers et ceux du baron de Switz dépensa la somme considérable de 18,630 fr. pendant son séjour prolongé dans cette ville et sur les terres de l'abbaye (1er au 26 avril 1637). Par ordre de

1. V. Forget.
2. *Idem*.

Charles IV, qui ne voulait pas dégarnir les frontières de la Franche-Comté et qui désirait ainsi protéger la Lorraine contre un retour offensif de Weimar (dernier avril 1637), et avec l'assentiment des seigneurs commis de la province (2 mai 1637), le régiment du S[r] de Chevillon entra à Luxeuil.

On lui fournit pour 4,540 fr. de vin et de pain, depuis le 4 mai jusqu'au 4 juin, plus un excédant de 1,550 fr. pour achat de pain. Au mois de mai, le baron de Switz envoya encore deux compagnies commandées par Chevillon. On les logea au faubourg du Chêne, et deux autres entrèrent dans la ville. On leur fournit 18 pistoles par jour. Au mois de janvier 1638, le colonel Nicolas, au service du duc de Lorraine, entra à Luxeuil avec sa cavalerie, par ordre du marquis de Saint-Martin (7 janvier). Il y dépensa 1,477 fr. A peine était-il sorti que le capitaine la Pépinière y entra, à son tour, avec ses cavaliers à qui l'on paya 420 fr. (12 février 1638). A la fin de cette année, ce fut le colonel Walorski qui rançonna la malheureuse ville. Les bourgeois lui avaient résolûment fermé les portes. Pour éviter un assaut et comme punition de leur résistance, ils furent contraints de payer au colonel polonais 93 pistoles. Le traité de paix fut rédigé en latin, et le texte, qui se trouve aux archives de Luxeuil, nous apprend que la somme exigée fut payée « *genoroso domino coronello et tribus ejus compagnis* ». Le colonel et ses gens se logèrent dans le faubourg du Chêne et dans les environs[1].

Depuis le siége de Bletterans, Charles IV souffrait, on le sait, d'une fièvre maligne et contagieuse, ainsi que de battements de cœur. Il désirait, en se rapprochant des frontières de la Comté, chasser Weimar de ses positions, mais la maladie l'en empêcha[2].

1. Arch. municip. de Luxeuil. CC3, CC2; EE5, BB2.

2. Le 10 septembre 1637, Charles IV écrivit à d'Arbois, à Patrey de

Il faillit mourir. Ses soldats désespérés négligèrent de se garder de l'ennemi, et leurs officiers s'efforcèrent de les consoler et de dissimuler leur douleur. Ils se cachaient pour pleurer. La Franche-Comté, naguère si ingrate, fut dans la consternation; « il lui sembla, dit Forget, qu'elle était orpheline » ; on fit des processions publiques à Besançon, et les gouverneurs allèrent en corps, devant le Saint-Suaire, implorer l'assistance publique. Partout, ce ne fut que prières et neuvaines.

Les Lorrains et les Impériaux restèrent campés près de Saint-Hippolyte-sur-le-Doubs, et Weimar sembla respecter leur deuil, en ne les attaquant pas.

Enfin, Charles IV, qu'on avait transporté au château de Belvoir, chez la princesse de Cantecroix, fut hors de danger, après le dix-septième jour de maladie. Mais comme le château de Belvoir servait d'ambulance et était devenu un lieu malsain, on emmena le duc à Besançon.

Son entrée fut triomphale ; on tira le canon à son arrivée, et l'on chanta le *Te Deum,* en signe de réjouissance. Ce fut un véritable enthousiasme.

Charles IV résida pendant un mois dans la ville impériale. La princesse de Cantecroix, qui l'avait soigné pendant sa maladie, se retira au château Scey-en-Varay, placé sur une montagne et exposé au vent du nord.

Mais la fièvre maligne la saisit ; heureusement, comme le duc, elle fut rétablie au bout de quelques jours[1].

Champvans, conseiller au Parlement de Dôle, qu'il espérait se guérir *d'une fièvre lente et du battement de cœur* qu'il avait gagnés en Bresse, mais que l'insuccès subi sous Bletterans, par suite d'une méprise inconcevable, l'avait forcé de se retirer sous Frontenay qui venait de se rendre. (Corresp. du Parlement, Archives du Doubs, citée par M. de Piépape.)

1. V. P. Piart, P. d'Hange. *Histoire du P. Fourier,* par le P. Chapia. *Histoire du P. Fourier,* par le P. Bedel. Lettres inédites du P. Fourier. *Histoire de la ville de Gray,* par Besson et Gatin. *Vie du B. P. Fourier,* par E. de Bazelaire.

La présence de nombreuses armées en Franche-Comté y avait amené la peste, ainsi qu'en Lorraine. Un prêtre, que la Lorraine vénère encore, était arrivé à Gray, chassé du duché de Lorraine par le courroux de Richelieu, à la fin de l'année 1636 (décembre). Cet homme se nommait Fourier et était général de l'ordre des chanoines de Saint-Augustin. Quittant Dampierre-sur-Salon et Pesmes, le P. Fourier s'était réfugié à Gray, accompagné de quelques prêtres et de quelques religieuses.

Il y fut nommé aumônier du couvent des Annonciades. Grâce aux prières de cet apôtre et des habitants, la peste cessa à Gray, et cette ville put résister aux tentatives de Weimar (juin 1637).

Charles IV était venu voir le P. Fourier à Gray, en 1636, car il le vénérait et lui écrivait souvent. Lors de la visite que lui fit le duc, le curé de Mattaincourt lui fit présent d'un livre de piété et lui recommanda de penser au salut de son âme. C'était quelque temps avant la délivrance de Dôle.

A la fin de l'année 1636, le duc envoya, de Besançon, à l'apôtre lorrain deux religieux, afin de le consulter sur ses projets de mariage avec Béatrix de Cantecroix. A l'exposé de la question, le P. Fourier répondit : « Son Altesse a une épouse légitime. » Les religieux insistèrent et exposèrent les raisons invoquées par Charles IV en faveur de l'invalidité de son mariage avec Nicole : « Alors, il faut consulter Rome », répondit le saint prêtre.

— « Mais comment faire aujourd'hui? Les temps sont mauvais ; de pareilles négociations sont si longues et si difficiles, et il faut que le duc se remette en campagne. » — « O mon Dieu, le malheureux prince ! » s'écria le bon père. — « Comment ne reconnaissez-vous pas le prince pour un homme de foi et d'honneur? » — « Voilà qui est bon. » — « Eh bien ! souscrivez au moins ce papier, qui déclare que vous le tenez

pour tel. » — « En toute autre chose, j'y souscrirais volontiers, mais en ceci jamais », répliqua avec énergie le curé de Mattaincourt. Le P. Terrel arriva quelque temps après à Besançon, porteur d'un mémoire composé par Fourier, et qui concluait contre le divorce du duc; mais il était trop tard: Charles IV avait commis le crime de bigamie.

Afin d'obtenir au moins une séparation des deux amants, le P. Fourier, que l'autorité souveraine n'intimidait pas lorsqu'il s'agissait de faire observer les lois de Dieu, vint trouver lui-même le duc à Besançon, et logea chez lui, sans pouvoir l'ébranler. Plus tard, Béatrix de Cusance, espérant vaincre la désapprobation publique du P. Fourier, blâme sanglant de sa vie adultère, alla le voir à Gray; mais il la reçut froidement et sans les égards dus à une souveraine. L'attitude pleine de dignité du saint prêtre ne l'empêcha pas de venir offrir ses soins à Charles IV, lorsqu'il tomba malade, au château de Belvoir. Le duc, reconnaissant, vint le remercier, à Gray, en 1638, avant la bataille de Poligny, se jeta à ses genoux, et lui demanda sa bénédiction. « Adressez-vous à Dieu, dit l'humble religieux, et non à un pécheur comme moi. » Mais devant l'insistance du duc, le P. Terrel dit au P. Fourier: « Obéissez à Son Altesse, mon père. » Et Fourier bénit Charles IV, en prononçant ces mots: « Que Dieu nous bénisse, nous préserve de tout mal et nous mène à la vie éternelle[1] ! »

Pendant que Charles IV guerroyait en Franche-Comté, M^me^ de Phalsbourg, sa sœur, et Marguerite de Lorraine[2]

1. Cf. P. Piart; P. d'Hange; *Histoire du P. Fourier,* par le P. Chapia; *Hist. du P. Fourier,* par le P. Bedel. Lettres inédites du P. Fourier; *Hist. de la ville de Gray,* par Besson et Gatin; *Vie du B. P. Fourier,* par E. de Bazelaire.

2. Marguerite de Lorraine, vers le mois d'avril 1637, écrivait lettres sur lettres au comte de Soissons qui n'avait pas encore fait son accommodement

demandèrent à Gaston d'Orléans de leur envoyer un homme sûr à Bruxelles.

Richelieu, instruit par le frère de Louis XIII des ouvertures faites par les princesses de Lorraine, l'autorisa à charger cet émissaire de les avertir qu'il avait reçu la mission expresse de recevoir leurs confidences.

Les princesses devaient démentir auprès de la reine-mère et des Espagnols les intelligences supposées de Gaston avec le Coigneux et la Vieuville.

Si Mme de Phalsbourg entendait ménager un accommodement entre Charles IV et Louis XIII, l'émissaire du duc d'Orléans devait lui exprimer la joie qu'en éprouverait le beau-frère du duc de Lorraine. Une réconciliation entre le roi de France et son ennemi devait aider assurément à faire accepter par la cour de France le mariage du duc d'Orléans avec Marguerite de Lorraine. Cependant, écrivait Richelieu au frère de Louis XIII, si la princesse de Phalsbourg exigeait, comme une des principales conditions de la paix, la restitution de la Lorraine, le gentilhomme envoyé par le duc d'Orléans devait répondre à Henriette de Vaudemont que la France ne restituerait jamais à son frère les principales places de son duché, mais « qu'à cela près, on pouvait donner ordre à ses affaires ». L'émissaire de Gaston d'Orléans devait, en même temps, sonder les intentions des princesses de Lorraine, et, au cas de propositions faites par la princesse de Phalsbourg, lui recommander la plus grande discrétion, « sans beaucoup d'allées et de venues ». Ce gentil-

---

avec le roi de France. Les Espagnols lui avaient envoyé le comte Palvasin pour lui offrir tout ce qu'il pouvait désirer. Les Français étaient divisés, à Bruxelles, et intriguaient en faveur de Marguerite de Lorraine. Ils avaient voulu choisir pour chef le marquis de la Vieuville qui n'avait pas envie, disait-on, d'accepter cet honneur. (Lettre de Mme du Fargis à la Reine, 18 avril 1637. Ancien fonds français, n° 9241. Bibl. nat. mss.)

homme ne devait pas toutefois retourner à Bruxelles. La princesse et lui devaient choisir une ville sur la frontière de Lorraine, où l'on pût prendre langue avec Charles IV et conclure la paix. Gaston fit dire également à sa femme qu'il n'était pas d'avis qu'elle allât en Angleterre ou à Cologne, et qu'il préférait qu'elle revînt aussitôt en France (10 septembre 1637[1]).

Mais, comme nous l'avons déjà dit, tandis que Richelieu tentait d'amener Charles IV à un accommodement, la reine de France et la duchesse de Chevreuse essayaient d'entraver les desseins du cardinal. Toutes deux correspondaient secrètement avec le duc de Lorraine et engageaient l'Espagne à le garder à son service. Non-seulement la reine Anne d'Autriche écrivait à M^me^ du Fargis, son ancienne dame d'atour et femme de l'ancien ambassadeur de France en Espagne, mais encore à M. de Mirabel, ambassadeur d'Espagne en Flandre, et au cardinal-infant, et activait par ses avis coupables leurs intrigues contre la France.

Le 18 mai 1637, la reine de France envoyait au cardinal-infant une lettre qu'il était chargé de remettre au duc d'Olivarès, ministre de Philippe IV[2]: « Vu qu'il importe beaucoup, disait-elle, au service du roi (d'Espagne) de lui conserver l'alliance du duc de Lorraine, je me suis arrangée avec mon amie (M^me^ de Chevreuse), afin qu'elle pût écrire en toute sûreté à l'ami (Charles IV). Je sais pertinemment qu'ici (en France) on met tout en œuvre afin qu'il (Charles IV) quitte le service du roi d'Espagne et de sa maison. On

1. *Mémoire donné à Monsieur pour écrire à Mesdames les princesses Marguerite et de Phalsbourg*, 10 septembre 1637. — Avenel, t. V, p. 867 à 869.

2. Correspondance de la reine Anne avec M^me^ du Fargis. (Ancien fonds français, n° 9241. Bibl. nat. mss. *Pièces justificatives.*) — Nous devons la traduction de la lettre que nous publions ici, à l'obligeance de notre ami, M. le comte de Puymaigre, le savant auteur des *Poëtes castillans.*

lui a envoyé une personne chargée de lui offrir la restitution de ce qu'on lui a enlevé et ce qu'il voudrait, n'importe ce qu'il désire (*y quanto el quisiere*). A cela je sais qu'il a répondu, comme il le doit, que pour rien au monde il ne quitterait le service du roi (d'Espagne) et de sa maison, dût-on lui offrir plus qu'il n'a perdu (*y que aunque tuviera mucho mas que perder de lo que ha perdido*). Il y renoncera de bon cœur, afin de reconnaître ses obligations envers l'Espagne. L'ami (Charles IV) n'a pu dire tout cela, afin que je le dise au nouveau maître (le roi d'Espagne), et afin que l'autre (l'empereur) le sache aussi. Cela les forcera à montrer qu'ils savent tenir compte des services rendus et à donner la preuve de leur reconnaissance au duc de Lorraine qui le mérite bien (*pues verdaderamente lo merece muy bien*).

« L'ami (Charles IV) sait déjà la part que j'ai prise à tout cela, car il sait que j'ai fait ce que j'ai pu pour déterminer le duc de Lorraine à servir le roi d'Espagne, comme il le fait, et à continuer à le servir avec le même zèle. J'espère qu'on lui en aura une juste reconnaissance, car il importe de garder le duc dans son parti. Je n'en dirai plus sur ce sujet, car l'ami (Charles IV) saura, mieux que je ne pourrais le dire, ce qu'il aura à faire à ce sujet[1]. »

Cette lettre montre d'une manière évidente la complicité d'Anne d'Autriche avec l'Espagne et explique suffisamment la colère de Richelieu et de Louis XIII, suscitée contre elle par la découverte de sa correspondance avec l'Espagne, au Val-de-Grâce, au mois d'août 1637. L'abbesse de Jouarre, de la maison de Guise, servait d'intermédiaire entre la reine de France et Charles IV, ainsi que Louise de Willey, en religion mère Saint-Étienne, abbesse du Val-de-Grâce, qui

1. *Carta de la Reyna al cardinale Infante para embiar al comte D (uque)*, 28 mai 1637. (Ancien fonds français, n° 9241. Bibl. nat. mss.)

était née à Montmartin, et dont le frère était gouverneur de Besançon[1]. Anne d'Autriche avoua ses intrigues coupables avec la cour d'Espagne et reconnut, notamment dans sa déclaration datée du 17 août 1637, qu'elle avait averti le marquis de Mirabel des bruits qui couraient touchant l'accommodement du duc de Lorraine avec Louis XIII, en recommandant à la cour d'Espagne d'y prendre garde[2].

Aussi Richelieu mit-il tout en œuvre, mais en vain, afin d'empêcher Mme de Chevreuse de quitter Tours, prévoyant les nouvelles intrigues qu'elle devait renouer en Espagne, dans l'automne de 1638, et plus tard, à Londres, alors que la cour de France essayait de conclure avec le roi d'Angleterre un traité offensif. Charles devait, suivant les désirs de Richelieu, unir ses vaisseaux à ceux des Hollandais, et sa flotte, stationnée dans la Manche, devait empêcher les Espagnols d'amener des troupes dans les Flandres. En échange de ce service éminent, rendu à la France, celle-ci devait s'engager à rétablir dans leurs droits les neveux de l'Électeur Palatin. Aux abbés de Cinq-Mars et du Dorat, envoyés à Tours par Richelieu pour interroger la duchesse de Chevreuse sur ses agissements[3], Marie de Rohan répondit qu'elle n'avait pas reçu de nouvelles du duc de Lorraine, avant l'arrivée de M. de Ville à Paris, en 1636, quelques jours avant de se rendre à Bourbonne-les-Bains. Il y avait plus de sept à huit mois, disait-elle, qu'elle n'avait reçu de ses lettres. Elle l'avait prié de ne plus lui écrire, de peur de

1. Note du chancelier Seguier au Cardinal. (*Suppl. français*, n° 4608, in-fol. Bibl. nat. mss.) L'abbesse du Val-de-Grâce fut excommuniée et exilée.

2. Déclaration de la reine Anne, du 17 août 1637. (*Suppl. français*, n° 10608, in-fol. Bibl. nat.)

3. « Cet esprit est si dangereux, qu'étant dehors, il peut porter les affaires à de nouveaux ébranlements qu'on ne peut prévoir. Elle donnera grand branle aux Anglais à ce à quoi elle voudra porter. » (*Mém. de Richelieu.*)

déplaire au cardinal, et elle s'offrait comme intermédiaire entre lui et Richelieu, en vue d'un accommodement[1]. Cet accommodement ne devait avoir lieu qu'en 1641, après bien des alternatives de succès et de revers. L'armée française devait auparavant être battue à Poligny par Charles IV, Weimar devait s'emparer de Brisach, et l'armée lorraine échouer encore une fois aux portes de Nancy !

Quant à Marguerite de Lorraine, toujours à Bruxelles, abandonnée de tous, se méfiant autant des Espagnols que des courtisans de Marie de Médicis, sa belle-mère, elle ne pouvait revenir en France, malgré l'accommodement de son mari avec Louis XIII (3 février 1637). La *loi civile,* promulguée par l'assemblée du clergé français (7 juillet 1635), et déclarant que les héritiers de la couronne ne pouvaient se marier sans le consentement du roi, n'avait pas été abrogée[2]. Et cependant Marguerite de Lorraine, d'une vertu et d'une piété incontestables, et dont la conduite contrastait avec celle de sa sœur, M^me^ de Phalsbourg, adorait son mari et se désolait de son indifférence à son égard[3]. Gaston d'Orléans, jeune, aimable de sa personne, avait tout ce qu'il fallait pour plaire.

---

1. Réponse aux faits qui m'ont été apportés par MM. les abbés de Cinq-Mars et du Dorat. (Archives des Aff étr. France, tome LXXXV, fol. 350.)

2. Le concile de Trente ne fait pas du consentement des parents une condition nécessaire du mariage. Les assemblées du clergé n'avaient canoniquement et régulièrement aucun pouvoir pour décider en pareille matière, et il était difficile de prouver que la princesse Marguerite avait forcé Monsieur à l'épouser, et que le cardinal Nicolas-François n'avait pas eu le droit, en qualité d'évêque de Toul, d'accorder la dispense des bans aux deux fiancés. Le maréchal de Créqui et le comte de Noailles n'avaient pu, malgré leurs supplications, obtenir du pape, en 1634, l'annulation du mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine, dont le contrat de mariage avait été envoyé à Rome deux ans auparavant.

3. Marguerite de Lorraine à Monsieur (*Hist. de la réunion de la Lorraine à la France,* par M. le comte d'Haussonville, tome II, p. 325).

Il avait le teint et les traits du visage fort beaux, sa physionomie était agréable, ses yeux étaient bleus, ses cheveux noirs. Bon et d'un facile accès, il avait de l'esprit, parlait bien et raillait agréablement[1]. Mais le fils cadet de Henri IV, pour lequel tant de gens s'étaient compromis, tantôt pactisant avec l'Espagne et tantôt combattant contre la France, abandonnant Marie de Médecis qui s'était brouillée avec Richelieu à cause de ce fils ingrat, et délaissant son épouse à laquelle deux fois, à Nancy et à Malines, il avait juré une fidélité éternelle, se consolait de son inaction, à Blois, en compagnie de courtisans dont la légèreté rappelait celle des mignons de Henri II. Ses occupations étaient frivoles.

Plutôt Florentin que Français, tenant plus de sa mère que de Henri IV, son père, Gaston d'Orléans, dont le génie politique était nul, se faisait remarquer par son extrême légèreté.

Cet homme qui, à la mort de des Chapelle, de Montmorency, de Marillac et de Puylaurens, son confident, n'avait pas versé une larme, pendant son séjour à Tours en 1635, dansait depuis huit heures du matin jusqu'à midi, puis changeait de chemise, dînait, se faisait relever la moustache et allait voir les dames. Le soir, il allait souper et recommençait à danser jusqu'à une heure du matin.

Il écrivait à Chavigny, son chancelier, ces vers qui le dépeignent :

Je voudrois qu'il n'y eût dans Tours
De garsses ni de princesse,
Et que l'objet de mon amour
Mît fin à ma tristesse ;
De plus, je voudrois qu'un démon
Eût emporté Labardemon (Laubardemont)[2]
Chez Jean de Vent (Werth)[3].

1. *Mémoires de M^me^ de Motteville*, tome II, p. 8.

2. Jean Martin de Laubardemont, conseiller d'État, qui instruisit le procès d Urbain Grandier et celui de Cinq-Mars et de Thou.

3. Aff. étrang. France, tome LXXXV, folio 366. Collection verte, tome XVIII, folios 38 et 39.

Gaston d'Orléans eut un fils de ses amours adultères avec Louison Roger, de Tours, connue plus tard sous le nom de *Mère Louise,* et qui devait mourir dans un couvent de la Visitation.

Ce fils, qui prit le nom de marquis de Charni, ne fut jamais reconnu par son père et servit l'Espagne. Marguerite de Lorraine avait cependant de l'esprit et était belle. Le portrait que nous en a laissé Van Dyck le prouve. « Elle n'étoit point toutefois agréable, dit M^me^ de Motteville, et toute sa personne manquoit d'un je ne sais quoi, qui plaît, car de laideur manifeste, elle n'avoit que les dents qui, dans le temps que je parle (1647), étoient dejà gâtées. On a toujours dit de cette princesse qu'elle étoit belle sans l'être, qu'elle avoit de l'esprit et n'en paroissoit point avoir, parce qu'elle n'en faisoit nul usage.... Elle étoit grasse et maigre tout ensemble, à ce que disoient les femmes; mais elle avoit les bras et les mains fort maigres. On pouvoit dire encore qu'elle n'étoit pas de belle taille, quoiqu'elle ne fût pas bossue. Enfin, tous les contraires se rassembloient d'une manière étonnante, et il étoit impossible de parler d'elle que dans une ambiguïté qui n'a jamais été trouvée qu'en elle. Il étoit vrai encore que Monsieur l'aimoit et ne l'aimoit pas.... Ainsi, on peut dire qu'il ne l'aimoit pas souvent, et que l'estime qu'il avoit pour elle suivoit la même mesure. Ceux qui l'ont connue particulièrement m'ont dit qu'elle étoit insensible à l'amitié et que, si elle aimoit Monsieur, ce sentiment n'avoit nulle opération en elle, que celle de le gronder continuellement et de lui causer beaucoup de chagrin; si bien que leur union étoit aussi inexplicable que le reste [1]. »

Marguerite de Lorraine, quoique correspondant avec le comte de Soissons, tracassée par ses gens et par ceux du

1. *Mémoires de M^me^ de Motteville,* tome II, p. 5.

duc d'Orléans, assistant aux cabales qui divisaient les Français exilés, dont les uns avaient embrassé le parti de Gaston d'Orléans, réconcilié avec Louis XIII, et les autres celui de Marie de Médicis, se plaignit à son mari de la triste situation dans laquelle son inconstance et sa légèreté l'avaient mise. Elle lui conseilla d'obtenir de Richelieu la fin de son exil, sachant que le cardinal désirait que le frère unique du roi et sa femme n'obtinssent leur réunion que de lui seul[1], et, le 12 mars 1638, lorsqu'elle apprit la grossesse de la reine, elle écrivit elle-même au ministre de Louis XIII, afin d'obtenir son rappel[2].

Mais, avant d'abaisser son orgueil devant l'ennemi de sa famille, Marguerite de Lorraine, pendant que Monsieur vivait dans sa maison de la Bourdaisière, près de Tours, avec Louison, charmante jeune fille, « brune, bien faite, de moyenne taille, fort agréable de visage et de beaucoup d'esprit[3] », lui écrivit, le 27 novembre 1637, une lettre où,

---

1. Marguerite de Lorraine à Monsieur (*Hist. de la réunion de la Lorraine à la France, passim.*)

2. V. Lettre de Marguerite de Lorraine au cardinal de Richelieu (*passim*, p. 324.) La princesse Marguerite de Lorraine à la Reine (*passim*, f. 57.)

3. « Maman, disait Mademoiselle à Mme de Saint-Georges, sa gouvernante, si Louison n'est pas sage, quoique mon papa l'aime, je ne la veux point voir, ou, s'il veut que je la voie, je ne lui ferai bon accueil. » (*Mémoires de Mlle de Montpensier*, Anvers, 1730, t. I, p. 19.) Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, éprouvait une profonde estime pour sa belle-mère et lui écrivait souvent. Un jour, à l'archevêché de Tours, où son père était logé, elle lui fit raconter, en présence de Saint-Georges, de Beaumont et de Saint-Louis, comment il était devenu amoureux de Marguerite de Lorraine. Gaston d'Orléans, suivant le dire de sa fille, prétendait que le prince de François de Vaudemont lui avait recommandé de cacher ses projets matrimoniaux au duc Charles IV, de peur qu'il ne consentît pas à leur accomplissement. Charles de Lorraine aurait été fort courroucé en apprenant le mariage de sa sœur avec Monsieur, à cause de son amour pour Anne d'Autriche et des intelligences qu'il entretenait avec elle. Il lui aurait promis de s'opposer à l'union de Marguerite et de Gaston d'Orléans,

manifestant l'oubli des offenses reçues, elle semble comprendre les devoirs imposés à la belle-sœur du roi de France :

« Monsieur,

« Je prends cette voye des ministres du Roy de la Grande-Bretagne, en suitte de l'offre qu'il m'en a fait faire par son résident d'icy, pour vous escrire plus seurement, comme je vous confesse le déplaisir que j'ai receu, entendant qu'il se trouvoit des esprits inquiets qui tâchoit (*sic*) d'empescher vostre repos, non que j'aye donné aucun crédit aux faux bruits qu'ils ont semez en la Cour d'Angleterre, fomentez d'ailleurs apres mesme ce qu'il vous a pleu de me tesmoigner plusieurs fois si expressement, que n'auriez jamais resolution qu'au contentement du Roy Monseigneur, et au *bien de la France.* Je vous ay deu envoyé ce qui m'a esté communiqué et la responce que j'ay faict (*sic*) par escript, vous laissant à considérer les obligations que nous avons à S Majesté (Charles I[er]). C'est pourquoy j'ose vous supplyer de leur en vouloir tesmoigner quelque sentiment, quand mesme il n'y auroit que ma considération, m'ayant si franchement faict offre par son résident tout ce qu'en ce rencontre je jugerois estre de vostre service ou contentement

---

parce qu'il connaissait l'espoir caressé par la reine d'épouser son beau-frère, après la mort de son mari, dont elle n'avait pu jusqu'à présent avoir d'enfant. Mais, ajoute Mademoiselle : « Toutefois j'ai ouï dire à S. A. R. que, quand son frère seroit mort lors de son veuvage, il ne l'auroit pas épousée, si cela ne fût arrivé durant un certain temps qui fut environ l'espace de deux ou trois mois [1]. » Nous ne croyons pas que Gaston d'Orléans ait épousé Marguerite à l'insu de Charles IV. C'était chose impossible, puisque Talon fait intervenir le duc de Lorraine dans le contrat passé entre les deux époux en 1632. Un fait seulement est prouvé, c'est que Charles n'assista pas au mariage de sa sœur, et que, pour faire constater plus tard un alibi en sa faveur, il alla trouver Louis XIII, le jour même à Marsal.

1. V. *Mémoires de M[lle] de Montpensier, passim*, p. 32 à 35.

avec la voye doresnavant de ses ministres pour nos lettres et notre correspondance. Je ne la prendray pourtant que ceste fois tant que je sache qu'il vous plaira de m'en ordonner.

« J'ay aussy empesché dernièrement, par faveur de sa dicte Majesté, que quelques-uns, qui estoient en sa cour, ne passasse (*sic*) icy sous vostre nom, ce qu'il prétendoit (*qu'ils prétendaient*).

« Je vous demande aussy instamment que je sache, s'il vous plaist, ce que j'auray à faire si d'autres occasions se présentoient pour ne laisser pas encores emprunter vostre nom par belles gens qui s'authorisent d'avoir correspondance avec vous. J'ay désavoué ceux de vostre part et fait veoir par tout qu'ils n'avoient ordre de vous, ny moings commission de venir icy. Ce qui m'a reussi avecq beaucoup de gloire et d'estime pour vous et pour moy. Quoyque m'ordonniés, ce me sera une grande consolation, dans le sensible ennuy où je vis de me veoir sy longtemps en l'estat où je suis séparée de vous, si cependant je pouvois complaire à estre utille en quelque chose, puisque je vous suis et seray à jamais de cœur et d'affection celle que vous scavez. ℱ MC ℱ[1]. »

Malgré la conduite, pleine de réserves, de Marguerite de Lorraine, qui, plus loyale que Gaston d'Orléans, avait compris qu'en se gardant de toute intrigue contre la France, elle ferait honneur aux engagements pris par son mari vis-à-vis du roi, son frère, Richelieu ne lui envoya pas l'autorisation de revenir en France. La joie éprouvée par Louis XIII lorsque la reine lui annonça sa grossesse, à la fin de l'année 1637, lui fit oublier sa belle-sœur. La naissance de celui

1. La princesse Marguerite à Monsieur, Bruxelles, 27 novembre 1637. Aff. étrang. Lorraine, tome XXX, folio 112.

qui devait être Louis XIV, dont Marguerite de Lorraine, oubliant ses intérêts, sembla elle-même se réjouir[1], ne changea pas la situation de la sœur de Charles IV. Mais ce qui retarda l'arrivée de la duchesse d'Orléans en France, ce fut la part que prit Monsieur à la conspiration tramée par le comte de Soissons, le duc de Bouillon, Cinq-Mars et de Thou, et le traité conclu entre eux et l'Espagne (13 mars 1640).

Gaston d'Orléans trahit, il est vrai, ses complices et laissa mourir Cinq-Mars et de Thou sur l'échafaud, avec la même impassibilité qu'il avait laissé décapiter dix ans auparavant Henri de Montmorency.

Lorsque Richelieu mourut le 4 décembre 1642, Louis XIII, qui ne devait lui survivre que de quelques mois, accorda, le 5 mai 1643, d'une façon formelle, son consentement au mariage de son frère avec Marguerite de Lorraine[2]. Six docteurs, quatre pères jésuites et trois oratoriens, réunis dans le palais de la Sorbonne[3], furent d'avis qu'on autorisât le duc et la duchesse à recevoir la bénédiction nuptiale en France (7 mai 1643). Louis XIII mourut six jours après cette consultation, et Louis XIV lui succéda sur le trône, sous la tutelle de sa mère. Jean-François de Gondi, archevêque de Paris, après avoir accordé la dispense des bans[4], célébra le mariage des deux époux « *in quantum opus est* » à Meudon, le 25 mai 1643[5]. Le contrat fut rédigé au Palais-

1. La princesse Marguerite à la Reine (*passim*, fol. 157).

2. *Consentement du Roy Louis XIII au mariage de son frère, huit jours avant son décès.* (Mémoires d'Omer Talon, 1732, tome II, p. 131 et 132.) Dans cet acte, Louis XIII reconnaît le *mérite et la piété singulière* de Marguerite de Lorraine.

3. Avis des docteurs (*passim*, p. 132 et 133).

4. Dispense des bans pour la célébration du mariage fait de nouveau à Meudon par l'archevêque de Paris (*passim*, p. 132 et 133).

5. Acte de célébration de mariage au château de Meudon (*passim*, p. 133 à 136).

Royal, le 10 décembre suivant. Il rappelle celui qui fut passé à Nancy en 1632 entre Gaston d'Orléans et Marguerite de Lorraine. « Que le dit Seigneur duc d'Orléans a pris la dite Dame Duchesse, son épouse, aux droits et actions à elle appartenant et à elle échus et avenus par les successeurs de ses père et mère, tous lesquels droits les sérénissimes Princes François, son père, et Charles, son frère, lors de la célébration dudit mariage avoient promis et estoient obligés de faire valoir jusqu'à la somme de 900,000 livres tournois, si mieux n'aimoit la dite Dame venir à partage des dites successions, sur laquelle somme de 900,000 livres tournois le dit seigneur duc d'Orléans reconnoît de bonne foy avoir reçu cy devant du dit seigneur duc Charles de Lorraine, son beau-frère, la somme de 300,000 livres dont il avoit fourni la quittance, de laquelle somme de 900,000 livres tournois, ou des biens meubles ou immeubles échus, ou qui échoiront à la dite Dame pour sa portion héréditaire esdites successions, il entrera dans la communauté desdits conjoints la somme de 900,000 livres tournois ou desdits biens de sa portion héréditaires, et le surplus demeurera propre à la dite dame et au sieur. » — Le duc d'Orléans constituait à sa femme un douaire de 40,000 livres tournois de rente et lui donnait le château de Montargis ou celui de Limours. Le contrat passé à Nancy était annulé. Mazarin, sous le nom de Louis XIV, délivra, le 2 décembre, des lettres patentes qui confirmèrent la réparation éclatante que la duchesse d'Orléans avait attendue si longtemps[1].

1. V. Lettres patentes de Louis XIV pour autoriser le mariage de M. le duc d'Orléans, son oncle, 12 décembre 1643. (*Passim*, p. 141.)

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I.

(1634.)

Lettres de Charles IV, duc de Lorraine, à la duchesse Nicole.

(Extraites du dossier du procès en nullité de mariage, intenté par Charles IV, en cour de Rome.)

Ie.

J'ay esté bien ayse d'entèndre de vos nouvelles. Si je pouvois vous en donner des miennes souvent, et en envoyer apprendre des vostres, je le feray, mais le hasard que courent mes gens m'en empesche. Le porteur vous dira comme je desire que vous fassiez pour votre conduite, et comme vous devez presser d'avoir liberté d'aller où vous voudrez, pour venir me trouver quant vous voudrez, et, cependant, de scavoir d'eux si vous ne pouvez pas, sans que vos gents ni les miens courent hasard, me donner de vos nouvelles et en apprendre des miennes, ou si vous estes prisonniere de guerre, ou si c'est comme criminelle, afin que selon cela on voye ce qu'on leur respondra. Pour moy, je suis resolu de ne me jamais plaindre et souffrir tout, mais je feray parler à votre nom. L'on vous conseillera, peut-être, de ne pas faire ainsy, mais vous pourez renvoyer ces conseillers chez leurs parents, qui ne peuvent jamais avoir tant de soin de vous que moy qui suy à vous. Je vous prie, renvoyé, si vous pouvé, aussy tost de vos nouvelles, comme ce porteur vous dira. Adieu, mil bonsoir. La bonne compagnie de mademoiselle Rousillon nous fait passer les heures et les jours fort doucement; elle est parfaitement belle et honneste. Choisy[1] s'en meure et moy

1. Choisy (Jean), chancelier de Gaston, duc d'Orléans. Il avait épousé Jeanne-Olympe Hurault de l'Hôpital. Ce fut lui qui apporta au Parlement une lettre du duc d'Orléans, pendant les troubles de la Fronde. (23 septembre 1648.) Il était le père de l'abbé de Choisy, prieur de St-Lô, mem-

de n'avoir nulle nouvelle, de toujours comme toujours que l'on dit = qui se meurt.

Faict jouir, s'il vous plaist, le fils du feu Chatelien de la charge de son père nonobstant les embaras qu'il y a.

Petits sceaux en cire rouge aux armes de Lorraine. — Sans date. (Fonds Lorraine, 34, p. 64. *Original,* Bibl. nat., mss.)

Nota. — La copie de cette lettre existe dans le même carton, p. 53. Son *vidimus* est signé, comme pour les suivantes : *Nicolaus de comitibus Guidy a Balneo Dei, et sanctæ sedis gratiâ archiepiscopus Athenarum et sanctmi Dni nsi Innocentii divinâ providentiâ Papæ* X*mi apud christianissimum Regem totumque Regnum Galliæ nuntius apostolicus.*

Suivent les signatures des princes de Lorraine de la branche française.

II°.

Lettre de Charles IV à Nicole.

J'ay esté bien aise d'entendre de vos nouvelles. Je vous en usse donné tous les jours, si nous ne fussions esté contrain de nous détourner à cause que le Reim est gelé, mais j'irai par un chemin à cette heure, dont vous pourez en avoir souvent. Je vous prie cependant de vous rejouir et vous bien porter; nous sommes en un si beau pays, et fort bien, et tout le monde fort content. Les Amoureux ayant renoncé à leur maitresse que l'on asseure avoir toutes quitté aussy leur amant. Vous auré souvent de mes nouvelles. Je vous prie de m'aymer toujour et de croire que mon plus grand soing est de vous scavoir contente (adieu).

Je suy tout à vous.

(*Sans date.*)

(Bibl. nat. Fonds Lorr., 34. — *Original.*)

Sur la copie : même *vidimus* que précédemment, avec le sceau de l'archevêque d'Athènes.

(Petits sceaux en cire rouge sur l'enveloppe ou repli avec lac de soie.)

---

bre de l'Académie française, auteur du *Journal du voyage de Siam*, et d'autres ouvrages renommés.

Le nom de Choisy dans l'original de la lettre que nous publions est surchargé par le monogramme X. C'était un signe convenu entre le duc et la duchesse de Lorraine.

III[e].

Lettre de Charles IV à Nicole.

N'aiant eu nulle nouvelles de vous depuis du Prey[1], qui fut dix jours devant vostre partement, je vous envoye ce laquay, n'osant hasarder d'autres personnes, pour scavoir comme vous vous porté, et en quel estat vous estes, quoy que vous jugerez bien que, si je n'avois plus de bonne volonté pour vous que de memoire que du peu de soing qu'avé eu de faire ce que je vous avois prié, je me passerois bien de soigner à vous plaire, mais je ne puis m'empescher d'avoir le même sentiment pour vous que j'ay eu, estant resolu de vous laisser faire ce que vous jugerez pour le mieux, sans plus vous en rien mander. Vous m'entendez bien, je souhaiterois d'avoir moyen de vous faire entendre quelque chose pour ce qui me regarde, et donc jaimerois mieux que, venant faute de moy, vous en jouissié que d'autres; c'est pour ce qui me reste en pierreries qu'en autre chose que jai icy et aillieurs, dont je serois biens aise que vous sceussiez où tout cela est, parce que, estant parti, comme je suis contraint de le faire, et m'en aller en lieu où, peut estre, je ne reviendrai jamais, vous les puissié ravoir, et vous connoissiez le contraire de ce que l'on vous persuade, qui est que je ne vous ayme pas. Vous le voirez, puisque tout ce qui me restera en ce monde sera absolument entre vos mains. Je vous avois envoyé une autre personne, mais la crainte que l'on ne le traitat mal m'en a empesché; c'est pourquoy, si désirez ce que je vous mande, vous pourez envoyer en ce lieu qui vous voudrez, une personne que vous croirez fidèle, et je laisserai icy chez M. le comte de la Tour[2], une information de tout. Si je suis party ou si vous croyez que j'y put envoyer quelqu'uns des miens fidelle, ou d'icy ou de Nancy, nomméz le moy et vous l'envoyerai. Pour les affaires du lieu ou vous estes, je n'en veux plus parler.

1. Barthélemy Duprey. Il fut anobli par Charles IV, le 7 janvier 1626. Il portait : D'or à un chevron brisé d'azur, à deux pommes de pin, en chef de sinople, et, en pointe, d'un ours de sable.

2. Gentilhomme franc-comtois. Il était mestre-de-camp *d'un terce* de l'armée comtoise et avait été un des lieutenants du comte de Feria, en 1633. Armes : D'azur à la tour d'or. (V. Dunot de Charnage, *Nobiliaire de Franche-Comté;* d'Hozier ms. ; Cabinet des Titres, Bibl. nat.)

Pour tout, Dieu mettera la main, s'il luy plait; vous devez bien luy en prier.

Pour nouvelle, mon frère et votre sœur sont arrivés en Italie en bonne santé, mais vre sœur n'est plu grosse; ma sœur de Falzebourg est partie le mesme jour que L'Escaille est arrivé; je crains qu'elle ne s'embarrasse. Madame de Remiremont parte pour Baviere, tellement que j'aurai fait l'entrée le premier à Besançon et en feray la dernière sortie. Je souhaiteray que ce fust pour aller 7 à 8 jours à Plombier, où j'auray bien besoin d'aller, mais il faut prendre une autre partie; ce lieu là est trop scabreux. Vous en aurez bien tost connoissance, puisque Monsieur s'en retourne et qu'il est d'accord avec le Roy, son frère. Je vous prie de me renvoyer au plustot ce Laquay, et me mandé si vous m'envoyerez quelqu'uns, ou si je vous en renvoyerez, et qui, ou, si vous ne soussiez pas de cela, et que vous en ayez assez, vous vous souviendrez, que, si j'en dispose autrement que sa esté, que vous l'avez ainsy voulu, et que toutes les choses de ce monde n'ont pas le pouvoir de m'empescher de vous temoigner jusque à la fin le sentiment que j'avois pour vous. J'avoue que je n'espere plus jamais de vous revoir; c'est pourquoy je vous dis à Dieu, vous concevant de vous souvent. De moy, quand je pourray, je vous envoyeré de mes nouvelles X de X8 6 avril 1634.

Ce porteur vous fera scavoir par quelqu'un, si il ne vous parle pas, comme j'ai été malade, et comme je me porte mieux, Dieu mercy. 8.

C'est Deschamps, mon laquay.

Ne cré personne de vos gens ny des miens, sy je ne vous mande et le nomme, car c'est une pitié que tant de traitres. X8. Brules mes lettres et que personne ne les voiez.

(*Sans signature.*)

(Bibl. nat. Fonds Lorraine, 34, p. 70 *verso* et 71. — *Original.*)

Nota. — La copie de cette lettre s'arrête à l'avant-dernière phrase. (Fonds Lorr. 34, p. 55.)

Même *vidimus* que pour les lettres précédentes.

IV[a].

Lettre de Charles IV à Nicole.

Je n'ay pu vous envoyer, par vre homme que vous scavés, pour les pierreries et les autres affaires, parce que mon homme, qui en avoit le papier, n'estoit venu comme je l'avois mandé et qu'aussy je craignois que votre homme ne fust pris et que l'on eut veu toutes ces choses que je ne désire pas que personne du monde voye ny sache que vous. J'ai laissé à Besançon le frère de Gerard qui scait une partie de cela, afin que, si je viens à mourir avant que vous en pourrais mander davantage, vous puissiez en apprendre quelque chose. Je n'ay pu avoir ni rime ni raison de mes gens, c'est ce qui en est cause. Aussitôt que je le scauray, je vous envoyeray le tout, et croiés que tout ce qui me restera sera à vous, ou vous me contraindrez à changer d'humeur; c'est ce que je ne veux pas croire que je ne le voie, et plusieurs fois j'ay dit à vostre homme fortes choses qui ne se peuvent écrire; mais je crois que vous n'en serez fasché, puisque c'est pour votre bien et que je le dis de façon dont vous devez à mon advis être satisfaite, puisque je n'oy en cela autre croiance ny sentiment que celuy que vous pouvey souhaiter, s'il vous reste quelque amitié pour moy. Je ne vous diray rien de celle que j'ay pour vous, puisque je souhaite que vous l'esprouviez et en tout ce que vous voudrez. Vous n'en devez faire difficulté ny doubte, et vous jure que je me ferois grande joye et particulièrement de vous revoir, que je ne prevois pas estre que de bien longtemps et, peut estre, jamais.

Si je le pouvois, comme je crois que vous le pourriez, je vous asseure que ce seroit dans peu de jours. J'espère d'estre demain à Milan et, dans trois jours, dans l'armée imperialle où je prie Dieu de m'assister et vous, où vous estes, et donner tous ce qui est vous est nécessaire = de Savoie, ce 16 juin 1642 (1634[1]).

J'ay failly d'estre attrapé par les Suisses; mais ils ne courent

1. L'année est douteuse. — S'il dit — 1645, à cause de la vieillesse de l'écriture. (*Note du copiste.*)

Pour nous, la date de cette lettre doit être le 16 juin 1634. C'est l'époque exacte où Charles IV traversa le lac de Genève pour se rendre à Milan et, de là, à Insprück, où se trouvait le cardinal-infant.

pas assez fort. Je suis bien près de Mons^r de Genève, et, sy pourtant je n'y puys aller, j'y envoierai. Prié Dieu pour vous et pour moy.

(Bibl. nat., mss. Fonds Lorraine, 34, p. 62.)

La copie de cette lettre existe dans le même carton, p. 57. Même *vidimus* qu'aux précédentes.

V^a.

Lettre de Charles IV à Nicole.

Le porteur s'en alant vous trouver, je l'ay chargé de ses lignes, pour vous dire comme je ne voy plus le moyen de vous donner de mes nouvelles, parce que l'on m'a asseuré que l'on estoit résolu de prendre et de faire mourir mes gens qui se trouveront chargés de lettres pour vous. C'est pourquoy il faut que vous m'en mendiez la vérité. Sy cela est autrement, je ne puis hazarder personne. L'on me veut persuader que c'est vous qui agréez que l'on en use de la sorte, mais je n'en crois rien. Je vous conjure de m'en mender vre intention, et, sur les beaux discours que l'on vous fait de moy, qu'ils sont aussi horribles comme les méchancetés que l'on me faict, ce que vous en pensez, et si vous estes assez malheureuse pour ajouster foy à tous ces traistres qui vont vous faire ses méchants contes. Je ne puis les escrire ni les imaginer, et ay peine à vous pardonner d'avoir adjouté la moindre croyance de la terre, et vous me connaissez assez, avec toutes les méchancetés que l'on dit que j'ay, pour ne contribuer jamais à une meschanseté contre la personne de la terre qui m'auroit le plus fait de mal et que je haïray le plus. J'avoue que rien ne me pouvoit toucher à l'eggal de cela, que vous vous puissiez douter de moi (*quelques mots manquent*), dont je consent, et m'en remés à vous mesme de juger si vous croyez que j'en sois capable on non. Sy cela est, mendé le moy, si vous avez la moindre doute que ce que je vous ay asseuré ne soit ét que je ne vous ayme comme du passé, affin que tout ce qu'il vous pouroit oster les soubsons, je le fasse, et ne vous ambarassez plus de mes nouvelles.

J'attendray la response de cette lettre, et cependant je seray avec passion à vous X8. Sy je ne vois dans vre lettre cete marque, je ne croyrés que vous ayé reçeu ceste letre. H. —

(Bibl. nat. Fonds Lorraine, 34, p. 66.) (*Sans date.*)

La copie de cette lettre existe, au même carton, p. 57.
Même *vidimus* que dans les lettres précédentes, daté de 1646.

VI°.

Lettre de Charles IV à Nicole.

Je prends la commodité de ce porteur, le chevalier de Lescaille, pour vous asseurer que je suis dans les mesmes pensées que j'ai toujours esté, et que je souhaite votre contentement. Le mien seroit de vous revoir bien tost ; mais il n'y a pas d'apparence, puisque vous en allez d'un costé et moy d'un autre. Vous estes en lieu où l'on me taille en pièces et me fait-on passer pour le plus traictre de la terre ; mais je ne le suis ny plus ny moins pour cela, et tascheray d'achever mes jours de sorte qu'avec vérité l'on ne poura dire et que mesme vous avouerez que j'auray tousjour esté avec passion.

X8.

Je n'ay eu nouvelle ni response de vous depuis la derniere lettre que je scay que vous avez ressue à Nancy — m'en allant à peine. Vous en donnerez des miennes; mes gens passent pour chiens enragés où vous estes.

(*Sans date*[1].)

(Bibl. nat. Fonds Lorr., 34, p. 68.)

(Deux sceaux en cire noire aux [armes de] Lorraine, sur lac de soie jaune.)

La copie de cette lettre se trouve dans le même carton, p. 58, et est revêtue du même *vidimus* que les précédentes.

II.

Lettres d'aveu et d'autorisation accordées par Charles IV à la confirmation de son abdication, faite par la duchesse Nicole.

2 mars 1634.

Nous Charles de Lorraine, scavoir faisons qu'ayant veu et leu les deux actes géminés de declaration et confirmation faites par notre tres chere et tres aimée compagne et espouse Madame la Duchesse, portant nommement l'agrement de renonciation par

1. Cette lettre dut être écrite quelque temps après le départ de Charles IV pour la Franche-Comté, au commencement de l'année 1634.

nous faicte des Duchés de Lorraine et de Bar en faveur et au profict de nostre aussy tres cher et tres aymé frère le sieur Nicolas Francoy de Lorraine, le premier desdits actes dattée (*sic*) à Lunéville, du 16e du présent mois de febvrier, passé par devant B. Bocatel, J. Cousson, tabellion juré au Duché de Lorraine, et le dernier en datte, à Nancy, du 22 de ce mesme mois, passée aussy par devant J. Vignole, tabellion genérale (*sic*) au dit duché de Lorraine.

Avons, en les advouant, pour plus grande validité d'iceux, déclaré et declarons, par cette signée de notre main, avoir pour ce autorisé ladite dame notre epouse, et en tant que besoin seroit, l'autorisation, de nouveau, par ces mesmes presentes, voulans et entendans les dicts actes valoir et sortir effet et avoir lieu en tout, et chacun leur point par tout en jugement et dehors sans aucune difficulté.

Pour temoignage de quoy nous avons à ces dites présentes, contresignées de l'un de nos secretaires des commandements et finances, fait mettre et apposer en placard notre scel secret à la Neuveville, le 24 du mois de febvrier 1634.

Ch. LORRAINE.

Loco † sigilli

HUMBERT.

Du deuxième mars 1634

Les lettres d'adveu et authorisation d'autre part ont été veues, leues, publiées et insinuées judiciairement, ouy et requerant le sieur Procureur general de Lorraine, pendant l'audience des causes du Bailliage, et ordonnées qu'elles seront enregistrées.

Fait à Nancy, les ans et jours que dessus.

J. FOLLET.

(Bibl. nat. mss. Fonds Lorraine, 34.)

III.

Pour mettre parmy les lettres du Roy.

(De la main d'un secrétaire de nuit.)

(1634.)

(*Cette pièce doit être du* 17 *ou* 18 *juin* 1634.)

Je trouve cela très à propos. (*De la main de Louis XIII.*)

Madame de Lorraine demandoit, des auparavant que je partisse de Fleury, une lettre qui portast ordre à Monsieur de Brassac de laisser sortir ce

qu'elle voudroit faire venir de ses meubles à Paris. Sa Majesté le trouva bon des lors que monsieur Bouthillier m'envoya la lettre toute ouverte, qui portera à monsieur de Brassac qu'il fasse inventaire de ce qui sortira, afin qu'on ne puisse prétendre à l'advenir qu'il ait esté prins par ceux du Roy. La lettre portera aussi qu'il laisse sortir tous les chevaux que madite dame de Lorraine voudra faire sortir de Nancy.

En marge.

J'ai commandé au marquis de Mortermar de faire meubler ledit logis.

(*De la main du Roi.*)

Madame de Lorraine demande aussi que le Roy trouve bon qu'elle aille loger à l'hostel de Nevers[1] le reste de cest esté, pendant lequel elle sera à racommoder l'hôtel de Lorraine qui tombe. J'en ay fait parler au sieur Priandy qui en est d'accord. Reste que le Roy commande à son premier gentilhomme de la chambre d'envoyer les meubles, ainsi que c'est (à) l'hostel de Lorraine[2], jusques à ce que ceux qu'elle faict venir de Nancy sont venus. Je voy qu'il est à propos de le faire meubler d'autres meubles que ceux qui estoient à Fontainebleau, afin que cette princesse ne voye pas que la France soit reduite à deux ameublement (*s*). Au mesme temps qu'on aura meublé l'hotel de Nevers, le garde

1. L'hôtel de Nevers, *aliàs* hôtel de Nesle ou hôtel des Monnoies, sur le quai Conti, au bord de la Seine. En 1552, le duc de Nevers construisit cet hôtel sur l'emplacement de l'ancien hôtel de Nesle. Henriette de Clèves, maîtresse de Coconas, l'habita, ainsi que Marie de Gonzague, maîtresse de Cinq-Mars. A l'époque où Nicole, duchesse de Lorraine, y séjournait, il appartenait à Duplessis de Guénégaud, ministre d'État.

2. L'hôtel de Lorraine était situé dans le Marais, rue Seguier, naguère rue Pavée, *aliàs* rue Saint-André, *aliàs* rue Pavée-au-Marais. Charles IV acheta cet hôtel à Bellassise, trésorier de l'extraordinaire des guerres, moyennant 500 livres de rente sur l'hôtel de ville.

Nicole fit rebâtir l'hôtel de Lorraine, et elle y mourut en 1657. (V. Piganiol de la Force, tome IV, p. 406, et Sauval, tome II, p. 136.)

meubles retirera ceux qui sont à l'hostel de Lorraine, et les meubles du Roy seront meilleurs d'être tendus quelquefois. Monsieur de Bouthilier fera que promptement on donne ordre à ce qu'il faut pour le contenu de cet article.

(*En marge :* Mémoire répondu de la main du Roy.)

(Aff. étr. Fonds Lorr., 1635, XXVII, p. 250.)

IV.

Mémoire de Son Altesse le duc François Nicolas pour le sieur de Contrisson.

9 février 1634.

Monsieur de Contrisson dira qu'aussytot que l'Altesse (de) Monseigneur le Cardinal eust receu les articles de la part du Roy, il résolut de s'acheminer à Nancy, comme il fit dez le lendemain pour voir Monsieur de Brassac et le prier de l'assister de ses advis et conseils pour rendre sa Majesté satisfaite sur le sujet desditz articles.

Il dit aussy à Monsieur de Brassac comme il avoit envoyé vers Madame de Remiremont avec prières tres instantes de ne luy rien céler des particularitez qui pourroient contenter sa majesté sur lesditz articles dont l'envoyé fut chargé d'une copie.

Messieurs de Brassac et de Miramont ayant aggréé la proposition de son Altesse, sur le fait du contract de mariage d'entre Monsieur et Madame sa sœur, de faire ouyr par les voies de justice accoustumées tous ceux qui auroient peu passer ledit contract, cela a esté effectué ainsy que ledit sieur de Contrisson est informé.

Au surplus, sadite Altesse s'estant advisée que certaines personnes domestiques à madite Dame Princesse pouvoient scavoir quelques particularités des choses contenues ausditz articles, a donné commission pour les ouyr, et dont l'on a

appris ce que le dit sieur Contrisson en pourra faire entendre.

Et partant, sur tous les ditz articles ne restant qu'à satisfaire au dernier qui est d'envoyer vers Monsieur, ledit sieur assurera aussi qu'elle à sincerité (que) sadite Altesse s'en veut acquitter.

Sur le sujet de Clermont, l'on peut dire que le Parlement de Metz a envoyé exécuter réellement et de fait sur les biens des officiers dudit Bailliage, tant de Justice que du Domaine, pour l'amende de n'avoir comparu à l'assignation qui leur a esté donnée au dit Parlement, et, de plus, que les Panonceaux et armes de France ont été mis ez lieux publics — dudit lieu de Clermont et aux villages qui en dépendent.

Ensuitte de quoy ledit sieur de Contrisson, conformément aux lettres escrites par son Altesse au Roy et à Monsieur le cardinal de Richelieu, dont il aura copie, suppliera Sa Majesté de considérer le procédé de Son Altesse en cette occasion, et le desir qu'elle a de préferer le respect qu'il luy doit à toutes considérations qui sembleroient le dispenser de faire des recherches si exactes, à quoy il adjoustera comme son Altesse se promet des effects de sa bonté et justice sur ce qu'il a chargé de luy faire entendre des nouvelles entreprises du Parlement de Metz sur le comté de Clermont[1], nonobstant les défenses réitérées par trois diverses lettres et mandemens exprès de Sa Majesté de ne rien entreprendre sur les choses dont Sa Majesté se trouve en possession et jouissance, et suppliera instamment sa majesté d'ordonner très expressement audit Parlement de cesser et arrester le cours de telles entreprises

Dira de plus ledit sieur de Contrisson le respect tres particulier que Son Altesse a tesmoigné pour le fait de Saverne, et suppliera Sa Majesté qu'au traité qui se fera pour la reddition de

---

1. Clermont-en-Argonne avait été cédé au roi de France, en 1632, par le traité de Liverdun. Le traité de Charmes (1633) l'avait restitué à Charles IV. Il fut cédé par celui-ci, en 1635, au duc Nicolas-François, son frère, comme dot de la princesse Claude qu'il devait épouser à Lunéville. En 1641, Charles IV céda de nouveau la ville et le comté de Clermont (duché de Bar) à Louis XIII, par le traité de Paris.

Fait à Mirecourt, le cinquieme janvier mil six cent trente quatre.

CHARLES.

C. VOILLOT.

(Archives Ligniville, l. 1, n° 34. — *Original.*)

V.

Dispense des bans pour le mariage secret de Gaston d'Orléans à Nancy.

3 janvier 1632.

Nicolaus Franciscus miseratione divinâ S. R. E. Cardinalis a Lotharingiâ, Episcopus et Comes Tullensis S. R. I. Princeps primo Presbyteri prædictæ nostræ Diœcesis à nobis approbato salutem in Domino : Justas ob causas animum nostrum moventes licentiam damus procedendi ad solemnizationem matrimonii inter illustrissimum Principem Joannem-Baptistam Gaston Aureliæ Ducem et Christianissimi Regis Francorum fratrem unicum, et serenissimam Principessam Margaritam a Lotharingiâ, suorum bannorum proclamatione obmissimâ, super quâ cum illis dispensavimus etiam tempore ab Ecclesiâ prohibito, modo tamen omnis pompa et strepitus absit, et nullum aliud obstet canonicum impedimentum. Datum Nancei, tertio Januarii, anno Domini millesimo sexcentissimo vigessimo (*sic*) secundo. Signatum N. Cardinalis a Lotharingia [1].

(*Mémoires d'Omer Talon.*)

---

1. D'après Nicolas-François, il ne fit qu'obéir aux ordres absolus de François de Vaudemont, son père, en accordant les dispenses de bans que nous publions. (V. *Pièces justificatives,* IV.)

Le maréchal de Créqui fit observer à Urbain VIII que Nicolas-François, n'ayant reçu les ordres sacrés, ne pouvait accorder de dispenses de bans, et que le curé de la paroisse d'un des deux époux n'avait point procédé au mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine qu'un moine (P. Albin Tellier) avait unis sans l'autorisation de l'évêque suffragant de Toul. Mais Urbain VIII fit répondre au bouillant maréchal de France, par le cardinal Barberini, son neveu, que les cardinaux élus ou nommés évêques jouissaient de tous les droits épiscopaux en vertu de bulles du pape, soit qu'ils eussent reçu les ordres sacrés ou non et *qu'aux fonctions de l'ordre près, ils peuvent faire tout ce qu'un évêque sacré fait.* (V. *Histoire de Louis XIII,* par Le Vassor, Amsterdam, 1712, tome VIII, p. 31 à 50.)

putation et la bonne foy de S. A. qui doit estre considérée au fait du depost de ladite ville.

Sur le sujet de la lettre de Monsieur le cardinal de Richelieu, l'on peut luy faire comprendre comme la probité et l'affection de S. A. à servir le Roy en la response desditz articles merite bien d'estre considérée pour oublier les deux actions qui peuvent estre imputés, d'avoir donné le pouvoir de célébrer le mariage et d'avoir sollicité la sortie de Nancy de Madame la Princesse, sa sœur, estant chose assurée que Son Altesse ne fut portée à ceste première action dudit pouvoir que par les instances trés pressantes d'un pére qui pouvoit luy commander, comme il fit absolument, et pour la sortie de Madame sa sœur, lez larmes et desespoirs temoignés par cette Princesse sur les apprehensions qu'elle avoit d'estre retenue prisonniére, que sadite Altesse fut contrainte de se laisser vaincre à ses sentiments naturelz, d'un spectacle si digne de toute sorte de commiseration, de quoy sadite Altesse peut bien estre excusée, sur la diligence et les soings extraordinaires de donner tout contentement possible au Roy par sa response aux ditz articles, outre le souvenir que Monsieur le Cardinal de Richelieu peut avoir de la franchise de S. A. à luy avoir déclaré librement à sa première prière et demande (*un mot effacé*) de l'accomplissement audit mariage, surquoy mondit sieur de Contrisson remarquera les sentiments qui seront tesmoignés par de là sur ce sujet. Fait à Mirecourt, ce neufieme de febvrier mille six cents trente quatre X[1].

FRANÇOIS.

(*Original.* — Archives Ligniville, n° 35, C. 1.)

1. Le 3 février, Brassac écrivait au roi, de Nancy : « M. le Cardinal arriva hier icy; il me dit qu'il venoit exprès concerter avec moi sur les articles que lui avoit portés le sieur de Contrisson de la part du Roy... je vous envoye le vrai original. »

Cession de Sierck à Louis XIII.

† 5 janvier 1634.

INSTRUCTION DE CE QUE SON ALTESSE DÉSIRE ÊTRE REPRÉSENTÉ A SA MAJESTÉ TRES CHRESTIENNE ET A MONSIEUR LE CARDINAL DE RICHELIEU SUR LE SUBJECT DU VOYAGE COMMANDÉ PAR SAD^te^ ALTESSE AU DI SIEUR DE CONTRISSON.

Le subject du dit voyage consiste en deux points principaux, le premier sur ce que le sieur de Miraumont, lieutenant pour le Roy en la garnison de Nancy, auroit venu trouver son Altesse au lieu de Mirecourt, le deuxième du-pût moys de janvier, et luy fait entendre que le Roy, ayant besoing de la ville de Siercques, pour y mettre garnison pour le bien de son service, il avoit ordre de prier sadite Altesse d'accomoder Sa Majesté de la ville de Siercques, pour y mettre ladite garnison pour le temps de deux ou trois mois, lesquels expirés, il promettoit que lad^te^ ville seroit remise ez mains de sadite Altesse en pareil estat qu'elle auroit été laissée à sa Majesté.

Sur la quelle proposition sadite Altesse, désireuse de contribuer au bien du service du Roy (en) ce qui est en son pouvoir, auroit déclaré audit sieur de Miraumont qu'encore qu'il ne luy face apparoir d'aucunes lettres par les quelles elle puisse recognoistre l'intension de Sa Majesté, *ni aucun ordre de sa part* (barré) pour ayder sa Majesté de la dite place aux effects ausquels elle desire s'en servir, neammoins, pour tesmoigner son entiere affection au bien et à l'advancement de son service, elle offroit de donner ouverture de la dite ville à celuy qu'il plairoit à sa Majesté comander d'y faire entrer la garnison que le dit sieur de Miraumont proposoit d'y loger, comme de faict sa d^te^ Altesse auroit promptement mandé le sieur de Stainville, gouverneur du dit Siercques, auquel elle auroit commandé de faire ouverture des portes de la dite ville pour y loger la dite garnison, et se conformer en cela à ce que celuy qui commanderoit de la part de Sa Majesté jugeroit necessaire pour le bien de son service.

Mais d'aultant que sa dite Altesse s'est portée librement, promptement à élargir ce qui est en son pouvoir pour le bien du service du Roy, encor qu'elle n'ayt appris plus particulierement les intensions du Roy, son Altesse espère de la bonté de sa Majesté qu'elle aura aggréable de luy faire expédier une dé-

claration suffisante par laquelle Sa Majesté temoigne avoir désiré la d^te^ ville de Siercques Luy estre confiée pour le dit temps de deux ou trois mois, comme estant empruntée pour servir au bien de ses affaires pendant le dit temps, et, iceluy expiré, estre restituée et remise ez mains de son Altesse en pareil estat auquel elle etoit, lorsqu'elle auroit été mise ez mains de sa Majesté, au desir qui sera employé, de sa part ou de ses successeurs, ducs à la recevoir :

Le second point consiste en ce que le dit sieur de Miraumont a pareillement fait entendre à Son Altesse que Sa Majesté désiroit que les trouppes qui restoient encore à sa d^te^ Altesse fussent licentiées ou entretenues. Sur laquelle proposition, sad^te^ Altesse a declaré audit sieur de Miraumont qu'elle estoit preste de satisfaire en cela aux intentions de sa Majesté, comme elle offre encore de les licentier sans aucune remise (*manquent deux lignes et demie, rayées*), elle avoit envoyé un gentilhomme vers ledit sieur Mareschal pour apprendre de luy sy son intension estoit de se servir des dittes trouppes, pour, au cas qu'il ne voudroit s'en servir, estre licentiées par sa d^te^ Altesse ;

Et d'aultant que sa Majesté et Monsieur (le) Cardinal ont assez faict cognoistre à son Altesse que l'intension du Roy estoit qu'il ne fust faicte aucune entreprise par le Parlement de Metz sur les terres possedées par son Altesse et que les choses demeurassent ez mesme estat qu'elles estoient, selon mesme que sa Majesté l'auroit déclaré sur la remontrance qui luy en fust faicte au dernier voyage qu'elle a faict ez Lorraine, ayant mandé à Messieurs du dit Parlement de n'entreprendre aucune juridiction sur lesdittes terres appartenant à son Altesse, par elle possédées.

Néanmoins ledit Parlement ne délaisse d'y contrevenir et d'entreprendre sur les dittes terres au préjudice de sad^te^ Altesse et de ses droitz.

Et partant — Sa Majesté sera suppliée de divertir les dittes entreprises et nouveautés et mander audit parlement de ne prendre aucune cognoissance ou juridiction esdicts lieux et autour, qui onst esté de tout temps et plus qu'immémorial possédées par Son Altesse, et déclare que ce qui a été entrepris par ledit parlement ne pourra prejudicier aux droits de son Altesse.

Fait à Mirecourt, le cinquieme janvier mil six cent trente quatre.

CHARLES.

C. VOILLOT.

(Archives Ligniville, l. 1, n° 34. — *Original.*)

V.

Dispense des bans pour le mariage secret de Gaston d'Orléans à Nancy.

3 janvier 1632.

Nicolaus Franciscus miseratione divinâ S. R. E. Cardinalis a Lotharingiâ, Episcopus et Comes Tullensis S. R. I. Princeps primo Presbyteri prædictæ nostræ Diœcesis à nobis approbato salutem in Domino : Justas ob causas animum nostrum moventes licentiam damus procedendi ad solemnizationem matrimonii inter illustrissimum Principem Joannem-Baptistam Gaston Aureliæ Ducem et Christianissimi Regis Francorum fratrem unicum, et serenissimam Principessam Margaritam a Lotharingiâ, suorum bannorum proclamatione obmissimâ, super quâ cum illis dispensavimus etiam tempore ab Ecclesiâ prohibito, modo tamen omnis pompa et strepitus absit, et nullum aliud obstet canonicum impedimentum. Datum Nancei, tertio Januarii, anno Domini millesimo sexcentissimo vigessimo (*sic*) secundo. Signatum N. Cardinalis a Lotharingia [1].

(*Mémoires d'Omer Talon.*)

---

1. D'après Nicolas-François, il ne fit qu'obéir aux ordres absolus de François de Vaudemont, son père, en accordant les dispenses de bans que nous publions. (V. *Pièces justificatives,* IV.)

Le maréchal de Créqui fit observer à Urbain VIII que Nicolas-François, n'ayant reçu les ordres sacrés, ne pouvait accorder de dispenses de bans, et que le curé de la paroisse d'un des deux époux n'avait point procédé au mariage de Gaston d'Orléans et de Marguerite de Lorraine qu'un moine (P. Albin Tellier) avait unis sans l'autorisation de l'évêque suffragant de Toul. Mais Urbain VIII fit répondre au bouillant maréchal de France, par le cardinal Barberini, son neveu, que les cardinaux élus ou nommés évêques jouissaient de tous les droits épiscopaux en vertu de bulles du pape, soit qu'ils eussent reçu les ordres sacrés ou non et *qu'aux fonctions de l'ordre près, ils peuvent faire tout ce qu'un évêque sacré fait.* (V. *Histoire de Louis XIII,* par Le Vassor, Amsterdam, 1712, tome VIII, p. 31 à 50.)

Mariage de Gaston d'Orléans.

(3 janvier 1632.)

Au monastère du Saint-Sacrement, de Nancy.

(Notre-Dame de la Consolation, de l'étroite observance de la règle de Saint-Benoit.)

Mᵉ du Buchey
à M. de Lorraine (Nicolas-François).
(*Minute non datée.*)

Monseigneur,

Monsieur Annequins (*Hennequin*) m'ayant dit la de outey (*sic*) de Votre Altesse, je prendrei la hardyesse décrire les particularités du mariage de Monsieur (*Gaston d'Orléans*) et de Madame votre sœur, qui fut chez Madame d'Exeimimont (*de Remiremont*), Monsieur étant accompagné de Monsieur d'Ellebeufe (*d'Elbeuf*) et de Monsieur de Pilorens (*Puylaurens*), et Madame votre sœur avec Madame d'Exeimirmons (*sic*) et moys (*sic*), et de plus encore un peire (*père*) qui servei (*sic*) de témoins (*sic*), nommei (*sic*) don Paris, avec leur peir souprieur (*sic*) et une seur (*sic*), nommé nommei (*nommée*) Sains More [1] (*sic*), qui an savei (*en savait*) auttans (*sic*) que moy. Si, disant leu vray des chouse (*choses*), puisseye-je (*puissé-je*) servir Votre Alteisse je serei trop hureuse (*heureuse*).

J'avei oubliay (*sic*) de vous dire que son Alleteisse (*Altesse*) n'esteit à Nancy, et crei (*crois*) qu'elle estois à Meise (*Metz*) ou à Marsalle (*Marsal*) au prei (*auprès*) du Roy. Voyla touseu (*tout ce*) que jen puis dire à Votre Altesse. Je lui supplie très-humblement que je prenne la calitey (*qualité*), Monseigneur,

Votre très-humble et aubeissant (*obéissante*) servante.

Louys (*e*) du Buchey [2].

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVII, f° 193.)

---

1. Saint-Morre, d'une famille de chevalerie lorraine : *De gueules à 5 roses d'argent boutonnées de gueules.*

2. Louise du Buchet, fille de Jean du Buchet, seigneur d'Ajoncourt et de Mailly, et de Charlotte de Boulay. Elle épousa, en 1612, Nicolas de Nogent, seigneur de la Neuvelotte, de Forcelles et de Mazirot. Elle était gouvernante de Marguerite de Lorraine. (*Nobiliaire de Dom Pelletier.*)

Mémoire de ceux qui ont assisté au mariage de Monsieur.

(*Minute.*)

Les clarassions (*ce mot est barré*) [*déclarations*] des personnes assistey (*ces deux mots sont barrés*) [*ayant assisté*] au mariage de Monsieur, Madame de Xeimirmont (*Madame de Remiremont*[1]), Madame de la Neufhaut (*Madame de la Neuvelotte, née Louise du Buchet*[2]), Monsieur le duque (*sic*) d'Eillebeuf (*d'Elbeuf*), Monsieur de Pilorens (*Puylaurens*), le peir souprieur (*sic*) de chei (*sic*) Madame de Xeimirmont (*sic*), qui les aypousa (*maria*[3]), accompagné d'un autre religieux, nommei (*sic*) Don (*sic*) Jan (*Jean*[4]) et Mons Avuy (*sic*), et y aveit ancor une reiligieuse qui apreiteit les ournoments (*sic*).

Louise du BUCHEY.

(Aff. étr. Lorr., XXVIII, f° 334.) (*Sans date.*)

---

1. Catherine de Lorraine-Vaudemont, abbesse de Remiremont et du monastère du Saint-Sacrement ou de la Consolation, de Nancy, tante de Charles IV et de Marguerite de Lorraine-Vaudemont, sa coadjutrice.

2. V. plus haut.

3. Frère Albin Tellier, religieux profès de l'abbaye de N.-D. de Long-Pont, ordre de Cîteaux, diocèse de Soissons, et sous-prieur au sous-prieuré de N.-D. de Saint-Lazare-lès-La-Ferté-Milon, du même ordre, et commis du R. P. du dit Saint-Lazare pour assister l'illustrissime Princesse Madame Catherine, abbesse de Remiremont, *etc.* (*Mém. d'Omer Talon*, La Haye, 173?, tome II, p. 126.) Albin Tellier était confesseur des religieuses du Saint-Sacrement de Nancy.

4. Dom Jean Grégoire et Dom Nicolas Fournier assistèrent au mariage de Gaston d'Orléans et signèrent tous deux l'acte de célébration comme témoins, le 7 janvier, au prieuré de *Saint-Romanic*, à Nancy. (*Passim.*) Mademoiselle de Montpensier affirme que le mariage de son père eut lieu à 7 heures du soir. Suivant la belle-fille de Marguerite de Lorraine, Monsieur de Vaudemont, père de Charles IV, Madame de Remiremont, Monsieur de Moret, frère naturel de Antoine Delaage de Puylaurens, ainsi que Dom Albin Tellier, assistèrent seuls à cette cérémonie. (*Mémoires de Mademoiselle de Montpensier*, Anvers, 1730, tome I, p. 33 et 34.) Omer Talon, qui a donné le procès-verbal du mariage clandestin du frère de Louis XIII, le fait suivre de ces signatures : F. Tellier, Catherine de Lorraine, Charles de Lorraine, duc d'Elbœuf, F. J. Grégoire, F. Nicolas Fournier, ** Delage (Moret), Louis (e) du Buchey, Puylaurens.

VI.

Clef pour servir à déchiffrer les lettres de Charles IV.

(Original. — Archives Ligniville 57e, C. 4.)

A	B	C	D	E	F	G	H	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T	V	X	Y	Z
Δ				Γ				⊙	●				Φ						λ			
L0	11	13	16	25	L8	21	24	40	26	28	31	33	55	36	38	41	43	46	70	48	51	53
20	12	14	17	30	L9	22	24	45	27	29	32	34	60	37	39	42	44	47	75	49	52	54
15				35				50					65						80			
aa	*bb*	*cc*	*dd*	*ee*	*ff*	*gg*		*ii*		*ll*	*mm*	*nn*	*oo*	*pp*		*rr*	*ss*	*tt*	*uu*			
56	57	58	59	61	62	63		64		66	67	68	69	71		72	73	74	76			

Le Roy d'Espagne	77	S. A. L'Archiduc	94	S. A.	A	M. le C. d'Harcourt	P
Les Espagnols	78	L'armée d'Espagne	96	Madame de C.	B	M. le P. de Condé	Q
Espagne	79	Le C. de Fuensaldana	97	Madame la D. N.	C	M. le C. de Ligniville	R
Le Roy de France	81	Le C. d'Issembourg	98	Madame la D. d'Orléans	D	Le R. P. de Veroncourt	S
La Reyne de France	82	Le C. de Garcies	99	Monsgr. le D. François	E	Brisach	T
Les François	83	Le C. de Swartzemberg	100	Monsr le Moleur	F	Le Rhin	V
Le C. Mazarin	84	M. de Mercy	101	Monsr de St-Martin	G	La Meuse	X
L'Empereur	86	Les Pays-Bas	102	Monsr Thierry	H	La Moselle	Y
L'Empire	87	Bruxelles	103	M. Fournier de B.	I	M. le C. Tumegus	Z
Les Electeurs	88	Anvers	104	L'armée de S. A.	K	M. Rousselot, secrétaire	⊏
Les Princes de l'Empire	89	M. le B. du Chatellet	105	L'abbé de Ste Catherine	L	Ste Menehoux	⊐
Ratisbonne	91	M. de Valentin	106	Lorraine	M	Rocroy	⊐
Vienne	92	Quartier d'hyver	107	Alsace	N	La Sambre	⊐
Paris	93	Bon amy	108	Le Pays de Luxembourg	O	Nancy	⊐

VII.

Conditions sous lesquelles les colonnels pourront servir l'Union catholique d'Allemagne au cercle supérieur du Rhin.

(Vers 1620.)

(*Sans date.*)

On donnera pour l'argent et la levée aux colonnels de la cavallerie trois mils escus de vingt sept batz pièce pour chaque cent cuirassiers et deux mille écus et pareille valeur pour cent harquebusiers à cheval, tous bien montés, qui est autant que l'Empereur deffunt a donné au feu baron de Baupart, et l'archiduc Albert au duc d'Aumale, faisant levée à la mesme nation qui sera employée par lesdits colonnels.

Aux collonels de l'*infanterie Lorrainoise* on donnera trois cents ecus par compaignie qui seront formées de *deux cents hommes.*

Aux collonels de l'infanterie allemande on donnera pour la levée suivant la coustume de l'Empire.

La solde et estats desdits colonnels, tant et cavalerie que d'infanterie, sera suivant la mesme coustume.

En premier lieu, on leur donnera leurs patentes, ensemble l'estat et l'argent de la levée.

On leur assignera aussi la place monstre laquelle sera ouverte dans (*un mot manque*) jours après la délivrance desdites patentes et dits argens, et devrera dans les places monstres presentes trouppes pendant lequel temps on donnera l'entretement aux soldats.

L'Union donnera les armes auxdits colonnels au mesme prix qu'elles luy auront coustes, lesquelles les rabattront au premier descompt.

Les trouppes seront scouvent pour trois mois, outre autre temps qu'il plaira à ladite Union, laquelle toutes fois les aura payées pour lesdits trois mois, encore qu'ils vinssent à estre licenciées avant qu'ils fussent expirés.

Le descompt desdites troupes se fera de six en six mois, si l'on demeure longtemps à servir, et tous les pains de munition et autres munitions seront taxées et rabattues à un prix raisonnable, et non plustot.

Qu'il arrive que pendant la levée on fasse quelque paix ou qu'on n'ait plus affaire desdittes trouppes, l'Union sera obligée, si elles n'ont passé monstre, de leur donner un mois de gage.

Et si après ces trois mois sconnés l'on vouloit licentier les présentes trouppes, ladite Union sera tenue de leur donner un dernier mois de retour.

Si lesdittes trouppes venoient à être licentiées avant la monstre, on donnera outre que par dessus ladite monstre, recompense aux colonnels et capitaines, et principallement à la cavallerie. — Laquelle m° se peut faire sans grands frais.

Quant aux régiments allemands, ils seront traités au pied et selon la capitulation de l'Empire, jouissant néantmoins des conditions sus déclarées.

Auxquelles, si on avoit objeté quelque chose qui fut hors droits ou priviléges desdits colonels les représentant à l'Union et au directeur general du cercle, ou leur y donnera et adresses et satisfaction telle que de raison. Au dernier, tous les deniers qu'on délivrera à l'effet que dessus seront mis et comptés au mesme prix et valleurs qu'ils ont cours en l'Empire.

(Bibl. nat. mss. Fonds Lorraine. Troupes, milices, 178.)

ESTAT DU MOIS DE MONSTRE PROMIS AUX TROUPPES DE MGR LE DUC DE BAVIERES VENUES JUSQUE DANS L'ÉVÊCHÉ DE METZ, SOUS LA CONDUITE DE M^{gr} LE COMTE D'ANHOLT POUR LE SERVICE DU ROY (de Hongrie).

(1620.)

Audit Pierre comte d'Anholt pour son Estat de marchal de camp	1,500 florins.
A lui envoyer pour son Estat de colonel d'infanterie.	1,400 —
Pour la solde des 14 compagnies de son régiment, à raison de 3,100 florins pour chacune, y compris les Estats des cappittaines et officiers	43,400 —
Au sieur de Gratz, colonel de cavalerie pour son Estat.	1,000 —
Au S^r de Cindelo, anc. colonel de cavallerie, pour son Estat.	500 —
Au S^r des Fours, colonel de cavallerie pour son Estat.	600 —
A reporter	48,400 florins.

Report. . . .	48,400 florins.
Au Sr de Nergem, colonel de cavallerie pour son Estat.	700 —
Au Sr de Nivenhenn, pour son Estat de colonel de cavalerie	700 —
Pour l'Estat des 35 capitaines de la cavallerie susdits, à raison de 615 florins pour chacun.	21,525 —
Pour la solde de 7,800 chevaux legiers enroolés sous lesdits colonels, à raison de 70 florins pour chacun	5,600 —
Pour la solde de 700 Cravates, à raison de 15 florins pour chacun.	3,000 —
Pour l'Estat du Prevost-general.	400 —
Pour l'Estat des deux commissaires, conducteurs des troupes, à raison de 500 florins pour chacun. . .	1,000 —
Somme toute.	132,725 florins.

Estat du Régiment de cavallerie.

Le colonel	400 florins.
Quatre de ses gardes	32 —
Le lieutenant-colonel	150 —
Deux gardes	10 —
Le chappelain	24 —
Sergent majour	40 —
Quartier maistre.	40 —
Proviant meister	40 —
Waguemeister	24 —
Deux trompettes	30 —
Timbaleux	15 —
Secrétaire	24 —
Chirurgien.	24 —
Truchement	12 —
Armnoire (armurier)	12 —
Prevost	30 —
A trois de ses gardes	24 —
Le geollier.	8 —
Le bourreau	16 —
Hug fourrier	20 —
A trois aydes du geollier.	24 —
Le chariot du colonel	24 —

Qui est par mois mil vingt neuf florins quinze batz pièces.

ESTAT POUR SOLDE D'UNE COMPAGNIE DE CHEVAULX LEGIERS.

Capitaine	1,500	florins.
L'adventage	1,500	—
Lieutenant	60	—
Cornette	50	—
Mareschal de logis	24	—
Quatre caporaux	60	—
Fourrier	15	—
Chapelain	15	—
Chirurgien	15	—
Mareschal	17	—
Hug armurier	17	—
Soldat	15	—

ESTAT POUR SOLDE DES ARQUEBUSIERS A CHEVAL.

Le capitaine	80	florins.
Lieutenant	40	—
Fourrier	12	—
Deux trompettes	24	—
Hug mareschal	65	—

(*Sur le repli :* Estat et solde d'un régiment de cavallerie.)
(Bibl. nat. mss. Fonds Lorraine. Troupes et milices, 478.)

VIII.

Lettre de Louis XIII
A Messieurs les mareschaux de la Force et Brezé.

11 janvier 1635.

Mes cousins, l'affection que vous tesmoignez avoir pour mon service en toutes les occasions qui se presentent et la prudence, adresse et fidélité avec laquelle vous le procurez me donne une telle satisfaction de votre conduitte que j'ay bien voulu vous tesmoigner par oette lettre qu'elle est au point que vous la scaurez désirée, et comme j'approuve particulièrement la résolution que vous avez prise de passer de là le Rhin pour faire le siege de Heidelberg, dont le succes a été tel par la grâce de Dieu qu'il a donné beaucoup de réputation à mes armées et a remis mes alliés en meilleur estat qu'ils n'estoient pour pouvoir résister à leurs ennemis. J'approuve aussi que vous soyez demeurés au de là du Rhin pour assister le duc Bernard de Weymar,

Les raisons que vous m'en avez desduites dans une despeche du 3e de ce mois sont si fortes et considérables que je juge bien que, si vous n'en eussiez usé de la sorte, le bien de mes alliés et celuy de mes affaires en particulier en eust beaucoup paty. Je m'assure que vous continuez à porter le mesme soin que vous faistes pour maintenir par mon autorité les affaires d'Allemagne, en ce temps où il est besoin de veiller soigneusement et de n'y pas perdre un moment de temps pour en empescher la ruyne, laquelle sans doubte m'attireroit beaucoup de choses facheuses et de misère.

Je vous convie donc à ne point vous lasser et d'agir sans cesse, afin de relever le cœur à un party qui aura trop sujet de le perdre si je ne l'assistois puissamment.

Je desire pour cet effet que, lorsque vous serez au delà du Rhin, vous profittiez des occasions pour le bien et advantage de mes alliés, selon que vous jugerez le pouvoir faire conjointement avec le duc Bernard, sans un manifeste péril. Et, si vous estimez même en quinze jours ou par plus nettoyer le Wirtemberg, et que ce soyt chose utille au bien de mes àlliés et à la subsistance de mon armée, qui pourroit peut-être tirer beaucoup de commodités de ce pays, si les armées de l'Empereur ne l'ont tout à fait ruyné, je vous en donne le pouvoir, et d'esloigner ensuitte le plus que vous pourrez les ennemis de la Souabe.

Vous témoignerez au duc Bernard de Weymar combien j'aye de contentement de la façon avec laquelle il se conduit avec vous, et que sa franchise n'augmente pas peu l'estime que je fais de sa vertu et l'affection que j'ay tousjours eu pour sa personne. Vous l'en entretiendrez autant que vous pourrez et le maintiendrez dans la résolution qu'il tesmoigne avoir de s'attacher particulièrement à moy.

Vous avez tres bien fait de publier que vous n'attaquiez pas les armées de l'Empereur, mais que vous en vouliez seulement au duc de Lorraine, mon ennemi capital, qui les commandoit. Vous verrez que c'est le même pretexte que j'ay pris par la response que j'ay faite à une lette du Sr Empereur qui se plaint que mon armée s'est approchée du Rhin et du bruit qui couroit qu'elle le devoit passer.

Je vous escris cette lettre en diligence, affin que vous ne perdiez point de temps, me reservant de vous en faire une plus

ample sur toutes choses lorsque j'auray veu le Sr de Feuquière qui doit arriver dans .... jours ou deux.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, p. 10 et suiv.)

IX.

A Messieurs de Caumont-la-Force et de Brézé.

1635 — 10 janvier.

Louange et encouragement à MM. de la Force et de Brézé. Le Roy approuve leur demeure au dela le Rhin pour les raisons qu'ils ont mandées, et trouve bon que, tandis qu'ils y seront, ils profittent des occasions pour le bien et advantages de ses alliés, selon qu'ils jugeront le pouvoir faire coniontement avec Weymar sans un manifeste peril.

S'ils estiment en 15 jours ou par plus pouvoir nettoier le Wirtemberg coiontement avec les troupes des confédérés et esloigner les ennemis de la Souabe, le Roy le leur permet, s'ils le jugent à propos, ce que Sa Majté leur mande en diligence, afin qu'ils ne perdent pas temps, se reservant à leur faire une plus ample despeche sur toutes choses apres qu'elle aura veu le S. de Feuquières.

Qu'ils renvoient plus d'officiers d'armée.

(Déchiffrez vous mesme.)

Mr le Mal de Brézé devra scavoir que Mr de Rohan s'en va à la Valteline, ce qu'il ne communiquera à qui que ce soit au monde, et qu'on luy mande seulement, afin qu'il contribue sur ce qu'il pourra pour esloigner les ennemis de ce costé la. Il est à désirer qu'il se retourne plus tôt vers les troupes de Piccolomini.

(*Sans signature.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI.)

X.

Mémoire pour le Sr de Rohan.

(1635.)

(*Fragment.*)

Les divers advis, qui viennent de tous costés au Roy, des desseins qu'ont ceux de la Maison d'Austriche, et particullièrement les Espagnols, de lui faire tout le mal qu'ils pourront et d'entreprendre sur ses païs, toutes fois et quand l'occasion leur en offrira le moien, donnent sujet à sa Majesté de les prevenir et de

desirer de se pouvoir mettre en estat non seulement de destourner l'effet de leurs mauvaises intentions, mais de les pouvoir réduire avec le temps aux termes d'une paix generalle qui soit si seure et si bien establie qu'elle ne puisse estre rompue cy aprés. Et d'autant que la communication d'Italie en Allemagne et que la facilité qu'elle donne auxdits Espagnols de pouvoir joindre leurs trouppes avec celles de l'Empereur pour s'en servir tour à tour, selon que la necessité le requiert, leur est autant avantageuse qu'on l'a pu cognoistre par la derniere guerre faitte contre le S^r^ duc de Mantoue, et que, pour les mettre plus aisément à la raison, il est necessaire de leur olter ladite communicacion, en se saisissant des passages qui leur sont plus commodes, pour cet effect, Sa Majesté a jugé à propos de donner audit S^r^ duc de Rohan les ordres qui s'ensuive.

Ledit S^r^ duc scaura donc que le Roy desire que, aussitôt aprés qu'il aura pris Betfort, qu'il exécute le dessein de la Valteline et se saisisse en mesme temps de tous les lieux nécessaires pour la conservations de ce pays, conformement aux mémoires que luy mesme a presentés au Roy pour fermer les deux entrées d'Italie et du Tyrol que pour donner passage aux Venitiens.

Pour cet effet, Sa Majesté, voulant que ledit Sieur Duc soit fort pour pouvoir venir à bout de cette entreprise, lui permet de prendre et de mener avec luy les regiments de Montchen, Canisi, la Poise, du Cré, Serre, Cerni et Vandy, comme aussi trois ou 4 compagnies de cavalerie qu'il voudra choisir.

Reste au dist S^r^ duc de voir comme et quant il sera plus à propos d'executer le susdict, Sa Majesté estimant que le plus tot qu'il pourra faire, ce sera le meilleur, de peur que, venant à estre descouvrir (*sic*), il ne fut absolument ruiné, soit par l'ordre quii mettroient les Espagnols à empescher qu'on ne put surprendre la Valteline en la fortifiant de garnisons, ou se portant à eux mesmes à se saisir des Grisons, ce qu'on scait certainement estre, il y a longtemps, dans leurs pensées. Pour cet effet, ledit S^r^ duc ne communiquera à qui que ce soit au monde ce que dessus, et, lorsqu'il partira, il empeschera tout le plus qu'il pourra, qu'on ne s'apperçoive de la route qu'il prendra.

Or [1], parce qu'il est necessaire que ledit S^r^ duc s'ajuste avec

1. Il existe une copie de cette lettre, à partir de ce passage.

le S^r de Bulion, il scaura qu'il est parti de cette ville le 6^e de ce mois pour aller aux Grisons et qu'il a pris la poste jusqu'à Lyon, et que de là il fait estat qu'il lui faut xc jour [1] pour arriver à Coire, à cause qu'il mene des mulets avec luy, chargés de l'argent qu'il faudra pour achepter toutes les choses necessaires pour une telle entreprise, de sorte qu'on juge que ledit S^r de Bullion pourra estre à Coire à la fin de ce mois.

. . . . . .

. . . . . .

Le S^r duc de Rohan laissera le reste de ses trouppes qu'il commande présentement et lesquelles il ne menera pas en la presente expedition de la Valteline, soubs la charge du S^r de Thibault, M^al de camp, auquel il donnera l'intrucion qu'il jugera necessaire pour se conduire dans le païs de l'Alsace, et particulierement pour l'entreprise de Brissac, laquelle ledist S^r duc doict scavoir que le Roy voudroit bien faite, si elle est assurée, et si cette despeche trouve Betfort pris, et que ledit duc pensast encorr executé à temps l'entreprise dudit Brisach pour se rendre du 8 au 20^me du mois prochain à la Valteline. Le Roy lui en donne le pouvoir, si aussi il craint que cette entreprise de Brissac lui fît perdre la Valteline, comme elle feroit assurement, s'il apprend qu'il y ait des trouppes imperialles qui en soient proches ; en ce cas le Roy préfere l'entreprise de la Valteline à celle de Brisach.

Si ledit S^r de Rohan va à Brisach, il y menera ledit S^r de Thibault et les trouppes ; sinon il le laissera en un poste dont ledit S^r de Rohan conviendra avec lui, où il soit seurvenu, jusques à ce qu'il soit fortifié.

Fait à St-Germain-en-Laie le X6^ne janvier 1635.

(*Original. — Sans signature.*)

(Aff. étrang. Lorraine 1635, XXV, pièce 23.)

---

1. 15 jours, comme porte un second mémoire presque identique, « de façon à ce qu'il puisse arriver le 27 de ce mois, après la prise de Brisach ». (Richelieu à Saint-Aubin. Aff. étr. *passim*, p. 24.)

XI.

Rohan à Bouthillier.

M. de Rohan.

Ramberviller, 6 janvier 1635.

Monsieur,

Vous aprendrez par la lettre que j'escris au Roy et par le récit du vicomte de Milun le subiet de son voyage. Je me promets que sa Majesté approuvera le chastiment de ces voleurs qui ont eu la hardiesse de venir, au milieu de nos quartiers, assassiner mes domestiques portans mes livrées, et voler mon carrosse.

Je vous supplie, Monsieur, de m'y assister de votre faveur envers sa Majté et M. le Cardinal.

C'est que j'attends de l'amitié que vous m'avez fait la faveur de me promettre. Je remets les particularités de cette affaire au Vicomte. Sur ce, je vous baise bien humblement les mains et suis,

Monsieur,

Au camp de Rambervillers,

Ce 6e janvier 1635.

Monsieur le vicomte de Melun devant retourner par deça, si vous avez quelque chose à me mander de conséquence, il me le pourra porter bien fidellement et dilligemment.

Vostre affectné serviteur.

Henry de ROHAN.

M. Bouthilier, secret. d'Estat.

Sur le repli : A Monsieur, Monsieur Bouthilier, conser du Roy en ses conseils et secrett. de ses commandemens, 1635.

(*Petit sceau aux armes de Rohan.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, pièce 3.)

Rohan au Roy.

M. de Rohan.

Rambervillers, 6 janv. 1635.

Sire,

J'envoye le vicomte de Melun vers V. M. pour lui rendre compte d'une affaire qui s'est passée depuis quelques jours et de la suite qu'elle a eue.

Le chevalier de la Rouviere, capp^e^ au regiment de Champagne, etant travaillé d'une vieille blessure, me demanda congé d'aller aux bains de Plombières pour y cercher quelqu'allegement. Je le luy accorday volontiers et lui prestay mon carrosse pour l'y porter, qu'il me renvoya aussitot, accompagné de quelques soldats, pour le conserver des petites voleries qui se faisoient en ces quartiers là, tant par les Lorrains que les Bourguignons, à cause de deux ou trois compagnies de cavallerie qui se forment sur nos frontières pour le duc Charles.

Neantmoins, cette escorte, estant trop petite, n'a pas empesché qu'au retour mon carrosse n'aye esté volé, mes domestiques assassinés, comme aussi l'escorte du S^r^ de la Rouviere, et mes chevaux emmenés.

J'en ay fait informer fort dilligemment et trouvé que le complot s'en estoit fait dans Espinal mesme, que quatre du dit lieu en estoient et que mes chevaux avoient été menés dans la Franche-Comté, à—Jonvelle, lieu où se formoit l'une des d^e^ compagnies du duc Charles. J'ai creu, Sire, que cet attentat ne devoit pas demeurer impuni, et que de si bonne heure on ne coupoit chemin à telles volleries, nous ne verrions autre chose dans nos quartiers.

Ce qui m'a fait resoudre d'ordonner au S. de Batilly de les aller reprendre dans ledit lieu de Jonvelle, sans faire tort aux habitants de la Franche-Comté, mais seulement à ces voleurs. Ce qu'il a executé si heureusement qu'arrivant le troisieme de ce mois avec quatre cens chevaux à l'ouverture de la porte, il y est entré, et, ayant mis cinquante cavalliers à chacune des portes du d^t^ lieu et cent chevaux de bataille à la place, il a fait mettre pied à terre au reste de ses cavalliers pour cercher mes chevaux dans les logis où il en trouve quatre qu'il m'a ramenés. Il est certain, Sire, qu'il y avoit desja eu trente cinq ou quarante des plus mauvais garçons de tués ; les autres se sont sauvés en se cachant. Aussy tost j'ay escrit au Parlement de Dôle la lettre dons j'envoye coppie à V. A. par où je leur fais comprendre que cette action n'alterera point la neutralité, laquelle, s'ils veulent conserver, ils doivent empescher telles volleries et se garder de receller ceux qui les commettent.

Je remets le surplus à la créance du d^t^ Vicomte de Milun. Cependant, je prie Dieu, Sire, qu'il comble V. M. de toute feli-

cité et grandeur. Du camp de Rambervillers, ce 6 janvier 1635.

Sire,

Comme je fermois cette depesche, j'ay receu une lettre de M^rs les Mar^aux de la Force et de Brézé, par laquelle ils me mandent qu'il seroit à propos—pour donner jalousie aux ennemis, que je fisse courre le bruit que j'ay ordre d'aller vers Strasbourg ou Brissac. Ce que j'approuve, et encore plus, si au lieu d'en faire le semblant, on le faisoit tout de bon.

Sur quoy j'attendray les commandements de V. M.. desquels il importeroit que ie fusse promptement honnoré.

(*Sur le repli :* Au Roy. *Petit sceau aux armes de Rohan.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXIV, pièce 25.)

XII.

Délibération du conseil de Coquatres de Luxeuil.

(1635.)

Pour déliberer que l'on se debvra comporter envers les trouppes françoyses commandées par Monsieur le marquis de la Force, retournant de l'Allemagne pour rentrer en Lorraine, desirant repasser et prendre quartiers, sy tant est qu'ils se viennent présenter aux portes, selon l'advertissement que l'on en a heust du... bourgeois de Lure. (20 janvier 1635.)

En la chambre du Conseil, le 4 janvier 1635, assemblée a esté faicte des sieurs Coquattes, conseil des Dizeniers, pour adviser que l'on fera la garde sur advertissement que l'on a receu que quattres compaignies de cuyrassiers de l'armée du duc de Rouhan se sont portés dans Jonvelle et ont pillé entièrement la ville.

Pourquoy a esté resolu que la garde se fera en personne de nuict et de jour exactement, pour à quoy prendre garde d'y mettre un bon ordre à S^r Schmid, cappitainne, lequel chevalier a charge de sy comporter fidellement, auquel l'on donne pouvoir de se faire obéir, ayant choisy du consentement de l'assemblée M. Jean-Baptiste Pigdoit pour lieutenant.

(Archives municipales de Luxeuil, BB 2.)

XIII.

(1635.)

A Messeigneurs les Ill^mes^ et R^me^ archevesque de Besançon, prince du Sainct Empire et à Nosseigneurs les Vices Présidant du Gouvernement, la Cour souveraine du Parlement à Dole, commis au gouvernement de ce Comté de Bourgogne.

Exposent tres humblement les Coquattes et Conseil de la ville de Luxeu que, le vingt quattre janvier au courant mil six centz trente cinq, les gens de guerres du Roy de France se seroient emparés du chasteau de Fougerolles, terre de surseance et voisin d'une bonne heure de chemin de la dite ville, et là, y pose garnison d'envyron trois centz hommes de pied, souls le commandement des capittainnes La Rochette et Torcy, père et fils, qui s'advouent de l'armée du duc de Rohan et, à ce qu'en ont peu apprendre les suppsignés, ont établi leur garnison à l'effet d'y dresser ung grenier et d'y disposer les graines d'y ce aux necessités tant de l'Alsace que de la Lorraine.

Pourvoir à ce que les suppsignés ne viennent à rien obmestre ou faire au prejudices de leurs debours.

Ils supplient tres humblement les dits Seigneurs qu'il leur plaise leur vouloir donner ordre de ce qu'ilz auront à faire aux occasions sur ce qui suit:

Premierement, si les troupes francoises ou parti d'icelles, armées ou non armées, cy en grand nombre, entrent sans ordre de V. S. ou approchent la dite ville, tant pour passer, entrer, que demander, achepter des vivres ou aultres danrées, comment l'on devra se comporter avec eux.

Sy lesdites trouppes venoient à faire chemin pres de la dite ville, ainsi qu'ont fait celles du marquis de Montosier, les supp^nés^ pourront barrer les chemin, tant pour abattre de bois qu'aultrement, *ect.*

(Archives de Luxeuil, EE 7.)

[illegible]

[illegible]

[illegible] les Commis [illegible] avec [illegible] pays et comté [illegible]

[illegible] passage et logement [illegible] avec ses troupes. [illegible] desseignement comme [illegible] advertis [illegible] du voisinage [illegible] du chasteau [illegible] leur garnison pour, à ce qu'ils [illegible]. Sur quoy il fault avoir [illegible] principalement [illegible] des graines, estant tres [illegible] provision en celle ville [illegible] souvenir de la lettre de Monsieur [illegible] Cour d'Argy[1] [illegible].

Le sieur [illegible] de Luxeuil soit [illegible] les Lorrayns qui se [illegible] par ce moyen s'a[illegible].

Item [illegible] charger les estrangers qui [illegible] pays sans [illegible] du roy ni a[illegible].

[illegible] qu'ils se commet[illegible] sieur commis debvrat [illegible] pays, leurs officiers [illegible] refuser ou rendre.

M. de Torcy est celuy qui commande aux gens de pied étant à Fougerolles.

(*Sans date.* — Archives de Luxeuil, EE 5.)

1. *La Cour d'Argy*, officier français sous les ordres du maréchal de Caumont-la-Force.

XV.

(1635.)

Rohan au Roi.

Coppie de lettre au Roy, du 21 janvier 1635, du camp de Remiremont.

(*Extrait.*)

Aussy tost que j'ay veu revenir la gelée, j'ai préparé toutes choses pour passer en Alsace. Si je fusse parti six jours devant, j'eusse perdu la moitié de vote infanterie, car seulement en deux jours de changement de quartier il nous est tombé force malades. Je parts presentement et espere d'estre devant Betfort dans six jours.

J'ay enfin resolu de passer l'artillerie par le val de Bussan et non pas par la Bourgogne, par où j'ai seulement envoyé M. le M[is] de Montozier avec 4 régiments et 2 compagnies de carabins.

(Aff. étrang. Lorraine 1635, XXV, f° 26.)

XVI.

Mémoire de M. de Rohan.

Remiremont, 21 janvier 1635.

Mémoire à M. le Cardinal.

Sainte-Liviere, capp[ne] au regiment de Vandy, s'est adressé à moy pour me dire qu'il avoit entretenu intelligence avec le duc Charles de Lorraine au dernier voyage que le Roy fit en ce pays, mesme que M. le Cardinal s'étoit servi de lui assez utilement et de la Roque-Bouillac, son lieutenant, que depuis ils avoient entretenu la même pratique par ordre de M. le maréchal de la Force, à qui, par ce moyen, ils avoient donné plusieurs bons advis, entr'autres choses luy ayant mis entre les mains la clef d'un chiffre au quel se sert le dit duc Charles.

Je les ay escoutés sur toutes ces choses et principalement la Roque-Bouillac en qui le duc Charles semble avoir quelque confiance, puisqu'il lui escrit de sa main et lui donne pension.

Je luy ai permis d'aller en la comté de Bourgogne vers ceux qui y sont pour le duc Charles. Il m'a raporté trois choses principales, la première, qu'un nommé Blosset, qui se tient à Vre-

court, a mandé au duc Charles que, s'il vouloit, il se saisiroit du gouverneur de la Motte, le faisant convier à disner par sa belle-mére, qui est M^me^ de Vrecourt[1], et le surprenant, en un bois, sur le chemin, et que de cela il attend responce du dt duc Charles.

La seconde, qu'ils ont envie de prendre le M^is^ de Bourbonne[2], attendant l'occasion propre pour ce sujet.

Le troisieme, qu'ils auroient grande envie de faire une entreprise sur Colmar.

Pour ce dernier, je me suis servi de la Roque-Bouillac pour les y engager, leur ayant fait proposer qu'il y a dans Colmar un officier mal content.

Le jeune Lenoncourt doit rapporter la responce du duc Charles sur ce sujet.

Ils désirent voir à Brisach l'officier mal content avec la Roque-Bouillac qui le doit mener; au lieu du prétendu mal content je leur enveray un ingenieur desguisé, qui remarquera tout ce qui se peut remarquer à Brissac, et taschera de les engager à la prise de Colmar. S'ils s'y resolvent, je leur dresseray une telle partie, qu'ils auront occasion de s'en servir . . . . . .

. . . . . .

Fait au camp de Remiremont, le 21 janvier 1635.

(Aff. étr. Lorraine 1635, XXV, f° 27.)

XVII.

Richelieu à Rohan.

(1635.)

A M. de Rohan.

23 janv. 1635. Ruel.

Il y a 5 ou 6 jours que je vous ay fait une depesche bien ample par le vicomte de Melun. A present, je vous escris cette lettre (par commandement du Roy) pour vous dire que Sa Majesté, ayant eu advis que les Espagnols font ce qu'ils peuvent pour jetter une grande quantité de bleds dans Brizac, et qu'ils font

1. Madeleine-Véronique de Lutzebourg, épouse de Érard II, de La Vaulx, baron de Vrecourt. La seigneurie de Vrecourt était enclavée dans le bailliage de Bourmont et faisait partie du bailliage de la Marche. Elle ressortissait au Parlement de Paris.

2. Charles de Livron, marquis de Bourbonne.

estat de les faire venir de Bâle et des environs. Elle veut que vous faciez tout ce que vous pouvez envers ceux de Bâle pour empescher la traitte des dits bleds que les Espagnols veulent faire en leurs quartiers, par ce qu'il est constant qu'en l'estat où est la place de Brisach, *elle n'est pas munie pour six sepmaines.* Encores que le Roy ne doubte point que vous faciez toutes les diligences possibles sur ce subjet.

Neantmoins il vous recommande particulierement cette affaire, laquelle, comme vous scavez, Monsieur, est de grande consequence au service de Sa Majesté en ces quartiers là.

. . . . . .

. . . . . .

(Il est entré du blé dans Brisach, par l'éveché de Bale.)

Vous pourrez passer par l'esveché de Bâle puisque (*illisible*), l'offre, que deja M. de Bourbonne, ces jours-çi, protège et convoie le voyage. Et vous dirais bien que *vous ne le differiez pas,* s'il vous plaist.

RICHELIEU.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 28. — *Original.*)

XVIII.

Rohan à Bouthillier.

Espinal, 14 janvier 1635.

Je n'ay rien a adjouster à la despeche que je fais au Roy dont je vous envoie coppie. Vous verrez ce que je mande particulierement à M. Servien touchant la cavallerie, à laquelle j'ay donné quartier dans l'Alsace.

Ces mots ont été écrits par un secrétaire.

|Ce sont cent cinq maistres licenciés par les Suédois qui s'offrent à M. de Rohan, lequel leur a donné quartier dans l'Alsace, attendant les commandements du Roi. Il propose d'en former une compagnie de chevaux-legers et une de carabins sous luy, dit que toustes les deux ne cousteront pas plus que le Roy donne pour une compagnie de chevaux-legers. Il n'est pas encore entré dans l'Alsace, craignant de ruiner son infanterie à cause des neiges. La dite infanterie est très belle. Il dit qu'il luy faudra passer 3 ou 4 lieues par la

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Je remez tout ceci à vos soings et prudence, et prie Dieu qu'il vous aye, Monsieur (*le reste manque*).

(*Original.* — Aff. étr. Lorraine 1635, XXV.)

XX.

M. de Rohan au Roi.

(1635.)

Du camp de Roppach (Roppe).

8 février 1635.

Sire,

Je despeche le sieur de Beauregard expres vers V. M. pour lui rendre compte exact de ce qui s'est passé en ce pays depuis que j'y suis arrivé. Je n'ay manqué de soin et de dilligence pour effectuer son commandement, estant allé aussitost à Montbelliard pour preparer ce qui m'estoit necessaire pour assieger Befort. Mais, apres avoir esté huit jours à assembler quelques gabions et méchantes planches et à faire venir quatre couleuvrines dudit lieu, j'eus aussi tost advis comme, apres la prise de Philisbourg, le Duc Charles avec de grandes forces s'approchoit de Strasbourg, ce qui obligea cette ville et le duc Wirtemberg et M[is] de Bade, les villes de Schelestat, Colmar et Mulhousen de m'escrire pressamment de m'approcher d'eux. Je me resolus des lors de le faire, mais, n'ayant peu, à point nommé, avoir le pain qui m'etoit necessaire, je voulus, pour ne perdre temps, tenter la ville de Befort, qu'on m'asseuroit icy quelle n'attendroit pas le canon.

Neantmoins, ayant esprouvé le contraire durant quatre jours, et voyant que mon petit équipage de campagne n'etoit pas suffisant d'emporter cette place de furie, et que journellement j'ay des despesche reiterées et tres-pressantes d'aller au devant des ennemis, de peur qu'ils ne s'emparent d'une partie de l'Alsace, j'ai preferé sa conservation à la prise de Befort, remettant à la prendre en un temps plus commode. Cependant je fais fondre les boulets qui me sont necessaires, et fait faire des plattes formes et gabions, afin de l'emporter du jour que je l'attaqueray, dans huit ou 10 jours, à quoi j'employe le sieur de la Cour d'Argi, qui se porte au service de V. M. avec une grande affection et qui m'est du tout necessaire, car sans luy vostre armée

[illegible] Sire, que V. M. [illegible] ... je [illegible] diray que [illegible] Comte [illegible] mille [illegible] mille hommes de pied, qui me [illegible] qu'elle n'[illegible] cavalerie. Et si cette affaire [illegible] comme est celle de vostre infanterie [illegible] trois ou quatre regiments me feroient grand [illegible] je ne manqueray de faire tout ce que je pourray [illegible] que j'ay.

. . . .

Du camp de [illegible] ([illegible]), 8 fevr. 1635.

(Sans signature.)

(Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, f° 48.)

XXI.

Rohan à Bouthillier.

(1635.)

Monsieur,

Je prends cette occasion pour vous dire que l'homme que j'avois envoyé vers M. de Landé est de retour. Il n'attend plus que mon second envoy, preparant cependant toutes choses. J'espere aussy que par mon courrier que je vous ay envoyé le sçavoir bientost ce qu'on aura resolu sur l'esclaircissement que j'ai demandé. Je suis venu icy avec des peines incroyables, car les eaux sont sy debordées que la plus part de notre bagage est noyé.

Je[1] crains bien de perdre force soldats. Il n'y a remede ; il faut surmonter toutes difficultés. Il semble que le duc Charles tourne la teste vers Saint-Diez.. S'il le fait, je me mettray à sa queue ; sinon, je tascheray de le combattre et de l'empescher d'entreprendre sur les villes d'Alsace. J'ay adverti M. de Brassac de la sortie du dit duc ; s'il entreprend cette haute follie, je croy qu'il s'en repentira. Je ne puis croire qu'il le fasse, qu'il ne sen-

[1] A partir de cette phrase, cette lettre est écrite par Rohan.

ble épaulé du Prince Thomas. Sur toutes ces choses j'espere de recevoir les commandements de S. Majesté. Je vous baise bien humblement les mains et suis,

Monsieur,

Vostre très affectioné serviteur,

Henry de Rohan.

Du camp de Danemarie (Dannemarie ou Dammerkisch) le 10 febvier 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV.)

XXII.

Rohan à Bouthillier.

(1635.)

Hostat (Hochstatt), 16 fevr. 1635.

(*Copie.*)

Le duc Charles est passé avec 5 ou 6,000 chevaux ou dragons, s'est logé entre Colmar et Schelestat dans les montagnes tirant vers la Lorraine. Il se fortifie tous les jours, et s'etend vers Colmar et Thannes, aux petites villes de la campagne, où il trouve encore quelques vivres, et qui ne lui font aucune resistance pour l'inclination qu'elles ont au parti imperiales. J'ay trouvé de si grands desbords d'eaux par les pluies continuelles et fontes de neige, qu'à toute peine ay-je peu faire, en six ou sept jours, ce que j'eusse deu faire en deux, et avons pasti de telle façon que nos soldats ont été san pain plusieurs journées, n'ayant nulle assistance de nos munitionnaires. J'avais envoyé devant à Mulhousen pour y en faire fere, mais l'inondation de la campagne a esté telle que je me suis trouvé et me trouve encore à present en de tres grandes extremités à cause que les moulins ne pouvoient mouldre. En meme temps j'ay eu nouvelles de Messieurs les Mareschaux de la Force et de Brézé, que Jean de Wert s'est saisi de Spire, et que l'armée du Roy est sur le point de repasser deça le Rhin. Ce qui m'a fait resoudre d'aller droit au duc Charles pour le combattre avant qu'il soit fortifié, pourvoir à la seureté de Colmar et Schelestadt, et, si besoin est, passer du costé de Strasbour afin de pouvoir vivre et meme nous entrassister, Messieurs les Marechaux et moy; cela ne rompra point les desseins que vous savez.

[redacted]

y avoit beaucoup d'artillerie cachée dans les casemates, que V^e M^té ne scavoit pas. Je les quittés et ne fis pas semblant de les avoir ouis. Mais leurs parolles me firent souvenir que un jeune homme natif de Nancy, travaillant aux fortifications de Pignerol, s'ettoit vanté, en ma presence, d'avoir été dans le dit canal d'un bout à l'autre, et qu'il avoit fait sa sortie du côté des bois de Vauge, et que l'entrée etoit dans le logis d'un particulier de la ville, et que mesme que le dit canal est fort large et qu'il passe audessous de la riviere à l'endroit de Tombelaine. . . .

. . . . . .

. . . . . .

DESJARDINS.

(*Original.*)

A Lion, ce 29 fevrier 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 69.)

XXIV.

Rohan au Roi.

(1635.)

M. de Rohan.

Coppie de lettre au Roy, du premier mars 1635.

Sire,

. . . . . .

. . . . . .

Par celle du x6 (février) V. M. me fit l'honneur d'approuver, par une singuliere bonté en mon endroit, que j'aye quitté le siege de Belfort pour aller rencontrer le duc Charles, ce qui a assez heureusement reusci puisqu'il a repasse le Rhin. Depuis, s'estant fortifié, il fait mine de vouloir retourner. Et, ayant fait un pont entre Brisach et Basle, il m'a osté le moyen de tirer le convoy de vivres du dit Bâle que M^r Gobelin et le S^r Gangnot preparoit pour me faire subsister, tellement que j'ay esté contraint de me joindre avec M. Thibaut, lequel cependant a tellement pressé le chateau de Ruffac, qu'il a esté contraint de se rendre. Je vay,

Sire, maintenant me loger entre Colmar et Schelestat, afin de tirer mes vivres de Haguenau et de Strasbourg, et de faire vivre vostre cavalerie dans les montagnes qui sont derriere moi, où il peut y avoir quelque fourrage.

Estant là je puis me joindre plus facilement avec l'armée que doit conduire M. le maréchal de Chastillon et mesmes avec celle Messieurs les Mar[aux] de la Force et de Brezé, car il faut desmeler cette fusée avant d'entreprendre l'autre dessein, lequel, si tost que j'y verray jour, je ne manquerai de me mettre en devoir de l'executer . . . .

. . . .

Pour la fin, Sire, les divers advis que j'ay de Strasbourg portent que cinq regiments d'infanterie remontent le Rhin et vont joindre le duc Charles. De Colmar, qu'ils sont arrivés à Brisach. Et de Basle, que Galas le vient joindre avec huit mille hommes de pied, avec laquelle armée il fait estat de passer. J'adjoute que le sieur d'Arg. m'a asseuré qu'il avoit acheté dans la Franche-Comté trente mille quartes de bled. S'il vient si fort que cela, il sera difficile de le pouvoir empescher avec ce que j'ay, mais aussi s'il s'engage bien avant deça le Rhin, je croy que cette armée courra fortune de ne retourner pas entiere. Je ne manqueray d'advertir V. M. de temps en temps de ce qui se passera de deça. Cependant je croy à propos de haster les troupes que V. M. a ordonné de venir en Lorraine. Je prie Dieu continuellement, Sire, pour la prosperité, etc.

Aff. étr. Lorraine 163[illegible]. XXV.

XXV

Gobelin à Bouthillier.

163[illegible].

Mulhausen, [illegible]

Monsieur,

Je me donnay l'honneur de vous escrire, il y a quelques jours.

[illegible]

la resolution que nous avions prise d'aller attaquer les trouppes du duc de Lorraine, ce qui a si bien reussy que la crainte qu'il a eu de s'approcher de Colmar le faict retirer en si grande haste, que ses trouppes ont laissé de leur équipage par la campagne. Il a passé par le pont de Brisach où nous avons advis qu'il est avec Chombourg, Mercy, et autres colonnels et sa cavalerie, dans la Brisgaw; ils font courir le bruit qu'ils attendent de l'infanterie pour repasser avec une puissante armée. Ainsy à present l'Alsace se trouve sans ennemis hormys quelques garnisons qui sont dans Altkirch, Ensisheim, Rufach et autres petites places que nous avons resolu d'emporter et apres les faire demolir pour empescher qu'elles ne servent dorenavant de retraites aux ennemis, et pour n'estre obligés à y laisser des garnisons qui pourraient estre forcées dans ces lieux, qui ne sont assez bons pour y faire grande resistance. Suivant quelques aventures qui ont été faites à M. le duc de Rohan et à moye, j'estime que, l'Alsace estant asseurée, le Roy en tireroit plus de trois cent mil escus de revenu, par an et sans charge, des villes, en prenant seulement ce que l'archiduc Leopold tiroit des impositions, des passages et autres droits.

Cela ayderoit à payer les garnisons et les gens de guerre que le Roy y entretient; je croy, Monsieur, que c'est une chose qui se peut etablir, et, pour l'asseurer tout à faict avec l'Alsace et y empescher les courses, faire un pont vis à vis de Brisach seroit une tres bonne entreprise, et qui peut produire une infinité de bons effects. . . . . .

. . . . . .

Monsieur,

Votre tres humble et obeissant serviteur,

GOBELIN.

A Mulhausen, le 19 fev.

Aff. étr. Lorraine 1635, XXV, f° 59.)

XXVI.

Brassac à Bouthillier.

(1635.)

(*De la main d'un secrétaire.*)

Nancy, 27 fev. 1635.

Monsieur,

L'advy que le duc Charles avoit anvoyé à ces serviteurs en Laurayne estoit plus veritable que je ne penssois puysqu'il repasse asseurement.

Il n'y a aucune difficulté que toute la Laurayne l'attend en grande devotion, et croy que le plustost s'y renfforcer est le meilleur.

Je vous ay mandé comme la Princesse de Phalcebourg escrivoit icy qu'elle y essieroit être bientost. Jay de mauvaises gens dans la ville, may j'espere, aidant Dieu, de la conserver. Excusez si je ne vous escris de ma main.

Monsieur,

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur,

BRASSAC.

Nancy, ce 27 febv. 1635.

(Aff. étr. Lorraine 1635, XXV, f° 25.)

XXVII.

(1635.)

Memoire pour MM. les maréchaux de la Force et de Brezé, lieutenants généraux de l'armée du Roy. —

9 mars 1635 (*copie*).

(*Extraits.*)

Si ceste depesche les trouve attachés au siége de Spire avec esperance de l'emporter dans peu de jours, Sa M^té^ trouve bon qu'ils continuent le dit siege. Elle leur remet en consideration que, si le dit Duc de Lorraine a passé le Rhin en deça avec telles forces que le duc de Rohan suffise pour s'y opposer avec les vingt cornettes de renforts, conduits par le S^r^ Marquis de

la Force, il importe que l'armée, qui est commandée par les dits sieurs Maréchaux, s'advance pour foire teste au dit Duc de Lorraine, essayant, s'il se peut, de le deffaire ou d'empescher au moins qu'il ne fasse des levées de Lorrains et de Bourguignons, et mesme qu'il ne se joigne avec les troupes commandées par le Prince Thomas que l'on croist estre dans le Luxembourg et proche de Treve, que l'on a recogneu qu'ils avoient dessein de surprendre.

Par un courier party, il y a peu de jours, sa M^té^ donnoit ordre aux dits S^rs^ M^aux^, s'ils le jugeoient à propos, d'envoyer toute la cavallerie pour s'opposer au passage dudit duc de Lorraine, retenant seulement avec eux huit ou neuf cens chevaux pour garder la rive du Rhin proche d'eux, ce qui supposoit que les dits S^rs^ M^aux^ eussent veu de l'apparence d'emporter Spire avec l'infanterie sans grande resistance.

Mais, selon leurs dernières lettres, Sa Majesté, se figurant les affaires en un autre estat, se remet à ce qu'ils estimeront plus à propos pour ce qui est de Spire, comme dessus, ou de marcher vers le duc de Lorraine, pour les raisons susdites, avec l'infanterie et cavalerie, ayant esgard de se loger avec seureté et commodité de vivres, sans perdre toutefois les occasions de combattre les ennemis sans desavantage.

. . . . . .

. . . . . .

Le Roy a donné ordre à son armée, qui est à Saint-Dizier, de s'advancer au Pont-à-Mousson pour fermer les passages de ces quartiers du duc de Lorraine. . . . . .

. . . . . .

Fait à Senlis, le IX jour de mars 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 76.)

XXVIII.

M. de Chambley[1] à Richelieu.

(*Original.*)

3 avril 1635.

Les exemples de nos voisins me donnant une juste apprehen-

1. Ferry de Haraucourt, m^is^ de Chambley, conseiller d'État de Charles IV, prêta serment, en 1634, entre les mains de Louis XIII, comme membre de

sion pour cette place, j'ay creu qu'il estoit necessaire de donner advis à V^tre^ Eminence que depuis mon retour j'ay reconnu dans ceste garnison plusieurs soldats lorrains et remarqué pour le moins cinq cents, qui, bien qu'ils soient françois, servoient dans les troupes de M. le duc Charles, lorsque le Roy estoit en ce pays la derniere fois. J'aurois bien donné advis de cela à M. de Brassac, mais, d'autant que la plupart sont de son regiment et que je l'ay veu se piquer contre les commissaires en de pareilles rencontres, j'ai creu qu'il etoit plus à propos de le faire scavoir à V. E^m^ qui saura bien remedier à ce defaut, et sans nommer l'autheur de cet advertissement. Il est vray, Monseigneur, que M. de Brassac ha une affection et une fidelité auxquelles il ne se peut rien adjouster. Mais il a une telle aversion pour M. de Miraumont que tous ses conseils lui écorchent les oreilles. Et je craindrois de tomber dans le mesme inconvenient si je choquois ses opinions qu'il appuie souvent d'une colere si ardente qu'il ferme la bouche à tous ceux qui luy portent respect; neantmoins, pour la seureté de la ville et non pas pour d'autres secrets, il pourroit soulager ses soins s'il les communiquoit davantage. Ce n'est pas que, lorsqu'on luy a fait connestre les personnes suspectes et mal affectionnées, il ne les ait fait sortir d'ici, et receu en ce cas les conseils que je luy ai donnés dans la connoissance que j'ay de ce peuple, dont de cent il y en

---

la Cour souveraine, fut mestre-de-camp, et, à la mort du Prince de Phalsbourg, en 1632, devint colonel du régiment de ce nom. Il servit avec son régiment en Languedoc, notamment au combat de Castelnaudary. Après les campagnes de 1633 et 1634 sur le Rhin, le régiment du M^is^ de Chambley passa dans la Valteline, où ses services lui firent accorder le drapeau blanc et le titre de *Lorraine*. Ferry de Haraucourt était fils de Jean de Haraucourt, seigneur de Chambley et Dombasle, et d'Élisabeth de Boussut; il épousa Suzanne de Custine, dame de Bioncourt, dont il eut Bernard, baron de Chambley, mort le 13 novembre 1637, à l'âge de 14 ans.

Ferry de Haraucourt avait pour frère Henry de Haraucourt de Chambley, chanoine de la cathédrale de Metz, le 4 août 1611, grand archidiacre le 18 juillet 1618, chancelier le 15 novembre 1623, coadjuteur de Jacques Fœs, comme doyen du chapitre, et son sucesseur, le 16 novembre 1627. Henry de Haraucourt mourut le 15 juillet 1662. (V. *Hist. de Chambley et de ses seigneurs*, par M. de Faultrier. (*Mém. de la Société d'archéologie de la Moselle*, 1866.)

a quatre-vingt-dix qui se repaissent des asseurances que M. le duc Charles leur donne tous les jours de revenir dans peu de jours, et de chasser, dans son Estat, ceux qui le possèdent. Je pense que V. E. scait desja qu'il fait un ordre, où son effigie est représentée avec un bras qui tient une espée qui tranche une couronne, et pour devise : *Debellador de los tirannos*. Il a esté malade à l'extremité; l'on croit qu'il se porte mieux. Il m'a fait dire qu'il attend que je sois dans ma maison pour m'accabler sous mes propres ruines et me la renverser sur la teste. Mais, pourveu que V. Em. me daigne continuer sa protection et me couvrir de son ombre, je ne crains rien sinon d'estre indigne de tant de graces et de la glorieuse qualité qu'elle m'a donnée de me pouvoir dire, Monseigneur, de V^tre^ Eminence

Le tres humble, tres obeissant et tres fidele serviteur,

X.

Faites, s'il vous plait, brusler cette lettre. A Nancy, ce 3 avril.

Sur le repli : **M. de Chambley**, du 3 avril 1635.

XXIX.

Brassac à Richelieu.

(1635.)

(*Extraits.*)

. . . Nous avons cru necessaire de vous advertir comme le duc Charles s'est avancé en un lieu nommé Luxu (Luxeuil), dans la Franche-Comté, sur le bord de la Lorrayne, du quel lieu, à mesure que les trouppes que monsieur Hebron menne vers Mezieres deslogeoient des quartiers où l'on les avoit mises, il a envoyé prendre ces lieux là, comme Montreuil-sur-Saone, Chatillon, Fontenoy en Vauges, Conflans et, croi-je, d'Arnay, pour ce que celui qui commandoit dans le dit Conflans, lequel s'en est fuy et qui me confirma hier tout cecy, m'a dit que les trouppes du dit duc n'estoient qu'a un quart d'heure du dit d'Arnay. De Darnay à Mirecourt il n'y a que trois lieues, où on n'a laissé aussi personne.

A Nancy, ce 22 avril 1635. BRASSAC.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV.)

XX

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Vostre tres humble, tres obeissant et tres fidelle serviteur.

[illegible]

La Force.

[illegible]

XXXI

Comment La Force à Richelieu.

(Original.)

1 mai 1635.

Je ne feray que luy dire comme nous avons toujours marché vers les ennemis, et, encores qu'ils fissent grand bruit du nombre de leurs forces et de vouloir venir a nous, cela ne nous a pas estonnés; en effait nous en avons desja tiré cet advantage que nous les avons fait démordre de Montbeliard qu'ils tenoyent tousjours investy, ainsy que je viens d'apprendre par des lettres du marquis de Bourbonne, et qu'ils semblent qu'ils veulent prendre leur retraite vers Belfort, dont je ne suys qu'à quatre lieux. Je m'avance demain, Dieu aydant, jusques à Champagné quy en est a moytié chemin. Sy Mr le duc de Weymar fait la dilligence que M. de Feuquieres m'avoit mendé par le

sieur de l'Espine, j'espere que nous mettrons cette armée du duc Charles en peyne.

. . . . . .

CAUMONT LA FORCE.

Ce VII may. Au camp
de Roy, entre Lure et Belfort.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 109.)

XXXII.

Louis XIII à Condé.

21 mai 1635.

Mon cousin, je vous despesche ce courrier sur l'apprehension que j'ay que les ordres que je vous aye ci devant envoyés, de prendre soigneusement garde que le duc Charles ne puisse faire sa retraite dans le Luxembourg, ne vous attachent tellement à cette pensée que cependant ils vous facent perdre de meilleures occasions. Les divers advis que j'ay receus depuis en font juger que le desseing du dit duc est plus tôt d'attendre du renfort d'Allemagne aux lieux où il est maintenant, que de passer dans le Luxembourg. Joinct que, quand il voudroit prendre cette resolution, ayant de l'infanterie et quantité de bagages, mon cousin le M^al^ de la Force, estant si prest de luy, auroit tousjours assez de loisir de le joindre et le combattre en sa retraicte avec la facilité que luy pourroient donner les sieurs de Feuquiere et de Belfons, veu mesme que, d'un autre costé, le sieur du Halier pourroit avec ses trouppes concourir à ce mesme desseing, selon les advis que vous lui en donnerez. J'estime donc que le principal but que vous debvez presentement avoir est de faire advancer les S^rs^ de Feuquiere et de Belfont avec leurs trouppes vers mon cousin le M^al^ de la Force et faire joindre à eux toute la cavallerie francoise qui est en divers lieux et ez la Lorraine et des frontieres de Bassigny, mesme les compaignies qui devroient demeurer dans Nancy pour le mettre en estat avec un si puissant secours de combattre et deffaire le dit duc.

De Chateau-Thierry, le 21 mars 1635.

(*Sans signature.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 119.)

XXXIII.

Mémoire de la despeche envoyée à M. de Belfont par Richelieu.

Le XII may, de Crecy. — *Original.*

On assure que M. de Lorraine ne peut passer avec son bagage pour aller dans le Luxembourg que vers Toul à droite ou à gauche.

Le Roy désire que vous avanciez les troupes du costé de Toul, envoyant quantité d'espions pour prendre langue du voyage de M. de Lorraine, et fassiez tout ce que vous estimerez à propos pour luy couper le chemin et donner lieu à M. de la Force de l'atraper.

Si vous apercevez que M. de Lorraine prenne une autre marche que celle du Luxembourg, vous vous conformerez conformement aux ordres que vous aurez, le principal dessein du Roy estant de faire tout ce qui se pourra pour tailler en pieces le dit Sieur de Lorraine.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 111.)

XXXIV.

Relation de l'armée de Lorraine.

(*De la main d'un secrétaire de Caumont-la-Force.*)

Juin 1635.

Monsieur le Mareschal de la Force, ayant eu advis que le duc Charles s'estoit approché de Lorraine avec quantité de cavalerie et s'estoit saisi de Montureux sur Saône, Conflans, Fontenoy et autres petites places frontieres, à ce qu'il estoit prest de se rendre maître de Remiremont, partit promptement de Rambervilliers, et par sa dilligence prevint le dessein du duc Charles, ayant envoyé à propos le régiment de Batilly, qui entra dans Remiremont au mesme temps que les trouppes du duc Charles, favorisés des bourgeois, s'advancoient pour y prendre possession. Et ayant faire suivre le régiment d'Effiat, il y eut un combat aux portes de la ville où les trouppes du duc Charles, qui voyoit dessus une montagne ce qui se passoit, n'en eut pas de l'advantage.

Mons[r] le Ma[al] de la Force, ayant donné ordre à la sureté de Remiremont et empesché les entreprises que le duc

Charles avoit sur des autres places de la Lorraine et l'ayant contraint de retirer ses trouppes sur les frontieres de la Franche-Comté, s'approcha aupres de Luxeu et y campa huit jours pour recognoistre la contenance et desmarche des ennemis, puis s'advanca à Lure d'où il fit retirer les ennemis qui tenoyent cette ville blocquée, ordonna a M^r^ le comte de la Suse, envoyé par le Roy pour commander à Montbelliard, de se jetter avec deux cens nostres dans cette place qui estoit investie depuis six sepmaines. De Lure il marcha à Hericourt et, sur le chemin, il se fit quelques escarmouches avec les Cravattes, sur lesquels les nostres eurent de l'advantage, comme ils ont encore eu en touttes les partyes (aux quelles M. le cardinal de la Valette a voulu tousjours estre présent), qui se sont faites pendant le sejour de l'armée à Hericourt, où M. le M^al^ de la Force, ayant eu advis que les ennemis estoient deslogés d'aupres de Befort et qu'ils prenoyent le chemin de la Franche-Comté, pour de là passer plus avant, l'on prit resolution de les suivre en dilligence pour prevenir leurs desseins. Le lendemain de notre marche, nostre avant-garde, conduite par M. le marquis de la Force, rencontra dans une grande pleine, à une lieue de Lure, l'armée des ennemis, ce qui luy fit faire halte jusqu'à ce que la bataille et arrière-garde fussent jointes, et en mesmes temps l'on mit toute notre armée en bataille, comme ils firent aussy de leurs costés. Tous nos gens de guerre témoignèrent une extrême allégresse de l'espérance de combattre et de venir aux mains avec les ennemis. Mais on ne le jugea pas à propos, d'autant que pour aller à eux il falloit prendre l'advantage d'un bois, où l'on auroit placé une partie de nostre armée, et entrer dans une grande pleine dans laquelle ils pouvoient de costés et d'autre envelopper nostre infanterie, estant beaucoup plus forts de cavallerie que nous et logés en un poste tres advantageux. L'on trouva doncques qu'il etoit plus expedient de ce retrancher et voir leur contenance; aussy les deux armées demeurèrent en presence huit jours à la portée du canon qui en a tué de part et d'aultre. Et les ennemis (bien que tres forts en cavalerie) ne firent aucune attaque, sinon les Crabattes qui vinrent faire force caracoles ez chevaux sans grand effect. La deuxieme nuit, ils firent partir la plus grande partie de leurs bagages, *ect.*

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 152.)

V

Mémoire de la despec[illegible]

Le XII may, de C[illegible]

On assure que M. [illegible]
pour aller dans le [illegible]
gauche.

Le Roy désir[illegible]
envoyant que [illegible]
M. de Lorr[illegible]
pour luy [illegible]
l'attrape [illegible]

Si v[illegible]

[illegible]

[illegible]

XIII.

Le cardinal de la Valette à Bouthillier

[illegible]

Monsieur,

[illegible]

XXXV.

Déclaration des paroles inspirées et dites par M. de Lorraine contre le Roy.

(1635.)

Je soussigné declare que, estant prisonnier de guerre du duc Charlles de Lorenne, ayant esté mis en lyberté par l'echange accourdé par le roy de ma personne pour le sieur Meraude, domestyque du dyt duc de Lorenne, retenu dans les prysons de Chaumont, prenant congés du dyt duc de Lorenne, le dyt duc m'auret tenu ce dyscours en la vylle de Besanson où il estoit aller : « Dytes au roy, vostre mestre, qu'il m'a fait mon prosses et que j'ay le siens dans ma pochete, que je (*le*) verray dans six semaines au Louvre. »

A quoy je repondis qu'yl n'auroyt cette penne, que sa mageste hyroit au devant de luy, et me respondyt que, cella estant, que on ce donret quatre coups d'espées pour ce dyscours. Ce fynt en la pressance du presydant le Coigneux et quantyté de ces gentilshommes du dyt duc. Ce que dessus est veritable.

En foy de quoy je l'ay escript et sygné de ma propre mayn.

Fayct à Chateau Tyery, ce vyngt et troisyeme may mille six sans trante et cinq.

BHESANCET.

(*Minute.*)

(Arch. des aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 125.)

XXXVI.

Le cardinal de la Valette à Bouthillier.

(*Minute.*)

(1635.)

26 mai 1635.

Monsieur,

Vous verres par la relation que je vous envoyé l'aventage que nous avons eu sur l'armée des ennemis. Nous avons desfait la plus part des trouppes qui faisoient la retrete, tué deux lieutenans de coronels, un de cavallerie et l'autre d'infanterie, et 500 douze hommes [qu'on a nommés], morts sur la place, sens 300 prisonniers que nous tenons. Si nostre cavallerie ne se feust

espouventée, nous prenions le canon de l'armée des ennemis et desfaisions toute l'infanterie; mais, à vous dire la verité, je n'ay jamais veu une si grande lascheté que celle de deux de nos escadrons. Ils ne vouleurent pas aller à la charge, de sorte qu'il failleust que nous y allassions douse ou quinze tous en personne. J'y perdis deux gentilshommes dont l'uun (*sic*), que nous croyons mort, se porte mieux, et il y a esperence qui réchappera. Apres cela notre cavallerie s'en fuit sans scavoir pourquoy. Je ne trouvay jamais un homme qui se vouleut rallier à moy. L'infanterie arresta les ennemis et les fist fuir, de sorte que nous retournasmes après les ennemis que nous suyvismes encore plus d'uune lieue.

Depuis ce temps là leur armée s'est retirée en desordre et je crois que, si nous allons à eus, que nous les chasserons au delà du Rhin. Il y a un mois est six semenes que je n'ay eu de vos nouvelles. Je vous supplie de m'en mender et de croire, *ect.*

LE CARD. DELAVALETTE.

Du camp de la Neuvelle,
ce 26 mai 1635.

(Aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, f° 131.)

XXXVII.

Caumont la Force à Richelieu.

(1635.)

1 juin 1635.

Monseigneur,

Je puis asseurer Votre Eminence qu'il ne c'est point perdu de temps ny d'occasion à pousser l'armée du duc Charles de Lorraine, que nous ne l'ayons faict jusques à l'avoir contraint de repasser delà le Rhein avec un tel desordre et desbris de son armée, que plusieurs, qui l'ont abandonnée et se sont venus rendre à celle du Roy, nous asseurent qu'il a perdu plus de quatre mil homes, et qu'ils en ont veu qui ont pris du costé de Basle, plus de deux mil, qu'il est extremement descrié parmi les gens de guerre et par tous ses pays de deça. Le manque de pain nous a osté le moyen d'aller plus avant. Nous avons poursuivy un de ses régiments, commandé par le colonel Sainct Balmon, jusques en ce lieu, que nous pensions l'attraper au logemant. Mais ayant eu advis de nostre

approche, ils se jeterent dedans ung chasteau où, l'ayant assiegé, nous en sommes venus à bout. Il y a perdu environ 200 hommes. Il c'est rendu avec ses officiers et le reste qui est de quatre cens, tous prisonniers de guerre.

Nous avons cependant envoyé M. de Feuquieres recognoistre la mine de ceux de Polentru (*Porrentruy*) et se loger aux environs. Nous allons nous approcher de luy et verrons si nos moyens nous permettent de l'attaquer, car, comme j'ai ci-devant representé à Votre Eminence, nous sommes si desgarnis de munitions que nous avons espuisé tout ce qui estoit à Montbelliard, qu'il sera bien necessaire de remplacer. J'ai escript à Monsieur Ferrier, qui est aux troupes que commende M. de Bellefond, qu'il nous en fasse tenir le plus promptement qu'il pourra. Si elle nous arrivoyt à temps, j'esperoys venir bien tost à bout de Polentru et de Belfort.

J'avoys escrit aussy à Monsieur le Prince qu'il estoit besoin que Monsieur de Bellefond s'en vint à nous avec ce qu'il a, car M. de Feuquiere desire ramener sa cavallerie à M. le duc Bernard de Weymar qui l'en presse[1]. . . . . .

Il y a toujours quantité de mallades. Cependant il se pourroyt préparer un bong equipage d'artillerie, de munitions et de vivres[2], car sans cela nous ne pouvons rien entreprendre.

Je supplie, *ect.*

Au camp de Vaufrey,
ce 7 juin 1635.

CAUMONT LA FORCE.

(*La signature seule est de la main du maréchal.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 137.)

---

1. « Nous avons M. de Feuquiere avecque nous. Il nous ave dit adieu ce matin pour ramener les Suedois. Ils prennent le plus long pour repasser dans la Lorenne qu'ils eussent infailliblement ruinée ; nous les avons encore retenus. » (La Valette à Bouthillier, fils, de Porrentrui, 14 juin 1635. *Passim*, p. 144. Minute.)

2. « Je voudrois, écrivait, le 18 juin, le M^al de la Force à Richelieu, qu'il m'eusse cousté beaucoup de mon sang pour que cela eust été faict il y a un mois. » (Caumont-la-Force à Richelieu, 18 juin 1635, du camp de Ronchamp. *Passim*, p. 146. — Original.)

XXXVIII.

Barrault à Richelieu.

(1635.)

12 juillet 1635.

Je receus hier au soir seulement celles qu'il a pleu à Vostre Eminence m'honnorer du troicième du presant, par laquelle me commandes de faire razer promptement Luneville, à quoy je ne manqueray avec toute la diligence qu'il me sera possible, vous suppliant de croyre que je n'ay point de plus forte passion que de pouvoir executer l'honneur de ses commandements. Monsieur le marechal de la Force en est partit hier et fut loger à Rozeleur près Bayon (Rozelieures), quy obligia le duc Charles, le sachant, de traitter avec celuy qui commandoit le regiment de Normandie qu'ils avoient attaqué dans Remiremont, lesquels, apres avoir soutenu cinq assaut, sont sortis avec leurs drapeaux, armes et bagages fort honorablement. Il me seroit impossible de vous dire, monseigneur, les grands dangers qu'il y a present d'aller par tout ce pays, comme vous dira ce gentilhomme, même proche d'icy, pour n'y avoir point de cavalerie qui bate l'estrade, et empescher les Lorrains quy se levent en troupe pour aller dans l'armée du duc Charles et mesmes des troupes suedoises et autres qui viennent piller jusque aux portes de Nancy et loger sans departements, que siy j'avois de la cavalerie j'empescherois cela. En attendant, je supplie Vostre Eminance de me faire donner les gardes qui me sont tres necessaires pour envoyer de part et d'autre et faire force autres choses nécessaires . . . . . .

. . . . . .

Nancy, ce 12 juillet 1635.

BARRAULT.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 162.)

XXXIX.

Caumont la Force au Roy.

(1635.)

De Lunéville. — (*Copie.*)

Sire,

Par deux despesches consecutives je donnoys advis à Votre Majesté comme le duc Charles de Lorraine avait assiegé Colmar,

et que, veu l'ymportance de cette place, nonobstant les incommodittés et faiblesse de cette armée, que je ne laysseroys de la remettre en corps pour estre en estat de marcher dans six ou sept jours qui pourroyt estre le temps que les commendements de Votre Majesté me pourroyt arriver. Mais sur la despeche, que ce courrier me vient d'apporter, je voys que Votre Majesté veut que, les troupes que Mons^r de Bellefonds m'avoyt laissées, qu'il les repreigne pour les conduire entre Verageville et Vic, afin de les joindre à l'armée que Monsieur le cardinal de la Valette doit commander ensemble. Monsieur le collonel Hebron a son régiment. Je ne manqueray de faire effectuer le tout ponctuellement. Mais en attendant que Monsieur le Cardinal de la Valette puisse estre à son rendevoux, je ne quitteray pas les postes que j'avois prises pour ne laisser de passages libres au duc Charles de venir dans la Lorraine, lequel, étant fort de cavallerie comme il est, pourroyt facillement entrer dans le pays et ravager tout, et supplie V. M. de considerer qu'appres que les troupes de Monsieur de Bellefonds et le regiment escossois auront joint l'armée que Monsieur le Cardinal de la Valette doit commender, qu'ayant esloigné cette frontiere, je me trouveray si faible pour me pouvoir opposer au duc Charles en cas qu'il me faille aller à luy, aussy que j'en suis pressé par Monsieur de Manican et ceux de Colmar, que ce seroyt à moy trop de temeritté de l'entreprendre et de prejudice à la reputation des armées de V. M. D'ailleurs, quand le dit duc voudra entreprendre de donner dans la Lorraine, je seray du tout hors de moyen de m'y pouvoir opposer, aussi que j'ai prié Monsieur le comte de Roussy de representer plus particullierement à Votre Majesté.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

J'ay envoyé l'estat des logements de cette année dans lequel on aura peu voyr qu'il n'y en a point de plus pres de Nancy que Saint Nicolas et Rosiere, qu'il estoit fort mal aysé d'esviter et ne donnent aulcun empeschement à faire la recolte, et puis dire qu'en toute la Lorraine il n'y en a point de plus malicieux contre le service de Votre Majesté que ceux de Saint Nicolas. Je ne manqueray jamais, s'il plaist à Dieu, à rendre à V. M. tout ce qui sera du devoir.

Sire,

Je viens, despuis ma lettre escripte, de recepvoir un billet de Monsieur de Manicam par ung officier du regiment de Castelmoron, qu'il a faict sortir expres. Je l'envoye à V. M.

Votre humble, tres obeissant et tres fidelle subjet et serviteur,

CAUMONT
LA FORCE.

Ce 3 juillet 1635,
Du camp de Luneville.
(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 155.)

XL.

Billet détaché.

(1635.)

(Vers le 6 juillet 1635.)

La Coudrelle à la Force.

Un cavallier de la compagnie de la Hezeliere, eschapé hier, dict que l'armée du duc Charles est composée de 950 chevaux cuyrassés, de quatre mil cinq cens autres bons chevaux, environ trois mil dragons et environ neuf mil homme de pied.

Que les desseins du duc Charles, à ce qu'il a ouy dire luy mesmes au collonnel Clicot, sont de s'avancer ez environs de Chaumont qu'il pretend emporter, n'y ayant point de gens de guerre, se loger là vers Bar et ez environs, et se tenir entre la Champagne, le Bassigny et la Lorrayne. Le duc charles a xv canons, qu'il se fortiffiera de ceux de la Lorrayne et Barroys, qui se jetteront dans ses troupes, pretend ravager les récoltes pour incommoder l'armée du Roy, qu'elle n'y puisse trouver subsistance et faire diversion pendant que Gallas agira du côté de Mayence.

. . . . . .

. . . . . .

Qu'il ont encore de l'infanterie dans Colmar et prétendent faire la récolte pour la conduire à Brissac, et que Reynac agist là avec des gens de pied et des canons et pretend afamer Colmar.

(Archives des aff. étr. Lorraine, 1635, XXV.)

Ce billet est écrit de la main de la Coudrelle, gouverneur de Remiremont.

XLI.

La Force à Richelieu.

(1635).

(Cette lettre fut écrite après la prise de Saint-Dié par Jean de Werth.) *Minute.*

9 juillet.

Monseigneur,

Je puis assurer à V. E. que j'ay receu un merveilleux desplaysir de l'accident[1] quy est arrivé à Saint Fargeux et Vigneul. Messieurs d'Hebron, de Fontené et marquis de la Force, avions fait ensemble les despartements de l'armée . . . . . .

. . . . . .

Nous aurons aujourdhuy ou demayn l'armée ensemble, et pourrons marcher des demain, soyt pour appuyer le Duc Bernard, si la necessité le requiert, ou nous opposer au duc Charles de Lorrayne, qui est allé passer avec la plus grande partie de son armée vers Belfort et s'en revient vers la Lorrayne, par les avis qui nous sont venus. Il est desja autour de Remiremont, ainsy que V. E. pourra apprendre par des lettres de M. de la Coudrelle qui est dedans en guarnison avec quinse compaignies du régiment de Normendie. Il mende qu'il a advis que c'est pour l'attaquer, et qu'il fayra bien son devoir, c'estant preparé pour cela autant qu'il a peu, par un cavallier qui avoyt esté pris en Allemagne, de la compaignie de la Fresillyere. Il nous fait raport que le duc Charles peut avoyr en tout huit ou neuf mil chevaux et de six à sept mil hommes de pied ; cinq cavallyers des ennemis, qui ont esté pris par des nostres, assurent cela mêmes, et qu'ils ont sept ou huit demy canons et dix ou douze pieces de campaigne.

J'ay envoyé sur les lieux pour apprendre à vray que devient le duc et ay encore trois régiments de renfort à Espinal. (*Aussitôt*) que j'en auray cognoissance certaine, nous marcherons dilligemment droyt au dist Espinal, et tascherons, sans perdre de temps, de rendre tous les avantages qui se pourront pour le combattre ou luy faire lever le siege. Il est certain que nostre cavallerye est en mauvais estat, soyt à cause des malladyes, ou de la perte de

1. Il s'agit de la prise de Saint-Dié par Jean de Werth.

leurs chevaux et de leurs armes, et qu'il ne leur est pas facille d'en recouvrer, estans aussy fort denués d'argent; neanmoins ceux qui ont plus de moyen s'efforcent et travaillent tant qu'ils peuvent à ce remettre.

J'en sollicite incessamment, et les maistres de camp, et les cappitaines de cavalerie. Monseigneur, je tiens si cher les bonnes instructions de V. E. et les commendements dont Il luy plaist de m'honorer que je n'ay point de plus forte passion de les pouvoyr observer et me rendre digne du tittre,

Monseigneur,

Votre humble, tres obeissant et tres fidelle serviteur,

CAUMONT

LA FORCE.

Ce IX juillet,

Au camp de Luneville.

(Arch. des aff. étr. Lorraine, 1635, XXV.)

XLII.

Caumont la Force à Richelieu.

(1635.)

29 juillet 1635.

Monseigneur,

Vostre Eminence saura par Mons. de Mayolla comment, n'ayant pas jugé que la voiture de l'argent et du pain de munition ce peut conduyre de Nancy ny surement, à moyns de fayre marcher l'armée, je mettoys avancé jusques à Charme; la chose était trop importante pour n'y apporter un remede assuré. En effet, le mesme jour que nous sommes partis d'icy, le duc Charles en eut soudain advis et ne manca pas de marcher vers nous avec toutte sa cavallerye, et par plusieurs avis que nous en avons eus, mesmes de huit ou dix cavallyers des leurs, quy ont esté pris en divers endroits, et un lieutenant, qu'asseurement il avoit resollu de charger nostre arrière-guarde et c'estoyt mis en lieu où ils la virent passer; mais ils recognurent si bon ordre qu'ils n'oserent branler. Le dit sieur de Mayola en pourra dire à V. E. toutes les particullarités et tout ce que nous avons appris despuis estre de retour. Nous les avons continuellement à la

vueue d'icy, et ce qui nous incommmode le plus est la difficultté que nous avons d'aller au fourrage, ce qui fait un peu patir notre cavallerye; mais il est certain qu'à toutes les occasions nous avons tousjours eu l'avantage sur eux.

. . . . . .

. . . . . .

Ce XXIX juillet,
Au camp d'Espinal.

CAUMONT LA FORCE.

(Arch. des aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 192.)

XLIII.

M. le baron de la Croix (exempt des gardes de Richelieu) à M. Bouthillier.

(1635.)

16 août 1335.

(*Extraits.*)

. . . . . .

Il y a deux jours que nous avons quitté le poste Espinal et avons pris depuis Luneville. Pendant tout ce temps il ne s'est rien passé qui soit fort à notre advantage, car les ennemis deffirent, il y a cinq ou six jours, quatre cents mousquetaires qu'on avait envoyés pour retirer monsieur de Boisse qui avait été blessé la nuit en allant recognoistre un chasteau où il y avoit quelques gens de guerre, dedans, des ennemis — tous lesquels, quatre cens mousquetaires, furent tués, hors les officiers qui furent faits prisonniers et quelque vingt ou vingt cinq soldats qui se sauvèrent. Cette perte a fort touché toute l'armée par ce que c'estoient gens choisis. Les ennemis ont aussi pris Ramberviller et la ville de Baccara, et tiennent le chasteau assiegé. Ces petites prosperités enflent le cœur aux ennemis, et font que quantité de Lorrains se jettent dans l'armée du duc; pour la nostre, elle diminue tous les jours, et, si on ne nous faict bientost combattre pour, apres, donner quelques relasche aux gens de guerre, l'armée se dissipera entierement. Il y a deux jours que le collonnel Gassion eust revanche de nos mousquetaires qui avoient este tués. Il deffist environ quatre vingt ou cent Cravates et Hongrois dont il ne prist de prisonniers que quatre pour dire

des nouvelles à messieurs nos generaux ; tout le reste fut tué. Tous les jours nous voyons les ennemis sans faire de grands exploits, nous attendons avec impatience l'arriere-ban qui doibt arriver dans deux ou trois jours ; nous croyons donner bataille à leur arrivée, ou faire retirer le duc de Lorraine. Je crains, monsieur, de vous importuner de mes longs discours. C'est pourquoy, apres vous avoir supplié tres humblement de me continuer l'honneur de vos bonnes graces, je finiray en vous asseurant que je seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre tres humble et tres
obeissant serviteur,
LA CROIX.

A Luneville, ce XVI aoust 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 215.)

XLIV.

Caumont la Force à Richelieu.

(1635.)

16 sept. 1635.

Monseigneur,

Vostre Eminence pourra estre si particulierement instruitte par Monsieur de la Touche de tout l'estat des affaires de deça que je n'y sauroys rien adjouster. Nous n'avons peu attaquer encore l'armée du duc Charles, comme il vous dira, à cause que Monsieur le Vicomte Darpajon, avec les forces qu'il mene, n'a encore joint cette armée, et sur l'avis que nous eumes que Mons^r^ de Leymon avoyt passé vers Saint-Vincens et vers Saint-Miel avec deux mille chevaux, où il devoyt rallier des troupes du Luxembourg que menoit Offlans, le jeune Mercy, et Maillard, avec quelques autres de la Lorraine, nous jugeames à propos que l'on les pouroyt combattre avec ce que menoyt Mons^r^ Darpajon, quy ce trouvoyt tout porté sur les lieux. Monsieur le duc Dangouleme y voulut aller luy mesmes. Je ne sauroys dire à V. E. quel en aura esté le succes, et ne l'ayant encore appris ; aussy je say bien qu'il ne menquera pas de l'en informer soudain. J'espere qu'il sera de retour, dans troys ou quattre jours, avec toute cette

noblesse, et tacherons de les employer utilement. Les ennemis ont fait de grands forts aux environs de Rambervillier pour un camp fortiffié, tesmoignant vouloir y maintenir l'armée. Je suis bien marry du grand temps que nous leur avons donné à faire leur travail. Mais nous attandyons tousjours la venue de mondit Sr Darpajon[1].

. . . . . .

. . . . . .

Le duc Charles a envoyé des ordonnences pour toute la Lorrayne, tant à la noblesse qu'aux soldats, qu'ils eussent à armer dilligemment pour luy à peine de faire brûler leurs maysons; en effect, de tous les côtés ils font ce qu'ils peuvent; nous taschons aussy de nous y opposer à bon essiant.

Monseigneur,
de V. E. le . . . . . .

Tres humble, tres obeissant et tres fidelle serviteur,
CAUMONT
LA FORCE.

Monseigneur, je viens de recepvoir celle dont il a pleue à V. E. de m'honorer par Casans.

Ce VI septembre (*erreur de date*),
Au camp de Luneville.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 38.)

XLV.

Lettre du duc d'Angoulême à M. d'Arpajon.

Monsieur, je vous escripvis hier en responce de deux lettres que j'aye receu de vous. Celle-cy vous apprendra que les enne-

1. Le duc d'Angoulême alla au-devant d'Arpajon. Richelieu désapprouva cette marche de Charles de Valois. Le duc s'excusa en prétextant qu'il était utile de faciliter le passage du convoi de blé, resté à Ligny. Il attaqua en chemin Laymont et lui coupa toute communication avec Charles IV. Mais le blé amené de Ligny fut si peu abondant qu'il fut consommé dix jours après son arrivée. (Lettre d'Angoulême et de la Force au Roy, 16 sept. 1635. *Passim*, f° 37.)

mys sont tousjours à Rembervilliers, avec toute leur armée, au moins leurs canons, et leur infanterie y est, qui me fait vous dire que, sy par advance vous pouvez amesner les douze cents dragons que le sieur de Maiola m'a dist estre advancés avec les troupes de Champagne, Brie, et les compagnies de M^rs^ de Matignon et les miennes avec celles des gens d'armes des sieurs d'Estrée, d'Estanges, avec les septs de Monsieur le duc de Saint-Simon, il est indubitable que nous yrons à eux et les contraindrons à combattre (ou) à se retirer.

Je vous dict tout cecy affin que vous preniez vos mesures, laissant l'infanterie et les deux milles chevaux de Normandie pour conduire les douzes mils chevaux que Mons^r^ de Houssay me mande avoir acheté à Vitry.

Nous avons icy à vingt milz rations par jours jusqu'à la fin de septembre et plus. Au reste, sur votre chemin il y a quelques troupes assemblées qui empesche. Tous les courriers pillent et ravagent le pays. Sy en passant vous pouvez leurs faire une charge, ce seroit un grand service, mais que cela ne vous amuse pas plus d'un jour. Vous me donnerez advis lorsque vous arriverez à Toul et vous saures là le chemin qu'aurés à tenir pour me venir joindre. Ce que je desire passionement pour vous dire de vive voix la satisfactions que j'ay que nous soyons ensemble et que je suis,

Monsieur,

Ce 20^e^ aoust à 2 heures apres mydy,

Au camp de Lunaiville.

Votre affectionné à vous faire service,

CHARLES DE VALOIS.

(*Original.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 230.)

XLVI.

Réance (*gouverneur de Commercy*) **à M. de Villarceaux.**

Je vous mande hier par un homme expres la prinse de Mandre-aux-quatre-tours, aujourdhuy celle de Bouconville que M. de Pimuilier leur a mis entre les mains. Et, oultre ce, ils sont dans Saint-Mihiel des les six heures d'hyer au soir; ça esté par douze cavaliers qui vinrent aux portes, et la sentinelle, leur

demandant : Qui va là ! ils répondent : Amis et vive France ! Et entrèrent dans le corps de garde, où estant, il y arriva encore sur ces entrefaites seize cavaliers auxquels la sentinelle fist la mesme demande. Ils luy respondirent : Amis et vive Lorrains ! Et sur ce, ils mirent pistollets à la main et pousserent tous ensemble. Ils ne firent aucune résistance, car pas un des bourgeois ne prirent les armes. Ils s'en allerent droict au logis du gouverneur où ils le trouverent qui sortoit au bruict avec deux vallets. Lesquels ils tuèrent et prinrent le gouverneur (*en*) personne. Ils sont environ deux cents hommes à cette heure et y doibt entrer aujourd'hui trois cens cuirasses, et, oultre, ce monsieur Dauflens, M^al^ de camp de Son Altesse, y doibt estre demain ou apres avec son régiment pour leur place d'assemblée[1].

. . . . . .

. . . . . .

Sur ce, je demeureray,

Monsieur,

De Commercy, 19 aoust 1635.

Vostre tres humble et tres affectionné serviteur,

RÉANCE.

XLVII.

Mangot de Villarceaux à Richelieu.

27 aoust 1635.

Monseigneur,

Cette province, qui a esté longtemps troublée et receu diverses agitations en cette année, s'en va, s'il plaist à Dieu, bien tost declinée, puisque les grandes forces, qui sont envoyées de diverses provinces du roiaume, surmonteront sans doubte celles des ennemis. La noblesse de Normandie est tres leste, tres bien armée et en bon estat de combattre. Monsieur de Longueville est à la teste, qui est parti le matin pour coucher à Ligny. M. Marion m'escrivit hier de Longvui que Auflens, Malliar et Mercy foisoient leurs assemblées aupres du chateau de Mercy, et qu'ils ont receu com-

1. Le surplus de cette lettre parle de la sûreté de Commercy et des moyens de défense à employer.

(V. aussi Lettre de Réance à Villarceaux, conseiller d'État, 18 août 1635, de Commercy. (*Passim*, p. 221.)

(Aff. étr. Lorraine 1635, XXV, f° 224.)

mandement par un gentilhomme du duc Charles, nommé Salin, de l'aller joindre avec leurs troupes. J'ay donné cet advis à M. le V. Darpajon. Clinchan a paru du costé de Vaucouleur avec 400 ou 500 chevaux. On avoit creu jusques à cette heur que c'estoit Jean de Wert, qui s'estoit détaché de l'armée avec 3000 ou 4000 chevaux pour s'opposer au passage de nos troupes. J'ay receu peu de satisfaction de ce qui s'est passé à Saint-Mihiel. Les habitants et ceux du Parlement ne se peuvent excuser d'une grande et manifeste connivence contre le service du roy quy meriste chastimẹnt ou general ou particulier. Ils n'avoient qu'à fermer les barrières. Les voleurs qui y sont entrez en auroient esté repoussez, et, estant entrés, ils pouvoient aizement estre taillez en piece. M. d'Angoulesme m'escrit qu'il mande à vostre Eminence des considerations sur le razement du chateau de Lesmon, qu'il est une que vous recevrez, et me prie d'en sursoir la démolition, ce que je n'ay point fait. Il y travaille au razement tous les jours 60 que maçons, charpentiers, couvreurs et maneuvres. Le grand convoy de 1200 ou 1500 charettes est party le matin avec le corps des troupes. Voila, Monseigneur, ce que je puis mander à V. E. sur l'estat des affaires presentes.

Je suis à l'eternité

Monseigneur, de votre eminence,

Tres humble, tres obeissant serviteur,

MANGOT.

De Bar, le 27 matin du mois d'aoust.

(Arch. des aff. étrang. Lorr. 1635, XXV, p. 234.)

XLVIII.

Saint-Aubin à Bouthillier.

Minute.

(*Extraits.*)

Metz, 7 sept. 1635.

Encore que nos voisins les Lorrains se soulevent, et presque tous pour le duc Charles, en suite de l'ordonnance qu'il a fait publier partout, le 15ᵉ du passé (25 août), dont je vous envoie une coppie cy jointe[1], et, pour faciliter leurs assemblées, ils font

1. Nous n'avons pas trouvé l'ordonnance de Charles IV. Mais Jean Bauchez en donne la teneur. (*Journal de Jean Bauchez*, p. 224 et 225.)

tout leur possible pour se saisir des places fortes, et depuis dimanche dernier ils ont pris un chateau assez bon, Clemery, scis sur la Seille, à 3 lieues d'icy, quy est dudit Evesché, et la faveur du gentilhomme du lieu, nommé du Hautoy, et ont pensé faire aultant à celui de Port-sur-Saille, qui est tout contre; mais le seigneur du dit chateau a tesmoigné plus de fidelité pour Sa Majté que l'autre. Ces petites retraites nous incommoderont un peu jusques à ce que nous en soyons délivrés. Pour les aultres progres et assemblées que lesdits Lorrains font dans le bailliage de Saint-Mihiel, mesme comment le sieur de Lenoncourt de Serres s'est jetté dans la ville de Saint-Mihiel, je me dispense, Monseigneur, de vous en escrire, d'aultant que je scay que Monsieur le duc d'Angoulesme, quiy vient presentement de les recognoistre, n'aura manqué d'en informer S. Majesté bien particulierement icy, sinon l'accusation des vostres receues icy par l'ordinaire avec deux despeches pour Messieurs Bussy et de la Saludie, lesquelles j'ay expédiées des aujourd'hui;

Demeure au surplus tres constamment, Monseigneur,

Vostre tres humble et
tres obeissant serviteur,
de St-A.

Ce 7 sept. 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 11.)

XLIX.

Saint-Aubin à Bouthillier.

Metz, 14 sept. 1635.

Minute.

(*Extraits.*)

. . . . . .

Depuis la prise de Dieuze par le Sr de Mariemont pour le duc Charles nous avons perdu Lindre et la tour qui est dans le lac, proche du dit Dieuze, et j'ay advis bien certain que plusieurs Lorrains, soulevés pour le prince, se vont rendre tant en la ville de Dieuze comme à Salbourg, Pitelange, Vargeville, Fribourg, Albin, et aux places voisines où ils se fortiffient pour y recevoir tous ceulx qu'ils y enrole. Aussy ils donnent esperance qu'ils le feront tous violés, et il est deffendu à peine de la vie de leur

parler de secours venus de France, de maniere qu'il se trouve desja plusieurs officiers en ces quartiers là, quy ont jusques 40 et 50 hommes, mais sans estre armés. Leurs M^aux^ de camp sont les S^rs^ de Hennin, Mariemont, et Serinchamps, lesquels vont piller partout armes, vivres et argent, par tous les villages, tant de l'Évesché que de la Lorraine, et ont charge de lever des grandes contributions. Leur cavallerie ne passe point encore 300 chevaux qui doivent être dragons, mais n'ont ni selles ni armes, exepté les officiers; cela n'empesche point qu'ils ne facent deja des courses partout jusques aux montagnes et s'estendent, sur la Saar, jusqu'à Fenetrange où ils ont contraint la dite seigneurie de leur donner 2000 florins de contribution. La plupart sont catholiques, notamment les sujets du duc de Croüy. Pitelange a aussy baillé les mesmes contributions . . . . .

Depuis ma derniere, ils se sont saisis du fort château de Viviers qui est une baronnie, pres de la coste de Dême, et ont couru jusques sur Metz, pays messin, où ils ont pris le chateau de Felm (?) et bruslé et pillé quelques villages. . . . . .

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 26.)

L.

30 aoust 1635.

M. d'Angoulême à M. d'Arpajon.

(1635.)

Monsieur, je vous donne advis que Espinal nous pressoit de l'aller secourir et c'estoit sur les nouvelles que j'avois qu'elle estoit attaquee. Maintenant je vous d'iray que le convois que j'y avois envoyé y est entre tres heureusement, et le sieur Gassion, qui le conduisoit, en y allant, a rencontré deux compagnies de gens de pied qu'il a deffait, et qu'il ne s'est sauvé que le tembour, et, au retour de Charme, a tué plus de quarante cavalliers et a mesné bien soixante chevaux. Mais cela ne font que petits estats au pres de celuy qui soffre et où la diligence est si necessaire que je vous envoye ce porteur expres, affin de vous presser, car j'ay advis que le duc Charles se retranche sur la teste de Rambervillier et amasse tant de grains qu'il peut, de sorte que ce qui est maintenant facile à emporter, sy nous luy donnons le temps, il y aura bien plus de peine. Donnez moy donc advis du

jour que vous pourrez estre icy, et moy mesme, j'iray au devant pour prendre vos advis et vous tesmoigner et à toute cette brave noblesse qu'avec vous il nous arrivera un succes si favorable que de long temps il ne s'est passé une plus belle action, vous conviant, en attendant, de croire que je suis plus que personne.

Monsieur,

Vostre tres-affectionné,

Charles de VALOIS.

Je vous supplie d'assurer M. de Longueville que tout ce qui est icy l'attend avec impatience et desire luy rendre toutes sortes de service.

Ce 30 d'oust, à nœuf heures du soir.

Monsieur, je vous ay despesché ce matin pour vous demander de vos nouvelles. Maintenant je vous donne advis que les ennemis sont devant Espinal et que, la place n'estant pas bonne, il y a grande asseurance qu'ils en viendront à bout sy nous ne les secourons. Et cela ne se peut faire que nous ne sachions où vous est (*es*), quel secours vous asmenai, et le jour que vous pourrez estre à nous; mais, Monsieur, il faut vous dire qu'unn jour de diligence en vaut cent en un autre temps et, quant il n'y auroit que mil chevaux advancé, il faut venir, car avec cela nous ferons un grand estat — Lequel j'entreprendray, mais cette place, qui n'est qu'à demye ruynée, nous tient en tel estat que, sy nous la quittons, sans y laisser un grand corps, les ennemys prendront cette poste sy advantageuse que nous ne la scaurions reprendre sans siege, et ce n'est pas ce qu'il nous faut.

Je vous mende tout ce à quoy l'affection vous oblige et que la necessité vous force. Usez donc de diligence et, s'il est besoing, donnez en les advis jusqu'a Chalon et, sy vous avez jusqu'à cinq centz bons chevaux réglés, envoyez avec Monsieur de la Cour d'Argie, car un corps, tenant cela, fera un effect dans l'esprictz des ennemis, que vous pourres juger que je vous demande ce que je vous escripts avec passion, laquelle me dura eternellement à vous tesmoigner que je suis,

Monsieur,

Vostre tres affectionné à vous servire,

Charles de VALOIS.

Ce 28, à 4 heures du soir.

En marge : Monsieur, à l'heure mesme que vous recepvrez ma lettre, je vous prie de faire repartir un homme, voir deux, en diligence, pour madvertir où vous estes et ce que vous pouves m'envoyer, que vous ferez partir à l'instant et quand vous pourez venir avec le reste, car l'affaire requiert une extrême diligence. Croiez, monsieur, ce que ce gentilhomme vous dira de ma part.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, p. 240.)

LI.

M. de Barrault à M. de Bouthillier.

(*De la main d'un secrétaire.*)

Nancy, 12 sept. 1635.

Monsieur,

Je croy que vous avez seu par celles que M. le duc d'Angouleme, M. de Bourdeaux, et moy, avons escrit com. mondit S^r^ d'Angoulesme estoit venu jusques icy recevoir ce grand nombre de cavallerie que M. Darpajon menoit pour aller charger trois mil chevaux du duc Charles, qui estoient venus vers le Pont Saint-Vincent, Saint-Mihiel et aultres endroits de par là; mais comme cette cavallerie va un peu lentement à cause du grand nombre qu'il y a, cela donna moyen aux ennemis de ce retirer vers le Luxembourg, (*ce*) qui obligea M. Dangoulesme de revenir icy pour attendre une partie des bleds qu'on avait laissé à Ligny, ce qui nous a dissipé presque tous nos vivres et ruyné tout-à-fait le voisinage de cette ville par le sejour qui a fait touste cette cavallerie durant cinq jours. Il partit hier en resolution d'attacquer l'ennemmy. Je luy donnay six cens hommes de ceste garnison, n'ayant peu d'advantage pour sa faiblesse qui provient à cause du payement. Je luy ay aussy donné deux canons avec la munition et ce qu'il a eu besoing de moy, affin qu'il n'eust pas occasion de se plaindre et qu'il peult bien servir, comme je croy qu'il fera, avec ce grand nombre de cavallerie qui est la plus belle chose du monde à voir. M. de Quinsé se peynoit grandement à bien faire aller les dragons de Son Eminence, qu'il faisoit beau voir, (*je*) vous asseure. Il est si vigilant et sert fort bien . . . . .

J'escris à Monseigneur le cardinal comme la cidatelle d'icy s'en va achevée, et quil est besoing de pourvoir d'ameublement pour les soldats, comme aussy du nombre et de celluy qu'il désire

qui commande. Car, pour moy, je n'ay ni n'auray jamais autre volonté que la sienne et de vous pouvoir faire paroistre, par toutes sortes d'occasions qui se presenteront, que je suis veritablement,

Monsieur,

Votre tres humble et tres affectionné serviteur,

BARRAULT (*signature autographe*).

De Nancy le XII[e] sept. 1635.

En marge: Je vous adresse ma lettre pour Monseigneur le Cardinal que je vous supplie me tant obliger de luy rendre.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, p. 22.)

LII.

Lettre de Saint-Aubin à Bouthillier.

Metz, 18 sept. 1635.

Les nostres sont encore à Mayence et au dela ; Galas en est à trois lieues, dans la plaine de Gerax. Il y a aussi deux autres corps d'armées imperiales es environs de Francfort, commandées par le ministre de Grana et Bunighause.

. . . . . .

Maillard s'est retiré es environs de Thionville avec cinq ou six cents chevaux et avoit fait une course sur notre pays où il y a bruslé un grand village nommé Vegy[1]. Le sieur de Bellefonds se resoult de l'aller combattre pour empecher la continuation de ceste incendie, et à cest effect fit assembler les deux compagnies de cavalerie du sieur d'Alegre, Devitant, et celle de nos bourgeois, assisté du M[is] de Cressia et de quarante gentilshommes volontaires, lesquels se rendent tous au chateau d'Ennery, entre Metz et Thionville, où estoit le capitaine Busselot, gentilhomme messin, quy a fait une compagnie de quarente chevaux à ses deppens pour le service de Sa Majesté et la deffense du pays.

(Aff. étr. Lorraine, XXVI, f° 54.)

1. Vigy, chef-lieu de canton, près de Metz (Moselle).

LIII.

La Meillerage à Richelieu.

20 sept. 1635.

(*Minute.*)

Monseigneur,

Je scay que Monsieur de Chavigny ne manque pas de vous esclaircir aussi soigneusement de ce qui se passe icy comme il travaille adrettement à remettre l'humeur du Roy au point que nous la souhaittons tous pour n'alterer point sa santé. Néanmoins je croi encores être obligé de vous dire qu'il s'est posté dans de si estranges inquiétudes pour le voiage de M^r^ de Vaubecourt et le dessein de Monsieur d'Angoulesme d'aller assiéger Saint-Dié et Remiremont que cela n'est pas creable. Le retour du premier et l'assurance que l'autre n'ira point le mettent un peu en repos avec les soins que M^r^ de Chavigny et M^r^ de Saint-Simon y ont apporté. Il s'est aussi fort tourmenté de ce que les troupes n'estoient pas jointes, que tous les préparatifs ne se trouvoient pas en l'estat qu'il eust souhaitté, et de tout cela, il s'en est pris au premier venu et m'imagine qu'il n'eust pas été marri de n'estre pas parti si tost. Tout cela est maintenant en meilleur estat ; il a des régiments sans les gardes et plus de quatre mil chevaux, de sorte que je crois que dans peu vous oirés parler de la conquête de Saint-Miel et de la fuitte de Lemont où l'on envoie Monsieur le Comte devant. Apres cette execution il faudra songer à quelque chose de plus important où je tascherai, comme partout, de pouvoir meriter la qualité que j'aurai pour vous plus que personne du monde,

Monseigneur, de vostre tres humble, tres obeissant et tres obligé, et serviteur,

(*Sans signature.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 61.)

---

1. Le premier dessein proposé au roi par la Force et d'Angoulême était d'attaquer Charles IV à Rambervillers. Ces deux généraux ne pensaient pas pouvoir accomplir cette entreprise. Louis XIII la croyait possible, après la jonction de Vaubecourt.

LIV.

Louis XIII à M^rs de la Force, d'Angoulême, de Vitry, 20 sept. 1635. Réponse à un mémoire de ces généraux, remis par le s^r de Millière à Richelieu. (*De la main de Cherré.*)

(*Fragments.*)

Et vous passez ensuite au second dessein [1] qui est de laisser une garnison à Moyen, un autre à Baccarat, fortifier Luneville, et de là prendre Remirmont.... C'est ce que je ne puis approuver, veu que, faisant marcher une armée devant celle de l'ennemi, qui est forte, et particullierement en cavalerie, vous pouvez receveoir beaucoup d'incommodités, quil faut trois sepmaines de temps pour executer cette proposition, que vous laissez la Lorraine toute ouverte à l'ennemy qui y pourra entrer et prendre de grands avantages, le pays étant à sa devotion, et qu'il est du tout impossible que les vivres vous puissent suivre, estant tres facille au duc Charles de vous les couper, puisqu'il seroit entre vous et la Lorraine.

Je vous dis donc, encore une fois, que je ne trouve pas à propos que vous executiez ce second dessein, soit que le S^r de Vaubecour vous ayt joint ou qu'il ne l'ayt pas fait; mais j'estime qu'en tous ces deux cas vous devez tenir tête au duc Charles, et vous avancer le plus pres que vous pourrez de son camp en prenant bien vos seuretés pour avoir plus moyen de l'incommoder.

(*Sans signature.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 14.)

---

1. Le roi de France, à la fin de cette lettre, demande à la Force et à d'Angoulême de lui donner leur avis sur trois propositions :

1° De leur envoyer des troupes et, en particulier, de la cavalerie.

2° « Ce que j'aille en corps, dans la lysière du comté, passer entre Chaumont et Langres, et de là vers Luxeuil et Remiremont, à droite ou à gauche, pour gagner le derrière du Duc ».

3° D'entrer tout à fait vers le Montbéliard.

LV.

M^rs d'Angoulême et de la Force au Roy.

(*De la main d'un secrétaire. — Signatures autographes.*)

Du camp de Manieres, 24 sept. 1635.

(*Extraits.*)

Nous ne debvrons pas taire à Vostre Majesté que veritablement, à le prendre au nombre, soit de cavallerie, soit d'infanterie, que les ennemis en ont plus que nous; néantmoins nous ne faisons aulcunes difficultés que, partout où nous pourrons aller à eux, qu'ils tiennent pied devant nous, et tascherons de les incommoder, en sorte, s'il est possible, que nous les puissions contraindre par la necessité de vivres, que nous leur fassions quitter ce poste de Rambervillier, que, sy nous pouvions faire cella, sans doute, nous les pousserons partout sans marchander, et en ce lieu là mesmes. Si Votre M^té en donne *le commendement absoleu, estant un coup de maistre et sans lequel nous craindrons que la perte qui pourroit arriver nous feust reprochée,* ne craignant point d'exposer librement nos vies par tout où son service le requerra.

(Aff. étr. Lorr., XXVI, f° 72.)

LVI.

Mémoire de M^rs d'Angoulesme et de la Force (en réponse à celui de Richelieu). — Chiffré. — Du camp de Manieres, 24 sept. 1635.

(*Extraits.*)

Nous sommes resolus, si le Roy le trouve bon, de changer cette poste e prend (*re*) celle de Bacara et Domure (Domêvre) pour deux raisons. La premiere, que nous pouvons mettre toute notre cavalerie à couvert et, particulierement, cette noblesse, laquelle est desja si fatiguée de campements qu'il est a craindre de la perdre, si on ne leur donne le couvert. L'autre raison est que nous prendrons Raihon (Raon), seul passage que les ennemis ont pour tirer leur subsistance, tant des fourrageurs que des grains, joint que Falsbourg, Sarbourg, Badonviller et Blamon seront à notre disposition, et nous les osterons à nos ennemis.

(Aff. étr. Lorraine, XXVI, f° 104.)

LVII.

Lettre de du Bosquet de Baugy au comte de la Suze.

(*Original.*)

De Lure. **3 sept. 1635.**

(*Extraits.*)

Sur le bruict qui court icy que le duc Charles vinct prendre les beins à Luxeu (Luxeuil) j'anvoie hier au dict lieu où il arriva à dix heures du matin avec quelque sant chevaux. Je crois que ce sont les mousquetaires de sa garde et sa maison. Ces gens ne gardent point les portes. Ce sont des gens de la milice. Vous cavez que ce lieu se peut petarder. Il nia que trois heures d'icy et cazy-tout bois; le dit duc a deux mille hommes lotis à Fougereules (Fougerolles), qui est à une lieue du dit Luxeu, à catre heures d'icy. Je ne scay si cest cavalerie ou infanterie. Jey crue estre obligé de vous donner cet avis. Je tascheré d'aprandre quelles jans sont au dit Fougereules et la garde qu'ils font; s'ils sont separé dans les villages, on pouret bien leur donner quelque camisarde; ce sont deux ou trois vilages qui sont separés d'une petite riviere. Je conés le lieu, i aiant esté catre fois Ce n'est pas Bourgogne; s'est une terre neutre qui appartient au conte de Fontené[1], gouverneur de Brules en Flandres. Nous serons tousjours à teste et ferons bonne garde, de crainte que, sous ombre des beins, l'on n'eust dessein sur ce lieu où j'attands l'honneur de vos commandemens, estant,

Monsieur, vostre tres humble et tres obeissant serviteur,
LE BOSQUET DE BAUGY.

De Lure, ce 5e de septambre 1635.

Sur le repli : Son Eminence (*Richelieu*) pourra veoir l'estat du duc Charles à present et comme il seroit facile de l'attraper dans Luxeu, sy le comte de la Suze avoit des gens davantage.
(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 7.)

1. Fontenoy.

LVIII.

Louis de Champagne, comte de la Suze (gouverneur de Montbéliard), à Richelieu.

De Montbelliard, 7 sept. 1635. — *Original.*

Note suivant une lettre au Cardinal de Richelieu sur la prise de Roppe[1] *(Alsace).*

Les Bourguignons de la Franche Comté volent et assassinent nos gens en grand nombre, mesmes ceux quy avec mes passeports alloyent en demander raison à M^rs^ du Parlement de Dôle. Il y a un coquin, le major qui commande dans l'Isle, lequel parle tres insolemment du Roy et de V. E., ainsy que l'on m'a rapporté. Il n'obeit qu'a sa mode à M^rs^ de Dôle et retire plusieurs voleurs d'où l'on m'assure qu'il tire contribution.

M^rs^ de Dôle nous donnent de tres belles parolles, tous les jours, mais font le contraire, car, contre la promesse qu'ils nous avoient faitte, ils ont donné au Duc Charles des grains en grande quantitté, appartenant à Messieurs les Princes d'icy, soubs leur seigneurie, qu'ils nous avoient promis et à M. le marechal de la Force de nous laisser venir en ce lieu. S'il plaist à V. E. que je chastie les voleurs que dessus et la ville de leur retraitte, quoique nous soyons faibles, il n'y sera fait fautte. La peste nous accable rudement. Je recoy presentement une lettre du S^r^ du Bosquet quy commande à Lure, par laquelle V. E. verra comme le Duc Charles est arrivé à Luxeu. Sy j'avois plus de gens, il auroit bien tost de nos nouvelles, et croy qu'il ne nous echapperoit pas, mais, la peste ne nous en ayant laissé que fort peu, il faut prendre patience, de peur d'un contretemps et de mal faire.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 10.)

---

1. Dans cette lettre, dont nous ne donnons que le post-scriptum, la Suze, après avoir annoncé la prise de Roppe, se plaint de l'insuffisance du nombre de ses troupes. Il demande à Richelieu « un peu de bonne cavalerie et quelque infanterie (dont nous ne pouvons nous passer). Je ne garderois pas seulement le Pays et villes que m'avez fait l'honneur de me donner en garde, mais je prendrois tres facilement Befort. On feroit une belle diversion à l'armée du duc Charles par ce derriére, qu'elle tourneroit à un tres grand advantage à celle de M^r^ le M^al^ de la Force. »

ce qui se passe en ces quartiers. Mais, puisque je trou
chifres sont de sa correspondance, je suis tres aise
puisse communiquer ce qui est de mes affaires : Je
Ramberviller, à deux heures de l'ennemy, où je n'ay pa
tentements que je pouvois espérer de ceux qui me
autant en mes desseins qu'ils debvoient seconder m
intentions.

J'ay faict savoir par plusieurs fois à V. A. R. toutes
des desordres qui pouvoient nuire au bien commun d
et au service de Sa Mte. Mais la franchise de mes
fait autre chose que me susciter tout plein d'ennemis
Sa Majesté, qui ne se soucient du danger évident d'
publique, pourveu qu'ils me nuisent et contrarient en p
C'est ce qui me met en desespoir, voyant que je per
moyen, de belles occasions de bien faire et de repousse
dans la France qu'il s'est advancé pour combattre. Et
ne puis avec mon honneur supporter tant d'insolence
tous certains officiers qu'on maintient contre moy et n
rité, je vous prie que, si on n'y met ordre, je seray con
me retirer plutôt que de me montrer insensible à ta
vaines.

Je puis asseurer V. A. R. que, si ce n'estoit l'affe
j'ay pour sa Mte et V. A., je n'aurois pas eu tant de
mais, comme je n'ay autre but que de tesmoigner la
passion que j'ay pour V. A. R., je passeray pardessus t
sidérations et supporteray pour vostre respect tout
pourra supporter, voulant vivre et mourir,

LX.

Au camp de Cœur.

(*Bouthillier fils.*)

A M. le Cardinal.

Double (*sans date*).

(*Extraits.*)

M. d'Angoulesme et le maréchal de la Force se retirent devant Galas.

En un mot, Gallas estant près et Mr d'Angoulesmes et de la Force ayant laché le pied, on ne scauroit retenir d'avantage icy le Roy sans le mettre en danger d'être bien malade[1].

On cherche à chagriner le Roy sur la legereté de son voyage.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Il n'est pas à propos que le Roy s'esloigne.

. . . . . .

. . . . . .

Mr le comte se pique de ce que le Roy ne l'appelle pas à un conseil de guerre.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Le Cte de Cramail veut brouiller Mr de la Meilleraye avec le Roy, mays sans succès.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

M. le Prince demande congé pour aller avec Mr de la Meilleraye.

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Impatience des chefs pour faire accorder à la garnison de Saint-Mihiel une capitulation plus avantageuse.

Le Roy accorde la vie au dix de la garnison reservez.

Si nous n'eussions extrement resisté, Mr le garde des sceaux, de la Meilleraye et moy, ces messieurs les chefs qui sont aupres du Roy avoient tant d'impatience que St Miel fut pris, qu'ils vouloient faire accorder par le Roy une capitulation qui luy esté couteuse. Ils ont tant

1. Bouthillier fils s'était opposé au retour du roi, mais, voyant que Louis XIII était atteint « d'une mélancolie si vive qu'elle donnoit à S. M. des gonflements de ventre et la goutte et que quelque contradiction qu'on apportat ne serviroit qu'à le rendre plus malade », il ne s'opposa plus à son retour.

crié aux oreilles de sa M^té^, que nous n'avons pu empecher qu'elle n'aye donné la vie aux dix de la garnison, qu'elle s'estoit reservez.

Le Roy persiste en la resolution d'envoier les soldats aux galeres [1].

Ils ont esté si malicieux que de dire que c'est manquer à la capitulation que d'envoyer les soldats aux galleres.

Neantmoins on ne laissa pas de les faire conduire jusques à Chalons, puis mettre sur l'iau pour les mener a Paris. Le Roy est resolu de faire mettre Lenoncourt et Salin dans la Bastille.

(Aff. étr. XXVI, f° 234.)

LXI.

La Valette à Richelieu.

Du Pont-à-Mousson, ce 18 juillet 1635.

(*Original.*)

Monseigneur,

La lettre qu'il a pleu à Votre Em. de m'escrire, du 20 de ce mois, par un de ses gardes, me feust rendeue à une journee de ce lieu où je venois avecque les trouppes qui estoient à Langres. Je receu en mesme temps une depesche de M^r^ de Feuquieres, que je vous envoye, laquelle m'obligea à envoyer un gentilhomme au duc de Weymar pour prendre un lieu pour nostre entrevue. J'yray coucher, ce soir, à Metz où je doits recevoir la response.

Je ne manqueray pas d'executer les choses que vostre Em. me commande, et de procéder avecque le dit duc avecque la reteneue quelle m'ordonne. Je ne vois pas les choses en si mauvais estat qu'on les a publiées, puisque les trouppes de Gallasse n'ont peu prendre Keslouter (Kaiserlautern), ainsi que vous verres par une de ces lettres de M^r^ de Fequiere (Feuquières). Au conte que fait M^r^ Hebron, le dit Gallas ne peut avoir plus de 15,000 hommes en tout, et le secours du Roy de Hongrie, qu'il attend, n'est que de cavallerie hongroise.

Si M^r^ de la Force n'eust emmené les trois régiments de He-

1. Ces notes marginales, de la main de Richelieu, résument suffisamment les phrases du texte de la lettre du comte de Chavigny, que nous avons remplacées par des points.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, p. 234.)

bren (Hebron), Turene et Netencour, qui sont les seuls auxquels je me puis fier, hors les gardes suisses et Reimbure, j'aurois 13 régiments ensemble, des 15 qui sont sur l'estat de cette armée. Les deux qui me manquent sont Rostignac, qui n'est pas encore veneu, et Orelis qui n'est que 200 hommes.

M. de la Force a 29 régiments sur son estat, qui sont touttes vieilles trouppes, les meilleures qu'on ait jamais veues. S'il plaist à Vostre Em. de faire apporter l'estat de son armée et de celle que je commende, elle verra la difference qu'il y a de regiment (s) et le peu de raison qu'il a eue d'emmener ceux qu'elle m'avoit destinés ; car il est vray qu'avecque les 12,000 hommes qu'il avoit dans son armée on n'en a doit pas craindre une de 3,000. Il ne faut pas faire grand estat de ceux qui estoient à Lengres. J'en ay envoyé le meilleur à Mr de la Force, qui est celuy de Cugnac, qui fait environ onse cents hommes.

Cela m'oblige ã despescher a Mr de la Force pour le prier de me renvoyer Turenne et Netencourt, lequel l'est aller trouver contre l'ordre qu'il avoit de moy.

Touttes ces difficultés ne m'empécheront pas de me joindre au duc de Weymar avecque ce que je pourray ramasser, ny dessayer de faire quelque chose.

. . . . . .

M. Hebron est plein d'esperence et, si nous pouvons avoir de bonne infanterie, je ne doute pas que nous puissions faire quelques chose de bon. Je n'ay emmené que 6 compagnies de cavallerie de Langres . . . . . .

(Aff. étr. Lorr. XXV, f° 167.)

LXII.

La Valette à Bouthillier.

Pont-à-Mousson, 21 juillet 1635.

. . . . . .

Vous scaurez donc que M. de la Force est à Espinal, opposé au duc Charles. Ni l'uun ny l'aultre ne se sont pas fort approchés jusques icy.

Je ne scais ce qu'il fairont à l'avenir. Le duc de Weymar est à 3 lieues de Saint-Avold avecque sa cavallerie, ayant separé toutte son infanterie dans ses places qu'il perd toutes, les unes

apres les autres. Je ne trouve pas qu'il ait tesmoigné beaucoup de resolution depuis quelque tems. Je l'ay veu depuis deux jours aupres de S[t] Avolt. Il m'a fort pressé de m'avencer, et son dessein est de me mener usques à Mayence.

Les trouppes de Gallas ont assiegé une petite place, nommée Keselouter (Kaiserlautern), qui est à l'administrateur du Palatinat; elle sest bien défendeue jusques à cete heure, et, si elle ne se rend pas, nous irons apres demain pour faire lever le siège, aussi que nous l'avons conclu avec le duc de Weymar. M. le Card. m'a escrit que je me joignisse au dit duc, que j'offrisse de faire donner 200 mille francs à ces trouppes, que, si cela ne suffisoit, que je m'ettendisse jusques à leur donner deux monstres, sinon jusques à quatre, et c'est à l'extremité que je le fasse, dans le service du Roy, avecque le même tretement qu'ont nos trouppes. Je n'ay pas creu me devoir avencer jusque là, ny rien promettre en particulier que je ny visse une grande necessité. Le dit duc a envoyé un homme pour traiter à la cour pour luy. Il offre d'entretenir 20 mille hommes de pied et dix mille chevaux, pourveu qu'on luy donne quelques payement, selon ce qu'a m'a dit M[r] de Feuquieres. Il demande quatre millions de livres, ce qui me semble une assez belle somme. M[r] de Feuquieres m'a dit qu'il se contentera à moins.

. . . . . .

. . . . . .

Si Keslouter n'est pas pris, je pars apres demain avecque l'armée pour l'aller secourir. S'il est pris, nous avons de trois choses l'uune à faire. L'unne est d'aller à Aguenau, l'autre du costé de Tresves, et la troisieme vers Mayence, mais tout cela ne se peut faire sans pain.

. . . . . .

LE CARD. DE LAVALETTE.

(Aff. étr. Lorraine, XXV.)

LXIII.

La Valette à Bouthillier.

Pres Sarbrik, 27 juillet.

(*De la main d'un secrétaire.*)

Monsieur, je vous faicts ces quatre lignes avec beaucoup de haste pour vous dire que j'escris à Monsieur le Cardinal, et que je

lui envoye les depesches que j'ay receues de Mons[r] de Feuquiere, par lesquelles vous verres l'estat des choses de deça. Je me joignis hier avec Monsieur le duc Bernard de Weymar, et nous nous advancons aujourd'huy vers les Deux-Ponts qui est assiegé par Gallas. Il n'y a que deux lieues d'icy, et il y a apparence qu'il ne sait rien de l'arrivée de l'armée du Roy. S'il continue son siège, je croy qu'il y aura quelque combat[1].

. . . . . .

. . . . . .

LXIV.

La Valette à Bouthillier.

. . . . . Au camp entre Landcthsthil (Landstuhl) et les Deux-Ponts, ce 30 juillet 1635. — *Original.*

. . . . . .

Si j'avois un chifre, je vous mendrai plus de nouvelles. Nous avons fait lever le siege de Deux-Pont à Gallasse qui sest retiré de bonne heure; cela ne nous a pas empesché de le suyvre en diligence, et hier nous avons attrappé son arriere-garde que nous eussions infailliblement desfaite, si une place, qui estoit au duc de Wuymar (*Weimar*), laquelle est sur le passage, ne se feust rendeue et ne nous eust empesché de le suyvre. Nous avons le même manquement de pain qu'on a accoustumé dans les armées. Il est impossible de remedier à ce desordre sans avoir des moulins, des chariots pour porter des poudres dans chaque régiment. Nous avons cru devoir donner bataille, mais les ennemis n'ont pas vouleu; je croi que nous l'eussion gagnié. Le duc de Wymar est un homme de tres grand merite, et duquel on se peult asseurer, si on veult. Je vous escriray au long de cette affaire.

Votre plus humble et tres affectionné serviteur,

LE CARD. DE LAVALETTE.

(Aff. étr. Lorraine, XXV.)

1. Cette lettre, signée LE CARD. DE LA VALETTE, est suivie d'un postscriptum daté du camp de Fremin (Freyming). Nous l'avons publié au chapitre V de cet ouvrage, p. 176, note 2.

LXV.

La Valette à Bouthillier. — *Original.*

Du camp proche de Lenstile (*Landstuhl*), ce 31 juillet 1635.

Monsieur, vous aves desja sceu comme nous avons fait lever le siège de Deux-Ponts à Gallas, et comme l'avons fait retirer à Worms. La retrete a été prompte et pleine de desordres, et nous avons espéré de deffaire son arrière garde, ce qui eust peut-estre remis les affaires d'Allemagne, et estant contraind de me fier en la parolle du duc Wuymar, lequel m'en promet bien; mais il y a deux jours qu'il nous a manqué contre ce qu'il m'avoit asseuré; mais, avecque cela, je ne me puis plaindre de luy, car c'est un homme de tres grand mérite et que je crois tres affectionné au party du Roy. Il pense bien à propos que Sa M. luy paye une grande armée et qu'elle en diminue plus tôt une des sienes, car sens luy on ne peult pas bien faire la guerre en Allemagne. J'ay une extreme impatience d'avoir de vos nouvelles et de vous tesmoigner par mon service avecque combien de passion je suis,

Monsieur,

Vostre plus humble et tres affectionné serviteur,

Le Card. de la Valette.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXX, f° 196.)

LXVI.

La Valette à Bouthillier. — *Original.*

De Saint-Isens, 5 aout 1635.

. . . . . .

. . . . . .

Ce que nous avons fait jusques à cet heure a esté de pousser Gallasse sans l'avoir peu combattre. Il s'est retiré avecque plus d'espouvente qu'on n'eust peu croire d'uun si grand capitene. La revolte d'un petit chasteau que nous avons soudain teneue nous a empesché de desfaire son arriere-garde et de dissiper la plus grande partie de son armée qui s'est retirée dans la plus grande confusions.

La difficulté de nos vivres a retardé nostre marche, et le peu

de patience de ceux qui commendent nos trouppes ont causé quelque diminution à quelques unes ; mais en avons néanmoins encore de bonnes. Nostre armée part demain pour s'avencer vers Crestnac (Creutznach), dont nous esperons ou secourir Mayence, ou, si le siège est levé, faire une puissante diversion. Pourveu que d'uun costé les affaires de Flandres subsistent et qu'on occuppe les armées qui sont de ce costé là, il ne nous sera peust-estre pas imposible d'incommoder celle de Gallasse.

Nous avons gagné jusques icy un avantage, c'est d'avoir reculé la guerre jusques au Rhin et, si nous avons de l'heur, peult estre que nous la pourrions esmouvoir au delà, car, pour peu que les confederés se veuillent faire, Galasse sera contrainct de repasser le Rhin.

Le duc de Wuymar est dans la disposition qu'on peult souhetter, et, si toute l'Allemagne n'estoit ruynée, on pourroit trouver un fort où demeurer quelque temps. Les ennemis ont les mesmes difficultés que nous. Si j'avois un chiffre, je vous menderez quelques particularités que je ne puis escrire. Celuy dont vous me parlés dans vostre lettre n'est pas encore arrivé. Je ne scais si vous me l'avez envoyé. Les trouppes de la maison du Roi sont les plus belles et les plus complettes. Il seroit à désirer qu'elles feussent plus accoustumées à souffrir la peine, et que quelques uns des principaux eussent moins desiré d'estre aupres du Roy. Pour moy, je ne puis dire jusques où va le desir que j'ay d'avoir l'honneur, etc. etc.

LA VALETTE.

Les nouvelles que M. le duc de Wuymar a eues aujourd'huy sont que les ennemis, ayant fait mener leur pont entre Worms et Mayence, l'ont tout d'uun coup fait remonter vers Worms, que le chateau de Heideberg n'est pas pris ni Gustavebourg, que les trouppes de Gallas se sont espouventées. Si tout cela est vray, nous le scaurons demain, car nous ne serons qu'a 4 heures d'eux. Pour moy, je doutte encore que touttes ces nouvelles soient vrayes. On nous parle d'un combat de Flandres à l'aventage de nos troupes. Je prie Dieu qu'il se trouve veritable.

Ceste lettre fut escrite hier. Depuis, nous sommes veneus en ce lieu de Saint-Isens où nous avons appris que le siège de Mayence feust hier levé sur le bruit de notre veneue.

Le gouverneur en a donner avis au duc de Waymar par la

lettre que vous verres. Gallas rassemble ses troupes (à) Opnem (*Oppenheim*); je ne scais si c'est pour s'y camper ou pour repasser le Rhin. Il y a apparence que son intention est de se retirer et la nostre d'empescher les progres qu'il allait faire sur le Rhin, et taschera (i) de prendre nos aventages, ainsi que vous verrez par un memoire que je vous envoye de Saint-Isens, ce 5 aout.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 19.)

LXVII.

La Valette à Bouthillier.

(23 aout, de Gaulsheim).

(*Cette lettre est presque entièrement chiffrée et suit une lettre, datée du 23 août, de la Valette à Bouthillier, qui annonce l'envoi de celle que nous publions.*)

Je vous ay mandé l'advis que nous avons comme le landgrave de Hesse s'aproche de nous et la resolution que nous avons prise de faire tout ce qui sera en nostre pouvoir pour le joindre. Nous partons aujourd'huy pour nous advancer et dans ces conjonctures il seroit bien necessaire de renforcer l'armée du Roy de troupes puissantes. Il s'en est debandé quantité. Les maladies en ont emporté quelques uns. Je crains qu'elles s'augmentent à cause de la saison. Il y a mesme un de nos officiers frappé de la peste, de sorte qu'il faut songer de nous rafraischir promptement d'hommes et d'argent, principalement pour la cavalerie qui ne peut plus subsister. Elle n'est payée. En un pais ruiné comme celui cy et où il faut pour vivre faire une tres grande despince, tout estant extremement cher, sy nous joignons le landgrave, toutes sortes de raisons nous obligeront d'aller attaquer les ennemis et de les obliger, soit par diversion, soit autrement, à une bataille. C'est l'opinion de Weymar et de tous les autres qui sont icy. Je ne vois pas que l'on puisse faire autrement, estant impossibles que deux si puissantes armées puissent y subsister longtemps, l'une devant l'autre, à cause de la necessité de vivres et du fourrage. Je vous supplie de representer à M. le C^al^ l'estat où nous sommes icy, affin qu'il pourvoit par sa prudence à toutes choses dans l'incertitude de ce qui peut arriver icy.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, f° 233.)

LXVIII.

La Valette à Bouthillier père. — *Original.*

Du camp de Hocheim sur le Mein, ce 30 aoust 1035 (pour 1635).

(*Extraits.*)

Monsieur, il y a longtemps que je ne puis empescher de vous supplier de m'en mender, et vous trouveres les plus particulieres de ce lieu dans la lettre que j'escris à Mr votre fils, laquelle servira, s'il vous plaist, pour vous et pour luy. Ce que je vous puis dire est que nous avons passé le Rhin, que nous nous retrenchons vis à vis de Gustavebourg, entre les deux rivieres, en attendant le Lengrave qui n'est qua 12 lieues de nous.

Nostre voyage en deça estoit absolument necessere et, quoyque nous soyons arrivés apres le treté de Francfort, nous ne laissons pas d'esperer bien des affaires, car, le lengrave nous joignant, nous esperons de forcer les ennemis ou à quitter la campagne ou à combattre. Vous verres plus particulierement ce que j'escris à Mr votre fils sur ce sujet. Je vous supplie d'asseurer (*S. E.*) de mon service tres humble et de luy dire qu'il ne peult mieux servir que fait son régiment des gardes et particulierement M. de Savignac. . . . . .

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXV, fo 238.)

LXIX.

Le Cardinal de la Valette à... (*peut-être Bouthillier*).

(*Lettre chiffrée.*)

Du camp de Mayence, ce 13 septembre 1635.

Weymar ayant jugé que ses troupes ny les nostres ne pourroient subsister de deça, ny de rien entreprendre contre Galas, parce qu'il tient dans ses logements sans en partir, propose de retourner du costé de Treves et de Coblens. A quoy j'ay consenti, voyant que le landgrave de Hesse avoit refusé de nous venir joindre et que la cavallerie ne peust plus trouver de fourrage. C'est ce qui me fait hazarder cette lettre, par un courrier qu'un gendarme du Roy despeche à Sa Majesté, pour vous en donner advis et vous dire que les maladies commencent à s'augmenter. Il est necessaire de songer de bonne heure à nous renforcer de troupes

et à faire provision de munitions de guerre et d'artillerie, en cas que M^gr le Cardinal juge à propos que nous attaquions Treves, ce qui semble necessaire pour la Moselle depuis Coblens jusques à Mayence. Il sera necessaire que le Roy envoie promptement de l'argent aux allemands qui demeurent dans Mayence, afin qu'ils puissent vivre et la conserver, ce qui ne se peut autrement. Quand nous serons repassés, Monsieur le M^is de Coeslin ira treuver le Roy, avec lequel j'envoyerai le s^r Ferrier qui fera entendre à sa Majesté et à Monsieur le Cardinal l'estat de touttes choses.

(Aff. étr. Lorraine, XXVI, f° 25.)

LXX.

La Valette à Bouthillier.

Pont-à-Mousson, 8 oct. 1635.

Monsieur,

Je vous escris ces quatres lignes pour vous dire comme je suis veneu en ce lieu de Pont-à-Mousson avec assez de peine. Les gendarmes du Roy et les chevaux legers de la garde que nos trouppes ont rencontrés ont fait ce qu'ils ont peu pour faire dissiper ceux que je menois avecque moy. Ils leur ont crié tout hault qu'il valloit mieux mourir que de venir dans cette armée, et je vous puis dire qu'il n'ont pas trop mal réussi, car ils ont fait desbender quelques gens, ainsi que vous dira celuy qui vous porte cete lettre. Celuy qui estoit dans Sarbrik a rendu le chasteau fort legerement. Je suis resolu de le faire arreter. Je vous supplie d'asseurer le Roy que je n'oublieray rien de ce qui deppendra de moy pour luy rendre le service (*illisible*) que je luy dois, et quassi tost que M^r du Hallier sera icy, je partyrai pour faire ce que S. M. m'a commendé. Je vous demande la continuation de l'honneur de vos bonnes grâces, comme le plus grand bien qui me pourroit arriver. Je suis,

Monsieur,

Votre tres humble et tres affectionné serviteur,

Pont-à-Mousson, ce 8 oct.

Le Cardinal de la Valette.

En marge : J'envoye à Nancy le régiment de Lenarpont au

lieu de celuy de Commorin que j'ay laissé à Pierrefort. On me vient de dire que Gallasse a passé vers Bische (*Bitche*) pour aller attaquer Haguenau. Je vous supplie de faire partir les Suisses, afin que nous puissions partir promptement.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 245.)

LXXI.

M. le duc de Weymar à M. le Cardinal de la Valette.

Lerre, 19 oct. 1635.

Monsieur,

J'espere que votre Emmence aura receu la mienne d'hier, n'estant celle icy que pour l'adviser que l'armée de Gallas et celle de Rambourvillers (Rambervillers) ne sont logez qu'à trois lieues de nous, ayans passez tout un jour aupres de Dieuze, en deça de la riviere, au nombre, à ce que je puis juger, de seize mille chevaux et dix huit mille fantassins; c'est pourquoy je retourne à supplier Vostre Emmence de se haster à nous joindre, qui sommes logez en campaigne platte, ou tout le moins de nous renforcer d'une bonne partie de sa cavallerie au plustot qu'il luy sera possible, et, en cas que son gros canon ne puisse marcher si vite, il se faudroit servir de celuy de Messieurs les Mareschaux pour ne point laisser échaspper une bonne occasion. Et me voyant maintenant advancé bien à propos avec Messieurs les Mareschaux, nous sommes pour nous rassembler et servir selon que l'opportunité et le temps present le requierra, en attendant vostre Emmence, laquelle je supplie de nous donner le bon tour que nous la puissions voir bientost pour avoir l'honneur de ses commendemens, puis que je suis

de Vostre Emmnence

Tres humble, tres aubeissant serviteur,

Bernard W.

De Lerre, ce 9e d'oct. 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 249.)

LXXII.

D'Angoulesme à Bouthillier.

Saint-Nicolas, 17 oct. 1635.

(*De la main d'un secrétaire.*)

J'estois résolu de partir auiourd'huy pour aller droit à Rambervillier, mais les affaires changent de face. Il nous a faleu changer de resolution, car Monsieur le Cardinal de la Valette et Mons^r^ de Weymar nous ont mandé, par trois divers courriers, que l'avant-garde de l'armée de Galas etait venue preadre le poste de Desme, et que le reste de l'armée la suit, et deffait (*de fait*) les trouppes de mondit sieur duc de Weymar se sont venues camper le long de la riviere de la Meurthe, entre Marcheville (*Maxéville*) et Nancy, et nantmoyns je ne tiendrois pas cela trop asseuré, croyant que ce quy se sont advancées jusque là n'a esté qu'a desseing de couvrir le levement du camp du duc Charles, lequel partist avecq toute son armée composée de sept à huit mille chevaux bons et mauvais et quatre à cinq mille homme de pied servis, lesquels ont ete comptés en passant à une mousquetade de Domevre par le cappitaine du chasteau et sont allés loger à Rahon.

Le même advis porte que le Galas lui doibt envoyer renfort de dix mille hommes et que la munition se fait à Falcbourg (*Phalsbourg*) et Badonvilliers (*Badonvillers*) pour l'un et pour l'autre. Seur cela jay envoyé en dilligence à Monsieur le Cardinal de la Valette aux fins portées par le chiffre. Et cependant je partiray demain pour m'advancer vers eux, afin de ne perdre point l'occasion, sy elle se presente, d'y faire effect.

. . . . . .

Monsieur, depuis ma lettre escrite, M. le duc de Weymar m'est venu trouver. Je remetz à Monsieur de la Cour d'Argis qui dira au Roy et à vous ce qui c'est passé en nostre conférance.

Monsieur,

Au camp de Saint-Nicolas, le x611 octobre 1635.

Vostre tres affectionné serviteur

Charles DE VALOIS

(*Signature autographe.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI.)

LXXIII.

M. d'Arpajon à Chavigny. — *Original.*

Saint-Nicolas, 17 oct. 1635.

(*Extraits.*)

. . . . . .Vous scaurez par les despeches de messieurs les généraux que le duc Charles a quitté ces retranchements et va (à) la routte, pour ce joindre au Gallasse par le poste que je proposais d'occuper. Cette retrette me faict croire que le Galasse ne veut rien entreprendre et, de plus, son retour vers la Saar, où l'on dit qu'il ce fortiffie, me confirme dans cette opinion. Je crois que si, estant joint avec le duc Charles, il ne revient à nous, qu'il s'en reva dans l'Alsasse, qu'il ostera au duc Charles Coloredo et Jean de Verd, et lui donnera d'autres troupes. Si cela est, j'espere que le duc Charles passera mal son temps. Si nous nous joignons avec les troupes de Monsieur le Cardinal de la Valette et de M^r^ le duc de Wuimar, le Galasse n'oseroit nous attendre, attendant que cette jonction ce fasse, au moins que les armées soit assez proches pour le secourir en cas de besoin. Messieurs les generaux vont pour empecher que les ennemis ne prennent le poste de Vic, qui est fort considerable. Cela nous aproche fort des armées de Galasse et du duc Charles. Là l'on saura assurement de leurs nouvelles. . . . . .

. . . . . .

Monsieur, nous sommes incertains si Clemcham (*Clinchamp*), qui armoit et avoit deja huit cens chevaux, a suivy le duc Charles.

Sy cela n'est pas et qu'il soit demeuré aux environs de Langres, il seroit besoin de pourvoir. Peu de trouppes l'empecheront de faire beaucoup de mal si . . . . . .

(*Le reste de cette lettre manque.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 305.)

LXXIV.

MM. d'Angoulême et de la Force au Roy (*de la main d'un secrétaire*).

Au camp de Champignon (*Champenoux*).

(*Extraits.*)

Monsieur le C^te^ de Guiche vint hier nous trouver de la part de Mons^r^ le Cardinal de la Valette qui nous mandoit qu'il ce

rendroit à ce jourdhuy à Amance, qui n'est qu'à une petite lieue d'icy, et qu'il nous a encores confirmé à ce soir, de sorte que nous esperons pouvoir demain conferer ensemble, et que notre resolution sera de marcher droit aux ennemis qui sont à Marimont, pres de Dieuse, et osons esperer qu'ils ne nous attendront pas, s'ils n'ont une assiette si advantageuse et retranchée, qu'elle leur puisse donner un advantage eminent.

Mais nous ne croyons pas qu'ils y puissent beaucoup subsister. A la veritté, le manquement que nous avons de charroys nous apporte de grandes incommodités. Car nous ne pouvons faire suivre notre pain qu'avec de continuelz convoys qu'il nous faut renouveller, de deux ou de trois en trois jours, avec de fortes escortes, ce qui fatigue grandement notre cavallerie . . . .

. . . . . .

Je ne croys pas qu'il (*Gallas*) nous laysse jamays venir aux mains avec luy en gros, et quil prendra tousjours des assiettes avantageuses pour nous en oster les moyens.

Sire, de Votre Majesté ses tres humbles tres obeissants et tres fidelles subiect et serviteurs.

Charles de Valois. Caumont la Force.

(*Signatures autographes.*)

Au camp de Champignon,
2je octobre 1635.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 324.)

LXXV.

La Valette à Chavigny. — *Original.*

Boussiere au Chesne, 22 oct. 1635.

Fragment (*en marge*).

Pardonnés moi si je ne vous escris de ma main. Je suis joint depuis hier à l'armée de M^rs^ de d'Angoulesme et de la Force, et pars demain pour m'avencer avec eux vers les ennemis. Les deux generaux sont hisi ensemble. Je ne dirais pas la même chose du reste de leur armée. Les nouvelles des ennemis ne sont pas tout à fait certaines. On dit pourtant qu'ils sont à 4 lieues de nous. Dans trois jours nous en seurons asseurés. (*Le reste est caché par la reliure.*)

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 328.)

LXXVI.

D'Arpajon à Chavigny. — *Original.*

De Champenoux, 23 oct. 1635.

(*Extraits.*)

. . . . . .

Dieu me fasse la grasse que je me trompe; mais je creins qu'il ne ce fera gueres rien d'utille au service du Roy. J'ay encore ce matin, en presence de Monsieur le Premier, pressé de faire le desgat, avec le feu, au derrière des camps des ennemis. Si cela ne s'execute et que les ennemis ne veuillent pas combattre, asseurement nos armées seront plustot affamées que celles des ennemis, et alors nous serons necessités de nous retirer devant eux; mais en fesant ce degast, comme je le propose, avec toute notre cavalerie, ayant mis assez proche des ennemis nostre infanterie à couvert, outre que nous surprandrons beaucoup de cavalerie ennemie dans leurs cartiers, nous les necessiterions par le desfaut des bles et de fourrage ou à nous venir combattre ou à se retirer.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 332.)

LXXVII.

De Barrault à Bouthillier.

Nancy, 25 oct. 1635.

(*Extraits.*)

Monsieur,

Les armes à Sarres (*sic*) et à Ainville. (*D'une autre écriture*)

Je vous escris hier par un gentilhomme, qui est à moy, que Monsieur l'evesque de Mande desira despecher à la cour et à Monseigneur le Cardinal. Depuis je vous diray que nos armées sont parties don elles estoient et sont allez à Serre et à Ainville, et croy que demain iront prendre leur poste à Moyen-Vic et Marsal, qui ne sera pas fort eloisgné des ennemis, parce qu'ils sont logés à Marimont et se fortiffient entre le lacq de Lindre et un autre, ayant derrière eux Salbrig (Sarrebruck) où il n'y a pas grand fourrage.

Celle de Galasse à Marimont (*idem*).

Le duc Charles s'est séparé pour prendre le chemin de Blamont (*idem*).

M. de Verdun (*idem*).

Pourveu que nos gens veuillent avoir de la patience! Il fault que Gallasse se retire ou combattent. Pour le duc Charles, on tient qu'il est separé de Gallasse et a prins son chemin vers Blamon et Raon. Il y a Monsieur de Verdun qui est dans le Vaudemont avec quelque infanterie et cavallerie. Quelques femmes de condition sont sorties de cette ville avec toute leur famille, mesmes toustes fournies, sans qu'on leur aye rien dict ny faict.

On croit que c'est qu'ils ont heu advis qu'il y avoit des entreprises sur cette place, de quoy je ne doute point qui nous faut estre sur nos gardes[1]. . . . . .

BARRAUT.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 339.)

LXXVIII.

(*V. p.* 205).

De la Meilleraye à Bouthillier. — *Original.*

(*Extraits.*)

Pres Moyenvic, 31 oct. 1635.

Monsieur,

Vous aurez desja seu, non pas par moy, puisque mes lettres ont esté perdues ainsi que l'on m'a assuré, comme nous avons marché droit aux ennemis, nos armées jointes pour les combattre; mais ils sont si bien retranchés qu'il a esté impossible d'y pouvoir rien entreprendre. Ils ont envoyé des Croates seulement au devant de nous pour escarmoucher qui, estant poussés, se sont retirés fort viste, droit à leur travail qui est sur une montagne assez eslevée, à gauche et à droitte bordée de deus bois, et, au bas, un grand village, avant que de venir à leur travail où il nia qu'uune advenue et tout le vallon marescageus, où l'on ne peut passer que par deus ou trois endroits, où il faut defiler, de sorte que je m'estonne fort comme ils ont voulu travailler en un lieu si ad-

1. Barrault, à la fin de cette lettre, trace un tableau navrant de la misère où était plongée la garnison de Nancy, à laquelle il était dû « au pied de huit, 25 jours de solde ». Plusieurs soldats mouraient ou désertaient.

vantageus et si fort d'arriere. Il y a sis pointes à la montagne et à chacune un grand redan avec du canon et des lignes de communication de l'une à l'autre, de sorte que tous ont jugé tout à fait impossible d'y pourvoir entreprendre. Ainsi l'on s'est resollu de faire le desgat et de bruler tous les grains et fourages, et se retirer vers Vic pour estre plus pres de la subsistance et pouvoir passer la Seille à toutes occasions, tant pour faire le desgat du costé de l'Evesché (*de Metz*), que pour les suivre en cas de retraite. Du mesme temps que nous sommes partis, apres avoir sejourné trois jours en presence, où il ne s'est rien passé de remarquable, sinon que lundi, au soir, ils poussèrent notre garde, nous avons eu advis neanmoins encore, en quelques façons incertains, comme les ennemis decampoient et marchoient droit à la Sarre. Nous sommes tous passé à Vic pour les suivre avec huit ou neuf mil chevaux et six mil mousquetaires, pour presser leur queue que l'on croit grande veu la quantite de chariots. Si nous les pressons de se retirer et que nous les puissions faire retourner en Alsace, je croi que c'est tout ce que vous saurez esperer de nous . . .

. . . . . .

. . . . . .

Comme je ferme celle cy, l'on me vient d'envoier pour passer la Seille à Juvrecour, pres Moyenvic.

La veille de la Toussaint.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 357.)

LXXIX.

La Vallette à Bouthillier.

(*Lettre chiffrée de la main d'un secrétaire, peut-être de Faberl.*)

Je ne puys m'empescher de vous dire que le degoust et la lascheté de nos troupes est extreme. Toutte nostre cavallerie est quasy desbandée. La famine et les malladies sont tres grandes dans le camp de Gallasse et il y a apparence que nous eussions ruiné son armée si nous avions eu du pain suffisemment. Nos gens ont peu de patience. J'ay remarqué non seullement mauvaise volonté parmy la noblesse de l'arriere ban, qui ne se peult contenir de descrier les affaires et de parler contre le gouvernement.

Je crains, quand ils s'en iront, que le reste des troupes ne se

desbande entierement et que les armées ne soient contrainctes de se retirer.

LE CARDINAL DE LA VALETTE (*signature autographe, ainsi que la phrase suivante*).

Je vous envoye la copie d'uune lettre que M. l'Electeur de Tresves a escrit à Monsieur l'evesque de Madaure.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVI, f° 960.)

LXXX.

La Valette à Bouthillier.

De Chateau-Salins, 27 nov. 1635.

Monsieur,

Je crois vous devoir donner advis de la retrete des (*sic*) l'armée de Galasse hors de la Lorrene. S'il n'eust point pris Saverne, son service en ce pays n'eust servie que ruyner son armée. Un peu de patience et de fermeté nous donnera le moyen de rendre de grands services au Roy; mais les oppositions des nostres ne nous l'ont pas permis; nous avons eu plus de peine à leur resister qu'aux ennemis. J'essayerais demain de recognoistre et d'attaquer Dieuse; si je le puis prendre, vous rentrerés dans la possession des salines de Lorrene.

Avec un peu de fermeté et de sang nous pouvons remettre les affaires d'Allemagne et obliger l'empereur à demander la paix que touttes ses armées desirent. Je pense que nous nous mettrons dans huit ou dis jours en garnison.

Je crains la perte de Haguenau. Celuy qui est dedans faira son devoir, car c'est un fort brave homme.

Je vous supplie de me mender de vos nouvelles, de me conserver l'honneur de vos bonnes graces, et de me croire,

Monsieur,

Vostre humble et tres affectionné serviteur,

LE CARDINAL DE LA VALETTE.

(Aff. étr. Lorr. 1635, XXVII, f° 50.)

LXXXI.

Le Sr de Beauveau à M. de Bouthillier [1].

Chalons, 21 oct. 1635.

Monsieur,

Je m'estois mis en chemin, selon le conseil et advis de Monsieur de Bourbonne, pour avoir l'honneur vous porter les lettres cÿ joïntes de sa part et faire entendre à sa Majesté et à vous ce que je suis contraint vous envoyer par escript à cause d'une grande lassitude quy m'a pris à Chalons, m'ayant esté impossible passer oultre, estant les restants d'une grande maladie quÿ m'a saisy au retour de l'armée de Monsieur le Cardinal de La Valette, par son commendement expres, iceluy m'ayant fait l'honneur me charger de plusieurs lettres concernantes le service du Roÿ: Vous recepvrez donc, s'il vous plaist, en lieu et place de ma vive voix, le memoire que j'aÿ joint à la presente. Que sy sa Majesté et vous, jugez que j'y puisse, par mes humbles et fidels services, quelque chose, et que l'on m'onore de quelque employ, ceste part ou aultre, le faisant entendre à mon dit sieur de Bourbonne, je recepvrez de luy les commendements qu'il plaira à Sa Majesté me faire, et, quoy que reduit au blanc par le commendement du duc Charles, iceluy m'ayant fait brusler quatre maisons que j'avois à Conflans, souveraineté du Roy, pour estre au Barois Bassigny, et se saisy de tous mes biens sur la certaine sciance qu'il avoit que j'estois serviteur tres humble et tres fidel de Sa Majesté, comme je suis, m'ayant contraint estre à present sur aultruy, je ne lesseray pour tant, dans mon impuissance de biens et commodités, employer mes peines et hazarder ma vie, ne

1. Le signataire de cette lettre est Gabriel de Beauvau, seigneur de Pange, conseiller d'État du duc de Lorraine; il servit en Hongrie sous le duc de Mercœur et en France sous Henri de Bourbon, prince de Condé.

Il épousa: 1° Anne de Bildstein, 2° Claude-Françoise de Grandmont, dont il eut des enfants.

Il était fils de Jean de Pange, quatrième fils de René, seigneur de Beauvau 11e du nom, et de Claude de Baudoche, dame de Pange; son père était seigneur de Pange, conseiller d'État et chef des finances de Charles III, duc de Lorraine.

La mère de Gabriel de Beauvau était Marie de Salcède, fille de Pierre, seigneur d'Anvilliers.

Son frère aîné, Jean, seigneur de Pange, avait été tué à la bataille d'Yvry, en 1590.

me restant plus que cela pour le service de Sa Maiesté : Se sera d'icelle que icy recepvrez l'honneur, s'il lui plaist, et de vous la faveur du tiltre et nom,

Monsieur,

Votre tres humble et tres obeissant serviteur,

BEAUVEAU

PANGE.

De Chalons, ce 21 oct. 1635.

Au dos : Le sieur de Beauveau à M. Bouthillier, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé, et secretaire de ses commandements.

(Aff. étr. Lorraine, t. XXVI, fol. 323.)

LXXXII.

Lettre de la reine Anne d'Autriche.

Por ser cosa que importa mucho al servicio del Rey el conservar en el al Duque de Lorena, he procurado con mi amiga que hallasse una comodidad segura con que poder escrivir à l'amigo ; ha me dicho que la tiene, que lo es mucho, y as si digo que sé de parte muy segura, que de aqui se haze quanto se puede con el para que salga del servicio del Rey y de toda su casa, haviendo le embiado persona expressa para proponer se lo, y prometer le que le bolveran todo lo que le han quitado y quanto el quisiere, como haga lo que se dessea. A lo qual se tambien que ha respondido como deve que por quantas cosas, hay, no dexará el servicio del Rey y de su casa, y que, aunque tuviera mucho mas que perder de lo que ha perdido, lo haria de bonissima gana, pues no podria reconocer con menos las obligaciones que les tiene. Ha me parecido dezir lo todo esto el amigo para que lo diga al amo nuevo. Y tambien, que lo otro lo sepa para que puedan mostrar que saben reconocer los servicios que les hazen, y que lo muestren assi al duque de Lorena, pues verdaderamente lo merece muy bien; y a save el amigo la parte que a mi me toca en esto, pues save que he hecho lo que he podido para que el Duque de Lorena serviesse al Rey, como la haze ; y me holgare tambien infinito que continue siempre en serville, y que lo reconoscan como es iusto ; y como me parece tambien que les importa tener al Duque de su parte, no dire mas en esta materia, pues el amigo sabrà hazer mejor que yo se lo digo todo lo que

le pareciesse sobre ello. Ni puedo dexar de dezir una palabra en otra que toca al mudillo y es que sé que el y toda su casa está en el último estado de su azienda, y ya vee el amigo que la de su amiga es tan limitada que no le podrá socower con ella y lo que se olgaria de poder lo hazer por otro camino ya que no puede ser por este, y assi si sus parientes pudiessen hazer algo por el y cumplir por la amiga la obligacion que tiene al mudillo seria una grandissima para ella y assi pide á su amigo quan encarecidamente puede que hable con sus amos en esto y vea todo lo que se pudiere hazer por el, y si quizieren hazer algo sea por una vez y no cada año esto encargo mucho al amigo y ya sabe el gusto que hara a su amiga en ello, pues sabe quan obligada esta al mudillo. a 22 de mayo.

(Fonds Fr. nº 3747, *olim* 9241.)

LXXIII.

Reconnaissance d'enfants et promesse de mariage faite par le Cardinal Nicolas-François de Lorraine à Damoyselle Sabiñe-Marie de Brons, 1633.

Je, Francois de Lorraine, advoüe et recognois pour mes vrāys enfans, Francoise, trois ans ou environ, et Louÿse d'environ un an et quelques moÿs, toutte deux provenantes de noble Damoÿselle Sabine Marie de Brons[1], laquelle je promets d'espouser pour ma femme (quand j'auray quītté les biens d'Eglise[2]), pour l'affection que je luy porte, sa vertu et fidelité: Et pour ce j'entend qu'elle cependant, et ensuitte ses deux susdittes filles, soient les héritiers de tout mon bien;

En foy de quoy j'ay signé et escrit de ma propre main ses

1. Broons, écuyer du prince de Phalsbourg, qui sauva la princesse de Phalsbourg en la faisant sortir de Nancy, cachée dans son carrosse (6 mars 1634), gouverneur de Damvillers et d'Yvoy. Il défendit cette ville avec héroïsme.

2. Le prince était cardinal sans être prêtre, et pourvu de bénéfices.

« *Si autem de veritate scandalum sumitur, utilius permittitur nasci scandalum, quàm veritas relinquatur.* » (Saint Grégoire, livre I, 7e homélie, § 5)

présentes et cacheté de mon scel secret. Fait à Lugny[1], le ventiesme de septembre mil six cent trente trois :

FRANÇOIS DE LORRAINE.

(Archives de M. J. Goüy[2].)

(*A côté de la signature se trouve intact le scel du prince.*)

LXXXIV.

M^is de Chambley à Richelieu. — *Minute.*

Nancy, 10 avril 1636.

La nouvelle estant venue en cette ville de la prise du sieur de Rachecourt[3], par quelque vaisseau de Calais, et qu'en mesme temps l'on l'avoit mis à rançon comme prisonnier de guerre, j'ay creu estre obligé d'advertir Votre Eminence qu'il est un des plus confidens et des plus entendus de ceux qui sont avec Monsieur le duc Charles, et depositaire de ses plus ymportants secrets, m'asseurant bien que, s'il na pas encore satisfoit au pris qui le doit mettre en liberté, Votre Eminence le fera tirer de Calais pour tirer de luy quelque lumiere sur le subiet de son voyage en Angleterre et sur les desseins de son maistre, pour lequel il a une affection tres grande, outre son inclination espagnole, qui n'est pas moindre.

J'ay aussi escrit à M^r de Sourdis, il n'y a que huit jours, que beaucoup d'estrangers et de lorrains s'estoient retires à Paris[4] depuis quelques mois.

Mais, aiant appris qu'il n'estoit pas à la cour, je prens la liberté de dire à votre Eminence qu'il me semble que le pretexte de la misere de ce pays et de ses voisins n'est pas suffisant pour servir et donner les moiens à des personnes mal affectionnées de s'habituer à Paris, où la personne sacrée du Roy et celle de Votre Eminence, si precieuses et necessaires à toute la chre-

1. Peut-être Lagney (Meurthe, arrondissement de Toul).

2. M. J. Goüy, membre de l'Académie de Stanislas, est l'arrière petit-fils de Ferry-Noël, *attaché au service de la maison ducale* et anobli par Charles IV, le 27 septembre 1661. Il signa, en cette qualité, au mariage de ce duc avec Marie-Louise d'Apremont, le 4 novembre 1665.

3. Raigecourt, d'une famille de la chevalerie lorraine.

4. Saint Vincent de Paul les y accueillait avec toute l'ardeur de sa brûlante charité.

tienté, ont accoustumé de se montrer si souvent, y aiant asses d'autres villes dans le Royaume, où ces gens-là pourroient aller attendre vraiment ce qu'ils souhaittent avec tant d'ardeur et de passion.

Je laisse à Votre Eminence la considération de la consequence de ce discour et la suplie tres humblement de pardonner à la sincerité de mon affection, si je luy donne la peine de dire ces petits advis, produits d'une volonté toute entiere de faire voir que je suis,

Monseigneur,
De Vostre Eminence,
Le tres humble, tres obeissant
et tres fidel serviteur et créature,
CHAMBLEY.

Nancy, ce 10 avril 1636.
(Aff. étr. Lorraine, XXVIII, f° 633.)

LXXXV.

Copie de traité de mariage de Charles IV et de Madame la duchesse Béatrix, passé à Besançon, le 15 février 1637.

Comme soit que l'Altesse de Tres Haut et tres puissant prince Charles, quatrième duc de Lorraine et de Bar, s'estant trouvé enclain à aymer et à cherir la personne d'Illustre Princesse la Dame Beatrix de Cusance[1], veufve de feu illustre seigneur Eugene Leopol d'Oyselet[2] Prince de Cantecroix, eut résolu, de son plain gré et bonne volonté, pour le plus grand bien de son Estat, et autres justes considérations, de l'honneur d'un vray et

1. *Cuisance,* village situé dans le Doubs (arr. et c. Baume-les-Dames). La maison de *Cusance* descend, dit-on, de Vandelin, frère de saint Ermanfroi qui fonda une abbaye dans le village de Cuisance, vers 600. Béatrix de Cusance était fille de Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, colonel de 3,000 Bourguignons, et d'Ernestine, fille de Jean, baron de Wittem, marquis de Berghes, comte de Walhain, et de Marguerite de Mérode : *D'or à l'aigle éployée de gueules.*

2. Léopold-Eugène Perrenot de Granvelle, dit d'Oiselet, fils de Thomas-François d'Oiselet, comte de Cantecroix, héritier de la maison de Granvelle. Il fut fait prince de Cantecroix par Ferdinand II

légitime mariage, en faveur du quel sa ditte Altesse et la ditte Dame Princesse, assistée d'Illustre et Puissante Dame Hernestine de Wittem, marquise de Berghe [1], Madame sa mère, veusve d'Illustre seigneur feu Claude François de Cusance, Baron de Bauvoy [2], ont fait et passé, font et passent, par mutuelle stipulation, par devant le soubscrit, suffisamment authorisé de ce faire par sa dite Altesse, son seigneur et souverain, appellé et agréé de l'un et l'autre des parties presentes, les Pactions matrimoniales, donations, dispositions et autres conventions qui s'ensuivent.

Saditte Altesse baille à laditte Dame Princesse, sa future épouse, cent mille Escus en deniers, monnaye de Lorraine, qui entreront en communauté, et des pierreries et joyaux pour la valeur — d'autres cent mille escus, même monnoye, qui entreront pareillement en communauté, et, pour douaire prefix, laditte dame aura soixante mille francs, dite monnoye de rente, que saditte Altesse luy a assigné et assigne sur les terres de Cirque [3] et Longwy [4], avec leurs dépendances, lesquelles demeureront à ce affectées, et, au dehors, lesdittes terres et seigneuries (*un mot manque*) suffir... pour le payement de laditte rente de soixante (*un mot manque*). Sa dite Altesse affecte spécialement pour icelle le (*un mot manque*) salines.

La ditte dame marquise de Berghe, d'autre part, a (*un mot manque*) baillé irrévocablement par ces présentes, en faveur dudit (*un mot manque*), à laditte Dame Princesse, sa fille, pour elle, ses hoirs qui seront procréés dudit mariage, et ayant cause, les biens cy desoubs — desclarés, scavoir le marquisat de Berghe [5] et seigneuries dé Bourquelier avec touttes leurs dépendances, le comté de Walhain [6], et ce qui en dépend, la seigneu-

1. V. plus haut.

2. Belvoir, arr. de Baume. Doubs-Isabeau, fille de Thiébaud de Beauvoir-Vergi II, porta cette terre dans la maison de Cusance.

3. Sierck (D. de la Moselle). Faisait partie du duché de Lorraine.

4. Meurthe-et-Moselle, arr. de Briey, anciennement duché de Lorraine.

5. Ville et seigneurie en Brabant, qui fut érigée en marquisat par lettres de l'empereur Charles-Quint, données à Barcelone, au mois de mai 1533, en faveur d'Antoine, sire de Berghes, comte de Walhain, chevalier de la Toison d'or, gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg. (*Nobiliaire des Pays-Bas*, par De Visiano, Louvain, 1760, p. 34.)

6. Walhain, seigneurie en Brabant, érigée, au mois d'avril 1532, par

rie de Guele, la Baronnie de Peroue[1], la terre de Wavre[2] et ses dépendances, la Baronnie de Bauvoy et ses dépendances, à charge, aussy, que les cinquante mille escus, qui luy estoient deubs pour son premier mariage et qui luy estoient baillés par préciput avant tout partage, seront par ce moyen acquitté.

Ittem, donne laditte dame Marquise à laditte Dame Princesse, sa fille, la seigneurie de Cusance et ses dépendances, Braine[3] et Bersel[4], aussy avec toutes leurs despendances, tous les droicts et les prétentions que laditte Marquise a sur le Marquis de Westerloo et, généralement, tous les autres biens en fond de terre, tous droits et prétentions qu'elle puisse avoir en quelque part et Provinces que ce soient, à la réserve neantmoins de la terre et vicomté de Sebourg[5] — qui demeurera en propre à laditte dame marquise pour en disposer à la volonté et à charge qu'elle acquittera ce dont la ditte terre est obligée et le dit comté de Walhain, et de l'usufruict et dudit comté de Walhain, de la terre et seigneurie de Guele[6], de la Baronnie de Peroue et de laditte terre et seigneurie de Wavre, comme aussy de son douaire de trois mille francs, monnoye de Bourgogne, assignée sur la ditte terre de Bauvoy, et soub la promesse faicte par sa ditte Altesse et laditte Dame Princesse de donner à chacune des damoiselles ses sœurs[7], lors de

---

Charles-Quint, en faveur d'Antoine, sire de Berghes et de Walhain, chevalier de la Toison d'or, lieutenant-gouverneur et capitaine-général du duché de Luxembourg. (De Visiano, *Nobiliaire des Pays-Bas*. Louvain, 1760, p. 35.)

1. Pérouse (Haut-Rhin), ou Perrouse (Haute-Saône).

2. Wavre-Sainte-Marie, seigneurie du Brabant.

3. Braisne-le-Château en Hainaut, ou Braisne-sur-Vesle (Aisne).

4. Peut-être Bersée (Nord).

5. Commune du département du Nord, arrondissement et canton de Valenciennes.

6. Peut-être Gueul, seigneurie des Pays-Bas.

7. Claude-François de Cusance, baron de Belvoir et de Saint-Julien, colonel de 3,000 Bourguignons, eut d'Ernestine de Wuitem *aliàs* Wittem :

1° Cleriadus, qui releva le nom de Vergy.

2° Un fils, mort enfant.

3° Béatrix.

4° Deile, religieuse à Gray, morte en odeur de sainteté.

5° Marie-Henriette, chanoinesse de Mons.

leur mariage, cent mille francs, monnoye de Bourgogne, pour leur dotte et part en la succession de leur pères et mères, laquelle donation desdits biens ladite Dame Princesse a accepté et accepte, et desclare qu'elle les transporte, le plus vallidement que faire se peut, à la communauté fondé audit mariage.

Et quant est des autres biens meubles et immeubles présents et à venir, de quelle condition et nature qu'ils soient, appartenant à ladite Dame Princesse, soit par succession es biens paternels, ou à elle acquis, par douaire et pacts patrimoniaux, de son premier mariage, ou par autre voye que se puisse être, la ditte Dame Princesse entend qu'ils entreront en communauté, déclarant neantmoins que les cinquante mille escus cy dessus mentionnés, à elle donnés par préciput par le contract de son premier mariage, demeureront estains et acquittés, au moyen de la jouyssance de cette donation plaine et entière de la ditte terre de Bauvoy et ses despendances.

Ainssy il a esté passé conclud et accordé Irr (*manque*) entre les parties susdittes, et lequel traité elles (*manque*) et promettent, chacune à son égard, suyvre de po (*manque*) en droit soy et à son esgard et généralement (*manque*) particulier, toutte exception, priviléges, faveurs (*manque*), coustumes ou, de quelque maniere que ce soit, faisant au contraire. En foy de quoy les présentes ont esté signées par sa ditte Altesse Monseigneur le Duc Charles de Lorraine, futur Epoux, et par Madame Beatrix de Cusance, futur Epouse et Madame Hernestine de Wittem, marquise de Berghe, mère de ladite Dame, en présence des témoins soubscrits et de Dominic Jobart[1], qui a reçu le traité. A Besançon le quinzième jour du mois de Février mil six cents trente sept. Estoit signé : Ch. de Lorraine, Beatrix de Cusance, Ernestine de Wittem, M^ise^ de Berghe, Rommecourt, J. Forget et D. Jobart.

(Bibl. nat. ms. Fonds Lorraine, 34, f^os^ 184 et 185.)

---

1. Jobart (Dominique), natif de Marsal, et dont le père avait été capitaine des bourgeois et échevin du dit lieu, fut anobli par lettres de Charles IV, duc de Lorraine, données à Nancy le 8 janvier 1628. Porte d'or, à trois têtes de lion arrachées de sable, deux en chef et une en pointe ; et pour cimier une tête de l'écu issante d'un tortil d'or et de sable, le tout porté d'un armet morné avec ses lambrequins au métal et couleur de l'écu. (Dom Pelletier.)

LXXXVI.

Estat de l'armée du duc Charles tant de cavallerie, d'infanterie, en juin 1637.

Cavallerie.

Blainville, un régiment de	120	chevaux.
Lenoncourt	200	—
Berupt (*Belrupt*)	80	—
Beaulieu.	120	—
Agicourt.	80	—
Clicquot.	160	—
Landre	60	—
Choviroy	50	—

Cuirassiers.

Vernier, le jeune	400
Les deux Clinchamps	150
Mercy.	400

Allemands.

Le Comte de Rupt	100
Le Baron de Suisse (Switz).	40
Diegenfo (Enkenfort)	80
Nicolas	500
Gonsague	500
Maillac (d)	100
Le vieux Vernier	400

(Aff. étr. Lorraine, XXX, f° 74.)

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

INTRODUCTION. . . . . I-XII

CHAPITRE PREMIER.

CAMPAGNE D'ALLEMAGNE: — 1634.

Sommaire. — Charles IV quitte Mirecourt. — Il fait un pèlerinage à Sion. — Il va à Brisach. — Il met ses troupes en quartiers dans les *villes forestières*. — Il trouve les passages de l'Alsace fermés. — Il retourne à Besançon. — Il courtise Béatrix de Cusance. — Il invite la duchesse Nicole à venir le trouver à Besançon. — Ses lettres à sa femme. — La duchesse de Lorraine à l'hôtel de Nevers. — Indifférence de Nicole envers son époux. — M^me^ de Chevreuse. — Mort du duc de Feria. — Dispersion et ruine de son armée. — Prise de Saverne par le marquis de la Force. — Siége de La Mothe. — Charles IV veut aller à son secours. — Défaite du marquis de Bade par le comte Otto, à Wattwiller. — Arrivée du duc François, de la princesse Claude et de la princesse de Phalsbourg à Besançon. — La cour souveraine de Lorraine à Vesoul. — Malheurs de la Lorraine. — Prise de La Mothe par le maréchal de la Force. — Richelieu veut s'emparer de Charles IV. — Lettres de la princesse Claude à la duchesse Nicole et réponse de celle-ci. — Tentative de meurtre contre Charles IV. — Il quitte Besançon et rejoint le cardinal-infant à Inspruck. — Bataille de Nordlingen. — Accommodement de Gaston d'Orléans avec Louis XIII. — Jean de Werth conquiert la Souabe. — Charles IV s'avance vers l'Alsace. — Cette province est mise sous la protection de la France. — Bataille de Wilstett. — Strasbourg refuse d'ouvrir ses portes à Charles IV. — Il observe le Würtemberg. — Il ravitaille Brisach. — Il assiége Mannheim. — Les généraux français se portent vers la rive droite du Rhin. — Les Impériaux s'emparent de Heidelberg. — Ils se retirent dans le Würtemberg. — Ils assiégent le château de Heidelberg. — Ils sont repoussés par le marquis de la Force. — Traité de Worms entre la France et la Suède. — Charles IV retourne dans le Würtemberg — Weimar s'attache à la France. — Cession de Philippsbourg à la France 1-54

CHAPITRE II.

Pages.

CHARLES IV ET ROHAN EN ALSACE. — 1635.

Sommaire. — Richelieu fait démanteler les châteaux de Lorraine. — Les gentilshommes lorrains, expulsés, grossissent l'armée de Charles IV. — Prise de Philippsbourg par les Impériaux. — Charles IV poursuit Weimar jusqu'aux portes de Francfort. — Weimar est nommé généralissime de l'Union protestante. — Le marquis de la Force se porte sur la rive gauche du Rhin. — Le Palatinat est ruiné. — Charles IV à Tübingue. — Les généraux français retournent en Lorraine. — Le cardinal-infant arrive à Bruxelles. — Charles IV prend ses quartiers d'hiver à Brisach. — Rohan est envoyé dans la Valteline (janvier). — Il rassemble son armée à Rambervillers. — Il entre à Jonvelle et à Luxeuil. — Il menace Lure et Besançon. — Il reproche au gouvernement de la Franche-Comté la violation de la neutralité. — Prudence du Parlement de Dôle. — Rohan entre en Alsace par le col de Bussang. — Deux officiers français lui servent d'espions. — Feuquières reçoit l'ordre de s'avancer en Alsace et de s'opposer au passage du Rhin par les Impériaux. — Les Impériaux menacent Colmar. — Rohan entre à Montbéliard. — Il ne peut s'emparer ni de Belfort, ni de Brisach. — Charles IV s'empare de Rouffach, de Riquewhir et d'Illhauseren. — Il ravitaille Brisach. — Il défait cinq compagnies de cavalerie française à Saint-Hippolyte. — Il construit un pont de bateaux à Neubourg. — Il semble se diriger vers Saint-Dié. — Sa cavalerie se poste entre Schlestadt et Colmar. — Rohan veut marcher sur Strasbourg. — Spire est pris par Jean de Werth. — Haguenau est bloqué par les Impériaux. — Feuquières à Worms. — Conspiration à Nancy. — Charles IV est rejeté en Souabe. — Il jette un pont entre Brisach et Bâle. — Weimar unit ses troupes à celles de Thibault. — Charles IV repasse le Rhin et se campe dans le Brisgau. — Rohan s'empare de quelques villes de la Haute-Alsace. — Sa victoire de Neubourg. — Inquiétudes de Brassac. — L'empereur envoie des renforts à Charles IV. — Découragement de Rohan et des princes protestants. — Caumont-la Force repasse le Rhin. — Situation critique de Weimar. — Les généraux français reçoivent l'ordre de se porter au secours de Rohan. — Du Hallier marche sur Pont-à-Mousson. — Rohan simule le siége de Rheinfelden et entre en

Suisse. — Les Franco-Suédois reprennent Spire. — Charles IV arrive à Stuttgart. — Prise de Trèves par le prince Thomas de Savoie. — Charles IV tombe malade à Fribourg. — Sa guérison. — Il bat la garnison de Hombourg (Suisse). — Il repasse le Rhin. — Barbarie des Impériaux. — Caumont-la Force à Metz. — Châtillon et Brézé dans le Luxembourg. — Le prince Thomas de Savoie s'empare de Boulay (Lorraine). — Le cardinal de la Valette met Metz en état de défense. — Panique des *querebins* de Metz . . . . . Pages. 55-85

CHAPITRE III.

CAUMONT-LA FORCE ET CHARLES IV. — CAMPAGNE DE FRANCHE-COMTÉ. — AVRIL-JUILLET 1635.

Sommaire. — Châtillon dans le Verdunois. — Mécontentement de Richelieu. — Charles IV ravage le comté de Montbéliard. — Caumont-la Force entre à Épinal. — Protestations du gouvernement de la Franche-Comté contre la violation de la neutralité de cette province par Charles IV. — Celui-ci fait appel au patriotisme des Lorrains. — La garnison de Nancy est suspectée de trahison par le marquis de Chambley. — Sévérité de Brassac envers les Lorrains. — Charles IV institue un ordre de chevalerie. — Il menace le marquis de Chambley de sa vengeance. — Il entre à Luxeuil et dans le Bassigny. — Il menace Mirecourt. — Découragement du maréchal de la Force. — La Bloquerie est envoyé à Mirecourt. — La Force demande des renforts à Weimar et à Feuquières. — Il reste immobile. — Richelieu lui envoie le S[r] de Nogent. — Louis XIII quitte Paris. — Caumont-la Force entre en Franche-Comté. — Il se campe près de Montbéliard. — Le comte de la Suze entre dans cette ville. — Toute la cavalerie française marche au secours de Caumont-la Force. — Bellefonds s'avance vers Toul. — Charles IV campe ses troupe près de Belfort. — La Valette rallie la Force à Lure. — Combat de Melisey. — Retraite de Charles IV sous Belfort. — Combat de Fresse. — Le maréchal de la Force n'use pas de sa victoire. — Dénûment de son armée. — Charles IV passe le Rhin. — Bataille d'Avein. — Les châteaux de Montjoie et Porrentruy sont pris par les Français. — Le maréchal de la Force retourne en Lorraine. — Manicamp, gouverneur de Colmar, l'appelle en vain à son secours. — Traité de Pirna. — Jonction de Bellefonds avec Weimar. — Weimar se replie

Pages

sur Sarrebrück. — Gallas menace la Lorraine. — Caumont-la Force revient à Épinal. — Les éclaireurs de Charles IV apparaissent en Lorraine (juillet 1635). . . . . 86 à 118

CHAPITRE IV.

CAMPAGNE DE LORRAINE. — 1635.

Sommaire. — Le prince de Condé en Lorraine. — Échecs de l'armée française en Hollande. — Charles IV refuse le duché de Würtemberg. — Les Impériaux en Alsace. — Jean de Werth à Saint-Dié. — Charles IV à Remiremont. — Jean de Werth menace Épinal. — Il est battu à Arches. — Les Lorrains s'emparent de Fontenoy et de Vaubexy. — Mort du baron de Boisse à Dompaire. — Le duc d'Angoulême à Rosières-aux-Salines. — Les généraux français se campent à Magnières. — Gassion bat les Lorrains. — Charles IV s'empare de Baccarat et de Rambervillers. — Description de son camp. — Enthousiasme des Lorrains. — Pédamont fortifie Lunéville. — Mortalité de la garnison française à Nancy. — Délabrement des places fortes de Lorraine. — Marion, gouverneur de Longwy, repousse les Impériaux. — D'Angoulême demande des renforts à d'Arpajon. — Les Lorrains se rendent maîtres de Mandres-aux-Quatre-Tours. — Finot, partisan lorrain, surprend Saint-Mihiel. — La Porte, colonel lorrain, s'empare de cette ville. — Un dîner patriotique chez Rutant, premier président du Parlement. — Organisation du corps d'armée de Laimont. — Exactions de d'Auflance, Mercy et Maillard en Lorraine. — Les Lorrains organisent la défense, près de Sarrebourg et de Dieuze. — Charles IV menace Épinal. — Gassion s'avance vers Charmes. — Arrivée du vicomte d'Arpajon. — Le duc d'Angoulême recule jusqu'à Nancy. — Laimont lui échappe à Pont-Saint-Vincent. — Manifeste du duc de Lorraine. — Le roi de France vient en Lorraine. — Retards apportés à la levée d'une nouvelle armée française à Joinville. — Louis XIII à Saint-Dizier. — Moyen se rend à Charles IV. — Maillard est attaqué par Bellefonds sous Thionville. — Clinchamp près de Vaucouleurs. — Revue de l'arrière-ban. — Arrivée de Vaubecourt. — Belrupt dans le comté de Vaudemont. — Massacre des soldats français à Saint-Nicolas. — Mélancolie du roi. — Conduite suspecte du comte de Cramail. — Moyen est repris par Sourdis. — Plans de campagne de la Force et de Charles

de Valois. — Désertion de l'arrière-ban. — Siége de Saint-Mihiel. — Laimont à Hattonchâtel. — Charles IV à Luxeuil. — La Suze, gouverneur de Montbéliard, demande des renforts. — Charles IV retourne à Rambervillers. — Sa lettre au cardinal-infant. — Succès de Jean de Werth près de Gondreville. — Charmes tombe au pouvoir de Gassion. — Châtel-sur-Moselle et Bruyères capitulent. — Arrivée de Gallas à Vaudrevange. — L'évêque de Verdun lève une armée. — Louis XIII, malade, se retire à Saint-Dizier . . Pages. 117-171

CHAPITRE V.

RETRAITE DE MAYENCE. — WEIMAR DANS LE PAYS MESSIN. — JUILLET-DÉCEMBRE 1635.

Sommaire. — La Valette à Pont-à-Mousson. — Négociations avec Weimar. — Plan de campagne de la Valette. — Gallas assiége Kaiserslautern. — Exigences de Weimar. — Irrésolutions de la Valette. — Sa jonction avec Weimar. — Gallas lève le siége de Deux-Ponts. — Trahison du gouverneur de Landsthul. — Sévérité de la Valette envers les déserteurs. — Sa confiance en Weimar. — Levée du siége de Mayence par Mansfeld. — La Valette à Kreuznach. — Gallas à Oppeinheim. — La Valette adresse un appel suprême aux Confédérés protestants. — Il s'empare de Bingen. — Défection du landgrave de Hesse-Cassel. — Francfort accepte le traité de Prague. — L'armée française franchit le Rhin. — Combat de Luderville. — Gallas dans la plaine de Grossgerau. — Les Français battent en retraite. — Ils sont poursuivis par Gallas. — Détresse de l'armée française. — Combat de Meisenheim. — Combat de Vaudrevange. — La Valette entre à Metz. — Weimar à Liehon. — Gallas dans le pays messin. — Il assiége Saint-Avold. — Nouveaux plans de campagne de Richelieu. — D'Angoulême à Baccarat. — Le maréchal de la Force à Padoue. — Louis XIII à Bar. — Entrevue de Charles IV avec Gallas, à Sarreguemines. — D'Angoulême et la Force se replient sur Lunéville. — Louis XIII à Saint-Dizier. — Richelieu veut qu'on attaque Charles IV. — On arme Nancy. — Charles IV rallie Gallas à Vic. — Entrevue des généraux français. — Weimar se campe à Amance. — D'Angoulême quitte Saint-Nicolas. — Siége de Saverne par Gallas. — L'armée de Gallas à Marimont, Tarquinpol et Maizières. — D'Angoulême et de la Force à Champenoux. — Dénûment

de l'armée française. — La Valette s'avance vers Marimont. — Immobilité des Impériaux. — Désertion des gentilshommes français de l'arrière-ban. — Retraite du maréchal de la Force et du duc d'Angoulême. — La Valette et la Melleraye repassent la Seille, à Vic. — Retraite de Gallas. — Mortalité de son armée. — Les Impériaux s'emparent de Saint-Nicolas et de Lunéville. — Charles IV prend le chemin de Besançon. — Les Impériaux en Alsace et dans le Würtemberg. — Siége de Dieuze par la Valette. — Il rentre à Metz. — Clinchamp aux portes de Langres. — Disgrâce du duc d'Angoulême. — Belrupt dans le comté de Vaudemont. — La Force s'empare de Charmes, Vézelise, Vaudemont et Neufchâteau. — Il défait Jean de Werth à Mirecourt. — Les Impériaux gardent les passages de l'Alsace. — Incendie de Saint-Nicolas. — Weimar incendie le château de Raucourt. — Il entre à Metz. — Déprédations des Suédois en Lorraine et dans le pays messin. — Ils se postent sur la rive gauche de la Moselle. — Weimar s'empare d'Étain. — Les Impériaux vont à sa rencontre. — Weimar s'empare de Richemont et de la Tour-en-Voëvre. — Charles IV passe en Flandre. — Les Impériaux s'emparent de Longwy. — Turenne délivre le château de Sancy. — Pillage de Briey par les Impériaux. — Leurs cruautés. — Ludovic et Colloredo au château de Bassompierre et à Moyeuvre. — Panique des paysans. — Weimar échappe aux Impériaux. — Les Impériaux aux portes de Metz. — Intrépidité des habitants de Marange. — Le château de Chambley se rend à Weimar. — Weimar dévaste le Barrois. — Mécontentement de Louis XIII 172-228

Pages.

CHAPITRE VI.

CAMPAGNE D'ALSACE. — JANVIER-SEPTEMBRE 1636.

Sommaire. — La neutralité de la Franche-Comté est garantie par plusieurs traités conclus entre la France et l'Espagne. — Prudence du gouvernement de la comté de Bourgogne. — Desseins de Richelieu contre cette province. — Son hypocrisie. — Préparatifs de Louis XIII. — Il essaie de tromper et d'intimider les Comtois. — L'abbé de Coursan est éconduit. — Les Comtois organisent leur défense et se retranchent à Vesoul. — Richelieu tente d'affamer la Franche-Comté. — Ferdinand de Rye, archevêque de Besançon, et les membres du Parlement de Dôle s'enferment

Pages.

dans Dôle. — Ils font appel à l'intervention des Treize-Cantons. — Charles IV, à Besançon, se voit refuser la main de Béatrix de Cusance. — Celle-ci épouse le prince de Cantecroix, grâce à l'intervention de la princesse de Phalsbourg. — La grande-duchesse de Toscane envoie le baron Hennequin à Charles IV. — Mauvaise foi du duc de Lorraine, qui essaye de faire consentir la duchesse Nicole à l'annulation de leur mariage. — Charles IV à Saverne, à Sierck et à Bruxelles. — Il donne un carrousel à Bruxelles. — Il retourne à Sierck à la fin du carême. — Charles IV ne peut s'emparer de Liége. — Il va, au mois de mai, à Saint-Avold. — Le cardinal de la Valette reçoit l'ordre d'aller ravitailler Colmar, Schlestadt et Haguenau. — D'Aiguebonne est bloqué dans Haguenau. — Le cardinal de la Valette entre en Alsace par le col du Bonhomme et s'empare du château de Guémar. — Rantzau et le comte de Guiche ravitaillent Haguenau. — Les Impériaux abandonnent l'Alsace. — La famine fait des ravages dans les armées française et impériale. — La Valette à Épinal (16 février). — Le marquis de la Force bat Colloredo à Raon-l'Étape et le fait prisonnier (22 mars). — La Valette retourne à Épinal. — Incendie de Saint-Dié. — Gallas s'empare de Coblentz. — Second ravitaillement de Haguenau par le cardinal de la Valette. — Prise de Saverne par Weimar (14 juillet). — Le roi de Hongrie réconcilie les généraux impériaux. — Gallas passe le Rhin à Brisach et entre en Franche-Comté. — Prise de Blâmont et de Saint-Dié par Weimar. — Weimar, le cardinal de la Valette et le prince de Condé tiennent un conseil de guerre à Langres (8 septembre). 228-254

CHAPITRE VII.

DÉFENSE DE LA FRANCHE-COMTÉ PAR CHARLES IV. — MAI-DÉCEMBRE 1636.

Sommaire. — Instructions données au prince de Condé. — Mitry à Jonvelle. — Exactions des Suédois. — Extrême prudence du gouvernement franc-comtois. — Les Français envahissent la Franche-Comté. — Cette province se soulève. — La Verne met Dôle en état de défense. — Le baron de Watteville est envoyé à Charles IV. — L'intervention des Suisses est rendue inutile. — La cavalerie croate et hongroise quitte le Luxembourg et s'avance vers la Franche-

Pages.

Comté. — Piété et courage des habitants de Dôle. — Vaines tentatives de la Meilleraye. — Le marquis de Conflans rallie Charles IV. — Conseil de guerre. — Charles IV organise son armée. — Paris est menacé par les Impériaux. — Le prince de Condé lève le siége de Dôle. — Charles IV inquiète sa retraite. — Entrée de Charles IV à Dôle. — Il remercie l'Hostie miraculeuse et la Vierge. — Le prince de Condé se retire à Dijon. — Mort de l'archevêque de Besançon. — Lamboy veut en vain entraîner Charles IV en France. — Désarmement de l'armée comtoise. — Le Parlement de Dôle vote la continuation de la guerre. — Charles IV à Salins et à Chaussin. — Verdun-sur-le-Doubs est pris par Lamboy. — Panique des Bourguignons. — Gallas passe le pont de Brisach. — La Valette s'avance vers Épinal. — Lamboy s'empare d'Apremont et veut rallier Gallas. — Charles IV à Besançon. — Condé donne rendez-vous à Weimar et à la Valette, à Fontaine-Française. — Lâcheté des Comtois. — Charles IV fait mine de se rapprocher de la Lorraine. — Bauffremont réconcilie le duc de Lorraine avec Gallas. — La Valette se cantonne dans les environs de Langres. — Les Comtois maltraitent les Impériaux. — Charles IV essaye en vain d'entraîner Gallas en Lorraine. — La Valette à Montsaugeon. — Weimar à Cussey et Charles IV à Montureux. — Verdun-sur-Saône et Cuiseaux sont repris par le prince de Condé. — La Champagne est menacée. — Le prince de Condé à Fontaine-Française. — Turenne incendie Jussey. — Weimar surprend le camp de Gallas. — Rantzau bat Isolani à Leffond. — Gallas menace la Bourgogne. — L'armée française traverse la Vingeanne et se poste à Sacquenay. — Bataille de Wittstock. — Traité conclu entre Louis XIII et l'Électeur de Hesse-Cassel. — Charles IV accuse Gallas de trahison. — Reconstitution de l'armée comtoise. — L'Espagne médite la conquête de la Bresse savoyarde. — Entrevue du marquis de Conflans avec Charles IV. — Il propose à Charles IV et à Gallas d'entrer en Bourgogne. — Le chevalier de Lorraine arrive au secours de Charles IV et se loge dans les faubourgs de Luxeuil. — Le marquis de Saint-Martin chasse les Lorrains de Lure. — Gallas envahit la Bourgogne. — Il s'empare de Mirebeau et menace Dijon. — Siége de Saint-Jean-de-Losne. — Rantzau sauve cette ville. — Gallas repasse la Saône. — Le prince de Condé propose un nouveau traité de neutralité à la Fran-

che-Comté. — Weimar s'empare de Jonvelle. — Gallas s'en empare à son tour. — Weimar et la Valette se replient sur Neufchâteau. — La Valette envoie Grancey au secours de Colmar. — Siége de Saint-Avold par la Valette. — Gallas retourne en Allemagne. — Charles IV protége Besançon contre ses menaces. — Condé retourne à Dijon. — Négociations. — La famille de Charles IV 254-340

Pages.

CHAPITRE VIII.

DÉFENSE DE LA FRANCHE-COMTÉ PAR CHARLES IV. — (*Suite.*) JANVIER-AVRIL 1637.

Sommaire. — Les Suédois en Allemagne. — Charles IV envoie quelques régiments en Lorraine. — Le Parlement de Dôle à Lons-le-Saunier. — Le marquis de Thianges envahit la Franche-Comté. — Courlaoux, Chavannes-sur-Suran sont pris par de Thianges. — Il bat en retraite devant le marquis de Conflans. — Charles IV s'empare de Remiremont, d'Épinal, de Charmes et de Châtel-sur-Moselle. — Le duc de Longueville en Lorraine. — Charmes est pris par Gassion. — Épinal, Remiremont et Rambervillers sont repris par l'armée française. — Le marquis de Conflans supplie Charles IV de secourir la Franche-Comté. — Le marquis de Saint-Martin est nommé gouverneur de cette province. — Charles IV est nommé généralissime. — Clinchamp, Blainville et Vernier repoussent les Français vers la Bresse. — Les Comtois sont défaits à Cornod. — Charles IV refuse un apanage en Allemagne. — Les Lorrains à Vesoul. — État général de Charles IV. — Il se loge au château de Menoux (19 février). — Longueville dans le bailliage d'Aval. — Il s'empare de Saint-Amour. — Défaite des Lorrains près de Rotalier. — L'armée comtoise se campe au-dessus de Baume. — Longueville s'empare de Moiron et de Saint-Claude. — L'armée comtoise s'échelonne entre Château-Châlon et Toulouse. — Retraite de Longueville. — L'entrée de Charles IV dans le duché de Bourgogne est différée. — Charles IV retourne à Besançon. — Conflans est commis à la défense du bailliage d'Aval. — Weimar et du Hallier menacent la Franche-Comté. — Négociations. — Malheurs de la Lorraine. — Conduite sublime de saint Vincent de Paul envers les Lorrains. — Arrestation de Bernard de Raigecourt . . . 341-431

CHAPITRE IX.

DÉFENSE DE LA FRANCHE-COMTÉ PAR CHARLES IV. — (*Suite.*)
AVRIL-DÉCEMBRE 1637.

Pages.

Sommaire. — Mariage de Charles IV avec la princesse de Cantecroix. — Richelieu et la duchesse Nicole. — Longueville dans le bailliage d'Aval. — Défaite des Impériaux à Rocologne. — Passage de la Saône par Weimar. — Il menace Besançon. — Guébriant s'empare de Savigny et de Lons-le-Saulnier. — Le marquis de Saint-Martin occupe Dampierre-sur-Salon. — Découragement de l'infant-cardinal et du duc d'Olivarès. — Ravage de la peste. — Richelieu jette la division au sein du gouvernement comtois. — Longueville menace Salins. — Charles IV ranime le courage des Bisontins et fortifie Besançon. — Weimar abandonne les approches de Besançon. — Baume-les-Dames, Orgelet, Saint-Laurent, Frontenay capitulent. — Longueville n'ose attaquer Salins. — Saint-Martin se retire à Besançon. — Grancey s'empare d'Altkirch. — La Mothe-Houdancourt entre à Montbéliard et à Isle-sur-le-Doubs. — Saint-Martin va à Salins. — Weimar débloque Montbéliard. — Charles IV le poursuit jusqu'à Luxeuil. — Découragement du duc de Lorraine. — Weimar repasse le Rhin et va au secours d'Ehrenbretstein. — Rencontre de Weimar et de Jean de Werth à Wittenweiher. — Savelli et Isolani rallient Jean de Werth. — Guébriant et Turenne arrivent au secours de Weimar. — Richelieu comprend l'importance de la prise de Brisach. — Charles IV fait une pointe en Alsace. — Charles IV passe la revue de ses troupes à Luxeuil. — Jonction de Guébriant avec Longueville. — Ils assiégent Bletterans. — Charles IV quitte le Bassigny et arrive trop tard au secours de Bletterans. — Prise de Damvillers par Châtillon et Feuquières. — Guébriant menace Salins. — Weimar envahit de nouveau la Franche-Comté. — Hostilité des paysans comtois contre les Lorrains. — Mort du marquis de Conflans. — Les Suédois repassent le Doubs. — Charles IV à Saint-Hippolyte et à Luxeuil. — Ligue des villes comtoises. — Maladie de Charles IV au château de Belvoir. — Il retourne à Besançon. — Enthousiasme des Bisontins. — Le P. Fourier en Franche-Comté. — Il blâme le mariage de Charles IV avec la princesse de Cantecroix. — Négociations. — Conspiration d'Anne d'Autriche contre la France 376-431

PIÈCES JUSTIFICATIVES 432-535

ADDITIONS ET CORRECTIONS.

Page 3, ligne 7, Wilhem, *lisez* Wittem.
Page 4, note 3, ligne 2, de Porcelet de Maillaine, *lisez* des Porcelets de Maillane.
Page 13, note 2, ligne 12, que la couronne de France passât, *lisez* que la couronne de France ne passât.
Page 14, note 1, ligne 3, 3 janvier, *lisez* 3 janvier.
Page 19, ligne 3, de Riquet, *lisez* de Riguet.
Page 19, note 1, lignes 12 et 15, Tournielle, *lisez* Tornielle.
Page 21, ligne 5, peu de chose, *lisez* peu de choses.
Page 23, note 4, ligne 2, maréchal de France, *lisez* maréchal de camp.
Page 32, ligne 13, Frissen, *lisez* Fussen.
Page 40, ligne 8, Horn, *lisez* le régiment de Horn.
Page 61, ligne 21, Magdebourg, *lisez* le château de Magdebourg, près de Landau.
Page 69, note 1, ligne 3, e duc de Brézé, *lisez* le duc de Brézé.
Page 78, note 2, Pièces justificatives XXIX, *lisez* Pièces justificatives, XXV.
Page 90, note 1, ligne 1, p. 96, *lisez* p. 98.
Page 100, ligne 22, allât assiéger, *lisez* n'allât assiéger.
Page 100, ligne 23, surprit, *lisez* ne surprit.
Page 121, ligne 3, où se trouvait, *lisez* où se trouvaient.
Page 132, note 3, Vigal, *lisez* Périgal
Page 143, note 1, ligne 6, après Aff. étrang. *lisez* Lorraine.
Page 167, ligne 5, Maujean, *lisez* Mauljean.
Page 177, ligne 14 et note 1, Grammont, *lisez* Gramont.
Page 196, note 1, ligne 3, en détacher quelques régiments contre, *lisez* à remplacer quelques régiments par.
Page 200, ligne 24, mais il était de toute importance, *lisez* mais il était de toute nécessité.
Page 209, note 1, ligne 2, Pièces justificatives LXXXV, *lisez* LXXX.
Page 212, note 3, ligne 3, tenir à M. de Turenne, *lisez* tenir M. de Turenne.
Page 217, note 3, ligne 1, c'étaient, *lisez* c'était.
Page 229, ligne 2, pour sa fermeté, *lisez* par sa fermeté.
Page 253, ligne 23, Châlons, *lisez* Châlon.

Page 261, ligne 4, protégée, *lisez* protégé.
Page 282, note 1, ligne 3, avait fait, *lisez* avaient fait.
Page 307, note 1, emmenés par Buttler, *lisez* amenés par Butler.
Page 310, ligne 12, les y fit entrer, *lisez* les fit entrer.
Page 331, p. 18, dépêcha à son frère, *lisez* dépêcha à Nicolas-François.
Page 338, lignes 9 et 10, résident de France à Florence, *lisez* résident du duc de Florence en France.
Page 352, ligne 29, de Bugey, *lisez* indigène.
Page 409, ligne 24, Fontrenay, *lisez* Frontenay.

Nancy, imprimerie Berger-Levrault et Cie.

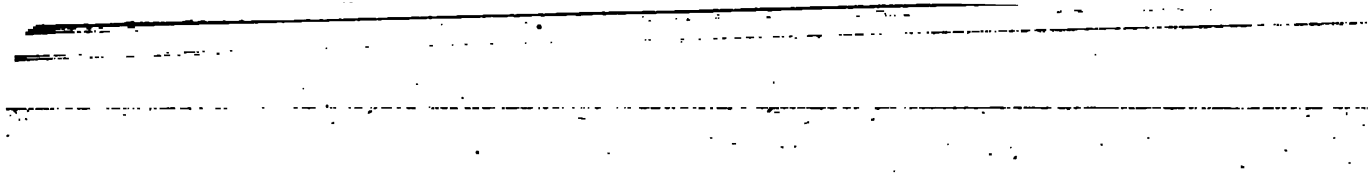

EXTRAIT DU CATALOGUE

DE LA LIBRAIRIE H. CHAMPION.

Inventaire général et méthodique des manuscrits français de la Bibliothèque nationale, par M. L. Delisle, membre de l'Institut, directeur de la Bibliothèque nationale. — Tome Ier, Théologie. Tome II, Jurisprudence. Chaque volume . . . . . 7 fr. 50 c.

Les tomes III et IV sont sous presse.

Longnon. Paris pendant la domination anglaise (1420-1436). Documents extraits des registres de la chancellerie de France. Paris, 1878, in-8°. 8 fr.

Campardon. Les Comédiens du roi de la troupe française pendant les deux derniers siècles. Documents inédits recueillis aux Archives nationales. Paris, 1879, in-8° . . . . . 8 fr.

Arbois de Jubainville (d'). L'administration des intendants. Paris, 1879, in-8° . . . . . 5 fr.

Bonneville de Marsangy. Madame Campan à Écouen, d'après les archives inédites de la Légion d'honneur. Paris, 1879, in-8° . . . . . 8 fr.

Boscheron des Portes. Histoire du Parlement de Bordeaux depuis sa création jusqu'à sa suppression (1451-1790). Bordeaux, 1878, 2 vol. in-8° . . . . . 15 fr.

Bulliot et Roidot. La Cité gauloise selon l'histoire et les traditions. Autun, 1878, in-8°. . . . . 6 fr.

Chardon. La Troupe du Roman comique dévoilée et les comédiens de campagne au XVIIe siècle. Paris, 1876, in-8° . . . . . 5 fr.

Chazaud. Les enseignements d'Anne de France, duchesse de Bourbonnais et d'Auvergne, à sa fille Suzanne de Bourbon. Moulins, 1878, grand in-8°. 25 fr.

Courajod. Alexandre Lenoir. Son journal et le Musée des monuments français. Tome Ier. Paris, 1878, in-8°, avec portrait . . . . . 8 fr.

Pingaud. Correspondance des Saulx-Tavannes au XVIe siècle, recueillie et annotée. Paris, 1877, in-8° . . . . . 7 fr. 50 c.

Robert (U.). Catalogue des manuscrits relatifs à la Franche-Comté qui sont conservés dans les bibliothèques publiques de Paris. Paris, 1878, in-8°. 6 fr.

Thomas. Les États provinciaux de la France centrale sous Charles VII. Paris, 1879, in-8°, carte . . . . . 12 fr.

Piepape (de). Histoire de la Réunion de la Franche-Comté à la France. Événements diplomatiques et militaires (1279-1678) avec notes, pièces justificatives et documents inédits. Paris, 1881, 2 vol. in-8° avec carte. 15 fr.

De Puymaigre. Chants populaires recueillis dans le pays messin, nouvelle édition, augmentée de notes et de pièces nouvelles. Paris, 1881, 2 vol. in-12 (avec musique) . . . . . 8 fr.

Féret. L'abbaye de Sainte-Geneviève et la congrégation de France, précédées de la vie de la patronne de Paris, d'après des documents inédits. Paris. 1883, 2 vol. in-8° . . . . . 15 fr.

Luce. La Mission de Jeanne d'Arc, étudiée dans ses origines. Paris, 1882, in-8° (sous-presse). . . . . fr.
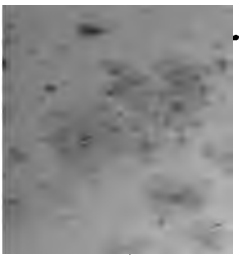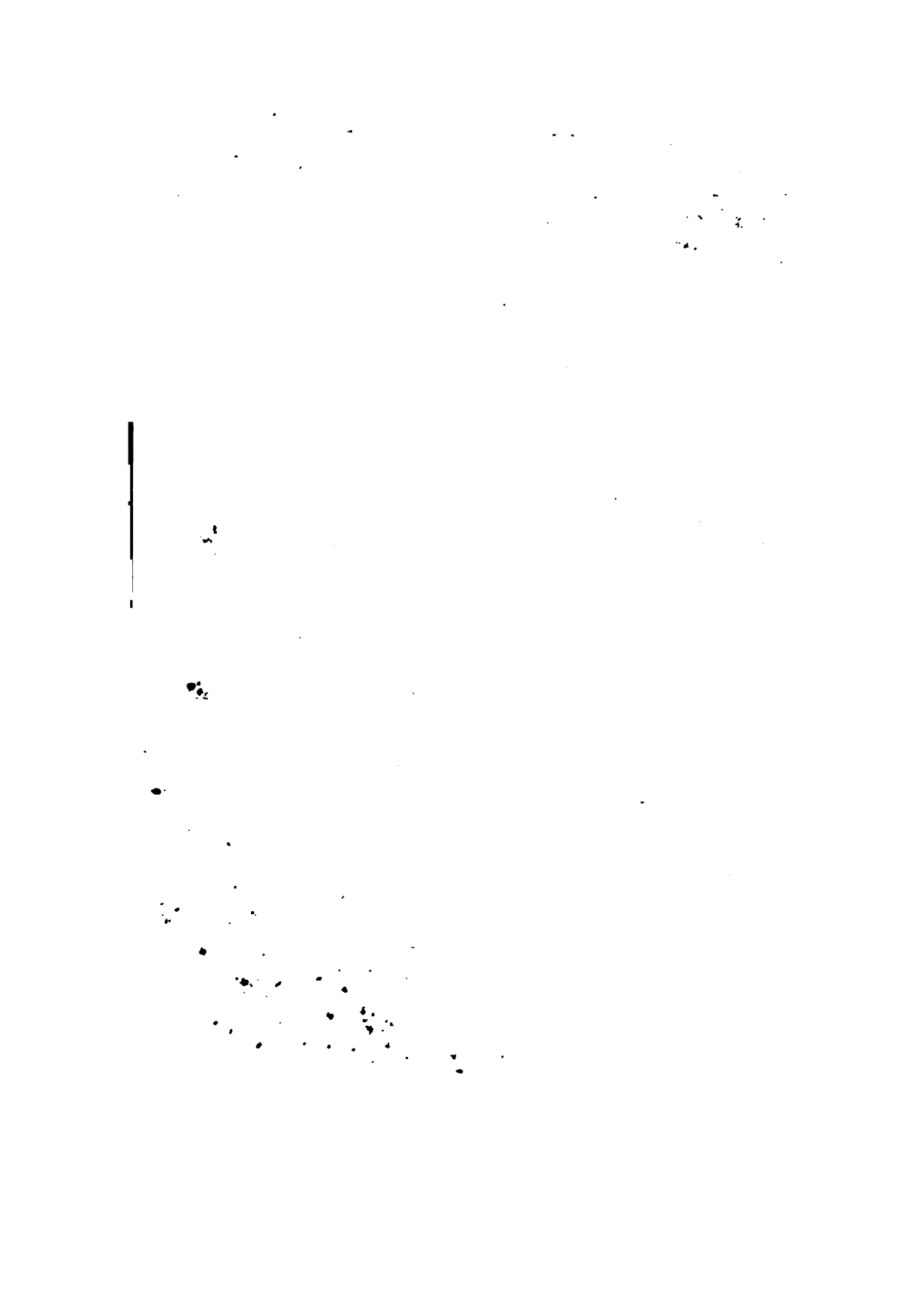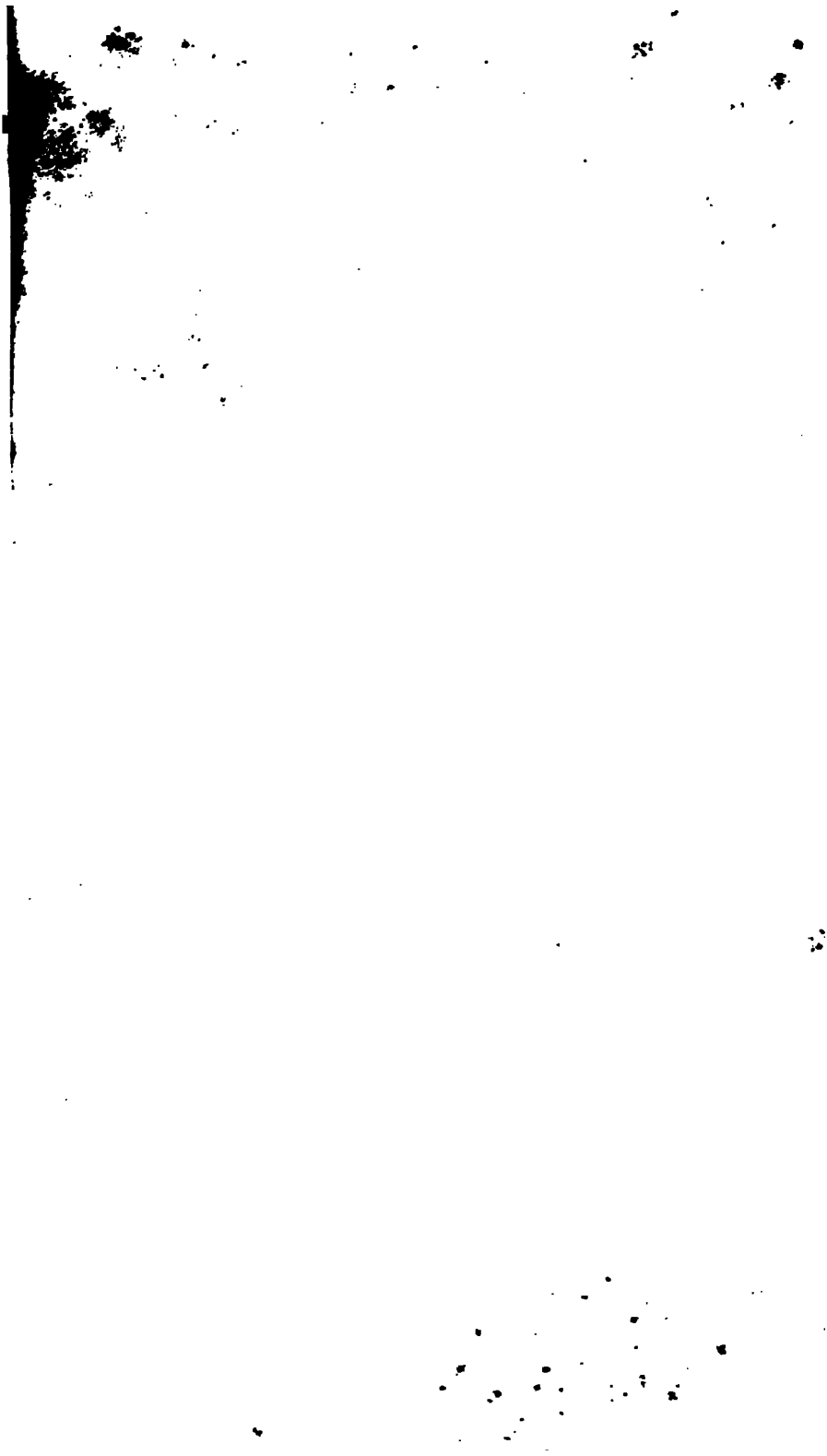
Nancy. Imprimerie Berger-Levrault et Cie.